



HAL
open science

**Part : de la méronymie à la segmentation discursive.
Analyse sémantico-discursive des emplois nominaux et
adverbiaux d'une expression partitive atypique en
français contemporain**

Sandrine Stein Zintz

► **To cite this version:**

Sandrine Stein Zintz. Part : de la méronymie à la segmentation discursive. Analyse sémantico-discursive des emplois nominaux et adverbiaux d'une expression partitive atypique en français contemporain. Linguistique. Université Paul Verlaine - Metz, 2008. Français. NNT : 2008METZ009L . tel-01752571

HAL Id: tel-01752571

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752571v1>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université Paul Verlaine Metz
UFR Lettres et Langues
Département des Sciences du Langage
Ecole doctorale PIEMES

Part: de la méronymie à la segmentation discursive

**Analyse sémantico-discursive des emplois nominaux
et adverbiaux d'une expression partitive atypique en
français contemporain.**

Thèse de doctorat nouveau régime

Présentée par

Sandrine STEIN-ZINTZ

Sous la direction de **Catherine Schnedecker**

Membres du jury:

Guy Achard-Bayle (examineur)

Bernard Combettes (rapporteur)

Georges Kleiber (rapporteur)

Laurent Perrin (examineur)

Marie-Paule Pery-Woodley (examineur)

10 novembre 2008

Remerciements

Mes remerciements s'adressent en tout premier lieu à ma directrice de thèse, Catherine Schnedecker. Je la remercie pour toute la confiance qu'elle m'a accordée mais surtout pour la précision et la pertinence de ses commentaires qui ont fait progresser ce travail dans la bonne direction. Au-delà de cette thèse, c'est le goût de la recherche qu'elle m'a transmis, ainsi que tout un savoir-faire linguistique.

Mon intérêt pour cette discipline, et donc la rédaction de cette thèse, doivent également beaucoup à l'atelier de linguistique animé par Pierre Peroz à l'université de Metz. Nos séances de travail, dans un cadre détendu mais toujours efficace, ont été très stimulantes.

Merci également à Caroline Masseron, Brigitte Wiederspiel, Marie-Noëlle Honnert et Anne-Marie Chabrolle pour le chaleureux soutien et l'amitié qu'elles m'ont toujours témoignés. En m'offrant la chance de faire mes premiers pas d'enseignant, c'est toute l'équipe du département des Sciences du Langage de Metz que j'aimerais remercier ici. Je fais un clin d'œil tout particulier à Marceline Laparra qui a eu la gentillesse de partager son espace de travail avec moi. Travailler à ses côtés a été un vrai plaisir.

Merci aussi à ma relectrice de dernière heure, Michelle Lecolle, pour son amitié et ses conseils avisés ainsi qu'à Daniela Capin qui a eu la gentillesse de résoudre, à la toute dernière minute, certains problèmes de traduction.

Je suis également très reconnaissante à Laurent Perrin, Guy Achard-Bayle, Georges Kleiber, Marie-Paule Pery-Woodley et Bernard Combettes d'avoir accepté d'examiner mon travail.

Merci enfin à ma famille pour le soutien et l'amour qu'ils m'apportent au quotidien. C'est à eux que je dédie ce travail ...

Table des matières

Table des matières.....	3
Introduction générale.....	8
Chapitre 1. <i>Part</i>, état de la question Revue des descriptions lexicographiques et des analyses linguistiques	11
Introduction.....	11
1. Du côté des dictionnaires : une richesse sémantique inattendue.....	11
1.1. <i>Part</i> , l'expression de la diversité	12
1.1.1. Partition d'un tout	15
1.1.2. Affectation/attribution	16
1.1.3. Participation	18
1.1.4. Partage.....	19
1.1.5. Lieu	19
1.2. <i>Part, partie, portion</i> : circularité dans la description.....	21
1.2.1. Descriptions lexicographiques de <i>portion</i>	22
1.2.2. Descriptions lexicographiques de <i>partie</i>	22
1.2.3. Bilan.....	26
1.3. Pour conclure cet examen lexicographique	28
2. Examen des travaux consacrés à <i>part</i>	28
2.1. D. Crévenat & M. Biermann-Fisher (1995).....	29
2.1.1. <i>Partie</i> et les substantifs massifs concrets	29
2.1.2. Quatre catégories de substantifs partitifs.....	31
2.1.3. Bilan.....	33
2.2. L'analyse de <i>part</i> dans les études consacrées à l'adverbe <i>quelque part</i>	34
2.2.1. C. Blanche-Benveniste (2001) : l'analyse de certains emplois de <i>part</i> qui résultent d'un processus de grammaticalisation	34
2.2.1.1. Les emplois de <i>part</i> en français parlé	35
2.2.1.2. <i>Quelque part</i> et <i>à part</i> : deux exemples de grammaticalisation de <i>part</i>	36
2.2.1.2.1. <i>Quelque part</i> : l'élargissement des sélections lexicales	36
2.2.1.2.2. <i>A part</i> , l'élargissement des catégories grammaticales.....	37
2.2.1.3. Bilan	38
2.2.2. C. Blanche-Benveniste (2003) : examen du paradigme <i>quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelque fois</i>	39
2.2.2.1. Un paradigme appartenant à un vaste système de formes	39
2.2.2.2. <i>Quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelque fois</i> : différents degrés de grammaticalisation	41
2.2.2.3. Bilan	42
2.2.3. G. Kleiber & F. Gerhard-Krait (2006): les emplois émergents non spatiaux de <i>quelque part</i>	42
2.2.3.1. L'emploi psychologique de <i>quelque part</i>	42
2.2.3.2. L'emploi modal de <i>quelque part</i>	43
2.2.3.3. Bilan	44
2.3. L'analyse de <i>part</i> dans les études consacrées à la locution <i>d'une part ... d'autre part</i>	44

2.3.1.	B. Combettes (1998): <i>part</i> , l'expression de la spatialité et de l'addition	45
2.3.1.1.	L'évolution diachronique de <i>d'une part ... d'autre part</i>	45
2.3.1.2.	<i>Part</i> versus <i>côté</i>	45
2.3.1.3.	Bilan	46
2.3.2.	P.Péroz (1998) : <i>part</i> , un repère au fonctionnement abstrait.....	46
2.3.2.1.	Un troisième élément accompagne la paire <i>d'une part ... d'autre part</i>	46
2.3.2.2.	Deux emplois: argumentation et répartition	47
2.3.2.3.	A propos de <i>part</i>	47
2.3.2.4.	Bilan	48
3.	Pour conclure ce tour de la question : bilan et perspectives.....	48
Chapitre 2. L'évolution diachronique du substantif <i>part</i> L'exemple de <i>autre part</i>		49
1.	<i>Part</i> en ancien français.....	50
1.1.1.	Un substantif polysémique	50
1.1.1.1.	<i>Part</i> au sens de origine (naissance)	51
1.1.1.2.	<i>Part</i> dans un emploi partitif (<i>une partie de, une part de</i>)	52
1.1.1.3.	<i>Part</i> au sens de <i>côté</i>	53
1.1.1.3.1	<i>Part</i> , partie latérale d'un objet	56
1.1.1.3.2	<i>Part</i> , au sens de <i>côté/direction</i>	56
1.1.2.	L'expression de l'altérité spatiale en ancien français	58
1.1.3.	Ancien français: bilan.....	60
2.	<i>Part</i> en moyen français.....	61
2.1.	Un substantif toujours polysémique	61
2.2.	<i>Autre part</i> en moyen français: vers un figement ?.....	64
2.3.	Moyen français: bilan	68
3.	Les données en français moderne	69
3.1.	Disparition de nombreuses formes	70
3.2.	Une adverbialisation qui arrive à son terme	71
4.	Conclusions	72
Chapitre 3. Analyse sémantico-référentielle de <i>part</i> dans ses emplois non-spatiaux		75
Introduction.....		75
1.	<i>Part</i> dans les SN <i>part de (dét) N2</i>.....	76
1.1.	De complexes contraintes sur N2	76
1.1.1.	Le découpage des massifs et des comptables: une question de limites	78
1.1.2.	L'homogénéité des référents de N	80
1.1.3.	Une <i>part</i> de N hétérogène: conditions d'emploi	81
1.1.4.	Contrainte d'homogénéité sur les N abstraits	83
1.1.5.	Homogénéité ou homéométrie?.....	85
1.2.	La détermination de N2	90
2.	Sur la piste de la quantification.....	92
2.1.	Quantification et partition.....	93
2.1.1.	La quantification: plusieurs modalités.....	93
2.1.2.	La quantification interne et la quantification bornante: deux processus partitifs	94
2.2.	<i>Part</i> , un substantif quantificateur?.....	94
2.3.	<i>Part</i> , "meilleur" SQ que <i>partie</i>	95
2.4.	Quelle quantification?.....	97
2.4.1.	<i>Part</i> et les N comptables: des cas de quantification interne?	98
2.4.1.1.	La contrainte sur certains N abstraits: une explication "quantitative"	98
2.4.1.2.	N2 ne peut pas faire l'objet d'une quantification interne.....	99
2.4.2.	<i>Part</i> et les N pluriel: des cas de quantification externe?	102
2.4.2.1.	Pluriel et homogénéité.....	103

2.4.2.2.	<i>Part de N pluriel/collectif</i> : un mode de découpage particulier	106
2.4.2.2.1	<i>Part</i> avec les N pluriel/collectifs, un SQ ?	106
2.4.2.2.2	<i>Part de N pluriel/collectif</i> : une partition binaire	107
2.4.2.3.	<i>Part de N pluriel/collectif</i> : bilan	111
2.4.3.	<i>Part</i> et les N massifs, des cas de quantification bornante ?	112
2.4.3.1.	Examen des SN <i>part de (dét) N2 massif</i> dans une relation méronymique composant/composé	113
2.4.3.1.1	<i>Part</i> fonctionne comme un étalon de mesure	116
2.4.3.1.2	Une quantité relative	117
2.4.3.1.3	Conclusions provisoires	120
2.4.3.2.	Examen de la structure <i>avoir sa part de</i>	122
2.4.3.2.1	Une régularité morpho-syntaxique	123
2.4.3.2.2	Considérations sémantiques	125
a)	<i>Avoir sa part de</i> , une locution quantitative	125
b)	Une inattendue proximité sémantique avec <i>lot et compte</i>	127
c)	Quelle partition?	129
2.4.3.2.3	<i>Avoir sa part de N</i> : bilan	131
2.4.3.3.	<i>Part de N massif</i> : conclusions	132
3.	<i>Part, de la partition à la participation</i>	134
3.1.	<i>Part</i> et la relation de possession/attribution.....	135
3.1.1.	<i>Part</i> employé dans les métalangages professionnels.....	136
3.1.1.1.	Les emplois spécialisés de <i>part</i>	136
3.1.1.1.1	En droit civil, commercial et fiscal	136
3.1.1.1.2	En marine	138
3.1.1.1.3	Théâtre	139
3.1.1.1.4	Bilan.....	139
3.1.2.	Traces de la relation d'attribution dans l'environnement cotextuel de <i>part</i> : de l'attribution à la possession	139
3.1.3.	Bilan	143
3.2.	Les locutions verbales <i>prendre part/avoir part</i>	145
3.2.1.	<i>Prendre part</i>	145
3.2.1.1.	Une relation synonymique forte avec <i>participer</i> et <i>partager</i>	145
3.2.1.2.	<i>Prendre</i> + déterminant + <i>part</i>	147
3.2.1.3.	Bilan	149
3.2.2.	<i>Avoir part</i>	150
3.2.3.	<i>Prendre part/avoir part</i> : conclusions	151
3.3.	<i>La part de N2 dans N3</i> avec un N2 inanimé.....	155
4.	Conclusions	159
Chapitre 4. Les emplois spatiaux de <i>part</i>		161
Introduction		161
1.	Le paradigme des adverbes spatiaux construits avec <i>part</i>: <i>autre part/quelque part/nulle part</i>	163
1.1.	Une unité morphologique	164
1.2.	<i>Part</i> , représentant de la catégorie ontologique "lieu" en français ?	166
1.3.	Une localisation indéterminée	170
1.4.	Une inférence partitive	173
1.5.	Bilan	175
2.	Les locutions de <i>part en part, de part et d'autre, de toutes parts</i>	176
2.1.	La locution <i>de part et d'autre de</i>	177
2.1.1.	Différents emplois	179
2.1.2.	<i>De part et d'autre</i> non spatial	181
2.1.3.	Bilan	183
2.2.	La locution <i>de part en part</i>	183

2.2.1.	Une proximité avec <i>bout</i>	184
2.2.2.	<i>De part en part</i> : l'expression du parcours borné et du recouvrement total	185
2.2.3.	Bilan	188
2.3.	La locution <i>de toute(s) part(s)</i>	188
3.	Bilan	191
Chapitre 5. Un exemple d'emploi spatial de <i>part</i>: l'adverbe <i>autre part</i>		193
Introduction		193
1.	L'expression de l'altérité spatiale en français contemporain	194
1.1.	Une spécificité de l'altérité spatiale: l'existence de différents degrés d'altérité	195
1.1.1.	Degré 0	197
1.1.2.	Degré 1	197
1.1.3.	Degré 2	198
1.1.4.	Degré 3	198
1.1.5.	Degré 4	200
1.1.6.	Degré 5	201
1.1.7.	Bilan	201
1.2.	L'apport sémantique de <i>autre</i>	202
1.3.	Caractéristiques de l'altérité spatiale exprimée par <i>autre part</i> et <i>ailleurs</i>	204
1.3.1.	Des traces d'altérité dans le cotexte de <i>autre part</i> et <i>ailleurs</i>	205
1.3.2.	Quand l'altérité locative correspond à un déplacement	207
1.4.	Bilan	210
2.	<i>Autre part</i> et <i>ailleurs</i>: entre altérité locative et partition	210
2.1.	<i>Ailleurs</i>	212
2.1.1.	<i>Ailleurs</i> , une portion d'espace	212
2.1.2.	<i>Ailleurs</i> , une structuration interne partitive	214
2.1.3.	Bilan	217
2.2.	<i>Autre part</i>	218
2.2.1.	Un ensemble sous-déterminé	219
2.2.2.	<i>Autre part</i> : un ou plusieurs endroits?	221
2.2.2.1.	<i>Autre part</i> versus <i>quelque part ailleurs</i>	221
2.2.2.2.	<i>Autre part</i> : un référent spatial unique	224
3.	Conclusions	229
Chapitre 6 La locution adverbiale <i>d'une part</i> ... <i>d'autre part</i>		231
Introduction		231
1.	Etat de la question	232
1.1.	A. Auchlin (1981)	233
1.2.	G. Turco et D. Coltier (1988)	237
1.2.1.	Redéfinition de la catégorie des MIL	237
1.2.2.	Inventaire des MIL	237
1.2.3.	Une grande souplesse d'emploi	238
1.2.3.1.	Une position variable	238
1.2.3.2.	Des possibilités de combinaisons variées	239
1.2.3.3.	L'affranchissement du lien corrélatif	240
1.2.4.	Qu'est ce qui relie <i>d'une part</i> ... <i>d'autre part</i> à la notion de série?	241
1.2.5.	Une double fonction: emballage et guidage	242
1.2.5.1.	Emballage	242
1.2.5.2.	Guidage	243
1.2.6.	Discussion	243
1.3.	Un adverbe relationnel sériel corrélatif: M. NØjgaard (1992)	244
1.3.1.	Les relationnels sériels	244
1.3.2.	Les sériels corrélatifs	245

1.4.	Un corrélat anaphorique: C. Schnedecker (1998a)	247
1.4.1.	Entre séquence et chaîne de référence, les corrélatifs anaphoriques.....	247
1.4.2.	Le rendement anaphorique des CA séquentiels.....	249
1.4.3.	Discussion	251
1.5.	P. Péroz (1998)	251
1.5.1.	Une instabilité à l'origine du phénomène d'annonce	251
1.5.2.	Un terme premier: x0	252
1.5.3.	Deux types d'emplois: répartition et argumentation	252
1.5.4.	Discussion	254
1.6.	B. Combettes (1988): un éclairage diachronique.....	254
1.6.1.	Les locutions construites avec <i>part: (d'une part)... de l'autre part et (d'une part) ... d'autre part</i>	255
1.6.2.	Les locutions construites avec <i>côté</i>	256
1.6.3.	L'emploi des locutions dans les phrases complexes	257
1.6.3.1.	Les locutions construites avec <i>côté</i>	257
1.6.3.2.	Les locutions construites avec <i>part</i>	258
1.6.4.	A propos des constituants mis en relation	258
1.6.5.	Conclusions	259
1.7.	A. Jackiewicz (2002, 2003): l'examen des MIL sous l'angle du traitement automatique des textes	260
1.8.	Bilan	262
1.8.1.	Les "acquis"	262
1.8.2.	Les divergences.....	263
1.8.3.	Questions et problèmes en suspens	264
2.	La question de la partition.....	265
2.1.	Des points communs avec la locution <i>pour une part ... pour une autre part</i>	266
2.1.1.	La locution <i>pour une part</i> : deux emplois	266
2.1.2.	Des affinités avec <i>d'une part ... d'autre part</i>	268
2.2.	<i>D'une part ... d'autre part</i> et la relation partie-tout	272
2.2.1.	La partition d'un tout	272
2.2.1.1.	Un ensemble construit par le biais d'une expression quantifiante	272
2.2.1.2.	Les prédicats partitifs associés à <i>d'une part ... d'autre part</i>	274
2.2.2.	La composition d'un tout	279
2.3.	Bilan	283
3.	Propriétés sémantico-référentielles de <i>d'autre part</i>	285
3.1.	L'altérité: un point commun avec <i>d'un côté ... d'un autre côté</i>	285
3.1.1.	Une incompatibilité avec les structures concessives	287
3.1.2.	<i>D'un autre côté</i> sans <i>d'un côté</i>	289
3.2.	Les emplois de <i>d'autre part</i> sans <i>d'une part</i>	290
3.2.1.	S'agit-il d'une forme lacunaire ?	291
3.2.2.	La fonctionnalité additive de <i>d'autre part</i>	293
3.2.2.1.	Une proximité avec les marqueurs additifs <i>en plus, en outre, de surcroît</i>	293
3.2.2.2.	L'addition: un point commun avec <i>par ailleurs</i> et <i>d'ailleurs</i>	297
3.2.2.3.	Bilan	300
4.	Conclusions	301
	Conclusion générale	302
	Bibliographie	305

Introduction générale

Alors que la relation sémantique "partie-tout", également appelée "méronymie", connaît un récent regain d'intérêt¹, un substantif passe presque totalement inaperçu dans les analyses linguistiques consacrées à la question: *part*. A vrai dire, seules les locutions adverbiales *quelque part* et *d'une part ... d'autre part* font l'objet d'une attention particulière. Brièvement cité dans le cadre d'études qui ne lui sont jamais totalement consacrées, le substantif *part* n'a, à notre connaissance, jamais fait l'objet d'un traitement particulier.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce manque d'intérêt.

Part souffre tout d'abord d'une forte concurrence avec *partie*, avec qui il a des origines morpho-sémantiques communes. Or, les études se sont plus centrées sur *partie* que sur *part*. D'ailleurs, ne parle-t-on pas de relation "partie-tout"? Remplissant en quelque sorte la place d'hypéronyme de la catégorie des substantifs partitifs, *partie* entre également dans la formule *être une partie de*, décrite comme la structure d'identification des relations méronymiques (cf. D.A. Cruse (1986), M.-E. Winston *et al.* (1987) et I. Tamba (1994)). *Partie* attire ainsi tous les regards, laissant une maigre place à *part*. D'autres substantifs partitifs ont pourtant fait l'objet de publications spécifiques. C'est, par exemple, le cas de *bout*, *brins* et *bribes*² mais également *tranche*³ ou encore *morceau*, *fragment*, dans le cadre d'une récente thèse sur les partitifs issus de processus de bris ou de découpe (C. Venerin-Guenez (2006a)⁴). Mais *part* reste en dehors des analyses alors qu'il est pourtant plus proche de *partie* que ne le sont les autres substantifs partitifs.

Part souffre ensuite de son emploi dans un nombre important de locutions verbales (*prendre part*, *avoir part*, ...), adverbiales (*autre part*, *quelque part*, *nulle part*, *de toutes parts*, ...) ou prépositionnelles (*de part et d'autre de*). Si, d'un côté, le nombre et la variété de ces locutions laisse apparaître la richesse sémantique de ce mot, d'un autre côté, cette diversité contraste avec l'unique emploi nominal répertorié, invariablement illustré par le biais du syntagme nominal *une part de tarte*. Cette répartition confère un caractère déséquilibré aux emplois de *part*, déséquilibre relayé par les dictionnaires et les analyses linguistiques qui s'attardent très largement sur les emplois figés⁵ et inversement très peu sur le partitif sur la base duquel ils sont pourtant construits. C'est entre autres à ce déséquilibre que nous aimerions remédier, en déterminant les propriétés sémantico-référentielles de *part* dans son emploi nominal. Mais, s'il s'agit d'un préalable indispensable à l'analyse des formes figées, il ne s'agit pas pour autant de tomber dans l'excès inverse en ne s'intéressant qu'à *part*

¹ Cf. le volume 59 de la *Bibliothèque de l'Information Grammaticale*.

² Cf. C. Normand (1997).

³ Cf. D. Crévenat-Werner (1996) et (1997).

⁴ Cf. également C. Venerin-Guenez (2006b).

⁵ Nous reprenons la notion de figement telle qu'elle a été décrite par G. Gross (1996).

dans son emploi nominal; nous laisserons dans notre travail une large place aux formes figées avec l'objectif d'identifier les liens entre les différents emplois de *part*. Par ailleurs, nous aimerions montrer que les emplois nominaux de *part* ne s'arrêtent pas à l'exemple canonique *une part de tarte/de gâteau*. Les énoncés suivants donnent un aperçu de l'étendue de l'utilisation de *part*:

Les ministres néerlandais de la Justice et du Logement, Piet Hein Donner et Sybilla Dekker ont reconnu jeudi avoir une **part** de responsabilité dans la défaillance de sécurité qui a conduit à l'incendie du centre de rétention de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol et la mort de 11 personnes (*Le Figaro* du 15.10.2007).

En quatre ans, la **part** de la France dans les exportations mondiales a chuté de cinq points, tandis que les concurrents dits du Nouveau Monde (Etats-Unis, Argentine, Chili, Australie, Afrique du Sud) en gagnaient six (*Le Monde de l'Economie* du 14.12.2004).

N'est-il pas vrai que chaque société a sa **part** de problèmes moraux, souvent sérieux et insolubles ? (*Diogène* 221, 1, 2008)

Ces exemples sont intéressants à plus d'un titre. On notera dans un premier temps, que *part* ne se laisse pas remplacer par *partie* (**Ils ont reconnu avoir une **partie** de responsabilité dans la défaillance de sécurité; *En quatre ans, la **partie** de la France dans les exportations mondiales a chuté de cinq points, *Chaque société a sa **partie** de problèmes*), ni par aucun autre substantif partitif d'ailleurs. Dans le dernier exemple, *part* présente d'ailleurs d'inattendues affinités avec le substantif *lot* (*Chaque société a son **lot** de problèmes*), qui, de par son statut de nom collectif, fonctionne pourtant davantage comme un nom dénotant un tout qu'une partie.

On le voit, *part* n'est pas un partitif comme les autres. L'objet de ce travail sera de déterminer et d'expliquer ses spécificités afin de préciser sa place dans le paradigme des substantifs partitifs. Pour autant, nous nous efforcerons d'éviter l'écueil qui consisterait à analyser *part* uniquement sous l'angle de la partition. Son classement dans la catégorie des substantifs partitifs masque en effet tout un pan de son sémantisme, car *part* trouve également son originalité dans les liens qu'il entretient avec, par exemple, la question de la quantification. L'examen de quelques formes figées nous montrera par ailleurs de fortes affinités avec la notion d'espace, héritage d'une ancienne acception spatiale.

C'est donc un vaste programme qui s'ouvre à nous. Nous nous proposons d'organiser ce travail en six étapes.

Nous commencerons par une revue des descriptions lexicographiques de *part*, animée d'un double objectif: dégager un premier inventaire des emplois figés et non figés de ce mot mais également mettre en évidence, quoique sommairement, quelques aspects de son sémantisme. Nous compléterons cet examen par la présentation des travaux linguistiques qui proposent une analyse sémantique de *part* ou d'une forme figée construite avec *part*, en l'occurrence *d'une part ... d'autre part* et *quelque part*. Ces études sont certes peu nombreuses et l'examen de *part* y est souvent très rapide, mais nous essayerons néanmoins de souligner, s'il y a lieu, les recoupements avec les descriptions lexicographiques.

Bon nombre de formes figées exploitant l'origine sémantique spatiale de *part*, nous proposerons dans un second temps une analyse diachronique. Nous tâcherons de préciser quelle est cette origine spatiale, mais également d'observer comment évolue la relation entre

les deux notions d'espace et de partition dans le sémantisme de *part*. Dans le cadre de cet examen, c'est l'adverbe *autre part* qui attirera tout particulièrement notre attention.

Dans un troisième chapitre, nous proposerons une analyse sémantico-référentielle de *part* dans ses emplois non spatiaux. Au travers d'une étude distributionnelle détaillée, nous essayerons de dégager, mais aussi d'expliquer les contraintes d'emplois – elles sont nombreuses – qui pèsent sur *part* dans son emploi nominal. Par ce biais, nous proposerons une analyse contrastive avec *partie* mais également *portion*, avec lequel, on va le voir, *part* a beaucoup de point communs sémantiques. Ce travail nous conduira également vers l'examen des locutions verbales *prendre part* et *avoir part*.

Le chapitre quatre sera consacré aux emplois spatiaux de *part*. Seront successivement analysés le trio *autre part*, *quelque part*, *nulle part* et les locutions adverbiales et prépositionnelle *de part et d'autre (de)*, *de part en part* et *de toute(s) part(s)*.

Dans le chapitre cinq, nous nous arrêterons plus spécifiquement sur *autre part*. N'ayant fait l'objet d'aucune description, contrairement à *quelque part*, *autre part* est pourtant une forme singulière à plus d'un titre. C'est essentiellement la relation de quasi-synonymie avec l'adverbe *ailleurs* qui a attiré notre attention. D'ailleurs, en français contemporain, c'est massivement *ailleurs* qui est employé pour exprimer l'altérité spatiale. La prédominance de *ailleurs* est telle que nous avons eu grand peine à trouver des exemples pour illustrer l'emploi de *autre part*. La proximité semble si importante qu'il est d'autant plus intéressant d'essayer de l'expliquer.

La locution *d'une part ... d'autre part* fera l'objet de la dernière partie de cette étude. C'est sans aucun doute la forme construite avec *part* qui a suscité le plus d'analyses. Nous nous y intéressons néanmoins, en complément des études antérieures, car il nous semble qu'une facette de son sémantisme reste inexploitée: la question de la partition. *D'une part ... d'autre part* constitue par ailleurs un nouvel exemple de l'association de *autre* avec *part*. L'examen de cette locution sera l'occasion de revenir sur les questions d'altérité exploitées dans le chapitre précédent mais également sur *ailleurs*, car cet adverbe connaît, lui aussi, un emploi qui a glissé vers le domaine de l'organisation textuelle: *d'ailleurs*.

Pour terminer cette présentation, une précision d'ordre méthodologique.

Notre corpus de travail n'est pas clos et nettement délimité mais regroupe à la fois des énoncés issus de la base textuelle *Frantext* et des énoncés de sources diverses et variées que nous avons eu l'occasion de lire ou d'entendre tout au long de cette étude. Il s'agit, entre autres, d'articles de presse, mais nous avons également puisé dans un important fonds de divers documents officiels, provenant de différents ministères mais également du Sénat, de l'Assemblée nationale, de l'ONU ou encore de l'Unesco. Tous ces documents sont mis à disposition par les organismes concernés, en intégralité, sur internet. Nous avons, par ailleurs, enrichi ce corpus par des exemples construits par nos soins.

Chapitre 1.

***Part*, état de la question**

Revue des descriptions lexicographiques et des analyses linguistiques

Introduction

A.Rey & S.Chantreau (1979) indiquent dans leur *Dictionnaire des expressions et des locutions* que *part* a perdu ses emplois libres hormis celui qui signifie *partie d'un ensemble attribuée à quelqu'un ou à quelque chose*. C'est également la position de C.Blanche-Benveniste dans son inventaire des emplois de *part* en français parlé⁶: sur douze emplois identifiés, il n'y en a qu'un seul qui ne soit pas figé, celui défini comme *portion d'une chose divisée*. Ces observations donnent une image relativement appauvrie du sémantisme de *part*. Qu'en est-il vraiment? Nous allons avoir qu'il serait plus adéquat de modérer ces observations. Les descriptions lexicographiques de *part* font en effet état d'un grand nombre d'emplois qui sont encore relativement éloignés d'un quelconque état de figement. Après en avoir présenté un inventaire, nous essayerons de mettre en évidence la manière dont ces ouvrages présentent les nuances de sens entre les différents emplois répertoriés. Nous compléterons cet examen lexicographique par un bilan des diverses analyses linguistiques consacrées à *part*.

1. Du côté des dictionnaires : une richesse sémantique inattendue

Notre premier objectif est de dresser l'état de la description du substantif *part* dans quelques dictionnaires du français. Nous avons construit cette analyse autour des cinq dictionnaires suivants :

- *Le Littré, Dictionnaire de la langue française*, 1872, CD-Rom Texte Intégral, Marsanne, Redon.
- A. Hatzfeld & A. Darmesteter, 1890, *Dictionnaire général de la langue française*, Delagrave, Paris.

⁶ Nous le verrons en détail dans la section suivante (cf. point 2.2.1.)

- P. Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert, Paris, Edition corrigée 1981.
- le *Trésor de la Langue Française informatisé*⁷ proposé par l'ATILF.
- le *Grand Larousse de la Langue Française*⁸, Larousse, 1973.

Chaque dictionnaire propose un certain nombre d'emplois sans qu'il y ait pour autant consensus entre les ouvrages. Mais il y a, au-delà de cette diversité, des éléments récurrents dans chaque définition. C'est sur la base de cette observation que nous allons organiser notre travail. Il ne s'agit donc pas ici de décrire, dictionnaire après dictionnaire, les différentes définitions de *part* mais plutôt d'identifier certains éléments centraux dont la récurrence pourrait être le signe de leur importance. Notre objectif est d'aller au-delà des différences dans les descriptions pour cerner les notions essentielles autour desquelles s'organisent toutes ces définitions. Nous en avons identifié cinq : la notion de partition d'un tout, la notion d'affectation/attribution, la notion de participation, la notion de partage et la notion de lieu. Tous les emplois répertoriés, figés ou non figés, sont décrits, d'une façon ou d'une autre, à l'aide de ces notions. Voyons cela en détail

1.1. *Part*, l'expression de la diversité

Avant de procéder à l'inventaire des emplois de *part* répertoriés par les dictionnaires, nous allons, dans un premier temps, faire le point sur la façon dont chacun organise sa propre définition.

Le *GLLF* regroupe les emplois de *part* dans deux groupes distincts, le premier intitulé "notion de partage ou de participation" et le second intitulé "notion de lieu ou d'origine". Dans le premier groupe, une seconde distinction est faite entre les emplois "sans idée d'attribution ou d'affectation particulière" et ceux "avec idée de répartition ou d'attribution".

Le *TLFi* organise sa définition en opposant le sens "partie de quelque chose" à "partie d'un lieu". Dans la première catégorie d'emplois, on retrouve l'opposition "sans idée de répartition ou d'attribution" *versus* "attribué à quelqu'un ou affectée à quelque chose".

Hatzfeld et Darmesteter présentent la même organisation que le *TLFi*: "partie d'une chose" *versus* "partie d'un lieu".

Le *Robert* classe quant à lui les emplois de *part* dans trois groupes: "ce qui revient à quelqu'un", les emplois "sans idée d'affectation, de distribution, de répartition" et enfin "partie d'un lieu".

Littré est le seul à ne pas classer les emplois de *part* dans différentes catégories.

Si l'organisation de la définition de *part* diffère d'un dictionnaire à l'autre, le métalangage utilisé pour la description de chaque emploi est néanmoins très proche. C'est sur la base de ces similitudes que nous avons identifié quatorze emplois de *part*, en dehors des formes

⁷ Désormais *TLFi*.

⁸ Désormais *GLLF*.

figées. Nous les avons regroupés dans deux tableaux⁹:

- i) le premier tableau regroupe cinq emplois, notés 1° à 5°, tous présentés comme "vieillis" par les dictionnaires.
- ii) le second tableau regroupe neuf emplois, notés 6° à 14°, qui correspondent à l'usage de *part* en français contemporain.

Emplois	Définitions proposées par les dictionnaires	Exemples
1° Communication Renseignement	Communication, renseignement (<i>Littré</i>)	Avant que de partir, il faudra sur le tart De vos heureux succès lui faire quelque part (<i>Littré</i>).
2° Côté/Direction	Direction (<i>TLFi</i>) Côté, direction (<i>GLLF</i>) (<i>Le Robert</i>)	Tirez de cette part ; et vous, tirez de l'autre (<i>GLLF</i>). Les jurés ne savent plus de quelle part est la vérité, de quelle part est le paradoxe et le sophisme (<i>TLFi</i>).
3° Endroit/lieu	Endroit, lieu, région (<i>GLLF</i>) Endroit, lieu (<i>Littré</i>)	On doute en quelle part est le funeste lieu Que réserve aux damnés la justice de Dieu (<i>GLLF</i>).
4° Partie d'un lieu	Partie d'un lieu (<i>Hatzfeld et Darmesteter</i>)	10
5° Affection	Place qu'une personne occupe dans les sentiments d'une autre, amour, affection, quelle lui inspire (<i>GLLF</i>). Portion morale, c'est-à-dire part d'affection, d'amour, etc. (<i>Littré</i>).	Gardez moi toujours un peu de part en vos bonnes grâces (<i>Littré</i>).

Tableau 1

Les emplois de *part* présentés comme "vieillis" par les dictionnaires

⁹ Une présentation sous forme de tableau nous semble la plus adaptée. Les emplois répertoriés par les dictionnaires sont nombreux, ce qui en rend l'énumération assez longue; un tableau permet, partiellement du moins, d'atténuer la longueur de l'énumération tout en proposant une vue d'ensemble.

¹⁰ Le dictionnaire ne propose aucun exemple pour illustrer cet emploi.

Emplois	Définitions proposées par les dictionnaires	Exemples
6° Partie d'un tout sans idée d'attribution	Partie d'un tout considéré sans idée de répartition ou d'attribution particulière (TLFi). Partie d'un tout, d'un ensemble, d'un groupe (sans idée d'affectation, de distribution, de répartition) (Le Robert). Spécialement (en parlant d'une chose non matérielle) Elément qui entre dans la composition d'un tout (Le Robert). Partie d'un tout, d'un ensemble d'êtres ou de choses (GLLF). Partie, portion d'un tout quelconque (Littré). Portion d'une chose divisée, lot (Littré). Partie en général (Hatzfeld et Darmesteter).	Pour causer avec elle une part de la nuit (GLLF,) ¹¹ . Oui, il y avait dans le malheur une part d'abstraction et d'irréalité (TLFi)
7° Partie d'un tout avec idée d'attribution	Portion (d'un tout divisé) attribuée à quelqu'un ou affectée à quelque chose (TLFi). Partie d'un tout ou d'un ensemble divisé qui est attribuée à quelqu'un ou affectée à quelque chose (GLLF). Portion d'une chose qui revient à chacun quand on la divise en plusieurs (Hatzfeld et Darmesteter). Partie attribuée à quelqu'un ou consacrée à tel ou tel emploi dans la distribution, la répartition d'une chose (Le Robert).	Une part de gâteau (Le Robert) Réduire la part de son budget consacré aux loisirs (TLFi)
8° Elément qui revient à quelqu'un	Elément qui revient en propre à quelqu'un dans la répartition d'une chose non mesurable (TLFi). Ce qui revient à quelqu'un dans la répartition d'une chose abstraite (GLLF) Ce qui revient en propre, ce qui échoit de bon ou de mauvais à quelqu'un dans une affaire où il est intéressé (sans l'idée d'un partage réel, d'une distribution volontaire) (Le Robert) Ce qui revient de bon ou de mauvais à quelqu'un dans une chose où il est intéressé (Hatzfeld et Darmesteter).	Part d'héritage (Le Robert) Chacun des cohéritiers peut demander sa part en nature des meubles et immeubles de la succession (le Code Civil cité par le GLLF).
9° Ce que chacun doit donner	En parlant de ce que chacun doit donner (Le Robert). Participation effective de quelqu'un dans une œuvre commune (TLFi). Contribution, concours qu'une personne apporte à une entreprise commune, à une œuvre collective (GLLF). Participation (Littré). Concours apporté à l'exécution de quelque chose (Hatzfeld et Darmesteter).	Il faut que chacun paye sa part (Le Robert). Fournir sa part d'efforts, de travail dans une entreprise collective (TLFi).
10° Fraction/portion d'un patrimoine	Fraction d'un patrimoine revenant à chacun des cohéritiers (TLFi). Portion d'un patrimoine attribuée à un copartageant (GLLF) (Le Robert).	Part d'héritage (Le Robert) Chacun des cohéritiers peut demander sa part en nature des meubles et immeubles de la succession (le Code Civil cité par le GLLF).
11° Partie du capital d'une société	Droits possédés par un associé dans une société (TLFi). En droit commercial, fraction du capital social appartenant à un associé (GLLF). Partie du capital d'une société, qui appartient à l'un des associés et qui lui donne des droits et des obligations déterminés (Le Robert). Se dit des quotités qui reviennent à chaque personne participant à une affaire (Littré).	Dans la SARL, les parts ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social (TLFi).
12° Elément de calcul de l'impôt	Elément de calcul de l'impôt sur le revenu (TLFi).	L'impôt est calculé d'après le système du "quotient familial". Il est fonction du taux applicable à chacune des tranches qui composent le revenu imposable et dont les limites dépendent du nombre de parts correspondant à la situation et aux charges de famille du contribuable (TLFi).
13° Marine	Dans la petite navigation, notamment dans la pêche côtière, être rétribué au prorata de produit de la pêche (TLFi). Qui revient à chacun des membres de l'équipage après une prise (Le Robert).	Naviguer à la part (TLFi, Le Robert).
14° Théâtre	Dans le monde du théâtre, sociétaire rétribué au prorata des recettes ou bénéfices (TLFi). Dans les troupes de comédiens en association, somme proportionnelle accordée sur les recettes ou sur les bénéfices (GLLF). Partie des bénéfices attribuée à un artiste dans une compagnie théâtrale (Le Robert).	Sociétaire à part entière (Le Robert).

Tableau 2 Inventaire des emplois de *part* en français contemporain (d'après les descriptions lexicographiques de *part*).

¹¹ Cet exemple pose d'emblée un problème d'acceptabilité. Il est d'ailleurs qualifié de "classique" par le GLLF qui propose un emploi plus actuel "Elément plus ou moins important d'un tout que l'on considère séparément du reste (en parlant de choses abstraites)": *Dans sa réussite, il y a une part de chance* (cf. infra 1.1.1.)

En conclusion, même si l'on ne tient pas compte des emplois vieillis, les dictionnaires ne présentent pas moins de neuf emplois différents de *part* ce qui atteste, d'une part, de la richesse (ou complexité) sémantique de ce mot et, d'autre part, de sa survie en dehors du figement. Ces descriptions mettent également en lumière le fait qu'une *part* n'est pas seulement une partie d'un tout. Les dictionnaires nous mettent sur la piste d'une diversité sémantique qui tourne autour d'autres notions : l'attribution/affectation à quelqu'un ou quelque chose, la participation, le partage et le lieu viennent s'ajouter à l'idée première de partition. Voyons plus précisément comment les dictionnaires manipulent ces notions pour décrire *part*.

1.1.1. Partition d'un tout

Chaque dictionnaire fait mention d'un ou plusieurs emplois de *part* en rapport avec une opération de partition d'un tout. Une part est :

- une partie d'un tout (*TLFi*)
- une partie d'un tout, d'un ensemble, d'un groupe (*Le Robert*)
- un élément qui entre dans la composition d'un tout (*Le Robert*)
- une partie d'un tout, d'un ensemble d'êtres ou de choses (*GLLF*)
- une partie, portion d'un tout quelconque (*Littré*)
- une portion d'une chose divisée, lot (*Littré*)
- une partie en général (*Hatzfeld et Darmesteter*)

De nombreux synonymes proposés font écho à cette notion de partition d'un tout : *partie, portion, fraction, fragment, division, ...*. Cependant, bien que les dictionnaires présentent cette notion comme centrale, ils n'apportent aucune indication sur la nature du tout en question. Seuls *Le Robert* et le *GLLF* apportent les précisions "en parlant de choses non matérielles, en parlant de choses abstraites". Pourtant, une part est également décrite comme pouvant être une partie d'un lieu, une fraction d'un patrimoine ou bien encore une partie du capital d'une société. Les dictionnaires sont ici plus précis quant au tout soumis à partition, ce qui contraste, certes modérément, avec l'aspect généralisant des premiers emplois cités. L'examen des caractéristiques sémantico-référentielles du tout associé à *part* constituera le point de départ de notre propre description sémantique de ce mot : quel type de tout est sélectionné dans une opération de partition ayant pour résultat une part ?

Un second point retient notre attention. Les dictionnaires apportent des précisions diachroniques quant à l'évolution de certains emplois de *part*. Ainsi, certains emplois, qualifiés de "vieillis", sortent de l'usage (*cf.* tableau 1). Ces aspects diachroniques touchent également l'emploi non vieilli "partie d'un tout considéré sans idée de répartition ou d'attribution particulière". Voici les exemples choisis pour illustrer cet emploi de *part*:

- (1) Après avoir usé ses journées à calculer des conjonctions et des positions d'étoiles, il employait la meilleure **part** de ses nuits à les suivre dans le ciel (Stendhal dans le *TLFi*).
- (2) Pour causer avec elle une **part** de la nuit (*GLLF*).

- (3) Une **part** de mes chiens se sépare de l'autre (Molière cité par le *GLLF*).

Un tel emploi de *part* pose problème en français contemporain¹², ce qui conduit le *GLLF* à le considérer comme vieilli sans prendre en compte des exemples comme :

- (4) Il a perdu une grande **part** de sa fortune (*Le Robert*).
(5) Une immense **part** de la masse humaine (*Le Robert*).

Le *GLLF* propose par contre un emploi plus contemporain: *élément plus ou moins important d'un tout que l'on considère séparément du reste (surtout en parlant de choses abstraites)*. Mais, même si la formulation fait toujours référence à une opération de partition d'un tout, elle n'en est pas pour autant très explicite¹³ même illustrée à l'aide des énoncés suivants :

- (6) Abandonner une **part** de son autorité, de ses prérogatives (*GLLF*).
(7) Dans sa réussite, il y a une **part** de chance (*GLLF*).

On notera surtout ici, la référence faite à des éléments de nature abstraite, ce qui affine légèrement les caractéristiques du tout associé à *part*.

Concernant les aspects partitifs de *part*, nous retiendrons également que les dictionnaires associent la locution *pour une (large, bonne, grande) part* à la problématique de la partition, la présentant souvent aux côtés des emplois ci-dessus.

Au-delà de la partition, les dictionnaires font également appel à d'autres notions pour décrire *part*, par exemple l'affectation ou l'attribution.

1.1.2. Affectation/attribution

Chaque dictionnaire distingue plusieurs emplois de *part* sur le seul critère de l'attribution de la part en question à une tierce personne (*attribution, affectation* pour le *GLLF* ; *répartition, attribution* pour le *TLFi* ; *attribution, répartition, distribution* pour *Le Robert*). Par exemple, le *TLFi* oppose la valeur *Partie d'un tout considéré sans idée de répartition ou d'attribution particulière* à la valeur *Portion (d'un tout divisé) attribuée à quelqu'un ou affectée à quelque chose (TLFi)*. On retrouve cette opposition dans *Le Robert*, le *GLLF* mais aussi chez *Hatzfeld et Darmesteter*. Seul le *Littré* n'en fait pas mention.

Cette notion d'affectation est souvent présentée comme double. Une part est une *portion (d'un tout divisé) attribuée à quelqu'un (cf. (8))* ou bien *affectée à quelque chose (cf. (9)) (TLFi)* :

- (8) Un soir, à table, je m'avisai de mettre à la dérochée une pincée de poivre sur la **part** de tarte à la crème réservée à la vieille Mélanie qui raffolait de sucreries (A.France dans le *TLFi*).
(9) Réduire la **part** de son budget consacré aux loisirs (*TLFi*).

¹² L'emploi de *partie* serait plus approprié ici, nous y reviendrons très largement *infra* (cf. chapitre 3).

¹³ Par exemple, que faut-il comprendre par "séparément du reste"?

Le Robert propose une nuance supplémentaire en distinguant les emplois de *part* avec ou sans idée de partage/de distribution volontaire :

- sans distribution volontaire:

(10) Chacun sur terre a sa **part** de peine (*Le Robert*).

- avec distribution volontaire :

(11) Une **part** de gâteau (*Le Robert*).

Par ailleurs, en rapport avec la notion d'attribution/affectation, chaque dictionnaire présente deux emplois distincts. A l'emploi *Portion (d'un tout divisé) attribuée à quelqu'un ou affectée à quelque chose* (emploi 6°) s'oppose l'emploi *Ce qui revient à quelqu'un dans la répartition d'une chose abstraite* (emploi 7°). Ces emplois sont donc proches mais présentent toutefois des nuances intéressantes. La différence la plus frappante est qu'avec l'emploi 7°, *part* n'est plus défini comme une partie ou une portion d'un tout. On remarque également la présence du verbe *avoir* dans tous les exemples illustrant cet emploi ainsi que la nature abstraite (soulignée par les dictionnaires) du N après *part* :

(12) Chacun a sa **part** de joie et de peine (*TLFi*).

(13) **Avoir** une **part** de responsabilité dans un accident (*GLLF*).

(14) Chacun sur terre a sa **part** de peine (*Le Robert*).

De manière plus générale, sont regroupés autour de la notion d'affectation/attribution un certain nombre d'emplois spécifiques à un domaine professionnel ¹⁴ :

- en droit civil, une part est la fraction d'un patrimoine revenant à chacun des cohéritiers:

(15) **Part** d'héritage (*Le Robert*)

- en droit commercial, une part correspond aux droits possédés par un associé dans une société:

(16) Dans la SARL, les **parts** ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social (*TLFi*).

- en droit fiscal, une part est l'élément de calcul de l'impôt sur le revenu:

(17) L'impôt est calculé d'après le système du "quotient familial". Il est fonction du taux applicable à chacune des tranches qui composent le revenu imposable et dont les limites dépendent du nombre de **parts** correspondant à la situation et aux charges de famille du contribuable (*TLFi*).

- en marine, une part correspond à ce qui revient à chacun des membres de l'équipage après une prise (*Le Robert*):

(18) Naviguer à la **part** (*TLFi, Le Robert*)

- dans le domaine du théâtre, une part correspond à la partie des bénéfices attribuée à un artiste dans une compagnie théâtrale (*Le Robert*):

(19) Sociétaire à **part** entière (*Le Robert*)

C'est également à ce type d'emploi que *Le Robert*, le *GLLF* et le *TLFi* associent la forme

¹⁴ Ainsi qu'un certain nombre de locutions : *la part du lion, la part du pauvre, la part à Dieu, ne pas jeter sa part aux chiens*.

figée à *part entière*. Par exemple, *français à part entière* signifie "jouir de tous les avantages et de tous les droits attachés à la qualité de Français" (*Le Robert*). A ce propos, le *TLFi* propose la dichotomie *en parlant d'une personne* versus *en parlant d'une chose*.

1.1.3. Participation

Nous venons de voir que certaines descriptions de *part* font allusion à *quelqu'un*. Avec la notion d'affectation ce *quelqu'un* est conceptualisé comme un destinataire auquel une part (de gâteau, d'héritage, ...) est attribuée. Avec l'idée d'affectation à *quelque chose*, l'idée reste la même : le *quelqu'un* ou le *quelque chose* sont perçus comme des destinataires et la relation avec *part* est orientée de la part vers ces entités.

Nous allons voir qu'avec la notion de participation, mention est toujours faite à un élément de ce type mais cette fois-ci il est exclusivement humain (un *quelqu'un* et non plus un *quelqu'un* ou un *quelque chose*). L'orientation de la relation avec *part* est inversée : alors que l'on reçoit une part de gâteau, une part d'héritage, on paye sa part de l'addition et on fournit sa part d'efforts.

Chaque dictionnaire présente un emploi qui mentionne cette notion de participation :

- en parlant de ce que chacun doit donner (*Le Robert*).
- participation effective de quelqu'un dans une œuvre commune (*TLFi*).
- contribution, concours qu'une personne apporte à une entreprise commune, à une œuvre collective (*GLLF*).
- participation (*Littré*).
- concours apporté à l'exécution de quelque chose (*Hatzfeld et Darmesteter*).

Voici deux exemples:

(20) Il faut que chacun paye sa **part** (*Le Robert*).

(21) Fournir sa **part** d'efforts, de travail dans une entreprise collective (*TLFi*)¹⁵.

Deux locutions sont définies à travers cette notion :

- *prendre part à* signifie "participer personnellement à quelque chose, y jouer un rôle actif ; éprouver les mêmes sentiments qu'une autre personne, être de cœur avec elle ; prendre intérêt à quelque chose" (*GLLF*).

- *avoir part à quelque chose* signifie "recevoir une part de quelque chose, participer à quelque avantage ; être concerné par quelque chose, y participer ou y être impliqué moralement ; contribuer, participer activement à quelque chose" (*GLLF*). Le *TLFi* précise que le sujet est exclusivement une personne.

¹⁵ On peut remarquer la présence du possessif dans les exemples.

1.1.4. Partage

Cette notion n'est sous-jacente que dans la description de certains emplois et de certaines locutions :

- la locution *faire la part* signifie "assigner, attribuer en partage" (*Le Robert*)¹⁶.
- la locution *faire part de quelque chose à quelqu'un* est définie comme "donner une part de quelque chose à quelqu'un, l'y faire participer (classique), faire partager à d'autres la connaissance de quelque chose, leur en donner communication, les en informer" (*GLLF*). Les dictionnaires mentionnent également la forme nominale *un faire-part*.
- la part d'un héritier est définie par le *GLLF* comme la portion d'un patrimoine attribuée à un *copartageant*.
- le *TLFi* donne comme synonyme de *prendre part* à le verbe *partager*.

1.1.5. Lieu

Concernant la notion de lieu, c'est tout d'abord à des emplois non figés que nous renvoyons les dictionnaires. Ils sont certes vieillissés ou classiques mais tiennent leur importance dans le fait qu'ils fournissent un point de départ à l'évolution diachronique de certaines formes.

Le *GLLF* distingue les deux emplois *Endroit, lieu, région* et *Côté, direction*, le premier étant qualifié de *vieux* et le second de *classique*. Il est le seul avec *Littré* à proposer le sens *Endroit, lieu, région* :

- (22) On doute en quelle **part** est le funeste lieu/Que réserve aux damnés la justice de Dieu (Malherbe cité par le *GLLF*).

Le Robert et le *TLFi* ne font mention que du sens *côté, direction* :

- (23) Les jurés ne savent plus de quelle **part** est la vérité, de quelle part est le paradoxe et le sophisme (*TLFi*).

Dans ces deux emplois non figés, *part* est défini de manière générale comme une partie d'un lieu. C'est d'ailleurs à ces emplois locatifs de *part* que sont associées un grand nombre de locutions. Leur description est organisée de manière identique dans chaque dictionnaire en étant invariablement classées en trois groupes distincts.

Un premier groupe est composé de trois locutions adverbiales construites avec les adjectifs indéfinis *autre, nulle* et *quelque* :

- *autre part*

¹⁶ Cette locution peut prendre des formes diverses : *faire la part belle à quelqu'un* ("Accorder un gros avantage, plus qu'il n'aurait à prétendre, une grande liberté d'action" (*Le Robert*) (*GLLF*)), *faire la part de* ("Faire entrer en ligne de compte dans une estimation, dans une prévision" (*Le Robert*)), *faire la part de quelqu'un* ("Déterminer ce qui doit lui revenir de droit dans une répartition, une distribution" (*GLLF*)), *faire la part de quelque chose* ("En tenir compte dans une appréciation" (*GLLF*)), *faire sa part à quelque chose* ("Lui reconnaître certains droits, un domaine délimité" (*Le Robert*)), *faire la part du feu, faire la part du diable, faire la part des choses*.

- Dans un autre lieu (*Le Robert*)
- Dans un autre lieu, un autre endroit, ailleurs (*GLLF*)
- *nulle part*
 - En aucun lieu (*Le Robert*) (*GLLF*)
- *quelque part*
 - En un lieu indéterminé, qu'on ne veut pas ou qu'on ne peut pas désigner avec précision (*Le Robert*) (*GLLF*)

Un second groupe est constitué d'un nombre important de locutions diverses:

- *d'autre part*
 - Servant à introduire une phrase, un membre de phrase, un mot qu'on ajoute ou qu'on oppose à ce qui précède (*Le Robert*)
 - Employé seul, sert à marquer une forte articulation d'un raisonnement (*GLLF*)
- *de part en part*
 - D'un côté à l'autre, tout à travers (*Littré*)
 - D'un côté à l'autre, d'une face à l'autre (*Le Robert*)
 - En traversant d'un côté à l'autre (*GLLF*)
- *de part et d'autre/d'une part et de l'autre*
 - D'un côté et de l'autre, des deux côtés (*Le Robert*) (*GLLF*)
 - D'un côté comme de l'autre, dans un groupe comme dans le groupe adverse, marque la réciprocité (*GLLF*)
- *d'une part ... d'autre part/de l'autre*
 - Employé pour mettre en parallèle, pour opposer deux idées ou deux faits, deux aspects d'un objet (*Le Robert*)
 - S'emploie pour marquer une opposition entre deux idées, deux parties d'une analyse ou d'un développement (*GLLF*)
 - Dans les textes juridiques servent à désigner les parties en présence. (*GLLF*)
- *de toute(s) part(s)*
 - De tous les côtés (*Le Robert*)
 - De tout côté, de tous les côtés (*GLLF*)
- *prendre en bonne, mauvaise part*
 - Interpréter en bien, en mal une parole, un geste, ... y voir une intention favorable, défavorable ; donner à un mot un sens favorable, péjoratif ; prendre du bon côté. (*Le Robert*)
 - Trouver bon, mauvais quelque chose, l'interpréter en bien ou en mal (*GLLF*)
- *pour ma, ta, sa ... part*
 - En ce qui me concerne, quant à moi (*Le Robert*)¹⁷
 - En ce qui me touche, le touche, quant à moi, quant à lui ... (*GLLF*)
- *de la part de quelqu'un*
 - Se dit de la personne de qui vient quelque chose (*Littré*)
 - Du côté de (*Le Robert*)
 - Pour indiquer la personne qui est à l'origine d'un ordre, d'une démarche (*Le Robert*)
 - Indique la personne de qui provient ou émane quelque chose, au nom de qui est faite une démarche (*GLLF*)

Dans un troisième temps, la locution *à part* fait toujours l'objet d'un traitement particulier.

¹⁷ *Le Robert* ne définit pas cette locution avec la notion de lieu mais préfère la décrire conjointement aux locutions *prendre part*, *avoir part* à et *faire part*.

Les dictionnaires différencient les emplois adverbiaux des emplois prépositionnels:

- emploi adverbial:

Séparément (*Littré*)

En séparant d'un groupe, d'un ensemble, en mettant à l'écart (*Le Robert*)

Séparément, à l'écart des autres éléments qui composent un ensemble ou un groupe (*GLLF*)

En particulier (seul à seul) (*GLLF*)

- emploi prépositionnel:

Excepté (*Littré*) (*Le Robert*)

A l'exception de, hormis (*GLLF*)

A *part* peut aussi être joint à un substantif, dans son contexte droit, en fonction d'adjectif, et signifie "qui est séparé distinct d'autre chose ; qui est différent des autres personnes ou des autres choses composant un ensemble, qui présente un ou des caractères particuliers" (*GLLF*). Les dictionnaires répertorient également la forme à *part* + pronom personnel (*à part moi, toi, ..*) et la forme à *part que* :

(24) Oui, les vacances ont été bonnes, à **part qu'**il a plu une bonne moitié du temps (*GLLF*).

Synonyme d'*en aparté*, à *part* peut également être une indication scénique "indiquant que le personnage parle seul avec lui-même, devant d'autres personnages qui ne sont pas censés l'entendre" (*Le Robert*).

On constate que c'est majoritairement sous la forme d'expressions figées que se manifeste l'aspect locatif du sémantisme de *part*. Nous retiendrons également l'hétérogénéité des locutions traitées dans la partie spatiale des définitions de *part*: si certaines connaissent incontestablement des emplois spatiaux (le trio *autre part, quelque part, nulle part* mais également *de part en part, de toutes parts* ou *de part et d'autre*), pour d'autres locutions comme *pour ma part* ou *de la part de* l'aspect spatial est nettement moins saillant¹⁸.

Nous allons à présent nous intéresser à un autre aspect des définitions lexicographiques de *part*: la synonymie avec *partie* et *portion*.

1.2. *Part, partie, portion* : circularité dans la description

Part, partie et *portion* sont souvent considérés comme synonymes les uns des autres et très souvent en concurrence : chaque définition de *part, partie* ou *portion* réfère systématiquement au moins une fois à l'un des trois autres termes de ce trio. Malgré cette circularité et le flou lexical qui en découle, que conclure sur le sens de *part, partie* et *portion* ? C'est à cette question que nous allons tenter de répondre à présent. Que nous apprennent les dictionnaires sur les différences de sens entre *part, partie* et *portion* ? Commençons par répertorier les emplois de *partie* et *portion* qu'ils proposent.

¹⁸ Le classement de *pour ma part, de la part de* dans les emplois spatiaux de *part* a ici des explications diachroniques: *de la part de* signifiait *du côté de*.

1.2.1. Descriptions lexicographiques de *portion*

Nous avons identifié sept emplois attribués à *portion* dans ses descriptions lexicographiques. Si les dictionnaires proposent des exemples pour illustrer les emplois en question, nous les soumettons à un test de substitution avec *part*, ce qui permet de nous renseigner sur l'étendue des rapports sémantiques entre *part* et *portion*.

Emplois		Exemples	Substitution avec <i>part</i>
1°	Quantité, part de nourriture destinée à une personne (<i>TLFi, GLLF, Le Robert, Littré</i>).	Portion de choucroute, de fromage, de gâteau (<i>TLFi</i>).	Oui
2°	Part, partie d'argent, de bien ou de terres destinée à quelqu'un (<i>TLFi, Le Robert</i>).	Portion des bénéfices, d'un capital, d'un impôt, des récoltes (<i>TLFi</i>).	Oui
3°	Part qui revient à quelqu'un dans une distribution (<i>Hatzfeld et Darmesteter</i>).	19	-
4°	Partie d'un tout divisé (sans idée de destinataire) (<i>GLLF</i>).	Une portion de toit, tombant dans la cour, faillit tuer un homme (<i>GLLF</i>).	Non
5°	Élément, partie d'un tout, d'un ensemble homogène (sans idée d'un destinataire) (<i>Le Robert, TLFi</i>).	La portion éclairée de la lune (<i>Le Robert</i>).	Non
6°	Partie isolée d'un tout, et considérée isolément (<i>Littré</i>).	Portion de maison à louer, portion de cercle (<i>Littré</i>).	Non
7°	Part de chaque homme dans les dispensations de la Providence ²⁰ (<i>Littré</i>).	Le Dieu des chrétiens ne consiste pas seulement en un dieu qui exerce sa providence sur la vie et sur les biens des hommes pour donner une heureuse suite d'années à ceux qui l'adorent ; c'est la portion des juifs (Pascal cité par <i>Littré</i>).	Oui

Tableau 3
Descriptions lexicographiques de *portion*

S'ajoutent à cette liste, deux emplois figés: le substantif *demi-portion*²¹ et l'expression *portion congrue*²².

1.2.2. Descriptions lexicographiques de *partie*

Les valeurs attribuées à *partie* sont beaucoup plus nombreuses. Au total, nous en avons identifié trente deux, regroupées dans le tableau suivant (*cf.* tableau 4). Comme pour *portion*, nous avons vérifié si les exemples proposés peuvent faire l'objet d'une substitution entre *partie* et *part*.

¹⁹ Les dictionnaires ne proposent aucun exemple pour illustrer cet emploi.

²⁰ *Littré* est le seul à proposer cet emploi de *portion*. Il s'agit sans doute d'un emploi vieilli, nous n'en avons retrouvé aucune trace dans ses emplois contemporains.

²¹ "Une personne négligeable (par la taille, l'importance)" (*Le Robert*).

²² Seul *Littré* en fait un emploi particulier. Les autres dictionnaires l'associent à l'emploi "part d'argent destinée à quelqu'un".

Emplois		Exemples	Permutation avec <i>part</i>
1	Élément constitutif ou portion d'un tout, considéré(e) dans ses rapports avec ce tout (TLFi). ²³	Des chagrins dont il nous cache une partie (TLFi). La partie boisée du vallon (GLLF). La première partie d'une aventure, d'un trajet (TLFi).	Oui Non Non
2	Une certaine quantité, un certain nombre de (GLLF) (<i>Le Robert</i>) ²⁴	Une partie des récoltes (TLFi). Passer la majeure partie de son temps à rêvasser (GLLF).	Oui ?
3	Dans le commerce, quantité plus ou moins grande de marchandise à vendre (Littré) ²⁵	Vendre, placer, acheter une grosse partie de café, de cacao, de drap, de mousseline (TLFi).	Non
4	Terme de philosophie. Les petites parties, les atomes (Littré) (TLFi) ²⁶	Il parle des petites parties avec cet évêque qui est cartésien (Littré).	Non
5	Résultat d'une division, plus petit que le tout sans être plus simple ²⁷	Décomposer une chose dans ses parties ; juger du tout par la partie ; prendre la partie pour le tout (TLFi).	Non
6	En mathématiques, <i>partie d'un ensemble</i> . Ensemble formé avec des éléments du premier.	Un ensemble E est une partie d'ensemble F si E est inclus dans F (...), si tout élément de E est élément de F (TLFi).	Non
7	En grammaire, <i>parties du discours</i> . Chacune des catégories de mots qui constituent le lexique total de la langue	28	Non
8	En musique: élément d'une œuvre musicale pouvant être isolé du fait de ses caractères propres et constituant une division de l'ensemble ²⁹	Les trois parties d'une sonate (TLFi).	Non
9	En musique: chacune des lignes mélodiques suivie par une voix humaine ou un groupe de voix, un instrument ou un groupe d'instruments à l'unisson, et concourant à un ensemble harmonique.	La symphonie est ut mineur de Saint-Saëns comporte une partie d'orgue et une partie de piano à quatre mains.	Non

²³ Le TLFi propose ici une subdivision intéressante en distinguant la nature du tout dont est issu la partie: le tout est un lieu, un espace; le tout est un groupe humain, une société; le tout est un développement.

²⁴ Le TLFi considère que l'expression *une partie de* est une locution prépositionnelle et l'intègre sous son premier emploi "Élément constitutif ou portion d'un tout", tout en lui donnant la même définition que le GLLF et le Robert.

²⁵ Cet emploi de *partie* semble ne plus avoir cours de nos jours. L'exemple du TLFi date de 1845.

²⁶ Le TLFi n'apporte aucun exemple mais précise que ce terme se trouve dans les dictionnaires du XIX et du XX^{ème} siècle. *Le Robert* intègre cet emploi de *partie* sous "Élément d'un tout, envisagé dans ses rapports avec la totalité qui le comprend" et l'associe au sens "Résultat d'une division" que le TLFi traite à part (voir ci-après).

²⁷ Comme dit ci-dessus *le Robert* mentionne cet emploi de *partie* sous une autre valeur mais apporte cependant des précisions intéressantes : dans la terminologie spécifique à la logique philosophique, il faut distinguer *partie* et *élément* : *partie* désigne ce qui est plus petit que le tout alors que *élément* désigne ce qui est plus simple. La partie est le résultat d'une division, l'élément est le résultat d'une analyse et n'est donc pas aussi complexe.

²⁸ Comme pour *portion*, on ne dispose pas toujours d'exemples.

²⁹ *Le Robert* mentionne cet usage de *partie* à l'intérieur de l'emploi "partie d'une œuvre".

10	Une somme d'argent qui est due ³⁰	C'est une petite consolation que la Providence donne aux pauvres, dont nous sommes l'exemple quand nous allons ramasser de petites parties égarées (<i>Littré</i>).	Non
11	Facture, article d'un compte ³¹	Mon oncle le procureur prie aussi de lui faire vérifier une petite partie , qui n'est que de neuf livres (<i>GLLF</i>).	Non
12	Tenue des livres en partie	-	-
13	En marine, côté d'où souffle le vent	Les vents sont de la partie ouest (<i>GLLF</i>).	Non
14	Terme de marqueterie	Première partie , marqueterie à fond d'écaille et décor de cuivre. Deuxième partie , marqueterie à fond de cuivre et décor d'écaille (<i>GLLF</i>).	Non
15	Chacun des éléments successifs d'une œuvre formant un tout en lui-même ; subdivision logique d'un (fragment d') ouvrage, littéraire, audio-visuel. (<i>TLFi</i>)	Discours, dissertation, exposé, homélie, plan, roman en trois parties (<i>TLFi</i>).	Non
16	Portion du corps ³²	Il avait le nez de travers, il avait la partie gauche de la figure plus petite que la partie droite (<i>TLFi</i>).	Non
17	Qualité naturelle ou acquise, talent ³³	La science des détails est une partie essentielle au bon gouvernement (<i>Le Robert</i>).	Non
18	En langage scolastique, certaines divisions de l'âme ³⁴	Partie animale, brutale, concupiscible, irascible, instinctive de l'homme (<i>TLFi</i>).	Non
19	Activité ou profession spécialisée, domaine qu'une personne connaît bien, où elle est à l'aise, terrain de prédilection	Dans sa partie , il est imbattable (<i>Le Robert</i>).	Non
20	Partie secrète, bureau d'état-major d'une armée où se traitent les détails de l'espionnage	-	-
21	Parties casuelles : Droits et revenus éventuels perçus au profit de l'Etat (<i>Littré</i>) (<i>TLFi</i>)	-	-

³⁰ Le *Littré* précise bien que cet emploi de *partie* est "vieilli en ce sens".

³¹ Le *GLLF* qualifie cet emploi de "classique". *Le Robert* précise que l'emploi "article d'un compte" date du XIII^{ème} alors que les expressions *comptabilité en partie double*, *en partie simple* datent du XVII^{ème}. Au pluriel, le *Littré* et *Le Robert* précisent que *les parties* renvoient au mémoire où sont énumérés les articles faits, fournis, vendus. *Le Robert* intègre ici l'emploi "quantité de marchandise" que le *Littré* et le *TLFi* mentionnent sous un emploi spécifique (*cf.* emploi 3) ainsi que l'emploi "somme d'argent" qu'ils empruntent au *Littré* mais dont ils ne font pas un emploi particulier (*cf.* emploi 10).

³² *Le Robert* précise que cet emploi date du XVI^{ème} où cet usage de *partie* n'était que descriptif. Ce n'est que par extension que l'on parle des parties du corps humain.

³³ Cet emploi de *partie* est vieilli. Explication du *Littré* : on a de l'esprit, une sorte de talent mais on ne les a pas tous d'où l'emploi de *partie*. Cet emploi de *partie* renvoie au mot anglais *parts*.

³⁴ Pour le *Robert*, il s'agit d'une extension de l'emploi "partie constitutive d'un être vivant". Le *TLFi* ne parle pas d'extension mais le regroupe avec l'emploi "élément constitutif d'un organisme vivant" sous l'appellation "le tout est un être vivant".

22	En termes de jeu ou de sport, ensemble de coups qu'il faut jouer, ou de points qu'il faut avoir pour qu'un des joueurs ou une des équipes ait gagné ou perdu (<i>GLLF</i>)	Partie de dés, de dominos, de billes (<i>TLFi</i>).	Non
23	Projet formé entre plusieurs personnes pour quelque affaire, pour quelque entreprise (<i>Littré</i>) ³⁵	Si cette partie est rompue, j'irais chez Mme de Chaulnes (<i>GLLF</i>).	Non
24	Entente frauduleuse, complot	On avait fait une partie pour le perdre (<i>GLLF</i>).	Non
25	Ensemble de moyens dont dispose chaque adversaire	La partie n'est pas égale (<i>GLLF</i>).	Non
26	Divertissement concerté à plusieurs	Partie de chasse, de pêche (<i>TLFi</i>).	Non
27	Combat, lutte ; entreprise délicate ou dont l'enjeu est important ³⁶	La partie est serrée, la partie est inégale (<i>TLFi</i>).	Non
28	Chacune des personnes physiques ou morales, engagée dans un acte juridique, un contrat, une convention ; personne engagée dans un procès	Les parties intéressées, en présence ; la partie adverse, partie civile (<i>TLFi</i>).	Non
29	Adversaire	Parties belligérantes (<i>TLFi</i>).	Non
30	Au pluriel, les personnes qui contractent ensemble	Toutes les parties intéressées sont d'accord (<i>Littré</i>).	Non
31	Agent, acteur	Notre religion, à nous, c'est notre histoire ... nous sommes parties dans les scènes que le pinceau nous étale (<i>Littré</i>).	Non
32	Abréviation de surprise-partie	-	-

Tableau 4
Les descriptions lexicographiques de *partie*

³⁵ Cet emploi est vieilli.

³⁶ Ressemble à l'emploi "ensemble de moyens dont dispose chaque adversaire" proposée par le *GLLF* (cf. emploi 25).

A cette liste déjà longue, s'ajoute un nombre important d'expressions figées construites avec *partie*. Nous les mentionnons ici, au risque d'appesantir une énumération déjà lourde, car nous procéderons plus tard à certains recoupements avec les emplois de *part*:

- *faire partie de*: "constituer un des éléments de l'ensemble que représente cette chose" (*GLLF*).
- *en partie, pour partie*: "pour une part seulement" (*GLLF*) (*TLFi*)
- *partie ... partie*: "pour une part ... pour une autre part" (*GLLF*)³⁷
- *en partie ... en partie*: "par moitié, partiellement" (*TLFi*)
- *en grande/majeure partie*: "dans une grande mesure" (*GLLF*)
- *une partie de*: "une certaine quantité de, un certain nombre de" (*TLFi*)
- *tout ou partie de*: "le tout ou une portion de" (*TLFi*)
- *être partie prenante*: "participer activement à une entreprise, un projet" (*TLFi*)
- *se rendre partie*: "entrer en procès" (*TLFi*)
- *être juge et partie*
- *prendre quelqu'un à partie*: "intenter un procès à quelqu'un; imputer à quelqu'un le mal qui est arrivé; s'en prendre violemment à quelqu'un, l'attaquer" (*TLFi*).
- *avoir affaire à forte partie*
- *lier partie avec quelqu'un / avoir partie liée avec quelqu'un*
- *ce n'est que partie remise*
- *être, se mettre de la partie*: "participer à un divertissement, à une partie de plaisir ou à une entreprise délicate" (*TLFi*).
- *ce n'est pas une partie de plaisir*
- *abandonner la partie*
- *avoir la partie belle*

Si ces deux inventaires illustrent la grande diversité des emplois de *partie*, ils nous indiquent également que les liens avec *part* ne sont pas aussi larges qu'il n'y paraît: parmi les emplois figés seuls *en partie* et le couple *en partie ... en partie* présentent des liens apparents avec *part*. Ce qui est plus surprenant, c'est que, parmi les emplois non-figés de *partie*, rares sont les exemples qui se soumettent avec succès à une substitution avec *part*: seuls les exemples associés aux deux premiers emplois répertoriés (*élément constitutif ou portion d'un tout, considéré(e) dans ses rapports avec ce tout et un certain nombre, une certaine quantité de*) ouvrent la possibilité d'une substitution, néanmoins partielle, avec *part*.

1.2.3. Bilan

Certains points communs entre *partie*, *portion* et *part* attirent immédiatement notre attention.

Dans chaque dictionnaire, *part*, *partie* et *portion* sont tous les trois, à un moment ou à un autre, mis en relation avec une opération de partition : une *part* est une *partie*, *portion d'un tout quelconque* (*Littré*) ; une *partie* est une *portion d'un tout* (*Littré*), une *portion* est une *partie d'un tout divisé* (*GLLF*). Néanmoins, il s'agit du seul véritable point commun dans la description de ces mots. Les autres régularités que nous avons constatées ne concernent

³⁷ Le *GLLF* note cet emploi de *partie* comme "vieilli".

que deux éléments de ce trio.

Tout comme *part*, chaque dictionnaire présente un ou plusieurs emplois de *portion* où l'on retrouve la même idée de destination à une tierce personne : une portion est *destinée*, *dévolue*, *assignée* ou *revient* à quelqu'un. Cette ressemblance est d'autant plus flagrante que les dictionnaires insistent pareillement sur l'opposition entre les emplois de *portion* où figurent cette idée de destination et les emplois où elle ne figure pas (*cf.* la définition du *GLLF* qui précise qu'une portion peut être une partie d'un tout sans idée de destinataire). Cependant, à l'inverse de *part*, une portion, bien qu'elle puisse être attribuée à quelqu'un, n'est jamais décrite comme pouvant être attribuée à quelque chose : c'est un emploi qu'elle ne semble pas pouvoir remplir. *Partie* est le seul qui ne présente dans aucune des valeurs répertoriées la référence à une opération de distribution, d'affectation à quelqu'un ou à quelque chose.

Concernant la nature du tout dans l'opération de partition évoquée, c'est la description de *part* qui est la moins précise. Celles de *partie* et *portion* nous présentent quel tout peut leur être associé :

- pour *partie* : une entité concrète (en particulier une étendue, une chose ayant un développement spatial), une entité abstraite (en particulier une durée), une personne ou un aspect de la personnalité, un ensemble de personnes.
- pour *portion* : une entité concrète ou abstraite, une personne physique ou morale, un groupe humain ou une société, un développement, un lieu ou un espace.

Les descriptions de *portion* précisent quelle peut être la composition d'une portion et insistent tout particulièrement sur la nourriture ("une quantité d'un mets destinée à une personne" *TLFi*) et sur l'argent ("partie d'argent, de bien qui revient à quelqu'un" *TLFi*). Autre spécificité de *portion*, l'allusion des dictionnaires à une idée d'homogénéité du tout: d'après *Le Robert* et le *TLFi*, une portion est "un élément, une partie d'un tout, d'un ensemble homogène (sans idée d'un destinataire)". *Le Robert* précise que "portion ne peut, comme partie, désigner des éléments de nature particulière et ne se dit généralement pas d'éléments dispersés". *Littré* préfère mettre l'accent sur le caractère isolé de *portion* : une portion est "une partie isolée d'un tout et considérée isolément". Or, ni la notion d'homogénéité, ni celle d'isolement, ne sont employées dans les descriptions de *part* ou de *partie*.

Un autre élément rapproche *partie* et *portion* : la référence à la notion de quantité. Il n'en est jamais fait mention dans les descriptions de *part*, tous dictionnaires confondus.

Dans quelle mesure est-il possible d'effectuer des rapprochements entre ces trois mots ? On croit pouvoir rapprocher *part* et *portion* quand ces derniers sont décrits comme étant tous deux destinés à quelqu'un ou à quelque chose mais ce rapprochement se trouve remis en question par la notion de quantité qui crée un lien entre *portion* et *partie*, tout en excluant *part*. Ce trio est donc tout à fait particulier. Chaque terme se rapproche tantôt de l'un, tantôt de l'autre et semble ainsi tenir une place spécifique dans ce micro-système de mots exprimant la partition. Donc, même si toutes ces définitions montrent une apparente circularité, elles nous proposent néanmoins de nombreuses et précieuses pistes de travail qui nous permettront d'orienter et d'affiner notre propre description de *part*.

1.3. Pour conclure cet examen lexicographique

A.Rey et S.Chantreau (1979) parlent de *sort particulier* à propos de *part*, et il est vrai que ses emplois figés sont plus nombreux que ses emplois non figés³⁸. Pour autant, les définitions lexicographiques de *part* ne se limitent pas à la description d'un seul emploi. Elles reflètent au contraire une réelle variété sémantique de ce mot aussi bien dans la quantité des emplois répertoriés que dans les notions convoquées pour tenter de les décrire.

Les descriptions lexicographiques de *part*, *partie* et *portion* montrent une importante circularité, qu'il est cependant possible de dépasser: on constate en effet que les possibilités de substitutions sont limitées. Certains emplois semblent d'ailleurs spécifiques à chacun des membres de ce trio. On note ainsi des exemples pour lesquels *part*, *partie* et *portion* ne se laissent pas remplacer les uns par les autres:

- (25) Mais il faut l'admettre, dans une élection, il y a toujours une **part** de loterie.
* Mais il faut l'admettre, dans une élection il y a toujours une **partie** de loterie.
* Mais il faut l'admettre, dans une élection il y a toujours une **portion** de loterie.
- (26) Dans la **portion** d'univers qu'est notre planète [...] (Bergson 1932 dans *Frantext*).
* Dans la **partie** d'univers qu'est notre planète [...]
* Dans la **part** d'univers qu'est notre planète [...]
- (27) Une **partie** de la neige a fondu.
* Une **portion** de la neige a fondu.
* Une **part** de la neige a fondu.

Dans ce cas, quelles sont les modalités de la partition propres à *part*? Sont-elles les mêmes pour *part*, *partie* et *portion*? Ces questions orienteront notre propre description de *part*. Mais auparavant, examinons les analyses linguistiques consacrées à *part*.

2. Examen des travaux consacrés à *part*

Le substantif *part* n'a que modérément retenu l'attention des linguistes. Deux raisons au moins peuvent expliquer ce manque d'intérêt. *Part* souffre tout d'abord de sa concurrence avec *partie*. *Part* est ensuite victime, si l'on peut dire, de son succès dans la construction d'un nombre important de formes figées qui ont plus intéressé les linguistes que les

³⁸ Certaines locutions ne présentent pourtant pas un figement total :
J'avais une grande **part** aux affaires de l'Etat (Chandernagor 1981 dans *Frantext*).
Tout change dans la **part** que nous prenons au spectacle de la mer (Gracq 1992 dans *Frantext*).

emplois non-figés. Seules D. Crévenat-Werner & M. Biermann-Fischer (1995) examinent les spécificités de *part* non-figé, dans le cadre d'une confrontation avec *partie* mais également avec d'autres substantifs partitifs tels *portion*, *bout*, *morceau* ou encore *tranche*³⁹. Concernant les formes figées, seules les deux locutions adverbiales *quelque part* et *d'une part ... d'autre part* ont fait l'objet de travaux spécifiques⁴⁰. *Quelque part* a suscité l'intérêt essentiellement à cause de l'émergence d'un nouvel emploi non spatial. Nous ferons le point sur une série d'articles sur le sujet, série entamée par C. Blanche-Benveniste (2001). L'auteur procède à un inventaire des emplois de *part* en français parlé avant de s'attacher à l'examen des deux formes figées *quelque part* et à *part*. Elle complétera l'analyse de *quelque part* dans un second article (2003) consacré au système adverbial construit sur la base de *quelque* (*quelque part*, *quelque chose*, *quelquefois*, *quelqu'un*). G. Kleiber & F. Gerhard-Krait (2006) viennent clore cette série en revenant exclusivement sur les emplois non spatiaux de *quelque part*. La seconde forme figée à avoir attiré l'attention des linguistes est la locution *d'une part ... d'autre part*⁴¹. B. Combettes (1998) s'y intéresse dans une perspective diachronique, en décrivant les emplois de la locution en moyen-français. P. Péroz (1998) examine quant à lui les emplois contemporains de la locution. Voyons cela en détail.

2.1. D. Crévenat & M. Biermann-Fisher (1995)

D. Crévenat & M. Biermann-Fisher (1995) se penchent sur deux points qui nous intéressent tout particulièrement: la description et l'explication d'une importante contrainte d'emploi qui touche *partie* et une confrontation de différents substantifs partitifs dont *part*, *partie* et *portion*.

2.1.1. *Partie* et les substantifs massifs concrets

D. Crévenat-Werner & M. Biermann-Fischer (1995) s'interrogent sur l'importante contrainte qui touche *partie* quand ce dernier est employé avec des substantifs massifs concrets (par exemple *vin* ou *pain*) dans les constructions du type *x est une partie de Y*, alors que dans un contexte identique, l'emploi des substantifs *verre* ou *tranche* ne pose pas

³⁹ Concernant *tranche*, nous renvoyons aux deux articles de D. Crévenat-Werner (1996) et (1997) qui y sont exclusivement consacrés.

⁴⁰ On notera également l'intérêt porté par G. Kleiber (2005b) à *à part* dans le cadre d'une étude sur les constructions exceptives.

⁴¹ Notre choix se porte ici sur les deux travaux qui s'accompagnent d'une analyse sémantico-référentielle de *part*. Nous proposerons dans le chapitre 6 un état des lieux plus complet avec, entre autres, les travaux de G. Turco & D. Coltier (1988) qui traitent très largement de cette locution mais sans s'attarder spécifiquement sur *part*.

problème :

- (28) * Un verre de vin est une **partie** de vin (*op.cit.*:107).
Je bois un **verre** de vin (*op.cit.*: 107).
- (29) * Une tranche de pain est une **partie** de pain (*op.cit.*:107).
Je prends une **tranche** de pain (*op.cit.*: 107).

Cette contrainte est d'ailleurs double. Que la partie soit représentée par un syntagme nominal composé d'un déterminant et du substantif massif en question (*du vin* dans l'exemple (30)) ou bien par un syntagme constitué d'un nom support⁴² (*verre* et *litre* dans l'exemple (31)), l'emploi de *partie* est exclu:

- (30) * **Du vin** est une **partie** de vin (*op.cit.*:109).
- (31) * **Un verre de vin** est une **partie** de vin (*op.cit.*:107).
* **Un litre de lait** est une **partie** de lait (*op.cit.*:111).
* **Une rondelle de citron** est une **partie** de citron (*op.cit.*:112).

L'agrammaticalité de (30) doit, d'après les auteurs, être imputée à un effet de redondance produit par l'emploi du partitif dans *du vin*: "si X est défini comme une partie, l'emploi de la structure *est une partie de* devient inutile parce que redondant" (*op.cit.*:110). Ainsi, les déterminants "porteurs du trait sémantique de partition" (*op.cit.*: 110) produisent le même effet. Dans les deux exemples suivants, "le démonstratif à valeur déictique *ce* [...] ou encore du quantifieur *un peu de* est appréhendé comme une partie d'un tout générique" (*op.cit.*:110):

- (32) * **Ce vin** est une **partie** de vin (*op.cit.*:110).
- (33) * **Un peu de** vin est une **partie** de vin (*op.cit.*:110).

L'agrammaticalité des exemples sous (31) s'explique par des mécanismes identiques: d'après les auteurs, les noms de contenant (*verre*), de mesure (*litre*) ou de forme (*rondelle*) impliquent ontologiquement une opération de partition: "il n'est plus nécessaire de catégoriser le référent de N dans la langue au moyen de la formule *est une partie de*" (*op.cit.*:112). Les auteurs précisent d'ailleurs que l'emploi de *partie* est tout aussi contraint lorsque le nom support est un partitif, par exemple *morceau*, *bout*, *tranche*, *portion* ou bien encore *part*:

- (34) * Un **morceau** de fromage est une **partie** de fromage (*op.cit.*:115).
- (35) * Un **bout** de brioche est une **partie** de brioche (*op.cit.*:115).
- (36) * Une **tranche** de pain est une **partie** de pain (*op.cit.*:115).
- (37) * Une **portion** de gâteau est une **partie** de gâteau (*op.cit.*:115).
- (38) * Une **part** de tarte est une **partie** de tarte (*op.cit.*:115).

Cette contrainte est néanmoins levée si "le nom du tout est suivi d'une expansion, ici sous la forme d'une relative" (*op.cit.*:122):

- (39) Le pot de confiture est une **partie** de la confiture que le petit chaperon rouge doit apporter à sa grand-mère (*op.cit.*:121).

Dans ce cas, le substantif massif *confiture* "fonctionne comme un nom comptable. Il s'agit d'une confiture spécifique: celle destinée à la grand-mère, par opposition à une autre

⁴² Nous reprenons ici la terminologie des auteurs.

confiture spécifique, par exemple celle destinée à être vendue"" (*op.cit.*:122). Les auteurs s'appuient sur R. Langacker (1991) pour dire que "le nom du tout est recatégorisé comme un nom comptable parce qu'il désigne une région bornée dans un domaine, le domaine de l'espace" (*op.cit.*:122). Ce processus peut être résumé en termes d'inclusion, et donc de partition:

[...] le sous-ensemble "pot de confiture" est inclus dans l'ensemble "confiture destiné à la grand-mère" qui lui-même devient un sous-ensemble de l'ensemble "confiture" et qui s'associe à d'autres sous-ensembles tels que "confiture destinée à la vente" ou "confiture destinée à la consommation du ménage" (*op.cit.*:122).

2.1.2. Quatre catégories de substantifs partitifs

Le second point qui attire notre attention est l'analyse sémantico-référentielle des substantifs partitifs *morceau*, *bout*, *tranche*, *portion* et *part*.

Sur la base de trois critères (l'aliénation *i.e.* la séparabilité de la partie par rapport au tout, l'homéométrie *i.e.* l'identité structurelle entre la partie et le tout et enfin la fonctionnalité de la partie⁴³), les auteurs distinguent quatre catégories de substantifs partitifs.

Une première catégorie est constituée par *morceau* et *bout*. Les référents de ces deux partitifs se caractérisent par leur séparabilité du tout, bien qu'ils n'indiquent pas avec précision ni la forme, ni la mesure de l'entité obtenue. Par ailleurs, ces deux mots ne donnent aucune indication quant au processus mécanique qui est à la base de la partition. La séparabilité s'accompagne d'une congruence ontologique⁴⁴ c'est-à-dire d'une identité entre la partie obtenue et le tout d'origine. S'ajoute aux deux critères de séparabilité et d'homéométrie, une fonctionnalité: l'explication apportée est que "un bout ou morceau sera plus facile à prendre, tenir, manger, etc. que le tout" (*op.cit.*:116)⁴⁵.

Le substantif *tranche* appartient à une seconde catégorie. "Un sémantisme plutôt vague du point de vue de la grandeur" (*op.cit.*:116) le rapproche de *morceau* et *bout*. Mais à l'inverse de *morceau* et *bout* qui n'apporte aucune précision sur les modalités de l'opération de partition, *tranche* s'associe à des prédicats partitifs spécifiques (*couper*, *séparer en tranches* versus **casser*, *diviser en tranches*). *Tranche* remplit par ailleurs les trois critères de séparabilité (c'est la séparabilité dans la largeur qui est saillante), d'homéométrie (une tranche de pain c'est du pain) et de fonctionnalité, "puisque ce mot est toujours associé à une substance comestible: **une tranche de bois*" (*op.cit.*:116).

Le substantif *portion*, ainsi que *ration*, appartient à une troisième catégorie. La partition en jeu est doublement caractérisée: elle est issue d'un calcul et orientée vers un

⁴³ Les auteurs reprennent ici des critères de classification proposés par M.-E. Winston *et al.* (1987).

⁴⁴ Même si les auteurs précisent que "le caractère homéométrique de la partie et du tout n'est pas forcément évident, c'est-à-dire directement perceptible au moyen de nos sens" (*op.cit.*:116).

⁴⁵ Nous reviendrons *infra* (*cf.* point 2.1.3.) sur les problèmes que pose l'application du critère de fonctionnalité.

destinataire⁴⁶. S'ajoute à cela un critère de fonctionnalité puisque dans un cadre commercial, "le poids d'une portion facilite et simplifie sa vente" (*op.cit.*:117). Les auteurs ajoutent que "les notions de forme, de mesure et de congruence ontologique semblent secondaires" (*op.cit.*:117).

La quatrième catégorie est constituée des substantifs *part* et *partie*⁴⁷. Concernant *part*, tout comme pour *portion*, la partition est orientée et calculée. D'ailleurs, "un morceau sera appelé *part* lorsqu'il aura une forme et/ou une mesure" (*op.cit.*:118). Mais, alors que pour *portion*, la mesure est liée à des contraintes économiques, concernant *part*, est elle déterminée par une norme socio-culturelle: ce sont "les habitudes socio-culturelles qui expliquent la forme ronde des tartes et leur découpage en quatre, six, huit morceaux de forme triangulaire" (*op.cit.*:118). La caractéristique d'homéométrie est variable selon les emplois de *part*: alors qu'elle est évidente pour *part de tarte* (une part de tarte, c'est de la tarte), elle pose problème pour les emplois du type *part d'héritage*, une part d'héritage étant composée d'éléments différents (argents, maisons, terrains). Dans ce cas, les auteurs estiment, "qu'à défaut d'être physique, elle est tout au moins conceptuelle" (*op.cit.*:118). Le substantif *partie* quant à lui "contient définitoirement les trois critères dans son sémantisme" (*op.cit.*:120).

Le tableau suivant résume les différentes caractéristiques des partitifs examinés par D.Crévenat et M. Biermann-Fisher (1995):

	Aliénabilité	Homéométrie	Fonctionnalité
Morceau/Bout	+	+	+
Tranche	+	+	+
Portion/Ration	Caractéristique secondaire	Caractéristique secondaire	+
Part	+	+	+
Partie	+	+	+

Tableau 5
La classification de quelques substantifs partitifs d'après D.
Crévenat et M. Biermann-Fisher (1995)

Concernant les trois critères d'aliénabilité, d'homéométrie et de fonctionnalité, les auteurs précisent qu'ils connaissent "divers degrés de saillance" (*op.cit.*:120). Ainsi, l'aliénabilité est mise en saillance par les substantifs *verre* ou *grain*, alors que l'homéométrie est mise en saillance par un substantif comme *tranche* et que le critère de fonctionnalité est davantage mis en avant par *morceau* ou *part*.

⁴⁶ D'après les auteurs, *ration* "réfère à la même entité tout en la situant dans une sphère temporelle" (*op.cit.*:117).

⁴⁷ *Partie* est annoncé comme faisant partie de cette catégorie de partitifs. Mais il n'en sera fait mention que par le biais d'un commentaire diachronique sur l'origine commune de *part* et *partie*.

La spécificité de *partie* est de ne privilégier aucun de ces éléments. C'est ce qui explique, d'après les auteurs, son statut sémantique paradoxal. D'un côté, l'équilibre entre les critères ci-dessus implique un "aspect vague et général" qui "laisse croire à un emploi multi-référentiel" (*op.cit.*:122). D'un autre côté, les lourdes contraintes d'emplois indiquent que ce n'est pourtant pas "un mot super-ordonné" (*op.cit.*:122): c'est "son insuffisance sémantique" (*op.cit.*:122) qui limite son utilisation à la place d'autres partitifs. C'est ce statut paradoxal qui expliquerait le confinement de *partie* dans les discours à caractère logique ou didactique "alors que tout autre forme de discours lui préfère généralement des termes spécifiques tels *morceau, tranche, portion, etc. ...*" (*op.cit.*:123).

2.1.3. Bilan

Nous commencerons ce bilan par pointer les aspects qui nous semblent problématiques.

Une première remarque concerne des aspects méthodologiques. Les auteurs n'expliquent pas le choix des substantifs analysés (*morceau, bout, tranche, portion, part* et *partie*) et on peut se demander pourquoi d'autres partitifs comme *fragment* ou *fraction* par exemple, se trouvent exclus de l'analyse. De même, le rapprochement avec des substantifs non partitifs, les noms "supports" comme *litre, kilo, verre* ou encore *grain*, n'est pas motivé et peut donner un sentiment de dispersion. Mais le rapprochement avec les partitifs n'en est pas moins intéressant et nous retenons avec un vif intérêt l'orientation de l'examen des partitifs vers des problématiques quantitatives.

Une seconde remarque concerne l'application des critères d'analyse (séparabilité, homéométrie et fonctionnalité). Certains exemples posent problème dans l'application des critères. C'est le cas de certains emplois de *part* par rapport au critère d'homéométrie. Le référent du syntagme *une part d'héritage* est constitué d'une diversité d'éléments (argent, biens divers et variés); la part est ainsi différente du tout c'est-à-dire de l'héritage dans sa globalité. Les auteurs précisent bien qu'il n'y a plus aucune identité structurelle entre la part d'héritage et l'héritage, mais l'identité est d'après eux conceptuelle. De nombreux exemples sont analysés ainsi, en faisant appel à une homéométrie conceptuelle⁴⁸. L'inconvénient d'une telle démarche est, qu'au final, tous les exemples finissent par répondre par la positive aux différents critères (tout est séparable et homéomère), qui perdent, par ce biais, toute capacité différenciatrice. C'est d'ailleurs ce qu'indique le tableau 5: les différents substantifs ne sont plus distingués les uns des autres. On notera par ailleurs que c'est surtout l'application du critère de fonctionnalité qui pose problème. Les explications proposées par les auteurs pour justifier la fonctionnalité de *morceau, bout, tranche, portion* et *part* ne nous semblent pas suffisantes: le fait qu'un morceau ou un bout, soit plus facile à tenir ou à manger que le tout dont il est issu ne lui confère aucune fonctionnalité. D'ailleurs concernant *part*, le jugement des auteurs nous paraît extrême. C'est, d'après eux, dans le sémantisme de *part* et *morceau* que le critère de fonctionnalité est le plus saillant. Concernant *part*, c'est l'aspect normatif du découpage qui conditionnerait la fonctionnalité de ce partitif.

⁴⁸ Il en est de même avec le critère de séparabilité.

Les résultats de l'analyse proposée D. Crévenat & M.Biermann-Fischer (1995) sont néanmoins intéressants et cela à plus d'un titre.

Tout d'abord, si les critères employés se révèlent insuffisant dans le cadre d'une problématique de différenciation des partitifs, le résultat obtenu indique par contre l'existence et l'homogénéité d'une sous-catégorie de substantifs partitifs. Cette étude tend en effet à montrer que les partitifs analysés ont des propriétés sémantico-référentielles très proches. Il conviendra donc, dans notre propre description de *part*, de s'intéresser aux partitifs qui gravitent autour du trio *part*, *partie* et *portion*.

Parmi les critères convoqués pour analyser *morceau*, *bout*, *tranche*, *portion*, *part* et *partie*, ce sont surtout des critères plus secondaires qui éveillent notre intérêt. Nous reviendrons bien sûr sur les trois notions de fonctionnalité, d'aliénabilité et d'homéométrie, mais nous serons également attentifs à l'idée de calcul et de destination. Ces deux points fournissent d'ailleurs un point commun entre *part* et *portion*. La différence proposée nous pose davantage problème car elle repose sur des considérations moins linguistiques: d'après les auteurs, la partition qu'implique *part* repose sur des normes socio-culturelles alors que ce sont des contraintes économiques qui conditionnent un découpage en *portion*.

Voyons à présent ce que peut nous apprendre l'examen des travaux consacrés à la locution adverbiale *quelque part*.

2.2. L'analyse de *part* dans les études consacrées à l'adverbe *quelque part*

2.2.1. C. Blanche-Benveniste (2001) : l'analyse de certains emplois de *part* qui résultent d'un processus de grammaticalisation

Dans l'article intitulé *Grammaticalisation d'un terme de lieu : quelque part et mis à part*, C.Blanche-Benveniste se propose de réfléchir sur les emplois contemporains de *part*. Après avoir dressé un inventaire des emplois de *part* en français parlé, elle montre comment *part* est touché, à lui seul, par plusieurs schémas de grammaticalisation⁴⁹.

C'est tout d'abord dans le cadre d'un parallèle avec les substantifs *place*, *lieu*, *côté* qu'elle fait mention de *part*. "Ces expressions relatives au lieu et au mouvement" (2001 :83) ont en commun d'avoir donné naissance à de nombreux outils grammaticaux, évolution qu'elle traite comme un processus de grammaticalisation. *Part* est ainsi à l'origine des mots grammaticaux *quelque part*, *autre part*, *nulle part*, *de part en part*, *d'une part*, *d'autre part*, ... *Part*, ainsi que *place*, *lieu*⁵⁰ et *côté* sont ce qu'elle appelle "des mots à

⁴⁹ La grammaticalisation, introduite par A.Meillet (1905), se définit comme un processus d'évolution au travers duquel un mot passe d'un statut lexical à un statut grammatical.

⁵⁰ Cf. M.-L. Honeste (1997) (2004), R. Huyghe (2006b).

fonctionnement multiple" en faisant référence au *Bon Usage* (1998) qui parlait de mot "au statut grammatical instable".

A propos de *part* elle apporte la précision suivante :

Part a fonctionné autrefois comme un locatif déterminé, *la part, telle part*, au même titre que *l'endroit, tel endroit* :

Enterrez-les en veue du soleil, la part que vous voudrez (Rabelais, cité par Littré).

Il ne fonctionne aujourd'hui que pour désigner des lieux indéterminés, *quelque part, autre part, nulle part, de part en part*, et dans des locutions comme *d'une part, d'autre part, ceci mis à part, à part cela* (*op.cit.*:83).

L'auteur souligne également que *part* sert de modèle dans la construction d'un système relativement complet de formes qui expriment l'indétermination locative, en français mais également dans d'autres langues romanes. Ce système s'organise en trois séries, l'indéfini, le négatif et l'altérité:

	Indéfini	Négatif	Altérité
Portugais	qualquer parte	nenhuma parte	outra parte
Espagnol	alguna parte	ninguna parte	otra parte
Italien	qualche parte	nessuna parte	-
Français	quelque part	nulle part	autre part

Tableau 6

Les adverbess locatifs construits avec *part* en portugais, espagnol, italien et français, d'après C. Blanche-Benveniste (2001)

2.2.1.1. Les emplois de *part* en français parlé

Sur la base d'un corpus de français parlé, l'auteur dénombre douze emplois de *part*. Nous les regroupons dans le tableau suivant (*cf.* tableau 7), accompagnés des descriptions de l'auteur (souvent empruntées aux dictionnaires) et de quelques exemples. Si l'auteur ne commente pas véritablement son inventaire, elle signale néanmoins que "le corpus de français parlé offre des exemples correspondant à peu près à toutes les rubriques que signalent les dictionnaires" (*op.cit.*:84).

Emplois		Description	Exemples
1°	part	Portion d'une chose divisée	Elle nous a laissé la plus grosse part du gâteau.
2°	de la part de	Partie d'un espace, côté, direction	C'est gentil de sa part .
3°	avoir part prendre part faire la part de faire part	Participation à un ensemble	Ils arrivent à faire la part des choses Me faire part de sa déconvenue
4°	à part entière	Sens dérivé du précédent, dans un emploi qualifiant	C'est une femme à part entière
5°	d'une part ... d'autre part	Endroit au figuré	Elle est touchée d'une part parce que il y a un manque à gagner ⁵¹ Et puis d'autre part ça donnait des cours très calmes
6°	quelque part	Endroit indéterminé	Elle rentrera comme infirmière quelque part
7°	quelque part	Avec une valeur d'approximation	Quelque part ça m'amuse vachement
8°	à part	Dans le sens de <i>séparément</i> .	[une chose] qu'on mange à part ou cuit dans la soupe
9°	à part	Dans un emploi adjectival, équivalent à <i>exceptionnel, particulier</i> .	C'est un peu un cas à part .
10°	à part	Dans un emploi prépositionnel, équivalent à <i>sauf, excepté</i> .	Qu'est ce que vous aimez à part l'Alsace
11°	à part	Dans un emploi comme locution conjonctive	Ils sont encore plus enfermés à part qu'ils n'ont pas les mêmes conditions de vie
12°	à part	Expressions	Blague à part .

Tableau 7

Les emplois de *part* en français parlé d'après C. Blanche-Benveniste (2001)

Ce sont exclusivement les locutions *quelque part* et *à part* qui font l'objet d'une analyse détaillée.

2.2.1.2. *Quelque part* et *à part* : deux exemples de grammaticalisation de *part*

2.2.1.2.1 *Quelque part* : l'élargissement des sélections lexicales

Quelque part assure dans de nombreux exemples une valeur locative indéterminée. Les trois adverbes *quelque part*, *autre part* et *nulle part* entrent en effet dans la valence de

⁵¹ L'exemple proposé par C. Blanche-Benveniste est incomplet.

verbes (statiques ou dynamiques) qui construisent des compléments de lieu :

- (40) Il n'irait **nulle part** sans sa sœur (*op.cit.:88*).
- (41) Il faut les envoyer **autre part** (*op.cit.:88*).

L'auteur constate par ailleurs qu'une substitution par *là* n'est pas satisfaisante car "*là* suppose un lieu déterminé, ce qui est contraire à la signification fondamentalement indéterminée de toutes ces formations de la série *quelque part*" (*op.cit.:89*):

- (42) Il se promène **quelque part** dans leur corps (*op.cit.:89*).
- ? Il se promène **là** dans leur corps (*op.cit.:89*).

Pour une raison identique, l'équivalence avec le clitique *y* présente les mêmes problèmes:

- (43) Il se promène **quelque part** dans leur corps (*op.cit.:89*).
- ? Il s'y promène dans leur corps (*op.cit.:89*).

Par contre, *quelque part* forme une bonne réponse à une question construite avec *où* :

- (44) Il se promène **où** ? / **quelque part** dans son corps (*op.cit.:89*).

C. Blanche-Benveniste relève cependant un certain nombre d'exemples qui échappent à une analyse strictement locative:

- (45) Je vis un peu comme elle **quelque part** (*op.cit.:91*).
- (46) Il a bien fallu que j'apprenne **quelque part** (*op.cit.:91*).

Dans d'autres exemples, *quelque part* perd clairement sa valeur de locatif indéterminé pour fonctionner comme un élément dénotant l'approximation, se rapprochant des expressions *pour ainsi dire*, *en quelque sorte* avec lesquelles il peut commuter:

- (47) La cité universitaire finalement a façonné **quelque part** ta personnalité (*op.cit.:90*).
- La cité universitaire finalement a façonné **pour ainsi dire** ta personnalité (*op.cit.:90*).

Quelque part s'adjoint alors de verbes dépourvus de valence locative et s'affranchit ainsi "des sélections lexicales qui, ordinairement, limitent l'emploi des adverbes de lieu" (*op.cit.:99*). Par ailleurs, dans ce type d'emploi, une interrogation par *où* n'est plus envisageable :

- (48) Parce que **quelque part** ça m'amuse vachement quoi (*op.cit.:90*).
- (49) * **Où** est ce que ça vous amuse / **quelque part** (*op.cit.:90*).

Quand il signifie l'approximation, *quelque part* se caractérise par une forte mobilité. Il a d'ailleurs tendance à se placer en tête d'énoncé et porte ainsi plus sur l'énonciation plus que sur l'énoncé:

- (50) Mais **quelque part** c'est peut-être plus intéressant (*op.cit.:91*).

2.2.1.2.2 *A part*, l'élargissement des catégories grammaticales

C. Blanche-Benveniste se propose de distinguer trois types d'emplois de *à part*.

A part peut tout d'abord fonctionner comme complément de la valence d'un verbe comme *mettre* ou bien encore *trier, traiter: mettre à part*. Il est dans ce cas, plus proche d'un complément de manière que d'un complément de lieu, avec le sens de "séparer un élément du tout dont il fait partie" (*op.cit.:93*). En voici un exemple:

(51) Ils se sentent mis **à part** (*op.cit.:93*).

Mais *à part* peut également fonctionner comme une locution prépositionnelle ou conjonctive, accompagné ou non du participe passé de *mettre*:

(52) Mis **à part** le cours théorique il y a des exercices (*op.cit.:93*).

(53) Il n'y avait rien **à part** des carottes (*op.cit.:96*).

(54) Elles tiennent plutôt du côté de leur mère que de moi **à part** la dernière (*op.cit.:97*).

Dans ce type d'emploi *à part* se rapproche de *sauf* ou *excepté* et se caractérise par une fonctionnalité partitive. Ainsi, l'exemple (54) indique "un contraste entre un ensemble (toutes les filles), une partie de cet ensemble qui en a été écarté (la dernière) et ce qu'il en reste (les autres filles)" (*op.cit.:98*).

Le troisième emploi que peut occuper *à part* est adjectival et, comme les adjectifs, il peut supporter les degrés d'intensité. Dans les exemples suivants, *à part* est modifié par les adverbes *complètement* et *très*:

(55) Il est complètement **à part** (*op.cit.:99*).

Un truc très **à part** (*op.cit.:99*).

D'après l'auteur, cet emploi de *à part* ne se laisse plus décrire sous l'angle de la partition: "on dit *un truc à part* sans préciser *à part* de quoi" (*op.cit.:99*)⁵².

2.2.1.3. Bilan

L'étude de C. Blanche-Benveniste, bien qu'exclusivement consacrée aux emplois de *part* en français parlé, nous donne un aperçu intéressant des emplois contemporains de ce partitif. L'examen de son inventaire appelle plusieurs remarques.

On constate tout d'abord la nette prédominance des emplois figés de *part*: sur douze, seul le premier "portion d'une chose divisée" n'est pas figé, ce qui semble indiquer un déséquilibre dans les emplois. Faut-il comprendre que les emplois non figés de *part* se résument à cette seule valeur?

Par ailleurs, deux éléments distinguent l'inventaire de C. Blanche-Benveniste de celui proposé par les dictionnaires. L'auteur relève tout d'abord deux emplois non-signalés: l'emploi non spatial de *quelque part* et l'emploi prépositionnel de *à part*. A l'inverse, un nombre important de locutions répertoriées par les dictionnaires n'apparaissent pas dans l'inventaire proposé: elles ne sont pas attestées dans le corpus utilisé. Il s'agit de *de toutes parts, de part et d'autre, de part en part, en bonne/mauvaise part, faire bande à part*. On pourra également s'étonner de ne pas y retrouver *autre part* et *nulle part*.

⁵² Ce point mériterait un examen plus approfondi. En effet, certains éléments indiquent que dans ce type d'emploi, le fonctionnement sémantico-référentiel de *à part* présente des aspects partitifs. Le *TLFi* insiste d'ailleurs sur cet aspect en précisant que *à part* signifie "qui présente des particularités, qui est différent des autres" (*TLFi*). *Les autres* sont ici à mettre en relation avec la construction d'un ensemble sur lequel vient s'appliquer *à part*.

Un autre point attire tout particulièrement notre attention: l'examen de *à part* et *mis à part* met en lumière des connexions entre différents emplois de *part*. Tout d'abord au travers des liens entre *part* et *côté* (*mettre à part* versus *mettre de côté*). Or, *part* est déjà en concurrence avec *côté* dans la locution *d'une part...d'autre part*. S'ajoute à cela l'aspect partitif du sémantisme de *à part* et *mis à part* qui suggère que la question de la partition ne concerne pas que les emplois non figés du type *part de gâteau* ou *part de tarte*.

Nous serons également attentive, dans la suite de notre travail, aux origines locatives de *part* car, même si ce substantif ne fonctionne plus vraiment comme un nom de lieu, il connaît encore des emplois spatiaux par le biais de certaines formes figées: *autre part*, *nulle part*, *quelque part*, *de part en part*, *de part et d'autre*, *de toutes parts*. Nous retenons également les liens entre *part* et les substantifs locatifs *place*, *lieu* et *côté*, qui ont en commun d'avoir donné naissance à des mots grammaticaux :

place → à *la place de*, à *ma place*

lieu → *au lieu de*

côté → à *côté de*, *d'un côté*

part → *quelque part*, *d'autre part*

Mais il faudrait compléter cette analyse en montrant que *part* tient une place tout à fait particulière dans cet ensemble, car si *part* ne véhicule plus d'information spatiale dans ses emplois non figés, c'est encore le cas pour *place*, *lieu* et *côté* :

(56) Pas de bousculade, il y aura de la **place** pour tout le monde.

(57) C'est un **lieu** étrange

(58) Le **côté** droit du bâtiment a été abimé par la tempête.

Par ailleurs, l'analyse de C. Blanche-Benveniste pose les bases d'une description des adverbes spatiaux construits avec *part*. L'émergence de nouveaux emplois non spatiaux de *quelque part* a attiré l'attention sur cette forme. *Quelque part* se situe à la croisée de deux systèmes: le système des adverbes construits avec *part* (*quelque part*, *autre part*, *nulle part*) et le système des indéfinis construits avec *quelque* (*quelque part*, *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque fois*). C'est d'ailleurs cette seconde série qui fera l'objet d'une nouvelle publication en 2003.

2.2.2. C. Blanche-Benveniste (2003) : examen du paradigme *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part*, *quelque fois*

2.2.2.1. Un paradigme appartenant à un vaste système de formes

C'est dans un premier temps une unité formelle qui fait de *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part* et *quelque fois* un paradigme adverbial homogène. D'après l'auteur, cette série trouve par ailleurs sa place dans un système plus vaste qui croise sept notions ontologiques (personne, chose, lieu temps, manière, quantité et cause)⁵³ à sept modalités (le n'importe, le quelque, le modifiable, le distributif, le négatif, l'autre, le même). Nous reproduisons ci-

⁵³ Ces notions ontologiques sont empruntées à M. Haspelmath (1997).

dessous le tableau proposé C. Blanche-Benveniste qui correspond au résultat de ces combinaisons:

	Le n'importe	Le quelque	Le modifiable	Le distributif	Le négatif	L'autre	Le même
Personne	n'importe qui	quelqu'un	quelqu'un de beau	chacun	personne	quelqu'un d'autre	le même
Chose	n'importe quoi	quelque chose	quelque chose de beau	tout	rien	quelque chose d'autre	même chose
Lieu	n'importe où	quelque part	? ⁵⁴	partout	nulle part	autre part	au même endroit
Temps	n'importe quand	quelque fois	-	chaque fois	jamais	* autrefois	? la même fois
Manière	n'importe comment	-	-	-	? aucunement	-	de la même manière
Quantité	-	-	-	-	-	-	autant
cause	-	-	-	-	-	-	pour la même raison

Tableau 8

Les représentants des catégories ontologiques "personne", "chose", "lieu", "temps", "manière", "quantité" et "cause" en français contemporain, d'après C. Blanche-Benveniste (2003)

L'auteur précise que la série en *quelque* "ne s'applique qu'à un petit secteur de quatre termes" (*op.cit.*:278). Une des spécificités du paradigme adverbial en *quelque* est d'être totalement différent des formes qui composent la série des interrogatifs (*qui, quoi, où, quand, comment, combien, pourquoi*) alors qu'en latin, ainsi que dans d'autres langues, le russe et le polonais entre autres, ces deux séries sont, du point de vue de leur forme, étroitement liées. Voici l'exemple du russe où les équivalents de l'interrogatif *où* et de l'indéfini *quelque part* présentent des similitudes morphologiques:

où = *gde* *quelque part* = *gde-to*

Par ailleurs, "à la différence du russe, nous n'avons pas de solution grammaticale pour dire l'indéfini dans le domaine de la manière, la quantité ou la cause" (*op.cit.*:281). On a dans ce cas recours à des paraphrases comme *d'une certaine manière, pour une raison quelconque*.

L'auteur commente également le système de formes qui correspond à la modalité du négatif: à l'opposé de l'homogénéité formelle qui caractérise la série en *quelque*, la série *personne, rien, nulle part, jamais* et *aucunement* est totalement hétérogène: "il n'y a aucun élément morphologique en commun" (*op.cit.*:282). Un point commun rapproche néanmoins les deux systèmes: l'absence de forme pour exprimer la quantité ou la cause. Pourtant, l'ancien français présentait une série unifiée sur la base du morphème *nul*:

personne	nuns, neguns
rien	nule chose, nule rien, neants
nulle part	en nule part, en nule place, en nul lieu
jamais	nule fois, nul jor
aucunement	en nule manière, en nulle guise

⁵⁴ Le point d'interrogation est celui de l'auteur.

2.2.2.2. *Quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelque fois* : différents degrés de grammaticalisation

D'un point de vue diachronique, l'auteur note que les formes en *quelque*, "longtemps concurrencées par les anciennes formes en *auques, aucun-, aucuns*" (*op.cit.*:218) sont en fait "assez tardives" (*op.cit.*:281). Ainsi, *aucune chose* et *aucune(s) fois* ont fonctionné longtemps au sens moderne de *quelque chose* et *quelquefois*:

- (59) Com avugles qui a tasons va **aucune chose** cherchant (*op.cit.*:281).
Comme un aveugle qui cherche **quelque chose** à tâtons (traduction proposée par C. Blanche-Benveniste).
- (60) Une petite forteresse done **aucune fois** grant travail (*op.cit.*:282).
Une petite forteresse donne **quelquefois** beaucoup de tracas (traduction proposée par C. Blanche-Benveniste).

Par ailleurs, C. Blanche-Benveniste évalue le degré de grammaticalisation du paradigme en *quelque* par le biais de deux caractéristiques: le degré de lexicalisation de l'élément combiné à *quelque* (*un, chose, part* et *fois*) et son éventuelle extension à d'autres séries de termes.

Un dans *quelqu'un*⁵⁵ semble, d'après l'auteur, totalement grammaticalisé: les modifications adjectivales qu'il est possible de lui adjoindre ne varie pas en genre (**quelqu'un de bonne*). En outre l'extension de *un* n'est pas très grande, limitée à la série des modifiés (*quelqu'un de beau*) et la série de l'autre (*quelqu'un d'autre*).

Chose dans *quelque chose*⁵⁶ est entièrement grammaticalisé. Son extension est limitée aux quatre séries de l'indéfini (*quelque chose*), du modifié (*quelque chose de beau*), de l'autre (*quelque chose d'autre*) et du même (*même chose*).

Part dans *quelque part* est fortement grammaticalisé: "dans *quelque part*, il n'est plus possible d'identifier *part* comme un élément nominal" (*op.cit.*:286). On ne peut d'ailleurs lui adjoindre aucune modifieur: **quelque part de beau*. De plus, "il a l'exclusivité de la valeur indéfinie pour le lieu, puisque les autres termes comme *endroit, lieu, côté* et *coin* ne lui font plus concurrence" (*op.cit.*:286). Par contre, l'extension de *part* est assez grande: on le retrouve dans trois séries, l'indéfini (*quelque part*), le négatif (*nulle part*) et l'autre (*autre part*). S'il lui manque les modalités de l'interrogatif, du même et du qualifié, il développe par contre un nouvel emploi énonciatif, par le biais de *quelque part*: "de tous les composants qui entrent dans la fabrication des indéfinis, c'est *part*, ancienne expression lexicale du lieu, qui a poussé le plus loin la grammaticalisation" (*op.cit.*:287).

Fois est l'élément le moins grammaticalisé, n'ayant pas rompu avec son statut nominal: *fois* entre dans la composition de nombreuses tournures par exemple *la première fois* ou *deux fois*. *Fois* a par ailleurs une extension très faible, limitée au distributif *chaque fois*⁵⁷.

⁵⁵ Pour un examen plus détaillé de *quelqu'un*, cf. C. Schnedecker (2002a), (2003b) et (2006a).

⁵⁶ Pour un examen plus détaillé de *quelque chose*, cf. H. Defrancq & D. Willems (1997), D. Willems (1998).

⁵⁷ D'après l'auteur, "*autrefois* ne dit pas l'altérité de *quand* alors que *autre part* dit nettement l'altérité de *où*" (*op.cit.*:288).

Le paradigme des adverbes en *quelque* se caractérise donc par des niveaux de grammaticalisation différents: très forte dans l'expression de la personne (*quelqu'un*), la chose (*quelque chose*) et le lieu (*quelque part*), la grammaticalisation s'avère plus faible pour le temps (*quelquefois*). La place de *part* dans ce système se révèle atypique: "assez curieusement, le composant de lieu, *part*, est le plus souple et le plus adaptable à diverses modalités" (*op.cit.*:289).

2.2.2.3. Bilan

L'analyse de C. Blanche-Benveniste (2003) vient valider certaines spécificités de *part* mis en avant en 2001. L'auteur confirme, entre autres, la concurrence, aujourd'hui disparue entre *part* et d'autres substantifs locatifs comme *place* ou *lieu*:

en nule **place**
en nul **lieu**
en nule **part**

Par ailleurs, cette étude précise non seulement les spécificités de *quelque part* dans la série des adverbes en *quelque*, mais nous apporte aussi des informations quant à la place de *part* dans le système plus vaste des indéfinis du français: *part* connaît un emploi varié et surtout régulier. Mais ce sont surtout, d'après l'auteur, les nouveaux emplois spatiaux de *quelque part* qui confèrent un statut fortement grammaticalisé à *part*: aucune autre forme en *quelque* ne connaît une telle évolution. Ce sont d'ailleurs les emplois émergents de *quelque part* qui vont intéresser G. Kleiber et F. Gerhard-Krait (2006).

2.2.3. G. Kleiber & F. Gerhard-Krait (2006): les emplois émergents non spatiaux de *quelque part*

G. Kleiber & F. Gerhard-Krait (2006) poursuivent le travail commencé par C. Blanche-Benveniste (2001). Mais, alors que C. Blanche-Benveniste ne dénombre qu'un seul nouvel emploi de *quelque part* (l'approximation), G. Kleiber & F. Gerhard-Krait (2006) se proposent d'en distinguer deux, un emploi psychologique (*cf.* exemple (61)) et un emploi modal (*cf.* exemple(62)):

- (61) **Quelque part**, ça m'interpelle (*op.cit.*:90).
(62) Je me sens mal, car je me dis, "c'est toi **quelque part** qui va donner la mort" (*op.cit.*:91).

2.2.3.1. L'emploi psychologique de *quelque part*

Certains exemples de *quelque part* se laissent plus difficilement que d'autres appréhender en termes d'espace:

- (63) Encore engourdi, les idées confuses, il sentait du bonheur au fond de lui, **quelque part** en lui, il ne savait pas juste où (*op.cit.*:92).

L'espace en question ici n'est plus l'espace physique standard mais notre espace intérieur.

Cet énoncé n'illustre pourtant pas un emploi psychologique de *quelque part*. En effet, *quelque part* entretient des liens avec l'interrogatif *où*, situé dans son cotexte droit, ainsi qu'avec les adverbes locatifs *nulle part* et *partout*:

- (64) sentir du bonheur **partout** au fond de soi (*op.cit.:94*)
(65) sentir **nulle part** du bonheur au fond de soi (*op.cit.:94*)

L'emploi psychologique s'éloigne par contre de tout aspect spatial. Alors que l'énoncé (63) présentait un cotexte spatial, au travers du syntagme prépositionnel *au fond de lui*, dans les emplois de type psychologique, il n'est plus fait mention explicite de l'espace en dehors de l'emploi de *quelque part* lui-même. De plus, *quelque part* perd tout lien avec d'autres adverbes de lieu:

- (66) Ça m'inquiète **quelque part** (*op.cit.:96*).
? Ça m'inquiète **partout**.
? Ça m'inquiète **nulle part**.

Pourtant, à part des expressions à la mode comme *Ça m'interpelle quelque part*, *quelque part* psychologique est, d'après les auteurs, en train de sortir de l'usage au profit de l'emploi modal.

2.2.3.2. L'emploi modal de *quelque part*

Tout comme pour *quelque part* psychologique, "il n'y a plus rien de vraiment spatial dans ce type d'emplois. La question en *où*, les oppositions *partout*, *nulle part* ou *ailleurs* sont ici [...] totalement hors de propos" (*op.cit.:99*):

- (67) Nous avons **quelque part** notre responsabilité dans cette désaffection (*op.cit.:97*).
? **Où** avons-nous notre responsabilité dans cette désaffection? (*op.cit.:99*)
? Nous n'avons **nulle part/partout** notre responsabilité dans cette désaffection (*op.cit.:99*).

Un statut syntaxique de complément de phrase confère à *quelque part* un fonctionnement d'adverbe modal aléthique: "La vérité d'une proposition se trouve modélisée comme ayant métaphoriquement une portée spatiale" (*op.cit.:100*). Ainsi, dire *quelque part P* revient à dire *il est vrai que quelque part P*.

Par ailleurs, trois propriétés caractérisent *quelque part* modal.

Les auteurs notent tout d'abord que la modalisation effectuée par *quelque part* présente une spécificité partitive: *quelque part* s'apparente à la catégorie des "atténuateurs du type *d'une certaine manière, au fond, en quelque sorte*, etc." (*op.cit.:100*). *Quelque part* modal construit l'inférence partitive suivante: "de *quelque part P*, on peut inférer que P n'est valide qu'en un lieu et pas "partout" ou "ailleurs"" (*op.cit.:101*). Par exemple, l'énoncé suivant laisse entendre que le PC a une part, mais une part seulement, de responsabilité dans la dégringolade de leur parti:

- (68) Nous avons **quelque part** notre responsabilité dans cette désaffection (*op.cit.:101*).

Cette valeur partitive produit d'ailleurs une restriction d'emploi. Si une proposition relève du seul vrai et faux, *quelque part* modal ne peut s'y appliquer:

- (69) ? **Quelque part** Pierre a acheté une voiture à 20 000 euros (*op.cit.:102*).

La seconde propriété est le mode existentiel de cette tournure: *quelque part* modal souligne, "l'existence (ou la vérité), au sein de la restriction opérée, de la proposition P"(op.cit.:104). Cette caractéristique confère à *quelque part* modal une valeur argumentative concessive.

La dernière propriété relevée par les auteurs concerne le type d'indétermination qu'implique *quelque part* modal. L'indétermination ne peut pas être locative, mais elle se trouve "réinvestie pour exprimer l'indétermination des raisons qui font que le locuteur pose que P est vrai ... quelque part"(op.cit.:104). Ainsi, dire *Ce tableau est loupé quelque part*, c'est dire que ce tableau n'est pas totalement loupé (inférence partitive) mais c'est également dire qu'on ne sait pas pourquoi il est loupé (inférence épistémique).

2.2.3.3. Bilan

Plusieurs points retiennent notre attention.

Le premier concerne les emplois spatiaux de *quelque part*. Les auteurs précisent que *quelque part* spatial "se laisse déterminer sémantiquement au moyen de trois traits: premièrement l'espace [...], deuxièmement l'indétermination épistémique [...] et troisièmement, un trait qui passe généralement inaperçu, celui de "partitif" (op.cit.:90). En effet, les énoncés avec *quelque part* donnent lieu à des inférences du type "pas partout" (op.cit.:90). Cette inférence partitive se retrouve d'ailleurs dans l'emploi modal de *quelque part*. Or, C. Blanche-Benveniste signale déjà un aspect partitif dans le sémantisme de la locution à *part*. Tout semble indiquer des connexions sémantiques entre les différents emplois de *part*. Qu'en est-il des autres formes construites avec *part*? Nous essayerons, entre autres, de répondre à cette question.

L'analyse de G. Kleiber & F. Gerhard-Krait (2006) nous indique également que pour un même emploi de *part*, ici la locution *quelque part*, la frontière est parfois floue entre ce qui est spatial et ce qui ne l'est pas. Alors que les dictionnaires divisent clairement les emplois de *part* en deux groupes, le spatial et le non spatial, les auteurs montrent bien que certains emplois spatiaux de *quelque part* posent problème: l'espace en question n'est plus vraiment physique mais métaphorique.

2.3. L'analyse de *part* dans les études consacrées à la locution *d'une part ... d'autre part*

La seconde forme figée à avoir attiré l'attention des linguistes est la locution adverbiale *d'une part ... d'autre part*. Dans le cadre de cet état des lieux, nous passons brièvement en revue le travail de B. Combettes (1998) et celui de P. Péroz (1998). Notre propos ne sera ici pas exhaustif: nous examinerons ces travaux plus en détail dans le chapitre 6 exclusivement consacré à *d'une part ... d'autre part*.

2.3.1. B. Combettes (1998): *part*, l'expression de la spatialité et de l'addition

2.3.1.1. L'évolution diachronique de *d'une part ... d'autre part*

L'approche de B. Combettes est résolument diachronique : un de ses objectifs est de montrer comment les tours corrélatifs du type *d'une part ... d'autre part* et *d'un côté ... d'un autre côté* "qui ont à l'origine une valeur référentielle spatiale, s'appliquent progressivement au niveau textuel, puis au niveau énonciatif " (*op.cit.*: 61). Voyons ce qu'il en est à propos de *d'une part ... d'autre part*.

L'exemple (70) illustre la première étape dans laquelle *d'autre part* se caractérise par une valeur référentielle spatiale, *part* renvoyant à une réalité spatiale concrète:

(70) Dépecez par pièces et faites bouillir du lart. Et **d'autre part** ayez en un pot d'oignons menus (*op.cit.*:44).

L'exemple (71) laisse quant à lui apparaître un fonctionnement textuel bien qu'il conserve sans doute encore une valeur référentielle:

(71) Puis lui (= au cheval) emplissez son râtelier de très bon foin **d'une part**, et de feurre (= paille) d'avoine **d'autre part** (*op.cit.*:44).

L'exemple (72) illustre le passage au niveau discursif. C'est essentiellement la forme non corrélée (*d'autre part* sans *d'une part*) qui illustre cette dernière étape dans l'évolution. Dans cet exemple, et dans les autres que propose B. Combettes, *d'autre part* marque l'introduction d'un nouveau référent. Etablissant une distinction entre deux personnages, *d'autre part* se rapproche de certains marqueurs de topicalisation comme *quant à*:

(72) Car alors il était bien dégois (joyeux), et sa femme aussi **d'autre part** (*op.cit.*:44).

B. Combettes note que cet emploi "discursif" ne se limite pas à *d'autre part*. Les locutions formées avec un déterminant possessif et introduites par *de* et *pour* (*de ma part*, *pour sa part*, ...) peuvent également remplir cette fonction discursive:

(73) **De ma part**, je tiens que (..) (*op.cit.*:45).

2.3.1.2. *Part* versus *côté*

Au travers de son examen de *d'une part ... d'autre part* et *d'un côté ... d'un autre côté*, B. Combettes apporte des précisions intéressantes sur le sémantisme de *part* et de *côté*. L'auteur se base sur l'opposition sémantique qui distingue ces deux mots pour expliquer les différences dans les propriétés syntaxiques et sémantiques des locutions corrélatives construites sur *part* et *côté*. Il montre ainsi que, contrairement à *côté*, *part* n'implique aucune idée d'opposition: le contenu des propositions encadrées par *d'une part ... d'autre part* est de même orientation. En voici un exemple:

(74) J'avais **d'une part** les ennemis à ma porte, **d'autre part** les picoreurs, pires ennemis (*op.cit.*:45).

A l'inverse, "les expressions formées sur le substantif *côté* maintiennent à des degrés divers, la valeur fondamentale de binarité, d'opposition qui caractérise ce terme. [...], le lexème *côté* conserve de son origine un trait lié à la dualité : l'occurrence *d'un côté* laisse attendre celle d'un autre, et surtout d'un seul, *côté*" (*op.cit.*: 46-47). Dans l'exemple suivant, l'opposition est d'ailleurs très nette:

(75) **D'un côté** je voudrais que vous fussiez contente, et **de l'autre** je suis presque aise de ces commodités (*op.cit.*:47).

Alors que *part* se spécialise dans l'expression de l'addition, *côté* est plutôt réservé aux diverses réalisations de l'opposition (qui peut même aller jusqu'à exprimer l'incompatibilité). L'opposition peut néanmoins être exprimée par la locution *d'une part ... d'autre part* mais il ne s'agit pas d'une de ses caractéristiques définitives. De même, les locutions formées avec *côté* peuvent, par un affaiblissement de la valeur de *côté*, souligner une simple mise en parallèle, proche de l'énumération.

2.3.1.3. Bilan

Cet examen de l'analyse de B. Combettes, bien qu'il ne reproduise pas toute la finesse du travail de l'auteur, éclaire le sémantisme de *part* sous un angle différent: contrairement à C. Blanche-Benveniste qui apparente *part* aux locatifs *lieu*, *place* ou *endroit*, B. Combettes confronte *part* avec *côté*. Ces substantifs ont tous deux une origine spatiale mais partagent également un sémantisme partitif. B. Combettes note en effet que *part* spatial aurait deux interprétations possibles: le sens de "direction, de partie de l'espace vers où l'on se dirige, d'où l'on vient, et le sens de partie, d'élément d'un tout" (*op.cit.*:46). Cet élément vient s'ajouter aux descriptions lexicographiques de *part* qui soulignent également l'aspect partitif de la spatialité attribuée à *part*. La partition s'avère donc être un véritable fil conducteur dans de nombreux emplois de *part*, que ceux-ci soit spatiaux ou non spatiaux, figés ou non-figés.

2.3.2. P. Péroz (1998) : *part*, un repère au fonctionnement abstrait

P. Péroz (1998) s'intéresse aux emplois contemporains de *d'une part ... d'autre part*, également dans le cadre d'une confrontation avec *d'un côté ... d'un autre côté*.

2.3.2.1. Un troisième élément accompagne la paire *d'une part ... d'autre part*

D'après l'auteur, une des particularités de cette locution est de s'accompagner d'un élément cotextuel, sous forme de proposition ou de syntagme nominal, nommé x0, sans lequel *d'une part ... d'autre part* ne peut fonctionner. C'est cette fonction que remplit la proposition *aux yeux de l'opposition*, c'est lui le coupable dans l'exemple (76):

- (76) Aux yeux de l'opinion, c'est lui le coupable mais **d'une part** il n'a jamais avoué et **d'autre part** personne n'a pu prouver qu'il était présent au moment du crime (*op.cit.*:63).

D'ailleurs, x0 n'est pas supprimable:

- (77) * **D'une part** il n'a jamais avoué et **d'autre part** personne n'a pu prouver qu'il était présent au moment du crime (*op.cit.*:63).

Le rôle de la locution est ainsi "d'articuler la relation x0/x1,x2⁵⁸" (*op.cit.*:64).

2.3.2.2. Deux emplois: argumentation et répartition

La deuxième spécificité de la locution soulignée par P. Péroz est son aptitude à pouvoir remplir deux emplois différents: un emploi de type "argumentation" et un argument de type "répartition". L'auteur constate en effet que si *d'une part ... d'autre part* s'emploie souvent dans un contexte argumentatif (*cf.* exemple (78)), "tous les exemples n'ont pas un caractère argumentatif aussi marqué" (*op.cit.*:65) (*cf.* exemple (79)):

- (78) Les serpents n'ont pas de patte, **d'une part** ils n'en ont pas besoin et **d'autre part**, s'ils en avaient ce seraient des lézards (*op.cit.*:64).
- (79) Au cours de cette étude, nous verrons **d'une part** les mouettes et **d'autre part** les loutres (*op.cit.*:65).

Nous y reviendrons en détail *infra* dans le chapitre 6 consacré à *d'une part ... d'autre part*. Voyons à présent ce que P. Péroz nous apprend sur *part*.

2.3.2.3. A propos de *part*

P.Péroz (1998) développe deux caractéristiques de *part*.

Tout d'abord, *part* fonctionne comme un repère. Dans le cadre de la locution *d'une part ... d'autre part*, "les parts – que nous ne distinguons pas pour l'instant- sont les repères à partir desquels on construit x1 et x2" (*op.cit.*:66).

Par ailleurs, *part* a un fonctionnement abstrait. L'auteur s'appuie sur la comparaison des deux syntagmes *une part du gâteau* et *un côté du gâteau*. Alors que le nombre de côtés est déterminé (un gâteau de forme rectangulaire a toujours quatre côtés), le nombre de parts est quant à lui indéterminé : "la part du gâteau n'est pas préconstruite au départ [...] Le partage dont elle résulte n'entraîne aucune distinguabilité qualitative de la part obtenue" (*op.cit.*:67). L'aspect préconstruit de *côté* lui confère une propriété distinctive, c'est d'ailleurs ce qui explique l'aspect oppositif véhiculé par *d'un côté ... d'un autre côté*. A l'inverse, *part* "n'a aucune propriété distinctive sinon celle de sa propre existence qui pourra faire l'objet d'une quantification: "grosse part", "petite part" etc."(*op.cit.*:67).

⁵⁸ x1 et x2 renvoient respectivement aux éléments encadrés par *d'une part* et *d'autre part*.

2.3.2.4. Bilan

L'examen de *part* amène plusieurs remarques.

D'un point de vue méthodologique, P.Péroz s'inscrit dans la théorie du repérage d'A.Culioli. Or, l'opacité de certains concepts culioliens, par exemple la notion de repère, rend difficilement accessible cette facette sémantique de *part*. Néanmoins, la confrontation des syntagmes *un côté du gâteau* et *une part du gâteau* met en lumière des spécificités intéressantes de *part* et de *côté*, d'un point de vue quantitatif (le nombre de côtés est limité) mais aussi au niveau du découpage opéré (préconstruit ou non). Nous vérifierons si ces caractéristiques s'appliquent à d'autres emplois de *part* car, si les syntagmes *une part de gâteau* ou *une part de tarte* sont les plus employés pour illustrer *part*, ce partitif n'en est pas pourtant pas limité à un emploi alimentaire. Par ailleurs, si P. Péroz met en relief un lien intéressant entre l'emploi non figé de *part* et *d'une part ... d'autre part*, tout comme B. Combettes d'ailleurs, il nous faudra néanmoins vérifier si *part* fonctionne de façon identique dans les deux cas.

3. Pour conclure ce tour de la question : bilan et perspectives

Que ce soit au travers des descriptions lexicographiques ou des analyses linguistiques, tout indique la richesse du sémantisme de *part*. On dénombre tout d'abord un nombre important de locutions verbales et adverbiales construites avec *part*. L'intérêt porté aux emplois figés se fait d'ailleurs un peu au détriment de *part* non figé. C'est à ce déséquilibre que nous aimerions remédier, en montrant que *part* ne se résume pas à un emploi du type *une part de tarte*. En effet, les dictionnaires ne répertorient pas moins de six emplois différents de *part* en dehors d'un quelque figement. Ces emplois illustrent d'ailleurs des facettes sémantiques variées: la partition bien sûr, mais pas seulement. *Part* se laisse également décrire sous l'angle de la quantification ou de la participation. Nous verrons cela en détail dans le chapitre trois. Sur la base d'une analyse sémantico-référentielle de *part*, nous nous intéresserons ensuite à ses emplois figés, entre autres *de part en part*, *de toutes parts* ou *autre part*, avec l'objectif de faire le lien entre tous les emplois de ce substantif. En effet, les travaux que nous venons d'examiner indiquent tous des connexions entre les emplois, par le biais d'aspects partitifs, mais pas seulement. Ainsi, concernant bon nombre de formes figées, essentiellement adverbiales, c'est l'origine spatiale de *part* qui joue le rôle de fil conducteur. Nous ferons donc dans un premier temps un détour diachronique.

Chapitre 2. L'évolution diachronique du substantif *part* L'exemple de *autre part*

Proposer une description diachronique dans un travail de recherche semble faire partie de l'usage. Néanmoins, il ne s'agit pas pour nous de rédiger un classique préambule historique mais bel et bien d'une étape indispensable à la suite de l'analyse. Nous aimerions nous expliquer sur ce point.

Il s'agit tout d'abord de remettre la majorité des descriptions de *part* dans leur contexte. En effet, trois articles présentés dans le chapitre précédent exploitent cette dimension diachronique: l'article de B. Combettes (1998) ainsi que le second article de C. Blanche-Benveniste (2003) et dans une moindre mesure le premier (2001).

Par ailleurs, *part* apparaît dans bon nombre de formes figées, figement qui va de pair avec une certaine opacité sémantique. B. Combettes et C. Blanche-Benveniste sont d'accord sur ce point: dans les locutions analysées, *quelque part*, *à part* et *d'une part ... d'autre part*, *part* a une acception spatiale. Mais, quelle est cette acception spatiale? Seule une analyse diachronique peut répondre à cette question, les deux auteurs restant relativement vagues sur ce point. D'après C. Blanche-Benveniste, *part* "a fonctionné autrefois comme un locatif indéterminé" (2003:83). Pour B. Combettes, *part* mêle "deux valeurs forts proches, valeurs qu'il possédait déjà en latin: le sens de "direction", de partie de l'espace vers où l'on se dirige, d'où l'on vient, et le sens de "partie", d'élément d'un tout" (1998:44). Notre objectif étant d'expliquer le fonctionnement sémantico-référentiel de *part*, y compris dans ses emplois figés, il nous semble intéressant de nous attarder sur les origines locatives de *part*.

Si ce travail historique est nécessaire, analyser dans le détail l'évolution diachronique de tous les emplois de *part* nous éloignerait pourtant de nos objectifs de départ. Par ailleurs, il ne s'agit pas d'alourdir notre travail mais de proposer une description qui permette d'éclairer, dans une certaine mesure du moins, les emplois contemporains de *part*. Après la description de *part* en ancien français, nous avons donc choisi de nous concentrer sur l'évolution d'un emploi particulier de *part*, l'adverbe *autre part*⁵⁹.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, nous aimerions faire quelques remarques préalables sur la méthode adoptée. Le point de départ de ce travail a été la consultation de différents dictionnaires et lexiques d'ancien français⁶⁰. Nous avons ensuite élargi notre champ

⁵⁹ Nous proposerons une analyse sémantico-référentielle de *autre part* dans le chapitre 5. C'est essentiellement pour cette raison que nous avons choisi de nous intéresser à l'évolution diachronique de cette forme.

⁶⁰ En particulier A-J. Greimas (1968), F. Godefroy (1967), F. Godefroy (1969).

d'investigation en consultant, pour l'essentiel, la *Base de français médiéval*⁶¹, corpus informatisé qui nous a permis de travailler sur les emplois de *part* en ancien et en moyen français. Pour la période du moyen-français, s'ajoute la consultation d'une seconde base informatisée, la *Base des lexiques du moyen-français*⁶². Les exemples choisis pour illustrer les emplois de *part* en français moderne sont tous issus de la base *Frantext*.

1. *Part* en ancien français⁶³

1.1.1. Un substantif polysémique

L'origine latine de *part* est clairement définie: *part* vient du latin *partem*, accusatif de *pars*. Il est intéressant de noter qu'en latin il n'existe pas encore de concurrence entre les deux lexèmes *part* et *partie* qui n'apparaîtra qu'en ancien français. Le lexème *partie*, issu du verbe *partire* au sens de *partager*, n'apparaît en effet qu'au 12^{ème} siècle (première attestation en 1119 d'après A-J. Greimas 1968).

Le dictionnaire *Gaffiot* présente de nombreux emplois de *pars* latin dont de très nombreuses expressions, par exemple *magna parte* (*en grande partie*), *nulla parte* (*aucunement*). En latin, *pars* s'emploie surtout dans le sens de *partie de* et est employé à la fois dans des contextes spatiaux et non spatiaux. *Gaffiot* nuance d'ailleurs deux acceptions de *pars* en fonction de la spatialité ou de la non-spatialité du tout dont *pars* est une partie. Les exemples (1) et (2) sont ceux proposés par *Gaffiot* pour illustrer le sens intitulé "*part, partie, portion*", les exemples (3) et (4) pour illustrer le sens "*partie, point de l'espace*":

- (1) **pars** inferior fluminis
la partie inférieure du fleuve (traduction de *Gaffiot*)
- (2) illa **pars** urbis
cette partie de la ville (traduction de *Gaffiot*)
- (3) orientis **partes**
les régions de l'Orient (traduction de *Gaffiot*)
- (4) una in **parte** confectis turmis
les escadrons étant massés sur un seul point (traduction du *Gaffiot*)

⁶¹ La *Base de Français médiéval*, proposée par l'ATILF, comporte 74 textes intégraux de moyen et d'ancien français, du IX^{ème} à la fin du XV^{ème} siècle.

⁶² Nomenclature, également proposée par l'ATILF, de quelques 25000 vocables résultant du cumul de treize lexiques de moyen-français.

⁶³ Nous avons divisé cette description diachronique selon les trois périodes généralement retenues pour ce type d'analyse. Les dates limites retenues sont celles proposées par P. Guiraud (1966): l'ancien français du XI^{ème} siècle à 1328/1346 ; le moyen français de 1328-1346 à 1598 ; le français moderne de 1598 à nos jours. D'après P. Guiraud, les limites du moyen-français vont du début de la guerre de cent ans jusqu'à la fin des guerres de religion car "du point de vue des sons, du lexique, de l'usage grammatical, la forme linguistique est une" (*op.cit*:6).

Dans les trois premiers exemples, *pars* (ou *partes* au pluriel) est employé dans une tournure partitive: *pars* renvoie à une partie d'un tout, soit un tout spatial (*Orientis*, l'Orient) soit un tout non spatial (*fluminis*, le fleuve, *urbis*, la ville). Cette opposition entre emplois spatiaux et non spatiaux de *part* pose d'ailleurs problème dans la description: on ne sait pas sur quels critères se base le *Gaffiot* pour définir la spatialité de *orientis* et *a contrario* la non spatialité de *fluminis* et *urbis*. Dans l'exemple (4), traduit par *point*, *parte* ne semble pas être employé dans une tournure partitive, il ne renvoie pas à une partie de quelque chose mais à un point dans l'espace.

Cette opposition spatial/non spatial se retrouve très nettement dans les descriptions de *part* en ancien français.

Le *Altfranzösisches Wörterbuch* ne dénombre pas moins de cinq emplois différents. Les descriptions linguistiques y étant proposées en langue allemande, nous proposerons une traduction française de ces termes, tout en ayant conscience d'amplifier les problèmes que pose la traduction d'un lexème médiéval à l'aide de termes allemands, eux-mêmes traduits en français ... Le *Altfranzösisches Wörterbuch* nuance tout d'abord deux acceptions qui peuvent être qualifiées de partitives: *teil* et *anteil*, respectivement *partie* et *part* en français contemporain. S'y ajoutent deux acceptions toutes les deux paraphrasées par le mot allemand *seite*, la première dans un sens strictement locatif *seite-richtung* (*côté-direction*), la seconde dans une acception non spatiale *seite* (*côté* non pas dans son sens locatif mais dans le sens de *parti*). Enfin une dernière acception *herkunft* au sens de *origine*.

Nous commencerons par proposer quelques exemples illustrant l'acception *herkunft* (*origine*) avant de nous intéresser aux emplois partitifs, *teil* et *anteil*. Nous finirons cette description des emplois de *part* en ancien français par les emplois de ce lexème dans le sens de *côté*.

1.1.1.1. *Part* au sens de origine (naissance)

Le sens *herkunft* (*origine*) de *part* est surtout employé dans les expressions *en bonne* (*boine*) *part* et *en male part*, qui sont à l'origine de la locution contemporaine *prendre quelque chose en bonne* (*mauvaise*) *part*. Être *de bonne part*, c'est être *de bonne naissance*, avoir de bonnes origines :

- (5) Et le prodons avec sa fille,
Qui en honeur faire s'esille,
Tant est frans et **de boine part**.

Le chevalier au lion, Chrétien de Troyes, vers 1177-1181; v.703-705.

[...] et, avec sa fille, l'homme de bien, qui se tue à honorer ses hôtes, tant il est généreux et **de bonne naissance** (traduction de D.F. Hult).

Nous ajoutons, sous cette acception *origine*, les emplois de *part* accompagnés d'un possessif (*de vostre part*, *de meie part*) qui ressemblent en tous points, tant au niveau de la forme que du sens, aux locutions modernes *de votre part*, *de ma part*, *de sa part*. Pourtant, les dictionnaires d'ancien français (A.J. Greimas, A. Tobler et E. Lommatzsch) font figurer cet emploi de *part* sous l'acception *côté* (*seite-partei* pour A. Tobler et T. Lommatzsch). En voici deux exemples:

- (6) De **vostre part** le saluai
E voz aveirs li presentai.

Les Lais (Eliduc), Marie de France, vers 1160; v.425-426.

Je l'ai salué de **vostre part** et je lui ai offert vos présents (traduction de P. Walter).

- (7) Mun onel de or li porterez
E de **meie part** li direz: [...]

Les Lais (Milon), Marie de France, vers 1160; v.39-40.

Tu lui apporteras mon anneau d'or et tu lui diras de **ma part**: [...]
(traduction de P. Walter).

L'emploi d'un possessif auquel on adjoint *part* indique la personne dont provient quelque chose et se rapproche en ce sens de l'acception *origine de part*.

Dans ce sens, *part* s'emploie également sans possessif au sens de *de la part de*:

- (8) A sa damaisele reva,
Dedanz sa chambre la trova
De part celui la salua

Les Lais (Eliduc), Marie de France, vers 1160; v.39-40.

Il s'en retourna chez sa maîtresse et la trouva dans sa chambre. De **la part d'Eliduc**, il la salua (traduction de P. Walter).

1.1.1.2. *Part* dans un emploi partitif (*une partie de, une part de*)

Les exemples suivants présentent des emplois de *part* en français médiéval pour lesquels on utiliserait *partie* en français contemporain. *Part* est employé dans une tournure partitive, renvoyant à une partie d'un tout. Ce tout est le substantif *chapele* dans l'exemple (9), le substantif *monde* dans l'exemple (10) :

- (9) Sor la voie par ont il vont,
Une **chapele** sor un mont,
U coin d'une roche est asise.
Sor mer ert faite, devers bise.
La **part** que l'en claime chancel
Fu asise sor un moncel;

Le roman de Tristan, Beroul, 1165-1200; v.915-920.

Sur le chemin que suivent Tristan et son escorte, se trouve une chapelle nichée sur une hauteur, au bord d'un rocher. Exposée au vent du nord, elle surplombe la mer. **La partie** que l'on appelle le chœur était bâtie sur une élévation (traduction de D. Lacroix et P. Walter).

Au sens de *partie de quelque chose*, *part* peut être modifié par des adjectifs désignant la taille de la partie issue de l'opération de partition:

- (10) Ypocrisie est en grant bruit:
Tant at ovrei, Tant se sont li sien aouvrei
Que par enging ont recouvrei
Grant **part** el monde

Œuvres complètes (Sur l'hypocrisie), Rutebeuf, 1249-1277; v.93-

97.

Hypocrisie est puissante: elle a tant fait, les siens se sont tant démenés que par ruse ils ont fait leur un gros **morceau** du monde (traduction de M. Zink).

En ancien français, toujours dans une tournure partitive, *part* peut également être employé au sens de *tiers*, ci-dessous *les deus parz (les deux tiers)*:

- (11) Quant les deus **parz** fu munté sus,
Pur un petit qu'il ne chiet jus.

Lais (Les deux amants), Marie de France, vers 1160; v.197-198.

Parvenu aux deux **tiers** de la pente, il manqua de tomber (traduction P. Walter).

Le *Altfranzösisches Wörterbuch* distingue un second sens partitif, *anteil*, qui correspond au sens moderne de *part* dans son emploi non figé (*une part de quelque chose*). Les exemples cités sont nombreux à présenter un possessif (*sa part, la vostre part, la moie part, ...*). Dans l'exemple suivant *part* réfère à une part d'un butin partagé en plusieurs:

- (12) As autres depart le herneis,
A sun eos ne retient que treis
Cheval ke li erent loé;
Tut ad departi e duné, **la sue part** communément,
As prisuns e a l'autre gent.

Lais (Eliduc), Marie de France, vers 1160; v.259-264.

Il partagea le butin entre ses compagnons; pour son propre usage il ne garda que trois chevaux qui lui furent attribués; il avait distribué et partagé **sa propre part** aux prisonniers et aux autres combattants (traduction de P. Walter).

C'est également sous cette acception que l'on retrouve les emplois de *part* accompagnés du verbe *avoir* (*avoir part*). En voici un exemple:

- (13) La rose avrez tous seuls, biaux sire,
Jamais autres n'i **avra part!**
Parte me dieus se je la part!

Le roman de la rose, Jean de Meun, entre 1269-1278; v. 13124-13126.

Vous serez le seul à avoir la rose, beau seigneur, jamais un autre n'y aura sa part. Que Dieu m'abandonne si je la partage (traduction de A. Strubel).

1.1.1.3. *Part* au sens de *côté*

Quant *part* n'est traduit ni par *origine/naissance*, ni par *partie de* ou *part de*, il réfère souvent à *côté*.

Avant d'examiner les emplois de *part* dans le sens de *côté*, il est important de noter qu'il existe, parallèlement à *part*, un lexème *costé*. Mais ce dernier, s'il apparaît déjà en ancien français, n'est pas employé dans son sens contemporain, mais, soit au sens de *côte* (os de la cage thoracique) ou *flanc* (partie latérale du corps) s'il s'agit du substantif masculin⁶⁴ soit au sens de *côte* (bord de mer, rivage) s'il s'agit du substantif féminin. Le substantif

⁶⁴ Première attestation en 1080 (*Chanson de Roland*) d'après A.J. Greimas (1968) au sens de *côte*, *flanc*.

masculin vient du latin *costa* (une côte, un os de la cage thoracique). Ainsi, dans l'exemple suivant, *el costé destre* signifie *le flanc droit*:

- (14) Vit un chevrel, ancoche et trait,
El costé destre fiert forment

Le roman de Tristan, Beroul, 1165-1200; v.1286-1287.

Il vit un chevreuil, visa et tira. Il l'atteignit violemment au **flanc** droit (traduction de D. Lacroix et P. Walter).

Ce sont les deux lexèmes *part* et *lez* qui, en ancien français, signifient *côté*. En ancien français, le lexique est extrêmement riche et les synonymes abondent (cf. F. Brunot 1966 à ce propos⁶⁵). Il n'est donc pas étonnant que l'ancien français ait un second terme pour exprimer le sens de *côté*: le substantif *lez*⁶⁶ (variante graphique *les*) par exemple dans les expressions *les a les* (côte à côte), *a tout les* (de tous côtés), *d'autre lez* (de l'autre côté), *de lez* (à côté), *par lez* (à côté de). Voici un exemple de *lez* dans un emploi prépositionnel :

- (15) Ce chevalier qui **lez** moi siet

Le roman de Tristan, Beroul, 1165-1200; v.2116.

Ce chevalier qui est assis à **côté** de moi (traduction de D. Lacroix et P. Walter).

L'exemple (16) oppose *lez* (à côté de) à *costé* (flanc) :

- (16) Et li fers de la lance passe
Au chevalier **lez** le **costé** [...]

Le chevalier de la charrette, Chrétien de Troyes, 1177-1181; v.524-525.

Et le fer de la lance frôle au **côté** (flanc) le chevalier (traduction de M. Zink).

Costé éliminera progressivement *lez* qui finira par sortir de l'usage. Le *TLFi* note ce dernier comme vieilli, survivant dans certains noms de localité, souvent avec la graphie *les*, *lès* (par exemple *Saint-Rémy-lès-Chevreuse*).

Le sens de *costé* évoluera rapidement. D'après le *TLFi*, on trouve *costé* dans un emploi prépositionnel dès la fin du XII^{ème} (*en costé*, à côté, à proximité d'une personne). Puis, vers 1260, *costé* étend ses emplois en ne s'appliquant plus uniquement à la partie latérale du corps humain: *costé* pourra dès lors signifier plus largement *partie latérale de quelque chose*.

Donc, au début de la période d'ancien français du moins, *part* et *côté* ne sont pas vraiment synonymes: alors que *costé* réfère à la partie latérale du corps humain, *part* réfère à la partie latérale de toute chose. L'exemple suivant, où l'on retrouve à la fois *part* (*parz* au pluriel) et *costé*, montre bien cette nuance de sens:

- (17) Ele iert vestue en itel guise:
De chainsil blanc e de chemise,
Que tuz les **cotez** li pareint,
Que de deus **parz** laciez esteient.

Les lais (Lanval), Marie de France, 1160; v.559-562.

⁶⁵ Pour illustrer ce fait, il énumère les 27 façons dont dispose l'ancien français pour exprimer l'idée de s'amuser: *s'esjoier*, *riber*, *s'esbaudir*, *se delitier*,

⁶⁶ *Lez* vient du latin *latus* qui signifie *côté* soit en parlant d'êtres vivants au sens de "flanc" (*latus offendit*, il s'est blessé au flanc) ou en parlant de lieux (*latus unum castrorum*, un des côtés du camp).

Elle était vêtue ainsi : une tunique blanche et une chemise étaient lacées des deux **côtés** et laissaient apparaître ses **flancs**. (traduction de P. Walter).

Si *part* signifie *côté* en ancien français, nous allons voir que cette acception spatiale nécessite quelques commentaires.

Dans les textes d'ancien français, on trouve *part* dans un emploi prépositionnel au sens de *d'un côté de*. D'après G. Moignet (1984), l'ancien français se servait des mêmes expressions comme préposition, comme adverbe ou particule, assignant ainsi aux formes concernées une multifonctionnalité qui a disparu en français moderne:

Un certain nombre de locutions adverbiales peuvent fonctionner comme des prépositions et se font suivre du cas régime des substantifs et des pronoms; ainsi celles qui comportent les mots mi "milieu", som "sommets", part "partie, côté", chief "bout". La frontière entre adverbe et préposition est beaucoup moins nette en ancien français qu'en français moderne [...] Il est plus conforme à la réalité de parler d'emploi adverbial ou prépositionnel de ces mêmes vocables (1984, souligné par nous).

Nous avons déjà vu *supra* un exemple de cette multifonctionnalité (*lez* qui peut être employé comme préposition). On retrouve *part* dans ce type d'emploi. Voici l'exemple choisi par G. Moignet:

(18) Il est **autre part** un pandant (Wace (1155) dans G. Moignet (1984)).

Il est **de l'autre côté** d'une colline (traduction de G. Moignet).

Cet exemple illustre non seulement une fonction prépositionnelle de *part*, mais aussi un emploi sans déterminant, qui ressemble à la forme *autre part* en français contemporain. Pourtant, *autre part* signifie ici *de l'autre côté de*. Cet emploi prépositionnel de *part* n'est pas isolé. Nous en avons en effet trouvé de nombreux exemples:

(19) Uns chevalier auques d'ahé
Estoit de **l'autre part** del pré

Le chevalier de la charrette, Chrétien de Troyes, 1177.

Un chevalier déjà touché par l'âge se tenait à **l'autre bout du pré**.
(traduction de C. Méla).

(20) Du buen cheval, né de Gascoingne,
Fait l'espie le roi decendre,
De l'autre part cort l'estrier prendre;

Le roman de Tristan, Beroul, 1165-1200; v.1974-1976.

L'espion aide le roi à descendre de son bon cheval gascon en courant **de l'autre côté** pour lui tenir l'étrier (traduction de D. Lacroix et P. Walter).

(21) An cele lande avoit un gué
Et d'**autre part** armez estoit
Uns chevaliers qui le gardoit

Le Chevalier de la charette, Chrétien de Troyes, 1177-1181, v.730-732.

Dans cette lande il y avait un gué et de **l'autre côté** se tenait armé un chevalier qui montait la garde (traduction de C. Méla).

En tant que substantif, et non plus dans un emploi prépositionnel, *part* au sens de *côté* se décline dans deux types d'emploi. Il nous est en effet possible de distinguer deux variantes: *part* peut être employé pour référer au côté d'un objet mais peut également être employé au sens plus large de côté/direction.

1.1.1.3.1 *Part*, partie latérale d'un objet

Voici un premier exemple qui montre qu'en ancien français, *part* est employé au sens de *côté d'un objet*. Dans (22), *part* renvoie aux côtés d'une hache, dans (23), ce lexème, modifié par *destre* (l'adjectif *droit*), renvoie au côté droit d'une épée:

(22) Celx resemble li **besaguz**:

De Il **pars** trenche et est aguz.

Oeuvres complètes (Leçon sur l'hypocrisie et l'humilité),
Rutebeuf, 1249-1277; v.71-72.

Ils ressemblent à la besaiguë (= hache), qui est des deux **côtés** acérée et coupante (traduction de M. Zink)

(23) Ypomedon joint oue Sybart:

fiert le devers **la destre part**

de son espié parmi le cors

Roman de Thèbes, vers 1150; v.4572-4674.

Hyppomédon affronte Sybart: il le frappe sur le **côté** droit de son épéu, lui traversant le corps (traduction de F. Mora-Lebrun).

1.1.1.3.2 *Part*, au sens de côté/direction

Part peut également être employé au sens de *côté* mais dans une acception plus générale souvent traduite par *direction*. Cet emploi de *côté* se retrouve d'ailleurs en français contemporain (*il est parti de ce côté*: il est parti dans cette direction). *Part* ne réfère plus aux côtés d'un objet mais est employé avec des verbes de mouvement comme *partir*, *se diriger*, *aller*:

(24) Et quant il oï ce, si demanda **quel part** il estoit alez

Queste del Saint Graal, vers 1220; p.51.

Quand Gauvain entendit cela, il demanda de **quel côté** Galaad était parti (traduction de I. Vedrenne-Fajolles).

(25) Et quant tuit furent servi li un et li autre li sainz Graaux s'en parti tantost, qu'il ne sorent qu'il pot estre devenuz. Ne ne virent de **quel part** il torna

[...]

Queste del Saint Graal, vers 1220; p.15.

Quand les uns et les autres furent tous servis, le Saint Graal disparut aussitôt, si bien qu'ils ne purent savoir ce qu'il était devenu ni voir dans **quelle direction** il s'en était allé [...] (traduction de I. Vedrenne-Fajolles).

- (26) [...] lors voit auques loign en une volee .i. chastel fort et bien séant, et par mi coroit une grant eve rade que len apeloit Saverne, et il **torne cele part** [...]

Queste del Saint Graal, vers 1220; p.46-47.

Alors, il voit, assez loin dans la vallée, un château fortifié et bien situé. En son milieu, courrait une rivière, large et impétueux, que l'on appelait la Saverne. Il se dirige de **ce côté** (traduction de I. Vedrenne-Fajolles).

Dans le sens de *direction*, *part* peut également s'accompagner de *autre*, ici traduit par *opposé*, toujours accompagné d'un verbe de mouvement:

- (27) **A l'autre part** alay fuir
en .I. bois loing alay tapir.

Enéas, vers 1155; v.1051.

Je m'enfuis dans la **direction** opposée et me cachai, au loin, dans un bois (traduction de A. Petit).

Dans cet emploi locatif, *une part* (un côté) peut être opposé à *une autre part* (un autre côté). Par exemple:

- (28) Lors resgarde et voit qu'il est toz nuz fors de ses braies, et voit ses dras **d'une part** et ses armes **d'autre**, et se claime [...]

Queste del Saint Graal, vers 1220; p.110-111.

Alors, il s'observe et se rend compte que, presque nu, il ne porte que ses braies. Il voit ses vêtements **d'un côté** et ses armes **de l'autre** et se lamente (traduction de I. Vedrenne-Fajolles).

- (29) Et quant Nostre Sires vint a plaisir qu'il espanoui la clarté de son jor par les terres, et li solaux gitoit ses rais la ou Perceval estoit couchiez, il resgarde entor lui et voit **d'une part** la mer, et **d'autre part** la roche [...]

Queste del Saint Graal, vers 1220; p.111.

Quant Notre Seigneur souhaite faire s'épanouir la clarté de son jour sur la terre, comme le soleil jetait ses rayons là où Perceval était allongé, il regarde autour de lui. Il voit **d'un côté** la mer et **de l'autre** le rocher (traduction de I. Vedrenne-Fajolles).

Dans le sens de *côté/direction*, *part* se trouve également employé au pluriel (*pars*, *parz*):

- (30) Vet s'en li rois, dorment les let.
A cela foiz n'i a plus fait.
Reperiez est a sa cité.
De **plusorz pars** out demandé
Ou a esté et ou tant fu.

Les Lais, Marie de France, vers 1160; v.2055-2059.

Le roi s'en va, les laisse dormir. Cette fois-ci, il ne fait rien d'autre. Le roi retourne dans sa cité. De **plusieurs côtés**, on lui demande où il s'est rendu et où il est resté si longtemps (traduction de P. Walter).

- (31) Si est tant dolenz qu'il cuide bien morir, lors trest s'espee dou fuerre et s'en fiert si durement que il l'embat en sa senestre cuisse, et li sans en saut de **toutes parz** [...]

Queste del Saint Graal, vers 1220; p.110.

Il souffre à en mourir. Alors il tire son épée du fourreau et s'en frappe si violemment que, lorsqu'il l'abat sur sa cuisse gauche, le sang jaillit de **toutes parts** (traduction de I. Vedrenne-Fajolles).

Si les dictionnaires d'ancien français proposent en général le terme *côté* pour décrire le sens locatif de *part* (cf. entre autres A.J. Greimas, Tobler-Lommatzsch), *part* est parfois employé dans un sens locatif qui ne se laisse pas traduire par *côté* mais plutôt par le terme générique *lieu*:

- (32) Biax sire, fet li rois, escu vos envoiera Diex **d'aucune part** aussi com il a fet espee.

Queste del Saint Graal, vers 1220; p.12.

Cher Seigneur, dit le roi, dieu vous enverra **de quelque lieu** un écu, comme il l'a fait pour l'épée (traduction de I. Vedrenne-Fajolles).

Dans d'autres exemples, *part* est traduit par des locutions contemporaines comme *nulle part*, *nulle part ailleurs* :

- (33) Lors le regarde et si s'areste,
Car il le veut servir a gré;
Qüe encontre sa volenté
Ne vaurroit aler **nule part**.

Chevalier au lion, Chrétien de Troyes, vers 1177-1181; v.3428-3431.

Alors, il le regarde et s'arrête, car il tient à le servir selon ses désirs et il ne voudrait aller **nulle part** contre sa volonté (traduction de M. Zink).

- (34) Qu'il n'a point de mal **autre part** Fors que seulemant el cervel.
Le chevalier au lion, Chrétien de Troyes, 1177-1181; v.2974-2975.

Car il n'a mal **nulle part ailleurs** qu'au cerveau (traduction de M. Zink).

Il y a pourtant peu d'exemples où *part* se laisse traduire par *lieu*. Il existe d'ailleurs en ancien français un lexème *lieu* auquel peut s'adjoindre l'indéfini *autre* (*autre lieu*). *Part* semble plutôt référer, dans son emploi locatif, à *côté*: côté d'un objet ou côté/direction. On retiendra également son emploi prépositionnel au sens de *côté de*. Mais, si *autre* associé à *part* ne semble pas vraiment concurrencer *autre lieu* en ancien français, ce n'est pas le cas de *ailleurs* qui existe déjà en français médiéval.

1.1.2. L'expression de l'altérité spatiale en ancien français

Il existe, dès l'ancien français, parallèlement au système d'occurrences construites avec *autre* et *part*, des occurrences construites avec *lieu*. Dans le *Dictionnaire des mots oubliés du XII^{ème} au XIX^{ème}* de C. Lacour apparaît l'expression *autre lieu*, un adverbe que l'auteur propose comme synonyme de *ailleurs*. En voici un exemple:

- (35) Sire, voir, ja n'i avroiz preu,
Se vos alez par **autre leu**.

Le chevalier de la charette, Chrétien de Troyes, 1177; v.2160.

En vérité, monseigneur, vous ne gagnerez rien à vouloir emprunter cet autre chemin (traduction de C. Méla).

Les occurrences du type *autre lieu* attestent d'une part du non figement des unités en ancien français mais également de la richesse qui caractérisait l'expression de l'altérité spatiale à cette époque. Richesse mais également concurrence entre plusieurs systèmes: le système d'expressions construites avec *part* (dans les exemples où celui-ci signifie *lieu*), un second système d'expressions nominales construites avec *lieu* sans oublier l'adverbe *ailleurs* qui existe également en ancien français.

Ailleurs fait partie des adverbes de lieu ayant survécu au latin (cf. F. Brunot, *Histoire de la langue française*, tome 1, p.210). *Ailleurs* a pourtant une étymologie douteuse. Cet adverbe est probablement issu du latin populaire *aliore* qui est une abréviation de l'expression *in aliore loco*, elle-même construite sur le modèle des expressions *in inférieure loco*, *in exteriore loco*. *Ailleurs* pourrait également être issu du latin *aliorum* mais cette forme "ne convient ni à la forme française (à cause de la voyelle *eu*), ni à plusieurs formes romanes, par exemple le portugais *alhures*" (Bloch et Wartburg, 2002). F. Brunot (1966) propose la forme latine *alyorso* comme origine étymologique.

L'altérité locative en ancien français s'exprime déjà avec *ailleurs*. Ci-dessous, *ailleurs* apparaît dans une construction syntaxique particulière, une structure corrélatrice en *que*:

- (36) Quant il plaira a Dieu, fet li rois, vos en istroiz bien fors, il vos en avra bien tost gité quant lui plaira s'il vos tenoit a son serjant et il veoit que vos fussiez mielz **ailors** que ci, sachiez qu'il vos en osteroit assez tost.

Queste del Saint Graal, vers 1220; p.99.

Vous en partirez quant il plaira à Dieu, dit ce roi. Dès qu'Il le souhaitera, Il aura vite fait de vous tirer de là. S'Il vous considérait comme son serviteur et qu'Il voyait que vous soyez mieux **ailleurs** qu'ici, sachez qu'Il vous tirerait rapidement de cet endroit (traduction de I. Vedrenne-Fajolles).

- (37) Que je serai **ailleurs** que chi
Demain a heure de midi

Le chevalier au lion, Chrétien de Troyes, vers 1177-1181; v.3944-3945.

[...] car je dois être **ailleurs** qu'ici demain à l'heure de midi (traduction de D.F. Hult)

Par ailleurs, l'adverbe *ailleurs* témoigne, en ancien français, d'un comportement pronominal que l'on ne lui connaît plus aujourd'hui. V. Emond et al. (2003) précisent que *ailors* s'emploie parfois avec la valeur d'un pronom indéfini (à une chose, à une autre chose). E. Huguet (1973) propose le même commentaire: "cet adverbe s'emploie souvent là

où nous dirions à autre chose ou même à une autre personne"⁶⁷. L'exemple suivant présente deux occurrences de *ailleurs*, le premier dans un emploi spatial, le second dans cet emploi pronominal. C'est le cotexte qui donne ici les indices nécessaires à la traduction des deux occurrences de *ailleurs*; une construction syntaxique en *que* pour la première, le verbe *penser* pour la seconde:

- (38) - Amer? Et qui?- Vous dame chiere
 - Moy?-Voire voir.-En quel manière?
 - En tel que de vos ne se muet
 Mon cuer n'onques **ailleurs** nel trui;
 En tel qu'**ailleurs** pensser ne puis;

Le chevalier au lion, Chrétien de Troyes, vers 1177-1181; v.2025-2030.

Aimer? Et qui? –Vous ma chère dame. Moi? – C'est vrai, absolument.
 – De quelle manière? D'une manière telle qu'il ne peut y avoir de plus grand amour, telle que mon coeur ne vous quitte pas et que jamais je ne le trouve **ailleurs** qu'auprès de vous; telle que je ne peux pas penser à **autre chose**; [...] (traduction de D.F. Hult).

1.1.3. Ancien français: bilan

Part est polysémique en ancien français; on dénombre ainsi trois acceptions différentes:

- *part* dans le sens *origine*
- *part* dans un double emploi partitif (*partie de* ou *part*)
- *part* dans un emploi locatif (au sens de *côté* et plus rarement au sens plus général de *lieu*)

Part locatif peut être accompagné de l'indéfini *altre* (*autre*)⁶⁸. Il n'est pas rare de trouver, dès l'ancien français une forme *autre part* qui n'est précédé d'aucun déterminant⁶⁹, ni d'aucune préposition et qui ressemble donc à la forme adverbiale que nous connaissons aujourd'hui.

Pourtant, dans certains cas, *part* ne se laisse traduire ni par *côté*, ni par *partie* ou *part*. Ainsi, l'exemple (39) montre un emploi de *part* associé à *autre* qui ressemble à la locution contemporaine *d'autre part* (préposition *de*, absence de déterminant, pas de corrélation

⁶⁷ F. Godefroy (1967, 1969) précise que *ailleurs* peut également être employé au sens de *autrement*: *Le conte de Guerles ne pooit pour le present mieux faire ailleurs* (Froissard, *Chroniques* cité par F. Godefroy).

⁶⁸ D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, *altra* et *altre* s'emploient dès 1040 comme adjectif épithète et attribut (*être altre*). *Autre* manifeste également en ancien français un emploi pronominal d'où l'étiquette de pronom-adjectif qui lui est attribuée dans certaines grammaires d'ancien français (Ménard 1988:38). *Autre* peut ainsi s'employer au sens de *l'autre*, *un autre*. D'après A.J. Greimas (1968), *altre*, adjectif indéfini non personnel peut également, en ancien français, indiquer "une chose, un espace ou un temps qui ne sont pas les mêmes que ceux envisagés: *Là ou autre* (traduction de Greimas: *Là ou ailleurs*)". G. Moignet précise qu'en ancien français, *autre* ne peut pas être considéré comme déterminant puisqu'il est "utilisable en la présence de l'article auprès du substantif" (1984:117). Quand *autre* ne s'accompagne pas de l'article, "la syntaxe est celle du cas général du substantif à article zéro" (1984:117).

⁶⁹ En ancien français, l'absence de déterminant avant un substantif est une chose courante. P. Ménard (1988) constate que l'article n'est pas exprimé en ancien français dans deux cas: devant les noms propres et devant les noms communs "lorsque le substantif ne s'inscrit pas dans un temps et un espace déterminé, lorsqu'il n'est pas engagé dans une situation nettement spécifiée" (*op.cit.*:26).

avec *d'une part*). Aucun indice ne nous permet de penser que *part* renvoie ici au sens spatial *côté*: *d'autre part* est traduit par *quant à*. Nous avons ici une illustration des possibilités d'emploi non spatial de *d'autre part*, analysé par B. Combettes (1998): *d'autre part* fonctionne ici comme un marqueur de topicalisation, d'introduction d'un nouveau personnage dans le texte:

- (39) Li leons, qui mout se deshait;
Car en tant lieus estoit plaies,
Bien pooit estre esmaïés.
Et **d'autre part** Mesire Yvains
Ne restoit mie trestout sains.

Le chevalier au lion, Chrétien de Troyes, vers 1177-1181; v.4552-4556.

[...] le lion qui, lui, est très mal en point; en effet, il était blessé en tant d'endroits qu'il avait bien raison d'être inquiet. **Quant à** monseigneur Yvain, il n'était pas non plus en parfaite santé (traduction de D.F. Hult).

Concernant la période de moyen-français nous nous focaliserons sur l'évolution des emplois de *part* modifié par *autre*, dans l'expression de l'altérité spatiale. L'ancien français indique une concurrence entre différentes formes pour référer à un autre lieu, qu'en est-il en moyen français? Qu'en est-il de la concurrence entre *autre part* et *ailleurs*, qui sont dans une relation de quasi-synonymie en français contemporain?

2. *Part* en moyen français

Le moyen français se caractérise par une double évolution et se présente comme un stade intermédiaire : alors que les formes associant *autre* et *part* se diversifient (on en compte de nombreuses nouvelles) et que *part* est toujours polysémique, on trouve parallèlement les premières traces de figement : l'invariabilité d'un groupe d'occurrences se confirme ainsi que son extension à des emplois non spatiaux.

2.1. Un substantif toujours polysémique

En moyen français, *part* reste polysémique. C'est ce que P. Hopper & E. Traugott (1993) entendent par "persistance". Dans les stades intermédiaires d'un processus de grammaticalisation, la forme en cours de grammaticalisation est toujours polysémique: un ou plusieurs sens reflète le (ou les) sens d'origine.

On retrouve ainsi *part* employé dans le sens de *partie de*, avec toujours présent dans l'environnement cotextuel, le tout sur lequel s'applique une opération de partition. Ci-dessous, *une part du temple* renvoie à une partie du temple:

- (40) J'ay veu roches et pierres fendre ; Cheüe est une **part** du temple (Passion d'Auvergne, 1477 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

J'ai vu se fendre des roches et des pierres ; Une **partie** du temple est tombée (traduction D. Capin).

Dans (41) et (42), les formes verbales *fendit* et *divisé* explicitent l'opération de partition de laquelle sont issues *deux* ou *quatre pars*:

- (41) Et quant le roy vit les lettres, a peu que le ceur ne luy **fendit** en **deux pars** de pitié et de compassion (La Vigne, 1495 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

Et quant le roi vit les lettres, peu s'en faillit que son coeur ne se fendît en deux de pitié et de compassion (traduction D. Capin).

- (42) Il avoit **divisé** l'an en **quatre pars**: cestasavoir, printemps, esté, automne et hyver (Lemaire dans E. Huguet).

Il avait divisé l'année en quatre parties: c'est-à-dire printemps, été, automne et hiver (traduction D. Capin).

Par ailleurs, sont toujours d'usage les emplois de *part* au sens de *tiers*:

- (43) Item, son usage es fourqueuz, de trois la mendre, par hault et par bas, et es branches jusques aux deux **pars** de l'arbre, sans livrée, pour son ardoir. (H. de Chartres, 1398-1408). [...]

Ainsi, son habitude d'utiliser les cisailles, les plus petites des trois, depuis le haut et depuis le bas, sur les branches jusqu'aux **deux tiers** de l'arbre, sans livrée, pour son chauffage (traduction D. Capin).

En moyen français, les emplois partitifs côtoient les emplois locatifs, *part* signifiant toujours *côté*, ici dans un emploi prépositionnel *de l'autre part de*:

- (44) [...] auquel lieu ledit conte alla, mais il ne sceut trouver ledit musnier, et estoit en sa loge endormy de **l'autre part** de la rivière (Le Clerc 1502).

Ledit comte se rendit en cet endroit, mais ne sut trouver ledit meunier qui était endormi dans sa cabane **de l'autre côté** de la rivière (traduction D. Capin).

- (45) Et se un homme environnoit la terre, il seroit antipode a soy meisme, ce est a dire que il avroit ses piés au contraire de la manière comment il les a quand il seroit de **l'autre part** de la terre (Oresme, 1370 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

Et si un homme faisait le tour de la terre, il serait aux antipodes de soi-même, c'est-à-dire que, lorsqu'il serait **de l'autre côté** de la terre, il aurait les pieds à tout à fait à l'opposé de l'endroit où ils sont placés maintenant (traduction D. Capin).

Alors qu'en ancien français, *part* et *côté* avait un sens différent, *costé* ne référant qu'à la partie latérale du corps humain, les choses sont sensiblement différentes en moyen français. *Costé* peut être employé pour référer plus largement aux côtés d'un objet. La pièce de monnaie décrite dans (46) présente les armes de France d'un côté (*d'un costé*) et les armes de Cecille de l'autre côté (*d'autre part*)

- (46) [...] double coing du roy nouveau fait de par luy, les armes de France **d'un costé**, et les armes de Cecille **d'autre part** [...] (La Vigne, 1495 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

[...] monnaie double du nouveau roi, faite par lui, avec les armoiries de France **d'un côté** et les armoiries de Sicile **de l'autre** (traduction D. Capin).

En moyen français, *part* et *côté* sont dans une relation de synonymie, ce qui n'était pas le cas en ancien français. Cette synonymie s'étend d'ailleurs aux nouveaux emplois prépositionnels de *costé*:

- (47) Lors devalla **de l'autre costé de** ladicte montaigne où il trouva de toute manières de bestes saulvaiges (Les Chroniques admirables, 1534).

Alors il descendit de l'autre côté de cette montagne où il trouva toutes sortes de bêtes sauvages (traduction D. Capin).

Parallèlement, le sens de *part* semble s'étendre à l'expression plus générale de *lieu/endroit*. Nous avons déjà observé quelques exemples en ancien français pour lesquels une traduction par *côté* semblait difficile, le terme *lieu* semblant plus approprié. En moyen français, ces exemples sont plus nombreux:

- (48) Il assemble les forces d'Anjou, du Maine et de la basse Normandie, pour suivre le dict duc de Mercueur la **part où** il ira combattre (1590 dans *Godefroy*).

Il rassemble des forces d'Anjou, du Maine et de la basse Normandie pour suivre ledit duc de Mercueur dans la **direction** où il ira combattre (traduction D. Capin).

- (49) En **part** où les damoyelles sont mal traictées ... n'y peult avoir homme qui rien vaille (exemple cité par E. Huguet).

Dans un **endroit** où les demoiselles sont mal traitées... il n'y peut y avoir homme de valeur (traduction D. Capin).

Dans cet énoncé, *part*, difficilement traduisible par *côté* s'accompagne de la préposition *en*. Or, nous n'avons relevé aucun exemple en ancien français où *part* locatif entrerait dans la composition d'un syntagme prépositionnel en *en*.

Dans (50), le verbe *aller* est un indice qui permet la lecture spatiale de *part* au sens de *lieu*:

- (50) Qu'ils se rendissent tous a Butigliere, où il ferait marcher dix canons pour aller la **part** qu'il ordonneroit (Michaud 1556 dans *Godefroy*).

Qu'ils se rendissent tous à Butigliere où il ferait tirer les canons dans la **direction** qu'il déciderait (traduction D. Capin).

Au sens de "lieu", *part* concurrence ainsi plus directement le lexème *lieu*. Une recherche dans le corpus de moyen français montre en effet que les formes construites avec *lieu* coexistent avec celles formées avec *part*. Parallèlement à (*en*) *autre part*, (*en*) *quelque part* et (*en*) *nulle part* apparaissent les formes (*en*) *autre lieu*, (*en*) *quelque lieu* et (*en*) *nul lieu*:

- (51) [...] et aussi que le roy, voulant les droiz de l'Eglise estre gardez et observez, vult et ordonna qu'il tendroit le concile de l'Eglise en la ville de Lion ou **autre lieu** près d'ilec (Royer 1460).

... et tout comme le roi qui voulait préserver et respecter les droits de l'Eglise, il voulut et ordonna qu'il ouvrira le concile de l'Eglise dans la ville de Lyon ou tout près (traduction D. Capin) .

- (52) Sachez c'est nostre entencion qu'en **quelque lieu** que tu iras [...] (Miracle de Saint Valentin, 1367).

Sachez que c'est notre intention où que tu ailles... (traduction D. Capin).

- (53) Et aussi il y a ruit en divers lieux de la forest, et ou parc ne peut estre en **nul lieu** fors que dedanz le parc (Phebus, 1387).

Et aussi, on entend le brame dans différents endroits de la forêt ; quant au parc, cela ne peut être **en aucun autre endroit** si ce n'est à l'intérieur du parc (traduction D. Capin).

Les possibilités de commutation entre *part* et *lieu* caractérisent également les formes où apparaissent *autre* et *part*: parallèlement à (*en*) *quelque autre part* et (*en*) *nulle autre part*, apparaissent les expressions (*en*) *quelque autre lieu* et (*en*) *nul autre lieu*:

- (54) Iceulx chevaux sont desferrez et mis au bas, ilz sont enmielez, ilz ont foing trié et advoine triblee, et leur fait l'en en leur hostel plus de bien a leur retour que en **nul autre lieu** (Le ménagier de Paris, 1394).

On enlève les fers de ces chevaux-là et on les couche, ils sont enduits de miel, ils ont du foin trié et de l'avoine pilée, et on leur fait dans leur demeure plus de bien qu'**en aucun autre endroit** (traduction D. Capin).

- (55) Je me veulx taire de plus vous advertir de ces faitz d'Angleterre jusques à ce qu'il viengne à propos en **quelque autre lieu** (Commynes, 1489).

Je voudrais me taire et ne plus vous mettre en garde sur les affaires de l'Angleterre jusqu'à ce qu'il vienne à les exposer **en quelque autre endroit** (traduction D. Capin).

Dans le *Dictionnaire des locutions en moyen français* (1991) figure d'ailleurs la locution *de lieu en lieu*: elle finira par sortir de l'usage.

2.2. *Autre part* en moyen français: vers un figement ?

Dans ses emplois locatifs au sens de *lieu*, *part* a toujours un fonctionnement nominal. Alors que l'on trouve toujours des exemples sans déterminant, le système des occurrences construites avec *autre* et *part* s'élargit pourtant sensiblement, la détermination du syntagme *autre part* s'étendant aux déterminants *quelque* et *toute*:

- (56) Astrologiens les ont appelées maisons, ou domiciles, parce que tout ainsi qu'en ta maison tu as plus de faire ce qu'il te plaira, que tu n'as quant tu es en **quelque autre part** [...] (De Brues, 1557).

Les Astrologues les ont appelées maisons ou domiciles car, tout comme toi, qui peux faire ce qu'il te plaît dans ta maison, tu n'as plus de ressources quand tu es **dans un autre endroit** (traduction D. Capin).

- (57) Bien que vous surpassiez en grâce et en richesse celles de ce pays, et de **toute autre part**: vous ne devez pourtant, et fussiez vous princesse, jamais vous repentir d'avoir aimé Ronsard (De Ronsard, 1578).

Bien que vous surpassiez en grâce et en richesse toutes celles de ce pays et de **tout autre** (pays), vous ne devez jamais, fussiez-vous princesse, regretté d'avoir aimé Ronsard (traduction D. Capin).

On ne peut donc pas parler de figement. L'extension des possibilités de détermination indique d'ailleurs le contraire.

Pourtant, certains exemples montrent que le fonctionnement syntaxique de *autre part* sans déterminant en moyen français présente certaines similitudes avec les emplois contemporains. On relève ainsi des constructions syntaxiques qui n'existaient pas en ancien français, par exemple l'insertion de *autre part* dans une structure alternative (cf. (58)) ou dans une structure comparative (cf. (59)):

- (58) La meschine (...) va besoigner a sa **cuisine** ou **aultre part** (*Cent nouvelles nouvelles* 1456 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

La servante va faire sa besoigne dans sa cuisine ou ailleurs (traduction D. Capin).

- (59) [...] elle fust mieulx advisée de mettre son homme **aultre part** que ou **casier** (*Cent nouvelles nouvelles*, 1456 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

[...] on lui conseilla de cacher son homme plutôt ailleurs que dans sa demeure (traduction D. Capin).

Un autre élément nous conduit à penser que l'occurrence *autre part* commence à se figer. En moyen français, *autre part* employé sans déterminant semble toujours être utilisé au singulier: on ne répertorie aucune occurrence de *autre part* au pluriel⁷⁰. Il n'en est pas de même pour les expressions construites avec *lieu* qui se trouvent couramment au pluriel:

- (60) Car, par aventure, teles bestes ne sont pas trouvees en **autres lieux** (Oresme 1370).

Car, peut-être, on ne trouve pas de telles bêtes **ailleurs** (traduction D. Capin).

- (61) Et doient estre mis les levriers au devant des grosses rivières ou en **autres lieux** [...] (Phebus 1387).

Les levriers doivent être mis devant les grandes rivières ou sur **d'autres passages** (traduction D. Capin).

- (62) Et, durant ce temps, le roy et son conseil se tindrent à Orléans, à Chartres, Bourges, Meun, Amboise et **autres lieux** (Royer 1460).

Et, pendant ce temps, le roi tint conseil à Orléans, à Chartres, Bourges, Meun, Amboise et **ailleurs** (traduction D. Capin).

On pourrait voir dans cet emploi singulier de *autre et part* une illustration du phénomène

⁷⁰ Du moins, nous n'en avons trouvé aucune.

de décatégorisation :

Les formes soumises à un processus de grammaticalisation tendent à perdre ou à neutraliser les marques morphologiques et les particularités syntaxiques des catégories pleines (comme le nom et le verbe) et à acquérir les attributs de leur catégorie d'adoption (G.Dostie 2001:64).

L'emploi de *autre part* au singulier peut, dans ce sens, correspondre à une étape dans l'adverbialisation de cette forme, qui, en français contemporain, ne présente aucune marque morphologique du pluriel.

Parallèlement, il semble que l'on assiste à la grammaticalisation de *quelque part* et *nulle part*, qui comme, *autre part*, sont employés sans déterminants ni préposition. D'ailleurs, tout comme *autre part*, ce sont des formes que l'on ne trouve qu'au singulier :

- (63) [...] tantost que son mary iroit **quelque part** dehors pour séjourner une nuyt, elle incontinent l'en advertiroit (*Cent nouvelles nouvelles*, 1456 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

...dès que son mari irait **ailleurs** pour y passer une nuit, elle l'avertirait tout de suite (traduction D. Capin).

- (64) Vous avez menty, paillarde, ou vous l'avez mengée, ou vous l'avez cachée **quelque part** (*Cent nouvelles nouvelles*, 1456 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

Vous avez menti, paillarde, ou bien vous l'avez mangée, ou bien vous l'avez cachée **quelque part** (traduction D. Capin).

- (65) Par aventure, ceste rayson n'est pas purement évidente, quar l'en pourrait dire que en tel corps est le milieu et le centre du mouvement, mais non pas le milieu de sa quantité qui ne diroit que de tel corps le centre est partout et la circonférence **nulle part** (Oresme, 1370 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

Cette raison n'est peut-être pas tout à fait évidente, car on pourrait dire que le milieu et le centre du mouvement sont dans un tel corps, mais pas le milieu de sa quantité qui laisserait dire que le centre d'un tel corps est partout alors que sa circonférence n'est **nulle part** (traduction D. Capin).

Si *part* présente encore un sens spatial en moyen français, certains emplois s'élargissent néanmoins à des contextes qui ne sont plus strictement spatiaux. C'est le cas de certaines occurrences de *autre* et *part* non précédées d'un déterminant:

- (66) [...] après avoir cherché tous moyens de kuy complaire, avisa de ses reconforter **autre part** des ennuys qu'elle enduroit avec son mary (De Navarre, 1550).

... après avoir cherché tous les moyens de lui plaire, décida de se reconforter **ailleurs** des ennuis qu'elle endurait avec son mari (traduction D. Capin).

- (67) Certes se vous me fussiez bon, Et vous n'amissiez **autre part**, Vous ne venissiez pas si tart Comme vous faictes a l'ostel (Deschamp 1385).

Assurément, si vous étiez bon avec moi, et si vous n'aimiez pas **ailleurs**, vous ne rentreriez pas aussi tard au logis comme vous le faites (traduction D. Capin).

- (68) Faictes luy ce que les bonnes simples femmes de nostre pays dient que l'en a fait a leurs fils, quant ilz sont enamourez **autre part** et elles n'en peuvent chevir (*Le ménagier de Paris*, 1394).

Faites-lui ce que les bonnes femmes de notre pays disent qu'elles font à leurs fils quand ceux-ci s'éprennent **ailleurs** et qu'elles n'en peuvent venir à bout (traduction D. Capin).

- (69) Il le prioit de bon cuer en grans pleurs, en gemissements et grans contricions de cuer sans penser **autre part** (*Le ménagier de Paris*, 1394).

Il le prierait de bon coeur, en pleurant à chaudes larmes, en gémissant et en faisant preuve de contrition sans penser à **autre chose** (traduction D. Capin).

Il est possible, à partir de ces trois derniers exemples, de faire un parallèle avec *ailleurs* avec qui *autre part* peut ici commuter. Dans les énoncés suivants, c'est *ailleurs* que l'on retrouve, ceci dans des cotextes identiques (*penser ailleurs/ penser autre part; aimer ailleurs/aimer autre part*):

- (70) Il ne pensoit **ailleurs**, fors à s'enfuyr (Seyssel cité par *Huguet*).

Il ne pensait à **autre chose**, si ce n'est à s'enfuir (traduction D. Capin).

- (71) Qant il dist ce, s'a il **ailors** pensé (Aymeri de Narbonne, début du XIIIème, cité par *Godefroy*).

Quant il a dit cela, il a pensé **autrement** (traduction D. Capin).

- (72) aimer *ailleurs* (Le Goffic).

Si *ailleurs* exprime toujours l'altérité spatiale, on retrouve, en moyen français, l'emploi pronominal que nous déjà décrit pour la période d'ancien français, toujours avec le verbe *penser* dans son environnement cotextuel. En français moderne, ce type d'emploi est totalement sorti de l'usage: **j'ai pensé ailleurs*. On dirait plutôt *j'ai pensé à autre chose*. *Le Goffic* (1993) mentionne cependant l'expression *aimer ailleurs*, "forme archaïsante et précieuse" pour dire *aimer quelqu'un d'autre*.

Par ailleurs, il se développe dès le moyen français un emploi non plus spatial mais énonciatif de *ailleurs*. On en trouve une trace dans la *Base du moyen français* qui mentionne la locution *d'ailleurs* dans le sens de *du reste*:

- (73) Nous retournerons cy d'un accort; En terre les mectrons parfon. **D'ailleurs**, nulles gens n'y viendront, Ou ce seroit grant adventure (Passion d'Auvergne, 1477).

Nous retournerons ici de concert, Nous les repousserons loin dans les terres, Aucunes troupes ne viendront d'ailleurs, Ou alors ce serait le hasard (traduction D. Capin).

Cet emploi non spatial de *ailleurs* s'étendra jusqu'à représenter, en français contemporain, "plus des deux-tiers des occurrences" (*TLFi*).

Le *TLFi* date également l'apparition d'un sens non locatif quelque peu différent du précédent dans le sens de *d'un autre côté, par contre* aux environs de 1673:

- (74) Père injuste, cruel mais **d'ailleurs** malheureux ! (Racine cité par le *TLFi*)

On note également l'apparition d'une seconde locution, *par ailleurs*. Le *TLFi* propose un premier exemple datant de 1797:

- (75) Helvétius, *par ailleurs* honnête homme et bon homme, (mot dont on a trop mésusé, et qu'il faut faire revenir à sa première valeur), Helvétius marié, se faisait amener chaque nuit une nouvelle maîtresse par son valet de chambre [...] (Chateaubriand 1797 cité par le *TLFi*)

2.3. Moyen français: bilan

La période de moyen français est riche en changements. Alors que *part* est toujours polysémique, pouvant à la fois signifier *partie de* ou *côté*, son sens spatial semble évoluer: on trouve de nombreux emplois où *part* ne réfère plus à *côté* mais plus généralement à *lieu*. C'est ce qui semble être le cas dans de nombreux exemples où *part* est accompagné de *autre*, mais également de *nulle* ou *quelque*:

- (76) Vous avez menty, paillarde, ou vous l'avez mengée, ou vous l'avez cachée **quelque part** (*Les cent nouvelles nouvelles* 1456, *Base des lexiques du moyen français*).

Vous avez menti, paillarde, ou bien vous l'avez mangée, ou bien vous l'avez cachée **quelque part** (traduction D. Capin).

- (77) Par aventure, ceste rayson n'est pas purement évidente, quar l'en pourrait dire que en tel corps est le milieu et le centre du mouvement, mais non pas le milieu de sa quantité qui ne diroit que de tel corps le centre est partout et la circonférence **nulle part** (Oresme, 1370 dans la *Base des lexiques du moyen français*).

Cette raison n'est peut-être pas tout à fait évidente, car on pourrait dire que le milieu et le centre du mouvement sont dans un tel corps, mais pas le milieu de sa quantité qui laisserait dire que le centre d'un tel corps est partout alors que sa circonférence n'est **nulle part** (traduction D. Capin).

- (78) La meschine (...) va besoigner a sa **cuisine** ou **autre part** (1456).

La servante va faire sa besoigne dans sa cuisine ou **ailleurs** (traduction D. Capin).

Il s'agit ici des prémisses du futur paradigme adverbial *autre part/quelque part/nulle part*. Ce sont en effet des formes, qui, si elles ne sont pas encore figées en moyen français, commencent à ressembler aux formes contemporaines correspondantes, tant au niveau de la forme (forme au singulier, absence de détermination) qu'au niveau du sens (*part* peut être traduit ici par *endroit/lieu*). On ne peut pourtant pas encore véritablement parler d'adverbes: les constructions *indéfini* + *part* peuvent encore en effet être intégrées dans un syntagme prépositionnel en *en* (*en autre part*, *en quelque part*, *en nulle part*). Ces constructions peuvent également être modifiées par *autre* (*en quelque autre part*, *en nulle autre part*).

Si les occurrences construites avec un indéfini et *part* semblent se grammaticaliser, celles construites sur *autre* et *lieu* ne semble pas suivre pas la même évolution: elles apparaissent ainsi plus facilement au pluriel (cf. les exemples (60) à (62)).

Le moyen français se caractérise également par une grande diversité dans l'expression de l'altérité spatiale: aux côtés de l'adverbe *ailleurs*, figurent les syntagmes construits avec *lieu* (*autre lieu*) mais aussi ceux construits avec *part* (*autre part*). D'ailleurs, *autre part* et *ailleurs* commutent facilement: c'est le cas quand dans leur fonction pronominale (*aimer ailleurs/aimer autre part*) mais également dans leur fonction de complément locatif (*aller ailleurs/aller autre part*):

- (79) Après, mon amour est douteuse,
Et je crains que ceste mignarde
D'**aller autre part** se hasarde (E. Jodelle 1573 dans *Frantext*).

Après, mon amour est inquiet/ Et je crains que cette maîtresse/ Ne s'aventure d'aller ailleurs (traduction D. Capin).

- (80) Ma foy, monseigneur, je voy bien que le temps vous ennuye et avés haïste
d'**aller ailleurs** (*Les cent nouvelles nouvelles*, 1515 dans *Frantext*).

Ma foi, seigneur / sire, je vois bien que le temps vous préoccupe et que vous avez hâte d'aller ailleurs (traduction D. Capin).

Autre lieu et *ailleurs* commutent plus difficilement. Dans une grande majorité des exemples, *autre lieu* est introduit par la préposition *en*, qui empêche la substitution par *ailleurs* (**en ailleurs*):

- (81) Cela me tourmenteroit peu si c'estoit en autre temps qu'en hyver et **en autre lieu** qu'à Paris, là où ces vieux escarpins tous descousus qu'il me donne, après les avoir portez un an ou deux, ne me peuvent gueres bien remparer la plante des pieds contre le froid et les boues (O. De Turnèbes, 1584 dans *Frantext*).

Cela m'importunerait moins si c'était pendant une autre période qu'en hiver et **ailleurs** qu'à Paris, où ces vieux souliers tout décousus qu'il me donne après les avoir portés un an ou deux, ne peuvent pas bien me protéger la plante des pieds contre le froid et la boue (traduction D. Capin).

Un autre point commun rapproche *ailleurs* et les occurrences construites avec *autre* et *part*: leur glissement vers des emplois non spatiaux: *d'ailleurs*, *par ailleurs* et *d'une part ... d'autre part* (cf. B. Combettes (1998)).

3. Les données en français moderne

Au début de la période de français moderne, *part* est encore employé au sens de *partie de*. Mais, progressivement, cette acception partitive finit par sortir de l'usage. Les dictionnaires contemporains mentionnent encore de tels emplois mais non sans les accompagner de la mention *vieilli* ou *archaïque*:

- (82) Nous avons discuté une **part** de la nuit (annoté comme *classique* dans le *GLLF*).

En français moderne, *part* n'est plus employé pour référer à une partie latérale d'un objet, au profit du substantif *côté* qui remplit exclusivement cette fonction. Mais si *part* au sens de *côté* sort de l'usage, le sens *lieu* subsiste, mais de plus en plus dans des formes figées, dont la nouvelle forme adverbiale *autre part*. *Autre part* est présenté comme adverbe dès la première édition du *Dictionnaire de l'académie française*, dans son article consacré à *part*:

Autre part, nulle part, quelque part. Façons de parler adverbiales. *Je n'y puis aller, il faut que j'aille autre part. Cela ne se trouve nulle part. J'ay leu cela quelque part* (*Dictionnaire de l'académie française*, 1ère édition, 1694).

Deux éléments vont conditionner l'évolution de *autre part* vers la forme adverbiale contemporaine: la disparition de quasiment toutes les occurrences construites avec *autre* et *part* locatif ainsi que la disparition progressive de la préposition *en* dans le cotexte gauche de *autre* et *part*.

3.1. Disparition de nombreuses formes

Alors que le moyen français se caractérise par une expansion des formes construites avec *autre* et *part*, une dynamique inverse s'installe définitivement en français moderne. Dès le 18^{ème} siècle, on assiste à la disparition progressive de presque toutes les occurrences. Il n'en restera plus qu'une seule: l'adverbe *autre part* tel que nous le connaissons aujourd'hui. Nous mentionnons ci-dessous les dernières attestations des formes qui ont disparu:

- *nulle autre part*:

- (83) Les chausseurs ont des souliers dont la fantaisie et les découpures ne se voient **nulle autre part** (T'serstevens, 1963 dans *Frantext*).
- (84) **Nulle autre part** que dans l'Abyssinie, on n'employait autant de soin et d'art pour affermir la croyance de ces aveugles et zélés exécuteurs des volontés du prince (Helvétius, 1758 dans *Frantext*).

- *quelque autre part*:

- (85) En outre je n'ai pas de quoi la loger avec sa famille dans mon nouvel appartement, pour toutes ces raisons, il ne faut pas qu'elle se lamente, je ne la disgracie pas, la pauvre créature, mais il faut qu'elle s'installe **quelque autre part** (Sand, 1842 dans *Frantext*).
- (86) Au bout de l'année, il vous faudrait toujours en louer un (un serviteur) **quelque autre part** (Sand, 1849 dans *Frantext*).

- *partout autre part*. On remarquera que c'est la forme construite avec *autre* et *part* qui disparaît au profit de la forme *partout ailleurs*:

- (87) [...] le prolétariat paysan est plus fort là-bas que **partout autre part** (Martin du Gard, 1936 dans *Frantext*).

La disparition de ces emplois de *part* accompagné de *autre* se fait au profit de *ailleurs*. En effet, dès le moyen français, on assiste à la création de nouvelles formes construites avec

ailleurs (*partout ailleurs, quelque part ailleurs, nulle part ailleurs*):

- *partout ailleurs*:

- (88) En après, le recteur de l'Université de Paris et les suppos d'icelle allèrent par devers ledit leget, qui de lui appelèrent, et de l'effet desdictes lettres ou saint concile et **partout ailleurs** où ilz verroient estre à faire (Rye 1460).

- *quelque part ailleurs*:

- (89) [...] comme j'ay escript **quelque part ailleurs** en une epistre qui est au jour (Rivaudeau, 1566).

- *nulle part ailleurs*:

- (90) Et de ses sermons tant horribles de quoy on use plus, je croy, en cestui royaume que **nulle part ailleurs**, [...] (De Pizan, 1412).

Les deux systèmes d'occurrences cohabitent un temps. Mais seul un de ces deux systèmes de formes va survivre. Les formes avec *ailleurs* vont exclure les formes construites avec *part*: *partout autre part, quelque autre part* et *nulle autre part* vont disparaître au profit de *partout ailleurs, quelque part ailleurs* et *nulle part ailleurs*⁷¹.

Si en français moderne, on ne trouve plus d'occurrence avec *autre* et *part* précédées des déterminants *quelque* et *nul*, ce n'est pas le cas des occurrences avec *lieu*:

- (91) [...] dont c'est le programme de passer par là en venant d'ailleurs pour aller en **quelque autre lieu**, où leur sottise ne se démentira pas [...] (Bloy 1886 dans *Frantext*).

- (92) **Nul autre lieu** ne réalise davantage la pensée de Shakespeare [...] (Michelet 1860 dans *Frantext*).

Mais, ces occurrences finiront elles aussi par progressivement disparaître. Voici le type d'emploi que l'on retrouve aujourd'hui:

- (93) L'accusé peut être conduit dans **un autre lieu**, car nous n'avons plus besoin de sa présence (Oldenbourg 1961 dans *Frantext*).

La substitution synonymique de *part* par *lieu* semble d'ailleurs totalement exclue en français moderne :

- (94) Je vais habiter **autre part**.
* Je vais habiter **autre lieu**.

3.2. Une adverbialisation qui arrive à son terme

En ancien et surtout en moyen français, de très nombreuses formes construites avec *autre* et *part* sont introduites par la préposition *en* (*en autre part, en nulle autre part, en quelque*

⁷¹ *Ailleurs* va tardivement se greffer à la locution *nulle autre part* pour former l'expression *nulle autre part ailleurs*, qui finira par disparaître :

[...] il sera appelé à jouer dans les lycées et collèges un rôle plus élevé que **nulle autre part ailleurs** (Biot 1933 dans *Frantext*).

Nulle autre part ailleurs, vous ne rencontrerez ces pâleurs de spectre que j'ai vus errer sur une place de Londres, la nuit, à la lueur du gaz, et dans la fantasmagorie du brouillard (Michelet, 1874 dans *Frantext*).

autre part).

Au 17^{ème} siècle, on assiste à la multiplication de formes sans cette préposition et au 18^{ème} siècle, on finit par ne plus trouver aucune occurrence de *autre part* à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel dont la tête est la préposition *en*. C'est d'ailleurs un changement qui caractérise la totalité des formes construites avec *autre* et *part*.

Mais cette évolution ne concerne pas que *autre part*:

Quelque part, sans autre addition de mots, est un adverbe local signifiant en quelque lieu [...] mais quand il a adjection d'autres mots, il signifie non ja particularité de lieu, ains universalité d'iceluy [...] **Et neantmoins toujours est surentendue ceste preposition en. Mon livre est en quelque part. Mon maistre est allé en quelque part [...]** (J.Nicot, souligné par nous).

Aujourd'hui, *quelque part* n'est plus jamais introduit par la préposition *en*. D'ailleurs, en français contemporain, la préposition *en* semble incompatible avec les adverbes de lieu en général: **en ici*, **en là*, **en ailleurs*, **en nulle part*, **en quelque part*. L'incompatibilité avec *en* constitue une étape supplémentaire dans l'adverbialisation de *autre part*.

Parallèlement à la disparition de *autre part* dans un syntagme prépositionnel introduit par *en*, on assiste à la multiplication des emplois de *autre part* dans une structure corrélatrice avec, dès le 17^{ème} siècle, la possibilité de trouver l'adverbe *ici* postposé à *que*:

- (95) Monsieur le Receveur, nous nous verrons **autre part qu'ici** (Molière 1673 dans *Frantext*).
- (96) Paris est donc tellement en Provence pour moi que je ne voudrais pas être cette année **autre part qu'ici** (Mme de Sévigné 1696 dans *Frantext*).

N'oublions pas que l'adverbe *ailleurs* apparaît dans ce type de construction depuis l'ancien français (cf. les exemples (97) et (98) datés fin 12^{ème}/début 13^{ème}):

- (97) Quant il plaira a Dieu, fet li rois, vos en istroiz bien fors, il vos en avra bien tost gité quant lui plaira s'il vos tenoit a son serjant et il veoit que vos fussiez mielz **ailleurs** que ci, sachiez qu'il vos en osteroit assez tost.
Queste del Saint Graal, vers 1220; p.99.

Vous en partirez quant il plaira à Dieu, dit ce roi. Dès qu'Il le souhaitera, Il aura vite fait de vous tirer de là. S'Il vous considèrait comme son serviteur et qu'Il voyait que vous soyez mieux **ailleurs** qu'ici, sachez qu'Il vous tirerait rapidement de cet endroit (traduction de I. Vedrenne-Fajolles).

- (98) Que je serai **ailleurs** que chi
Demain a heure de midi
Le chevalier au lion, Chrétien de Troyes, vers 1177-1181; v.3944-3945.
[...] car je dois être **ailleurs** qu'ici demain à l'heure de midi (traduction de D.F. Hult)

4. Conclusions

L'évolution diachronique de *part* est riche en changements. Des changements sémantiques

tout d'abord. Du sens *origine*, il ne reste aujourd'hui que des formes figées, la locution adverbiale *prendre en bonne (mauvaise) part* ainsi que les locutions prépositionnelles *de la part de*, *de ma (ta, sa, ...) part*. Le sens partitif subit également d'importantes modifications. Seule l'acception *anteil (part)* survit dans les emplois contemporains non figés du type *une part de tarte*, *une part du butin*. Quant au sens partitif *partie de*, il finit par sortir de l'usage, laissant la place à *partie*, avec lequel il entre en concurrence dès le 12^{ème} siècle. *Côté* élargissant ses emplois à partir du moyen français, *part* finira également par sortir de l'usage au sens de *côté*, sauf dans les locutions figées *de part en part*, *de part et d'autre*, *de toutes parts* et *d'une part ... d'autre part*. Le même sort attend les emplois de *part* au sens plus général de *lieu/endroit* qui finissent, eux aussi, par sortir de l'usage pour ne survivre que dans des locutions figées comme *autre part*, *quelque part* et *nulle part*.

Selon toute vraisemblance, le sens spatial de *part* a fait l'objet d'une polygrammaticalisation, qui réfère aux cas où une même unité est à la source de plusieurs chaînes de grammaticalisation⁷²: l'adverbe *autre part* et le marqueur de structuration textuelle *d'une part ... d'autre part* pour ne citer que les formes grammaticalisées qui se sont construites avec *autre* et *part*.

Quant à l'adverbialisation de *autre part*, elle s'accompagne de quelques traces de décatégorisation : la passage de la catégorie des substantifs à celle des adverbes s'est faite à travers la perte de la détermination, des marques du pluriel ainsi que de la perte de modificateurs adjectivaux ou nominaux. Le système concurrent construit avec *lieu*, conservant toutes ses caractéristiques nominales, n'a donné lieu à aucune grammaticalisation, du moins aucune qui associe à la fois *autre* et *lieu*.

La grammaticalisation de *autre part* n'est pas un phénomène isolé et se fait conjointement à la grammaticalisation d'autres formes (*nulle part*, *quelque part*) ce qui fait écho à l'hypothèse formulée par C. Combettes, C. Marchello-Nizia et S. Prévost (2003): le fait que certains changements soient concomitants n'est pas le seul fruit du hasard, ils peuvent avoir la même cause et être dus à une même restructuration du système grammatical.

La grammaticalisation est un phénomène évolutif. B. Combettes, C. Marchello-Nizia et S. Prévost (2003) font le constat empirique que chaque changement diachronique se fait en trois phases : une première, antérieure au changement, une seconde où forme nouvelle et forme ancienne coexistent et une phase postérieure où soit la nouvelle forme a exclu l'ancienne, ou soit l'ancienne a exclu la nouvelle. Le caractère graduel de la grammaticalisation se retrouve dans l'évolution de *autre part* dont la grammaticalisation semble suivre cette évolution en trois étapes. L'ancien français nous montre un système d'occurrences au sens compositionnel : une détermination variée, l'emploi au pluriel montre que les occurrences associant *autre* et *part* ne sont pas figées. Le moyen français constituera une première étape vers la non compositionnalité: les occurrences sans déterminant (ni la préposition *en* d'ailleurs) s'étendent à des emplois non spatiaux sur le modèle de *ailleurs* (dans un emploi pronominal), sont intégrées dans des constructions corrélatives et perdent la possibilité d'être employées au pluriel. Pourtant le moyen français est une étape intermédiaire: les occurrences avec déterminants côtoient encore celle sans déterminant (*autre part*). En français moderne, la grammaticalisation de *autre part* arrive à

⁷² Pour la notion de chaîne de grammaticalisation cf. Craig 1991 et Heine 1992.

son terme : les formes concurrentes (avec *lieu*) ont disparues ainsi que tout signe de fonctionnement nominal (disparition de toute possibilité de détermination, exclusion d'un syntagme prépositionnel en *en*).

Mais avant de nous intéresser aux emplois spatiaux de *part*, examinons au préalable le fonctionnement sémantico-référentiel de *part* dans son emploi nominal.

Chapitre 3.

Analyse sémantico-référentielle de *part* dans ses emplois non-spatiaux

Introduction

Que ce soit dans ses définitions lexicographiques ou dans des descriptions sémantiques plus abouties, *part* est invariablement défini comme un partitif, comme la partie d'un tout, d'où une lourde circularité dans le traitement de deux mots *part* et *partie*.

Si nous souhaitons affiner la description sémantique de *part*, il est indispensable de sortir de cette circularité. En effet, même si l'on admet qu'une *part* est une partie de quelque chose, l'inverse ne se vérifie pas toujours: c'est ce que montrent les limites de substitution entre ces deux termes. Toutefois, ces deux mots partagent un certain nombre de points communs, sans quoi il serait impossible, dans d'autres cas, de les commuter si facilement. Notre travail consistera donc à trouver un juste équilibre entre la description des différences (quelles sont les spécificités de *part*?) et des points communs, que *part* partage avec *partie*, mais également avec d'autres substantifs réputés partitifs comme *portion* ou encore *morceau*, *bout*, etc...

Décrire *part* comme référant à une partie de quelque chose présente d'ailleurs un autre inconvénient: celui d'enfermer *part* dans la sphère de la partition. Or, nous verrons que si *part* s'analyse sous l'angle de la partition, ce serait limiter sa description que de se restreindre à cet unique aspect : l'examen de ses emplois non-spatiaux nous montre en effet que *part* ne se limite pas, loin de là, à être employé dans un syntagme nominal⁷³ du type *une part de tarte*.

Le premier élément qu'il importe de souligner est que *part* est un substantif non-autonome référentiellement. Il appartient à la catégorie des substantifs syncatégorématiques, substantifs dont les "occurrences qu'ils rassemblent manifestent une dépendance ontologique vis à vis d'autres occurrences" (G. Kleiber 1994:52). L'énoncé *J'ai mangé une part* est ainsi curieux: *part* est dépendant d'une autre occurrence pour qu'il puisse se fixer référentiellement: on mange forcément une part de quelque chose comme *une part de tarte*, *une part de viande*, ... C'est d'ailleurs un point commun que partagent les

⁷³ Désormais SN.

substantifs partitifs en général (une partie est une partie de quelque chose, un fragment est un fragment de quelque chose, etc.)⁷⁴. L'analyse de *part* est donc indissociable d'un examen minutieux de son environnement cotextuel.

Dans de nombreux exemples, l'occurrence dont dépend *part* figure à sa droite dans une structure syntaxique de la forme *dét part de (dét) N2* par exemple *J'ai mangé une part de tarte*. L'examen de *part* dans ce type de structure syntaxique constituera le point de départ de notre travail.

1. *Part* dans les SN *part de (dét) N2*

Nous aborderons dans un premier temps les spécificités de N2 dans le SN *part de (dét) N2*. Nous nous intéresserons plus loin à la détermination de N2 car, dans de nombreux énoncés, *part* n'est précédé d'aucun déterminant. Or, nous verrons que les possibilités de suppression soulèvent d'intéressantes questions. Mais commençons par nous préoccuper des propriétés du N exigé après *part*.

1.1. De complexes contraintes sur N2

L'emploi de *part* se caractérise par la grande diversité des N qui peuvent entrer dans le SN *part de (dét) N2*. On trouve ainsi, à droite de *part*, des N concrets (*une part de tarte*) aussi bien que des N abstraits (*une part de patience*). *Part* semble également afficher une certaine neutralité par rapport à l'opposition massif/comptable : N peut être massif (*une part de riz*) tout comme il peut s'agir d'un N comptable (*une part de tarte*). Mais ces possibilités ne signifient pas pour autant que tout substantif entre dans la composition d'un SN *part de (dét) N2*: les contraintes qui pèsent sur N2 sont, au contraire, relativement nombreuses. Elles sont d'ailleurs surprenantes: une même catégorie de N se trouve à la fois exclue et en même temps admise dans les SN *part de (dét) N2*. Ainsi, si N2 peut être

⁷⁴ La majorité des emplois de *portion* témoignent également d'un comportement syncatégorématique : il n'y a *portion* que s'il y a *portion* de quelque chose (*une portion du ciel, du toit, ...*). Pourtant *portion* peut être référentiellement autonome:

Les jours où elle n'avait pas le temps de mettre quelque chose au feu, elle allait chercher des **portions**, elle bavardait chez le traiteur (Zola 1877 dans *Frantext*).

Les emplois catégorématiques de *portion* sont très peu nombreux et semblent atypiques même pour les auteurs qui les manipulent. Dans l'exemple suivant, *portion* semble être mis entre guillemets pour souligner l'emploi particulier de ce mot:

Vers midi, il y eut un peu d'agitation dans l'assemblée. Le petit vieillard du premier rang sortit et rapporta bientôt à l'adjudant une tranche de pain et une « **portion** », dans une gamelle couverte d'une assiette retournée (Durham dans *Le Robert*).

un N comptable (*une part de tarte*), d'autres N comptables posent problème (**une part de voiture*). Il en va de même avec les N massifs (*une part de riz* vs **une part de tissu*) et les N abstraits (*une part de chance* vs **une part de guérison*). Les contraintes sur N ne coïncident donc pas avec les classifications traditionnelles des substantifs (concret vs abstrait ou comptable vs massif). *Part* est également insensible à certaines oppositions ontologiques qui peuvent caractériser, non pas N mais le référent de N, par exemple l'opposition solide/liquide. *Part* s'applique ainsi à un N dont le référent est indifféremment solide ou liquide:

- (1) une **part** de pain d'épices
- (2) Mettre dans un shaker deux **parts** de jus d'ananas, une **part** de lait de coco, une **part** de rhum, un peu de sirop de sucre et une lampée de Curaçao pour la couleur.

Ce n'est pas le cas des partitifs *morceau* et *bout* qui ne s'appliquent qu'à des référents solides:

- (3) un **bout**/un **morceau** de pain d'épices
- (4) *un **bout**/*un **morceau** de lait/de jus d'ananas/de lait de coco

L'hypothèse que nous défendrons ici est que *part* ne peut s'associer qu'à des N dont le référent est homogène. Voyons cela en détail.

Les deux exemples suivants nous montrent que, *a priori*, une contrainte pèse sur l'emploi des N comptables après *part*, indépendamment d'ailleurs de la présence ou l'absence de déterminant avant N2 :

- (5) * une **part** de voiture / * une **part** de la voiture
- (6) * une **part** de table/ *une **part** de la table

Inversement, *part* peut être employé avec un N massif comme *riz*, *chocolat*, etc.:

- (7) une **part** de riz / une **part** du riz
- (8) une **part** de chocolat/une **part** du chocolat

Portion est d'ailleurs soumis aux mêmes restrictions, excluant les N comptables *table* ou *voiture* et autorisant les N massifs:

- (9) * une **portion** de la voiture/ * une **portion** de la table
- (10) une **portion** de riz/une **portion** de chocolat

Ce n'est pas le cas de *partie* qui s'emploie autant avec des N comptables qu'avec des N massifs:

- (11) une **partie** de la voiture/une **partie** de la table
- (12) une **partie** du riz/une **partie** du chocolat

La seule contrainte que l'on observe avec *partie*, c'est l'obligation d'avoir un déterminant avant un N massif (cf. exemple (15)):

- (13) Une **partie** de la voie est obstruée.
- (14) On y était. Au bout d'un kilomètre, le boyau s'élargissait, on tombait dans une **partie** de voie admirablement conservée (Zola, *Germinal*).
- (15) Paul a mangé une **partie** du riz.
* Paul a mangé une **partie** de riz.

Pourtant, nous l'annonçons *supra*, les choses ne sont pas aussi simples. Se posent en effet, les problèmes suivants:

- i) concernant les N comptables: pourquoi *part* ne peut-il s'adjoindre à un N comptable comme *voiture* alors qu'il peut s'appliquer à N comptable comme *tarte* (* *part de voiture* vs *part de tarte*)
- ii) concernant les N massifs se pose une question de même ordre: comment expliquer l'adéquation de *part* avec *sucré* dans *une part de sucré* alors que * *part de lingerie*⁷⁵ est par contre inacceptable?

Pour résoudre ce problème, nous l'envisagerons sous un angle différent: qu'ont en commun *tarte/sucré* et *voiture/lingerie* et, inversement, qu'est ce qui différencie ces deux couples de substantifs? Pour répondre à ces questions, revenons à l'opposition entre massif et comptable car, même si cette dernière n'est pas pertinente pour distinguer les N exclus des N admis après *part*, elle présente néanmoins des affinités fondamentales avec la relation partie/tout. L'opposition massif/comptable trouve partiellement son origine dans les modalités de partition: le résultat du découpage est différent selon qu'on découpe le référent d'un N comptable ou le référent d'un N massif.

1.1.1. Le découpage des massifs et des comptables: une question de limites

Les noms comptables présentent deux caractéristiques qui sont largement décrites dans l'abondante littérature consacrée à l'opposition massif/comptable⁷⁶. Une occurrence de nom comptable présente des limites ainsi qu'une structuration interne hétérogène. Ces limites sont tout d'abord externes. Par exemple, "une occurrence de chimpanzé, un chimpanzé donc, en tant qu'entité délimitée spatialement, a une certaine forme prévue par le nom lui-même" (G. Kleiber 1997: 325). Ces limites sont également internes puisque les occurrences de N comptables présentent une structuration interne hétérogène: un "chimpanzé renvoie intrinsèquement à un individu conçu comme ayant une constitution interne discontinue, présentant des limites internes, tout simplement parce qu'il a des oreilles, un nez, des pattes, etc." (*op.cit.*: 326). L'hétérogénéité des occurrences des noms comptables est ainsi en relation étroite avec la relation partie/tout:

[...] on peut traduire en termes de partie/tout l'exigence de limites et ce trait d'hétérogénéité en disant que les noms comptables présentent leur occurrences comme étant des tous intrinsèques formés de parties hétérogènes également intrinsèques (*op.cit.*: 326).

C'est cette hétérogénéité qui est reflétée par l'un des deux tests d'identification des noms

⁷⁵ *Lingerie* appartient à la catégorie des N massifs hétérogènes (nous y reviendrons *infra*).

⁷⁶ Cf. entre autres G. Kleiber (1997) et le volume XIII de *Recherches linguistiques* (1987).

comptables ou massifs: le test de divisibilité homogène⁷⁷. L'application de ce test à un nom comptable indique que le résultat de la partition appliquée à ce type de nom est hétérogène. Une partie d'une occurrence de nom comptable ne présente plus la propriété du nom comptable en question: tout comme la patte d'un chimpanzé n'est plus un chimpanzé, la roue d'une voiture n'est plus une voiture. C'est ce qui conduit G. Kleiber à parler de "parties hétérogènes" car les noms comptables attribuent à leurs référents "une structure formée de parties différentes entre elles" (*op.cit.*: 326).

Si l'on opère une partition du référent de *voiture*, les parties obtenues auront les caractéristiques suivantes:

- a) elles n'ont plus les propriétés du tout représenté par le référent de *voiture*: une partie de voiture ce n'est plus une voiture.
- b) elles sont différentes entre elles.

A l'inverse des noms comptables, une occurrence de nom massif est dépourvue de limites (internes et externes) et présente une structuration interne homogène. La partition d'un référent de N massif donne un résultat différent: "est massif le nom qui dénote une entité dont toute partie donne une entité de même type: si j'enlève de l'eau à de l'eau, c'est encore de l'eau: un morceau de sucre c'est encore du sucre, etc" (*op.cit.*: 322).

Si l'on opère une partition du référent de *riz*, les parties obtenues auront les caractéristiques suivantes:

- a) elles ont les propriétés du tout représenté par riz: une partie du riz, c'est encore du riz.
- b) elles sont identiques entre elles.

L'hétérogénéité des référents des N comptables et, inversement, l'homogénéité des N massifs, pourrait expliquer l'adéquation de *part* avec un massif comme *riz* et au contraire l'inadéquation avec un comptable comme *voiture*:

(16) * une **part** de voiture

(17) une **part** de riz

Cette hypothèse se trouve confirmée si l'on prend en compte les N massifs et les N comptables dont les caractéristiques d'homogénéité ou d'hétérogénéité s'inversent: il existe en effet des N comptables à référence homogène et des N massifs à référence hétérogène. Ce qui nous intéresse au premier chef, c'est que *part*, compatible avec les N massifs à référence homogène, se voit interdire les N massifs à référence hétérogène. On constate la même chose avec les N comptables: si les N comptables à référence hétérogène sont exclus des SN *part de (dét) N2*, cette exclusion se trouve levée avec les N comptables à référence homogène. Voyons cela en détail.

⁷⁷ L'autre test est celui de la référence cumulative: "un nom X sera massif, si toute somme des parties qui sont X est elle-même X. En ajoutant de l'eau à de l'eau ou du sucre à du sucre, le tout obtenu sera toujours de l'eau ou du sucre" (G. Kleiber 1997: 322). Cette propriété ne se vérifie pas pour les N comptables: un chimpanzé ajouté à un chimpanzé ne donne pas un chimpanzé mais deux chimpanzés.

1.1.2. L'homogénéité des référents de N

Certains N comptables résistent au test de divisibilité homogène. Par exemple, si on divise le référent de *moment*, la partie obtenue est également un moment. C'est ce qui pousse G. Kleiber (1997) à proposer une bi-partition des N comptables: il distingue les noms comptables à référence hétérogène, ceux-là même qui répondent de façon adéquate (c'est-à-dire hétérogène) au test de divisibilité, et les noms comptables à référence homogène qui échappent aux règles préétablies.

Tous les noms comptables n'ont donc pas une structuration interne hétérogène. Nous en citons quelques-uns, empruntés à G. Kleiber (1997): *tache, mer, lac, son, ...* Ces noms comptables "n'ont pas de parties intrinsèques pour les occurrences qu'ils programment" (*op.cit.*: 329).

Parallèlement, certains N massifs résistent également au test de divisibilité homogène. C'est par exemple le cas des substantifs comme "*quincaillerie, mobilier, vaisselle, joaillerie, lingerie, bétail, pharmacie* [...]" qui renvoient non seulement à des individus distincts [...] mais encore à des individus hétérogènes (*cf.* marteau, scie, clous, etc. pour *quincaillerie*)" (*op.cit.*: 334).

Or, on constate que *part* est incompatible avec les N massifs à structure hétérogène: * *une part de bijouterie*, * *une part de lingerie*, * *une part de vaisselle*⁷⁸.

En résumé, *part* est incompatible avec les N à référence hétérogène, que ceux-ci soient comptables (**une part de voiture*) ou massifs (**une part de vaisselle*). Mais deux choses demandent à être éclaircies:

- l'inadéquation de *part* avec certains N à référence homogène comptables (**part de son, *part de tache*)⁷⁹ ou massifs (**part de papier*).
- l'emploi de *part* avec *tarte* qui, *a priori*, est un comptable hétérogène. Cela remet-il en question la contrainte que nous venons d'établir? Commençons par éclaircir ce point.

⁷⁸ Cette contrainte peut être levée si *bijouterie* et *lingerie* ne réfèrent non plus à une collection hétérogène d'entités que l'on appelle de la bijouterie (colliers, bagues, montres, ...) ou de la lingerie (maillots de corps, sous-vêtements, ...) mais aux boutiques du même nom, la bijouterie ou la lingerie: *je détiens une part de la bijouterie/lingerie de Paul* (*cf.* à ce propos B. Wiederspiel 1992).

⁷⁹ Il nous faudra vérifier le comportement de *part* avec les N comptables à référence homogène: les substantifs *tache, son*, pour reprendre certains des exemples de G. Kleiber, se laissent mal découper par *part*:

Une **partie** de la tache que j'ai faite sur la nappe n'est pas partie au lavage.

* Une **part** de la tache que j'ai faite sur la nappe n'est pas partie au lavage.

Lorsqu'une onde sonore rencontre une paroi, une **partie** du son est absorbée, l'autre réfléchi.

* Lorsqu'une onde sonore rencontre une paroi, une **part** du son est absorbée, l'autre réfléchi.

1.1.3. Une *part* de N hétérogène: conditions d'emploi

Le substantif *tarte* est fréquemment employé pour illustrer *part*: *une part de tarte*. Les possibilités de détermination montrent qu'il s'agit d'un N comptable: *une tarte, deux tartes, plusieurs tartes*. Ce qui n'exclut pas qu'il puisse être employé dans une tournure massive: *je mange de la tarte* (cf. M. Galmiche 1986 et 1989 à ce propos).

Sous certains aspects, *tarte* s'apparente aux comptables à référence homogène. C'est ce que montre le test de divisibilité:

- (18) * une **partie** de la voiture, c'est de la voiture
une **partie** de la tarte, c'est de la tarte

Dans ce cas, *tarte* répond à la contrainte d'homogénéité exigée par *part*.

Tarte se distingue néanmoins des N comptables à référence homogène proposés par G. Kleiber. Les référents de *lac, flaque* ou *onde* ne sont composés que d'un seul élément: de l'eau pour *lac* et *flaque*, du bruit pour *son*. Mais ce n'est pas le cas de *tarte*; le référent de *tarte* est composé de plusieurs éléments: la pâte pour le fond et les côtés, la garniture aux fraises, aux pommes, etc., éventuellement une couche de chantilly ou de meringue. Ces composants sont d'ailleurs nettement délimités les uns par rapport aux autres (ce n'est pas le cas pour le référent de *gâteau* dont les ingrédients sont mélangés pour obtenir une pâte à gâteau, qui présente les caractéristiques d'un tout homogène).

Le référent de *tarte* présente donc des limites internes et ne devrait donc pas pouvoir être soumis au test de divisibilité homogène. Mais ce n'est pas le cas: une partie de la tarte, c'est de la tarte⁸⁰. Ce que nous aimerions montrer ici, c'est qu'il est indispensable de prendre en compte le mode de découpage du N soumis à partition et pas seulement le type de N en question: quand on découpe une tarte en parts, on ne suit pas les limites internes du référent de tarte. Si je découpe une tarte aux fraises pour mes convives, je ne donne pas à l'un la croûte et à l'autre la garniture aux fraises. Chaque part issue du découpage d'une tarte présente les mêmes caractéristiques: de la croûte **avec** de la garniture aux fraises. Si mon découpage peut avoir comme résultat des parts inégales (si je découpe mal, j'obtiens des parts plus grandes que d'autres), elles seront néanmoins toutes qualitativement identiques.

On retrouve ici l'opposition entre les deux types de décomposition d'un objet en parties que distingue A. Jackiewicz (1996):

- les décompositions respectant les limites naturelles des objets, auxquels participent les marqueurs de décomposition *analyser, décomposer, démembrer, disjoindre*, etc. et les déverbaux correspondants *analyse, décomposition, démembrement, disjonction*, etc.
- les découpages arbitraires ne respectant pas les limites naturelles avec les verbes *découper, couper, diviser* ainsi que les déverbaux *découpage, division*, etc.

Or le référent de *tarte* peut être soumis à ces deux types de découpage:

- un découpage correspondant à ses limites internes:

- (19) Si je fais une tarte au citron, je ne fais cuire qu'une **partie** de la tarte, c'est-à-dire la croûte. Ce n'est qu'après que je rajoute la garniture.

⁸⁰ A la nuance près que la deuxième partie du test renvoie à une lecture massive de *tarte*: une partie d'une tarte, ce n'est plus une tarte mais c'est **de la** tarte.

- un découpage ne correspondant pas à ses limites internes:
(20) Je découpe la tarte au citron en quatre **parts**.

Si l'on peut remplacer *parts* par *parties* dans (20) (*Je découpe la tarte au citron en quatre parties*), je ne peux pas remplacer *partie* par *part* dans (19) (* *Si je fais une tarte au citron, je ne fait cuire qu'une part de la tarte*). Cela montre deux choses:

- i) *partie* peut participer à un découpage respectant ou ne respectant pas les limites internes du référent du N découpé.
- ii) ce n'est pas le cas de *part*: c'est un partitif qui ignore les limites internes du N découpé (si celui-ci possède des limites internes comme le référent de *tarte*).

Pour A. Jackiewicz (1996), *part* mais également *portion*, *bout* ou *morceau* appartiennent à la catégorie des noms de parties possédant des frontières arbitraires (elle les appelle *fragments*)⁸¹. *Partie* appartient, avec *ingrédient*, *membre* ou *élément*, aux noms de parties possédant des frontières naturelles (elle les appelle *constituants*). Mais, on vient de le voir, *partie* peut également être le résultat d'un découpage arbitraire: il est donc neutre par rapport à l'opposition limites arbitraires vs limites naturelles. En revanche, nous sommes tout à fait d'accord avec la classification de *part* parmi les noms de partie possédant des frontières arbitraires. Mais cette classification des noms de parties ne fonctionne que pour la partition des N à référence hétérogène: les N à référence homogène n'ont pas de limites internes. Peut-on dire que le découpage opéré par *part* sur *riz* dans *une part de riz* s'apparente à un découpage arbitraire?

En résumé, nous retiendrons que, si *part* peut s'adjoindre à des N à référence hétérogène, ces derniers seront soumis à un découpage arbitraire, ne correspondant pas à leurs limites internes naturelles. Mais cela n'explique pas pourquoi *part* peut découper le référent de *tarte* et pas celui de *voiture*. Pourtant, *voiture*, tout comme *tarte*, présente des limites internes. De plus, tout comme *tarte*, *voiture* peut être soumis aux deux types de découpage; l'exemple (21) renvoie à un découpage respectant les limites internes d'une voiture, ce n'est pas le cas de (22):

- (21) Le pare-choc est une **partie** de la voiture.
- (22) L'accident a été si violent qu'on a retrouvé des **bouts** de voiture sur près de 10 mètres.

Pourtant, si l'on peut parler d'un *bout*, *fragment*, *partie de voiture*, on n'aura jamais **une part de voiture*. Mais, on remarque que, si l'on découpe de façon arbitraire les référents de *tarte* et de *voiture* (indépendamment d'un nom de partie spécifique), les résultats de ce découpage sont différents:

- le découpage arbitraire du référent de *voiture* donne des parties différentes entre elles. Ainsi, si dans une partie arbitraire de la voiture (je coupe ma voiture en deux) on trouve le moteur, les autres parties en seront dépourvues.
- à l'inverse, le découpage arbitraire du référent de *tarte* donne des parties qualitativement identiques: toutes les parts de tarte se ressemblent (nous y reviendrons *infra*, cf. 1.1.5. du présent chapitre).

⁸¹ C'est sur la base d'un critère similaire que D. A. Cruse (1986) propose une différenciation entre les deux mots anglais *piece* et *part*. A propos de *part* anglais, l'auteur parle de limites/frontières motivées. A l'inverse, concernant *piece* anglais, le découpage opéré est arbitraire.

Nous concluons provisoirement de la façon suivante: les N à structure interne hétérogène sont exclus du SN *part de (dét) N2*, qu'il s'agisse de N comptable hétérogène (*voiture, maison, chimpanzé, ...*) ou des N massifs hétérogène (*vaisselle, quincaillerie*⁸², ...). Cette contrainte est levée si le découpage arbitraire de ces N est susceptible de donner des parties qualitativement identiques: le cas échéant, la contrainte est maintenue.

Les choses sont plus complexes pour les N à structure interne homogène:

- i) les comptables homogènes ne sont pas tous compatibles avec *part*: c'est par exemple le cas de *tache*, de *son*.
- ii) les massifs homogènes posent également problème: tous les massifs homogènes ne sont pas compatibles avec *part*, par exemple *tissu* ou *papier* (**une part de tissu, *une part de papier, ...*).

Nous défendons *infra* l'hypothèse que les difficultés concernant l'emploi de certains N à référence homogène doivent être imputées à une seconde contrainte qui pèse sur *part*, indépendamment du caractère homogène de N et qui ne remet donc pas en cause cette première caractéristique d'homogénéité de N: un N à référence hétérogène ne saurait remplir la place de N dans le SN *part de (dét) N*.

Nous allons nous intéresser à présent aux N abstraits et vérifier si la contrainte d'homogénéité, que nous venons d'évoquer pour les N concrets, s'y applique également.

1.1.4. Contrainte d'homogénéité sur les N abstraits

Dans de nombreux exemples, le N dans le SN *part de (dét) N2* est un N abstrait. Par exemple:

- (23) Dans cette histoire, j'ai une **part** de responsabilité.
- (24) Tout roman fondé sur la vie d'un service secret, quel qu'il soit, doit nécessairement comporter une **part** de fantaisie (Sollers 1993 dans *Frantext*).

Notre propos n'est pas de juger de la concrétude ou de l'abstraction de certains noms. D'ailleurs, le débat autour de la définition de ce que c'est qu'un N abstrait n'est pas clos. Pour ce travail, nous emprunterons les conclusions de R. Martin (1996) qui nous semblent adaptées à la présente étude. R. Martin envisage le fait que "entre le concret et l'abstrait prend place toute une gamme de valeurs intermédiaires" (*op.cit.*:49). Sur la base de quatre critères (matériel vs immatériel, représentable vs non représentable, comptable vs non comptable, catégorématique vs syncatégorématique) il propose un tableau à seize possibilités: "dans la première ligne, tous les critères de concrétude sont positifs. Viennent ensuite les lignes où un seul critère est négatif, puis deux, puis trois, enfin la ligne où tous les quatre le sont" (*op.cit.*: 47). Aborder l'opposition abstrait/concret à l'aide d'un faisceau de critères permet de contourner les problèmes posés par chaque critère pris individuellement.

⁸² En dehors des emplois du type *Je détiens une part de la lingerie de Paul*.

C'est essentiellement le critère comptable/non comptable qui nous intéresse ici. R. Martin précise que "le trait massif n'implique pas le trait abstrait, et le trait abstrait n'entraîne pas forcément le trait massif" (*op.cit.*: 46). Il classe ainsi *liberté, tristesse, courage* parmi les non-comptables (leur détermination par le partitif les rapproche des massifs : *de la liberté, du courage, de la tristesse*) et *progrès, décision, qualité* parmi les comptables (*un progrès, une décision, une qualité*). Or, *part* s'emploie avec les premiers (*une part de tristesse, de courage, de liberté*) mais pas avec les seconds (**une part de décision, de progrès, de qualité*).

Nous avons vu *supra* que ce n'est pas le caractère comptable qui constitue une contrainte sur N2 mais la constitution hétérogène des référents des N en question. Or, les référents des massifs *liberté, tristesse* et *courage* présentent bien une structuration interne homogène; c'est du moins ce qu'indique le test de divisibilité: une partie du courage, c'est encore du courage; une partie de la liberté, c'est encore de la liberté.

Les choses se compliquent avec les abstraits comptables:

- certains ont une structuration interne hétérogène, par exemple *décision*: une partie d'une décision, ce n'est plus vraiment une décision.
- d'autres semblent présenter une structuration interne homogène: une partie d'un progrès, c'est bel et bien du progrès; une partie d'une qualité, c'est bien de la qualité. On remarque néanmoins que si l'on teste ces abstraits comptables (un progrès, une qualité), la seconde partie du test de divisibilité (celle qui fait ressortir l'homogénéité ou l'hétérogénéité du N testé) prend la forme du massif (une partie d'un progrès, c'est **du** progrès)⁸³.

Que nous apprend l'examen des N abstraits à propos de *part*?

Il nous apprend tout d'abord que, tout comme il y a des contraintes sur l'emploi des N concrets, il y a des contraintes sur l'emploi des N abstraits après *part*. Ce qui est fondamental, c'est que cette contrainte est la même que celle qui pèse sur les N concrets: un N à structuration hétérogène, qu'il soit abstrait ou concret, est exclu des SN *part de (dét) N2*.

L'examen des N abstraits accompagnant *part* n'est pas clos pour autant. On remarque en effet certaines contraintes syntaxiques sur l'emploi de *part* avec les N abstraits :

i) il n'y a souvent pas de déterminant avant N (par exemple *une part de patience*), ce qui n'est pas sans rappeler les différences de construction que nous avons relevées, sans les expliquer, à propos des N concrets (*une part de tarte* vs *une part de la tarte*).

ii) on note également une contrainte sur la détermination de *part de N abstrait*. Le déterminant de *part* ne peut être que l'indéfini *une*:

- (25) Il y a une **part** de vérité dans ce que tu dis.
 * Il y a deux **parts** de vérité dans ce que tu dis.
 * Il y a plusieurs **parts** de vérité dans ce que tu dis.

iii) les N abstraits comptables (*problème, ennui, ...*) ne s'emploient qu'au pluriel:

- (26) J'ai eu ma **part** de problèmes.
 * J'ai eu ma **part** de problème.

⁸³ Nous l'avions également remarqué pour *tarte*: une partie de la tarte, c'est **de la** tarte.

- (27) J'ai eu ma **part** d'ennuis.
* J'ai eu ma **part** d'ennui.

iv) certains N abstraits à structuration interne homogène (par exemple *progrès*), malgré l'homogénéité qui les caractérise, sont incompatibles avec *part*. Nous avons déjà abouti à cette conclusion concernant les N concrets: pour certains N, l'homogénéité du référent n'est pas suffisante pour lui permettre d'être employé avec *part*. Si cela ne remet pas en question l'exclusion des N à structuration interne hétérogène, cela nous demande d'analyser plus précisément les N homogènes (concrets ou abstraits) incompatibles avec *part*: qu'ont-ils en commun? Qu'est ce qui les empêche d'être employés avec *part*?

Avant de répondre à ces questions, revenons à la contrainte d'homogénéité de N (abstrait ou concret). Si les N après *part* ont tous une structuration interne homogène, le résultat du découpage de ces N est obligatoirement des parties homogènes, sur le modèle du test de divisibilité: une partie de N homogène est homogène. Selon toute logique, le partitif *part* devrait opérer un découpage de même nature: le référent d'une part de N devrait présenter les mêmes caractéristiques que N. C'est ce que nous allons à présent vérifier.

1.1.5. Homogénéité ou homéométrie?

Nous avons vu *supra* (cf. 1.1.3) que le découpage arbitraire du référent de *tarte* donne des parties qualitativement identiques: toutes les parts de tarte se ressemblent.

Or, cela se vérifie pour tous les N découpés par *part*. L'examen des possibilités de modification adjectivale de *part* nous indique que le référent de *une part de N* ne peut être sujet à aucune distinguabilité qualitative renvoyant à des propriétés perceptibles:

1° *part* refuse toute modification par les adjectifs de couleur:

- (28) * une **part** bleue, rouge, verte, blanche de quelque chose

2° *part* refuse toute modification par un adjectif ou un syntagme prépositionnel dénotant une forme:

- (29) * une **part** carrée, ronde

- (30) * une **part** en forme de triangle

3° *part* refuse toute modification par un adjectif de localisation spatiale:

- (31) * la **part** sud, centrale, gauche, du bas

Rien de semble pouvoir différencier plusieurs parts entre elles, du moins ni la forme, ni la couleur, ni une localisation spatiale spécifique. Ce n'est pas le cas avec *partie* et *portion*: n'exigeant pas un N dont le référent est homogène, les parties et les portions issues d'une division créent des entités indifféremment homogènes ou hétérogènes entre elles. *Partie* et *portion* acceptent ainsi les modifications adjectivales ou prépositionnelles que refusait *part*:

- des adjectifs de couleur:

- (32) la **partie** rouge, bleue ... du spectre

- (33) La partie du ciel couverte par les nuages est en moyenne, pour l'ensemble du globe, un peu plus grande que la **partie** bleue (Maurain 1950 dans *Frantext*).
- (34) Mais vers l'ouest, c'est l'immense déroulement sans nom, c'est la **portion** blanche des cartes, c'est la géographie impossible du Sahara (Psichari 1914 dans *Frantext*).
- des adjectifs ou syntagmes prépositionnels dénotant une forme:
- (35) La pièce, faite d'une **partie** carrée, qui s'emboîte exactement dans les madriers s'appelle la "clef" (Pesquidoux 1953 dans *Frantext*).
- (36) L'iléon [...] qui est cette **portion** supérieure en forme d'aile (Cuvier 1805 dans *Frantext*).
- des adjectifs de localisation spatiale:
- (37) [...] en descendant la **partie** inférieure de la rue Labat [...] (Sabatier 1969 dans *Frantext*).
- (38) [...] la **portion** médiane de la terrasse [...] (Robbe-Grillet 1957 dans *Frantext*).
- (39) Toute la région de la boucle du Niger constituait autrefois, dans sa **partie** ouest, un véritable réservoir des richesses du pays en matière d'agriculture (Bâ 1991 dans *Frantext*).

Cette identité qualitative des parts issues d'un même découpage n'est pas sans rappeler le critère d'homéométrie employé par M.E Winston *et al.* (1987)⁸⁴. Les auteurs esquissent une typologie des relations partie/tout sur la base de trois critères, dont l'homéométrie:

- fonctionnalité *vs* non fonctionnalité: la partie joue un rôle fonctionnel par rapport au tout.
- homéomère *vs* non-homéomère: les parties sont identiques entre elles et par rapport au tout dont elles sont issues.
- séparable *vs* non séparable: les parties peuvent ou ne peuvent pas être séparées du tout en question.

Sur la base de ces trois critères, les auteurs aboutissent à une typologie des relations méronymiques constituée de six catégories:

- la relation "component/intégral object": relation fonctionnelle, homéomère et séparable (exemple: handle/cup).
- la relation "member/collection": relation non fonctionnelle, non homéomère et séparable (exemple: tree/forest).
- la relation "portion/mass": relation non fonctionnelle, homéomère et séparable (slice/pie).
- la relation "stuff/object": relation non fonctionnelle, non homéomère, non séparable (exemple gin/martini).
- la relation "feature/activity": relation fonctionnelle, non homéomère, non séparable (exemple paying/shopping)
- la relation place/area: relation non fonctionnelle, homéomère, non séparable (exemple: oasis/desert).

Le SN *une part de tarte*, sur la base de cette classification, appartiendrait à la relation

⁸⁴ Critère repris par D. Crévenat & M. Biermann-Fischer (1995).

"portion/mass"⁸⁵. Une part de tarte respecte en effet les trois critères de:

- non fonctionnalité: une part de tarte ne remplit aucune fonction (comparée au moteur d'une voiture).
- homéométrie: les parts issues du découpage d'une tarte sont identiques
- séparabilité: une part de tarte est séparable du tout auquel réfère une tarte, sans quoi il serait difficile de la consommer. La séparabilité résulte du découpage.

Mais tous les SN *part de (dét) N2* ne respectent pas les spécificités de la relation "portion/mass". Si la non fonctionnalité et l'homéométrie caractérisent tous les emplois de *part*, ce n'est pas le cas du critère de séparabilité. C'est par exemple le cas d'un grand nombre de N abstraits: se caractérisant par l'immatérialité, ils ne peuvent être soumis à un découpage dont une partie serait séparable d'une autre; on ne peut séparer que des parties matérielles. Ainsi, le référent de *liberté*, non-matériel dans la classification des N abstraits de R. Martin (1996), peut s'employer avec *part* malgré l'aspect non-séparable de la partition opérée.

Cela nous mène aux limites de la typologie de M.E. Winston *et al.* (1987), d'ailleurs repérées par d'autres avant nous (*cf.* par exemple G. Kleiber 1997 et 2001).

Pourtant, si cette typologie est discutable, les critères proposés par les auteurs n'en sont pas moins intéressants. Ainsi, le critère d'homéométrie nous semble particulièrement bien adapté pour analyser *part*: l'homéométrie est une caractéristique requise pour qu'un N puisse figurer dans le SN *part de (dét) N2*, sans pourtant faire double emploi avec la notion d'homogénéité.

L'homogénéité, ou inversement l'hétérogénéité, est tributaire de l'absence ou la présence de limites internes. C'est ce critère qui permet de différencier les comptables homogènes des comptables hétérogènes: seuls les premiers, par exemple *lac*, n'ont pas de limites internes. Ce même critère différencie également les massifs homogènes des massifs hétérogènes: les premiers comme *riz* sont dépourvus de limites internes, ce n'est pas le cas des seconds (*lingerie, quincaillerie*).

A l'inverse, l'homéométrie ne dépend aucunement de l'absence ou la présence de limites internes: la partition d'une tarte (qui a des limites internes) donne comme résultat des parties homéomères, tout comme la partition d'une certaine quantité de riz.

Si la notion d'homéométrie ne requiert pas l'homogénéité de l'objet découpé, on note par contre une corrélation entre l'homéométrie et le mode de découpage: des parties homéomères sont le résultat d'un découpage arbitraire:

- i) on le constate avec le découpage des N à référence homogène: l'absence de limites internes implique que le découpage d'un objet homogène ne peut que se faire de façon arbitraire. Or, le découpage (arbitraire) d'un référent homogène ne peut que donner des parties homéomères, c'est-à-dire identiques les unes aux autres et identiques par rapport au tout découpé.
- ii) on le constate également avec le découpage des N à référence hétérogène:
 - le résultat d'un découpage arbitraire dépend de l'objet découpé: le découpage arbitraire de *tarte* produit des parties homéomères alors que le

⁸⁵ A la différence que la relation *slice/pie*, respectivement *tranche* et *tarte* (ou *tourte*), pose problème en français. On ne peut pas parler d'une * *tranche de tarte*.

découpage arbitraire de *voiture* produit des parties non homéomères.

- le résultat d'un découpage respectant les limites internes ne peut produire que des parties non-homéomères (si j'opère une partition du référent de *tarte* en respectant ses limites internes, le résultat de mon découpage sera non homéomère: la croûte, la garniture, la meringue).

Nous reformulons donc ainsi la première contrainte qui pèse sur les SN *part de (dét) N2*: un N peut prendre place dans un SN *part de (dét) N2*, à la condition que son découpage soit susceptible de produire des parties homéomères. Cette condition est remplie par:

- les N à référence homogène (*riz, sucre, etc.*): l'absence de limites internes est garant d'un résultat homéomère.
- les N à référence hétérogène comme *tarte* dont les limites internes ne sont pas un obstacle à un découpage homéomère (inversement, les limites internes de *voiture* ne permettent pas un tel découpage).

Notre description de *part* n'est pas close pour autant: il nous reste certains problèmes à résoudre, en particulier trouver une explication aux contraintes qui pèsent sur les N qui remplissent pourtant la condition que nous venons d'édicter :

- certains N massifs homogènes tels *tissu* ou *papier* :

(40) Ce matin, j'ai acheté un **morceau** de tissu pour me faire une veste.

* Ce matin, j'ai acheté une **part** de tissu pour me faire une veste.

(41) Peux-tu me donner un **bout** de papier ?

* Peux-tu me donner une **part** de papier ?

Pourtant le référent de *tissu* et *papier* est homogène, ce que montre le test de divisibilité:

une partie du tissu, c'est encore du tissu

une partie du papier, c'est du papier

De plus, comme attendu, le découpage d'un morceau de tissu/papier donne des parties homéomères: si je découpe du tissu ou du papier vert à fleurs roses, les morceaux de tissu/papier issus de ce découpage seront également verts avec des fleurs roses! Comment expliquer que les massifs *lait, pain, chocolat* ne sont pas touchés par cette contrainte ? Nous y reviendrons *infra*.

- des N comptables abstraits comme *marche, sauvetage, processus* qui présentent les caractéristiques des N à référence homogène mais qui ne peuvent pas s'employer avec *part*:

(42) Une **partie** du processus est automatisée.

* Une **part** du processus est automatisée.

(43) Une **partie** du sauvetage a été filmée par les journalistes.

* Une **part** du sauvetage a été filmée par les journalistes

- des N comptables concrets homogènes comme *flaque, tache, son*:

(44) Une **partie** de la tache est partie au lavage.

* Une **part** de la tache est partie au lavage.

Concernant cette dernière catégorie de N qui ne peuvent s'employer avec *part*, on constatera tout d'abord que certains d'entre eux, les N *flaque* et *tache*, sont des N syncatégorématiques: une flaque est une flaque de quelque chose (une flaque d'huile, de vin), une tache est une tache de quelque chose (une tache de vin/de graisse). Non-

autonomes référentiellement, *flaque* et *tache* ne s'appliquent d'ailleurs qu'à des N massifs (*une tache de vin* vs **une tache de fleur*): c'est ce qui explique leur structuration interne continue. Ils sont ainsi susceptibles de se voir opérer une partition homéomère. On constate qu'il y a un lien entre le statut syncatégorématique de ces N et l'impossibilité de les faire figurer dans un SN *part de (dét) N2* : *part* ne peut pas participer au découpage du référent des substantifs non-autonomes référentiellement. Cette contrainte touche aussi bien les N concrets que les N abstraits, par exemple *blancheur* ou *explosion* :

- (45) *une **part** d'explosion
*une **part** de blancheur

Nous avons vu supra (cf.1.1.4) que les N abstraits catégorématiques (*malheur*, *vérité*) s'emploient sans grande difficulté avec *part*:

- (46) J'ai eu ma **part** de malheur.
(47) Il y a une **part** de vérité dans ce que tu dis.

La contrainte de catégorématicité de N2 constitue également un point distinctif avec les partitifs *partie* ou *moitié*:

- (48) une **partie** de la tache, de la flaque
une **moitié** de la tache, de la flaque

On note néanmoins que *moitié*, et les noms de fraction en général, bien qu'ils s'emploient avec des N abstraits (*la moitié de la patience*) ne s'emploient pas avec les N abstraits syncatégorématiques:

- (49) une **partie** de l'explosion/une **partie** de la blancheur
* une **moitié** de l'explosion/* une **moitié** de la blancheur

La prise en compte des contraintes sur le découpage du référent des N comptables homogènes syncatégorématiques (*flaque*, *tache*) fait également évoluer la notion d'homéométrie:

- les parties issues d'un découpage peuvent être identiques entre elles mais différentes du tout, par exemple dans le cadre du découpage arbitraire d'une tarte. En effet, une part de tarte, c'est de la tarte mais ce n'est plus une tarte.
- les parties issues d'un découpage peuvent être identiques entre elles mais également identiques (qualitativement) au tout par exemple dans le cadre du découpage, également arbitraire, d'une flaque ou d'une tache. C'est ce qu'indique le test de divisibilité:

- (50) * une partie d'une flaque, c'est **de la** flaque
une partie d'une flaque, c'est **une** flaque

- (51) * une partie d'une tache, c'est **de la** tache
une partie d'une tache, c'est **une** tache

La seule différence entre une flaque et une partie de flaque est, à défaut d'être qualitative, uniquement quantitative: une partie de tache est plus petite que la tache elle-même.

Laissons provisoirement ces questions en suspens pour nous intéresser à une autre problématique : la question de la détermination de N2 qui, on va le voir, va nous ouvrir de nouvelles pistes de travail.

1.2. La détermination de N2

Il est possible pour *part* de s'employer avec ou sans déterminant avant N2⁸⁶ :

- (52) J'ai mangé une **part** de tarte.
J'ai mangé une **part** de **la** tarte confectionnée par Marie.

Ce qui est plus surprenant, et qui motive notre intérêt pour cette question, est que nous constatons que, dans certains cas, il n'est pas possible de supprimer le déterminant avant N2. C'est le cas quand *part* s'emploie avec certains N pluriel mais, curieusement, pas avec tous. On comparera à ce propos les deux couples d'exemples suivants. Si le déterminant est supprimable avant *fraises*, il ne l'est pas avant *voitures* :

- (53) J'ai mangé une **part** des fraises cueillies par Marie.
J'ai mangé une **part** de fraises.
- (54) Le concessionnaire a vendu une **part** des voitures qu'il avait en stock.
* Le concessionnaire a vendu une **part** de voitures.

Inversement, il y a certains exemples dans lesquels *part* s'emploie sans déterminant avant N2, sans qu'il soit possible de lui rajouter une quelconque détermination :

- (55) Cet hiver, on a eu notre **part** de neige.
* Cet hiver, on a eu notre **part** de la neige.
- (56) Une **part** de poisson pèse 100 grammes.
* Une **part** du poisson pèse 100 grammes.
- (57) Pour un adulte, une **part** de viande de 150 grammes par jour est suffisante.
* Pour un adulte, une **part** de la viande de 150 grammes par jour est suffisante.
- (58) Préparez un sirop en portant à ébullition une **part** de sucre et trois **parts** d'eau
* Préparez un sirop en portant à ébullition une **part** du sucre et trois **parts** de l'eau.
- (59) Il y a une importante **part** de coton dans le pull que j'ai acheté hier.
* Il y a une importante **part** du coton dans le pull que j'ai acheté hier.
- (60) Il y a une **part** de vérité dans ce que tu dis.
* Il y a une **part** de la vérité dans ce que tu dis.
- (61) Pierre a une **part** de responsabilité dans cette affaire.
* Pierre a une **part** de la responsabilité dans cette affaire.

Cette piste de travail est d'autant plus intéressante que *partie* est également concerné par des contraintes sur la détermination de N2 mais des contraintes différentes de celles qui touchent *part*. Ainsi, *partie* exige un déterminant avant les N2 massifs ou pluriel alors que ni *part*, ni *portion* n'exigent une telle détermination :

- (62) une **portion** du riz/une **partie** du riz

⁸⁶ La présence d'un déterminant avant N2 va souvent de pair avec l'adjonction d'un modificateur à la droite de N2. Ainsi, *J'ai mangé une part de la tarte confectionnée par Marie* est meilleur que *J'ai mangé une part de la tarte*. La suppression du déterminant avant N2 pose des problèmes du même ordre: *J'ai mangé une part de tarte* est meilleur que *J'ai mangé une part de tarte confectionnée par Marie*.

- une **portion** de riz/* une **partie** de riz
- (63) une **portion** des fraises/une **partie** des fraises
une **portion** de fraises/* une **partie** de fraises.

Par contre, *partie* n'exige pas de déterminant avant un N comptable :

- (64) une **partie** de l'autoroute/une **partie** d'autoroute

Se posent donc les questions suivantes :

- i) pourquoi *partie* exige-t-il un déterminant avant les N2 massifs et pluriels et pas avant les N2 comptables ?
- ii) qu'est-ce qui explique que *part* (et *portion*) n'est pas touché par cette même contrainte?
- iii) pourquoi, dans certains exemples, l'ajout d'un déterminant dans les SN *part de N2* (cf. les exemples (55) à (61)) est-il proscrit ?
- iv) certains N2 employés avec *part* exigent un déterminant mais pas tous (*part des voitures* vs *part de fraises*). Pourquoi?
- v) y a-t-il une différence d'interprétation entre les SN avec et sans déterminant avant N2, par exemple entre *une part de tarte* et *une part de la tarte*?

C'est à cette dernière question que nous allons commencer par nous intéresser car il est largement attesté que l'absence ou, *a contrario*, la présence d'un déterminant avant N2 peut avoir des conséquences sur l'interprétation sémantique de certains syntagmes binominaux. Comparons le couple d'exemples suivants :

- (65) Avec un litre de **ce** Gewürztraminer, il sera rétabli en une demi-heure (exemple emprunté à G. Kleiber (2005a))
- (66) Avec un litre de Gewürztraminer, il sera rétabli en une demi-heure (exemple modifié par nous)

Ces deux exemples illustrent la distinction proposée par J.-C. Milner (1978) entre ce qu'il nomme "tour partitif" et "tour quantitatif":

[...] alors que les tours partitifs consistent à circonscrire un sous-ensemble dans un ensemble déterminé, les tours quantitatifs circonscrivent un sous-ensemble dans un ensemble indéterminé, c'est à dire en fait dans la classe maximale dénotée par le nom [N2] (J.-C. Milner 1978:67).

Dans (65), le SN *un litre de ce Gewürztraminer* relève de la partition en ce sens que la quantification qu'il dénote s'opère sur un ensemble déterminé, celui qui est dénoté par dét-N2. Au contraire, le SN *un litre de Gewürztraminer* dans (66) ne comporte aucune indication partitive. L'adjonction d'un déterminant avant N2 va de pair avec une interprétation partitive.

Si l'on applique cette distinction tour partitif/ tour quantitatif à *part*, le SN *une part de tarte* serait soumis à une lecture quantitative et *une part de la tarte* à une lecture partitive. Un problème se pose: on peut supposer que *part* est un partitif qui a une lecture partitive dans tous ses emplois. Les SN *une part de tarte/une part de la tarte* ne réfèrent pas à une tarte entière mais bel et bien à une partie de quelque chose qui est une tarte. Mais si l'opposition tour partitif vs tour quantitatif n'est pas, *a priori*, fonctionnelle pour distinguer

part de tarte de *part de la tarte*⁸⁷ cela nous ouvre de nouvelles perspectives: peut-on aborder le sémantisme de *part* sous l'angle de la quantification? Nous nous proposons d'examiner cette piste en détail, ce qui nous permettra, entre autres, de réinterroger, sous un autre aspect, les nombreuses questions en suspens.

2. Sur la piste de la quantification

Le cheminement n'est pas long pour arriver à l'aspect quantitatif du sémantisme de *part*. L'examen de son environnement cotextuel nous y mène directement. Ainsi, cet aspect quantitatif est saillant dans les énoncés ci-dessous:

- (67) une **part** de 100 grammes de viande
- (68) Ils avalent deux grosses **parts** de tarte sans relever la tête (Bienne 1990 dans *Frantext*).

D'ailleurs, si *part* ne peut pas être sujet à une distinguabilité qualitative (*cf.* 1.1.5), il peut par contre être sujet à une distinguabilité quantitative; les seuls adjectifs aptes à modifier *part* sont en effet des adjectifs quantitatifs:

- (69) Ils laissent une **large part** de leur butin (Ramboud 1997 dans *Frantext*).
- (70) Ils avalent deux **grosses parts** sans relever la tête (Bienne 1990 dans *Frantext*).
- (71) Monsieur Salomon Karstein allait retrouver une **grande part** de ses trésors artistiques (Boudard 1995 dans *Frantext*).

Cela se vérifie aussi avec les N abstraits:

- (72) J'ai une **grande part** de responsabilité dans cette affaire.
- (73) Il y a une **petite part** de vérité dans ce que tu dis.

Cette compatibilité avec une modification strictement quantitative, tout en distinguant *part* de *partie* et *portion*, rapproche *part* d'une catégorie bien précise de substantifs, les substantifs quantificateurs⁸⁸ comme *morceau*, *bout*, *tranche*, etc., analysés en détail par C. Benninger (1999). Ces derniers présentent un double point commun: ce sont des partitifs (ils réfèrent à la partie d'un tout) mais ce sont également des quantitatifs (ils réfèrent à une quantité de quelque chose). Cette double facette (partitive et quantitative) est à l'origine d'une relation de "méronymie quantificatrice", appellation que nous empruntons à D. Crévenat-Werner (1996) qui l'emploie dans ses travaux consacrés au substantif *tranche*. Les liens entre les deux opérations de quantification et de partition sont d'ailleurs largement établis.

Si ces partitifs constituent une classe homogène (ils découpent un tout et ils quantifient), ils présentent cependant des nuances de sens. S'ils sont parfois substituables les uns aux autres (*un morceau/bout/part/portion de pain*), ce n'est pas toujours le cas (*un morceau de*

⁸⁷ Du moins, cela fonctionne mieux pour nuancer les constructions où la première partie n'est pas partitive comme *un litre de ce Gewürztraminer* vs *un litre de Gewürztraminer*.

⁸⁸ Désormais SQ.

roche/**une part de roche*). Quelle est alors la place de *part* dans cet ensemble?

Avant d'observer *part* sous l'angle de la quantification, nous commencerons par examiner les liens entre les deux opérations de partition et quantification. Nous envisagerons ensuite l'aspect quantitatif de *part*: *part* appartient-il à la catégorie des SQ?

2.1. Quantification et partition

2.1.1. La quantification: plusieurs modalités

Dans le cadre de ses travaux sur les SQ, C. Benninger (1999) est amenée à réfléchir sur les modalités de l'opération de quantification. Elle constate que les modalités sont différentes selon qu'il s'agit de quantifier des occurrences de noms massifs ou des occurrences de noms comptables.

La quantification des occurrences de noms comptables peut être de deux natures. Elle est dite "externe" lorsqu'à partir d'une occurrence unitaire on passe à une pluralité d'occurrences: on passe de *une pomme* à *deux pommes*, *des pommes* Elle est dite "interne" lorsque l'opération de quantification se caractérise non pas par une augmentation de quantité mais par une diminution:

Ce type de quantification, contrairement au précédent, agit à l'intérieur des limites de la portion d'espace revenant à l'entité unitaire. Au référent de *une pomme* correspond une certaine quantité d'espace et toute quantification interne se joue à l'intérieur de cet espace qui se verra morcelé et réorganisé, mais en aucun cas dépassé (*op.cit.*:72).

Le passage de *une pomme* à *un quart de pomme*, *un morceau de pomme* illustre la quantification interne.

Cette opposition entre quantification interne et quantification externe ne s'applique pas aux noms massifs. Une occurrence de nom massif, comme de l'eau, n'est plus conceptualisée comme une occurrence unitaire. Dépourvues de limites externes, ces occurrences "ne peuvent donc pas servir de point de référence pour étudier les variations de quantité" (*op.cit.*: 75). Ainsi, on ne sait pas si le passage de *de l'eau* à *un peu d'eau* correspond à une augmentation ou à une diminution de la quantité initiale, cette dernière n'étant pas connue. Il est cependant possible de caractériser l'opération de quantification quand cette dernière est appliquée à des occurrences de noms massifs. Elle consiste tout d'abord en une extraction: les référents de *un peu d'eau*, *beaucoup d'eau* sont des sous-catégories de la catégorie générale représentée par le référent de *de l'eau*. La quantification des noms massifs est également une quantification bornante. Les éléments antéposés aux noms massifs (*un peu de*, *beaucoup de*, ..) leur apportent des limites dont les référents des N massifs ne sont pas intrinsèquement pourvus:

Connaître la quantité d'une unité, quelle qu'elle soit, c'est connaître sa grandeur, c'est à dire son étendue dans l'espace ou, en d'autres termes, son volume (*op.cit.*: 78).

Eclaircissons les liens entre quantification et partition.

2.1.2. La quantification interne et la quantification bornante: deux processus partitifs

Si la quantification des occurrences massives ne suit pas les mêmes modalités que celles des occurrences comptables, il est pourtant possible d'y trouver certaines similitudes. A ce sujet, C. Benninger écrit que:

La quantification bornante est comparable à la quantification interne puisque cette dernière repose, elle aussi, sur l'idée d'extraction de matière sur un ensemble plus vaste de la même matière (*op.cit.*: 80).

Ainsi, la quantification opérée par les syntagmes *un morceau de pomme, un quart de pomme, un peu de pomme* ou par les syntagmes *un peu d'eau, beaucoup d'eau* sont tous à mettre en rapport avec une opération de partition: partition d'un tout borné pour les occurrences de noms comptables ou bien partition d'un tout non borné pour les occurrences de noms massifs.

Les opérations de quantification ont donc des affinités naturelles avec l'opération de partition. Ainsi, parmi les SQ, un grand nombre sont à mettre en relation avec une opération de partition: *un morceau de pomme, un quart de pomme, ...*

Pour vérifier qu'un substantif (partitif ou non) est un SQ, C. Benninger propose les trois tests suivants:

- la substitution hypéronymique qui consiste à remplacer la séquence *dét-N1-de* par les séquences *une certaine quantité de/un certain nombre de* ou bien par *un peu de/beaucoup de*:

(74) Bécassine a acheté un **cageot** de pommes pour faire du cidre.
Bécassine a acheté **une certaine quantité de** pommes pour faire du cidre.

- la question *combien de N2 ?*:

(75) **Combien de** pommes Bécassine a-t-elle achetées? Un **cageot** .

- l'introduction de marqueurs d'interprétation quantificatrice comme *tout, entier, à peine*:

(76) Bécassine a acheté **tout** un **cageot** de pommes.
Bécassine a acheté **à peine** un **cageot** de pommes.

Que se passe-t-il si on applique ces tests à *part*?

2.2. *Part*, un substantif quantificateur?

On ne peut que constater que *part* répond positivement aux tests d'identification des SQ:

- (77) J'ai mangé une **part** de la tarte confectionnée par Marie.
 J'ai mangé **une certaine quantité** de la tarte confectionnée par Marie.
Quelle quantité de tarte as-tu mangé? Une **part**.
 J'ai mangé **à peine** une **part** de la tarte confectionnée par Marie.

Les nombreuses possibilités de substitution avec d'autres SQ (*une part de tarte, un morceau de tarte*⁸⁹) sont un argument supplémentaire pour associer *part* à cette catégorie de N. Mais cela est également source de nouvelles interrogations: quelles sont les modalités de la quantification opérée par *part*? Quel rapport avec la partition? Cette dernière question est d'ailleurs fondamentale car, si l'on admet que la quantification interne (appliquée aux N comptables) et la quantification bornante (appliquée aux N massifs) sont deux processus partitifs, tout processus partitif n'implique pas pour autant quantification.

C. Benninger le note pour les SQ partitifs qui peuvent être employés dans des tournures non quantitatives. Dans l'exemple suivant, *morceau* ne réagit pas comme un SQ aux tests d'identification:

- (78) Il posa un **morceau** de bois sur la porte [...] (exemple emprunté à C. Benninger 1999).
 ? Il pose **une certaine quantité** de bois sur la porte.
 ? **Combien** de bois posa-t-il sur la porte? Un **morceau**.

Ces résultats aux tests conduisent C. Benninger à deux précisions concernant les SQ. Cela l'amène tout d'abord à nuancer les substantifs essentiellement quantificateurs (les SEQ) des substantifs occasionnellement quantificateurs (les SOQ). Un substantif comme *bouteille* appartient à la catégorie des SOQ qui "ne sont des quantificateurs que par dérivation" (*op.cit.*: 231). Les substantifs *morceau* ou *fragment* sont des SEQ: "l'idée de quantité entre dans la nature ou dans la composition sémantique de base de cette catégorie de SQ" (*op.cit.*: 221). D'après C. Benninger *morceau* reste un SEQ, malgré ses emplois non quantitatifs: "le versant quantificateur de son interprétation sémantique passe, d'une certaine manière, au second plan" (*op.cit.*: 187).

Se limiter à préciser que *part* est un SQ ne présente pas grand intérêt. La prise en compte de l'aspect quantitatif de son sémantisme mérite un examen nettement plus approfondi.

Nous procéderons par étapes, en montrant tout d'abord que *part* répond mieux aux tests d'identification que *partie*. Nous reviendrons ensuite sur les contraintes qui pèsent sur certains N abstraits du type **une part de marche, *une part de guérison*, contraintes qui nous montrent que si *une part de (dét) N2* renvoie à une quantité, *une part de (dét) N2* ne peut pas renvoyer à tout type de quantité.

2.3. *Part*, "meilleur" SQ que *partie*

On a vu *supra* que *morceau* pouvait être employé dans des tournures non quantitatives

⁸⁹ Ces possibilités de substitution sont néanmoins limitées. On ne saurait avoir *une tranche de tarte*. Nous y reviendrons *infra*.

(*J'ai posé un morceau de bois sur la porte*).

C'est également le cas de *partie*. Dans l'exemple suivant, *partie* ne désigne pas une quantité:

- (79) Le nez est une **partie** du visage.
* Le nez est une certaine quantité du visage.

Mais cet emploi non quantitatif de *partie* découle des contraintes qui pèsent sur la quantification d'un N comptable hétérogène comme *visage*: les N à référence hétérogène ne peuvent pas se trouver engagés dans une quantification interne. C'est ce que montre C. Benninger (1999):

Il faut [...] préciser qu'il existe une restriction concernant la quantification interne. Les référents comptables hétérogènes tels *voiture*, *maison*, etc., ne peuvent, pour leur part, se trouver engagés que dans une quantification externe. [...] Le fait de découper [...] une voiture produit des portières, des sièges, un tableau de bord, etc.. On obtient en somme des *parties* de voiture, mais en aucun cas des *morceaux* de voitures ou des nouvelles quantités de voitures. On ne peut pas prélever "de la voiture sur une voiture" comme on prélève "de la pomme sur une pomme" (*op.cit.*: 74-75).

Un N comptable hétérogène comme *tarte* peut par contre être soumis à une quantification interne: une partie de tarte, ce n'est plus toute la tarte, mais c'est une certaine quantité de tarte. A notre avis, ce n'est pas la constitution interne hétérogène de *voiture* qui empêche qu'on puisse lui appliquer une opération de quantification interne, mais le résultat du découpage qui ne peut engendrer des parties homéomères: une partie de voiture ne présente plus les caractéristiques d'une voiture alors qu'une partie de tarte présente toutes les caractéristiques de la tarte.

Mais revenons un instant à *partie* et testons ce partitif dans des emplois *a priori* quantitatifs comme dans l'énoncé *J'ai mangé une partie de la tarte confectionnée par Marie*. Ici *partie* commute facilement avec d'autres SQ comme *morceau*, *bout*, *portion* ou même *part*: *J'ai mangé une partie/un morceau/un bout/une part de la tarte confectionnée par Marie*. On est donc légitimement tenté d'associer *partie* aux SQ. Pourtant, *partie* répond bizarrement aux tests d'identification des SQ:

- (80) J'ai mangé une **partie** de la tarte confectionnée par Marie.
J'ai mangé **une certaine quantité** de la tarte confectionnée par Marie.
? Quelle quantité de tarte as-tu mangée? Une **partie**.
? J'ai mangé à peine une **partie** de la tarte confectionnée par Marie.

A la question *Quelle quantité de tarte as-tu mangée?* une réponse par *une partie* ne semble pas naturelle. Une réponse avec *part* est par contre plus adéquate:

- (81) Quelle quantité de tarte as-tu mangée? Une **part**.

L'inadaptation de *partie* avec ce type de question est encore plus marquée si l'on compare les deux réponses suivantes:

- (82) Quelle quantité de tarte as-tu mangée? Deux **parts**.
(83) * Quelle quantité de tarte as-tu mangée? Deux **parties**.

Deux solutions s'offrent à nous. On peut d'un côté considérer que *partie* n'est pas un SQ: deux tests d'identification sur trois fonctionnent mal et à cela s'ajoute tous les emplois non

quantitatifs du type *Le nez est une partie de la figure*. On peut d'un autre côté considérer que *partie* est un SQ: un test sur trois fonctionne selon le N découpé (les N homogènes).

Ce qui nous semble plus important, c'est de constater que *part* répond mieux que *partie* à ces tests d'identification.

Deux questions restent néanmoins en suspens:

- *part* est-il un SQ dans tous ses emplois?
- est-il possible pour *part* de se voir engager dans tout type de quantification c'est-à-dire interne, externe et bornante? En tant que partitif, on peut supposer que *part* ne peut être impliqué que dans une quantification interne ou bornante. La quantification externe suppose, non pas une partition, mais une multiplication, et ne devrait donc pas pouvoir caractériser les emplois du partitif *part*.

C'est à ce second point que nous allons commencer par nous intéresser.

2.4. Quelle quantification?

Commençons pas comparer la quantification opérée par différents N potentiellement quantificateurs: *sac*, *morceau* et *part*.

Le N *sac* peut participer à une quantification externe et bornante mais pas à une quantification interne, ce qui n'est pas surprenant, *sac* n'étant pas un partitif:

- un **sac** de pommes : quantification externe
- un **sac** de farine: quantification bornante
- * un **sac** de pomme : * quantification interne

Le N *morceau* peut participer à une quantification bornante et interne mais pas à une quantification externe:

- un **morceau** de sucre: quantification bornante⁹⁰
- un **morceau** de pomme: quantification interne
- * un **morceau** de pommes: * quantification externe

Part peut, *a priori*, participer aux trois types de quantification répertoriés par C. Benninger, interne, bornante, et plus surprenant, externe:

- une **part** de tarte: quantification interne
- une **part** de sucre: quantification bornante
- une **part** de fraises: quantification externe

Voyons chacun de ces modes de quantification dans le détail.

⁹⁰ On note néanmoins une forte contrainte qui pèse sur certains massifs qui ne peuvent faire l'objet d'une quantification bornante par *morceau*: (*un **morceau** de farine* un **morceau** de lait). Sont exclus du SN *morceau de N* tous les N massifs liquides ainsi que les N solides qui présentent certaines particularités des liquides comme la farine, le sel. Cette contrainte d'emploi ne concerne pas *part*: *une part de lait*, *une part de farine*.

2.4.1. *Part* et les N comptables: des cas de quantification interne?

La quantification interne est illustrée par les emplois de *part* avec les N comptables:

(84) une **part** de tarte

Dans ce type d'exemple, *part* s'envisage tout aussi bien sous des aspects partitifs (une part de tarte n'est plus une tarte entière) que sous des aspects quantitatifs (une part de tarte, c'est une certaine quantité de tarte): il s'agit bien d'une quantification interne.

Cette partie sur les N comptables et la quantification interne sera l'occasion de reprendre les contraintes sur les N comptables qui ne peuvent pas prendre la place de N2 dans le SN *part de (det) N2*, en les réinterrogeant sous l'angle non pas de la partition (nous avons vu *supra* que cette piste se révèle infructueuse dans la résolution de nombreux problèmes) mais de la quantification. Nous allons successivement voir que sont exclus du SN *part de (det) N2*:

- les N2 dont la quantification ne peut se faire que par le biais d'informations temporelles
- les N2 comptables qui ne peuvent pas s'engager dans une quantification interne

2.4.1.1. La contrainte sur certains N abstraits: une explication "quantitative"

Si *part* s'emploie avec les N abstraits (*une part de chance, une part de responsabilité, ...*) comment expliquer l'agrammaticalité de * *une part de marche, * une part de sauvetage*?

Nous avons envisagé *supra* les noms abstraits sous l'angle de l'opposition massif/comptable et de l'opposition homogène/hétérogène. Un N abstrait comme *marche* ou *sauvetage* présente les caractéristiques des N comptables (c'est ce que montre leur détermination *une marche, un sauvetage*) à référence homogène (ce que montre le test de divisibilité: une partie d'une marche, c'est encore de la marche; une partie d'un sauvetage, c'est encore du sauvetage). De plus, comme ce sont des N à référence homogène, le critère d'homéométrie se trouve automatiquement rempli. Ils ne sont pourtant pas compatibles avec *part*.

Pour trouver une explication à cette incompatibilité entre *part* et certains N abstraits, nous devons nous appuyer sur une catégorisation des abstraits autre que l'opposition massif/comptable ou homogène/hétérogène: il s'agit de la sous-catégorisation des N abstraits en N de qualité (*sagesse*), N d'état (*bonheur*) et N d'activité (*marche*). On constate en effet que seuls ces derniers ne peuvent être employés avec *part* (* *une part de marche* opposé à *une part de bonheur, une part de sagesse*). Qu'est ce qui distingue les N d'activité des N de qualité et d'état?

D. Van de Velde (1996a) les oppose sur la base des modalités de quantification qu'on peut leur appliquer. En effet, si ces N sont quantifiables (*un peu de bonheur, un peu de sagesse, un peu de marche*), les structures quantitatives dans lesquelles ils apparaissent ont des interprétations différentes.

Concernant les noms d'état et de qualité, D. Van de Velde précise que "c'est la notion d'intensité qui correspond à celle de quantité" (1996b:276). Elle constate qu'

Il en va des qualités et des états comme des matières, les premiers étant comme les secondes caractérisés par leur continuité et leur homogénéité. Ces deux caractéristiques – continuité et homogénéité – se retrouvent impliquées dans l'une des propriétés les plus remarquables des états et des qualités: seuls parmi tous les objets de pensée possibles, les objets et les qualités sont susceptibles d'augmenter et de diminuer [...] (*op.cit.* 278)

Les N d'activité peuvent également être soumis à une variation: mais celle-ci ne peut s'interpréter qu'en termes de durée (et non en termes d'intensité). Ainsi,

[...] si l'on substitue au déterminant parfaitement indéfini *du*, un déterminant adverbial indiquant une grandeur relative, ce dernier reçoit automatiquement une interprétation intensive devant un nom d'état, et durative devant un nom d'activité, comme il apparaît dans les exemples suivants:

Il a trop de chagrin pour parler.

J'ai fait assez de marche pour aujourd'hui (*op.cit.*: 281-282).

Si la quantification des N d'activités ne peut renvoyer qu'à une information durative, qu'obtient-on si on leur applique une opération de partition?

Partons de l'exemple suivant:

(85) Pendant une **partie** de la balade, Paul n'a pas arrêté de geindre.

La préposition *pendant* nous indique la nature temporelle du référent de *une partie de la balade*. *Pendant* peut d'ailleurs commuter avec d'autres prépositions temporelles comme *au cours de*, *durant*:

(86) Au cours d'une **partie** de la balade, Paul n'a pas arrêté de geindre.

(87) Durant une **partie** de la balade, Paul n'a pas arrêté de geindre.

Part ne peut en aucun cas commuter avec *partie* dans ces exemples:

(88) * Pendant/au cours de/durant une **part** de la balade, Paul n'a pas arrêté de geindre.

Cette incompatibilité avec une référence temporelle se manifeste également si l'on essaye d'associer *part* à des substantifs temporels:

(89) une **partie** de la journée/* une **part** de la journée

(90) une **partie** de la matinée/ * une **part** de la matinée

(91) une **fraction** de seconde/* une **part** de seconde

En résumé, on peut envisager que *part* est incompatible avec une quantification de type temporelle. Cela expliquerait, d'une part, l'incompatibilité de *part* avec les N d'activité qui ne se laissent quantifier que sous l'aspect de la durée, et cela expliquerait, d'autre part, les contraintes sur les N temporels du type *journée*, *matinée*, *seconde*, ... Mais les N comptables de type temporel ne sont pas les seuls à être exclus des SN *part de (dét) N2*. Plus largement, nous allons voir que ce sont tous les N comptables qui ne peuvent pas se voir appliquer une opération de quantification interne (nous y retrouvons, entre autres, les N temporels) qui sont incompatibles avec *part*.

2.4.1.2. N2 ne peut pas faire l'objet d'une quantification interne

Dans *une part de tarte*, *part* se décrit sous ses aspects partitifs (une part de tarte ce n'est

pas une tarte entière mais une partie d'une tarte) et sous ses aspects quantitatifs (une part de tarte c'est une certaine quantité de tarte). Si toute quantification interne implique une partition (on passe d'une quantité X à une quantité moindre), l'inverse ne se vérifie pas forcément: toute partition interne n'implique pas une quantification. C'est ce que l'on constate à partir des exemples suivants:

- (92) Le quinzième arrondissement est une **partie** de Paris.
* Le quinzième arrondissement est une certaine quantité de Paris.
- (93) Le parc régional des Vosges du Nord est une **partie** de notre région.
* Le parc régional des Vosges du Nord est une quantité de notre région.
- (94) * une partie d'un moment c'est une quantité de moment
- (95) *une partie d'un lac c'est une quantité de lac

Cela revient à dire que certains N comptables refusent une quantification interne, ne pouvant s'engager que dans une quantification externe (*une région, deux régions, plusieurs régions/un son, deux son, plusieurs sons*). C'est du moins la conclusion à laquelle aboutit C. Benninger:

[...] il existe une restriction concernant la quantification interne. Les référents comptables hétérogènes tels *voiture, maison*, etc., ne peuvent, pour leur part, se trouver engagés que dans une quantification externe (C. Benninger 1999:73).

Notre propre examen des rapports entre partition et quantification indique pourtant que:

- certains N comptables hétérogènes peuvent se trouver engagés dans une quantification interne (*une tarte/une part de tarte/un bout de tarte/un morceau de tarte*);
- la restriction soulevée par C. Benninger ne s'applique pas qu'aux comptables hétérogènes mais également aux comptables homogènes (par exemple *lac*)

Nous défendrons l'hypothèse que ce n'est pas la constitution homogène ou hétérogène du tout de départ qui pose problème dans une opération de quantification interne mais la caractéristique massive de la partie obtenue. En effet, tous les N dont les référents sont incompatibles avec une quantification interne, ont un même point commun. Les parties obtenues après partition ne présentent pas la caractéristique de massivité qui va normalement de pair avec une quantification interne:

Il est d'ailleurs remarquable que le fait de passer à une quantité inférieure à l'unité comme *un quart de pomme* ou *un morceau de pomme*, est, pour sa part, à l'origine d'une certaine massification de l'entité dénotée par N, comme le montrent, ces inférences triviales mais justes:

un quart de pomme c'est **de la** pomme
un morceau de pomme, c'est **de la** pomme
Lorsque Blanche-Neige mange un morceau de pomme, elle mange **de la** pomme (C. Benninger, 1999:80).

Or, on ne saurait dire:

- (96) * une **partie** d'une région, c'est de la région
* un peu de/beaucoup de région
- (97) * une **partie** d'un lac, c'est du lac
* un peu de/beaucoup de lac
- (98) * une **partie** d'un moment, c'est du moment

* un peu de/beaucoup de moment

Les référents de *région*, *lac* et *moment* peuvent être soumis à partition mais cette partition ne pouvant produire des entités massives, il ne peut s'agir d'une quantification interne: les parties obtenues ne peuvent pas être interprétées comme étant des quantités de région, de lac, de moment.

Par contre, tous les exemples dans lesquels *part* s'emploie avec un N comptable se caractérisent par la massivité des parts obtenues après découpage:

- (99) une **part** de tarte, c'est de la tarte
une **part** de tarte c'est une certaine quantité de tarte

On comprend mieux les contraintes qui pèsent sur certains N comptables malgré l'homogénéité qui les caractérise (**une part de moment*, **une part de lac*): seuls les N comptables qui peuvent faire l'objet d'une quantification interne peuvent remplir la place de N2 dans un SN *part de (dét) N2*. Sont donc exclus du SN *part de (dét) N2*:

- de nombreux N spatiaux (**une part de carré, cercle*; **une part de région, de pays*; **une part de frontière/de littoral/côte*⁹¹)⁹²:

- (100) * une **partie** d'un cercle, c'est une quantité de cercle
* une **partie** de région, c'est une quantité de région
* une **partie** de littoral, c'est une quantité de littoral

Il est à noter que *portion* n'est pas touché par cette contrainte:

- (101) Un arc est une **portion** de cercle délimitée par deux points.
(102) La semaine dernière, les responsables de la sonde européenne Mars Express ont rendu public un gros plan d'une **portion de la région** de Cydonia sur Mars.
(103) Le plus important séisme qui ait frappé l'Algérie depuis deux décennies a fait trembler la terre sur une large **portion** du littoral, mercredi soir 21 mai, touchant Alger et plusieurs villes à l'Est de la capitale (*Le monde* du 23.05.2003).

- de nombreux N temporels (**une part de moment*, **une part de journée*, **une part d'heure*):

- (104) * une **partie** de la journée, c'est une quantité de journée

⁹¹ Il faudrait trouver une explication à la contrainte qui pèse sur *autoroute* (**une part d'autoroute* vs *une portion d'autoroute*) car le référent de *autoroute* peut se voir appliquer une quantification interne (**un peu de région* vs *un peu d'autoroute*). Pourtant, dans le cas de la partition du référent de *autoroute* par le biais de *portion*, le SN *une portion d'autoroute* ne réfère pas, *a priori*, à une quantité, ce qui pourrait expliquer pourquoi *autoroute* ne peut pas remplir la place de N2 dans le SN *part de (dét) N2*.

Samedi matin, un anglais au volant d'une Ford Fiesta a été contrôlé à 198 km/h sur la **portion** d'autoroute entre Bernay et Orbec.

* Samedi matin, un anglais au volant d'une Ford Fiesta a été contrôlé à 198 km/h sur la **quantité** d'autoroute entre Bernay et Orbec.

Cette **portion** d'autoroute compte quatre-vingts jours de gel par an et connaît de fréquentes chutes de neige, des conditions qui dégradent plus rapidement le revêtement qu'à l'ordinaire (*Le Parisien* du 07/11/2002).

* Cette **quantité** d'autoroute compte quatre-vingts jours de gel par an et connaît de fréquentes chutes de neige, des conditions qui dégradent plus rapidement le revêtement qu'à l'ordinaire.

⁹² L'organisation de cette catégorie des N spatiaux demanderait à être affinée, mais ce ne sera pas notre propos ici.

- * de la journée
- (105) * une **partie** d'un moment, c'est une quantité de moment
* du moment
- (106) * une **partie** d'une heure, c'est une quantité d'heure
* de l'heure

Cela revient également à dire que dans tous ses emplois avec un N comptable, *une part de (det) N2* réfère à une quantité de N2. Il faut surtout en déduire que le versant quantitatif du sémantisme de *part* est au moins aussi important que son versant partitif.

Laissons de côté la quantification interne pour nous intéresser à un emploi tout à fait inattendu de *part*: la quantification externe.

2.4.2. *Part* et les N pluriel: des cas de quantification externe?

Dans de nombreux exemples, N2 est au pluriel (*J'ai mangé une part de fraises*). Nous constatons même *supra* que les N comptables abstraits exigent d'être employés au pluriel (*une part de problèmes* vs **une part de problème*). A l'inverse, c'est tout à fait exclu pour certains N comptables concrets :

- (107) J'ai mangé une **part** de tarte.
* J'ai mangé une **part** des tartes.

Etrangement, ce n'est pas le cas avec le N comptable *fraise* qui s'emploie préférentiellement au pluriel:

- (108) J'ai mangé une **part** de fraises.
* J'ai mangé une **part** de fraise.

Il semble en effet étrange de ne manger qu'une partie de fraise, une fraise étant généralement un fruit qui se mange entier.

Revenons au type de quantification dans *une part de fraises*.

On remarque tout d'abord que *part* ne peut pas commuter avec *partie* (**j'ai mangé une partie de fraises*). Par contre, *part* peut commuter avec *portion* (*j'ai mangé une portion de fraises*) avec les mêmes contraintes sur le pluriel de *fraise* (? *j'ai mangé une portion de fraise*). Il est plus étrange de remarquer que *part* peut commuter avec les SQ *assiette* ou *bol*, toujours avec les mêmes contraintes de pluriel:

- (109) une **assiette** de framboises, un **bol** de framboises
? une **assiette** de framboise, ? un **bol** de framboise

Or, *assiette* et *bol* participent à une quantification externe: "le passage de l'occurrence unitaire à une pluralité d'occurrences peut être considéré comme le dépassement des limites de l'unité" (C. Benninger 1999: 68). Le référent des SN *une assiette de framboises* et *un bol de framboises* est une pluralité de framboises, ce qui explique l'emploi du pluriel. Si je mange un bol de framboises, je mange plusieurs framboises. Mais que mange-t-on si on avale une part de framboises? On mange également plusieurs framboises: une part de framboises composée d'une seule framboise semble peu probable.

Nous voici devant un nouveau problème: si le SN *une part de fraises* réfère à une pluralité de fraises, on se situe toujours dans le cadre d'une quantification mais il s'agirait d'une quantification externe, sur le modèle du SN *un bol de fraises*:

une fraise \Rightarrow quantification externe: un bol de fraises
 une fraise \Rightarrow quantification externe: une part de fraises

Or, seule la quantification interne est partitive: on passe d'un référent unitaire à une partie de ce référent. La quantification externe se situe à l'opposé: on dépasse les limites d'un référent unitaire pour accéder à une pluralité. A moins de considérer que *part* perd ici toute information partitive, il faut expliquer comment sont compatibles les deux opérations de partition et de quantification externe. Mais nous n'avons, pour le moment, examiné que les SN *part de N pluriel* sans déterminant avant N: si on rétabli le déterminant avant *fraises* pluriel (*J'ai mangé une part des fraises cueillies ce matin*), on retombe dans une lecture à la fois quantitative (une part des fraises, c'est une certaine quantité de fraises) et partitive (une part des fraises cueillies le matin, c'est une partie de ces fraises, ce n'est pas toutes ces fraises)⁹³.

On retiendra que:

- i) si *part* peut à la fois construire une partition et une quantification externe, ce qui demande à être expliqué, nous ne l'avons constaté qu'avec les N pluriels sans déterminants.
- ii) mais si *part* accepte un N pluriel, il y a néanmoins des contraintes sur ce N. On comparera *une part de framboises* à **une part de voitures*. Cette contrainte est levée si l'on ajoute un déterminant à *voitures*: *le garagiste a vendu une part des voitures qu'il avait en stock*.

Essayons d'expliquer pourquoi *part* qui ne peut pas être employé avec le N *voiture* au singulier (avec ou sans déterminant: **une part de la voiture/*une part de voiture*), s'emploie avec ce même N au pluriel (*une part des voitures*).

2.4.2.1. Pluriel et homogénéité

Nous partirons du constat suivant: dans *Le garagiste a vendu une part des voitures qu'il avait en stock*, *part* a bien une fonction partitive, ce que montre la paraphrase suivante:

(110) Il a vendu une **part** des voitures qu'il avait en stock = Il n'a pas vendu toutes les voitures qu'il avait en stock.

Le référent du SN pluriel *les voitures* renvoie à une pluralité d'occurrences. Cette pluralité peut être soumise à une opération de partition par le biais de nombreux relateurs partie/tout:

- (111) Il a vendu une **partie** des voitures qu'il avait en stock.
- (112) ? Il a vendu une **portion** des voitures qu'il avait en stock.
- (113) Il a vendu le **tiers** des voitures qu'il avait en stock.

⁹³ Ce qui fait d'ailleurs écho à ce que nous présentions *supra* à propos de l'opposition tour partitif/tour quantitatif: un déterminant avant N2 est à l'origine d'une lecture partitive.

On relève néanmoins une contrainte avec les emplois des partitifs *morceau* ou *fragment*:

- (114) * Il a vendu un **morceau** des voitures qu'il avait en stock.
(115) * Il a vendu un **fragment** des voitures qu'il avait en stock.

Cela montre deux choses: premièrement, que si nous mettons surtout l'accent sur les nombreuses contraintes qui pèsent sur *part*, il ne s'agit pas pour autant d'un lexème qui ne se caractérise que par des contraintes: voici des exemples où ce sont les emplois de *fragment* et *morceau*, et non *part*, qui sont frappés d'agrammaticalité. Cela montre aussi à quel point il est nécessaire d'opposer, de comparer *part* à d'autres partitifs, et pas seulement à *partie* et *portion* car, dans les emplois avec des N pluriels, *partie* et *part* sont aisément substituables.

Mais, si le référent de *les voitures* peut être soumis à un découpage, cela n'explique pas pourquoi il peut figurer dans le SN *part de (dét) N2*. Nous avons vu *supra* (cf. 1.1.3.), qu'en raison du critère d'homogénéité non rempli, le référent du N singulier *voiture* ne pouvait se laisser découper par *part*: le découpage d'une voiture ne peut donner que des parties non-homéomères.

Or, dans le SN *une part des voitures*, *part* ne découpe pas le référent unitaire de *voiture* mais le référent du SN pluriel *les voitures*. Le référent de *les voitures* est une pluralité composée uniquement d'entités "voiture" (et non des oranges, des livres): il s'agit d'un ensemble d'entités identiques. Par ce biais, le référent du SN pluriel *les voitures* remplit la condition d'homogénéité qui pèse sur N dans le SN *part de (dét) N2*: le référent de *les voitures* est conceptualisé comme un tout, un ensemble dont les membres sont de surcroît identiques⁹⁴.

Mais c'est également un tout qui possède des limites internes: chaque voiture composant le référent de *les voitures* renvoie à une limite interne en deçà de laquelle le découpage opéré par *part* ou *partie* ne peut aller: *une partie/une part des voitures* renvoie à un nombre X de voitures et non à une partie d'une voiture comme le pare-choc, la calandre, etc... Il s'agit d'un découpage qui ne va pas en deçà des limites du référent unitaire "voiture".

C'est ce qui explique d'ailleurs les difficultés à employer *fragment* ou *morceau* avec les N pluriels: ce sont deux partitifs qui ne peuvent découper que des référents unitaires et non un ensemble, une collection d'entités. On peut le vérifier en les testant avec les noms collectifs:

- (116) * un **morceau** de la forêt/ de la population/ de la foule
(117) * un **fragment** de la forêt/de la population/ de la foule

⁹⁴ Nous avons vu *supra* que le découpage de *tarte* ne tient pas compte des limites internes du référent de *tarte*: une part de tarte c'est à la fois de la croûte et de la garniture. C'est la raison pour laquelle le résultat du découpage est homéomère: les parts de tarte sont qualitativement identiques. Mais cela signifie aussi que chaque partie intrinsèque du référent de *tarte* est soumise à partition: pour obtenir un résultat homéomère, la croûte est découpée, tout comme la garniture.

Ce n'est pourtant pas le cas avec les N pluriel ou collectifs: *une part de N pluriel/N collectif* respecte en effet l'intégrité des limites internes. Le référent de *une part des voitures* est constituée de voitures entières et non d'une partie d'une voiture A, d'une partie d'une voiture B, etc..... . A l'inverse, une part de tarte est composée d'une partie de la croûte et d'une partie de la garniture. On peut donc envisager que, dans l'emploi de *part* avec les N pluriels/collectifs, le critère d'homéométrie n'est pas tout à fait rempli: les voitures qui composent le référent du SN *une part des voitures* sont certes constituées de voitures, mais de voitures différentes. Alors que deux parts de tarte issues du découpage d'une même tarte sont toutes deux composées de la même croûte et de la même garniture.

Les noms collectifs sont "des noms dénotant des entités composées de parties distinctes préalablement constituées, homogènes entre elles, mais autonomes et hétérogènes par rapport au tout" (N. Flaux 1999:472)⁹⁵. L'homogénéité interne est une des caractéristiques fondamentales des noms collectifs. Or, l'homogénéité étant une contrainte qui pèse sur N dans les SN *part de (dét) N2*, il serait logique de rencontrer des noms collectifs à la droite de *part*. C'est le cas:

- (118) Une **partie** de la population est allée voter.
 (119) Une **part** de la population est allée voter.⁹⁶

Part peut donc participer à la partition d'entités qui ont des limites internes (ensemble constitué par le référent d'un N pluriel ou d'un N collectif) à la condition que ces entités aient une constitution interne homogène: c'est le cas des N collectifs ainsi que des N pluriels. Cela montre à nouveau que ce n'est pas la présence de limites internes qui est un obstacle à l'emploi de *part* mais bel et bien l'homogénéité des parties issues du découpage: nous l'avons déjà constaté avec *tarte*.

Nous retiendrons donc que:

- i) *part* peut découper un ensemble disjoint d'éléments (référent d'un N pluriel ou d'un nom collectif). C'est une caractéristique qui rapproche *part* de *partie* (*une partie des voitures, une partie de la population, une partie de la forêt*) mais qui différencie *part* des partitifs *morceau* ou *fragment*. *Morceau* et *fragment* ne peuvent découper que des référents unitaires et non un ensemble, une collection d'éléments (* *un morceau des voitures, de la population, de la forêt*/* *un fragment des voitures, de la population, de la forêt*).
- ii) le découpage opéré par *part* respecte les limites internes de l'ensemble représenté par le référent du SN pluriel: la partition opérée ne descend pas en-dessous des limites du référent unitaire "voiture". C'est ce qui explique pourquoi la contrainte d'emploi de *part* avec un N comme *voiture* est levée: ce n'est pas le référent unitaire "voiture" qui est découpé.

Mais, si *part* peut participer à la partition d'un ensemble disjoint d'éléments (*une part des voitures, une part de la population*), nous constatons cependant que l'opération de partition n'est pas la même que celle que nous décrivions *supra* à propos du SN *une part de tarte*: le découpage opéré par *part* sur le référent de *les voitures* ou *la population* tient compte des limites internes de ces référents. Or, nous avons vu *supra* que ce n'était pas le cas dans *une part de tarte*. Qu'implique un tel découpage? Peut-on relever d'autres différences entre les SN *une part des voitures/de la population* et le SN *une part de tarte*?

⁹⁵ Cf. également M. Lecolle (1998).

⁹⁶ Il faut tout de même souligner que l'emploi de *part* avec les N collectif est plus contraint qu'avec les N pluriel:

Une **partie** de la forêt a été dévastée par la tempête.
 ? Une **part** de la forêt a été dévastée par la tempête.

2.4.2.2. *Part de N pluriel/collectif*: un mode de découpage particulier

Plusieurs arguments nous indiquent que *part de N pluriel/collectif* se distingue de *part de N singulier*. Nous montrerons successivement que:

- i) les SN *part de N pluriel/collectif* se laissent plus difficilement aborder sous l'angle de la quantification.
- ii) la partition opérée par *part de N pluriel/collectif* est une partition binaire. Nous nous expliquerons sur ce que nous entendons par "binaire".
- iii) il est impossible de supprimer le déterminant avant les N pluriels/collectifs: **une part des voitures*, **une part de population* vs *une part de tarte*.

2.4.2.2.1 *Part* avec les N pluriel/collectifs, un SQ ?

Intéressons nous tout d'abord à la facette quantitative des SN *part de N pluriel/collectif*.

Dans le SN *une part des voitures*, *part* ne découpe pas le référent unitaire "voiture": le référent du SN *une part des voitures* renvoie à une pluralité de référents unitaires "voiture", ce qui nous met sur la voie de la quantification: *une part des voitures* réfère à un certain nombre de voitures.

Pourtant, dans les emplois avec certains N pluriels, *part*, tout comme *partie* d'ailleurs, réagit curieusement aux tests d'identification des SQ:

- (120) Le garagiste a vendu une **part** des voitures qu'il avait en stock.
* Combien de voitures a-t-il vendu? Une **part**.
* Quelle quantité de voitures a-t-il vendue? Une **part**.
* Le garagiste a vendu toute une **part** des voitures qu'il avait en stock.
- (121) Le garagiste a vendu une **partie** des voitures qu'il avait en stock.
? Combien de voitures a-t-il vendu? Une **partie**.
? Quelle quantité de voitures a-t-il vendue? Une **partie**.
? Le garagiste a vendu toute une **partie** des voitures qu'il avait en stock.

La réponse à ces tests montre que, dans ces exemples, *part* n'est pas un SQ. Cela nous surprend pas pour *partie*, qui, dans tous ses emplois réagit de façon contrastée à ces tests (cf. *supra* 2.3.), mais est plus étonnant pour *part*. Surtout que l'on fait le même constat à propos des emplois de *part* avec les N collectifs, qui, eux-aussi, répondent mal aux tests d'identification des SQ:

- (122) Une **part** de la population ...
? Quelle quantité de population ... ? Une **part**.
? Combien de population ... ? Une **part**.

Les tests basés sur les questions *quelle quantité de* ou *combien de* posent d'ailleurs problème avant même toute réponse à l'aide d'un SQ: les questions *combien de population?* ou *quelle quantité de population?* sont difficilement acceptables. Il ne reste donc que les tests basés sur l'emploi des "marqueurs d'interprétation quantificatrice" (C. Benninger

1999:181) comme la locution à *peine*. Les réponses avec *part* ne sont pas vraiment satisfaisantes. Pour s'en convaincre, on comparera les énoncés suivants; (123) et (124) sont meilleurs que (125):

- (123) A peine **30%** de la population ...
- (124) A peine **la moitié** de la population
- (125) ? A peine une **part** de la population ...

Pour conclure, nous retiendrons que:

- i) *part de N pluriel* est à distinguer de *part de (dét) N pluriel*: de la présence ou de l'absence de déterminant découle une interprétation sémantique différente.
- ii) *part de N pluriel* n'est pas quantitatif dans tous ses emplois: il n'est à l'origine d'une interprétation quantitative uniquement dans les exemples dans lesquels ne figure aucun déterminant avant N2:

- (126) J'ai mangé une **part** de fraises.
J'ai mangé une certaine quantité de fraises.
Combien de fraises as-tu mangé? Une part, deux parts, ...
J'ai mangé toute une part de fraises.
J'ai mangé à peine une part de fraises.
- (127) Le garagiste a vendu une **part** des voitures qu'il avait en stock.
? Combien de voitures a-t-il vendu? Une **part**.
? Le garagiste a vendu toute une **part** des voitures qu'il avait en stock.

Dans ce dernier exemple, il est d'ailleurs impossible de supprimer le déterminant avant *voitures*. Par exemple:

- (128) Il a vendu une **part** des voitures qu'il avait en stock.
* Il a vendu une **part** de voitures qu'il avait en stock..

Il en est de même pour *partie*:

- (129) Il a vendu une **partie** des voitures qu'il avait en stock.
* Il a vendu une **partie** de voitures qu'il avait en stock.

Comment, dans ce cas, expliquer que certains N pluriels ne requièrent pas la présence d'un déterminant avant N2:

- (130) Il est conseillé de consommer une **part** de légumes verts au déjeuner et au dîner.
- (131) Une **part** de frites/de fraises

2.4.2.2.2 *Part de N pluriel/collectif*: une partition binaire

Nous trouvons dans les contraintes qui pèsent sur la détermination de *part*, un nouveau point commun entre les SN *part de N pluriel* et les SN *part de N collectif*:

- (132) * Il a vendu **deux parts** des voitures qu'il avait en stock.
* Il a vendu **plusieurs parts** des voitures qu'il avait en stock.

- (133) * Deux **parts** de la population ...
 * Plusieurs **parts** de la population ...

Il s'agit d'ailleurs d'une contrainte récurrente; nous y avons fait allusion *supra* (cf. 1.1.4.) concernant les N abstraits:

- (134) Il y a une **part** de vérité dans ce que tu dis.
 * Il y a deux **parts** de vérité dans ce que tu dis.

Les restrictions de détermination ne sont donc pas imputables aux noms abstraits: il s'agit d'un phénomène beaucoup plus large. La multiplication des emplois de *part* qui ne se laissent pas déterminer par un déterminant pluriel est une donnée qu'il faut prendre en compte car elle nous renseigne sur la partition opérée par *part*:

Mais, si l'énoncé (135) est inacceptable ...

- (135) * Il a vendu deux **parts** des voitures qu'il avait en stock.

... il est néanmoins possible de faire référence à une autre part, mais seulement à une seule comme le montre *a contrario* (137):

- (136) Il a vendu une part des voitures qu'il avait en stock. Il espère vendre **une autre part** demain.
 (137) * Il a vendu une **part** des voitures qu'il avait en stock. Il espère vendre **les autres parts** demain.

C'est une caractéristique que l'on peut également attribuer à *partie*:

- (138) * Il a vendu **deux parties** des voitures qu'il avait en stock.
 * Il a vendu **plusieurs parties** des voitures qu'il avait en stock.
 (139) Il a vendu une partie des voitures qu'il avait en stock. Il espère vendre **une autre partie** demain.
 (140) * Il a vendu une **partie** des voitures qu'il avait en stock. Il espère vendre **les autres parties** demain.

Ces différents exemples suggèrent que le découpage opéré par *part*, mais également par *partie*, sur le référent du N pluriel *voitures* est strictement binaire: les voitures vendues opposées à celles qui ne le sont pas. Comment expliquer ce type de découpage? Intéressons-nous tout d'abord à *partie*.

On constate que ce mode de découpage binaire caractérise de nombreux emplois de *partie*. C'est le cas avec:

- les N massifs homogènes:

- (141) Une **partie** du sable s'est envolée.
 * Deux **parties** du sable se sont envolées.
 (142) Une **partie** du sable s'est envolée. L'une autre **partie** menace de le faire si le vent ne faiblit pas.
 * Une **partie** du sable s'est envolée. Les autres **parties** menacent de la faire si le vent ne faiblit pas.

- les N massifs hétérogènes:

- (143) Une **partie** de la quincaillerie que j'ai dans mon garage ne m'est d'aucune utilité.

* Deux **parties** de la quincaillerie que j'ai dans mon garage ne me sont d'aucune utilité.

(144) Une **partie** de la quincaillerie que j'ai dans mon garage ne m'est d'aucune utilité. L'autre **partie** me sert de temps en temps.

* Une **partie** de la quincaillerie que j'ai dans mon garage ne m'est d'aucune utilité. Les autres **parties** me servent de temps en temps.

- les N comptables homogènes:

(145) Une **partie** de la tache est partie au lavage.

* Deux **parties** de la tache sont parties au lavage.

(146) Une **partie** de la tache est partie au lavage. L'autre **partie** me donne plus de mal.

* Une **partie** de la tache est partie au lavage. Les autres **parties** me donnent plus de mal.

Seuls les N à référence hétérogène peuvent être soumis à un découpage non binaire. Dans l'exemple suivant, il est fait référence à plus de deux parties:

(147) Le pétale est la **partie** la plus fragile de la fleur. Les autres **parties**, comme la tige et la racine, sont nettement plus solides. Ces **trois parties** de la fleur sont néanmoins susceptibles de s'abîmer si [...]

En résumé, on peut opposer les SN dans lesquels figurent *partie* sur la base du résultat du découpage opéré:

- un découpage uniquement binaire: les N pluriels (*une partie des voitures*), les N massifs homogènes (*une partie du sable*), les N massifs hétérogènes (*une partie de la quincaillerie*), les N comptables homogènes (*une partie de la tache*)
- un découpage qui peut être non-binaire: les N comptables hétérogènes (*une partie de la fleur*)

Rappelons que les référents des N homogènes (comptables ou massifs) sont dépourvus de limites internes⁹⁷: leur structuration interne est continue, ne présentant pas de parties intrinsèques. C'est par exemple le cas de la confiture contenue dans un pot de confiture. Ainsi, si je prélève une partie de cette confiture, la confiture prélevée mais également la confiture qui reste dans le pot, sera toujours dépourvue de limites internes: elles conservent les caractéristiques massives de la confiture. C'est ce qui explique d'ailleurs que l'on puisse dire qu'une partie de la confiture c'est **de la** confiture. On comprend donc mieux pourquoi il n'est pas possible de faire référence à d'autres parties de la confiture: c'est tout simplement parce qu'il n'y en a pas.

Les choses se compliquent avec les N à référence hétérogène qui se caractérisent par une structuration interne discontinue: ils sont pourvus de limites internes et donc d'autant de parties déjà préconstruites. C'est ce qui explique que l'on puisse énumérer par exemple les parties d'une maison et non les parties de la confiture. Dans ce cas, *partie* ne découpe pas le référent d'un N comme *maison*: les limites internes, les parties sont préconstruites. La possibilité reste cependant ouverte de procéder à une partition qui ne respecte pas les

⁹⁷ G. Kleiber parle de structuration interne continue.

limites préconstruites. Par exemple:

(148) Une **partie** de la maison s'est écroulée.

Mais dans ce cas, il devient à nouveau difficile de faire référence à plus d'une autre partie:

(149) Une **partie** de la maison s'est écroulée. L'autre **partie** tient à peine debout.

(150) ? Une **partie** de la maison s'est écroulée. Les autres **parties** tiennent à peine debout.

(151) * Deux **parties** de la maison se sont écroulées.

Il faut donc conclure que si *partie* participe à un découpage arbitraire, ce découpage sera uniquement binaire. C'est une différence importante avec *part*: *part* participe à un découpage arbitraire mais le résultat ne sera pas binaire (*découper une tarte en trois/plusieurs parts*)

Mais comment expliquer que, si l'on peut faire référence aux parties d'une maison, on ne puisse faire référence à **plusieurs parties de la quincaillerie*. Car, tout comme *maison*, *quincaillerie* se caractérise par une structuration interne discontinue, par des limites internes. Nous avons vu *supra* que c'était également le cas des référents des N pluriels. La même question se pose: alors pourquoi ne peut-on faire référence à **plusieurs parties des voitures* ?

Le découpage opéré par *partie* sur les N massifs hétérogènes et les N pluriels présente les deux spécificités suivantes:

- i) la partition opérée ne peut descendre sous les limites des référents unitaires composant les tous *quincaillerie* et *voitures*, nous l'avons vu *supra*.
- ii) la partition opérée ne correspond pas à toutes les limites internes du N découpé: le découpage opérée par *une partie des voitures* ne produit pas autant de parties que de référents unitaires "voiture" qui composent le référent de *les voitures* ou de référents unitaires "marteau" ou "scie" qui composent le référent de *quincaillerie*. Dans ce sens, le découpage opéré par *partie* produit une limite supplémentaire (qui n'existait pas auparavant), en scindant l'ensemble en deux.

Le point commun entre les SN pour lesquels il est difficile de faire référence à plus de deux parties est donc le suivant. Dans le cadre de la partition opérée, *partie* construit une nouvelle limite:

- une nouvelle limite pour les référents des N homogènes qui n'en sont pas pourvus: les massifs homogènes (*partie de la confiture*) et les comptables homogènes (*partie de la tache*)
- une nouvelle limite, différente des limites intrinsèques existantes pour les N à structuration interne discontinue: les massifs hétérogènes (*partie de la quincaillerie*) et les N pluriels (*partie des voitures*).

Deux conditions doivent être remplies pour que l'on puisse faire référence à plus de deux parties d'une entité découpée par *partie*:

- i) les parties préexistent au découpage opéré par *partie*
- ii) le découpage opéré ne crée pas de nouvelle partie, de nouvelle limite

Les comptables et massifs homogènes ne remplissent pas la première condition (pas de parties préexistantes). Quant aux massifs hétérogènes, les N pluriels et les N collectifs, ils

ne remplissent pas la seconde condition (leur partition crée une nouvelle limite). Les comptables hétérogènes sont les seuls susceptibles de remplir les deux conditions: ils ont intrinsèquement une structuration interne discontinue et peuvent se voir appliquer une partition qui ne produit pas de nouvelles limites (mais sans que cela soit une contrainte).

Qu'est ce que cela nous apprend sur *part*?

Avec les N pluriels, *part* se comporte comme *partie*: le découpage est binaire, on ne peut faire référence qu'à une seule autre part (* *Il a vendu une **part** des voitures qu'il avait en stock. Il vendra les autres **parts** demain*). *Part* peut donc, comme *partie*, opérer une partition sur la base d'une nouvelle limite, non-préconstruite.

On constate néanmoins que cette proximité entre *part* et *partie* s'arrête au découpage des N pluriels ou des N collectifs. C'est ce qu'indiquent les exemples suivants où le N découpé est le N *tarte*:

- (152) J'ai mangé une **partie** de la tarte confectionnée par Marie.
 * J'ai mangé deux **parties** de la tarte confectionnée par Marie.
 * J'ai mangé une **partie** de la tarte confectionnée par Marie. Pierre a englouti les autres.
- (153) J'ai mangé une **part** de la tarte confectionnée par Marie.
 J'ai mangé deux **parts** de la tarte confectionnée par Marie.
 J'ai mangé une **part** de la tarte confectionnée par Marie. Pierre a englouti les autres.

2.4.2.3. *Part de N pluriel/collectif*: bilan

L'examen de *part* avec les N pluriels/collectifs a permis de mettre en lumière les points suivants:

- *part* peut participer à la partition d'un ensemble disjoints d'unité (N pluriels et N collectifs) ce qui le rapproche de *partie* mais l'éloigne des partitifs qui ne peuvent s'appliquer qu'à des référents unitaires comme *morceau* ou *fragment*.
- la partition opérée sur les N pluriels/collectifs est différente de celle opérée sur un référent unitaire. Nous retiendrons surtout les rapports complexes que *part de N pluriel/collectif* entretient avec la quantification. En effet, sous le point 2.4.2. nous constatons que le SN *part de fraises* renvoie à une opération de quantification externe. Plus loin, sous le point 2.4.2.2.1. nous constatons que, dans *une part des voitures*, *part* répond mal aux tests d'identification des SQ:

- (154) Combien de fraises as-tu mangées? Une **part**/ deux **parts**/plusieurs **parts**
 (155) * Combien de voitures as-tu vendues? Une **part**/deux **parts**/plusieurs **parts**

Une des conclusions à laquelle nous aboutissons est que *part* n'est pas un SQ dans tous ses emplois: c'est le cas dans certains SN *part de N pluriel*. Pourtant, on ne peut pas généraliser les emplois non-quantitatifs à tous les SN *part de N pluriel*: *part* dans *part de fraises* est bien un SQ.

Passons aux emplois de *part* avec les N massifs: s'agit-il d'une quantification bornante?

2.4.3. *Part* et les N massifs, des cas de quantification bornante ?

L'objet de cette partie est d'analyser plus en détail les emplois de *part* avec les N massifs comme *beurre*, *sable*, c'est-à-dire les N qui peuvent se trouver engagés dans ce que C. Benninger nomme "quantification bornante". Nous avons en effet noté *supra* une adéquation entre *part* et les N massifs, particulièrement à cause de leur structuration interne homogène qui permet un découpage homéomère. A l'inverse, une forte contrainte pèse sur son emploi avec les N à référent hétérogène: un N hétérogène ne peut être employé avec *part* qu'à condition de pouvoir être soumis à une partition homéomère (**part de voiture vs part de tarte*).

Pourtant, tous les N homogènes ne peuvent pas s'employer avec *part*. C'est du moins ce que montre l'inacceptabilité des énoncés suivants, dans lesquels le référent de N est pourtant un référent de type homogène:

- (156) * Une **part** de plâtre s'est détachée du mur.
- (157) * J'ai trébuché sur une **part** de bois.

On constate d'ailleurs que *portion* est soumis aux mêmes restrictions:

- (158) * Une **portion** de plâtre s'est détachée du mur.
- (159) * J'ai trébuché sur une **portion** de bois.

Mais ce n'est pas le cas pour *morceau* et *bout*:

- (160) Un **morceau/un bout** de plâtre s'est détaché du mur.
- (161) J'ai trébuché sur un **morceau/un bout** de bois.

Les référents de *plâtre* et *bois* ont pourtant une structuration interne homogène: c'est ce que montre le test de divisibilité (une partie du bois c'est encore du bois, une partie du plâtre c'est encore du plâtre). Cela tend à montrer, encore une fois, que si l'homogénéité de N est nécessaire, elle n'est en aucun cas suffisante pour permettre l'emploi de *part* avec tous les N homogènes. Mais, il nous reste à expliquer la contrainte sur certains N massifs (**part de plâtre* ou **part de bois*).

Nous partons du constat suivant: les contraintes sur certains N massifs homogènes ne dépendent pas du N en question. C'est du moins ce que montre la confrontation des exemples (162) et (163) dans lesquels le N dans le SN *part de N massif homogène* est le substantif *coton*. Pourtant, seul le second est acceptable:

- (162) * Pour nettoyer ma plaie, j'ai imbibé **une part de coton** d'un peu d'alcool.
- (163) Il y a **une part de coton** dans ce tissu.

On constatera également, qu'à partir de ces mêmes exemples la commutation de *part* avec *morceau* et *bout* donne des résultats différents, les jugements d'acceptabilité allant même jusqu'à s'inverser:

- (164) Pour nettoyer ma plaie, j'ai imbibé un **morceau**/un **bout** de coton d'un peu d'alcool.
- (165) * Il y a un **morceau**/un **bout** de coton dans ce tissu.

Ces exemples nous indiquent que ce n'est pas N, en l'occurrence *coton*, qui conditionne l'emploi de *part* ou de *morceau* et *bout*. Il nous faut donc élargir l'analyse à l'environnement cotextuel du SN *part de (dét) N2* pour repérer ce qui permet, ou au contraire ce qui fait obstacle, à l'emploi de *part*.

L'exemple (163) a la particularité de présenter une relation méronymique de type composant/composé: le référent du SN *part de coton* entre dans la composition du référent du N *tissu*. Ce type de relation entre dans la typologie des relations partie/tout proposée par M.E. Winston *et al.* (1987). Présentée sous l'appellation *stuff/object*⁹⁸, cette relation présente, toujours d'après la description des auteurs, les trois caractéristiques suivantes:

- elle est non-fonctionnelle: le coton n'a pas de fonction dans le tissu (à l'inverse du moteur d'une voiture).
- elle est non-séparable: il n'est pas possible, à partir d'un tissu, par exemple composé de coton et de viscosse, de séparer ces deux composants: on ne peut pas démonter un tissu comme on démonterait une voiture dont les parties constituantes sont séparables.
- elle est non-homéomère: les composants d'un tissu sont différents les uns par rapport aux autres (le coton, ce n'est pas de la viscosse) mais également par rapport au tout (le coton, ce n'est pas du tissu).

Nous allons voir que c'est le critère de non-séparabilité qui est à l'origine de l'inacceptabilité de (165).

Examinons plus en détail les emplois de *part* quand ce dernier participe à une relation composant/composé.

2.4.3.1. Examen des SN *part de (dét) N2 massif* dans une relation méronymique composant/composé

D'après les travaux de C. Benninger, *morceau* et *bout* participent à une quantification bornante, apportant aux N massifs les limites dont ils sont intrinsèquement dépourvus. La matière coton, ainsi pourvue de limites, devient comptable (*deux morceaux de coton, plusieurs morceaux de coton*):

La quantification bornante agit sur une entité initialement massive qui va basculer du côté du comptable (C. Benninger 1999: 80)

Il devient ainsi possible de faire référence à ces limites en termes de spatialité:

- (166) un **morceau**/un **bout** de coton en forme de
 (167) les contours d'un **morceau/bout** de coton

⁹⁸ Une traduction fidèle serait matière/objet. Nous reviendrons *infra* sur les problèmes que pose une telle dénomination. Nous parlerons provisoirement de relation composant/composé, pour reprendre la terminologie proposée par I. Tamba (1994).

- (168) les bords d'un **morceau/bout** de coton
- (169) à côté/à droite du **morceau /bout** de coton
- (170) sous le **morceau/bout** de coton

Or, dans une relation composant/composé, le composé présente les caractéristiques d'un tout à référence homogène, c'est-à-dire dépourvu de limites internes: on ne distingue plus les composants les uns des autres. C'est ce qu'indique le test de divisibilité: une partie d'un mètre de tissu, c'est encore du tissu. Dans le cas où la matière "coton" entre dans la composition de ce tissu, elle se retrouve donc dépourvue de bornes, de limites. Ainsi, à partir d'un mètre de tissu composé à moitié de coton et à moitié de viscose, il est impossible de procéder à un découpage dont le résultat serait 50 cm de coton et 50 cm de viscose. L'inséparabilité des composants va ici de pair avec le critère d'homéométrie: si je découpe en deux ce mètre de tissu, chacun des 50 cm obtenu sera lui aussi composé d'une moitié de coton et d'une moitié de viscose.

Mélangé à d'autres composants pour former le tout "tissu", le référent de *coton* devient donc incompatible avec les bornes que lui fournit (et impose) un N comme *morceau*. L'absence de bornes du composant *coton* nous renseigne aussi sur une des spécificités de *part*: participant à une relation "composant/composé" (comme dans l'exemple (163)), *part* ne fournit aucune limite au référent du N massif auquel il est associé. Tout comme la matière "coton" est dépourvue de bornes, une part de coton est dépourvue de bornes. On note ainsi une forte comptabilité entre le référent de *part de coton* et les caractéristiques requises par une relation méronymique de type "composant/composé": *une part de coton*, dépourvue de limites, peut entrer dans la composition d'un tout homogène. Nous nommerons ce tout N3: il y a une part de N2 (*coton*) dans N3 (*tissu*).

Nous ne sommes plus ici sur le terrain de la décomposition d'un tout en parties mais sur le versant opposé: l'opération de composition d'un objet qui appartient également à la sphère de la méronymie.

L'examen de *part* dans les contextes qui expriment non plus la décomposition (découper une tarte en parts) mais la composition d'un objet nous apprend des choses intéressantes.

On retiendra tout d'abord que *partie* peut également participer à la composition d'un tout:

- (171) Puisque nous parlons de ces vis, disons aussi deux mots de celles dont on se sert pour **assembler** les diverses **parties** du billard (Nosban 1857 dans *Frantext*).
- (172) [...] les documents manquent pour **relier** les deux **parties** de cette vie si bizarrement tranchée (Huysmans 1891 dans *Frantext*).

Les modalités de composition sont néanmoins différentes. Alors qu'on peut *relier*, *assembler* des parties, on ne peut pas faire de même avec des parts:

- (173) * assembler des **parts**
- (174) * relier des **parts**

Les verbes *assembler* et *relier* nous renseignent sur le mode de liaison entre les différentes parties: des parties reliées ou assemblées forment un tout mais gardent leur individualité propre à l'intérieur de ce tout. Elles ne se mélangent pas et restent disjointes: on peut à nouveau les séparer: le tout a une structuration interne hétérogène.

Les verbes *mêler* et *mélanger*, si ce sont également des verbes de composition, impliquent la perte d'individualité des éléments qui participent à la composition d'un objet: si je mélange de la farine et de l'eau, j'obtiens une pâte et, une fois ce mélange effectué, ces deux éléments ne sont plus séparables. Si *part* est compatible avec ce type de verbes, ce

n'est pas le cas pour *partie* (**mélanger, mêler des parties*):

(175) Pour faire un caramel, mélangez une **part** d'eau et une **part** de sucre.

Dans l'opération de composition, les deux groupes de verbes *mêler, mélanger* versus *relier, assembler* reflètent une opposition au niveau de la structuration interne du tout composé. *Relier* et *assembler* laissent une autonomie aux éléments assemblés et le tout issu de la composition a ainsi une structuration interne hétérogène, donc des limites internes. A l'inverse, *mêler* et *mélanger* créent un tout qui a une structuration interne homogène, continue et donc sans limites internes. On peut assembler des éléments pour former une armoire mais on ne peut pas assembler des éléments pour composer une pâte; tout comme on ne mélange pas des éléments pour composer une armoire.

Nous retiendrons donc que:

i) dépourvu de limites externes, le référent d'une *part de N massif* peut participer à une relation partie/tout de type composant/composé, le référent du SN *part de N massif* représentant le composant dans cette relation (par exemple *une part de coton dans un tissu*). Il est à noter que la nature compositionnelle du référent des N *tissu* ou *caramel* ne remet pas en question leur structuration interne continue: même s'ils sont multi-compositionnels, ils répondent par la positive au test de divisibilité (une partie du caramel, c'est du caramel; une partie du tissu c'est du tissu). L'emploi de *part* dans ce type de contexte vient valider l'hypothèse suivante: *part* ne participe pas forcément à une quantification bornante. On peut voir un argument supplémentaire dans le fait que dans les cotextes compositionnels, une *part de N massif* n'est pas comptable:

(176) Il y a une **part** de coton dans ce tissu.

* Il y a deux **parts** de coton dans ce tissu.

* Il y a plusieurs **parts** de coton dans ce tissu.

On le constate avec les N massifs homogènes concrets mais également avec les N abstraits:

(177) Il y a une **part** de vérité dans ce que tu dis.

* Il y a deux **parts** de vérité dans ce que tu dis.

* Il y a plusieurs **parts** de vérité dans ce que tu dis.

ii) pourvu de limites externes, de bornes, le référent d'un *morceau/bout de N massif* se voit refuser la participation à la construction d'un tout homogène (**un morceau/bout de coton dans un tissu*).

Plusieurs questions restent en suspens :

a) comment expliquer l'emploi comptable dans l'exemple ci-dessous:

(178) Pour faire un caramel, mélangez une **part** d'eau et trois **parts** de sucre.

b) comment caractériser le type de quantification dans ce type d'emploi s'il ne s'agit pas de quantification bornante? Il ne peut pas s'agir de quantification interne, ce type de quantification ne s'appliquant qu'à des référents pourvus de limites externes (une pomme/un quart de pomme). Pour la même raison, il ne peut s'agir de quantification externe (une pomme/un cageot de pommes). Pourtant, nous restons bien, avec les N massifs concrets ou abstraits, sur le terrain de la quantification. C'est du moins ce qu'indiquent les possibilités de commutation avec les quantifieurs *peu de/beaucoup de* ou les modifications adjectivales quantitatives:

- (179) Il y une **part** de coton dans ce tissu.
 Il y a un **peu/beaucoup** de coton dans ce tissu.
 Il y a une **petite part** de coton dans ce tissu.
- (180) Il y a une **part** de chance dans chaque élection.
 Il y a un **peu/beaucoup** de chance dans chaque élection.
 Il y a une **grande part** de chance dans chaque élection.

Mais *part* répond par la négative à un autre test d'identification des SQ:

- (181) * Quelle quantité de coton y-a-t-il dans ce tissu? Une **part**.
 (182) * Quelle quantité de chance y-a-t-il dans chaque élection? Une **part**.

Dans ce cas, de quelle quantité s'agit-il?

Nous décrirons successivement les deux spécificités suivantes. Quand le référent du SN *part de N massif* entre dans la composition d'un tout homogène:

- i) *part* fonctionne comme un étalon de mesure
- ii) *part de N massif* réfère à une quantité "relative" (que l'on opposera à une quantité absolue).

2.4.3.1.1 *Part* fonctionne comme un étalon de mesure

Partons de l'exemple suivant:

- (183) Pour faire un caramel, mélangez une **part** d'eau et une **part** de sucre.

L'exemple (183) pourrait se gloser de la façon suivante: pour faire un bon caramel, mélangez autant d'eau que de sucre. On peut ainsi, au choix, mélanger deux verres d'eau et deux verres de sucre ou bien 50cl d'eau et 50cl de sucre, l'important étant de respecter les proportions, c'est à dire la quantité de sucre par rapport à la quantité d'eau. Dans l'exemple (183), on ne définit pas des quantités précises mais la proportion à respecter pour la constitution du mélange: mélanger une quantité A de sucre et une même quantité A d'eau. *Part* fonctionne en ce sens comme un étalon de mesure⁹⁹, permettant le calcul des proportions

On retrouve cette fonction de *part* dans les exemples ci-dessous, où *part* est accompagné d'un numéral:

- (184) La méthode consiste à couler sur la surface grossière une chape fine composée d'une **part** de ciment pour trois parts de sable fin.
 (185) Dans une casserole, versez **une part** de vinaigre pour deux parts d'eau.

Il y a néanmoins certaines règles à respecter pour que l'emploi de *part* comme étalon de mesure soit fonctionnel. Un calcul de proportion suppose en effet la comparaison d'une quantité avec une autre, une seconde quantité. Comme dans toute comparaison, si le second élément vient à manquer, l'opération de comparaison, ici quantitative, ne peut plus

⁹⁹ Un étalon de mesure se définit comme servant " officiellement ou conventionnellement de point de référence" (TLFi).

s'opérer. Les énoncés suivants, sans être tout à fait inacceptables, sont ainsi curieux:

- (186) ? Dans une casserole, versez une **part** de vinaigre.
? Dans une casserole, versez deux **parts** de vinaigre.

Cette indication dans une recette de cuisine ne permet pas de quantifier le vinaigre à verser : une part de vinaigre réfère à une quantité indéterminée, on ne sait pas vraiment quelle quantité de vinaigre il faut verser dans la casserole. Il suffit de rétablir l'élément de comparaison pour rendre cet énoncé acceptable:

- (187) Dans une casserole, versez une **part** de vinaigre pour deux **parts** d'eau.

Certains exemples font même explicitement apparaître le terme *proportion*:

- (188) Les **proportions** des ingrédients sont: une **part** de chocolat, une demi-**part** de crème, un quart de **part** de beurre, soit pour 100 grammes de chocolat, 50 grammes de crème et 25 grammes de beurre.
(189) Dans la recette classique, les **proportions** sont les suivantes : deux **parts** de farine pour une **part** de sucre et une de beurre.

Nous relevons une seconde contrainte à respecter pour l'emploi de *part* comme étalon de mesure: le calcul des proportions se faisant sur la base d'une unité de mesure indéterminée (une part), *une part de N massif* ne saurait être associé à un N de quantité déterminée. Ainsi, l'association d'une quantité définie (un litre, un verre) et une quantité indéfinie (une part), ne permet plus le calcul des proportions et rend l'emploi de *part* curieux:

- (190) ? Verser une part de vinaigre pour un litre d'eau.
? Verser une part de vinaigre pour un verre d'eau.

Par contre, on peut fonder un calcul de proportion sur des étalons de mesure différents à la condition que ceux-ci réfèrent à une quantité déterminée:

- (191) Verser un litre de vinaigre pour un verre d'eau.
Verser un verre de vinaigre pour une cuillère d'eau.

Concernant ce point, nous retiendrons que, quand *part de N massif* réfère à un composant dans la composition d'un tout homogène:

- i) *part* réfère à quantité indéterminée
- ii) *part* peut fonctionner comme un étalon de mesure. Il faut néanmoins noter que ce n'est pas le cas quand N2 est un massif abstrait (*Il y a une part de vérité dans ce que tu dis*).

On notera que *portion* et *volume* peuvent également fonctionner comme étalon de mesure dans la composition d'un tout homogène:

- (192) Le mélange doit contenir une **portion** de lait pour quatre **portions** d'eau.
(193) Le mélange doit contenir un **volume** de lait pour quatre **volumes** d'eau.

Abordons à présent la seconde particularité de *part* avec les N massifs homogènes: *une part de N massif* réfère à une quantité indéterminée, nous venons de le voir, mais réfère également à une quantité, non pas absolue, mais relative.

2.4.3.1.2 Une quantité relative

Part réfère à une quantité que l'on peut qualifier de relative car, n'étant pas déterminée,

elle est relative au tout représenté par le composé.

Nous opposons la notion de quantité relative à la notion de quantité absolue dont le calcul dépend de normes prédéfinies et stables: un verre d'eau, un litre de lait, une mètre de corde. On sait en effet à quelle quantité renvoie un verre d'eau (bien que ce verre puisse être de différente taille) et on sait très exactement à quelle quantité renvoie un litre de lait ou un mètre de corde.

Or, la quantité à laquelle réfère *une part de N2* se calcule en référence au tout représenté par le composé N3. Les précisions concernant les quantités auxquelles réfère *une part de N* se présentent ainsi sous les deux formes partitives suivantes:

- sous forme de N de fraction:

- (194) Dans les muscles, la **part** d'eau représente en effet près des **trois quarts de la masse** alors qu'elle n'est que d'un cinquième dans les graisses.
- (195) La culture en pot de la plupart des plantes aromatiques ne pose aucun problème. On préparera un mélange composé, si possible, de terre pauvre et calcaire, de sable et d'une faible **part** de compost bien mûr. L'importance de la **part** de sable variera entre **un tiers et un demi**, selon que la terre est légère ou lourde.

- sous forme de pourcentage:

- (196) Le chocolat blanc ne mérite pas l'appellation de chocolat du fait de sa composition: beurre de cacao, lait en poudre, sucre. **La part de sucre** est souvent **supérieure à 55%**.
- (197) (à propos des sables mouvants) Ce sable naturel est en fait, selon les chercheurs, un gel colloïdal composé de sable, d'argile et d'eau salée, où **la part de sable** est relativement faible (**40%** en volume).
- (198) L'eau salée domine nettement sur notre planète: la **part** d'eau douce est d'environ **2,6%**.

La quantité à laquelle réfère *une part de N2* est elle-même partitive, calculée à partir de N3: le calcul du référent de *part de N2* passe par le truchement de N3. Cela suppose également que N3 réfère à un tout multi-compositionnel. C'est par exemple le cas du référent de *tissu* qui se compose de fibres de nature différente (coton, viscosse, laine, ...). Mais ce n'est pas le cas du référent de *lac* qui ne se compose que d'eau et exclut donc l'emploi de *part* comme composant, car il n'y a aucun calcul de proportion possible:

- (199) la **part** de coton dans ce tissu
* la **part** d'eau dans ce lac

Quand la quantité à laquelle renvoie *une part de N massif* est un N de fraction ou un pourcentage, on note également les particularités suivantes:

a) la détermination obligatoirement définie de *part*:

- (200) Dans les muscles, la **part** d'eau représente près des trois quarts de la masse.
* Dans les muscles, une **part** d'eau représente près des trois quarts de la masse.
- (201) Dans les chocolats de mauvaise qualité, la **part** de sucre est souvent supérieure à 55%.
* Dans les chocolats de mauvaise qualité, une **part** de sucre est souvent supérieure à 55%.

b) on ne peut pas faire référence à plus d'une part:

- (202) * Dans les muscles, deux **parts** d'eau représentent près des trois quarts de la masse.
 * Dans les muscles, plusieurs **parts** d'eau représentent près des trois quarts de la masse.
- (203) * Dans les chocolats de qualité, deux **parts** de sucre sont souvent supérieures à 55%.
 * Dans les chocolats de qualité, plusieurs **parts** de sucre sont souvent supérieures à 55%.

Les exemples que nous venons de citer illustrent une relation "composant/composé" où le référent de *part de N2* (le composant) est concret tout comme N3 (le composé) :

- (204) la **part** de coton dans ce tissu
 la **part** de sucre dans ce gâteau

Part présente la particularité de pouvoir être employé dans des contextes dans lesquels N3 n'est pas concret, mais abstrait :

- (205) Il faut rappeler que **la part du sucre dans les dépenses des ménages** dans la communauté est une des plus faibles au monde (*Journal officiel des communautés européennes*, 2001).
- (206) La **part du sucre** dans **l'alimentation** doit être réduite au maximum.
- (207) La **part du riz** dans **la consommation céréalière** augmente dans tous les pays d'Afrique, notamment dans les capitales et les villes secondaires.

Dans ces exemples, les référents de *dépenses des ménages*, *alimentation* et *consommation céréalière* sont abstraits.

Quand N3 est abstrait, on note les particularités suivantes :

- il y a un déterminant avant N2. La suppression du déterminant semble d'ailleurs poser problème :

(208) La **part du riz** dans la consommation céréalière augmente dans tous les pays d'Afrique, notamment dans les capitales et les villes secondaires.
 ? La **part de riz** dans la consommation céréalière augmente dans tous les pays d'Afrique, notamment dans les capitales et les villes secondaires.
- il est impossible de commuter *part* avec *quantité* alors que c'est possible quand N3 est concret. On comparera à ce propos les exemples suivants :

(209) La **part** de coton dans ce tissu est importante.
 La **quantité** de coton dans ce tissu est importante.

(210) La **part** du coton dans le commerce mondial est de 10% à 15%. Le coton mobilise environ 20 millions de familles en Afrique de l'Ouest et Centrale.
 * La **quantité** du coton dans le commerce mondial est de 10% à 15%.
- il est impossible de modifier *part*, même avec un adjectif quantitatif :

(211) * La **petite part** du sucre dans les dépenses des ménages est faible.
 * La **grande part** du riz dans la consommation céréalière augmente.
 * La **petite part** du coton dans le commerce mondial est de 10% à 15%.

Le seul point commun avec les exemples où N3 est concret est le contexte quantitatif (ci-dessus l'adjectif *faible*, le verbe *augmenter*, l'information quantitative sous forme de pourcentage *10% à 15%*).

2.4.3.1.3 Conclusions provisoires

L'objet de cette section était d'analyser *part* quant ce dernier participe à une relation "composant/composé". Nous récapitulons ici les quelques conclusions auxquelles nous avons abouti:

- i) une *part de N massif* peut référer au composant dans la composition d'un tout homogène (*une part de coton dans un tissu*). Ce type d'emploi est exclu pour les substantifs quantificateurs *morceau* ou *bout* (**un morceau*/**un bout de coton dans un tissu*).
- ii) une *part de N massif* peut remplir cette fonction car son référent est dépourvu de limites externes. Ainsi, une *part de N massif* peut se mélanger à d'autres composants pour former un tout homogène. La quantification en jeu est donc non bornante. *Part* s'oppose ainsi à deux types de SQ:

- les noms de contenants qui, intrinsèquement, apportent des limites aux N quantifiés: la quantité contenue dans un sac, une cuillère "se trouve délimitée d'abord et tout simplement parce qu'elle ne peut en aucun cas dépasser un certain maxima imposé par les capacités du contenant" (C. Benninger 1999:261).

- les N comme *morceau*, *bout*, *tranche* qui offrent également des limites aux N qu'ils quantifient.

- iii) non bornante, cette quantification présente également les spécificités suivantes:

- une *part de N massif* réfère à une quantité indéterminée. Elle peut ainsi être qualifiée de *variable* et se voir appliquer des prédicats quantitatifs qui expriment une variation de quantité, par exemple les verbes *augmenter*, *diminuer*, *doubler*¹⁰⁰:

(212) Une équipe de chercheur de l'institut de chimie de l'université de Cologne a mis au point un carburant à base de diesel, eau et tensioactifs, qui a la propriété remarquable d'être thermodynamiquement stable. On outre, ce carburant peut contenir **une part d'eau variable**.

(213) J'ai augmenté la **part** de sucre dans cette recette.

(214) Il faut multiplier par quatre la **part** de sucre.

(215) Il faut doubler la **part** de sucre.

(216) La **part** du riz dans la consommation céréalière augmente.

- une *part de N massif* peut référer à une quantité relative au composé N3, sous la forme d'un pourcentage (*la part de N2 dans N3 est de 10%*) ou d'un nom de fraction (*la part de N2 représente un quart de N3*). Dans ce cas, la substitution avec *portion* est impossible (**la portion de N2 dans N3 est de 10%*, **la portion de N2 représente un quart de N3*).

¹⁰⁰ Si *morceau* et *bout* ne peuvent pas prendre la place du composant dans une relation "composant/composé", on constate également qu'ils refusent ce type de prédicat: un morceau de N ne peut pas augmenter, diminuer, varier.

- *part* peut fonctionner comme un étalon de mesure (*mélanger une part de sucre pour deux parts d'eau*). C'est également le cas de *portion* (*mélanger une portion de sucre pour deux portions d'eau*). Il faudrait d'ailleurs se demander pourquoi la substitution *part/portion* fonctionne ici alors qu'elle est impossible quand *part* réfère à une quantité relative (**la portion de sucre dans N3 est de 10%, *la portion de sucre représente un quart de N3*). Les deux emplois de *part* (*part* comme quantité relative et *part* comme étalon de mesure) s'analysent pourtant bien dans le contexte d'une relation méronymique "composant/composé": la différence se situe au niveau de l'orientation de cette relation. Quand *part* réfère à un étalon de mesure, on se situe dans une orientation "composant vers composé"; quand *part* réfère à une quantité relative l'orientation est inverse, "composé vers composant". Dans le premier cas il s'agit d'une composition (on mélange des composants pour "composer" un tout homogène; dans le second cas, il s'agit d'une opération de décomposition (on décompose un tout homogène en ses composants). Cela signifie donc que *part* peut être employé dans le cadre des deux opérations de composition et de décomposition alors que *portion*, qui peut être employé dans une opération de composition, ne peut figurer dans l'opération inverse de décomposition. Voici quelques exemples pour illustrer ces propos:

- opération de composition:

Mélanger une **part** de sucre et une **part** de lait.

Mélanger une **portion** de sucre et une **portion** de lait.

- opération de décomposition:

La **part** de lait dans ce chocolat est de 10%.

* La **portion** de lait dans ce chocolat est de 10%.

iv) l'examen de *part* dans les cotextes de type compositionnel nous permet d'élargir l'analyse aux N abstraits. On peut en effet rapprocher:

(217) Il y a une **part** de coton dans ce tissu.

(218) Il y a une **part** de vérité dans tes propos.

Les N abstraits se retrouvent aux côtés de nombreux prédicats (*comporter, contenir, renfermer, démêler*) qui relie une *part* de N2 à un tout homogène N3, dans une relation de décomposition:

(219) Cette déclaration comporte incontestablement une **part** de vérité (Amadou 1954 dans *Frantext*).

(220) Chacune de ces théories contient une **part** de vrai (1965 dans *Frantext*).

(221) Toute oeuvre humaine renferme une **part** d'invention [...] (Bergson 1907 dans *Frantext*).

(222) J'avais le sentiment que beaucoup de gens s'étaient lassés de mon comportement, sans pouvoir démêler la **part** de la paresse et celle du scrupule **dans** la paralysie qui m'accablait (A. Blondi 1991 dans *Frantext*).

Cet emploi "compositionnel" de *part* permet également la description de la locution verbale *faire la part de*. Dans l'exemple (223), on retrouve d'ailleurs la préposition *dans*:

(223) Je n'ai jamais pu **faire la part** du chagrin, de l'humiliation et de la peur du scandale dans la réaction de mon père (M. Tournier 1989 dans *Frantext*).

- (224) Le peintre disait des mots sans suite sans qu'on pût très bien **faire la part** de l'exaltation naturelle et des effets du whisky (J. D'Ormesson 1986 dans *Frantext*).

Faire la part de, c'est démêler les composants abstraits d'un tout homogène, par exemple les différents sentiments en cause dans la réaction de quelqu'un.

Certaines questions restent en suspens:

- i) peut-on étendre toutes ces caractéristiques aux emplois de *part* quand le SN *part de N massif* ne renvoie pas à un composant? Il est en effet important de préciser que tous les emplois de *part de N massif* ne participent pas à une relation composant/composé, par exemple:

(225) On a eu notre **part** de neige/de malheur.
Il se découpe une large **part** de viande.
- ii) comment expliquer l'inacceptabilité de **Une part du bouillard s'est levé* (vs *Une partie du bouillard s'est levé*) par rapport à l'emploi tout à fait acceptable *On a eu notre part de bouillard*? Voici un autre exemple (**J'ai bu une part de lait* vs *J'ai eu ma part de lait*).
- iii) comment nuancer *part* et *portion* dans les contextes dans lesquels ils commutent sans difficulté (*une part de viande/une portion de viande*)?
- iv) comment expliquer les contraintes du type **j'ai trébuché sur une part de bois*/**une part de plâtre s'est détaché du mur*/**j'ai imbibé une part de coton d'un peu d'alcool*?
- v) comment expliquer qu'il est possible de trouver à la place des N2 massifs homogènes, certains substantifs autrement exclus du SN *part de N2*:
 - des N à référent hétérogène comme *voiture*:

(226) * La roue est une **part** de la voiture.
(227) La **part** de la voiture dans le transport augmente, tandis que les modes non motorisés connaissent une baisse régulière.
 - des N spatiaux:

(228) La **part** de la France dans le budget de l'union restera stable, étant légèrement supérieure à 17%.
(229) La **part** de l'Europe dans la production mondiale de vin a tendance à baisser, puisqu'elle est passée de 7% en 1990 à 74% aujourd'hui.

Commençons par examiner les emplois du type *On a eu notre part de neige/de malheur*, *J'ai eu ma part de lait*. Les énoncés de ce type sont récurrents dans notre corpus d'analyse et illustrent un emploi tout à fait particulier de *part* avec les N massif.

2.4.3.2. Examen de la structure *avoir sa part de*

Partons de l'exemple suivant:

- (230) Pendant les vacances, on a eu notre **part** de brouillard.

Cet exemple est surprenant à plus d'un titre. On s'étonnera essentiellement de trouver aux

côtés de *part* le substantif *brouillard* autrement exclu d'un SN *part de N2*:

- (231) Une **partie** du brouillard s'est levée.
* Une **part** du brouillard s'est levée.

Part est ici soumis à la même contrainte que *portion*:

- (232) * Une **portion** du brouillard s'est levée.

Qu'est ce qui permet de lever la contrainte qui pèse sur *brouillard*? Cette question est d'autant plus importante qu'il ne s'agit pas d'un emploi isolé. Même si, on va le voir, il s'agit d'un emploi relativement contraint, on peut néanmoins dérouler un important paradigme d'éléments dont on peut dire qu'*on a eu sa part*:

- (233) Les québécois ont eu leur **part** de neige cette année.
(234) Chacun sur terre a sa **part** de peine.
(235) J'ai eu ma **part** d'ennuis.
(236) Marie a eu sa **part** d'opérations chirurgicales.

Nous nous attarderons dans un premier temps sur la régularité morpho-syntaxique de ces exemples ainsi que sur les nombreuses contraintes qui caractérisent cet emploi de *part*. Le deuxième volet de cette analyse sera consacré à des aspects plus sémantiques: que signifie *avoir sa part de quelque chose*?

2.4.3.2.1 Une régularité morpho-syntaxique

D'un point de vue morpho-syntaxique, les exemples que nous traitons dans cette section se construisent avec les éléments suivants, invariablement disposés dans le même ordre:

- un sujet humain (*les québécois, chacun, je, Marie*)
- le verbe *avoir* la plupart du temps conjugué au passé composé (*on a eu*)¹⁰¹
- un possessif directement suivi de *part* (*leur, ma, sa part*)
- la préposition *de* suivie d'un substantif singulier massif (*sa part de peine, neige, brouillard*) ou pluriel (*sa part d'ennuis, d'opérations chirurgicales*)

Cette régularité syntaxique s'accompagne de nombreuses contraintes:

a) des contraintes sur la détermination de *part*:

- on ne peut remplacer le possessif par aucun autre type de déterminant:

- (237) * Les québécois ont eu **une/la/cette part** de neige cette année.
* Chacun sur terre a **une/la/cette part** de peine.
* Marie a eu **une/la/cette part** d'opérations chirurgicales.

- il est impossible de transposer ces exemples au pluriel même en respectant une détermination possessive :

- (238) * Les québécois ont eu **deux parts** de neige.
* J'ai eu **trois parts** d'ennuis.
* Les québécois ont eu **plusieurs parts** de neige.
* J'ai eu **quelques parts** d'ennuis.

¹⁰¹ Les possibilités de conjugaison sont possibles mais restreintes: *Cet hiver, on aura notre part de neige/? On a notre part de neige/* On avait notre part de neige.*

- (239) * Les québécois ont eu **leurs parts** de neige.
 * Chacun sur terre a **ses parts** de peine.
 * J'ai eu **mes parts** d'ennuis.
 * Marie a eu **ses parts** d'opérations chirurgicales.

b) des contraintes sur *part* qui ne peut être remplacé par un autre partitif (*morceau*, *partie*), même pas par *portion* avec qui il entretient pourtant des relations synonymiques assez fortes:

- (240) * Les québécois ont eu leur **portion** de neige.
 * Chacun sur terre a sa **portion** de peine.
 * J'ai eu ma **portion** d'ennuis.
 * Marie a eu sa **portion** d'opérations chirurgicales.

- (241) * Les québécois ont eu leur **partie** de neige.
 * Chacun sur terre a sa **partie** de peine.
 * J'ai eu ma **partie** d'ennuis.
 * Marie a eu sa **partie** d'opérations chirurgicales.

c) des contraintes sur le N dans *avoir sa part de N*:

- tout N ne peut pas entrer dans la structure *avoir sa part de N*:

- (242) ? On a eu notre **part** de mortier/d'herbe.
 * On a eu notre **part** de bonté/patience/générosité/sagesse/pudeur.

- il est impossible de modifier le N en question:

- (243) * Les québécois ont eu leur **part** de neige **tombée hier**.
 * Les québécois ont eu leur **part** de neige **tant attendue**
 vs

- (244) Une **partie** de la neige **tombée hier** a fondu au soleil.
 Une **partie** de la neige **tant attendue** a fondu au soleil.

- il ne peut y avoir de déterminant avant N¹⁰²:

- (245) * Les québécois ont eu une **part** de la neige.
 * J'ai eu ma **part** de la peine.
 * Marie a eu sa **part** des ennuis/des opérations chirurgicales.

- on ne peut faire précéder *part* d'aucun adjectif quantitatif:

- (246) * On a eu notre **petite part** de neige.
 * On a eu notre **grande part** de problèmes.

Toujours à propos de quantification, il est impossible de poser une question à l'aide de *combien de/quelle quantité de* et de former une réponse avec *part*:

Quelle quantité de neige les québécois ont-ils eue cette année? * Une **part**.

Combien d'ennuis as-tu eus? * Une **part**.

Combien d'opérations chirurgicales as-tu subies? * Une **part**.

En résumé, la structure *avoir sa part de* s'apparente à une forme figée, mais non répertoriée par les dictionnaires¹⁰³, c'est du moins ce qu'indiquent les nombreuses

¹⁰² Cette pièce est à ajouter au dossier de la détermination de N2.

¹⁰³ Aucun dictionnaire contemporain ne fait d'ailleurs mention de cet emploi de *part*. On en trouve par contre trace dans la *Base des lexiques du Moyen-Français* (ATILF Nancy): " *Avoir sa part de* (qqc. de pénible). "En avoir sa dose, en avoir son saoul" : SAINT MARTIN. Bien soyez vous venu, m'amyé ! Qui vous admayne ceste part ? CLAUDE. Sans causé a vous ne viens mye, Car de douleur j'ay bien ma **part**." (extrait de la *Base des lexiques du Moyen-français*). Il est vrai que *avoir sa part de* est souvent associé à quelque chose que l'on juge négatif (*brouillard, mauvais temps, problèmes, ennuis*). Les emplois positifs, s'ils ne sont pas exclus, sont beaucoup plus rares (*On a eu notre part de soleil, de joie*).

contraintes que nous venons d'énumérer. Dans la prochaine section, nous défendrons l'hypothèse que cette locution verbale s'analyse malgré tout sous l'angle de la quantification. Nous compléterons ensuite cette analyse sémantique par des aspects plus partitifs.

2.4.3.2.2 Considérations sémantiques

a) *Avoir sa part de*, une locution quantitative

Avoir sa part de réfère à une quantité qui présente les deux caractéristiques suivantes: il s'agit d'une quantité que l'on juge à la fois importante et suffisante.

■ Une quantité importante

Essayons de compléter nos exemples en apportant des précisions quantitatives. On remarque que *part* s'accorde mal avec un cotexte dénotant une faible quantité:

(247) * On a eu notre **part** de mauvais temps, il a **à peine** plu.

(248) * Elle a eu sa **part** d'opérations chirurgicales: elle n'a été opérée qu'**une seule fois** pour une appendicectomie.

L'hypothèse que nous défendrons ici est que ces exemples sont frappés d'agrammaticalité car ils construisent une contradiction entre la quantité dénotée par *notre part de mauvais temps/sa part d'opérations chirurgicales* et la quantité dénotée par *à peine/qu'une seule fois*.

Cette hypothèse se vérifie. Les exemples suivants sont acceptables car ils rétablissent une correspondance entre la quantité dénotée par *part de mauvais temps* ou *part d'opérations chirurgicales* et la quantité dénotée dans la seconde partie de ces phrases, c'est à dire une quantité importante:

(249) On a eu notre **part** de mauvais temps: il a plu sans discontinuer toute la semaine.

(250) Elle a eu sa **part** d'opérations chirurgicales: elle a subi huit opérations cette année.

On note également que si *avoir sa part de* ne se transpose pas au pluriel, on peut néanmoins dire que l'on a eu *plus que sa part*:

(251) Il est probable que notre expédition se passe entre des murs de neige étant donné que le Japon a eu **plus que sa part** de neige ses dernières semaines.

(252) J'ai eu **plus que ma part** de problèmes.

Alors qu'il est plus difficile de dire qu'on a eu *moins que sa part* :

(253) * J'ai eu **moins que ma part** de problèmes.

(254) * Les québécois ont eu **moins que leur part** de neige.

■ Une quantité suffisante

Si au retour de leurs congés, des vacanciers disent *On a eu notre part de soleil*, on comprendra que la quantité de soleil les a satisfaits:

(255) Les vacances se sont bien passées, on a eu notre **part** de soleil.

L'expression d'une insatisfaction ne peut correspondre qu'à une quantité que l'on juge insuffisante:

(256) Les vacances se sont mal passées, on n'a pas eu assez de soleil.

On ne pourra pas, dans ce contexte, employer l'expression *avoir sa part de*:

(257) * Les vacances se sont mal passées, on a eu notre **part** de soleil.

A moins de coordonner les deux phrases par *mais* qui va stipuler que l'on inverse l'orientation argumentative:

(258) Les vacances se sont mal passées, **mais** on a eu notre **part** de soleil.

Avoir sa part de signifie donc que l'on a eu une quantité que l'on juge suffisante.

Cette lecture peut d'ailleurs s'appliquer aux exemples dans lesquels la quantité en question est une quantité de tarte. Soit le dialogue suivant entre A et B:

A: Reprends donc un peu de tarte.

B: Non merci, j'ai eu ma **part**.

Ma part dénote ici une quantité importante:

Non merci, j'ai eu ma **part**; j'ai **trop** mangé.

* Non merci, j'ai eu ma **part**: je n'ai **presque rien** mangé.

La réponse de B pourra en outre se comprendre de deux façons différentes:

- première interprétation: B dit qu'il a eu une part de tarte, celle qui lui était dévolue dans la distribution de plusieurs parts de tarte.
- deuxième interprétation: B veut dire à A qu'il a mangé une quantité importante/suffisante de tarte et qu'il n'en veut pas davantage. Dans ce cas, le référent du syntagme *ma part* peut référer à plus d'une part:

A: Reprends donc un peu de gâteau.

B: Non merci, j'ai eu ma **part**. Rends toi compte, j'en englouti **trois énormes morceaux/tranches!**

On peut donc engloutir plusieurs parts de tarte et dire qu'*on a eu sa part*. *Sa part* ne renvoie donc pas ici à l'entité comptable qu'est une part de tarte mais à une quantité plus importante de tarte. On retiendra donc que le référent de *ma part de N* ne correspond pas obligatoirement à une part de ce N.

On retrouve d'ailleurs ces mécanismes sémantico-référentiels avec d'autres N, en particulier des N qui autrement ne peuvent pas être employés avec *part*, par exemple les N dont les référents sont liquides. *Part* s'accorde assez mal, par exemple, avec *vin*, *eau*, *limonade*, ...:

? J'ai bu une **part** d'eau/de vin/de limonade.

vs

J'ai bu un verre d'eau/de vin/de limonade.

Pourtant, le dialogue suivant est tout à fait acceptable, bien que la part en question soit une part de vin:

A: Tu reprendras bien un peu de vin.

B: Non merci, j'ai eu ma **part**.

On comprendra que B a bu une quantité plutôt importante qu'il juge raisonnable de ne pas dépasser.

b) Une inattendue proximité sémantique avec *lot* et *compte*

Si *part* ne se laisse pas remplacer par *partie* et *portion*, il commute avec deux substantifs inattendus: *lot* et *compte*. *Avoir sa part de* entretient en effet une relation synonymique avec les expressions *avoir son lot de*, *avoir son compte de* qui sont d'ailleurs construites à partir du même moule syntaxique (*avoir* + *possessif* + *part/lot/compte* + *de*). Ces trois expressions commutent assez facilement:

(259) L'école a eu son **lot** de problèmes : infrastructure insuffisante, classes surchargées, mauvais résultats, baisse de niveau... (*Le monde diplomatique* de mars 2006).

L'école a eu son **compte** de problèmes [...]

L'école a eu sa **part** de problèmes [...]

Avoir son compte/son lot de sont d'ailleurs soumis aux mêmes contraintes que *avoir sa part de*:

- contraintes sur la détermination de *compte* et *lot*, qui ne peut être qu'un possessif singulier:
 - (260) * L'école a eu **plusieurs/quelques/trois/ses lots** de problèmes.
 - (261) * L'école a eu **plusieurs/quelques/trois/ses comptes** de problèmes.
- contraintes sur la détermination et la modification du substantif qui leur est associé:
 - (262) * L'école a eu son **compte** des **problèmes** (vs son **compte** de problèmes).
 - (263) * L'école a eu son **lot** des **problèmes** (vs son **lot** de problèmes).
 - (264) * L'école a eu son **compte** de problèmes **tant redoutés**.
 - (265) * L'école a eu son **lot** de problèmes **tant redoutés**.
- contrainte sur la modification adjectivale de *lot* ou *compte*:
 - (266) * L'école a eu son **grand/petit compte** de problèmes.
 - (267) * L'école a eu son **grand/petit lot** de problèmes.

On remarquera néanmoins que *part* et *lot* ne commutent que quand N est un comptable pluriel. Ces deux mots ne commutent pas quand le référent de N est massif:

(268) On a eu notre **part** de mauvais temps/de brouillard.
* On a eu notre **lot** de mauvais temps/de brouillard¹⁰⁴.

La substitution de *part* par *compte* semble par contre être insensible au caractère massif ou comptable de N:

(269) avoir sa **part** /son **compte** de problèmes
avoir sa **part**/son **compte** de brouillard

La différenciation des trois expressions *avoir son compte/sa part/son lot de quelque chose* mériterait d'être étoffée. Mais ce n'est pas notre propos ici. Il nous semble par contre

¹⁰⁴ Sa nature de N collectif pourrait expliquer cette contrainte.

pertinent de nous interroger sur la proximité entre *part*, *compte* et *lot*. Qu'est-ce qui peut l'expliquer?

Les deux notions de partition et d'attribution sont les bases sur lesquelles s'établissent les recoupements sémantiques entre *part* et *lot*. L'attribution parce qu'un lot est défini comme "ce qui échoit à quelqu'un" (*TLFi*):

(270) Mon **lot** est d'être persécuté (exemple emprunté au *TLFi*).

Part et *lot* se rejoignent également sur le terrain de la partition, un lot pouvant correspondre à une "part d'un ensemble qu'on a partagé" (*TLFi*), par exemple un patrimoine:

(271) Au mépris de tout intérêt, ils ne se résignent pas à voir le patrimoine **débité** en lopins et en **lots** (A. Blondin 1982 dans *Frantext*).

Mais si *part* et *lot* sont présentés comme synonymes l'un de l'autre, cette synonymie reste néanmoins partielle, car *lot* ne connaît pas qu'un emploi partitif; il peut également référer, non pas à une partie, mais à un tout, en particulier à un ensemble:

(272) J'ai acheté un **lot** de livres/de meubles.

(273) J'ai acheté un **ensemble** de livres/de meubles.

La proximité entre *part* et *compte* est *a priori* moins flagrante, *compte* étant très largement polysémique et employé dans une multitude de locutions (*faire ses comptes*, *tenir compte de quelque chose*, *rendre compte de quelque chose à quelqu'un*, *compte tenu de*, ...).

Pourtant la proximité entre *compte* et *part* ne se limite pas à leurs emplois dans *avoir sa part* et *avoir son compte de quelque chose*. Ces deux mots commutent également dans les locutions *pour ma part* et *pour mon compte*, en conservant le même sens:

(274) Son Eminence avait ordonné des prières publiques afin d'obtenir la pluie : **pour mon compte**, j'eusse bien fait un pacte avec la sécheresse (Mauriac, 1934, cité par le *TLFi*).

(275) Je n'ai, **pour mon compte**, rien à leur déclarer.
Je n'ai, **pour ma part**, rien à leur déclarer.

Dans le *TLFi*, ces deux locutions sont d'ailleurs décrites de façon strictement identique par la formule "en ce qui me concerne".

D'autre part, la description lexicographique de *avoir son compte de* met explicitement l'accent sur un aspect quantitatif élevé: "Avoir (une chose) en quantité suffisante, en trop grande quantité" (*TLFi*). Cette remarque s'applique également à *avoir sa part de*, *avoir son lot de*. Nous l'avons vu *supra* à propos de *part*. Ce point caractérise également *lot*. *Lot* réfère à une pluralité, pluralité qui permet à *avoir son lot de N* de référer à plus d'un N: si on a été confronté qu'à un seul problème au cours de la journée, on pourra difficilement dire que l'on a eu son lot de problèmes.

On relève un dernier point commun entre *avoir son compte* et *avoir sa part*: ils peuvent tous deux être employés sans N, ce qui ne semble pas être le cas pour *avoir son lot*:

(276) Quant à moi, je fuis, j'ai mon **compte**, j'ai senti la corruption de ce lieu empesté qui me saisissait aux entrailles (CLAUDEL, *Le Soulier de satin*, 1929).

- (277) Un litre, dame! lorsqu'on a déjà son **compte**! J'ai dû m'arrêter de biberonner, à bout de souffle (Bernanos, *Nouvelle Histoire de Mouchette*, 1937).
- (278) Il est rentré chez lui, il avait son **compte**.
- (279) J'ai assez vécu, pensa-t-il, j'ai fait mon temps. **J'ai eu ma part** en ce monde. Et puis maintenant la fille est mariée, et des enfants déjà qui poussent et encore un bientôt à naître ! La relève est prise (S. Germain 1989 dans *Frantext*).

Pourtant, *avoir son compte* et *avoir sa part* sans N ne commutent pas toujours:

- (280) Il est rentré chez lui, il avait son **compte**.
 * Il est rentré chez lui, il avait sa **part**.
 * Il est rentré chez lui, il avait son **lot**.

Interrogeons-nous à présent sur l'opération de partition en jeu dans les structures *avoir sa part de*.

c) Quelle partition?

Partons de l'exemple suivant:

- (281) Cet hiver, on a eu notre **part** de neige.

Parmi les contraintes que nous énumérons *supra*, figurait l'impossibilité pour *part* de s'accompagner d'un déterminant pluriel:

- (282) *On a eu **deux/plusieurs/nos** parts de neige.

Cette contrainte ne s'applique pourtant pas au SN *part de tarte*:

- (283) J'ai mangé **une/deux/plusieurs parts** de tarte.

Le fait que *ma/ta/notre part de neige* ne puisse pas se transposer au pluriel nous renseigne sur l'opération de partition appliquée par *part* au référent du massif *brouillard*. Voyons cela en détail.

Revenons un instant à une partition plus prototypique, la partition d'une tarte. Nous le précisons *supra*, le découpage d'une tarte en parts ne peut donner comme résultat qu'un nombre de parts supérieur à un. On découpe ainsi une tarte en quatre, dix, vingt parts mais en aucun cas, on ne saurait dire:

- (284) * J'ai découpé la tarte en **une part**.

Il faut néanmoins être attentif au type de prédicat employé (*découper*) ainsi qu'au type de substantif dont le référent va donner des parts (le référent du N *tarte* est un comptable). Dans la phrase *On a eu notre part de neige* ne figure ni prédicat partitif, ni substantif comptable: le référent de *neige* est massif et ainsi pourvu d'une structuration interne continue. Pourtant, rien n'interdit au référent des N massifs de se voir appliquer une opération de partition:

- (285) Une **partie** de la neige a fondu au soleil.

Du découpage opéré ici résultent deux parties¹⁰⁵. On peut d'ailleurs faire référence à la seconde au moyen des SN *l'autre partie* ou *le reste*:

¹⁰⁵ Nous l'avons vu *supra*: appliqué à un N homogène ou un SN dénotant un tout homogène, la partition opérée par *partie* ne peut être que binaire.

- (286) Une **partie** de la neige a fondu au soleil. **L'autre partie** disparaîtra sans doute demain.
- (287) Une **partie** de la neige a fondu au soleil. **Le reste** disparaîtra sans doute demain.

Revenons à notre exemple: *on a eu notre part de neige*. Nous indiquions *supra* qu'il était impossible de parler de plusieurs parts. On constate, de surcroît, qu'il n'est pas possible de faire référence à une autre part par le biais de *l'autre part* ou *le reste*:

- (288) * Cet hiver, on a eu notre **part** de neige. **L'autre part** [...]
- (289) * Cet hiver, on a eu notre **part** de neige. **Le reste** [...]

Si *part* soumet le référent de neige à une opération de partition, elle n'est donc pas du même ordre que celle construite par *partie*; les deux mots ne commutent d'ailleurs pas dans ces exemples:

- (290) Cet hiver, on a eu notre **part** de neige.
* Cet hiver, on a eu notre **partie** de neige.
- (291) Une **partie** de la neige a fondue au soleil.
* Une **part** de la neige a fondu au soleil.

Le découpage opéré par *part* semble paradoxal: comment opérer une partition et n'obtenir qu'une seule part?

C'est pourtant possible. Un certain nombre de partitifs permettent en effet d'effectuer une telle partition, par exemple *tranche*:

- (292) Je me suis coupé une **tranche** de gâteau.

Se couper une tranche de gâteau n'implique aucunement que l'on découpe la totalité du gâteau. En outre, la partie non découpée ne peut en aucun cas être qualifiée de *tranche*. Découper une tranche n'implique donc pas forcément une pluralité de tranches¹⁰⁶.

Or, *part* peut fonctionner d'une façon identique:

- (293) Je me suis coupé une **part** de tarte.

On comprendra ici qu'il n'y a qu'une seule part de tarte qui a été coupée¹⁰⁷. Le reste de la tarte ne peut d'ailleurs pas être qualifié comme étant une *part*¹⁰⁸. Cela suggère également qu'il est possible pour *part* d'être employé dans le cadre d'un découpage qui n'est que partiel: je ne suis en aucun cas obligée de découper la totalité de la tarte en question. Ce découpage partiel implique que le reste du tout n'est soumis à aucune partition ce qui peut être assimilé à une opération de détachement: on prélève une part de quelque chose sans toucher au reste.

¹⁰⁶ C'est le cas du moins dans cet exemple ci. On peut bien entendu construire d'autres situations dans lesquelles la partition d'un tout donne plusieurs tranches (*J'ai découpé le gâteau en dix tranches*). Ce sur quoi nous aimerions attirer l'attention ici, c'est qu'il existe des découpages qui ne peuvent produire qu'une seule tranche.

¹⁰⁷ Il faudrait examiner ici la nuance de sens entre les deux verbes *couper* et *découper*. *Découper* implique une pluralité d'unités issues du découpage (*découper en deux/trois parts/tranches* / **découper en une part/tranche*). Alors que *découper* s'entend comme synonyme de *diviser*, *couper* s'entend en dehors de toute division mais comme un procès qui consiste à "Rompre un corps continu par l'intervention d'un instrument tranchant" (TLFi).

¹⁰⁸ Ce point constitue une différence importante avec *partie*: en effet, si je qualifie une certaine quantité de tarte comme étant une *partie de tarte*, le reste de la tarte en sera forcément une autre partie.

Cette spécificité de *part* ouvre de nouvelles perspectives. Si à partir d'un tout donné, j'effectue une partition, cette dernière pourra en effet donner deux résultats différents suivant que le découpage opéré est total ou partiel:

- le découpage est total (toute la tarte est découpée): la partition effectuée donne comme résultat plusieurs parties que l'on peut toutes qualifier comme étant des *parts*: *je découpe une tarte en dix parts*. Si on fait mention à une de ces parts, on peut également faire mention aux autres parts: *J'ai mangé une part de tarte, Pierre a englouti les autres*.
- le découpage est partiel (toute la tarte n'est pas découpée). Deux possibilités:
 - la partition donne comme résultat plusieurs parts: *J'avais très faim, je me suis coupé deux parts de tarte*.
 - la partition ne donne comme résultat qu'une seule part.

Dans ces deux cas, le reste du tout en question pourra être qualifié de *partie* mais non de *part*:

(294) J'avais très faim alors je me suis coupé une/deux **part(s)** de tarte. Je réserve la **partie** restante pour mes invités du soir.

* J'avais très faim alors je me suis coupé une/deux **part(s)** de tarte. Je réserve la **part** restante pour mes invités du soir¹⁰⁹.

Le découpage opéré par *part* dans *avoir sa part de (avoir sa part de neige, de problèmes)* correspond à ce que nous proposons dans cette dernière catégorie: il n'y a qu'une seule part en jeu. Ce découpage partiel implique qu'on ne puisse pas parler de plusieurs parts ou d'une autre part (**On a eu deux parts de neige, *On a eu notre part de neige. L'autre part [...]*). Donc, le référent du N *neige* est plus soumis à une opération de détachement, d'extraction qu'à une véritable opération de partition dans laquelle une quantité de neige est divisée en plusieurs parties.

2.4.3.2.3 Avoir sa part de N: bilan

Nous concluons provisoirement de la façon suivante:

- i) *avoir sa part de* est une locution verbale.
- ii) même si *part* ne peut pas être remplacé par un autre partitif, des possibilités de substitution existent, avec *lot* et *compte*. Le figement de cette structure est donc modéré. D'ailleurs, le sens de cette expression est encore, en partie du moins, compositionnel: *part* s'y analyse en effet sous un double aspect quantitatif et partitif, comme dans ses emplois plus "standards" représentés par *part de tarte*.
- iii) *avoir sa part de* réfère à une quantité que l'on juge à la fois importante et suffisante.
- iv) cette étude nous éclaire également sur le mode de partition opéré par *part*. Une part n'est pas nécessairement engendrée par le découpage intégral d'un tout: il est

¹⁰⁹ A moins d'avoir découpé la tarte en trois parts.

possible de ne couper qu'une seule part de tarte. Ce mode de découpage pourrait expliquer la forte adéquation de *part* avec les N massifs abstraits ou concrets: dépourvus de limites externes, on ne peut pas leur appliquer un découpage total. On peut par contre extraire une quantité de ces ensembles non limités¹¹⁰. Ce sera la fonction remplie par *part*.

2.4.3.3. *Part de N massif*: conclusions

On retiendra que, employé avec les N massifs, *part* entretient des liens forts avec la notion de quantification. Nous nous sommes attardée sur deux types d'exemples:

- les exemples dans lesquels le SN *part de N massif* prend la place d'un composé dans une relation méronymique composant/composé: *il y a une part de N2 dans N3*. Ce type d'exemple n'est pourtant pas à mettre en rapport avec une quantification bornante: *part* ne fournit aucune limite au N2 auquel il est associé, condition sans laquelle il ne pourrait pas être composant de N3.
- les exemples dans lesquels *part* entre dans la formation d'une locution verbale *avoir sa part de N*. Nous n'avons rien trouvé, dans la description de cette forme figée, qui rattache *part* à une opération de quantification bornante.

Certains exemples s'analysent pourtant comme une quantification bornante:

(295) Je me suis servi une **part** de viande.

Comme dans les quantifications bornantes décrites par C. Benninger, le N massif *viande* bascule bien du côté du comptable: *une part de viande/deux parts de viande*.

Mais comment, dans ce cas, expliquer l'aggrammaticalité de l'énoncé suivant:

(296) * Une **part** de plâtre s'est détachée du mur.

Ce n'est pourtant pas *plâtre* qui est incompatible avec *part*:

(297) Mélanger une **part** de plâtre et deux **parts** d'eau.

Nous soulevons ce problème en cette fin de sous-partie consacrée aux N massifs mais on peut très bien l'étendre aux N comptables. La comparaison des exemples suivants nous montre qu'un même N comptable peut être exclu ou admis dans le cadre d'une partition dont le résultat est une part:

(298) J'ai découpé la tarte en six **parts**.

J'ai découpé la tarte en six **morceaux**.

(299) * La tarte est tombée et s'est brisée en six **parts**.

La tarte est tombée et s'est brisée en six **morceaux**.

Pour qu'une partie de quelque chose puisse être appelée une *part* il faut que le découpage soit opéré par un individu, ce qui n'est pas le cas dans **La tarte s'est brisée en six parts*. *Part* s'emploie ainsi avec les prédicats partitifs qui supposent un agent, un sujet animé humain comme *diviser*, *partager*, *couper* (*Pierre coupe, divise, découpe la tarte en six parts*). Il est par contre exclu pour *part* d'être employé dans le cadre d'une partition qui

¹¹⁰ Cf. à ce propos C. Benninger sur la quantification des massifs qui est à la fois une quantification bornante et une extraction.

n'implique aucun agent à la source du découpage. Les partitifs *morceau*, *fragment*, *bout* ne sont pas touchés par cette contrainte.

Pourtant, furieuse, je peux détruire la tarte que je viens de confectionner. Il y a donc un agent à la source du découpage. Mais s'il en résulte des morceaux, des bouts, ils ne pourront en aucun cas être qualifiés de *parts*: je ne peux parler de *part* que si je la destine à quelqu'un. Un découpage dont la finalité n'est pas la distribution des parties ne peut donner lieu à un emploi de *part*.

Portion véhicule également cette idée de destination, nous l'avons vu *supra* chapitre 1:

Les mots *portion* et *ration* expriment la partition mais ils l'orientent en ce sens qu'ils impliquent un destinataire [...] Beaucoup de produits alimentaires sont conditionnés en portions pour une, deux, trois personnes : on connaît les portions de Vache qui rit, petits triangles ou carrés préemballés de fromage fondu. [...] Le terme *portion* dénomme donc une entité calculée et destinée à un ou plusieurs individus. (M. Biermann-Fischer & D. Crévenat-Werner, 1995).

Ces propos se trouvent d'ailleurs confirmés par les exemples suivants :

- (300) La brioche X est un produit en **portions** individuelle, prêt à consommer : il se réchauffe quelques secondes au four micro-ondes ou quelques minutes au four traditionnel.
- (301) Cette boîte de *Vache qui rit* contient 12 **portions** de fromage.
- (302) Pour griller une carpe avec réussite, il est nécessaire qu'elle pèse au moins un kilo, ce qui correspond à une **portion** pour quatre personnes.

La proximité entre *part* et *portion* ne semble pourtant pas totale. A partir de ces exemples, on a ainsi du mal à remplacer *portion* par *part* :

- (303) ? La brioche X est un produit en **parts** individuelle, prêt à consommer.
- (304) ? Cette boîte de *Vache qui rit* contient 12 **parts** de fromage.
- (305) ? Pour griller une carpe avec réussite, il est nécessaire qu'elle pèse au moins un kilo, ce qui correspond à une **part** pour quatre personnes.

Ce qui est plus net, par contre, c'est que l'idée de distribution n'est pas présente dans tous les emplois de *portion*, par exemple dans ses nombreux emplois spatiaux :

- (306) Le fleuve Jourdain longe une grande **portion de la frontière** entre Israël et la Jordanie.
- (307) Cette **portion** d'autoroute est accidentogène.
- (308) * Le fleuve Jourdain longe une grande **part de la frontière** entre Israël et la Jordanie.
- (309) * Cette **part** d'autoroute est accidentogène.

Mais il suffit de rétablir une idée de distribution pour contourner la contrainte d'emploi qui touche *part*:

- (310) La disparition des frontières intérieures ne supprime pas les frontières extérieures, ou extra-communautaires, dont la fonction protectrice se trouve prendre encore plus d'importance. Chaque Etat devient alors responsable, pour chacun des Douze autres, de la façon dont il garde sa **part** de la frontière extérieure.

Voyons comment la notion de distribution transparait dans le sémantisme de *part*.

3. *Part*, de la partition à la participation

Si c'est la notion de partie/tout qui est intuitivement convoquée pour décrire *part*, nous sommes toujours animée par la volonté d'aller au-delà de la stricte partition pour, d'une part, affiner la description sémantique de ce mot, et d'autre part, atteindre les objectifs contrastifs que nous nous sommes fixés: on peut en effet supposer que c'est en-dehors du terrain de la partition que les différences entre *part*, *partie* et *portion* vont apparaître. Nous l'avons montré *supra* concernant la facette quantitative de *part*.

Nous allons voir ici qu'un autre axe d'analyse se révèle être un terrain tout aussi fertile que celui de la quantification: l'examen de *part* parallèlement à la notion d'attribution. Aborder *part* sous l'angle de la relation d'attribution se justifie pour au moins trois raisons:

1° Tout d'abord, cette analyse nous semble pertinente car elle apparaît en filigrane dans toutes les descriptions lexicographiques de *part*, ce qui nous met sur la piste d'un lien sémantique fort entre *part* et la notion de d'attribution. On remarquera tout d'abord que les dictionnaires consultés¹¹¹ organisent invariablement les emplois de *part*¹¹² en deux catégories: les emplois regroupés sous "partie d'un tout considéré sans idée de répartition ou d'attribution particulière"(TLFi) mis en contraste avec les emplois regroupés sous "une portion (d'un tout divisé) attribuée à quelqu'un ou affectée à quelque chose" (TLFi), "ce qui revient à quelqu'un" (*Le Robert*). L'attribution ou non d'une part devient ainsi un critère classificatoire pour les dictionnaires: sont opposées les parts envisagées dans la perspective d'une opération d'attribution aux parts envisagées en dehors d'une telle opération. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'il y a une importante disparité dans le traitement de ces deux catégories d'emploi. On retrouve ainsi dans la première catégorie, les emplois de *part* les moins décrits et souvent les plus archaïques (par exemple *Passe une bonne part d'une si belle nuit* de Corneille cité par *Le Robert*). A l'inverse, les emplois qui figurent dans la seconde catégorie sont bien mieux décrits et développés. Ils sont en outre largement plus nombreux: on y retrouve ainsi la quasi-totalité des diverses locutions verbales et adverbiales construites avec *part*. Cet intérêt pour les emplois de *part* associés à une idée d'attribution demande bien entendu à être expliqué mais éveille fortement notre curiosité: la notion d'attribution apparaît comme le fil conducteur sur lequel est bâti une grande partie de la description lexicographique de *part*. Mais, c'est également le cas de la description lexicographique de *portion*, défini comme une "quantité, une part de nourriture destinée à une personne", une "part qui revient à quelqu'un". D'ailleurs, tout comme pour *part*, les dictionnaires font la différence avec les emplois où *portion* réfère à "une partie d'un tout divisé sans idée de destinataire". Seul *partie* est décrit en dehors de tout rapport avec une quelconque idée d'attribution. Il s'agirait donc d'un point commun entre *part* et *portion* et inversement d'un point distinctif entre ces deux termes et *partie*. Pourtant, les choses sont plus complexes: il suffit en effet d'essayer de substituer *part* par *portion* dans des énoncés qui font pourtant mention d'une relation d'attribution, en présentant un possessif, pour nous

¹¹¹ Le TLFi, le GLLF, le *Robert* ainsi que le *Littré*.

¹¹² Nous limitons, pour le moment du moins, notre propos aux emplois non spatiaux de *part*. Nous aurons l'occasion de revenir très largement aux emplois spatiaux *infra*.

convaincre d'effectuer une analyse plus détaillée des mécanismes en jeu:

(311) Cette dispute, je le sentais, les peinait beaucoup. Car ils savaient que quelle que soit leur **part** dans la victoire, les jeux étaient faits: leur génération, décimée, meurtrie, allait bientôt disparaître (A. Makine 1995 dans *Frantext*).

* Quelle que soit leur **portion** dans la victoire, les jeux étaient faits: leur génération, décimée, meurtrie, allait bientôt disparaître.

Ce seul exemple nous montre que si *part* et *portion* se laissent tous deux analyser sous l'angle de l'attribution, des différences se font d'ores et déjà sentir. Il faudra également vérifier si *partie* est totalement réfractaire à une analyse en ces termes.

2° Ensuite, on est surpris de constater que l'adjonction d'une détermination possessive à *part* permet de contourner de très fortes contraintes d'emploi que nous avons relevées *supra*. Ainsi, si l'énoncé **Une part du brouillard s'est levé* est sémantiquement inacceptable (en contraste avec *Une partie du brouillard s'est levé*), on acceptera au contraire, sans la moindre difficulté, l'énoncé présentant le même substantif, *brouillard*, mais déterminé cette fois-ci à l'aide d'un possessif: *Cet automne, on a eu notre part de brouillard*.

3° La prise en compte de la notion d'attribution nous permettra également d'intégrer dans notre description un certain nombre de formes figées qui tendent autrement à rester en marge de la discussion (nous l'avons constaté *supra* avec la locution verbale *avoir sa part de*). De prime abord, on pense bien entendu aux locutions *de ma part*, *pour ma part* construites à la fois avec *part* et un possessif. Mais notre analyse nous entraînera plutôt vers l'examen des locutions *prendre part* et *avoir part* qui, malgré le fait qu'elles ne soit pas construites avec un possessif, se rattachent directement aux problèmes que nous soulevons ici.

Il semble nécessaire, dans un premier temps, de procéder à une mise au point concernant les notions de possession et d'attribution, ces deux concepts étant conjointement convoqués dans chaque description lexicographique de *part*. Trouve-t-on trace, dans l'environnement cotextuel de *part*, de marques linguistiques exprimant la possession ou l'attribution? D'ailleurs, y a-t-il un rapport entre la partition et la possession ou l'attribution?

Pour finir, nous élargirons notre propos aux emplois de *part* qui mettent toujours en scène un sujet animé (humain ou institution) mais qui ne s'analysent pourtant plus strictement sous l'angle de la possession: de la notion de possession/attribution, nous glisserons vers la notion de participation.

3.1. *Part* et la relation de possession/attribution

Dans cette première partie, notre principal objectif sera d'affiner le rapport entre *part* et la relation d'attribution soulevée par les dictionnaires. C'est en effet essentiel si nous voulons montrer les différences entre *part* et *portion*, ces deux mots étant décrits avec le même

métalangage, en particulier les mêmes prédicats (*revenir à, affecter à, destiner à*). Nous vérifierons donc si l'on retrouve trace de ces prédicats, et plus largement trace de tout mot se rattachant à l'idée d'attribution, dans l'environnement cotextuel de *part*. Trouve-t-on les mêmes marques linguistiques aux côtés de *portion*?

Auparavant, nous nous arrêterons sur un autre élément intéressant: *part* a développé un certain nombre d'emplois spécifiques à un domaine professionnel, invariablement décrits à l'aide de la relation de possession/attribution. Nous nous proposons donc, dans un premier temps, de répertorier ces emplois et de les décrire succinctement.

3.1.1. *Part* employé dans les métalangages professionnels

De la fiscalité au théâtre, en passant par le métalangage marin, *part* connaît un certain nombre d'emplois spécifiques qui s'analysent conjointement sous l'angle de la partition (il s'agit de parties de quelque chose) et sous l'angle de l'attribution.

Ces emplois, mêmes s'ils peuvent sous certains aspects, sembler figés ou archaïques, sont néanmoins importants pour notre analyse car ils supportent très difficilement (voire pas du tout) une quelconque substitution avec *portion* et *partie*. On peut d'ailleurs se demander pour quelle(s) raison(s) *part* entre dans la construction de ces emplois et non ses concurrents.

3.1.1.1. Les emplois spécialisés de *part*

3.1.1.1.1 En droit civil, commercial et fiscal

a) En droit civil, une *part* est définie comme une "fraction d'un patrimoine revenant à chacun des cohéritiers"(TLFi):

(312) Il a demandé à son père la **part** d'héritage qui lui revient.

Dans ce type d'emploi, *part* commute difficilement avec *portion* et *partie*:

(313) ? Il a demandé à son père la **portion** d'héritage qui lui revient.

? Il a demandé à son père la **partie** d'héritage qui lui revient.

Voici le commentaire du *Dictionnaire des synonymes de la langue française* (1870) qui se propose de nuancer le sens d'une *part* et d'une *portion* d'héritage:

Portion se prend d'abord au sens abstrait de *part* et implique, comme lui, une distribution entre des personnes. Mais, au lieu de marquer comme *part*, quelque chose qui est à faire, qui doit se faire ou qui se fait d'ordinaire, il indique quelque chose qui s'est fait, qui a lieu effectivement, dans un cas particulier. Ma *part* d'héritage, c'est ce que j'ai le droit de réclamer dans une succession à venir; ma *portion*, c'est ce que j'ai reçu d'une succession maintenant échue ou effectuée (*Dictionnaire des synonymes de la langue française*, 1870:831).

D'après cette analyse, le point commun à *part* et *portion d'héritage* est leur distribution

entre plusieurs individus. La nuance proposée ici met l'accent sur l'opération de partage: pour *part*, le partage n'a pas eu lieu (la succession n'est pas effective), alors que pour *portion*, le partage a eu lieu (la succession est effective). Mais il s'agit d'une nuance qui ne se vérifie plus vraiment dans les exemples contemporains. On peut ainsi revendiquer, réclamer une portion d'héritage alors même que le partage de la dite-succession n'est pas encore effectué:

(314) Paul réclame sa **portion** d'héritage.

Tout comme on peut employer *part* après que le partage des biens a été fait:

(315) Il a dilapidé sa **part** d'héritage.

S'il y a une différence entre *part* et *portion d'héritage*, elle est donc à chercher ailleurs.

On notera tout d'abord que *part* et *portion d'héritage* ont un point commun: une seule part/portion d'héritage est attribuée par individu. Ces deux termes s'emploient plus difficilement au pluriel:

(316) ? Il a demandé à son père **les parts/portions** d'héritage qui lui reviennent.

Nous relevons néanmoins trois points qui différencient les emplois de *part* et *portion d'héritage*:

i) ces deux mots ne commutent pas toujours, ce qui montre bien que *part* et *portion d'héritage* ne sont pas dans une relation de stricte équivalence sémantique:

(317) une **part** d'enfant dans la succession

* une **portion** d'enfant dans la succession

ii) on pourra parler de *demi-part d'héritage* mais pas de **demi-portion d'héritage*¹¹³:

(318) (à propos de l'inégalité successorale des enfants adultérins)[...] ces derniers n'ont actuellement le droit qu'à une **demi-part** d'héritage.

[...] * ces derniers n'ont le droit qu'à une **demi-portion** d'héritage.

(319) Chez les musulmans du Liban, en matière de succession, la loi avantage les garçons: elle accorde **une part** d'héritage au fils tandis que la fille n'en reçoit qu'une **demi-part**.

* [...] elle accorde une **portion** d'héritage au fils tandis que la fille n'en reçoit qu'une **demi-portion**.

La même remarque vaut pour *part d'héritage* modifié par l'adjectif *double*:

(320) La double **part** d'héritage qui devait lui revenir (*Duranty 1860 dans Frantext*).

? La double **portion** d'héritage qui devait lui revenir.

iii) *portion* est le seul à connaître un dérivé, *portionnaire*, c'est à dire la "personne à qui revient une portion d'héritage" (*TLFi*) ou plus largement la personne à qui revient une portion de revenu:

(321) Chaque cultivateur et ouvrier est membre de la famille et **portionnaire** dans les revenus (*Constitution de la colonie française de Saint-Domingue, 1801*).

b) En droit commercial, une part est une "fraction du capital social (d'une entreprise)

¹¹³ *Demi-portion* d'héritage n'est pas attesté dans le langage juridique.

appartenant à un associé" (*GLLF*):

- (322) Dans la SARL, les **parts** ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social (*TLFi*).

Toujours en droit commercial, on parle de *parts sociales*, également de *parts de marché*:

- (323) Les cessions des **parts** sociales de SARL doivent nécessairement résulter d'actes écrits (notariés ou sous seing privé).
- (324) La France est entrée dans le cercle de moins en moins fermé des pays européens où Firefox dépasse les 20% de **parts** de marché (*France Matin* du 08.12.2006).

Au contraire des emplois de *part* en droit civil, la substitution avec *portion* et *partie* est exclue (**portions de marché, *portions sociales; *parties de marché, *parties sociales*):

- (325) * Dans la SARL, les **portions/parties** ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.
- (326) * Les cessions des **portions/parties sociales** de SARL doivent nécessairement résulter d'actes écrits
- (327) * Firefox dépasse les 20% de **portions/parties de marché**.

c) En droit fiscal, une part est un "élément de calcul de l'impôt sur le revenu":

- (328) Marié, célibataire, concubin ou veuf, de la situation familiale dépend le nombre de **parts** fiscales à déclarer à l'administration.

On pourra à ce sujet parler de *demi-part*:

- (329) Toute personne dont l'invalidité entraîne au moins 80% d'incapacité peut bénéficier d'une **demi-part** supplémentaire.

La substitution est, encore une fois, impossible avec *portion* et *partie*:

- (330) * Marié, célibataire, concubin ou veuf, de la situation familiale dépend le nombre de **portions/parties** fiscales à déclarer à l'administration
- (331) * Toute personne dont l'invalidité entraîne au moins 80% d'incapacité peut bénéficier d'une **demi-portion/demi-partie** supplémentaire.

3.1.1.1.2 En marine

Dans le langage de la marine, on trouve l'expression *naviguer à la part*, une part référant à "ce qui revient à chacun des membres de l'équipage après une prise" (*Le Robert*):

- (332) Quel que soit le genre de pêche auquel se livre le matelot, son gain lui est attribué suivant deux types distincts : par moitié ou à **la part** (*Le matelot de Grand-Fort Philippe*, Delbecq, 1902).

On parlera également d'une *part de prise*:

- (333) Il rentrait de la campagne de Chine avec sa masse, **sa part de prise**, les profits du pillage (P.Mille 1908 dans *Frantext*).

3.1.1.1.3 Théâtre

Dans l'univers du théâtre, une *part* est une "partie des bénéfices attribuée à un artiste dans une compagnie théâtrale" (*Le Robert*). Cet emploi de *part* est à l'origine de l'expression *sociétaire à part entière*, elle-même à l'origine de la locution adverbiale *à part entière*:

- (334) Un **sociétaire à part entière** ne sue pas (H. de Montherland, 1954 dans *Frantext*).
- (335) Les personnes handicapées sont des citoyens **à part entière** et non pas des citoyens entièrement **à part** (*L'humanité* du 12.12.2006).

3.1.1.1.4 Bilan

Un premier point commun aux emplois de *part* dans les langages de spécialité du droit, de la pêche et du théâtre, est l'attribution d'une *part* à un individu: une *part* est une fraction d'un patrimoine revenant à chacun des cohéritiers, une fraction du capital social appartenant à un associé, ce qui revient à chacun des membres de l'équipage après une prise, une partie des bénéfices attribuée à un artiste dans une compagnie théâtrale. Sont récurrentes dans ces définitions des marques linguistiques qui renvoient à une opération d'attribution (*revenant à, appartenant à, attribuée à*) ainsi qu'au destinataire de cette opération (*cohéritiers, associé, membre d'équipage, artiste dans une compagnie théâtrale*).

Ces emplois professionnels se caractérisent également par une double relation méronymique. On note une première partition dans l'opération de division d'un tout (*patrimoine, capital social, prise de pêche, bénéfices*¹¹⁴) en parts. Une seconde relation de partie/tout s'observe au niveau des destinataires des parts: chaque destinataire fait en effet partie d'un ensemble plus grand (un héritier ou un associé parmi plusieurs, un membre d'équipage ou de compagnie théâtrale).

Mais revenons à ce qui nous a poussé à examiner ces emplois professionnels, c'est à dire la notion d'attribution. Si les parts que nous venons de traiter sont directement liées à leurs destinataires, qu'en est-il des emplois non spécialisés? Y retrouve-t-on cette idée d'attribution?

3.1.2. Traces de la relation d'attribution dans l'environnement cotextuel de *part*: de l'attribution à la possession

On constate que le cotexte de *part* est riche en marques linguistiques qui se rattachent directement au champ sémantique de l'attribution.

¹¹⁴ On remarquera l'aspect pécunier des tous en question.

La première et plus évidente trace de la relation d'attribution est le verbe *attribuer* (*on s'attribue une part de quelque chose, on attribue une part de quelque chose à quelqu'un*):

- (336) S'**attribuer** une **part** du gâteau.
- (337) On m'**attribue** une **part** de responsabilité dans la situation actuelle de la Corse (*L'Express* du 12.02.1998).
- (338) Sans préjudice d'éventuelles suites judiciaires, qui ne relevaient pas de son mandat, le juge Gomery ne se contente pas de blâmer les exécutants. Il **attribue** une **part** de la responsabilité au premier ministre Jean Chrétien, qui suivait personnellement le programme, et surtout à son chef de cabinet, M. Jean Pelletier (*Le Monde diplomatique* de janvier 2006).

Les exemples avec le verbe *donner* sont également nombreux:

- (339) Il m'a **donné** une **part** de tarte.
- (340) La formation **donne** une **part** importante à la pratique en entreprise : les élèves effectuent 14 semaines de stage de mai à septembre entre la première et la deuxième année (Document de l'académie de Nancy-Metz)¹¹⁵.

De l'attribution d'une part découle une relation de possession entre cette part et son destinataire: si on m'attribue une part, elle devient ma part. On relève ainsi un nombre très important d'exemples dans lesquels *part* est précédé d'un déterminant possessif¹¹⁶:

- (341) Ne touche pas à **ma** part de tarte.
Rends-moi **ma** part de tarte!
- (342) Chacun sur terre a **sa** part de peine.
- (343) Bouygues et Telecom Italia désirent renforcer **leur part** dans Bouygues Télécom.
- (344) Jacques Chirac a tracé sa véritable feuille de route pour les futures élections européennes, tout en veillant à éviter la polémique. Se félicitant que l'Europe sociale progresse plus vite, il a revendiqué **sa part** dans cette évolution qui, selon lui, date de son mémorandum social de mars 1996 (*L'humanité* du 03.03.1999).

Il peut d'ailleurs s'agir de locutions figées (*pour ma part, de sa part*) qui sont obligatoirement composées d'un possessif:

- (345) Pour **ma/ta/sa** part¹¹⁷, ...
Je viens de **ma/ta/sa** part.

Ce qui est sensiblement plus étonnant, c'est que l'on retrouve un possessif dans l'emploi de locutions qui en sont normalement dépourvues. Les énoncés suivants sont d'intéressants exemples dans lesquels la locution verbale *prendre part*¹¹⁸ est employée avec un possessif:

- (346) L'union européenne est prête à **prendre toute sa part** dans le processus de paix.
- (347) Je veux m'adresser aux partenaires sociaux [...]. Je les invite, ainsi que les représentants des organisations étudiantes et lycéennes, à **prendre toute leur part** dans l'élaboration de ces nouvelles dispositions (allocution télévisée de J. Chirac le 31 mars 2006).

¹¹⁵ Nous reviendrons *infra* sur cet exemple.

¹¹⁶ Nous reviendrons sur les spécificités de certains de ces exemples *infra*.

¹¹⁷ A ne pas confondre avec *pour une part*.

¹¹⁸ Nous proposerons *infra* une analyse détaillée de *prendre part*.

Mais la possession ne s'exprime pas qu'au travers de la détermination de *part*. On relève également des verbes qui expriment une relation de possesseur à possédé (*acquérir, détenir, posséder*) ou dans une relation inverse de possédé à possesseur (*revenir à, appartenir à*):

(348) Pierre **détient** des parts de marché.
Pierre **acquiert** des parts de marché.
Pierre **possède** des parts de marché.

(349) Cette part de tarte **revient à** Paul.
Ces parts de marché **appartiennent à** Paul.

La notion de possession se retrouve également dans l'ajout d'un complément du nom qui réfère à un possesseur dans une structure de la forme *la part de + nom propre*:

(350) Ne touche pas à ça, c'est **la part de Paul**.

Le destinataire d'une part sous la forme d'un complément du nom figure d'ailleurs dans les deux locutions suivantes:

- *la part du Lion*: d'après le *TLFi*, il s'agit de "la plus grosse part que s'adjuge abusivement le plus fort, le plus autoritaire", par allusion à une des fables de La Fontaine, *La Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion*¹¹⁹.
- *la part du pauvre*, "part de repas, notamment de galette des rois, qui était mise de côté pour l'arrivée éventuelle d'un pauvre" (*TLFi*). Cette locution connaît un synonyme vieilli, *la part de la Vierge*.

On remarquera que dans ces locutions, tout comme dans les syntagmes *une part d'enfant dans la succession* ou *la part de Paul*, le N dans le SN *part de N2* (*lion, pauvre, enfant, Paul*) ne réfère pas au tout soumis à partition (à l'inverse de *une part de tarte* où c'est le référent du N *tarte* qui est objet d'un découpage) mais au destinataire de la part en question, destinataire qui présente la caractéristique sémantique d'être un référent animé (le plus souvent humain). Si on ne peut parler d'une **portion d'enfant dans une succession*, *portion* peut néanmoins entrer dans des syntagmes où le référent du N est animé (*la portion de Paul*) ce qui atteste bien que la notion d'attribution est un point commun que partagent *part* et *portion*. Au contraire, *partie* s'accorde moins avec de tels constructions. C'est du moins ce qu'indiquent les exemples suivants:

(351) N'y touche pas, c'est la **part** de Paul.
N'y touche pas, c'est la **portion** de Paul.
? N'y touche pas, c'est la **partie** de Paul.

On fera le parallèle avec la structure syntaxique dans laquelle N ne réfère non pas à un N animé mais à une institution (*la part de la France, la part de la Grande-Bretagne*):

(352) **La part de la France** dans les échanges au sein de l'Europe a continué de diminuer, pour la sixième année consécutive (*Le Figaro* du 07.12.2006).
(353) **La part de la Grande-Bretagne** dans les exportations mondiales a chuté de 15% en l'espace de seulement huit ans (*Le Figaro* du 19.04.2006).

On peut d'ailleurs trouver en lieu et place du complément du nom, un adjectif relationnel (*la part française, la part britannique*):

¹¹⁹Il existe une forme sortie de l'usage, *le partage du lion*.

- (354) Parallèlement à cette montée en puissance, **la part française** dans la production du groupe (groupe SEB), encore supérieure à la moitié du total, sera néanmoins amenée à se réduire. Car l'inventeur de la Cocotte-minute fait désormais fabriquer à l'étranger, en Chine pour l'essentiel, un tiers de ses produits, tout ce qui relève de l'entrée de gamme : sèche-cheveux, ventilateurs, bouilloires, grille-pain, etc... (*Le Figaro* du 17.08.2006).
- (355) Même avec ce rabais, la Grande-Bretagne paie encore deux fois et demi plus que les Français et sans le rabais, **la part britannique** serait 14 fois celle de la France" rétorque *The Sun*, reprenant les propos d'un porte-parole du gouvernement. (*Le Monde* du 28.03.2005).

Convoquer la notion d'attribution dans la description de *part* se justifie donc par la multiplication de cotextes présentant le destinataire d'une part, que ce soit au travers d'une détermination possessive ou d'un complément du nom.

Nous l'annonçons *supra*, il s'agit d'une caractéristique que *part* partage avec *portion*. En effet, les déterminants possessifs accompagnent tout aussi bien *part* que *portion*:

- (356) Est ce que chacun a eu sa **part**?
Est ce que chacun a eu sa **portion**?
- (357) Ne touche pas à ma **part** de tarte!
Ne touche pas à ma **portion** de tarte!

Mais la proximité entre *part* et *portion* s'arrête ici. En effet, *part* et *portion* ne sont pas en concurrence dans les locutions figées¹²⁰, ce qui n'est pas étonnant puisque la restriction des possibilités de substitution accompagne le figement:

- (358) * Pour ma **portion**, ...
* Il vient de ma **portion**.
* La **portion** du Lion, * la **portion** du pauvre
- (359) Pendant les vacances, on a eu **notre part** de mauvais temps.
* Pendant les vacances, on a eu **notre portion** de mauvais temps.

Ce qui est par contre plus curieux, c'est que *portion* ne peut pas se substituer à *part* dans des emplois non figés du type:

- (360) **La part de la France** dans les échanges au sein de l'Europe a continué de diminuer, pour la sixième année consécutive (*Le Figaro* du 07.12.2006).
* **La portion de la France** dans les échanges au sein de l'Europe a continué de diminuer, pour la sixième année consécutive.

Les mêmes contraintes s'appliquent d'ailleurs à *partie*:

- (361) * Pour ma **partie**, ...
* Il vient de ma **partie**.
* La **partie** du Lion, *la **partie** du pauvre

¹²⁰ Il est d'ailleurs intéressant de noter, et on peut d'ailleurs se demander pourquoi, que *portion* n'est à l'origine que de très rares expressions figées:

- à la *portion congrue*: "pension annuelle modeste, calculée au plus juste, payée par le titulaire d'un bénéfice au prêtre qui remplissait sa charge". Par extension, "quantité d'aliments, ressources à peine suffisantes pour subsister" : *Aussi, dès le premier jour, la servante rationna-t-elle Pascal et Clotilde., réduisant les plats à la portion congrue* (Zola, *Le Docteur Pascal*, 1893, p. 228).
- *demi-portion*: "Personne de petite taille ou malingre", *Elle a épousé une demi-portion*. Le TLFi fait également mention d'un emploi avec complément du nom *une demi-portion de yiddish*.

- (362) * Pendant les vacances, on a eu notre **partie** de mauvais temps.
 (363) * La **partie** de la France dans les échanges au sein de l'Europe a continué de diminuer, pour la sixième année consécutive.

3.1.3. Bilan

Nous retiendrons de cette première partie les éléments suivants:

- i) la piste des dictionnaires se vérifie: *part* entretient des liens étroits avec la notion d'attribution. C'est du moins ce que signalent la présence de prédicats attributifs (*attribuer, donner*) et possessifs (*posséder, appartenir, ...*) ainsi que la détermination possessive (*sa, ma, ta part*) ou la complémentation de *part* (*la part de Paul, de mon frère, de la France,...*). La notion d'attribution caractérise d'ailleurs certains emplois figés (*de ma part, pour ma part*) ainsi que tous les emplois spécialisés.
- ii) il est à noter que la relation d'attribution entretient des liens sémantiques avec l'opération de partition: le verbe *attribuer* est défini par le *TLFi* comme "donner à quelqu'un une chose dans un partage, une répartition, une adjudication, comme sa part, son lot, etc.". Une part est donc le résultat à la fois d'une opération de partition mais également d'une opération d'attribution. Un troisième élément vient ainsi s'ajouter au couple constitué par *part* et le tout soumis à partition: un destinataire.

L'emploi d'un possessif aux côtés de *part* implique qu'un troisième élément s'invite dans la description sémantique de ce mot, en plus des deux notions de tout et de partie généralement convoquées. Ce troisième élément peut être envisagé comme le destinataire d'une part (moi dans *ma part de tarte, ma part d'héritage*). Mais, dans de nombreux exemples, il est difficile de parler de destinataire car on ne se situe plus dans une relation d'attribution mais dans une relation inverse: on ne reçoit plus rien, au contraire, on donne quelque chose. Ainsi, si on reçoit une part de tarte ou une part d'héritage, inversement, on paye sa part de l'addition et on fournit sa part d'efforts. Dans ces deux derniers exemples, l'individu qui paye ou fournit sa part, ne représente non pas le destinataire de cette part, mais plutôt le destinateur. Cette double possibilité ne semble pas, *a priori*, affecter l'opération de partition opérée par *part*. Dans l'énoncé *Chacun paye sa part de l'addition*, c'est toujours le référent du N dans le SN *part de N* qui est soumis à découpage, en l'occurrence le référent de *addition*. Pourtant, il n'en est pas toujours ainsi.

En effet, les exemples suivants sont nettement plus problématiques:

- (364) Cette dispute, je le sentais, les peinait beaucoup. Car ils savaient que quelle que soit leur **part** dans la victoire, les jeux étaient faits: leur génération, décimée, meurtrie, allait bientôt disparaître (A. Makine 1995 dans *Frantext*).
- (365) Jacques Chirac a tracé sa véritable feuille de route pour les futures élections européennes, tout en veillant à éviter la polémique. Se félicitant que "l'Europe sociale progresse plus vite", il a revendiqué sa **part** dans

cette évolution qui, selon lui, date de son mémorandum social de mars 1996 (*L'Humanité* du 03.03.1999).

- (366) Ce fut le début de la politique «considérée comme un bricolage», dit avec admiration Flores d'Arcais. Ce dernier a joué sa **part** dans cette construction d'amateurs qui édifie, peu à peu, une nouvelle identité à la gauche (*L'express* du 18.04.02).

Demandons-nous dans un premier temps de quelles parts il s'agit. *Part*, en tant que substantif syncatégorématique, est, en effet, toujours employé comme référant à une part de quelque chose, ce quelque chose représentant un tout soumis à partition. Nous avons insisté *supra* sur la diversité des N qui peuvent accompagner *part*: un N concret comptable comme *tarte* dans *J'ai mangé une part de tarte*, un N abstrait comme *chance* dans *Il y a une part de chance dans chaque élection*, un N concret massif comme *neige* dans *On a eu notre part de neige, etc....*

Mais si on essaye de reconstruire un SN *part de N* à partir des exemples *supra*, on ne pourra proposer comme N que le référent du possessif qui précède *part*. Par exemple:

- (367) **Jacques Chirac** [...]. Il a revendiqué **sa part** dans cette évolution [...]
La part de Jacques Chirac dans cette évolution [...]
- (368) **Flores d'Arcais** [...]. Ce dernier a joué **sa part** dans cette construction d'amateurs [...]
La part de Flores d'Arcais dans cette construction d'amateurs [...]

Or, *Jacques Chirac* et *Flores d'Arcais* ne font l'objet d'aucun découpage: on en déduit que le N dans un SN *part de N* ne réfère pas obligatoirement à un tout soumis à partition. Dans ce cas, une première question se pose: si le N dans le SN *part de N* n'est pas le tout soumis à partition, faut-il remettre en cause la fonctionnalité partitive de *part*? Cette question est d'autant plus intéressante que, dans ces exemples, *part* est réfractaire à toute commutation avec un autre partitif, même avec *partie* ou *portion*:

- (369) * Quelle que soit leur **portion/partie** dans la victoire.
(370) * Jacques Chirac [...]. Il a revendiqué **sa portion/partie** dans cette évolution [...]
(371) * Flores d'Arcais [...]. Ce dernier a joué **sa portion/partie** dans cette construction d'amateurs [...]

Il est vrai que ce n'est guère surprenant étant donné que les possibilités de substitution entre ces trois mots sont très contraintes.

Ce qui est par contre plus étonnant, c'est que *part* se laisse remplacer ici par des substantifs qui sortent de la sphère de la partition comme *rôle*, *implication* ou *participation*:

- (372) Quelle que soit leur **rôle/implication/participation** dans la victoire.
(373) Jacques Chirac [...] il a revendiqué **son rôle/implication/participation** dans cette évolution [...]

Le lien entre *part* et les substantifs *rôle*, *implication* et *participation* semble difficile à cerner si l'on en reste à des considérations uniquement partitives, en ayant à l'esprit les emplois du type *une part de tarte*. Mais ce serait oublier que *part* entretient des liens sémantiques importants avec la notion de participation. Voyons cela en détail.

Chaque dictionnaire présente en effet une valeur de *part* qui mentionne cette notion de participation:

En parlant de ce que chacun doit donner: *Il faut que chacun paye sa part* (*Le*

Robert).

Participation effective de quelqu'un dans une oeuvre commune: *Payer sa part de frais; fournir sa part d'efforts (TLFi)*.

Contribution, concours qu'une personne apporte à une entreprise commune, à une oeuvre collective: *Donner sa part de travail à un ouvrage; Les femmes ont eu une part dans la formation de l'esprit humain (GLLF)*.

Participation (Littré)

Concours apporté à l'exécution de quelque chose (*Hatzfeld et Darmesteter*).

Si *part* entretient des liens sémantiques forts avec la notion de participation, c'est également par le biais des deux locutions verbales *prendre part* et *avoir part*. L'attention que nous allons porter à ces locutions sera également l'occasion d'observer comment s'articulent les emplois non figés de *part* avec des emplois, qui au prétexte d'un quelconque figement, sont généralement traités à part. Nous n'entrerons donc pas ici dans un débat qui consisterait à décider s'il s'agit oui ou non de formes figées. Ce qui nous intéresse davantage, c'est de vérifier si ces deux locutions peuvent nous apprendre quelque chose sur le fonctionnement sémantique de *part*.

3.2. Les locutions verbales *prendre part/avoir part*

3.2.1. *Prendre part*

Si les exemples suivants présentent de fortes similitudes morpho-syntaxiques, la locution *prendre part* y présente pourtant des nuances de sens:

(374) Pierre **prend part** à la discussion.

(375) C'est la première fois que la France annonce avoir **pris part** à des bombardements en Afghanistan (*Le Parisien* du 05.03.2002).

(376) Il **prend part** à ma douleur.

Dans les deux premiers énoncés, *prendre part* est employé au sens de *participer* alors que dans le troisième, *prendre part* signifie *partager*.

3.2.1.1. Une relation synonymique forte avec *participer* et *partager*

Prendre part signifie d'après le *TLFi* "jouer un rôle actif dans, participer personnellement à". *Prendre part* est ainsi dans une relation synonymique forte avec le verbe *participer*¹²¹.

¹²¹ De nombreux points communs expliquent la relation de synonymie entre *prendre part* et *participer*. Ils partagent d'abord tous deux une même étymologie, *participer* venant des deux mots latin *pars* (*part*) et *capio* (*prendre, saisir*). D'un point de vue syntaxique, il s'agit de deux formes verbales transitives indirectes qui ont, de surcroît, toutes deux, un sujet animé (*quelqu'un participe/prend part à quelque chose*).

Ces deux formes verbales commutent d'ailleurs très facilement:

(377) Pierre **prend part/participe** à la discussion.

(378) C'est la première fois que la France annonce avoir **pris part/participé** à des bombardements en Afghanistan.

Mais *prendre part* signifie également "s'associer par la pensée, par le cœur à une circonstance joyeuse ou douloureuse pour quelqu'un" (TLFi). *Prendre part* peut donc, dans certains cas, non pas être remplacé par *participer*, mais par *partager*:

(379) Il **prend part** à ma douleur.

Il **partage** ma douleur.

Ainsi, selon que *prendre part* est employé au sens de *participer* ou de *partager*, le SN complément introduit par *à* se compose d'un substantif différent:

- d'un substantif qui appartient à la catégorie des noms d'activités¹²², par exemple *expédition, discussion, débat, jeu*, pour le sens *participer*:

(380) **prendre part** à une expédition, à la discussion, au débat, au jeu

- d'un substantif abstrait (*peine, deuil, joie*) pour le sens *partager*:

(381) **prendre part** au deuil, à la peine, à la joie de quelqu'un

Cette proximité sémantique entre *prendre part* et *participer* ou *partager* n'est pourtant que partielle:

- *prendre part* ne commute pas toujours avec *partager*. C'est le cas avec certains N abstraits (ci-dessous *crainte*) mais également quand le complément de *partager* est un SN concret (*tes bonbons/ton bout de gâteau*):

(382) Je **partage** sa crainte d'un accident.

? Je **prends part** à sa crainte d'un accident.

(383) Tu veux bien **partager** tes bonbons/ton bout de gâteau avec moi?

* Tu veux bien **prendre part** à tes bonbons/ton bout de gâteau avec moi?

De plus, à l'inverse de *partager*, *prendre part* ne peut pas être employé de façon intransitive¹²³:

(384) C'est un égoïste, il n'aime pas **partager**.

* C'est un égoïste, il n'aime pas **prendre part**.

- si *prendre part* et *participer* peuvent être employés pour décrire un même procès, on note cependant une nuance de sens importante: alors que le sémantisme de *participer* est plutôt duratif, celui de *prendre part* semble plus inchoatif. C'est du moins ce qu'indiquent les différents compléments temporels qu'il est possible d'associer à ces deux formes verbales. Un complément exprimant le commencement du procès semble ainsi plus adéquat avec *prendre part* qu'avec *participer*:

¹²² Nous reprenons ici la terminologie de D. Van de Velde (1996a), qui définit les N d'activités comme des noms ayant une extension dans le temps à l'inverse des N de matières qui ont une extension dans l'espace. Les noms de qualités et d'état sont, quant à eux, dépourvus de toute extension, que celle-ci soit spatiale ou temporelle.

¹²³ A propos de valence verbale, on remarquera également que si *prendre part* est une forme verbale transitive indirecte (*prendre part à quelque chose*), *partager* est un verbe transitif direct (*partager quelque chose*). La substitution de *prendre part* par *partager* s'accompagne ainsi de la perte de la préposition introduisant le COI de *prendre part*.

- (385) A 8h tapantes, il **prend part** à la discussion.
 ? A 8h tapantes, il **participe** à la discussion.

A l'inverse, un complément dénotant une durée s'accommode mieux de *participer* que de *prendre part*:

- (386) Il **participe** à la discussion depuis déjà une heure.
 ? Il **prend part** à la discussion depuis déjà une heure.
- (387) Chaque printemps, des villages font appel à un club de rencontres pour marier les hommes célibataires [...] La première entreprise de ce genre a eu lieu en 1985 à Plan, une bourgade d'Aragon, où 120 femmes **avaient participé pendant trois jours** à une grande fête (*Le Figaro* du 19 mai 2006).
 ? La première entreprise de ce genre a eu lieu en 1985 à Plan, une bourgade d'Aragon, où 120 femmes **ont pris part pendant trois jours** à une grande fête
- (388) Le titre de reconnaissance de la Nation est accordé aux militaires des forces armées françaises et aux personnes civiles de nationalité française qui, pendant au moins quatre-vingt-dix jours, consécutifs ou non, ont participé à un conflit. [...] La règle de base est d'**avoir participé pendant au moins 90 jours** à un conflit (Document du Ministère de la Défense).
- (389) ? La règle de base est d'**avoir pris part** pendant au moins 90 jours à un conflit.

Il faudrait bien entendu approfondir cette brève analyse comparative entre *prendre part* et ses deux synonymes, *participer* et *partager*. Mais ce serait trop nous éloigner de ce qui nous préoccupe ici, à savoir *part*. Dans la section suivante, nous allons nous intéresser à certains énoncés qui sont construits avec *part* ainsi qu'avec le verbe *prendre* mais qui, pourtant, ne sont plus de bons exemples de la locution *prendre part*.

3.2.1.2. Prendre + déterminant + part

Alors que la locution *prendre part* se construit sans déterminant, sur le modèle de *prendre froid*, *prendre note*, *prendre acte*, on relève un nombre important d'exemples où *part* est précédé d'un déterminant. Il s'agit essentiellement des déterminants *une*, *aucune* ou *sa*:

- (390) (à propos de *Pierre chante*) Du point de vue sémantico-référentiel, *Pierre* représente le participant, celui qui **prend une part** à l'événement, et *chante* est le procès, c'est-à-dire cet événement (C. Hagège 1985 dans *Frantext*).
- (391) J'ai été libéré il y a moins de trois mois de la prison israélienne où j'étais enfermé depuis dix-huit ans pour avoir appartenu au Front populaire de libération de la Palestine et **pris une part** active dans la résistance à l'occupation durant la première Intifada.
- (392) Certes, cette atmosphère me plaisait, mais elle m'était gâtée par le sentiment d'être là en touriste, n'ayant **pris aucune part** aux événements, ne connaissant personne et ne parlant même pas le portugais (J.Rolin 1996 dans *Frantext*).
- (393) Bientôt Staps se mêla à la conversation, en allemand, ce qui acheva de le rendre odieux à Henri, en bout de table, qui assistait à leurs rires sans pouvoir **y prendre sa part** (P.Rambaud 1997 dans *Frantext*).

On trouve également de nombreux exemples où le possessif qui précède *part* est accompagné du pré-déterminant *tout*:

- (394) Cette situation oblige à "poursuivre la réflexion" et réclame "la construction de réponses à la hauteur des enjeux", pointe la CFDT qui précise qu'elle **prendra "toute sa part"** à ce travail (*Le Monde* du 08.05.2002).
- (395) Je veux m'adresser aux partenaires sociaux [...]. Je les invite, ainsi que les représentants des organisations étudiantes et lycéennes, à **prendre toute leur part** dans l'élaboration de ces nouvelles dispositions (allocution télévisée de J. Chirac le 31 mars 2006).

Les déterminants précédant *part* sont très souvent accompagnés d'une modification adjectivale. Mais si les exemples sont nombreux, les possibilités de modification adjectivale sont néanmoins restreintes. Peuvent modifier *part*, complément de *prendre*:

- les adjectifs quantitatifs comme *importante* ou *grande*:

- (396) Quant à la transformation militaire de l'OTAN, c'est la Force de réaction de l'Alliance (NRF) qui l'incarne, et la France y **prend une part importante** (*Le Monde* du 01.12.06).
- (397) Les étudiants communistes **prirent une grande part** à l'organisation et à la réussite de cette manifestation (*L'Humanité* du 05.11.90).

- l'adjectif *actif*, éventuellement accompagné de l'adverbe *très*:

- (398) Les étudiants sont invités à **prendre une part active** au déroulement du séminaire.
- (399) D'abord, l'Espagne a **pris une part très active** à la guerre contre le terrorisme et a multiplié les arrestations (*Le Monde* du 13.03.04).

On notera surtout qu'une part ne peut pas être qualifiée d'*inactive*:

- (400) * Les étudiants sont invités à **prendre une part inactive** au déroulement du séminaire.

Tout autre adjectif ne peut modifier *part*, y compris les adjectifs temporels:

- (401) * Les étudiants communistes **prirent une délicate part** à l'organisation et à la réussite de cette manifestation.
* Les étudiants communistes **prirent une part bleue** à l'organisation et à la réussite de cette manifestation.
* Les étudiants communistes **prirent une courte/longue part** à l'organisation et à la réussite de cette manifestation.

Si la présence d'un adjectif dépend de la présence d'un déterminant avant *part* (la locution *prendre part* refuse toute modification de ce type: *Il prend part à la conversation* / **Il prend grande/petite part à la conversation*), le type de détermination est également à prendre en compte:

- ainsi, une détermination possessive interdit toute modification adjectivale:

- (402) Bientôt Staps se mêla à la conversation, en allemand, ce qui acheva de le rendre odieux à Henri, en bout de table, qui assistait à leurs rires sans pouvoir y **prendre sa part** (P.Rambaud 1997 dans *Frantext*).
[...] *sans pouvoir y prendre **sa grande part/sa part active**.
- (403) Cette situation oblige à "poursuivre la réflexion" et réclame "la construction de réponses à la hauteur des enjeux", pointe la CFDT qui

précise qu'elle prendra "toute sa **part**" à ce travail (*Le Monde* du 08.05.2002).

[...] * pointe la CFDT qui précise qu'elle prendra toute **sa grande part/sa part active** à ce travail.

- quand *part* est précédé du défini *la, prendre* et *part* peuvent également faire l'objet d'une relativisation, ce qui est impossible avec toute autre type de détermination:

- (404) La **part** que Pierre a prise à la conversation.
- (405) Le brigadier entend que chaque goutte de sang innocent soit nettoyée ou léchée de la langue par les condamnés, avant l'exécution, proportionnellement à leur rang de caste et à **la part qu'ils ont prise** dans le massacre (J. D'Ormesson 1985 dans *Frantext*).
- (406) Je sais **la part que prend l'armée française** dans l'opération LICORNE (Allocution de J.Chirac le 16 novembre 2004).
- (407) Dans le prolongement de la réflexion sur le langage, on peut comprendre l'autre versant principal de votre travail comme l'exploration philosophique des dispositifs symboliques de pouvoir, de **la part que prend la fabrication de l'idéologie, des idées dominantes** dans la préservation, la reproduction de l'ordre symbolique en place - en particulier à travers la presse (*L'humanité* du 16.01.2004).
- (408) Plus remarquable est **la part que prend le secteur de l'économie des loisirs** dans la croissance de l'emploi total bas-normand (Document INSEE octobre 2005).
- (409) * **Une/aucune/sa part** que Pierre a prise à la conversation.
- (410) * Je sais **une/aucune/sa part** que prend l'armée française dans l'armée Licorne.

On remarque également que l'adjonction d'un déterminant avant *part* a des répercussions sémantiques: *prendre* accompagné de *part* précédé d'un déterminant ne s'emploie plus qu'au sens de *participer*, jamais au sens de *partager*. Si *prendre part* et *prendre + déterminant + part* commutent quand le complément est un N d'activité, il est par contre difficile de compléter *prendre une part* avec un N abstrait:

- (411) L'Espagne **prend part** à la guerre/ aux débats/au processus de paix.
L'Espagne **prend une part** très active à la guerre/aux débats/au processus de paix.
- (412) Il **prend part** à ma douleur.
? Il **prend une part** à ma douleur.

On retiendra donc que *prendre une part* ne connaît qu'un emploi de type "participation" et s'accompagne donc toujours d'un COI qui réfère à un N d'activité, c'est-à-dire un N qui se caractérise par une extension temporelle (*guerre/débats/processus de paix*).

3.2.1.3. Bilan

L'emploi conjoint de *prendre* et de *part* n'existe pas que sous la forme figée de la locution verbale *prendre part*. Mais, si les dictionnaires font mention d'une variante formelle *prendre une part*, les possibilités de détermination sont, dans les faits, plus vastes: *prendre une part, ne prendre aucune part, prendre (toute) sa part*. Un point retient cependant notre attention: il est impossible de faire précéder *part* d'un déterminant pluriel. Les énoncés

suivants sont de ce fait inacceptables; nous y reviendrons:

- (413) * Je sais **les parts que prend** l'armée française dans l'opération LICORNE.
- (414) * Les étudiants sont invités à **prendre deux/plusieurs/quelques parts** actives au déroulement du séminaire.
- (415) * La CFDT précise qu'elle prendra **toutes ses parts** à ce travail.

Voyons à présent ce que peut nous apprendre l'examen de la locution verbale *avoir part*.

3.2.2. *Avoir part*

Avoir part à quelque chose signifie "recevoir une part de quelque chose, y participer ou y être impliqué moralement; contribuer, participer activement à quelque chose" (*GLLF*). En voici un premier exemple:

- (416) **avoir part** aux bénéfices d'une entreprise (exemple emprunté au *GLLF*).

On peut également citer la locution figée *avoir part au gâteau*.

Nous insisterons surtout sur la proximité entre *avoir part* et *prendre part* ou *participer*¹²⁴, avec quoi cette locution commute assez facilement:

- (417) **avoir part/prendre part/participer** aux bénéfices d'une entreprise

Mais la proximité avec *prendre part* ne s'arrête pas là.

On constate tout d'abord que, tout comme pour *prendre part*, *avoir part* peut s'employer avec un déterminant avant *part*:

- (418) Ces réparations, dans lesquelles la main-d'oeuvre **a une part importante**, coûtent cher (J. Robert 1966 dans *Frantext*).

Cet exemple atteste d'ailleurs, tout comme les suivants, de modifications adjectivales identiques. On retrouve ainsi l'adjectif *important* mais aussi *grand* et *actif*¹²⁵:

- (419) La volonté, telle qu'on la comprend ordinairement, ne paraît pas **avoir une part importante** au phénomène (R. Warcollier 1921 dans *Frantext*).
- (420) L'agro-alimentaire **a une part importante** dans l'économie lotoise – 50 % du chiffre d'affaires et 30 % de la valeur ajoutée de l'industrie locale (Document du Ministère de l'intérieur, 2006).
- (421) La musique a une **part importante** dans ma vie.
- (422) Je suis venu vers vous parce qu'on m'a dit que vous aviez **eu une grande part** dans les décisions prises (A. Camus, *La peste*, 1947).

¹²⁴ Il faudrait compléter ce travail par, au contraire, un examen des différences entre ces trois formes verbales. Par exemple, la possibilité pour *avoir part* de s'employer avec un sujet inanimé (*La musique a une part importante dans ma vie*).

¹²⁵ On peut rajouter à cette liste d'autres adjectifs comme *significatif*:

Toutefois, précise la Cour, si la partie qui invoque la violation de l'article 81 **a une part significative** dans la distorsion de concurrence, le droit national peut lui refuser de se fonder sur ses propres actions (illicites) pour obtenir des dommages-intérêts (*Le Monde* du 15.10.02).

- (423) L'humilité vraie est la connaissance qu'on est néant en tant qu'être humain et, plus généralement, en tant que créature. L'intelligence y **a une grande part**. Il faut concevoir l'universel (S. Weil, 1943 dans *Frantext*).
- (424) Lors de la formation du spermatozoïde, les chondriosomes **ont une part active dans** l'élaboration du flagelle (R. Husson 1965 dans *Frantext*).
- (425) L'industrie papetière **a une part active dans** la bonne gestion du parc forestier.
- (426) Parallèlement, on note l'absence de toute politique volontariste de l'emploi de la part du gouvernement, qui **a une part active dans** la montée du chômage avec la suppression des emplois jeunes et la casse du statut des intermittents du spectacle (*L'Humanité* du 23.10.2003).

On remarquera également la forte récurrence de la préposition *dans* dans ces exemples.

La restriction des possibilités de détermination constitue un autre point commun. On ne peut proposer aucun déterminant pluriel, contrainte qui touchait également *prendre + (dét) + part*:

- (427) * Je suis venu vers vous parce qu'on m' a dit que vous aviez **eu deux grandes parts** dans les décisions prises.
- (428) * L'agro-alimentaire **a plusieurs parts importantes** dans l'économie lotoise.
- (429) * La musique **a quelques parts** importantes dans ma vie.

Il faut retenir de ce bref examen que, tout comme pour *prendre part*, *avoir* et *part* ne s'emploie pas que sous la forme figée de la locution adverbiale *avoir part*. D'autre part, les mêmes contraintes qui touchent l'emploi de *part* avec *prendre* ou *avoir* (une modification adjectivale et une détermination similaires) laissent suggérer que les mécanismes sémantico-référentiels y sont identiques¹²⁶.

3.2.3. *Prendre part/avoir part*: conclusions

Le sens "participation" est commun à *prendre (dét) part* et *avoir (dét) part*. Mais cette information sémantique n'apparaît pas que dans ces deux emplois de *part*. Il convient d'analyser conjointement les énoncés de *part* aux côtés de *prendre* ou *avoir* et ceux où ne figurent pas ces deux verbes. Il existe en effet de nombreuses similitudes entre tous ces emplois:

¹²⁶ On note néanmoins une différence : *prendre+déterminant+part* peut s'employer sans modification adjectivale, ce qui n'est pas le cas de *avoir+déterminant+part* :

Alain Lipietz, le candidat Verts-Génération écologie, fait lui aussi de Georges Marchais son adversaire principal. Alors que son mouvement n'exclut pas de **prendre une part** à un gouvernement de droite, il n'a quasiment pas un mot contre le candidat RPR (*L'Humanité* du 03 mars 1993).

* La musique **a une part** dans ma vie.

- récurrence de la préposition *dans* dans le cotexte droit de *part*¹²⁷:

(430) Je sais la **part** que **prend** l'armée française dans l'opération LICORNE.

(431) L'industrie papetière a une **part** active dans la bonne gestion du parc forestier.

(432) Quelle que soit leur **part** dans la victoire.

(433) Jacques Chirac [...] il a revendiqué sa **part** dans cette évolution qui, selon lui, date de son mémorandum social de mars 1996.

(434) Flores d'Arcais [...] Ce dernier a joué sa **part** dans cette construction d'amateurs.

- le type de N que l'on retrouve après *dans*: il s'agit des mêmes substantifs que l'on retrouve aux côtés de *part* quand ce dernier est accompagné de *prendre* ou de *avoir*, c'est-à-dire tout le panel des noms d'activités (cf. ci-dessus *victoire*, *évolution*, *gestion*, *construction*).

- il est, encore une fois, totalement exclu de faire précéder *part* d'un déterminant pluriel:

(435) * Quelle que soit **leurs parts** dans la victoire.

(436) * Jacques Chirac [...] il a revendiqué **ses parts** dans cette évolution qui, selon lui, date de son mémorandum social de mars 1996.

(437) * Flores d'Arcais [...] Ce dernier a joué **ses parts** dans cette construction d'amateurs.

D'autre part, on note certaines similitudes entre les emplois de *part* aux côtés de *prendre* ou *avoir* et les emplois plus "prototypiques" que nous analysions au début de notre travail, du type *une part de tarte*, *une part de vérité*. On retrouve ainsi des marques linguistiques qui nous mettent sur la double piste de la quantification et de la partition:

- la notion de quantité se retrouve tout d'abord au travers de la modification adjectivale de *part* par des adjectifs quantitatifs (*grande*, *importante*):

(438) Quant à la transformation militaire de l'OTAN, c'est la Force de réaction de l'Alliance (NRF) qui l'incarne, et la France y **prend une part importante** (*Le Monde* du 01.12.06).

Concernant la locution verbale *prendre part*, la quantification peut également s'exprimer au moyen d'une modification adverbiale:

(439) Plus largement, le personnel éducatif entend durcir l'action et sortir du cycle des grèves de 24 heures pour engager un véritable mouvement de longue durée avec les parents qui ont largement pris part à la manifestation londonienne (*Le Parisien* du 29.01.03).

Plus largement, l'environnement cotextuel de *part* peut présenter des verbes en rapport avec la quantification, par exemple *diminuer*:

(440) La **part** de la France dans les échanges au sein de l'Europe a continué de **diminuer**, pour la sixième année consécutive (*Le Figaro* du 07.12.06).

¹²⁷ *Prendre part*, avec ou sans déterminant avant *part*, s'emploie également avec la préposition *à*: *L'Espagne prend part à la guerre*; *Pierre prend une part importante à la conversation*. A l'inverse, les énoncés sans *prendre* ne peuvent pas se construire avec *à* et requièrent obligatoirement *dans*: * *J.Chirac a revendiqué sa part à cette évolution*.

- la question de la partition est plus délicate car ce n'est pas le N directement à droite de *part* qui est soumis à partition. La fonctionnalité partitive de *part* est pourtant présente car il est en effet possible de faire mention d'une autre part, ce qui indique bien qu'une partition a eu lieu:

(441) **La part** de la France dans le processus de paix est importante.

(442) **La part** de la France dans le processus de paix est importante. A côté, **celle** de l'Espagne semble ridicule.

Le fait même que la France participe au processus de paix implique que d'autres nations y participent également. Une même activité, ici un processus de paix, peut se caractériser par plusieurs participants: c'est en ce sens que c'est le référent du SN *processus de paix* qui est objet de la partition opérée par *part*. Mais il s'agit d'une opération de partition quelque peu différente. En tant qu'activité, un processus de paix a une extension temporelle. La partition qu'on peut lui appliquer devrait donc, *a priori*, donner comme résultat des parties qui ont également une extension temporelle (une partie du temps, c'est du temps). C'est le cas dans:

(443) La **partie** la plus importante du processus de paix se déroulera entre le 3 et le 10 mars.

Mais notre exemple *supra* avec *part* n'illustre pas un tel découpage car ce n'est pas le déroulement temporel du processus de paix qui est soumis à partition:

(444) * **La part** de la France dans le processus de paix se déroulera entre le 3 et le 10 mars.

Il y a pourtant partition car plusieurs participants prennent part à un même événement; mais c'est de la pluralité des participants que découle le découpage opéré.

On peut d'ailleurs transposer cette analyse à de nombreux emplois de *part*: qu'il s'agisse d'une conversation, d'un débat ou d'un jeu, tous ces N d'activités sont susceptibles de compter plusieurs protagonistes et donc autant d'individus qui y prennent ou ont (une) part. C'est également ce mode de partition qui peut expliquer l'emploi d'un déterminant strictement singulier: il y a qu'une part par individu participant à une activité¹²⁸.

Ces modalités de partition sont-elles spécifiques à *part*?

¹²⁸ La question du déterminant est d'ailleurs transversale à plusieurs emplois de *part*, qui sont nombreux à être frappés par cette contrainte: *prendre (dét) part*, *avoir (dét) part*, la *part* de N dans (*La part de la France dans les échanges européens*), *avoir sa part* de N (*On a eu notre part de neige*) et les locutions *pour ma part* et *de sa part*.

A partir de des locutions *pour ma part* et *de ma part*, on peut dérouler le paradigme des possessifs sauf celui des pluriels:

Possessif singulier				Possessif pluriel			
pour ma part	818	de ma part	567	pour mes parts	0	de mes parts	0
pour ta part	3	de ta part	65	pour tes parts	0	de tes parts	0
pour sa part	312	de sa part	503	pour ses parts	0	de ses parts	0
pour notre part	57	de notre part	139	pour nos parts	0	de nos parts	0
pour votre part	5	de votre part	149	pour vos parts	0	de vos parts	0
pour leur part	47	de leur part	161	pour leurs parts	0	de leurs parts	0

Tableau 9

Les locutions *pour* + possessif + *part* et *de* + possessif + *part* dans la base textuelle *Frantext* entre 1900 et 2000.

On pourrait le penser puisque *partie* et *portion* ne semblent pas pouvoir être employés dans un contexte de type "participation":

- (445) La **part** de la France dans les échanges au sein de l'Europe a continué de **diminuer**, pour la sixième année consécutive (*Le Figaro* du 07.12.06).
* La **portion** de la France dans les échanges au sein de l'Europe a continué de diminuer.
* La **partie** de la France dans les échanges au sein de l'Europe a continué de diminuer.

Pourtant, à y regarder de plus près, il convient de moduler cette réponse, surtout concernant *partie*.

En effet, l'exemple suivant n'est pas sans nous rappeler un énoncé que nous présentions *supra*, mais construit avec *part*:

- (446) Chacun a joué sa **partie** dans cette affaire où il n'y a eu que des perdants (M. Tournier 1975 dans *Frantext*).
(447) Ce fut le début de la politique «considérée comme un bricolage», dit avec admiration Flores d'Arcais. Ce dernier a joué sa **part** dans cette construction d'amateurs qui édifie, peu à peu, une nouvelle identité à la gauche (*L'express* du 18.04.02).

La similitude est frappante:

- le verbe *jouer*
- une détermination possessive (*sa part, sa partie*)
- la préposition *dans* à la droite de *part*
- un N d'activité après *dans* (*affaire, construction*)

D'autre part, de nombreuses formes figées construites avec *partie* sont directement à mettre en relation avec la notion de participation; c'est du moins ce que laissent penser leurs descriptions lexicographiques:

- *être partie prenante*: "participer activement à une entreprise, à un projet" (*TLFi*)
 - (448) Toute la profession artistique **est partie prenante** dans ce conflit (*L'Humanité* du 12.02.1997).
 - (449) Il y a d'abord le conflit interne à EADS, dans lequel Gergorin **est partie prenante** (*Le Monde* du 28.04.06).
- *être de la partie, se mettre de la partie*: "participer à un divertissement, à une partie de plaisir ou à un entreprise délicate" (*TLFi*)
 - (450) Aujourd'hui, le soleil **est de la partie!**
 - (451) Les organisateurs s'attendent à une foule record, si bien sûr le beau temps **est de la partie.**
 - (452) J'aimerais être de la **partie!**

Dans notre trio synonymique, seul *portion* n'entretient aucune proximité avec la notion de participation.

Avant de clore cette partie consacrée aux liens entre le sémantisme de *part* et la notion de participation, il nous reste à explorer une dernière piste de travail. Les exemples que nous venons de traiter, et que nous rattachons à la notion de participation, présentent un N2 animé. Ce n'est pas surprenant: la notion de participation suppose des individus participants. N2 est ainsi un N animé, référant à un individu, un groupe d'individus ou à

une institution, qui remplissent ce rôle de participant :

- (453) **La part de Pierre** dans cette affaire est importante.
- (454) **La part des hommes** dans les tragédies du siècle est importante.
- (455) **La part de la France** dans la lutte contre le terrorisme est importante.

Dans ce cas, que penser de l'exemple suivant ? :

- (456) La **part** de la voiture dans les déplacements quotidiens augmente, tandis que les modes non motorisés connaissent une baisse régulière (Rapport de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), août 2000).

Cet exemple mérite toute notre attention à cause de l'emploi tout à fait inattendu du substantif *voiture* dans le contexte droit de *part*. Voyons cela en détail.

3.3. *La part de N2 dans N3 avec un N2 inanimé*

Nous avons en effet vu *supra*, au tout début de ce chapitre, qu'un substantif comme *voiture* est exclu du syntagme *part de (dét) N2*, une des spécificités de *part* étant de ne pouvoir s'engager dans la partition d'un tout à référence hétérogène. *Voiture* étant un nom comptable hétérogène, il ne peut pas être à l'origine d'un découpage en parts. Ainsi, à partir de (457), il est impossible de remplacer *partie* par *part* :

- (457) Etant donné que le pneu est la seule **partie** de la voiture qui est en contact avec le sol, son influence est très importante. Plus le pneu est efficace, plus la voiture l'est.
* Etant donné que le pneu est la seule **part** de la voiture qui est en contact avec le sol, son influence est très importante. Plus le pneu est efficace, plus la voiture l'est.

On pourrait penser que l'exemple (456) est un emploi exceptionnel de *part* mais c'est loin d'être le cas : force est de constater que ce type d'exemple se multiplie assez facilement :

- (458) La **part** de la voiture/du scooter/de la moto/du train dans les déplacements quotidiens augmente, tandis que les modes non motorisés connaissent une baisse régulière.

D'ailleurs, les noms comptables à référence hétérogène ne sont pas les seuls à apparaître dans un SN *part de (dét) N2*, alors même que nous les avons rangés parmi les N exclus d'un tel SN. C'est par exemple le cas des noms massifs à référence hétérogène comme *lingerie* ou *quincaillerie*:

- (459) Une **partie** de la lingerie que j'ai achetée hier était soldée.
* Une **part** de la lingerie que j'ai achetée hier était soldée.
- (460) La pharmacie galénique est la **partie** de la pharmacie qui traite de la mise en forme des produits pharmaceutiques (*Le Petit Robert*).
* La pharmacie galénique est la **part** de la pharmacie qui traite de la mise en forme des produits pharmaceutiques.

versus

- (461) En 2004, les dépenses de lingerie réalisées par les consommatrices françaises de plus de 15 ans atteignent 2,6 milliards d'euros. **La part de la lingerie** dans leurs dépenses d'habillement enregistre une légère baisse : 18,8% en 2004 contre 19% en 2003, mais reste supérieure à 2002 (18,1%) (Document de la Fédération française de la lingerie).
- (462) Les efforts de recherche dans la pharmacie se sont tassés alors qu'ils avaient très fortement augmentés en 1999 (+18,1%). Depuis 1992, c'est la première fois que **la part de la pharmacie** dans les dépenses de recherche fléchit (*Note d'information n°53* du Ministère de l'Education nationale, novembre 2002).

Devant la multiplication de ces exemples, deux solutions s'offrent à nous. La première serait de considérer que nous avons fait fausse route en excluant les N à référence hétérogène des SN *part de N* et de considérer que *part* peut être employé dans la partition d'un tout hétérogène. L'inacceptabilité de (457) suffit à nous convaincre de l'inverse : *part* ne peut pas découper un tout hétérogène. Cela revient donc à dire que dans les exemples (456), (461) et (462), ce n'est pas le référent du N après *part* (*voiture, lingerie, pharmacie,*) qui est soumis à partition. C'est précisément cette hypothèse qui nous pousse à envisager une seconde solution : les exemples qui acceptent un référent hétérogène dans le SN *part de (det) N2* illustrent un emploi différent de *part* proche des exemples qui s'apparentent à *prendre* et *avoir part*, c'est à dire les exemples où *part* se décrit sous l'angle de la participation.

Les exemples avec un N2 massif hétérogène et comptable hétérogène présentent les mêmes caractéristiques que les exemples du type *la part de Pierre dans cette affaire est importante*.

On relève en effet les similitudes suivantes:

- il est impossible de remplacer *part* par *partie*, *portion* ou tout autre partitif :
 - (463) * La **portion/partie** de la voiture dans les déplacements quotidiens augmente.
 - (464) * La **portion/partie** de la lingerie dans leurs dépenses d'habillement enregistre une légère baisse
 - (465) * Depuis 1992, c'est la première fois que la **portion/partie** de la pharmacie dans les dépenses de recherche fléchit.
- la détermination de *part* est fortement contrainte :
 - (466) La **part** de la voiture dans les déplacements quotidiens augmente.
 - * Une **part** de la voiture dans les déplacements quotidiens augmente.
 - * Les **parts** de la voiture dans les déplacements quotidiens augmentent.
 - * Deux **parts** de la voiture dans les déplacements quotidiens augmentent.
 - (467) La **part** de la lingerie dans leurs dépenses d'habillement enregistre une légère baisse.
 - * Une **part** de la lingerie dans leurs dépenses d'habillement enregistre une légère baisse.
 - * Les **parts** de la lingerie dans leurs dépenses d'habillement enregistrent une légère baisse.
 - * Plusieurs **parts** de la lingerie dans leurs dépenses d'habillement enregistrent une légère baisse.
- il est impossible de proposer une modification adjectivale à *part*, même

quantitative :

- (468) * La **petite part** de la voiture dans les déplacements quotidiens augmente.
- (469) * La **grande part** de la lingerie dans les dépenses d'habillement enregistre une légère baisse.

- il est impossible de faire référence à une autre part :

- (470) * La **part** de la voiture dans les transports augmente. Une autre **part** de la voiture [...]

- on relève dans le cotexte droit de *part* la présence d'un syntagme prépositionnel introduit par *dans* (*la part de la voiture dans le transport*).

La seule différence avec les exemples du type *La part de Pierre dans cette affaire* est qu'on ne peut pas substituer *part* par *participation*, ce qui n'est pas surprenant étant donné que le référent de N2 appartient à la catégorie des inanimés:

- (471) La **participation** de Pierre dans cette affaire est importante.
 - * La **participation** de la voiture dans le transport est importante.
 - * La **participation** de la lingerie dans leurs dépenses d'habillement enregistre une légère baisse.

Les exemples que nous traitons ici, s'ils ne se laissent plus analyser sous l'angle de la participation (à cause du caractère inanimé de N2) présentent néanmoins certaines caractéristiques sémantiques propres à *part*. On note tout d'abord le caractère quantitatif de cet emploi de *part*. On relève ainsi un certain nombre de marqueurs quantitatifs (par exemple les verbes *augmenter/diminuer*, le substantif *baisse*):

- (472) La **part** de la voiture dans les déplacements quotidiens **augmente**.
- (473) La **part** de la lingerie dans leurs dépenses d'habillement enregistre une légère **baisse**.
- (474) La **part** de la joaillerie dans les ventes du groupe **diminue** progressivement.
- (475) La **part** de la pharmacie dans les dépenses de recherche **fléchit**.

On notera également la présence d'informations quantitatives sous forme de pourcentage ou de fraction¹²⁹ :

- (476) La **part** de la voiture dans les déplacements domicile-travail est de **72%**.
- (477) Les radios locales évoquent chaque jour des kilomètres d'embouteillages sur la rocade bordelaise aux heures de pointe. Aujourd'hui, la voiture règne en maître sur l'agglomération bordelaise : la **part** de la voiture est de **67%**.
- (478) Il n'est donc pas étonnant qu'au total, la **part** de la voiture dépasse **les quatre cinquièmes des déplacements** et continue de s'accroître.
- (479) Dans l'agglomération nantaise, il y a un million de déplacements pas jour, en voiture, en transports collectifs, à vélo, à pied. Et la **part** de la voiture représente plus de **la moitié de ces déplacements** (*Ouest-France* du 14.12.2001).

¹²⁹ Nous l'avons déjà remarqué à propos des exemples dans lesquels le référent de N2 est massif :
Dans les chocolats de mauvaise qualité, la **part** de sucre est souvent supérieure à **55%**.
Dans les muscles, la **part** d'eau représente en effet près des **trois quarts de la masse** alors qu'elle n'est que d'un cinquième dans les graisses.

Ce qu'il est plus important de remarquer, c'est que ces modalités de quantification sont contraintes. Les exemples suivants, qui apportent pourtant une information d'ordre quantitatif, sont en effet inacceptables :

(480) * La **part** de la voiture est de 1000 déplacements.

(481) * La **part** de la voiture dans les déplacements quotidiens est de 1000 voitures.

Il suffit de rétablir une quantité qui renvoie à un pourcentage ou une fraction pour rendre ces exemples acceptables :

(482) La **part** de la voiture est de 61% des déplacements.

Les contraintes qui pèsent sur les modalités de quantification de ces exemples s'expliquent par le versant partitif de la fonctionnalité de *part*. Car, si *part* participe à une opération de quantification, cela ne signifie pas pour autant que ce mot ne véhicule plus d'informations partitives.

Partons de la modalité de quantification qu'est le pourcentage. *Le Petit Larousse* définit *pourcentage* comme "proportion d'une quantité, d'une grandeur, par rapport à une autre, évaluée sur la centaine". Ainsi, le SN *61% des déplacements* pourrait se laisser gloser par *61% de 100% des déplacements*. En ce sens, le syntagme prépositionnel *des déplacements* réfère à la totalité des déplacements, totalité à partir de laquelle on va appliquer une quantification interne, analysable sous l'angle de la partition. Les deux exemples suivants font d'ailleurs explicitement référence à cette notion de totalité avec les lexèmes *ensemble* et *total*:

(483) Dans les grandes agglomérations bretonnes (Rennes, Brest, Lorient), la **part** de la voiture dans **l'ensemble** des déplacements se situe entre 57% et 64% (Document Bretagne Environnement).

(484) L'objectif est de ramener la **part** de la voiture particulière à 50% du **total** des déplacements mécanisés et de porter celle des transports collectifs et des deux roues à 25% chacune (Document de la Communauté d'agglomération de Strasbourg).

Un autre élément vient valider l'aspect partitif de la quantification en jeu ici. Une opération de partition est numériquement contrainte : le résultat d'un découpage ne peut être inférieur à deux parties. Or, si la part de la voiture représente 58% des déplacements, il en découle qu'un ou plusieurs modes de déplacements représentent les 42% restant, par exemple :

(485) Désormais, la **part** de la voiture dans les déplacements est de **58%**, suivie de la marche à pied (**30%**), des transports en communs (**10%**) et des deux roues (**2%**) (*L'humanité* du 22.09.2000).

D'ailleurs, comme dans toute partition, la somme des parties ne saurait être supérieure au tout :

(486) * Désormais, la **part** de la voiture dans les déplacements est de **58%**, suivie de la marche à pied (**40%**), des transports en communs (**20%**) et des deux roues (**8%**).

Nous retiendrons donc que :

- i) dans certains exemples, ce n'est pas N2 dans le SN *part de (dét) N2*, qui est soumis à partition. C'est le cas quand N2 est un N animé (*la part de Pierre dans cette affaire*). C'est également le cas dans les exemples du type *la part de la*

voiture dans le transport.

- ii) il s'agit pourtant toujours d'un emploi partitif de *part* : le tout soumis à partition (N3) est à chercher dans le cotexte de *part de (dét) N2*. Il y a deux possibilités :
- N3 est introduit par la préposition *dans* : *la part de la voiture dans le transport augmente/varie/est de 58%*.
 - N3 est intégré dans un syntagme binominal dont la première partie est un pourcentage : *la part de la voiture est de 61% des déplacements*.

Le cotexte nous montre que *part* remplit également une fonction de substantif quantificateur : la quantification en jeu ici est partitive.

4. Conclusions

La première conclusion à laquelle nous avons abouti, et c'est sans doute la moins surprenante, c'est que *part* fonctionne bien comme un substantif partitif. C'est ce qui permet d'ailleurs la substitution avec d'autres partitifs tels *portion, partie, bout, morceau, ...*. L'examen des contraintes qui pèsent sur le tout découpé par *part* nous renseigne sur les spécificités de *part* à l'intérieur de la vaste catégorie des substantifs partitifs :

- i) *part* s'applique indifféremment à des N dont le référent est solide ou liquide, ce qui le distingue des partitifs *morceau, bout, tranche, quartier*, par exemple, qui ne peuvent s'appliquer qu'à des N solides.
- ii) *part* s'applique indifféremment à des N concrets ou abstraits (*une part de chance*) ce qui le distingue des partitifs *morceau, bout, quartier* qui s'accommodent mieux de N concrets (**un morceau de chance, *un bout de chance, *un quartier de chance*¹³⁰).
- iii) le découpage opéré par *part* donne un résultat homéomère : les parts issues d'un découpage sont identiques entre elles. C'est ce qui explique pourquoi *part* peut découper les N à référence homogène (*riz, sucre*) pour lesquels l'absence de limites internes est garant d'un résultat homéomère et certains N à référence hétérogène (*tarte*) dont les limites internes ne sont pas un obstacle à un découpage homéomère¹³¹. Le découpage homéomère opéré par *part* constitue un point commun avec *portion* mais représente une différence importante avec *partie* : des parties peuvent être identiques entre elles mais ce n'est pas forcément le cas.

C'est surtout le versant quantitatif de *part*, non répertorié par les dictionnaires, qui a le plus attiré notre attention : *part* s'avère être un substantif quantificateur dans la grande majorité de ses emplois. Seuls certains exemples avec un N2 pluriel (*Il a vendu une part*

¹³⁰ Si *tranche* s'emploie difficilement avec *chance* (**une tranche de chance*), il s'emploie néanmoins avec de nombreux N abstraits (*une tranche de vie*) (cf. D. Crévenat-Werner (1997) à ce propos).

¹³¹ Les limites internes du référent de *voiture* ne permettent pas un tel découpage.

des voitures qu'il avait en stock) répondent moins bien aux tests d'identification des SQ proposés par C. Benninger. Il ressort de notre analyse que le sémantisme de *portion* s'envisage également sous un versant quantitatif : seul *partie* s'analyse mal en ces termes. Concernant *part*, on retiendra surtout que les possibilités de quantification sont très variées (interne, externe et bornante dans la terminologie de C. Benninger). Le plus étonnant a été de constater que *part* peut participer à une quantification externe ce qui semblait au départ impossible pour les partitifs : cette particularité touche également *portion*. L'examen de la quantification des référents massifs a également montré à quel point *part* se démarque des autres partitifs et des autres quantitatifs. Normalement, la quantification des massifs apporte des bornes aux référents massifs qui en sont intrinsèquement dépourvus. Or, la quantification opérée par *part* n'est pas nécessairement bornante, c'est ce qui permet d'ailleurs son emploi dans le cadre d'une relation méronymique de type "composant/composé".

Le double volet partitif et quantitatif de *part* est complété par un dernier élément : la finalité du découpage. Le découpage d'un tout en parts est motivé par la distribution des parts à un ou plusieurs individus. C'est ce qui explique ses nombreux emplois spécialisés mais également certaines restrictions d'emploi (**part de frontière*, **part d'autoroute*). Mais c'est surtout ce qui relie les locutions verbales *prendre part/avoir part* à certains emplois non figés comme *la part de Pierre dans cette affaire*. Si on peut envisager que dans ce dernier exemple *part* fonctionne comme un déverbal de *participer*, on ne retrouve pas moins la double facette partitive et quantitative qui illustre les emplois plus prototypiques du type *une part de tarte*.

L'objectif des deux chapitres suivants sera de déterminer si l'on retrouve, dans les emplois spatiaux de *part*, les caractéristiques sémantico-référentielles que nous venons de décrire.

Chapitre 4. Les emplois spatiaux de *part*

Introduction

L'examen des emplois contemporains de *part* nous entraîne nécessairement vers un certain nombre de formes figées, catégorisées par les grammaires et les dictionnaires comme des adverbes ou des locutions prépositionnelles et adverbiales de lieu. On en dénombre peu, six au total, organisées en deux ensembles: le paradigme adverbial *autre part/quelque part/nulle part* et les trois locutions *de part en part de, de part et d'autre, de toute(s) part(s)*.

La première conclusion que nous pouvons d'ores et déjà tirer de ce bref inventaire est que le sens spatial de *part* n'a survécu que dans les locutions figées. Ce n'est pas le cas des autres substantifs locatifs, qui, s'ils peuvent servir à la construction de formes figées, adverbiales et/ou prépositionnelles, s'emploient néanmoins sous des formes non figées. Ainsi, *lieu* se rencontre conjointement dans les locutions *au lieu de/que, en premier/second lieu* mais également sous une forme libre, par exemple dans les syntagmes *un lieu de travail, un lieu de vacances*. Mais, si *part* au sens spatial a existé sous une forme non figée, nous n'en trouvons plus aucune trace aujourd'hui. Voici un exemple qui serait d'ailleurs jugé archaïque par des locuteurs contemporains:

(1) De quelle **part** venez-vous? (V. Hugo 1883 dans *Frantext*)

Part tient donc, à l'intérieur de la catégorie des substantifs pouvant véhiculer un sens spatial, une place unique: nous ne pourrions atteindre ces informations spatiales qu'en examinant les six formes à notre disposition. Mais avant de commencer l'analyse de ces quelques formes, il nous faut faire une remarque sur l'intitulé même de ce chapitre. Parler d'emplois spatiaux de *part* revient à opposer des emplois spatiaux à des emplois non spatiaux. C'est d'ailleurs de cette manière que nous avons intitulé le chapitre précédent: *Analyse sémantico-référentielle de part dans ses emplois non spatiaux*. Si l'on se base sur les catégorisations des grammaires ou dictionnaires, cette opposition spatial/non spatial ne pose *a priori* pas de difficultés: il s'agit d'adverbes et de prépositions de lieu. Pourtant, à y regarder de plus près, la limite entre emplois spatiaux et non spatiaux de *part* est moins franche et beaucoup plus problématique qu'il n'y paraît.

Dans un premier temps, il faut constater que l'opposition spatial/non spatial n'a pas toujours été celle que nous connaissons aujourd'hui. C'est le premier signe qui nous pousse à interroger cette partition dans les emplois de *part*. La prise en compte de l'aspect

diachronique montre en effet que l'opposition emplois spatiaux/non spatiaux s'affaiblit, voire disparaît totalement si l'on remonte dans le temps. La locution *d'une part ... d'autre part* en est un parfait exemple. C'est ce que montre B. Combettes (1988) : suite à une première période où on ne relève que des emplois spatiaux, les emplois non spatiaux et spatiaux se côtoient alors que finalement ces derniers finiront par totalement disparaître¹³². La locution *de la part de* est un autre exemple de cette évolution de *part*. Certains dictionnaires contemporains font d'ailleurs encore mention d'un emploi spatial de cette locution, néanmoins qualifié de "vieilli", où *de la part* est à comprendre comme *du côté de* :

- (2) Tous deux ayant pattes blanches, quittent les bas prés, chacun de sa **part** (La Fontaine dans *Le Robert*).

Dans son emploi contemporain, *de la part de* est employé pour "indiquer la personne qui est à l'origine d'un ordre, d'une démarche" (*Le Robert*), "se dit en parlant de la personne d'où vient quelque chose" (*Dictionnaire de l'Académie*, 8^{ème} édition) :

- (3) Il vient de sa **part**.

On notera l'évolution syntaxique qui fait de *de la part de* une locution prépositionnelle, toujours suivie d'un substantif : *de la part de N*. D'un point de vue sémantique, on remarque néanmoins que cette forme grammaticalisée garde contact avec une certaine forme de spatialité. C'est du moins ce qu'indiquent les descriptions lexicographiques dans lesquelles on retrouve des termes en rapport avec la notion d'espace : le verbe *venir* ou le substantif *origine*. Mais peut-on encore parler d'un emploi spatial de *part* ?

Le terrain diachronique n'est pas le seul endroit où spatial et non spatial se rejoignent. Si l'on ne s'intéresse qu'aux emplois contemporains de *part*, on note également certains signes de flottement. La frontière entre spatial et non spatial est par exemple ambiguë avec certains emplois de la locution prépositionnelle *à part* :

- (4) On l'a mis **à part**.

De prime abord, on ne range pas cette locution parmi les emplois spatiaux de *part*, pourtant, la proximité et la concurrence avec *côté*, réputé spatial, légitime la question de la spatialité de cette locution:

- (5) On l'a mis **de côté**.

A l'inverse, certains emplois de formes figées dites "spatiales" sont à la limite d'une description en termes d'espace. Nous pensons ici à l'emploi modal et psychologique de *quelque part*, analysé en détail par G. Kleiber et F. Gerhard-Krait (2006):

- (6) **Quelque part**, ça m'interpelle (emploi psychologique).
 (7) Je me sens mal, car je me dis « c'est toi **quelque part** qui va donner la mort » (emploi modal)

En résumé, la frontière entre les emplois spatiaux et non spatiaux de *part* est loin d'être aussi nette que le laissent envisager les titres de nos chapitres. Mais nous conservons, provisoirement du moins, cette partition des emplois ne serait-ce que par souci d'organisation de notre travail. D'ailleurs, si nous trouvons quelques signes de perméabilité

¹³² Cf. chapitre 1.

entre ce qui est spatial et ce qui ne l'est pas, nous ne pensons pas que ces quelques remarques soient suffisantes pour invalider totalement cette opposition dans les emplois, qui reste malgré tout fonctionnelle, ne serait-ce que pour opposer les emplois du type *une part de tarte* ou *la part de Pierre dans cette affaire* des six locutions figées que nous nous proposons d'analyser dans ce chapitre. Nous veillerons néanmoins à tenter de distinguer emplois spatiaux et non spatiaux sur des bases linguistiques plus solides qu'elles ne le sont actuellement. Si nous conservons cette partition dans les emplois, il nous faudra également veiller à ne pas tomber dans un excès inverse. En effet, compartimenter les emplois de *part* dans deux ensembles différents (spatiaux vs non spatiaux) pourrait conduire à ne les envisager qu'individuellement. Or, c'est justement la démarche inverse qui nous intéresse ici: l'objectif de ce chapitre sera plutôt de chercher les points communs à des emplois toujours envisagés indépendamment les uns des autres. Cela nous conduira d'ailleurs à explorer les liens entre les deux notions de partition et de spatialité. Rappelons que nous n'avons trouvé aucune trace de spatialité dans les exemples que nous avons examinés dans le chapitre précédent: *part* se trouvait d'ailleurs dans l'incapacité de participer à la partition d'une entité spatiale, à l'inverse de *portion* et *partie* par exemple (*une partie/portion de la France* vs* *une part de la France*). Qu'en est-il pour nos six formes figées? Ne retrouve-t-on pas dans les emplois spatiaux de *part* certaines des caractéristiques partitives que nous avons soulevées dans le chapitre précédent? C'est ce que nous nous proposons d'analyser.

L'objectif de ce troisième chapitre sera ainsi double:

- analyser, succinctement, les quelques emplois spatiaux de *part*, ce qui nous permettra d'ailleurs d'introduire le chapitre suivant uniquement consacré à *autre part*.
- envisager conjointement les deux notions de partition et de spatialité et examiner comment *part* s'inscrit dans cette double perspective.

Nous commencerons par nous intéresser au paradigme adverbial *autre part/quelque part/nulle part*.

1. Le paradigme des adverbes spatiaux construits avec *part*: *autre part/quelque part/nulle part*

D'après les dictionnaires et les grammaires, *autre part*, *quelque part* et *nulle part* appartiennent à la catégorie des adverbes de lieu, aux côtés de *ici*, *là*, *là-bas*, *partout*, *loin*, ... Notre objectif sera de déterminer quelles sont les spécificités des adverbes en *part* à l'intérieur de cette catégorie. Un problème se pose d'emblée: les adverbes de lieu constituent une catégorie hétéroclite dont les limites ne sont pas clairement définies. A. Borillo (1998) propose même de faire des adverbes de lieu une métacatégorie qui regrouperait à la fois les adverbes prototypiques (*ici*, *ailleurs*, ..) mais également tous les syntagmes prépositionnels locatifs: c'est la proximité entre de nombreux adverbes, par exemple *devant*, et des formes prépositionnelles correspondantes, *sur le devant de*, qui motive ce rapprochement.

La catégorie étant mal circonscrite dès le départ - et nous laisserons ce travail de délimitation à d'autres - nous nous limiterons à noter les spécificités du paradigme en *part* par rapport aux adverbes *ici/là/là-bas* et cela pour les raisons suivantes:

- nous aurons besoin de revenir sur *ici/là/là-bas* dans le chapitre suivant consacré à *autre part*, *ici* étant régulièrement mis en opposition avec *ailleurs* et/ou *autre part*. Il sera donc intéressant pour la cohésion de ce travail de poser quelques premiers jalons pour la description des adverbes *autre part* et *ailleurs*;
- nous allons voir dans cette section que, si le paradigme en *part* présente de nombreuses différences avec le trio *ici/là/là-bas*, il n'en reste pas moins que ces adverbes partagent également des points communs, en particulier sur la question de la partitivité qui nous intéresse tout particulièrement dans ce chapitre.

Nous nous attarderons dans un premier temps sur la particularité la plus évidente du trio *autre part/quelque part/nulle part* : son unité morphologique, tous trois étant construits avec le substantif *part*, ce qui les isole d'emblée des autres adverbes de lieu. Nous verrons, dans un second temps, comment cette unité morphologique s'accompagne de régularités sémantiques qui contribuent à consolider l'unité de notre trio adverbial.

1.1. Une unité morphologique

D'un point de vue formel, *autre part*, *quelque part* et *nulle part* constituent un ensemble nettement délimité et homogène. Il s'agit de formes complexes caractérisées par une double unité morphologique :

- i) le premier élément est une forme réputée indéfinie : *autre*, *même* ou *quelque*
- ii) le deuxième élément est le substantif *part*.

La régularité dans la construction de ce paradigme n'est pas sans rappeler les conclusions auxquelles aboutit M. Haspelmath (2001) à propos des pronoms indéfinis. Cet auteur propose une analyse de ces pronoms avec les outils et les méthodes de la typologie des langues fondée par V. Humboldt. Un échantillon de quarante langues lui permet ainsi de détecter des généralisations significatives sur les pronoms indéfinis dont l'une concerne justement leur construction :

- i) ils apparaissent traditionnellement dans des séries.
- ii) ils se forment sur un mode de construction précis qui consiste en l'ajout d'une base à un marqueur d'indétermination qui reste identique dans une même série. Par exemple, les séries anglaises construites avec les marqueurs d'indétermination *any* ou *some* :

anybody	somebody
anything	something
anytime	sometime

- iii) les bases entrant dans la construction des pronoms indéfinis sont elles aussi récurrentes dans différentes séries d'une même langue et représentent ce qu'il nomme "les catégories ontologiques principales". Il en dénombre sept : personne, chose, lieu, temps, manière, quantité et cause. Ainsi, l'anglais possède trois séries principales de pronoms indéfinis, la série *some*, la série *any* et la série *no*, formées en combinant les déterminants *some*, *any* et *no* avec des noms génériques ou des pronoms indéfinis. On retrouve ainsi la base locative *where* dans les trois pronoms suivants :

somewhere
anywhere
nowhere

D'après l'auteur, la langue française se caractérise par cinq séries majeures de pronoms indéfinis, la série *quelque*, la série *personne*, la série *n'importe* et les séries *qui que ce soit* et *-conque* qui s'organisent comme suit :

	série <i>quelque</i>	série <i>personne</i>	série <i>-conque</i>	série <i>qui que ce soit</i>	série <i>n'importe</i>
personne	quelqu'un	personne	quiconque	qui que ce soit	n'importe qui
chose	quelque chose	rien		quoi que ce soit	n'importe quoi
lieu	quelque part	nulle part		où que ce soit	n'importe où
temps	en quelque temps	jamais			n'importe quand
manière	en quelque sorte	aucunement		en quelque sorte que ce soit	n'importe comment

Tableau 10
Les pronoms indéfinis du français d'après M. Haspelmath (2001)

La présence de *quelque part* et *nulle part* dans ce tableau amène quelques remarques.

La première concerne le statut de pronom attribué à *quelque part* et *nulle part*. M. Haspelmath utilise le terme *pronom* dans son sens large : pour lui, un pronom n'est pas seulement un item grammatical qui remplace un nom ou un syntagme nominal mais est également apte à remplacer un élément d'une autre catégorie, adverbe, adjectif ou éventuellement un verbe. Le terme *pronom* n'est donc pas à comprendre dans son sens étymologique mais s'entend plus au sens de proforme. Nous concernant, nous conserverons, pour le moment du moins, l'appellation "d'adverbe". Néanmoins, nous verrons ultérieurement si notre travail d'analyse sur *autre part* peut nous amener à requalifier cette forme : peut-être lui découvrira-t-on un fonctionnement pronominal. Nous préférons donc laisser la question en suspens. Nous veillerons cependant à donner plus d'importance à l'examen du fonctionnement sémantico-référentiel du trio *autre part/ quelque part/ nulle part* qu'à un unique débat sur une question d'étiquette grammaticale (adverbe ou pronom).

La seconde remarque concerne l'absence de *autre part*. Il faut préciser que M. Haspelmath considère les pronoms indéfinis comme des pronoms dont la fonction

principale est d'exprimer une référence indéfinie. Il n'intègre donc pas dans cette catégorie :

- les quantifieurs qui d'après lui expriment la quantité et n'ont rien à voir avec l'indéfinitude, par exemple *few* et *several*. Il exclut pour la même raison les quantifieurs universels *all* et *every*.
- les pronoms génériques comme le français *on* ou l'allemand *man*
- toutes les formes qui expriment l'identité ou l'altérité, construites en français avec *autre* et *même* qui, d'après lui, ne montrent aucune affinité avec l'indéfinitude. M. Haspelmath se place ainsi à contre-courant des analyses classiques de *autre* qui rangent ce mot à l'intérieur de la sphère de l'indéfinitude et rejoint M. Van Peteghem pour qui *autre* se rapprocherait plutôt des définis « dans la mesure où il présuppose l'existence d'une sorte d'antécédent, repérable par des mécanismes soit déictiques soit anaphoriques » (1997a :25).

Nous laisserons ce point provisoirement en suspens car nous aurons l'occasion de statuer sur le caractère défini ou indéfini de *autre part infra* dans le cadre du chapitre 5. Quoiqu'il en soit, l'absence de *autre part* dans ce tableau ne remet pas en cause la régularité dans la construction du paradigme *autre part/quelque part/nulle part*. C'est ce point qu'il nous semble important de souligner ici car c'est essentiellement la récurrence de *part* qui est à l'origine de l'unité morphologique de cet ensemble. Il est par ailleurs tout à fait normal de trouver des différences à l'intérieur de ce trio, ces trois formes n'étant pas synonymes, ce qui laisse donc supposer un fonctionnement différent.

A ce propos, on constate que toutes les séries proposées par M. Haspelmath ne sont pas égales du point de vue de la régularité de leur formation. On constate ainsi que ce sont les deux séries *quelque* et *n'importe* qui sont les plus régulières et invariablement construites sur le modèle proposé par l'auteur, avec la récurrence du même marqueur d'indétermination *quelque* ou *n'importe*. Toutes les autres séries sont soit lacunaires, comme par exemple la série *-conque* qui ne se compose que d'une seule forme (peut-on d'ailleurs dans ce cas encore parler d'une série ?), soit sont irrégulières comme par exemple la série *personne* où il n'y a aucun élément récurrent (*personne, rien, nulle part, jamais, aucunement*). Si on lit ce tableau horizontalement, c'est la série correspondant à la catégorie ontologique "lieu" qui est la seule à présenter un élément récurrent, *part*, ce qui en ferait une série relativement homogène mais ferait également du substantif *part* le représentant de la catégorie ontologique "lieu" en français. Voyons cela en détail.

1.2. *Part*, représentant de la catégorie ontologique "lieu" en français ?

Essayons de répondre à la question suivante : *part* est- il le représentant de la catégorie "lieu" en français ? Commençons par examiner le tableau suivant qui nous permettra de comparer les adverbes français en *part* à d'autres systèmes locatifs :

Français base <i>part</i>	Espagnol base <i>parte</i>	Italien base <i>parte</i>	Anglais base <i>where</i>	Allemand base <i>wo</i>
autre part	en otra parte		elsewhere	anderswo
quelque part	en alguna parte	da qualche parte	somewhere	irgendwo
nulle part	en ninguna parte	da nessuna parte	nowhere	nirgendwo
			anywhere	
	en todas partes		everywhere	

Tableau 11

Les correspondants des adverbes *autre part/quelque part/nulle part* en espagnol, italien, anglais et allemand

L'examen de ce tableau indique que le français construit son système locatif sur la base d'un substantif (*part*), tout comme l'italien (*parte*) et l'espagnol (*parte*). On remarquera qu'il s'agit toujours de substantifs partitifs qui ont d'ailleurs des origines étymologiques communes. On remarquera également que, par rapport à ces deux autres langues romanes, le système français semble le plus grammaticalisé : les formes italiennes et espagnoles sont introduites par une préposition, ce qui est exclu en français (**en autre part/*en quelque part/*en nulle part*). Si le français, l'italien et l'espagnol se caractérisent par une base substantivale, il n'en est rien pour l'allemand et l'anglais qui présentent des systèmes construits sur la base de pronoms interrogatifs, *where* et *wo* (*Where are you ?/Wo bist du ?*).

On constate ensuite une nette régularité dans la construction de ces différentes séries, ce qui vient valider les règles de construction établies par M. Haspelmath. Certaines langues ont néanmoins un système plus complet et/ou plus régulier que d'autres. Ainsi, l'anglais présente le système le plus complet avec cinq formes là où le français n'en a que trois. Ces formes existent en français mais elles ne sont pas construites avec *part* : à *anywhere* et *everywhere* correspondent les formes *n'importe où* et *partout*. On peut d'ailleurs s'interroger sur le côté lacunaire, ou du moins irrégulier, du système français. A ce propos, nous nous risquerons à deux hypothèses :

- i) le français connaît une série *n'importe* (*n'importe qui/quoi/quand/où/comment*) dont le mode de construction est très productif. Cette forte régularité implique qu'il ne manque aucune forme, y compris celle qui correspond à la catégorie ontologique lieu. Cette série est construite avec *n'importe* auquel s'ajoute un pronom interrogatif *qui/quoi/quand/où/comment* : la forme locative est construite sur la base du pronom interrogatif *où*. Or, il existe une seconde série, la série *-que ce soit*, dont la forme locative est elle aussi construite sur la base de *où*. On note donc deux formes locatives au moins construites avec le même pronom, *où*, qui entre de ce fait en concurrence avec *part*. D'un point de vue strictement numérique, c'est *part* qui remporte la partie (trois formes contre deux) mais cela vient néanmoins atténuer son statut de représentant de la catégorie lieu en français : dans les faits, *part* et *où* sont deux à se partager ce rôle. Un bref examen diachronique vient d'ailleurs confirmer cette concurrence; c'est ce qu'indique la traduction de l'exemple que nous proposons en introduction:

- (8) De quelle **part** venez-vous? (V. Hugo 1883 dans *Frantext*)
D'**où** venez-vous?
- ii) le français n'a pas de forme construite avec *part* sur le modèle de *everywhere* : c'est *partout* qui remplit ce rôle. N'oublions pas que le français possède une autre forme qui exprime une certaine "totalité" locative : la locution *de toute(s) part(s)*. Mais même si cette locution entretient une proximité de sens avec *partout*, nous le verrons *infra*, elle est essentiellement employée comme synonyme de la locution *de tout côté*. Le sémantisme de *part* y est d'ailleurs plus proche de *côté* que des génériques locatifs *lieu* et *endroit*.

La question du statut de *part* comme représentant de la catégorie lieu renvoie également au problème de la spatialité des emplois que nous soulevions dans l'introduction. Si *part* remplit un rôle locatif, nous devrions trouver une écrasante majorité d'exemples dans lesquels *autre part*, *quelque part* et *nulle part* se laissent décrire sous l'angle de la spatialité. L'examen de notre corpus nous montre que c'est bel et bien le cas. A vrai dire, seuls les emplois émergents, modaux et psychologiques, de *quelque part*, échappent à une description en termes d'espace. G. Kleiber et F. Gerhard-Krait (2006) proposent à ce propos un test très fonctionnel pour statuer sur les exemples qui peuvent sembler problématiques. Ils constatent en effet que "la question en *où*, les oppositions à *partout*, *nulle part* ou *ailleurs* sont [...] totalement hors de propos" (*op.cit.*: 99) dans le cas des emplois modaux ou psychologiques :

- (9) Nous avons **quelque part** notre responsabilité dans cette désaffection (*op.cit.* : 97) (emploi modal).
* **Où** avons-nous notre responsabilité dans cette désaffection ?
*Nous n'avons **nulle part**/avons **partout** notre responsabilité dans cette désaffection.

A titre de comparaison, il suffit d'appliquer ce test à d'autres exemples :

- (10) Il habite **quelque part**.
Où habite-t-il ?
Il n'habite **nulle part**.
- (11) Encore engourdi, les idées confuses, il sentait du bonheur au fond de lui, **quelque part en lui**, il ne savait pas au juste **où**, (...) (exemple emprunté à G. Kleiber & F. Gerhard-Krait 2006).
[...] il sentait du bonheur **partout en lui** [...]
[...] il ne sentait du bonheur **nulle part en lui** [...]

L'exemple (11) laisse certes supposer un espace différent de celui construit en (10) mais nous serons néanmoins d'accord avec les auteurs pour dire que cet énoncé « reste dans la ligne droite » (*op.cit.* : 93) des emplois spatiaux de *quelque part*¹³³. D'ailleurs, « le lien

¹³³ Les auteurs notent néanmoins que « l'espace dans lequel vient opérer *quelque part* se trouve établi, non pas par la seule présence de *quelque part*, mais par d'autres éléments que *quelque part* » (*op.cit.* : 95). Dans cet exemple, c'est la mention explicite de l'espace contenant (*au fond de lui, en lui*) qui remplit cette fonction. La suppression de ces indications rend plus difficile une interprétation interne et privilégie plutôt une interprétation externe:

Encore engourdi, les idées confuses, il sentait du bonheur **quelque part**, il ne savait pas juste où.

avec l'adverbe de lieu *où* subsiste [...] même s'il s'avère moins pertinent que dans le cas des espaces physiques standards étant donné l'absence quasi totale de dimensions permettant des localisations plus précises » (*op.cit.* : 93).

Les exemples où *autre part*, *quelque part* et *nulle part* s'envisagent par rapport à un espace différent de l'espace physique, tri-dimensionnel, qui nous entoure sont d'ailleurs forts nombreux mais permettent toujours une question en *où* ou une substitution avec d'autres locatifs. Voici quelques exemples avec *autre part* et *nulle part* :

- (12) **Où** est la joie **autre part** que dans la vie ? (Clandel 1920 dans *Frantext*)
- (13) Certes, le mot « dépendance » ne figure **nulle part** dans le texte de M. Attisaari, mais il n'appartient pas au Conseil de sécurité de la décréter (*Le Monde diplomatique* de mars 2007).
[...] figure **quelque part** dans le texte

L'exemple (13) nous met d'ailleurs sur la piste d'une des particularités du trio *autre part*, *quelque part* et *nulle part* : tout comme d'autres adverbes locatifs, ils peuvent connaître des emplois que nous nommerons, à la suite de G.Kleiber (1993) à propos d'*ici*, "des emplois textuels"¹³⁴. Par exemple :

- (14) Il y a **partout** dans ce texte des fautes d'orthographe.
- (15) Comme nous l'avons dit **autre part**, dans le chapitre 2, [...]
- (16) Mon but est **ici** de présenter les principales hypothèses sur l'origine du Unterlied pré-vosgien (exemple emprunté à G. Kleiber 1993).

Mais si tous ces exemples sont révélateurs de la diversité des emplois de *quelque part*, *autre part* et *nulle part*, il n'en reste pas moins qu'on note également certaines contraintes. Ainsi, on ne relève aucun emploi temporel pour *autre part*, *quelque part* et *nulle part* alors que c'est très fréquent pour *ici*:

- (17) **Jusqu'ici**, Paul a été gentil. Le sera-t-il encore demain ? (exemple emprunté à G. Kleiber 1993).
- (18) **D'ici trois jours**, il ira mieux (exemple emprunté à G. Kleiber 1993).

Cette contrainte d'emploi amène plusieurs remarques:

- i) elle vient tout d'abord confirmer la primauté du spatial dans le sémantisme de *part*, sa spécialisation dans l'expression de la catégorie ontologique lieu. *Part*, dans ses emplois figés, ne semble pas pouvoir se rencontrer dans d'autres catégories ontologiques, en particulier le temps. Seule la locution prépositionnelle *de la part de N* déroge à cette règle : toujours suivie d'un substantif référant à un animé humain, elle se rattacherait à la catégorie ontologique personne.
- ii) on peut faire ici un parallèle avec les emplois non figés de *part* du type *une part de N*. En effet, nous avons vu *supra*, dans le chapitre 3, que *part* était incompatible avec les N temporels : **une part de journée*, * *une part de matinée*, * *une part d'heure*.

¹³⁴ Cf. également S. Lee (1992) et (1993).

En résumé, nous retiendrons que l'unité morphologique qui caractérise *autre part*, *quelque part* et *nulle part*, s'accompagne d'une première régularité sémantique : sous ses formes adverbiales, *part* renvoie à une information spatiale. Mais dire cela n'a pas grand intérêt si l'on n'apporte pas quelques précisions à ce sujet car nous ne faisons, en somme, que confirmer la classification des dictionnaires et des grammaires. Nous aimerions aller plus loin, en essayant d'affiner la description: à quel espace renvoie *part* ? Dans la section suivante, nous insisterons sur le point suivant : l'espace auquel réfère *part*, dans *autre part*, *quelque part* et *nulle part*, est un espace indéterminé. Nous verrons également que *part* entretient toujours des liens avec la notion de partitivité malgré la spécialisation spatiale de ces formes adverbiales.

1.3. Une localisation indéterminée

Du point de vue de leur sens, nos trois adverbes participent à une relation de localisation indéterminée. C'est ce que rapporte A. Borillo (1998):

Une relation spatiale très vague, sans référence explicite à un site particulier, est exprimée par un petit groupe d'expressions adverbiales formées à partir:

- d'adverbes de lieu: *ça et là*, *de-ci de là*, *n'importe où*, *où que ce soit*, *partout*
- de noms dénotant un lieu indéterminé (*part*, *endroit*, *côté*): *quelque part*, *de toutes(s) part(s)*, *autre part*, *de tous côtés*, *d'un côté à l'autre*, *par endroit*, etc. (*op.cit* : 104).

Toujours d'après l'auteur, ces adverbes de lieu "ont une valeur d'indéfinis [...], d'autant que la plupart supposent une multiplicité de cibles¹³⁵ en même temps qu'une multiplicité de lieux et d'emplacements indéterminés" (*op.cit.*:104). Elle cite comme exemple:

- (19) Les enfants couraient **de tous côtés**.
 (20) Des bornes étaient placées **de loin en loin**.

Suite à ces propos, nous serons attentive aux trois points suivants :

- i) l'idée d'indétermination/d'indéfinitude. Comment se manifeste-t-elle ? Quelles sont ses conséquences?
- ii) la proximité avec les locutions prépositionnelles en *part* mais aussi avec *côté*;
- iii) l'existence de certaines formes figées qui supposent une multiplicité de lieux. Est-ce le cas pour nos trois adverbes ?

Plusieurs éléments confirment le caractère indéterminé de la localisation à laquelle participent *autre part*, *quelque part* et *nulle part* :

- l'indétermination peut être explicitement exprimée dans le cotexte, par exemple par

¹³⁵ A. Borillo reprend ici la terminologie de C. Vandeloise (1986). Chez cet auteur, la notion de localisation va de pair avec les deux notions de cible et de site: la cible est le sujet de la relation spatiale alors que le site est l'objet de cette même relation. D'autres termes ont été proposés pour représenter ce couple d'entité, mais les linguistes français retiennent généralement la terminologie de C. Vandeloise.

la formule *je ne sais pas où* :

(21) Il habite **quelque part/autre part**, je ne sais pas où.

- ces trois adverbes refusent toute modification adverbiale qui exprime une idée de précision par exemple par le biais de *exactement* ou *précisément* sous (22) ou *juste* sous (23):

(22) Il habite **quelque part**.

* Il habite **exactement/précisément quelque part**.

Depuis deux mois, il habite **autre part**.

* Depuis deux mois, il habite **exactement/précisément autre part**.

Je ne l'ai trouvé **nulle part**.

* Je ne l'ai trouvé **exactement/précisément nulle part**.

(23) * Il habite **juste quelque part/autre part/nulle part**.

Cette indétermination constitue une différence fondamentale avec le trio *ici/là/là-bas*¹³⁶ qui réagit de façon diamétralement opposée à ces deux tests :

- on ne peut pas leur adjoindre la formule *je ne sais pas où* :

(24) * Pose-le **là/ici/là-bas, je ne sais pas où**.

- on peut leur adjoindre les modifications adverbiales que refusent les adverbes en *part* (*exactement, précisément, juste*):

(25) Moi j'habite **très exactement ici**.

Moi j'habite **très exactement là**.

Assis à l'aéroport international Pearson de Toronto, le matin du 7 juillet, les yeux rivés sur les mauvaises nouvelles télévisées concernant Londres, les pèlerins savaient qu'ils étaient en train de regarder l'histoire se dévoiler ; et c'est **exactement là-bas** qu'ils allaient (*Légion magazine*, novembre-décembre 2005).

(26) Le système Raichem répartit la chaleur dans la pièce de manière plus uniforme et fait du sol l'endroit le plus chaud, **précisément là** où c'est nécessaire.

Pourtant Raoul Jean n'est jamais parti. Aucune trace de son dernier voyage. Il ne s'est jamais présenté à l'aéroport. Reste que la piste mène bien au Maroc : sa carte bancaire a été utilisée aux environs de Gibraltar, puis à Meknes [...] Au centre de ces connexions marocaines, il y a un homme : Aziz Amri, qui se rendait **précisément là-bas** au même moment (*Libération* du 09.10.2006).

(27) Il habite **juste ici**.

L'arrêt d'autobus est **juste là-bas**

On serait tenté de dire que l'indétermination qui caractérise *autre part, quelque part* et *nulle part* va de pair avec une certaine approximation. Pourtant ce n'est pas le cas. En

¹³⁶ A propos de *là-bas*, nous renvoyons à G. Brault (2002) (2004a) et (2004b).

effet, si on essaye d'apporter une modification adverbiale qui dénote l'approximation (*versus* la précision dénotée par *précisément*, *exactement* et *juste*), à l'aide des locutions à *peu près*, *plus ou moins* ou de la préposition *par*, ce sont les adverbes en *part* qui la refusent, *ici*, *là* et *là-bas* réagissant à nouveau d'une manière opposée en la permettant:

- (28) **à peu près** *ici/là/là-bas*
 * **à peu près** *autre part/quelque part/nulle part*
- plus ou moins** *ici/là/là-bas*
 * **plus ou moins** *autre part/quelque part/nulle part*
- par** *ici/là/là-bas*¹³⁷
 * **par** *autre part/quelque part/nulle part*

En cela, les adverbes en *part* réagissent comme les noms de lieux, qui sont incompatibles avec toute forme d'approximation locative :

- (29) Il habite à Paris.
 * Il habite **plus ou moins** à Paris.
 * Il habite **à peu près** à Paris.

Une des conséquences de l'indétermination de *autre part*, *quelque part* et *nulle part* est qu'ils ne peuvent pas servir de support à une opération de localisation. On constate ainsi que les adverbes en *part* ne peuvent pas être introduits par une préposition spatiale:

- (30) J'ai posé le livre **à côté de/à droite de/près de/vers** l'étagère.
- (31) * Je l'ai posé **à côté** d'*autre part/quelque part/nulle part*.
 * Je l'ai posé **à droite** d'*autre part/quelque part/nulle part*.
 * Je l'ai posé **près** d'*autre part/quelque part/nulle part*.
 * Je l'ai posé **vers** *autre part/quelque part/nulle part*.

Cela est par contre possible pour *ici* ou *là-bas* qui peuvent être employés pour localiser une entité dans l'espace¹³⁸:

- (32) **à côté** d'*ici/là-bas*
à droite d'*ici/là-bas*
vers *ici/là-bas*
près d'*ici/là-bas*

De la même façon, les adverbes en *part* ne pourront pas être utilisés à la suite de la préposition *entre* dans une localisation faisant appel à deux repères spatiaux différents. On notera à nouveau la différence avec *ici*, *là* et *là-bas* :

- (33) **entre** Paris et Marseille
entre Paris et *ici/là/là-bas*
 * **entre** Paris et *autre part/quelque part/nulle part*

¹³⁷ Concernant l'approximation dénotée par *par ici*, *par là* et *par là-bas*, cf. H. Yukiyo (2005).

¹³⁸ L'adverbe *là* se laisse plus difficilement introduire par les prépositions à *côté de*, à *droite de* (?à *côté de là* / ? à *droite de là*). Nous n'en avons trouvé aucun exemple. *Là* s'associe par contre avec *vers* et *près de*:

Au bout de l'avenue, à moins de 100 mètres, il y a la mer, les rochers. C'est **vers là** que le jeune homme continue instinctivement, si vite que l'air chaud du jour fait pleurer ses yeux (Le Clézio 1980 dans *Frantext*).

Le lendemain, ils poursuivirent leur chemin jusqu'à Montillac. **Près de là**, ils visitèrent ce que le duc qualifiait de chapelle Sixtine des préadamites (R. Queneau 1965 dans *Frantext*).

Nous retiendrons donc que *autre part*, *quelque part* et *nulle part* s'opposent aux autres adverbes de lieu, en particulier *ici*, *là* et *là-bas*, par l'indétermination qui les caractérise. Les trois premiers réfèrent à un lieu mais celui-ci reste indéterminé, il est impossible de clairement le localiser. Cette indétermination les empêche de servir eux-mêmes de point de localisation : une localisation ne saurait s'effectuer qu'en présence d'un lieu clairement déterminé. La question qu'il faut se poser est néanmoins la suivante: d'où vient cette indétermination? Doit-elle être imputée à *autre*, *quelque* et *nulle* ou plutôt à *part*? On peut estimer que ce sont ces deux facteurs qui s'additionnent. Il y a tout d'abord le caractère indéfini de *autre*, *quelque* et *nulle*: dans ces adverbes, qui sont pourtant des formes grammaticalisées et donc très probablement frappées par une certaine opacité sémantique, le fonctionnement de *autre*, *quelque* et *nulle* se semble pas être altéré. Nous le verrons en détail pour *autre* dans *autre part*. On peut supposer qu'il est de même pour *nulle* et *quelque*. Ensuite, *part* reste un locatif générique qui n'apporte aucune précision, dans les formes adverbiales du moins, sur le type de localisation spatiale. Dans les dictionnaires, *part* est d'ailleurs mis en parallèle avec les substantifs *endroit* ou *lieu*, eux-mêmes génériques: *autre part*, "dans un autre endroit" (TLFi), *quelque part*, "dans un lieu quelconque" (GLLF), *nulle part*, "en aucun lieu" (GLLF). Or, *endroit* "n'implique ni configuration, ni orientation particulières et il ne dénote pas de position" (R. Huyghe 2006a:46):

(34) La neige s'est amoncelée à un **endroit** du toit (*op.cit.*: 42).

En somme, *part* spatial n'apporte aucune information sur le lieu auquel il réfère. Dire que *Ceci s'est passé quelque part* ne permet pas de localiser ce quelque part: on ne sait pas où les faits se sont passés. Le seul élément qui vient confirmer *quelque part*, c'est que ceci s'est bel et bien passé. A l'inverse, dire que *Ceci ne s'est passé nulle part* produit l'inférence opposée: ça ne s'est jamais produit.

Voyons à présent une autre facette du sémantisme des adverbes en *part*: leur fonctionnement partitif.

1.4. Une inférence partitive

Nous partirons d'une conclusion de G. Kleiber et F. Gerhard-Krait (2006) à propos de *quelque part*. D'après les auteurs, cet adverbe se détermine sémantiquement à l'aide du trait "partitif" :

[...] les énoncés avec *quelque part* donnent lieu à des inférences du type 'pas partout'. Dire que *ceci s'est passé quelque part* ou *X ne se trouve pas quelque part*, c'est également dire que *ceci ne s'est pas passé partout* et que *X ne se trouve pas partout* (*op.cit.* : 90).

Cet aspect partitif se retrouve d'ailleurs dans les emplois modaux du type:

(35) Je me sens mal, car je me dis "c'est toi **quelque part** qui va donner la mort" (*op.cit.*:91)

Cet exemple repose sur la "facette 'partitivité' en donnant à entendre que la phrase ainsi

modalisée est vraie, même si ce n'est qu'en partie" (*op.cit.*: 91).

Ces conclusions se vérifient également pour *autre part*, nous le verrons en détail dans le chapitre 5. Voici néanmoins un aperçu des liens que *autre part* entretient avec la notion de partition:

- on peut reproduire l'inférence partitive que G. Kleiber et F. Gerhard-Krait (2006) attribuent à *quelque part*: dire que *ceci s'est passé autre part* c'est dire que *ceci s'est passé dans un endroit différent* mais c'est également dire que *ceci ne s'est pas passé partout*. On retrouve d'ailleurs dans l'environnement cotextuel de *autre part* des substantifs partitifs:
 - (36) Comme nous l'avons dit **autre part**, dans notre première **partie**/ dans le **chapitre deux**/ dans un autre **paragraphe**.
* Comme nous l'avons dit **autre part**, dans la **totalité** de l'ouvrage
 - (37) Pierre habite **autre part**, dans un autre **quartier**, dans une autre **région**.
- *autre part* est nécessairement couplé à ce que nous nommerons *infra* un repère, que l'on trouve par exemple dans une structure comparative (*autre part qu'à Paris, autre part qu'ici*). L'expression de l'altérité spatiale et donc de la binarité qui en découle implique forcément une partition.

Les rapports entre partition et localisation spatiale ne sont pas une nouvelle problématique. On trouve déjà chez M.E. Winston *et al.* (1987) une catégorie de relation méronymique nommée *place/area*, illustrée par les binômes *Everglades/Floride* ou *désert/oasis*. Ce type de relation méronymique constitue d'ailleurs le point de départ des travaux consacrés à la localisation interne, c'est-à-dire sur les substantifs, adjectifs ou adverbes qui opèrent à la fois une partition et une localisation (*le bord de la table, un côté du gâteau*); c'est le caractère partitif qui conditionne le caractère interne de ce type de localisation :

Le statut de Nli n'est pas très différent de celui de nom de partie d'objet, puisqu'en désignant des zones de localisation sur un objet, on opère effectivement des partitions, qui bien que non-fonctionnelles, découpent et organisent d'une certaine manière l'objet dans l'espace (A. Borillo 1998:73).

C'est ce qui explique les possibilités de substitution entre Nli et noms de partie:

le **coffre** d'une voiture/**l'avant** d'une voiture
l'**ourlet** de la jupe est décousu/le **bas** de la jupe est décousu
la **portière** de la voiture/le **côté** de la voiture

Or nous verrons dans la section suivante que les locutions prépositionnelles *de part et d'autre, de part en part, de toute(s) part(s)* entretiennent des liens sémantiques forts avec *côté*, parfait représentant de la catégorie des noms de localisation interne.

Mais auparavant, revenons à nos adverbes. Il s'avère que les définitions lexicographiques de *autre part, quelque part* et *nulle part*, en plus de mettre l'accent sur la spatialité de ces formes par le biais des termes employés (*lieu* ou *endroit*), suggèrent un lien avec une idée d'intériorité au travers des prépositions *en* et *dans*:

autre part: **dans** un autre endroit (*TLFi*)
nulle part: **en** aucun lieu (*GLLF*)
quelque part: **en** un lieu indéterminé (*GLLF*), **en** un lieu qu'on ne peut ou ne veut préciser (*TLFi*)

Cette notion d'intériorité est d'ailleurs convoquée par G. Kleiber (1993, 1995) dans ses travaux sur *ici*. A partir de l'énoncé *Il fait chaud ici* prononcé par un enseignant dans une salle de classe, l'auteur va montrer que le lieu auquel réfère *ici* est en fait un lieu englobant: "l'endroit où se trouve le locuteur est un lieu inclusif: *ici* renvoie à la salle de cours en tant quelle est un lieu qui contient le locuteur" (G. Kleiber 1993:96).

Mais, pour autant, il ne faudrait pas faire l'amalgame entre intériorité et localisation interne. Il faut en effet que les deux opérations de partition et de localisation soient présentes pour pouvoir parler de localisation interne. Dans une certaine mesure, c'est le cas pour *quelque part*:

- (38) Le rideau est déchiré **quelque part**.
Une partie du rideau est déchiré.
- (39) J'ai laissé la pelle **quelque part** dans le jardin.
J'ai laissé la pelle dans une partie du jardin.

Néanmoins, *quelque part* ne permettant pas une localisation déterminée (par rapport à *J'ai laissé la pelle au fond du jardin*), la notion de localisation interne ne semble pas réellement appropriée pour caractériser cet adverbe: nous ne pourrions retenir que l'aspect partitif. Nous verrons par contre *infra* que le concept de localisation interne est tout à fait à propos dans la description des locutions prépositionnelles en *part*.

1.5. Bilan

Nous retiendrons de ce rapide examen de *autre part*, *quelque part* et *nulle part* les conclusions suivantes:

- i) l'unité de ce paradigme adverbial n'est pas seulement morphologique mais également sémantique. Tout d'abord, ces trois adverbes sont employés dans le cadre d'une localisation indéterminée. Parler de localisation indéterminée nous semble néanmoins paradoxal: peut-on encore parler de localisation si cette dernière est indéterminée? Ensuite, même s'il s'agit de formes grammaticalisées¹³⁹, *part* conserve néanmoins une fonctionnalité partitive;
- ii) ces formes adverbiales, même si elles se sont spécialisées dans l'expression de la spatialité, conservent des liens avec les emplois non spatiaux de *part* par le biais de cette facette partitive;
- iii) la fonction partitive de ces adverbes est au moins aussi importante que leur fonction spatiale: c'est ce qu'indiquent les emplois modaux de *quelque part* qui ne se rattachent à l'adverbe de lieu correspondant que par le côté partitif et non par le côté spatial.

Mais *autre part*, *quelque part* et *nulle part* n'offrent qu'une vision partielle des fonctions que remplit *part* dans l'expression de la spatialité. Il reste en effet à examiner les locutions

¹³⁹ C. Blanche-Benveniste (2003) précise que parmi les pronoms indéfinis, "c'est *part*, ancienne expression lexicale du lieu, qui a poussé le plus loin la grammaticalisation" (*op.cit*: 287).

de part en part, de part et d'autre de, de toute(s) part(s).

2. Les locutions *de part en part, de part et d'autre, de toutes parts*

Nous envisagerons, dans un premier temps, ces trois locutions séparément en étant tout particulièrement attentive aux liens qu'entretient *part* avec *côté*¹⁴⁰. *Côté* est en effet récurrent dans les définitions lexicographiques de ces trois locutions:

- *de part et d'autre de* : d'un **côté** comme de l'autre (de) (TLFi)
- *de part en part* : en pénétrant entièrement, en traversant d'un **côté** à l'autre (TLFi)
- *de toutes parts* : de tous les **côtés** à la fois (TLFi)

Ces définitions indiquent d'ailleurs, dès le départ, une nette différence avec les adverbes en *part* qui sont quant à eux définis à l'aide des locatifs *endroit* et *lieu*. Cette proximité avec *côté* n'est pourtant pas aussi complète que le laissent supposer les dictionnaires. En effet, si on essaye de substituer *côté* à *part* dans ces locutions, seul *de toute(s) part(s)* autorise une telle commutation (*de tous côtés*). Par contre, il n'existe pas de locution **de côté en côté* ou **de côté et d'autre* sur le modèle de *de part en part* et *de part et d'autre*. Il sera donc nécessaire d'apporter quelques précisions sur le type de relation de sens entre *part* et *côté*. *Côté* étant unanimement catégorisé comme un nom de localisation interne¹⁴¹ (cf. A.Borillo (1988, (1999) et (2000) à ce propos) on se demandera, entre autres, si *part* fonctionne lui-aussi comme un Nli: les possibilités de substitution, même partielles, légitiment en effet cette question.

C'est un travail qui s'annonce pourtant délicat dans la mesure où nous ne traitons ici que de locutions prépositionnelles dont le figement ne permet pas une stricte confrontation entre ces deux lexèmes. Le sens spatial de *part* n'apparaît en effet que sous une forme figée:

- (40) le **côté** gauche du bâtiment
* la **part** gauche du bâtiment

Commençons par l'examen de *de part et d'autre*.

¹⁴⁰ Pour une analyse de *côté*, cf. M.-L. Honeste & J. Picoche (1993), C. Portelance (2005). Concernant les emplois relativement récents de *côté*, dans une fonction d'introducteur de topicalisation cf. M. Noailly (1982) et N. Le querler (1993), (2001)):

Côté danse, le French Cancan a remporté tous les suffrages (N. Le Querler 2001:164).

¹⁴¹ Désormais Nli.

2.1. La locution *de part et d'autre de*

Partons de quelques exemples:

- (41) Des décorations sculptées sont placées **de part et d'autre** de l'entrée (*GLLF*).
- (42) C'était une grande ville de cent mille habitants qui s'étendait **de part et d'autre** d'un large et beau fleuve (Duras dans le *GLLF*).

Ces deux énoncés illustrent l'unique emploi relevé par les dictionnaires contemporains à savoir un emploi prépositionnel où *de part et d'autre de* fonctionne comme d'autres prépositions spatiales:

de part et d'autre de l'entrée/ du fleuve
à droite de l'entrée/du fleuve
à côté de l'entrée/du fleuve
près de l'entrée/du fleuve

Ici, *part* est employé avec le sens de *côté* dans le cadre d'une localisation spatiale externe. *Côté* a en effet la particularité de pouvoir exprimer deux types de localisation spatiale, interne ou externe¹⁴²:

- localisation interne:

- (43) L'icône apparaît, sur le **côté** de l'écran (exemple emprunté à A. Borillo 1998:83).

- localisation externe:

- (44) Le verre est à **côté** de l'écran (exemple emprunté à A. Borillo 1998:83).

Les possibilités de substitution entre *de part et d'autre de N* et *côté* sont possibles, bien qu'il n'existe pas de locution strictement correspondante **de côté et d'autre*:

- (45) La crise financière rebondit des deux **côtés** de l'Atlantique (*Libération* du 10.08.07).
La crise financière rebondit **de part et d'autre** de l'Atlantique.
- (46) Les racketteurs d'ETA interpellés des deux **côtés** des Pyrénées (*Le Figaro* du 21.06.06).
Les racketteurs d'ETA interpellés **de part et d'autre** des Pyrénées.
- (47) Des décorations sculptées sont placées **de part et d'autre** de l'entrée (*GLLF*).
Des décorations sculptées sont placées des deux **côtés** de l'entrée.
- (48) C'était une grande ville qui s'étendait **de part et d'autre** d'un large et beau fleuve (*GLLF*).
C'était une grande ville qui s'étendait des deux **côtés** d'un large et beau fleuve.

Seule la forme *de part ou d'autre de N*, d'ailleurs non répertoriée par les dictionnaires, rend les possibilités de substitution légèrement moins naturelles:

¹⁴² Ce qui signifie par ailleurs que *côté* n'est pas un Nli dans tous ses emplois.

- (49) Là encore les considérations sont bien différentes selon que l'on se situe **de part ou d'autre** de l'Atlantique (Aurore Lesage, Parutions.com à propos de *La sociologie de l'immigration* 2003).
? [...] selon qu'on se situe d'un **côté** ou de l'autre de l'Atlantique
- (50) On ne peut parler d'entorse que lorsqu'il existe un mouvement violent **de part ou d'autre de** l'axe de la cheville.
? [...] un mouvement violent d'un **côté** ou de l'autre d'axe de la cheville

L'existence d'une variante *de part ou d'autre de N*, largement répandue, pose en outre la question du figement de la locution. Il faut conclure qu'il n'est pas total, ce qui ne remet néanmoins pas en question la proximité avec *côté*. On peut en effet retrouver, à partir des exemples (45) à (48), plusieurs caractéristiques propres à *côté*:

- la latéralité de l'orientation; on peut ainsi remplacer *de part et d'autre de N* par à *droite et à gauche de N*¹⁴³:
 - (51) Des décorations sculptées sont placées à **droite** et à **gauche** de l'entrée.
 - (52) C'était une grande ville qui s'étendait à **droite** et à **gauche** d'un large et beau fleuve.
- un fonctionnement binaire qui découle de cette latéralité. Si on peut remplacer *de part et d'autre de N* par *des deux côtés de N*, ces derniers sont néanmoins strictement limités à deux:
 - (53) * Des décorations sculptées sont placées des **trois côtés** de l'entrée.
 - (54) * C'était une grande ville qui s'étendait des **trois côtés** d'un large et beau fleuve.
 - (55) * Les racketteurs d'ETA interpellés des **trois côtés** des Pyrénées.
 - (56) * La crise financière rebondit des **trois côtés** de l'Atlantique.

Mais l'agrammaticalité de ces exemples peut autant être imputée au fonctionnement de *de part et d'autre de N* qu'au type de N: *entrée, fleuve, Pyrénées* et *Atlantique* ne possèdent en effet que deux côtés. Il suffit de tester *de part et d'autre de N* avec des N qui peuvent posséder plus de deux côtés pour constater que la contrainte est toujours valide. Ainsi, dans l'exemple suivant, deux zones d'activité sont localisées de part et d'autre d'un rond-point. Il semble difficile d'en rajouter une troisième malgré la circularité du rond-point qui ne contraint pourtant pas à une stricte orientation latérale :

- (57) La ville de Wittenheim a aménagé les zones d'activités « **Jeune-Bois Est** » et « **Jeune-Bois Ouest** » situées **de part et d'autre du rond point** de Schoenensteinbach, au nord de l'axe routier majeur constitué par la RD 429 (Document de la ville de Wittenheim).
? La ville de Wittenheim a aménagé les zones d'activités « **Jeune-Bois Est** », « **Jeune-Bois Ouest** » et « **Jeune-Bois Sud** » situées **de part et d'autre** du rond point de Schoenensteinbach.

- des contraintes sur le N dans la structure *de part et d'autre de N*. N peut être

¹⁴³ Cette substitution n'est néanmoins pas toujours très naturelle et pose problème avec les noms de lieux tels *Atlantique* ou *Pyrénées*:

? La crise financière rebondit à droite et à gauche de l'Atlantique.
? Les racketteurs interpellés à droite et à gauche des Pyrénées.

indifféremment uni- (*frontière, ligne*), bi- (*route*) ou tridimensionnel (*lac*) mais ne saurait être abstrait:

- (58) **de part et d'autre** de la frontière
de part et d'autre d'une ligne
de part et d'autre de la route
- (59) Sur le continent asiatique, une observation des versants **de part et d'autre** du **lac Baikal** montre qu'ils présentent de nombreuses failles normales du même type (Document de l'académie de Rennes).
- (60) * **de part et d'autre** de la peur/de la joie

Cette proximité avec *côté* n'est pourtant si aussi étendue. L'examen de notre corpus nous indique en effet que *de part et d'autre* connaît en réalité plusieurs emplois différents et pas uniquement l'emploi prépositionnel que nous venons d'explorer. Voyons cela en détail.

2.1.1. Différents emplois

A l'emploi prépositionnel s'ajoute en effet un emploi adverbial. En voici deux exemples:

- (61) Je suis allé, j'ai couru **de part et d'autre** (*Dictionnaire de l'académie française*, 8^{ème} édition, 1932).
- (62) J'ai couru, j'ai ramassé ça **de part et d'autre** (*Dictionnaire de l'académie française*, 8^{ème} édition, 1932).

Dans ce type d'exemple, *de part et d'autre* fonctionne comme les locutions adverbiales *ici et là*, *de-ci de là* ou même l'expression *à droite à gauche*:

- (63) Je me suis baladée **de part et d'autre**.
Je me suis baladée **ici et là**.
Je me suis baladée **de-ci de-là**.
Je me suis baladée **à droite à gauche**.

Dans l'article *ici* du *TLFi*, un parallèle est d'ailleurs fait, non pas avec *de part et d'autre* mais avec une locution proche construite avec *côté* (*de côté et d'autre*):

Extraits de l'article *ici* et *côté* du *TLFi*:

De-ci de-là: Ici et là, au hasard, **de côté et d'autre**
Ici et là : **de côté et d'autre**, en divers endroits.

Côté: locution adverbiale **de côté et d'autre**. En (ou de) divers endroits.

Mais dans les faits, la locution avec *côté* semble sortir de l'usage. D'ailleurs, le dernier exemple attesté par la base *Frantext* remonte à 1950:

- (64) Le soldat est pris de panique au cours de sa première bataille, s'enfuit, erre **de-ci de-là**, est pris dans les remous du combat et porté **de côté et d'autre** par le flux et le reflux des armées (J. Green 1950 dans *Frantext*).
- (65) Et il y en aurait encore, tout l'hiver, et sous cette neige il y avait toutes ces feuilles mortes que le vent poussait **de côté et d'autre**, cette épaisse couche de feuilles mortes que le vent égalisait comme une grande main (J. Green 1950 dans *Frantext*).
- (66) Les pieds dans des sabots, elle allait **de côté et d'autre**, d'un air de zèle, le sourcil bas et l'œil hostile (J. Green 1936 dans *Frantext*).

La locution avec *part* semble, elle aussi, sortir de l'usage. Nous n'avons trouvé aucun exemple qui puisse attester d'un tel emploi de *de part et d'autre* en français contemporain:

- (67) Les pieds dans des sabots, elle allait **de part et d'autre**, d'un air de zèle, le sourcil bas et l'œil hostile.

D'un point de vue sémantique, *de part et d'autre* adverbial ne se laisse plus décrire au moyen de la binarité qui caractérise les emplois du type *de part et d'autre de N*, ce qui explique sans doute pourquoi cet emploi adverbial exprime une localisation indéterminée et se rapporte donc à l'indétermination que nous décrivions *supra* à propos des adverbes en *part*. Rappelons que, pour A. Borillo, certains adverbes "supposent une multiplicité de cibles en même temps qu'une multiplicité de lieux et d'emplacements indéterminés" (1998: 104). C'est le cas pour *ici et là*, *de-ci de-là* mais également pour *de part et d'autre* adverbial.

L'indétermination qui caractérise *de part et d'autre* rend ainsi possible l'emploi de cette forme aux côtés de verbes qui expriment une localisation multiple comme, par exemple, *parsemer* sous (68), *disséminer* sous (69), *éparpiller* sous (70) ou encore *dispenser* sous (71) :

- (68) De petits coussins sont **parsemés de part et d'autre** du parc pour éviter que l'enfant ne se blesse.
- (69) Le pays Sancerre-Sologne se situe au nord du département du Cher [...] Un panel de château est **disséminé de part et d'autre du pays Sancerre-Sologne**, tels que le château de Blancefort, le château de Maupas à Morognes [...] (*Wikijournal* à propos du pays Sancerre-Sologne).
Grâce à des capteurs **disséminés de part et d'autre de la voiture**, un système électronique de surveillance sent la voiture partir en glissade ou changer brutalement d'assiette (Document Volkswagen).
De multiples espaces de rangement sont **disséminés de part et d'autre** de l'habitacle.
- (70) Toujours relégué au second plan, le thème de la participation catalane à la traite dissimule encore sûrement beaucoup de non-dits si l'on parvient à exploiter convenablement les différentes archives **éparpillées de part et d'autre** du triangle Afrique-Europe-Amériques (*Les migrations des Catalans en Sénégal durant le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècles : la présence catalane au Sénégal*, P. Sow, 2004).
- (71) Deux colis contenant des organes humains, dont un foie et la partie d'un crâne, destinés à un laboratoire médical, ont été livrés par erreur au domicile d'un particulier, ont déclaré samedi les autorités américaines, qui ont précisé que plusieurs colis semblables pourraient être **dispensés de part et d'autre** des Etats-Unis (AFP, 2007).

Les exemples (68) à (71) indiquent en outre un emploi prépositionnel de *de part et d'autre de* (*de part et d'autre de la voiture, de l'habitacle, des Etats-Unis*) mais celui-ci reste différent de l'emploi prépositionnel que nous décrivions *supra*. Dans ces exemples, *de part et d'autre* ne signifie pas *des deux côtés de N* mais se trouve engagé dans une localisation interne: les capteurs situés de part et d'autre de la voiture dans l'exemple (69) ne sont pas situés à gauche et à droite de la voiture, c'est-à-dire à l'extérieur, mais bel et bien à

l'intérieur de l'habitable : ces capteurs en font partie. *Part* témoigne dans ces exemples d'une fonctionnalité nettement partitive ce qui montre que, même les emplois réputés spatiaux, du moins celui-ci, ont un lien avec les emplois partitifs plus traditionnels (*une part de tarte* par exemple). En outre, on ne relève plus la binarité propre à l'emploi du type *de part et d'autre de l'entrée, de part et d'autre du fleuve*:

- (72) De **multiples** espaces de rangement sont disséminés **de part et d'autre** de l'habitable.
- (73) **Trois** espaces de rangement sont disséminés **de part et d'autre** de l'habitable.

En résumé, nous distinguerons trois emplois de *de part et d'autre*:

- un emploi prépositionnel où *de part et d'autre* est engagé dans une localisation externe et signifie *des deux côtés de*:
 - (74) C'était une grande ville de cent mille habitants qui s'étendait **de part et d'autre** d'un large et beau fleuve.
- un emploi prépositionnel où *de part et d'autre* est engagé dans une opération de localisation interne avec une fonctionnalité partitive:
 - (75) De multiples espaces de rangement sont disséminés **de part et d'autre** de l'habitable.
- un emploi adverbial "vieilli" où *de part et d'autre* est engagé dans une opération de localisation qui reste indéterminée (elle est ni interne, ni externe car il n'y a pas de support à la localisation):
 - (76) Je suis allé, j'ai couru **de part et d'autre**.

Mais cet inventaire n'est pas clos pour autant. Nous avons pour le moment uniquement envisagé les emplois clairement spatiaux de *de part et d'autre*. Or, l'examen de notre corpus indique que cette locution couvre un spectre d'emplois encore plus large.

2.1.2. *De part et d'autre* non spatial

Les dictionnaires relèvent un emploi de la locution où cette dernière doit se comprendre comme synonyme de *dans un groupe comme de l'autre* (GLLF):

- (77) Les communiqués officiels sont, **de part et d'autre**, des plus contradictoires (Gide dans le GLLF).

On retrouve d'ailleurs la variante formelle que nous évoquions *supra*, *de part ou d'autre*:

- (78) Que dire, dans ces conditions, de la fonction de l'ethnologue ?
(Germaine Tillion) Il doit éclairer, toujours éclairer. Il n'est même pas arbitre, mais observateur dans le public. Et il raconte. Éventuellement il peut se transformer en soigneur quand des mauvais coups sont échangés **de part ou d'autre**. Il est là pour calmer le jeu (entretien avec Germaine Tillion dans *l'Humanité* du 21.10.2002).
- (79) Il y a six jours, un homme a été tué par une explosion, au bord d'une route, dans le nord du Wisconsin. Il n'y a pas eu de témoin, mais on pense qu'il était assis à côté de sa voiture garée sur l'herbe quand la bombe qu'il était

en train d'assembler a sauté par accident. [...] Ce n'est pas que je veuille excuser ses actes, mais puisqu'il n'est plus là pour se défendre lui-même, le moins que je puisse faire est d'expliquer qui il était et de présenter dans leur vérité les événements qui l'ont amené sur cette route au nord du Wisconsin. C'est pourquoi je dois travailler vite : afin d'être prêt quand le moment viendra. Si par hasard le mystère demeure inexpliqué, je n'aurai qu'à garder pour moi ce que j'aurai écrit, et nul n'en aura rien à connaître. Ce serait le meilleur dénouement possible : le calme plat, pas un mot prononcé **de part ou d'autre**. Mais je ne peux pas compter là-dessus (Paul Auster, *Léviathan*).

Il s'agira d'un emploi strictement adverbial, quelle que soit la variante utilisée alors que sous sa forme prépositionnelle, *de part et d'autre de N* ne peut connaître qu'un emploi spatial.

Le *Littré* et le *GLLF* envisagent un emploi où *de part et d'autre* doit se comprendre comme *réciroquement*, emploi qu'ils illustrent à l'aide des exemples suivants:

- (80) Ils se disent **de part et d'autre** leurs vérités (*GLLF*).
- (81) Ils se sont bien traités **de part et d'autre** (*Littré*).
- (82) Je crois qu'on est fort content **de part et d'autre** [...] (*Littré*)

Cette réciprocité nous ramène à la binarité que nous évoquions *supra* à propos des emplois spatiaux.

Un autre fait intéressant est mis en lumière par les dictionnaires: le *Littré* signale une proximité entre *de part et d'autre* et la locution, certes sortie de l'usage, *d'une et d'autre part*:

- (83) **D'une et d'autre part**, je vois de grands avantages [...] (*Littré*)
De part et d'autre, je vois de grands avantages [...]

Le *Littré* va même jusqu'à rapprocher ces deux locutions de *d'une part ... d'autre part*, proximité qui se trouve relayée par le *Dictionnaire de l'Académie* (8^{ème} édition) pour qui les quatre locutions *de part et d'autre*, *de l'une et l'autre part*, *d'une part ... d'autre part* et *de toute(s) part(s)*:

- soit "se disent en parlant des personnes, pour marquer relation, réciprocité, opposition, concours" (*Dictionnaire de l'Académie*, 8^{ème} édition sous l'article *part*):
Ils se sont bien traités **de part et d'autre**.
On est content **de part et d'autre**.
Entre un tel **d'un part** et un tel **de l'autre/d'autre part**, je suis embarrassé de faire un choix.
Il m'est venu des félicitations **de toute part**.
- soit "se disent en parlant de choses que l'on considère, que l'on examine à différents points de vue" (*Dictionnaire de l'Académie*, 8^{ème} édition sous l'article *part*):
D'une part, il considérait que ... **d'autre part** il envisageait.
Après avoir tout examiné **de part et d'autre**, je me suis décidé à lui répondre.
D'une et d'autre part, je ne vois que de grands avantages.
Je ne vois qu'inconvénients **de toute part**.

Il y a certes des questions à se poser sur la partition de ces emplois en deux catégories. Mais le rapprochement entre ces différentes locutions n'en reste pas moins intéressant. Cela montre que ces différents emplois non-spatiaux de *part* partagent, ou du moins ont partagé,

des liens sémantiques, et constituent de ce fait une catégorie homogène. Mais cela vient également valider ce que nous disions dans notre introduction, à savoir qu'une seule et même locution doit s'envisager d'un point de vue spatial et non spatial. *De toute part* en est un nouvel exemple.

2.1.3. Bilan

Nous retiendrons de cet examen de *de part et d'autre*:

- i) l'existence de deux variantes formelles *de part et d'autre* et *de part ou d'autre*.
- ii) un panel d'emplois nettement plus riche que ne le laissent penser les dictionnaires qui ne font généralement mention que d'un seul emploi. Deux catégories d'emplois se complètent, l'une prépositionnelle, l'autre adverbiale:
 - deux emplois prépositionnels:
 - 1a. Des décorations sculptées sont placées **de part et d'autre** de l'entrée.
 - 1b. De multiples espaces de rangement sont disséminés **de part et d'autre** de l'habitable.
 - deux emplois adverbiaux:
 - 2a. Je suis allé, j'ai couru **de part et d'autre**.
 - 2b. Les communiqués officiels sont, **de part et d'autre**, des plus contradictoires.
- iii) *part* peut fonctionner comme un nom de localisation interne et, par ce biais, montrer une facette clairement partitive. Mais ce n'est le cas que dans l'emploi prépositionnel que nous notons 1b. Cette facette partitive est d'ailleurs cohérente avec ce que nous disions *supra* à propos de l'emploi non figé de *part* (*part de tarte*): le découpage opéré par *de part et d'autre* n'entraîne aucune distinguabilité, y compris spatiale, des parts obtenues ce qui n'est pas sans rappeler l'homéométrie qui caractérise *part* dans *part de tarte*.
- iv) tous les emplois de *de part et d'autre de* ne partagent pas la même proximité avec *côté*. Nous nous appuyons sur l'aspect plus ou moins binaire des emplois répertoriés: de ce point de vue, l'emploi le plus proche est l'emploi prépositionnel *de part et d'autre de N*; viennent ensuite les emplois non spatiaux qui sont certes abstraits mais présentent toujours un aspect binaire; viennent enfin les emplois les plus éloignés: l'emploi prépositionnel partitif (*disséminés de part et d'autre de l'habitable*) et l'emploi adverbial locatif "vieilli" (*aller de part et d'autre*).

Passons à l'examen de la locution *de part en part*.

2.2. La locution *de part en part*

D'après le *TLFi*, *de part en part* signifie "en pénétrant entièrement, en traversant d'un côté à l'autre". En voici un premier exemple:

(84) La flèche le transperça **de part en part**.

Encore une fois, on note dès le départ une proximité avec *côté* même s'il n'existe pas de locution **de côté en côté*:

(85) La flèche le transperça d'un **côté** à l'autre.

C'est essentiellement sur cette différence de construction (*de N en N* versus *d'un N à l'autre*) que nous allons centrer notre analyse.

A. Borillo (2006) apporte des précisions intéressantes sur l'emploi des NLi dans les constructions du type [*de Nli en Nli*] et [*d'un Nli à l'autre*]. Les NLi rencontrés dans ces deux structures sont des substantifs qu'elle nomme "Nli limites" car ils renvoient à une ou plusieurs zones périphériques d'un objet: certains désignent différentes zones spatiales sur une même entité physique (*côté, bord, coin...*) alors que d'autres ne désignent qu'une zone spatiale unique (*haut, bas, fond, ...*). L'auteur note une différence importante entre ces deux types de NLi. Les NLi limite "uniques" ne peuvent:

[...] entrer en aucune manière dans la structure [*d'un NI à l'autre*] et encore moins dans la structure [*de NI en NI*] puisqu'ils ne désignent qu'un seul emplacement, *i.e.* une seule zone périphérique de l'objet ou du lieu auquel ils se rapportent (A. Borillo 2006:27).

C'est ce qui explique l'agrammaticalité des formules suivantes:

(86) * de bas en bas
* d'un fond à l'autre

Seuls les Nli limite du premier groupe, dont fait partie *côté*, peuvent apparaître dans les constructions du type [*d'un Nli à l'autre*]:

(87) d'un bord à l'autre
d'un côté à l'autre
d'un coin à l'autre

Par contre, ces mêmes Nli limites ne peuvent pas entrer dans la construction *de Nli en Nli*:

(88) *de côté en côté
*de bord en bord
*de coin en coin

A. Borillo ne relève qu'une seule exception à cette règle, les substantifs *bout* et *part*. En ce sens, *part* se trouve plus proche de *bout* que de *côté*.

2.2.1. Une proximité avec *bout*

Bout et *part* sont donc les seuls partitifs à pouvoir entrer dans la construction [*de NI en NI*]:

(89) de bout en bout
de part en part

On peut se demander pourquoi *part* et *bout* sont les seuls partitifs à pouvoir commuter dans une construction de ce type. On aurait pu s'attendre à y trouver *côté* mais ce n'est pas le cas: * *de côté en côté*. *Côté* est en effet *à priori* plus proche de *part* que ne l'est *bout*. Mais ce serait oublier que *bout* n'est pas seulement employé comme NLi terminatif (*le*

bout de la rue). Ce lexème connaît également un emploi non spatial:

(90) un **bout** de tarte

Ce syntagme n'est pas sans nous rappeler les emplois de *part* que nous traitons dans le chapitre précédent. On constate d'ailleurs que *bout* et *part* commutent ici sans difficulté:

(91) une **part/un bout** de tarte

Ceci nous indique que *bout* et *part* ont des points communs à la fois dans leurs emplois spatiaux, c'est-à-dire dans le cadre des locutions *de part en part de/de bout en bout*, et dans leurs emplois non spatiaux du type *un bout/une part de tarte*. Il s'agit d'ailleurs d'un nouvel indice de la perméabilité entre emplois spatiaux et non spatiaux des substantifs partitifs.

Nous notons néanmoins une différence importante entre *de part en part* et *de bout en bout*. *De bout en bout* connaît des emplois temporels qui rend très difficile toute substitution avec *de part en part* :

(92) Je vous annonce une guerre éclair qui sera menée **de bout en bout** par nos panzers et nos stukas (J. d'Ormesson 1987 dans *Frantext*).

? Je vous annonce une guerre éclair qui sera menée **de part en part** par nos panzers et nos stukas.

(93) Pendant une bonne quinzaine, on a travaillé sur la baraque et Betty m'a étonné **de bout en bout** (P. Djian 1985 dans *Frantext*).

? Pendant une bonne quinzaine, on a travaillé sur la baraque et Betty m'a étonné **de part en part**.

Mais, si A. Borillo cite *de part en part* conjointement à *de bout en bout*, ce n'est qu'à titre comparatif et en aucun cas pour décider du statut de Nli de *part*. Nous allons pourtant voir dans la section suivante que *de part en part* fonctionne de la même façon que les autres locutions *de N en N* construites avec des Nli, ce qui constitue un argument supplémentaire en faveur du classement de *part* dans cette catégorie de partitifs.

2.2.2. *De part en part*: l'expression du parcours borné et du recouvrement total

A. Borillo (2006) constate que:

[...] si les NLimite s'utilisent en général pour apporter plus de précision à la description des entités physiques ou pour mieux fixer la localisation d'une cible par rapport à un site, ils ont un emploi un peu particulier et un peu curieux qui les fait interpréter comme les bornes d'un parcours, qu'il s'agisse d'un véritable déplacement ou d'un balayage d'une certaine amplitude (*op.cit.*: 18).

On retrouve ainsi *de part en part* dans l'expression d'un parcours borné tout comme les Nli *extrémité* ou *bout* par exemple:

(94) Il marchait **d'une extrémité à l'autre** de la pièce (A. Borillo 2006:24).

(95) Un rayon de soleil traversait la pièce obliquement, **de bout en bout** (A. Borillo 2006:25).

(96) [...] la grande salle que le soleil de l'après-midi, en descendant sur la place de l'église, traversait **de part en part** (A. Borillo 2006:25).

L'examen de notre corpus indique que *de part en part* est massivement employé aux côtés

de verbes qui expriment un déplacement entre deux zones périphériques comme *traverser*, *transpercer*¹⁴⁴, *percer* ou *perforer*:

- (97) Nous sommes retournés à la réserve, emmenant un de mes caporaux qu'une balle avait atteint dans l'aîne et **traversé de part en part** (M. Genevois 1950 dans *Frantext*).
- (98) **Transpercé de part en part**, incapable de bouger, les yeux exorbités, il voit s'élever le cimenterre et ressent brusquement comme une atroce brûlure au cou (J. Lanzmann 1994 dans *Frantext*).
- (99) Je pensais à ce blaireau que Mr le Comte avait cloué au sol, devant moi, d'un coup d'épieu, et qui agonisait, **percé de part en part**, dans le fossé, abandonné même des chiens (G. Bernanos 1936 dans *Frantext*).
- (100) L'éclat de l'explosion **perfora de part en part** le navire.
- (101) On peut voir, par exemple, les ulcérations coliques **perforer de part en part** l'intestin et entraîner une péritonite [...] (*Encyclopédie médicale Quillet* 1965 dans *Frantext*).

Mais *de part en part* est également apte à exprimer, non pas un parcours borné, mais un recouvrement total¹⁴⁵. Cette locution s'emploie ainsi avec un deuxième groupe de verbes auquel appartiennent *parcourir*, *sillonner*, *arpenter*, *explorer* ou *visiter*:

- (102) Je viens de rentrer hier d'un long périple de 5000 km à partir de Marrakech ou j'ai loué une voiture pour **parcourir de part en part** le Maroc.
- (103) Jeune ouvrier, Jacques Chevrier rejoindra vite les rangs de la CGT. Militant actif, il sera secrétaire de l'Union locale de 1978 à 1988. Autant dire qu'il connaît bien Montargis pour l'avoir **sillonnée de part en part** lors des nombreuses manifestations auxquelles il a participé (*Viva* du 17.06.04).
- (104) En cela, le livre de Stephen Smith est avant tout le livre de quelqu'un qui connaît l'Afrique, pour l'avoir **arpenté de part en part** comme journaliste au quotidien *Le monde* [...] (*Mutations* du 22.01.04).
- (105) C'est une grotte artificielle, creusée par les romains, que l'on a **explorée de part en part**, équipés d'une lampe de poche et de cordes à linge.
- (106) La France est **visitée de part en part** par des gourmets du monde entier qui viennent découvrir nos spécialités régionales, comme le foie gras.

A. Borillo propose un test pour identifier les exemples qui expriment non pas un parcours borné mais un recouvrement total: la paraphrase par les syntagmes *dans tout le N*, *dans la totalité de N* ou les adverbes *complètement*, *totalement*, *entièrement*. L'application de ce test à nos exemples confirme que *de part en part* remplit bien cette fonction:

- (107) Je viens de rentrer hier d'un long périple de 5000 km à partir de Marrakech où j'ai loué une voiture pour **parcourir de part en part** le Maroc.
Je viens de rentrer hier d'un long périple de 5000 km à partir de Marrakech où j'ai loué une voiture pour parcourir le Maroc **dans sa totalité**.
- (108) C'est une grotte artificielle, creusée par les romains, que l'on a **explorée de part en part**, équipés d'une lampe de poche et de cordes à linge.

¹⁴⁴ On retrouve d'ailleurs *de part en part* dans la définition de ce verbe: *percer de part en part* (TLFi).

¹⁴⁵ Nous reprenons ici la terminologie d'A. Borillo.

C'est une grotte artificielle, creusée par les romains, que l'on a **complètement** explorée, équipés d'une lampe de poche et de cordes à linge.

A l'inverse, les exemples qui illustrent un parcours borné se laissent mal paraphraser par ces formules:

- (109) Se procurer un morceau de tube, le **percer de part en part** avec un forêt de 12
? Se procurer un morceau de tube, le percer **dans sa totalité** avec un forêt de 12.

L'expression du recouvrement total est d'ailleurs un nouveau point commun entre *part* et *bout*:

Il en est de même pour *bout* dans le schéma [de N1 en N1] qui précisément, est très souvent utilisé dans le sens *complètement, en totalité* et se comporte comme un véritable adverbe:

Le jour venu, je traversai **de bout en bout** la ville en direction des salons Mauduit, assez peu à mon aise [...] (J. Gracq) (A. Borillo 2006 :26).

On peut néanmoins se demander si, dans l'exemple choisi par A. Borillo, *de bout en bout* exprime un recouvrement total ou un parcours borné: le verbe *traverser* est, à notre sens, plutôt employé pour exprimer le parcours d'un point à un autre. Les exemples suivants sont peut être plus clairs à ce propos ou, du moins, moins ambigus:

- (110) Je l'ai **parcourue de bout en bout** [...] (J. Gracq 1992 dans *Frantext*).
(111) [...] ils **sillonnaient** la cité **de bout en bout**, occupaient le moindre recoin de ciment (Le Clézio 1963 dans *Frantext*).

Dans l'un et l'autre cas (parcours borné ou recouvrement total), *de part en part* se trouve engagé dans une localisation interne. La facette partitive de *part* se trouve ainsi activée. L'aspect partitif se retrouve d'ailleurs dans un verbe comme *parcourir* qui signifie "Se déplacer en suivant une direction plus ou moins déterminée, aller dans une, plusieurs, toutes les **parties** de" (*TLFi*). Le type de découpage est néanmoins différent. Dans le cas d'un parcours borné, le déplacement effectué a lieu entre deux bornes, deux zones périphériques ce qui rend d'ailleurs possible une substitution avec *côté*, au travers de la locution *d'un côté à l'autre*:

- (112) Transpercé **de part en part**, incapable de bouger, les yeux exorbités, il voit s'élever le cimenterre et ressent brusquement comme une atroce brûlure au cou.
Transpercé d'un **côté à l'autre**, incapable de bouger [...]
(113) Se procurer un morceau de tube, le percer **de part en part** avec un forêt de 12.
[...] le percer **d'un côté à l'autre**
(114) L'éclat de l'explosion perfora **de part en part** le navire.
L'éclat de l'explosion perfora le navire **d'un côté à l'autre**.

Mais on ne retrouve plus cette binarité du découpage dans le cas d'un recouvrement total. La substitution avec *côté* est d'ailleurs moins naturelle:

- (115) ? Je viens de rentrer hier d'un long périple de 5000 km à partir de Marrakech où j'ai loué une voiture pour **parcourir d'un côté à l'autre** le Maroc.

Ce n'est pas un hasard si *part* et *bout* sont les seuls à se trouver dans la structure [*de NI en NI*] et exprimer un recouvrement total. Il y a en effet une corrélation entre les spécificités partitives de *part* et *bout* et leur capacité à exprimer le recouvrement total: *bout* et *part* sont les seuls partitifs à ne pas localiser que des zones périphériques sur un objet ce qui est, par contre, le cas de *côté*. Or, l'expression d'un recouvrement total implique que tout type de zone, et pas seulement les zones périphériques, soient parcourues, sillonnées ou explorées.

2.2.3. Bilan

En résumé, nous retiendrons tout d'abord que, parmi les locutions construites avec *part*, *de part en part* est la locution qui semble être la moins singulière:

- i) il n'existe aucune variante formelle;
- ii) elle ne connaît qu'un emploi adverbial (pas d'emploi prépositionnel du type **de part en part de N*);

En outre, elle ne connaît qu'un emploi spatial: nous n'avons trouvé aucun exemple dans lequel la locution est employée dans un contexte non spatial.

La richesse de cette locution est contenue dans sa fonctionnalité partitive. La localisation qu'elle sert à effectuer est uniquement interne ce qui implique que *part* fonctionne dans cette locution comme un véritable Nli. *Part* peut néanmoins renvoyer à deux types de zones spatiales:

- i) deux zones périphériques. Dans ce cas, *part* se rapproche de *côté* et est employé dans l'expression d'un parcours borné, pour reprendre la terminologie d'A.Borillo.
- ii) plusieurs zones indifféremment périphériques ou non. Dans ce cas, *part* s'éloigne de *côté* et a la possibilité d'être employé pour exprimer un recouvrement total

On retrouve ainsi une fonctionnalité partitive quel que soit l'emploi de la locution.

Voyons ce qu'il en est avec *de toute(s) part(s)*.

2.3. La locution *de toute(s) part(s)*

D'après le *TLFi*, *de toute(s) part(s)* signifie *de tous les côtés à la fois*. Il existe d'ailleurs une locution identique construite avec *côté* qui connaît les mêmes variantes formelles:

de toute part/de toutes parts
de tout côté/ de tous côtés

Ces deux locutions partagent également une proximité avec *partout*. On note en effet un recouvrement entre *de toute(s) part(s)/de tout(s) côté(s)* et *partout*, mais cette proximité n'est que partielle car elle ne concerne que les emplois de l'adverbe introduits par la préposition *de*. Ainsi d'après le *TLFi*, *de partout* signifie « de tous les côtés à la fois » :

- (116) J'étais plus mince sans corset qu'elle avec le sien qui craquait **de partout** (TLFi).
 J'étais plus mince sans corset qu'elle avec le sien qui craquait **de tous côtés**.
 J'étais plus mince sans corset qu'elle avec le sien qui craquait **de toutes parts**.
- (117) Ça sonne **de partout** et on entend tout ça de là-haut (TLFi).
 Ça sonne **de tous côtés** et on entend ça de là-haut.
 Ça sonne **de toutes parts** et on entend ça de là-haut.

De toute(s) part(s)/de tout(s) côté(s) sont donc dans une relation de synonymie très forte. Les possibilités de substitution sont ainsi très nombreuses que ces locutions soient employées dans le cadre d'une localisation avec une idée de mouvement ou sans idée de mouvement:

- avec une idée de mouvement aux côtés des verbes *venir, surgir, arriver*:
 - (118) De tous côtés **arrivaient** des hommes encore tout tremblants (Musset dans le TLFi)
 - (119) Des camions de pompier **arrivaient** de toute part (J.-C. Izzo 1996 dans *Frantext*).
- sans idée de mouvement aux côtés des verbes *cerner, entourer, encercler*:
 - (120) Ces voyageurs en péril, je les voyais marchant avec peine sur la lieue de grève, dans la nuit opaque que je devinais au dehors, cherchant à échapper au flot qui les **cernait** de toute part (Mohrt 1979 dans *Frantext*).
 - (121) Chaumont est **encerclée** de tous côtés par la division Leclerc et les FFI (Document de la ville de Chaumont).
 - (122) Kati, vieux village bambara situé au nord de Bamako, à l'entrée du Bélédougou, est entourée **de tous côtés** par des collines gréseuses rouges [...] (A. Bâ 1991 dans *Frantext*).
 Kati [...] est entourée **de toutes parts** par des collines gréseuses rouges.

Mais, dans tous ces exemples, *de tout(s) côté(s)* et *de toute(s) part(s)* sont employés dans le cadre d'une localisation exclusivement externe. *De toute(s) part(s)/de tout(s) côté(s)* peuvent ainsi commuter avec le syntagme *de toutes les directions*:

- (123) Avec le système Genius Surround, vous serez au centre de six haut-parleurs et vous entendrez le son venir **de toutes les directions** quand vous jouerez.
 [...] vous entendrez le son venir **de toutes parts** quand vous jouerez.
 [...] vous entendrez le son venir **de tous côtés** quand vous jouerez.

Seul *de toute(s) part(s)* connaît un emploi qui se rattache à une localisation interne. Par exemple:

- (124) La maigre couche de bitume se craquelait maintenant **de toutes parts** (J.C. Izzo 1996 dans *Frantext*).
 ? [...] la maigre couche de bitume se craquelait maintenant **de tous côtés**.

Pour affiner la comparaison *de touts(s) parts(s)/de tout(s) côté(s)*, nous aimerions ajouter les nuances suivantes:

- i) une différence numérique dans la fréquence d'emplois. Dans la base textuelle *Frantext*, la locution *de toute(s) part(s)* est largement plus répandue que *de tout(s) côté(s)*:

de tout(s) côté(s)		de toute(s) part(s)	
de tout côté	de tous côtés	de toute part	de toutes parts
90	2210	276	4148

Tableau 12

De tou(s) côtés et de toute(s) part(s) dans la base Frantext.

- ii) il est possible d'intégrer un déterminant avant *côté* pluriel mais pas avant *part*:

de tous côtés/ de tous **les** côtés
de toutes parts/ *de toutes **les** parts

- iii) le *TLFi* répertorie un emploi non spatial de *de tout côté* qui signifie "Sous tous les aspects" (*TLFi*). La substitution avec *de toute part* ne semble pas possible:

- (125) J'aimais cette incertitude et que l'histoire m'échappât **de tout côté** (Sartre dans le *TLFi*).
? J'aimais cette incertitude et que l'histoire m'échappât **de toute part**.

Les seuls énoncés où *de toute part* s'éloigne d'une description strictement spatiale sont ceux que nous présentons dans la section consacrée à *de part et d'autre* par exemple *Il m'est venu des félicitations de toute part*. Le verbe *venir* indique néanmoins que cet exemple se rattache à la spatialité des énoncés plus prototypiques.

- iv) dans le cadre des locutions construites sur le modèle *de tout N*, on note une proximité entre *côté* et *bord* mais pas entre *part* et *bord*. *De toute(s) part(s)* et *de tout(s) côté(s)* constituent une micro-catégorie homogène car *part* et *côté* ne commutent avec aucun autre Nli (**de tous coins*, **de tous angles*, **de tous bouts*) excepté *bord* (*de tous bords*) dont voici deux exemples, dont la première attestation (1896) de la base *Frantext*:

- (126) [...] la guerre, essore l'oestre, que l'air natal s'empourpre aux reflets de tuerie, que l'étranger mette son pied sur le vieux sol nourricier, en imitant les peuples **de tous bords**, Saragosse, Moscou, le Russe, l'Espagnol, [...] (P.Verlaine 1896 dans *Frantext*).
(127) Des élus et responsables politiques **de tous bords** ont souhaité que davantage de progrès soient faits pour assurer une meilleure représentation de la diversité en politique (*Maire info* du 30.10.2006).

Mais si *de tous bords* peut être remplacé par *de tous côtés*, la substitution avec *de toutes parts* semble impossible:

- (128) des élus et responsables **de tous bords**
des élus et responsables **de tous côtés**
* des élus et responsables **de toutes parts**

La proximité entre *de toute(s) part(s)* et *de tout(s) côté(s)* est donc toute relative malgré la

stricte correspondance formelle. Nous retiendrons surtout que la locution construite avec *part* peut, à l'inverse de celle construite avec *côté*, participer à une partition interne.

3. Bilan

La première différence que nous retenons entre *autre part/quelque part/nulle part* et *de part et d'autre de/de part en part/de toute(s) part(s)* concerne le niveau d'indétermination/détermination de la localisation spatiale exprimée:

- le premier trio exprime une indétermination locative: *part* est proche des N spatiaux génériques *lieu, endroit*.
- le second trio exprime une localisation moins indéterminée¹⁴⁶: faisant référence à des zones locatives périphériques, *part* est très proche de *côté*, les deux lexèmes témoignant d'un fonctionnement binaire.

L'examen *de part et d'autre de/de part en part/de toute(s) part(s)* indique pourtant que certaines locutions, en particulier *de part en part* et *de part et d'autre de*, peuvent être employées pour exprimer une localisation indéterminée. Elles se rapprochent ainsi de *autre part/quelque part/nulle part*, ce qui témoigne d'une cohérence dans les différents emplois spatiaux de *part*.

Mais le véritable fil conducteur à tous les emplois spatiaux de *part* est la facette partitive que l'on retrouve dans toutes ces formes figées. L'aspect partitif est peut-être plus flagrant pour *de part et d'autre de/de part en part/de toute(s) part(s)*: dans de nombreux exemples, *part* y fonctionne comme un véritable nom de localisation interne. C'est d'ailleurs sur ce point précis que *part* se rapproche de *côté*. Le fait que *côté* et *part* puissent également tous deux fonctionner comme des localisateurs externes constitue un point commun supplémentaire. La proximité entre les deux substantifs n'est pourtant que partielle et plus ou moins nette selon la locution envisagée. Ainsi, même pour *de toute(s) parts/de tout(s) côté(s)*, où la substitution *part/côté* laisse envisager un fonctionnement similaire, on note des différences. Car si *part* et *côté* sont proches du point de vue de leur fonctionnalité partitive commune, c'est également sur ce point que se joue la différence car le résultat du découpage n'est pas le même. *Côté* ne peut faire référence qu'à des parties périphériques alors que *part* a une marge de manœuvre plus large et peut référer à toute "partie" spatiale. C'est ce qu'indiquent certains emplois de:

- *de part en part*:
(129) Il connaît bien Montargis pour l'avoir **sillonnée de part en part**.
- *de toutes parts*:
(130) La maigre couche de bitume craquelait maintenant **de toutes parts**.

Dans ces emplois, les parts envisagées sont identiques, rien ne vient les différencier. Ce n'est pas le cas pour les parties d'espace auxquelles réfère *côté*: les côtés d'un objet se distinguent d'autres parties, le milieu par exemple. Nous retrouvons ici une des spécificités

¹⁴⁶ Elle n'en est pas pour autant clairement déterminée.

de *part* dans ses emplois non figés du type *part de tarte*: rien ne différencie les parts de tarte entre elles. Une fonctionnalité partitive identique fait ainsi le lien entre les emplois spatiaux et non spatiaux de *part*.

Il faut néanmoins préciser que tous les emplois spatiaux de *part* ne sont pas aussi proches de *part* non spatial. Si c'est le cas des deux emplois que nous venons de présenter, ce n'est pas le cas des emplois de ces mêmes locutions quand celles-ci présentent davantage de points communs avec *côté*:

- *de part et d'autre*:

(131) Des décorations sculptées sont placées **de part et d'autre** de l'entrée.

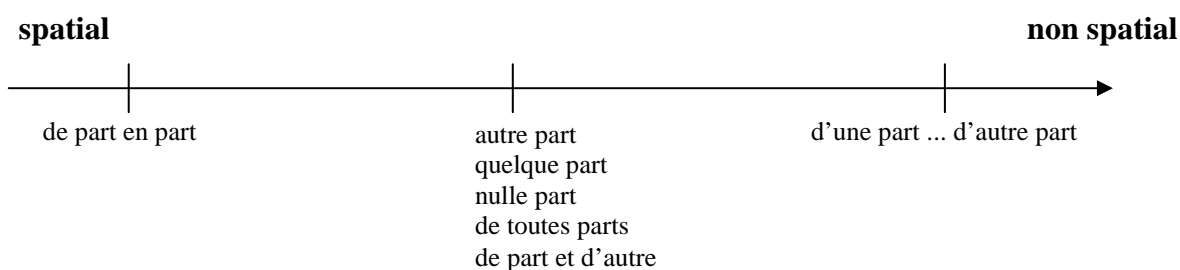
- *de part en part*:

(132) La flèche le transperça **de part en part**.

- *de toutes parts*:

(133) Des camions de pompier arrivaient **de toute part**.

Cette fonctionnalité partitive fait donc plus que relier les emplois spatiaux de *part* entre eux. En réalité, la facette partitive est un lien entre tous les emplois de *part*, spatiaux ou non. La dichotomie spatial/non spatial est donc toute relative, d'autant plus que certains emplois réputés spatiaux de *part* connaissent des emplois non spatiaux. C'est surtout le cas pour *quelque part*, *de part et d'autre* et dans une moindre mesure pour *de toutes parts*. Parmi les locutions, *de part en part* de semble le seul à résister à cet élargissement fonctionnel. Pour ces deux raisons, nous préférons remplacer l'opposition spatial/non spatial par une représentation plus scalaire, permettant la création de plus de deux catégories d'emplois. Le schéma ci-dessous représente la distribution des emplois de *part* par rapport aux deux pôles extrêmes spatial vs non spatial:



Une première catégorie, composée d'un seul représentant (*de part en part*), n'est remplie que des emplois spatiaux. A l'autre extrémité de cette échelle, nous faisons figurer la locution *d'une part ... d'autre part* qui a connu mais qui ne connaît plus d'emploi spatial en français contemporain. Enfin, une catégorie intermédiaire se compose de toutes les formes qui connaissent conjointement des emplois spatiaux et non spatiaux. C'est sur un élément de cette catégorie intermédiaire que nous allons centrer la suite de ce travail: l'adverbe *autre part*.

Chapitre 5.

Un exemple d'emploi spatial de *part*: l'adverbe *autre part*

Introduction

L'adverbe *autre part* n'a, à notre connaissance, encore fait l'objet d'aucune description linguistique. C'est principalement ce qui motive l'intérêt que nous allons lui porter dans ce chapitre bien que ce ne soit pas la seule raison qui nous pousse à analyser cette forme. Il nous semble en effet important d'introduire quelques premiers éléments sur l'association de *part* avec *autre*, ces deux mots étant également associés dans la construction de l'organisateur textuel *d'une part ... d'autre part* que nous nous proposons d'analyser dans le chapitre suivant. Le rapprochement entre *autre part* et *d'une part ... d'autre part* est d'autant plus intéressant si l'on prend en compte l'hypothèse de M. NØjgaard (1992) sur l'évolution de *autre part*. Ce linguiste postule en effet que *autre part* est "en train de sortir de l'usage au profit de la combinaison *quelque part ailleurs*" et que ainsi, "la langue moderne tend à réserver *autre part* à la fonction sérielle *d'une part ... d'autre part*" (*op.cit.*: 534). Nous vérifierons *infra* la plausibilité de cette hypothèse.

Si, pour débiter notre travail sur *autre part*, nous ne pouvons nous appuyer sur aucune étude antérieure, la consultation de différents ouvrages lexicographiques ne nous renseigne pas davantage. Les caractérisations sémantiques de *autre part* dans les grammaires et les dictionnaires sont en effet très brèves et se contentent soit de proposer les paraphrases *dans un autre endroit*, *dans un autre lieu*, soit de proposer le synonyme *ailleurs*. Cet adverbe se voit également attribuer l'étiquette de complément locatif:

La locution *autre part* (en concurrence avec *ailleurs*) constitue un complément locatif dont le référent est identifié différenciellement (*Riegel et al.*, 1994:213).

Nous trouvons ici une première piste intéressante: *autre part* exprimerait l'altérité spatiale, son référent étant identifié différenciellement. Mais cette maigre description reste insuffisante à plus d'un titre. Tout d'abord, si elle nous met sur la piste d'une description en termes d'altérité, elle n'explique en rien comment et par rapport à quoi se construit cette altérité. Afin d'éclaircir ce point, nous ferons un détour par les propositions de M. Van Peteghem (1995) concernant les propriétés sémantico-référentielles de *autre*. D'autre part, si les rares descriptions que nous avons à notre disposition mettent unanimement en avant une relation de synonymie avec *ailleurs*, elles ne permettent pas de distinguer ces deux adverbes l'un de l'autre. L'identification de leurs points communs et de leurs différences constituera un des objectifs du présent travail car, même si ces deux formes sont présentées

dans une relation de synonymie quasi absolue, on relève néanmoins un certain nombre de différences. En effet, la relation entre ces deux adverbes n'est pas très équilibrée et c'est *ailleurs* qui semble dominer dans cette relation. Une recherche dans les différents corpus à notre disposition suffit à nous convaincre: les emplois de *ailleurs* sont largement plus nombreux que ceux de *autre part*. Ce déséquilibre se manifeste également dans les descriptions lexicographiques des deux adverbes: alors que *ailleurs* est très largement convoqué pour paraphraser *autre part*, ce dernier n'apparaît que très rarement dans les définitions de *ailleurs*. Enfin, ce déséquilibre s'exprime au travers des limites de substitution entre les deux adverbes. De nombreux emplois de *ailleurs* ne peuvent se substituer avec *autre part*. C'est le cas pour certaines locution verbales (*avoir l'esprit (la pensée, la tête, la cervelle) ailleurs; être ailleurs; aimer ailleurs*¹⁴⁷) ainsi que pour quelques locutions adverbiales construites avec un adverbe de lieu auquel s'additionne *ailleurs* (*nulle part ailleurs, quelque part ailleurs, partout ailleurs, n'importe où ailleurs*). *Ailleurs* est également le seul à connaître, quoique occasionnellement, un emploi nominal où il est associé à une détermination et une modification adjectivale¹⁴⁸:

- (1) Il suffit de se rendre en Albanie pour constater qu'une mafia albanaise existe, dirige et organise les départs d'immigrants qui rêvent d'**un ailleurs plus rose** (Wortschatz 1998).
- (2) [...] à condition de mobiliser toutes ses forces et de ne pas croire que le salut pourrait venir d'**un ailleurs improbable** (Wortschatz 1998).

Il ne s'agit ici que d'un aperçu des limites à la commutation de ces adverbes: nous aurons l'occasion, tout au long de chapitre, de compléter ce bref inventaire.

Dans un premier temps, nous commencerons par faire le point sur l'expression de l'altérité spatiale en français contemporain en poursuivant deux objectifs: définir ce que nous entendons par altérité locative et examiner ce que cela nous apprend sur le sémantisme de *autre part*. Nous nous attacherons ensuite à envisager cet adverbe sous l'angle de la partition: nous verrons en particulier que c'est sur ce point que *autre part* se différencie de son concurrent *ailleurs*.

1. L'expression de l'altérité spatiale en français contemporain

Cette première partie est l'occasion de faire un bilan sur la notion d'altérité et tout particulièrement sur la notion d'altérité spatiale.

¹⁴⁷ Cf. *supra* chapitre 2: *Aimer ailleurs* signifie "aimer quelqu'un d'autre" (TLFi):

Constance soupire. Elle **aime ailleurs** (De Pesquidoux cité par le TLFi).

¹⁴⁸ Cet emploi de *ailleurs* est préférentiellement singulier bien que le TLFi signale un emploi, rare, au pluriel:

Il n'y avait à attendre d'eux aucune envolée, aucun élan vers **les ailleurs** (Huysmans 1881 cité par le TLFi).

1.1. Une spécificité de l'altérité spatiale: l'existence de différents degrés d'altérité

Alors que le français possède *autre part* et *ailleurs* pour exprimer l'altérité spatiale, il n'existe pas de forme figée adverbiale pour exprimer l'identité spatiale: **même part*. On est obligé d'employer des syntagmes nominaux construits avec *lieu* ou *endroit* associés à l'adjectif *même*¹⁴⁹:

- (3) Regroupez les médicaments de votre famille dans un **même endroit** pour réduire les risques d'accident.
- (4) Chaque année, la famille Dupond se retrouve au **même endroit**.

Comparons ces deux exemples à un emploi de *même* dans un contexte non spatial:

- (5) Marie et Jeanne portent la **même** robe.

L'énoncé (5) est ambigu: soit Marie et Jeanne portent chacune une robe différente mais présentant les mêmes caractéristiques (la robe de Marie est verte avec des pois bleus tout comme celle de Jeanne), soit il n'y a qu'une seule robe en question, parfois portée par Jeanne, parfois portée par Marie. Dans le premier cas, l'identité est qualitative (entre deux robes), dans le second cas elle est référentielle (il n'y a qu'une seule robe).

Les énoncés qui présentent une identité locative ne peuvent pas être source d'une telle ambiguïté:

- (6) Marie et Jeanne habitent au **même** endroit.

Il n'y a aucun équivoque possible: l'identité ne peut être que référentielle (il n'y a qu'un seul endroit en question ici).

Or, les deux notions d'identité et d'altérité sont imbriquées l'une dans l'autre: on le constate avec l'emploi de *même* dans l'exemple (5): l'interprétation correspondant à une identité qualitative est à mi-chemin entre la notion d'identité (deux robes présentent des points communs) et la notion d'altérité (même si elles partagent des points communs, ce sont deux robes différentes). Cela signifie qu'il existe différents niveaux d'identité, tout comme il existe différents niveaux d'altérité. C'est du moins ce que postule J. Picoche (1980):

Par sa combinaison avec différents aspects de ses supports, l'adjectif *autre*, dont le signifié de puissance est à la fois parfaitement clair, parfaitement un, et parfaitement indéfinissable, peut produire toute une polysémie de signifiés d'effet dont nous allons essayer de faire l'inventaire en utilisant la terminologie très classique de substance et d'accident et une troisième catégorie pour laquelle nous adopterons le terme d'espèce (*op.cit.*:166).

J. Picoche distingue six différents niveaux d'altérité. Nous reproduisons ici l'exemple récurrent qu'elle exploite dans son analyse pour illustrer ces différents degrés, l'exemple d'une serviette et les différents degrés d'altérité qui sont susceptibles de lui être appliqués:

- degré zéro de l'altérité ou identité:

Je tire une serviette d'un tiroir; elle est bleue, en tergal, carrée; elle appartient à l'espèce "serviette", a pour substance une certaine quantité de tissu, et comme accidents sa forme, sa dimension, sa couleur. Je la range après usage; je la

¹⁴⁹ Sur *même*, cf. M. Van peteghem (1997a), (1997b) et (2000).

reprends le lendemain; c'est toujours la même serviette (*op.cit.*: 166).

- degré 1 de l'altérité:

Je tire du tiroir une première serviette, bleue, en tergal, carrée, puis une autre serviette, bleue, en tergal, carrée, exactement pareille à la première: ce sont les deux mêmes. Les deux unités appartiennent à la même espèce, "serviette", ont les mêmes accidents ("bleue" "carrée"), mais la substance est différente: une autre quantité de tergal entre en jeu et elles se trouvent juxtaposées dans l'espace (*op.cit.*:167).

- degré 2 de l'altérité:

Mes belles serviette bleues ont bouilli accidentellement, se sont déformées et ont perdu leur éclat [...] Espèce et substance sont stables, mais les accidents ont changé (*op.cit.*: 167).

- degré 3 de l'altérité:

Lasse de voir des serviettes bleues sur ma table, j'en mets d'autres, des rouges. L'espèce [...] reste stable, mais substance et accidents changent (*op.cit.*:167).

- degré 4 de l'altérité:

Je renonce à mettre sur la table mes serviettes déteintes; je leur couds une petite attache et je les accroche au mur; leur substance est toujours la même (même quantité de tergal) mais leurs accidents ont changé ainsi que leur espèce: elles sont devenues autre chose que des serviettes: elles sont passées de l'espèce "serviette" à l'espèce "torchon" (*op.cit.*:167).

- degré 5 de l'altérité:

Mécontente de mon achat d'hier, je retourne au magasin avec des serviettes; je les rends et demande qu'on me donne à la place autre chose: des torchons. [...] L'espèce et les accidents ont changé; le mot de substance lui-même ne peut plus être employé à proprement parler; ce qui reste de commun aux deux termes de l'échange est quelque chose de plus abstrait encore que la substance: la valeur (*op.cit.*: 166-167).

Revenons un instant à l'énoncé *Marie et Jeanne portent la même robe*. Les deux possibilités d'interprétation correspondent aux deux premiers niveaux dégagés par J. Picoche:

- l'interprétation qui correspond à une identité référentielle correspond au niveau 0 de l'altérité ou identité: il n'est question que d'une seule robe.
- l'interprétation qui correspond à une identité qualitative correspond au niveau 1 de l'altérité: il est question de deux robes.

Ce n'est pas le cas de l'énoncé *Marie et Jeanne habitent au même endroit*, qui, non ambigu, ne correspond qu'au niveau 0 de l'altérité: il n'est question que d'un seul endroit.

Qu'en est-il des formes qui expriment une altérité spatiale? Au vu des travaux de J. Picoche sur les possibilités d'emploi de *autre*, on peut légitimement se poser les questions suivantes:

- existe-t-il différents niveaux d'altérité spatiale? Nous vérifierons, entre autres, si les substantifs spatiaux sont compatibles avec les prédicats qui expriment l'idée de devenir *autre*.
- à quel niveau se situe l'altérité exprimée par les adverbes *autre part* et *ailleurs*? Sont-ils susceptibles d'exprimer différents niveaux?

Essayons, dans un premier temps, d'appliquer les différents niveaux d'altérité à la notion d'espace.

1.1.1. Degré 0

Nous venons de le voir, l'énoncé *Jeanne et Marie habitent au même endroit* illustre le niveau 0 de l'altérité ce qui correspond, en d'autres termes, à une identité locative. Cet énoncé, non ambigu, ne peut atteindre le niveau 1 de l'altérité, à l'inverse de l'énoncé *Jeanne et Marie portent la même robe*.

1.1.2. Degré 1

Pourtant, les substantifs locatifs peuvent s'accompagner d'une modification adjectivale qui exprime une identité qualitative et qui implique une altérité de niveau 1. Il s'agit des adjectifs *identique*, *semblable* et *semblable*. Leurs définitions lexicographiques montrent d'ailleurs leur adéquation avec la notion d'identité mais également avec la notion opposée d'altérité:

Identique: "**semblable** tout en étant **distinct**" (extrait du *TLFi*)

semblable: "qui a en **commun** avec une **autre** entité des caractéristiques essentielles, d'aspect ou de nature, au point de pouvoir être considéré comme appartenant au **même** type" (extrait du *TLFi*)

semblable: "qui est plus ou moins de **même** nature qu'une **autre** entité" (extrait du *TLFi*)

Ce n'est qu'au travers une comparaison entre au minimum deux entités (il s'agit d'ailleurs du seul vecteur d'altérité), que l'on pourra statuer sur leur caractère identique, semblable ou similaire.

Ces adjectifs, qui se rattachent au niveau 1 de l'altérité, peuvent s'appliquer aux substantifs spatiaux *lieu(x)* et *endroit(s)*. Voici quelques exemples:

- (7) Il y a d'abord et avant tout la frontière. Personnage principal de ces *Trois Enterrements* mis en images et interprétés par Tommy Lee Jones, elle y est invisible et omniprésente à la fois, barrière intouchable entre deux pays, les États-Unis et le Mexique, «à la fois très proches et très éloignés», rappelle le scénariste (mexicain, porté aux nues par Hollywood), Guillermo Arriaga (*21 Grammes*, *Babel*). On pense ici immanquablement à **ce lieu identique**, filmé un demi-siècle plus tôt par Orson Welles pour sa *Soif du mal* (1958) (*L'humanité* du 24.06.2006).
- (8) Dans le préau, Olivier reconnu des **lieux semblables** à ceux de la rue de Clignancourt (R. Sabatier 1972 dans *Frantext*).
- (9) Dans cette salle où, comme dans d'autres **endroits similaires**, un cours de danse se tenait certains soirs de semaine (M. Leiris, 1955 dans *Frantext*).

1.1.3. Degré 2

Dans les exemples suivants, les verbes *modifier*, *transformer* et *rénover* impliquent un altérité de niveau 2:

- (10) On a du **modifier** l'endroit, il était mal agencé.
- (11) Les lieux ont été **transformés**.
- (12) Les lieux ont été **rénovés**.

A l'inverse du niveau 1, il s'agit toujours des mêmes lieux. Espèce et substance sont identiques mais, dans ces exemples, ce sont les "accidents" qui changent:

- (13) Les lieux ont été **modifiés/transformés/rénovés**: on a abattu quelques cloisons pour agrandir l'espace.

1.1.4. Degré 3

Qu'en est-il du niveau 3?

D'après J. Picoche, "le verbe *changer* se signale par sa capacité à exprimer tous les degrés d'altérité" (*op.cit.*:168), y compris le degré 3: *Je change de robe* (j'en mets une bleue à manches courtes à la place d'une rouge à manches longues). Dans ce cas, seule l'espèce (robe) reste identique alors que substance et "accidents" changent.

Or, le verbe *changer* peut se substituer aux verbes d'altérité présents dans nos exemples *supra*, dans le cadre d'une altérité de niveau 2:

- (14) On a **changé** l'endroit, il était mal agencé
On a **modifié** l'endroit, il était mal agencé.
On a **transformé** l'endroit, il était mal agencé.

Les exemples suivants illustrent cependant une altérité d'un degré différent:

- (15) J'ai **changé** le **lieu** de notre rendez-vous.
- (16) Les jeunes fiancés ont **changé** le **lieu** de leur futur mariage.
- (17) Organisé par l'*Humanité* et l'ASPTT Toulouse, le 17e cross international des Violettes **change** de **lieu** et se déroule un mois plus tôt (*L'Humanité* du 13.12.2005).

De quel degré d'altérité s'agit-il?

On peut certes remplacer *changer* par *transformer*, mais dans ce cas, on change le sens de l'exemple:

- (18) J'ai **transformé** le **lieu** de notre rendez-vous.
- (19) Les jeunes fiancés ont **transformé** le **lieu** de leur futur mariage.
- (20) Ils ont **transformé** le **lieu** où se déroule le cross.

Le verbe *transformer* implique ici que l'on a apporté des modifications aux lieux en question (ce qui correspond à une altérité de niveau 2):

- (21) Les jeunes fiancés ont **transformé** le lieu de leur futur mariage: ils ont atténué l'éclairage pour rendre l'endroit plus romantique et surtout, ils ont installé une masse de fleurs.

Or, l'énoncé (16) ne suggère pas des modifications ou des transformations mais plutôt un déplacement de lieu. L'énoncé (23) est ainsi meilleur que (22):

- (22) ? Les jeunes fiancés ont **changé** le **lieu** de leur futur mariage: ils ont atténué l'éclairage pour rendre l'endroit plus romantique et surtout, ils ont installé une masse de fleur.
- (23) Les jeunes fiancés ont **changé** le **lieu** de leur futur mariage: initialement prévu à Strasbourg, la fête aura finalement lieu à Colmar.

Alors que l'altérité de niveau 2 suppose une identité de substance (il s'agit d'un seul et même lieu qui subit des transformations), l'altérité exprimée par les énoncés (15) à (17), mais aussi (23), implique l'existence de deux lieux distincts (par exemple Strasbourg vs Colmar dans l'énoncé (23)).

On constate par ailleurs que dans les exemples (15) à (17), *changer* est remplaçable par le verbe *déplacer*:

- (24) J'ai **déplacé** le **lieu** de notre rendez-vous.
- (25) Les jeunes fiancés ont **déplacé** le **lieu** de leur futur mariage.
- (26) Ils ont **déplacé** le **lieu** où se déroule le cross.

Voici d'autres exemples:

- (27) Le procès a été ajourné dix jours après son ouverture, en raison d'une demande du procureur de la république de **déplacer** le **lieu** du procès.
- (28) Aucun salarié n'est à l'abri d'une **modification** de son **lieu** de travail. Toutefois, en l'absence d'une clause de mobilité, ce changement restera limité à un secteur géographique peu étendu.
- (29) J'ai **changé** le **lieu** de notre rendez-vous.

Ces énoncés suggèrent tous un déplacement, même ceux pour lesquels ce sont les verbes *changer* et *modifier* qui sont employés: une activité X est déplacée d'un lieu A vers un lieu B. Cela correspond à ce que J. Picoche entend par juxtaposition dans l'espace, dans sa description du degré 1 d'altérité: deux objets identiques (même espèce, mêmes accidents) ne peuvent être que juxtaposés dans l'espace, sans quoi il n'y aurait pas deux objets différents mais un seul objet. De la même façon, deux lieux A et B sont forcément juxtaposés dans l'espace: il ne peut en exister deux avec les mêmes coordonnées géographiques. De cette juxtaposition découle une distance qui permet l'emploi des verbes de déplacement. Cela signifie par ailleurs que les verbes qui impliquent un déplacement sous-entendent une forme d'altérité spatiale. C'est d'ailleurs ce qu'indiquent leurs définitions lexicographiques. L'altérité se manifeste au travers de l'emploi de *autre* (cf. les définitions de *déplacer* et *transférer*) ou du verbe *changer* (cf. les définitions de *transporter* et *déménager*):

Déplacer: ôter quelque chose de la place qu'il occupait pour le mettre à une **autre** place (extrait du *TLFi*).

Transférer: déplacer, transporter d'un lieu dans un **autre** selon des modalités précises (extrait du *TLFi*)

Transporter: faire **changer** de place, de lieu (extrait du *TLFi*)

Déménager: **changer** de logement (extrait du *TLFi*)

L'emploi de *autre* ou de *changer* dans ces définitions montre qu'il est bien question d'altérité dans le sémantisme de ces verbes. Mais quelle est, dans ces définitions, le degré d'altérité suggérée par les SN *un autre lieu*, *une autre place*? Le passage d'une place à une autre place implique qu'il n'y a pas de changement d'espèce. Or, l'appartenance à une même

espèce restreint les possibilités au niveau du degré d'altérité exprimé: seuls les quatre premiers degrés répertoriés par J.Picoche se caractérisent par une identité d'espèce: les degrés 0, 1, 2, et 3. Le degré 0 est exclu car il s'agit du degré où rien ne change, ce qui n'est pas le cas dans nos exemples. Nous venons également d'exclure le niveau 2, les exemples que nous traitons impliquant non pas des modifications d'un même lieu mais un déplacement d'un lieu à un autre. Il reste donc les niveaux 1 et 3. C'est ici que les choses se compliquent.

La distinction de ces deux niveaux à partir du SN *une autre serviette* ne pose pas de problème. Rappelons que l'unique différence entre ces deux niveaux concerne les accidents:

- degré 1: les accidents ne changent pas (je remplace ma serviette bleue, carrée, par une autre serviette bleue, carrée)
- degré 3: les accidents changent (je remplace ma serviette bleue carrée, par une serviette rouge).

Mais l'application de ces deux degrés aux référents spatiaux pose problème. Posons-nous la question de savoir ce qui peut correspondre aux "accidents" pour un référent locatif. Pour les serviettes, il peut s'agir de la couleur (une serviette bleue, rouge), de la forme (rectangulaire, carrée), de la composition (en tergal, coton, polyester). Or, R. Huyghe (2006b) souligne qu'un nom spatial générique (*lieu, place, endroit* par exemple), "ne peut pas s'accompagner d'un complément du nom de la forme *en Nmatière* (**un lieu en briques, *un endroit en bois, *une place en cuir*)" (*op.cit.*: 70). Par ailleurs, ces substantifs "se combinent difficilement avec une expansion qui exprime une dégradation matérielle (?*une place abîmée, ?un endroit cassé*)" (*op.cit.*: 71-72). Il est en outre possible d'étendre ces contraintes à de nombreuses modifications adjectivales. Ainsi, un substantif comme *endroit* ou *place* ne peut pas se voir appliquer une modification qui touche à la couleur (**un endroit bleu, *une place rouge*¹⁵⁰) ou à la forme (**un endroit/*un lieu carré*). A vrai dire, nous ne trouvons aucun exemple qui indique que l'altérité spatiale puisse concerner des modifications qui touchent aux "accidents," ce qui suggère qu'entre les référents des SN *une place* et *une autre place* les accidents ne changent pas: par élimination, l'altérité en question dans les exemples (15) à (17) serait ainsi une altérité de degré 1¹⁵¹ et non une altérité de degré 3. Donc, à moins de trouver des exemples pour lesquels l'altérité spatiale correspond à des modifications d'accidents, il faudrait conclure que l'altérité spatiale ne peut pas être de niveau 3.

1.1.5. Degré 4

Si le verbe *transformer* est employé dans le cadre d'une altérité de niveau 2, il peut également être employé dans le cadre d'une altérité de niveau 4. Il est, dans ce cas, toujours accompagné de la préposition *en*:

- (30) **transformer** quelque chose **en** quelque chose d'autre
transformer une serviette **en** torchon

¹⁵⁰ On note néanmoins des exceptions comme *La place rouge de Moscou*.

¹⁵¹ Il en est de même concernant l'altérité temporelle: *une date/ une autre date; changer la date; modifier la date*. Mais l'altérité temporelle est encore plus contrainte: **transformer une date, *échanger une date*.

Cet emploi de *transformer* est compatible avec les substantifs spatiaux:

- (31) Le gouvernement veut **transformer** les **lieux** d'hébergement d'urgence en places d'accueil durables pour les SDF (*Le Monde* du 28.12.2006).
- (32) (à propos d'une manifestation culinaire sur le parvis de la BNF) Mais ce n'est pas le genre de l'endroit. La population qui vient là est plutôt jeune, avec pas mal de familles, très bobos parisiens il faut bien le dire, et semble-t-il, plutôt soucieuse de ne pas **transformer l'endroit en** déchetterie (*Libération* du 27.06.2008).

Dans ces deux exemples, les lieux en question changent d'espèce, de lieu d'hébergement d'urgence en place d'accueil pour (31), d'un parvis de bibliothèque en déchetterie pour (32).

1.1.6. Degré 5

Pour finir cet examen des différents degrés d'altérité spatiale, nous constatons qu'il semble très difficile d'appliquer le cinquième niveau au noms spatiaux:

- (33) échanger des serviettes contre des torchons
? échanger un **endroit** contre autre chose

Nous n'avons trouvé aucun exemple qui atteste de cette possibilité.

1.1.7. Bilan

En résumé, l'application de la typologie de J. Picoche à la notion d'altérité locative montre que:

- les verbes qui expriment l'idée de "devenir autre" sont compatibles avec les substantifs spatiaux.
- il existe différents types d'altérité spatiale. Nous résumons dans le tableau ci-dessous, les différents types d'altérité spatiale que nous avons pu répertorier:

Degré d'altérité	Exemple
Degré zéro ou identité	Marie et Jeanne habitent au même endroit.
Degré 1	Dans le préau, Olivier reconnut des lieux semblables à ceux de la rue de Clignancourt. J'ai changé le lieu de notre rendez-vous.
Degré 2	On a modifié l'endroit, il était mal agencé.
Degré 3	*
Degré 4	Un promoteur souhaite transformer l'endroit en résidence pour retraités.
Degré 5	* échanger un endroit contre un autre/ contre autre chose

Tableau 13
Les différents degrés d'altérité spatiale

Cet examen de l'altérité locative ouvre de nouvelles perspectives concernant *autre part* et *ailleurs*. Se posent en effet les questions suivantes:

- quel est le degré d'altérité exprimé par ces adverbess? Y en a-t-il éventuellement plusieurs?
- plus généralement, en quoi les référents de *autre part* et de *ailleurs* sont-ils autres? D'ailleurs, par rapport à quoi sont-ils autres?
- puisque toute altérité est un mélange entre points communs et différences (c'est du moins ce qui transparaît au travers des travaux de J. Picoche), n'y a-t-il pas également quelque points communs?

Nous commencerons par nous intéresser à *autre*. C'est en effet le premier point commun à toutes les formes (adverbes ou syntagmes nominaux) susceptibles d'exprimer une altérité spatiale en français contemporain. Ce dernier est clairement apparent dans *autre part*, *dans un autre endroit*, *dans un autre lieu* mais il est également sous-jacent dans le signifiant de *ailleurs*: *ailleurs* est en effet supposé issu de l'expression latine *in alio loco* (*dans un autre lieu*). On peut donc se demander en quelle mesure le fonctionnement sémantique de la forme contemporaine *ailleurs* se rattache au sens de *autre*. Plus largement, voyons quel est le rôle joué par *autre* dans l'expression de l'altérité spatiale.

1.2. L'apport sémantique de *autre*

Dans une série d'articles consacrés à *autre*, M. Van Peteghem (1995, 1997a, 1997b, 2000, 2001)¹⁵² tente de dépasser la discussion sur l'appartenance catégorielle de ce mot (adjectif ou déterminant) pour s'intéresser à son fonctionnement sémantico-référentiel. Elle relève les trois propriétés suivantes:

- i) *autre* présuppose toujours ce qu'elle nomme "un repère". Situé dans le cotexte droit ou gauche de *autre*, ce repère fonctionne comme une sorte d'antécédent, fournissant une saturation d'ordre sémantico-référentiel à *autre* qui ne permet pas à lui seul d'identifier un référent. Dans l'exemple ci-dessous c'est *Underground* qui remplit le rôle de repère:
(34) Marie a été voir **Underground**. Pierre, lui, a préféré aller voir un **autre** film (exemple emprunté à M. Van Peteghem 2000).
- ii) *autre* présuppose l'existence d'un ensemble: le référent du syntagme dans lequel figure *autre* appartient à un même ensemble que celui du repère (ci-dessus un ensemble de films)
- iii) *autre* entretient un rapport négatif avec le repère: le déterminant qui accompagne *autre* opère sur cet ensemble qui se trouve privé du référent du repère (ci-dessus, il s'agit de l'ensemble des films sans *Underground*)

¹⁵² A propos de *autre*, voir également A. Berrendonner & M.-J. Reichler-Beguelin (1994), C. Schnedecker (2005) et L. Tovena & M. Van Peteghem (2002).

Concernant les adverbes de lieu, on retrouve l'idée d'un repère chez M. Nøjgaard (1992) sous l'appellation "point d'orientation". L'auteur oppose les adverbes orientés aux adverbes non orientés qu'il nomme également "anomiques": ces derniers sont dépourvus d'orientation et ne disent rien "quant à la position du prédicat par rapport au locuteur ou à tout autre point d'orientation" (*op.cit.*: 534). A l'inverse, les adverbes orientés présupposent un point d'orientation. C'est sur la base de ce critère que l'auteur regroupe *autre part* avec *ailleurs* qu'il catégorise tous deux parmi les adverbiaux orientés. A l'inverse, *quelque part* et *nulle part* appartiennent à la catégorie des adverbes anomiques, c'est-à-dire ne supposant aucun point d'orientation.

D'après M. Nøjgaard, le point d'orientation (le repère dans la terminologie de M. Van Peteghem) qu'implique *ailleurs* peut être:

- i) présent dans le contexte précédent (c'est ce qu'il appelle un emploi relationnel interphrastique):
 - (35) Le suicide prend des proportions alarmantes au Danemark. **Ailleurs**, la jeunesse semble bien dans sa peau (*op.cit.*: 556).
- ii) présent sous forme de comparaison (emploi relationnel intraphrastique):
 - (36) Les filles sont plus jolies **ailleurs** que chez moi (*op.cit.*: 556).
- iii) inhérent à la situation de communication (emploi ponctuel pur):
 - (37) Va te faire voir **ailleurs** (*op.cit.*:556).

L'idée de repère et d'exclusion de ce dernier transparait d'ailleurs dans les définitions lexicographiques de *ailleurs*:

Adverbe de lieu signifiant que le procès s'accomplit dans un endroit quelconque et indéfini à **l'exclusion du lieu où se trouve le locuteur** (extrait du *TLFi*).

Il est possible de faire les mêmes observations à propos de *autre part*. Tout comme pour *ailleurs*, on retrouve un élément-repère dans le cotexte gauche ou dans le cotexte droit de l'adverbe, éventuellement dans la situation de communication si celui-ci n'est pas présent dans l'environnement cotextuel:

- (38) Marie part en vacances en Autriche. Pierre a préféré aller **autre part**.
- (39) Pierre a préféré aller **autre part** qu'en Autriche.
- (40) Peux-tu ranger tes affaires **autre part**?
- (41) Elle a à peine touché à sa deuxième mousse qu'elle me dit: "Faut qu'y aille Titi. J'étais super content d'te revoir. Y faudra qu'on cause mieux que ça ... **autre part**" (Lasaygues 1985 dans *Frantext*).

Il s'agit d'ailleurs d'exemples dans lesquels *autre part* et *ailleurs* commutent sans difficultés:

- (42) Marie part en vacances en Autriche. Pierre a préféré aller **ailleurs**.
- (43) Pierre a préféré aller **ailleurs** qu'en Autriche.
- (44) Peux-tu ranger tes affaires **ailleurs**?
- (45) [...] Y faudra qu'on cause mieux que ça ... **ailleurs**"

Autre part et *ailleurs* semblent donc avoir un fonctionnement sémantico-référentiel identique et ce sur au moins deux points:

- i) le calcul de la référence de chacun de ces adverbes passe par un autre élément. Nous reprendrons la terminologie de M. Van Peteghem et parlerons de "repère". Ce fonctionnement sémantico-référentiel place de ce fait *autre part* et *ailleurs*

dans la catégorie des symboles indexicaux:

Un symbole indexical est une expression qui renvoie à son référent par l'intermédiaire d'éléments reliés spatiaux-temporellement à son occurrence (G. Kleiber, 1993:90)¹⁵³.

- ii) le repère permettant ce calcul référentiel est variable et change à chaque emploi, ce qui place *autre part* et *ailleurs* dans la catégorie des symboles indexicaux opaques. Ces derniers sont opposés aux symboles indexicaux transparents pour lesquels l'élément intermédiaire reste le même quel que soit l'emploi du symbole indexical, par exemple *je*, "car c'est toujours le locuteur qui est l'élément en relation avec l'occurrence de *je*"(*op.cit.*:90). *Ici* est un exemple de symbole indexical opaque: "l'élément intermédiaire peut être le geste, la contiguïté spatiale, l'endroit même où est marqué *ici*" (*op.cit.*: 91).

Certaines questions restent néanmoins en suspens:

- même si *autre* n'apparaît pas clairement dans le signifiant de *ailleurs*, *autre part* et *ailleurs* semblent avoir un fonctionnement sémantico-référentiel identique. Dans ce cas, où se situent les différences?
- si l'on suit les propositions de M. Van Peteghem, le référent du repère et le référent de *autre part* et *ailleurs* devraient appartenir à un même ensemble. Quelles sont, dans ce cas, les spécificités de cet ensemble? Cette question est d'autant plus intéressante qu'elle intéresse directement la notion de partition.
- *autre* étant un opérateur négatif, *autre part* et *ailleurs* entretiennent un rapport négatif avec l'élément repère: l'altérité spatiale se traduit par l'exclusion du repère du référent de *autre part* et *ailleurs*. Mais, si la prise en compte du sémantisme de *autre* nous renseigne sur les mécanismes sémantico-référentiels de *autre part* et *ailleurs*, elle ne nous dit rien sur l'altérité en question: en quoi est ce que le ou les lieux auxquels réfèrent *autre part* et *ailleurs* sont-ils autres, différents du repère?

Commençons par nous intéresser à cette dernière question.

1.3. Caractéristiques de l'altérité spatiale exprimée par *autre part* et *ailleurs*

Revenons à un exemple proposé par M. Van Peteghem et comparons-le avec un énoncé construit avec *autre part*:

- (46) Pierre est allé voir **un autre film** qu'Underground.
Pierre habite **autre part** qu'en France.

Ces deux énoncés témoignent d'un fonctionnement sémantico-référentiel identique: le calcul du référent de *autre part*, tout comme celui du SN *un autre film* passe par le truchement d'un élément repère: *Underground* dans un cas, *en France* dans l'autre. Dans

¹⁵³ Cf. également à ce propos G. Kleiber (1986).

les deux cas, *autre* fonctionne comme un opérateur négatif. On peut en effet déduire de ces exemples que:

- (47) Pierre n'est pas allé voir *Underground*.
Pierre n'habite pas en France.

L'énoncé *Pierre est allé voir un autre film qu'Underground* correspond à une altérité de niveau 3 dans l'inventaire de J.Picoche:

- l'espèce est identique, ce qui correspond aux propositions de M. Van Peteghem: l'emploi de *autre* implique un même ensemble auquel appartiennent le N modifié par *autre* ainsi que le repère. Il s'agit ici d'un ensemble de films.
- la substance est différente: les référents de *Underground* et du SN *un autre film* sont deux entités distinctes.
- les accidents sont différents: scénario, réalisateur, durée, acteurs, ...

Ce même énoncé ne pourrait pas renvoyer à une altérité de niveau 1, ce qui est par exemple le cas quand on confronte deux serviettes en tergal, bleues et carrées pour lesquelles seule la substance est différente (espèces et accidents sont identiques): on imagine très mal deux films avec des accidents totalement identiques. Cela indique d'une part qu'il est nécessaire de distinguer le fonctionnement sémantico-référentiel et le type d'altérité exprimé: un fonctionnement sémantico-référentiel identique peut exprimer une altérité différente. Cela indique d'autre part que le type d'altérité varie en fonction des référents dont on postule qu'ils sont autres: les SN *un autre film/une autre serviette* atteignent des niveaux d'altérité différents. Nous l'avons d'ailleurs constaté à propos des référents spatiaux, difficilement compatibles avec les altérités de degré 3 et 5.

Qu'en est-il concernant nos adverbes? Deux éléments vont nous aider à affiner la description de l'altérité exprimée par *autre part* et *ailleurs*:

- leur environnement cotextuel qui peut comporter des traces d'altérité (en plus de leur emploi qui est déjà à lui seul vecteur d'altérité).
- l'emploi conjoint de nos deux adverbes avec des verbes qui expriment un déplacement, un changement de lieu.

1.3.1. Des traces d'altérité dans le cotexte de *autre part* et *ailleurs*

On trouve des traces d'altérité dans l'environnement textuel de ces adverbes. Cette altérité peut manifester de deux façons différentes.

Tout d'abord, par leur emploi dans des structures comparatives:

- (48) En Bretagne, le vieillissement de la population sera **plus** brutal **qu'ailleurs**, accentué par l'effet retour au pays (*Le Télégramme* du 05.03.2002).
- (49) En révélant cette semaine qu'il avait ouvert une enquête sur une interne de 53 ans soupçonnée d'avoir aidé à mourir 76 patients gravement malades, le parquet de Hanovre a relancé le débat sur un sujet encore **plus** sensible outre-Rhin **qu'ailleurs en Europe** puisqu'il renvoie aussi aux atrocités commises pendant la période nazie (*Le Monde* du 05.10.2003).
- (50) Le chômage recule en France **moins qu'ailleurs**.

Ces structures comparatives mettent l'accent sur une différence. Ainsi, dans l'exemple (48), le vieillissement de la population est différent selon que l'on se trouve en Bretagne ou ailleurs.

D'autre part, l'altérité peut s'exprimer au travers de l'emploi conjoint de ces adverbes et de certains connecteurs. Quand *autre part/ailleurs* et leurs repères respectifs se situent dans deux phrases différentes, il est fréquent de trouver un connecteur entre ces deux phrases. Or, il semble y avoir des connecteurs plus employés que d'autres. On retrouve ainsi très facilement des adverbes qui impliquent un changement d'orientation argumentative (*contrairement, mais, alors que, en revanche*)¹⁵⁴. Voici quelques exemples avec:

- *contrairement*:

(51) A Lyon, **contrairement** à ce que je peux constater **ailleurs**, ce domaine rapporte (*Le Parisien* du 09.04.2003).

- *mais*:

(52) Les pluies ont cessé dans le nord-ouest de la France **mais, ailleurs**, elles ont continué de tomber et ne sont pas près de s'arrêter.

(53) Le terme constitution a une connotation différente d'un état membre à l'autre. Pour les uns, il symbolise la démocratie, la limite du pouvoir. C'est naturellement le cas. **Mais ailleurs**, et au Pays-Bas en particulier, il est apparenté à l'Etat national et il symbolise aussi l'identité nationale (Discours du premier ministre des Pays-Bas le 23 mai 2007).

- *alors que*:

(54) Au printemps, la moyenne montagne est agréable **alors qu'ailleurs**, il fait déjà chaud (Document Météo France).

- *en revanche*:

(55) En 1794, en Guyane, à l'annonce de l'abolition de l'esclavage, les esclaves se dispersent. **En revanche, ailleurs**, notamment à la Réunion, les assemblées coloniales se refusent à appliquer la loi (Document de l'Assemblée Nationale).

Le contenu des deux phrases reliées par ces connecteurs se trouve dans une relation d'altérité. Dans les exemples (51) à (55), les situations décrites dans les deux lieux que sont le référent du repère et le référent de *autre part/ailleurs* ne sont pas identiques. Ainsi, dans l'exemple (52), il ne pleut pas dans le nord-ouest de la France alors qu'il pleut ailleurs.

A l'inverse, on constate que *autre part* et *ailleurs* s'emploient très difficilement après les connecteurs *en outre, de plus, d'autre part*. Du moins, nous n'avons pas trouvé de "bon" exemple qui illustrerait cette possibilité. *Ailleurs* s'emploie pourtant avec l'adverbe *comme* qui met l'accent non pas sur des différences mais sur des points communs:

(56) Au Pakistan, **comme ailleurs**, il y a plusieurs services de renseignements (*Le Monde* du 12.09.2002).

(57) L'ESB a tétanisé l'agriculture et provoqué, dans le Jura **comme ailleurs**, les drames que l'on sait avec les abattages de troupeaux entiers (*Le Parisien* du 22.02.2002).

La substitution avec *autre part*, sans être tout à fait impossible, pose pourtant problème:

¹⁵⁴ Cf. à ce propos N. Danjou-Flaux (1979, 1980, 1983, 1984, 1986 et 2003).

- (58) ? Au Pakistan, **comme autre part**, il y a plusieurs services de renseignements.
- (59) ? L'ESB a tétanisé l'agriculture et provoqué, dans le Jura **comme autre part**, les drames que l'on sait.

Cela signifie que *ailleurs* s'emploie autant dans des contextes d'altérité (*en France plus qu'ailleurs*) que dans des contextes d'identité (*en France comme ailleurs*). L'emploi de *autre part* est par contre plus contraint: *autre part* s'emploie plus facilement dans des contextes d'altérité que d'identité.

Mais dans les contextes d'altérité, ce sont les objets ou les évènements localisés par *autre part* et *ailleurs* qui sont différents (ou identiques), ce qui ne nous dit pas en quoi les référents de ces adverbes sont différents de leur repères. La question reste donc en suspens. Voyons ce que peut nous apprendre l'examen des prédicats associés à *autre part* et *ailleurs*.

1.3.2. Quand l'altérité locative correspond à un déplacement

Nous avons établi *supra* l'existence d'un élément repère participant au fonctionnement sémantico-référentiel de *autre part* et de *ailleurs*: l'altérité en question se construit ainsi sur la base de deux éléments distincts, le référent de *autre part* ou *ailleurs* et le référent du repère, ce qui exclut d'emblée une altérité de niveau 2 et 4, degrés qui ne concernent qu'une seule et même entité. Le degré 5 ne semblant pas compatible avec les référents spatiaux, l'altérité exprimée par *autre part* et *ailleurs* serait donc, par élimination, une altérité de niveau 1 ou 3. Or, nous avons émis des réserves sur la possibilité pour des référents spatiaux de se caractériser par une altérité de niveau 3: c'est du moins le cas pour les N spatiaux *lieu* ou *endroit*. L'altérité à laquelle participent *autre part* et *ailleurs* serait donc, par élimination, une altérité de niveau 1, altérité que l'on retrouve par exemple dans l'énoncé *J'ai déplacé le lieu de notre rendez-vous*.

Cette hypothèse se voit confirmée par le fait que nos deux adverbes sont compatibles avec les verbes qui expriment un déplacement, un changement de lieu, par exemple les verbes *déplacer*, *transférer*, *transporter*¹⁵⁵:

- (60) Une grande partie des entreprises situées dans la région ont été démantelées ou **déplacées ailleurs** durant ces dernières années
Une grande partie des entreprises [...] ont été **déplacées autre part**.
- (61) [...] ce groupe financier peut supprimer des ateliers, **transférer ailleurs** certaines fabrications, licencier une partie ou la totalité des salariés [...] (P. Mendès-France 1967 dans *Frantext*).
[...] ce groupe financier peut supprimer des ateliers, **transférer autre part** certaines fabrications.

¹⁵⁵ Il ne s'agit pas d'une contrainte d'emploi. On retrouve également *autre part* et *ailleurs* dans le cadre de relations spatiales statiques: *il habite autre part qu'en France*.

- (62) Parfois, nous changeons d'avis, faisons **transporter ailleurs** une commode que les déménageurs croyaient installée pour la fin des temps (F. Nourissier 1968 dans *Frantext*).
Parfois, nous changeons d'avis, faisons **transporter autre part** une commode que les déménageurs croyaient installée pour la fin des temps

Dans le cadre du déplacement d'une entité d'un lieu à un autre, les référents de *autre part* et de *ailleurs* peuvent correspondre au point d'arrivée du déplacement en question. C'est le cas dans les exemples ci-dessus mais également dans les énoncés suivants dans lesquels *autre part* et *ailleurs* sont introduits par les prépositions *vers* ou *pour*:

- (63) Le crayon tomba des mains de Timothée, il avait écrit ces derniers mots et il les pensait. Jamais il ne quitterait Hàïti, jamais il ne voguerait **vers autre part** (Hermayre-Vieille 1983 dans *Frantext*)
[...] jamais il ne voguerait **vers ailleurs**.
(64) En route **pour ailleurs** (titre d'ouvrage, N. West, 1984)

Inversement, les référents de *autre part* et *ailleurs* peuvent correspondre au point de départ d'un déplacement. Dans ce cas nos adverbes seront introduits par la préposition *de*:

- (65) Il habite Marseille depuis dix ans, mais je sais qu'il vient **d'ailleurs**.
Il habite Marseille depuis dix ans, mais je sais qu'il vient **d'autre part**.

L'élément récurrent dans tous ces exemples, que *autre part* et *ailleurs* réfèrent au point de départ ou d'arrivée, est l'élément repère qui occupera la place inverse à celle occupée par le référent de *autre part* ou *ailleurs*:

- lieu de départ si *autre part/ailleurs* réfèrent au point d'arrivée
- lieu d'arrivée si *autre part/ailleurs* réfèrent au point de départ

Autre part et *ailleurs* peuvent également être employés dans le cadre d'un déplacement sans renvoyer au point de départ ou d'arrivée mais à un lieu intermédiaire, couvrant la phase médiane du déplacement:

[...] tout déplacement doit être vu en relation avec la temporalité et l'aspect. Le déplacement est un procès qui nécessite une certaine durée, aussi courte soit-elle, et pour lequel il faut donc poser, comme pour tout procès, différentes phases et notamment les trois phases saillantes que sont le début, le milieu et la fin. Ainsi, un déplacement d'objet peut être découpé en trois phases spatio-temporelles:

- la phase initiale qui correspond au début du déplacement, au départ
- la phase médiane qui couvre le cours du déplacement
- la phase finale, phase terminale du déplacement culminant dans l'arrivée (A. Borillo 1998:41).

C'est le cas dans l'exemple suivant:

- (66) L'avenue Foch est encombrée, il faut passer par le boulevard St Symphorien.
L'avenue Foch est encombrée, il faut passer par **ailleurs**¹⁵⁶.
L'avenue Foch est encombrée, il faut passer par **autre part**.

On note à ce propos que nos deux adverbes, s'ils s'emploient aux côtés de la préposition

¹⁵⁶ On pourrait également envisager l'emploi de *ailleurs* et de *autre part* sans la préposition *par*:

L'avenue Foch est encombrée, il faut passer **ailleurs**.
L'avenue Foch est encombrée, il faut passer **autre part**.

par, ne sont pas compatibles avec une préposition pourtant proche, *au travers*:

- (67) * Il faut passer **à travers ailleurs**.
* Il faut passer **à travers autre part**.

L'agrammaticalité de ces exemples ne peut s'expliquer que par une incompatibilité entre *à travers* et *autre part/ailleurs*, le verbe *passer* s'accommodant très bien de cette préposition:

- (68) Faire bouillir deux ou trois litres d'eau et y laisser infuser les feuilles de menthe avant de les **passer à travers** un linge ou un tamis fin.

Voyons ce que peut nous apprendre cette contrainte d'emploi sur les référents de *autre part* et *ailleurs*.

Les prépositions *par* et *à travers* participent toutes deux à l'expression d'une relation spatiale dynamique et relèvent de la phase médiane du déplacement. Elles permettent de localiser une entité mobile par rapport à une entité choisie comme repère pendant le déplacement (et non en phase initiale ou finale). D'après D. Stosic (2002), *par* sélectionne des entités définissant des portions d'espace (Paris, un trou, une ouverture) et se combine avec des verbes transitifs dénotant un changement vis à vis d'un cadre de référence (*entrer, sortir, passer par*). La préposition *au travers* ne sélectionne quant à elle pas obligatoirement une portion d'espace et s'emploie dans le cadre de procès préférentiellement non transitionnels:

- (69) marcher/errer/circuler **à travers** la ville

Cette dernière différence entre *au travers* et *par* correspond, dans une certaine mesure, à la nuance que décrit A. Borillo (1998) entre les changements de lieu et les changements d'emplacement:

- dans le cadre d'un changement d'emplacement, "le déplacement s'effectue tout en restant dans un même lieu établi [...] il s'effectue en passant simplement d'une sous-partie à une autre sous-partie, distincte de la première" (*op.cit.*: 39): *Paul court dans le jardin*.
- dans le cadre d'un changement de lieu, le déplacement "entraîne un changement de relation spatiale avec un lieu établi [...] il y a passage d'un lieu à un autre" (*op.cit.*: 39): *Paul sort dans la rue*.

Si l'on applique cette distinction, *au travers* s'emploie dans le cadre d'un changement d'emplacement et non d'un changement de lieu. A. Borillo (1998) précise d'ailleurs que "les changements d'emplacement correspondent à des déplacements fondés sur une relation de polarité médiane" (*op.cit.*: 43).

Il faut donc en conclure que:

- *autre part* et *ailleurs*, s'accommodant mal de *au travers*, ne peuvent pas s'employer dans un déplacement qui corresponde à un changement d'emplacement. Par contre, nous avons vu *supra*, dans le chapitre précédent, que c'était le cas de la locution prépositionnelle *de part en part* que l'on retrouve aux côtés des verbes de déplacements médians *explorer, arpenter, parcourir, sillonner* (*explorer un pays de part en part, parcourir une région de part en part, ...*)
- puisque la préposition *par* sélectionne des portions d'espace, les référents de *autre part/ailleurs* qui peuvent être introduits par *par*, pourraient ainsi correspondre à des portions d'espace. On retombe ainsi sur une problématique qui concerne la notion de partition.

1.4. Bilan

Nous retiendrons tout d'abord de cet examen que l'altérité spatiale en français contemporain peut prendre des formes variées, variété qui correspond au panel d'effets que peut produire *autre*. L'altérité spatiale est pourtant plus limitée que celle s'appliquant aux référents non spatiaux (par exemple le référent du N *serviette*). Ces limites tiennent à la nature même des référents spatiaux: le peu de possibilités quant à leurs "accidents" restreint les possibilités d'altérité. R. Huyghe (2006b) arrive à des conclusions comparables concernant les noms génériques d'espace. A leur propos, il parle de sous-détermination sémantique:

Lieu, endroit, place, zone, site, etc. sont des noms « génériques » au sens où ils peuvent s'appliquer à de larges pans de la réalité matérielle — et parfois même au-delà (cf. *une bonne place dans une entreprise, arrêter la chanson au bon endroit, un site Internet, une zone trouble de sa personnalité, l'espace du débat, etc.*) — sans en décrire les traits particuliers. Pour pouvoir renvoyer à des entités aussi diverses, le contenu sémantique de ces noms doit être relativement vague, en vertu de la relation inverse qui existe entre la précision du sens descriptif d'un nom et l'étendue de son domaine d'application référentielle (cf. Lyons 1970 : 347). Autrement dit, la généralité des noms d'espace consiste en une certaine pauvreté descriptive pour les noms génériques d'espace (*op.cit.*: 8).

Autre part et *ailleurs*, malgré leur forme adverbiale, ne semblent pas échapper à cette règle: nous n'avons pas trouvé de signes d'altérité autres que l'existence d'un élément repère et le rapport d'exclusion qu'entretiennent les référents de nos adverbes avec ces éléments repères. Le seul vecteur d'altérité semble donc être l'aspect négatif de leur sémantisme: les référents de *autre part* et de *ailleurs* ne sont autres que parce qu'il existe un second élément par rapport auquel se construit l'altérité exprimée, ce qui signifie que nous ne trouvons trace d'altérité que dans leur fonctionnement sémantico-référentiel.

Mais avant de clore le débat sur la question de l'altérité, il faut encore explorer la piste de la partition car l'examen de *autre part* et *ailleurs* nous oriente vers de nombreuses questions qui touchent à la notion de partition.

2. *Autre part* et *ailleurs*: entre altérité locative et partition

Dans son travail sur les noms génériques d'espace, R. Huyghe (2006b) s'intéresse à la question suivante : traditionnellement définis par les dictionnaires comme des portions d'espace, les noms génériques d'espace¹⁵⁷ se comportent-ils vraiment comme tels ? Sa réponse est contrastée.

Il constate en effet que les substantifs *place* et *espace* s'envisagent sous cet angle :

L'idée que les Nge ont le sens de 'portion d'espace' peut s'appliquer à *place*,

¹⁵⁷ Les Nge dans la terminologie de l'auteur.

espace et dans une moindre mesure, *zone*, *région*, *emplacement* et *site*. Elle permet d'expliquer pourquoi ces noms ne se combinent pas avec des expansions matérielles alors qu'ils se distribuent avec des compléments de taille et de mesure. En effet, *place*, *espace*, *zone*, *site*, *région* et *emplacement* peuvent être accompagnés d'adjectifs comme *grand*, *petit*, *immense*, *vaste*, *minuscule*, *étendu*, *large*, *gigantesque*, *démesuré*, etc. [...] Ces noms peuvent également apparaître avec des expansions de la forme *de + nombre Nmesure spatiale* (*une place de trois mètres carrés*, *un espace de vingt mètres carrés*, *une zone de trente hectares*) (*op.cit.* : 87-88).

Mais ce n'est pas le cas de *lieu* et de *endroit* :

Lieu et *endroit* se distinguent des noms qui viennent d'être évoqués par le fait qu'ils sont plus difficilement compatibles avec les compléments de taille et de dimension. Quoique l'intuition puisse varier quant à l'acceptabilité d'expressions comme *un petit lieu*, *un endroit minuscule*, *un lieu vaste*, *un endroit immense*, on s' imagine plus difficilement employer des expressions comme *un grand (lieu / endroit)*, *un (lieu / endroit) étendu*, *un large (lieu / endroit)* [...]. On peut faire des observations similaires concernant la combinaison d'*un lieu* et *un endroit* avec les compléments de mesure : *un (lieu / endroit) de trente hectares*, *un (lieu / endroit) de deux kilomètres carrés*, [...] etc. paraissent moins bien formés que les expressions [*une place de trois mètres carrés*, *un espace de vingt mètres carrés*, etc.] (*op.cit.* : 91).

Pour R. Huyghe, la notion de portion d'espace est indissociable de la notion d'étendue. Ne sont envisagés comme portion d'espace que les noms locatifs qui impliquent une étendue spatiale: les locatifs qui ne renvoient pas à une étendue ne seront pas considérés comme partitifs; c'est le cas de *lieu* et *endroit*. Or, c'est justement avec ces locatifs que commutent *autre part* et *ailleurs*. Faut-il en conclure que nos deux adverbes ne réfèrent pas à des portions d'espace? Dans ce cas, comment expliquer qu'ils s'emploient à la suite de *par* qui ne sélectionne que des portions d'espace? D'ailleurs, comment expliquer que *lieu* et *endroit* s'emploient eux aussi à la suite de *par*:

(70) Au cours de la randonnée, nous avons du **passer par un endroit** très escarpé.

(71) Vous pouvez demander à votre GPS de **passer par un endroit** précis.

L'application à *autre part* et *ailleurs* des tests proposés par R. Huyghe pose problème. Leur statut d'adverbe exclut d'emblée toute modification adjectivale ou l'association avec un complément de mesure. Pourtant, on peut faire quelques remarques qui conduisent l'analyse vers la question de la partition:

- le fonctionnement sémantico-référentiel de *autre part* et de *ailleurs* implique une partition de l'espace: le fait que le référent de *autre part/ailleurs* soit indissociable d'un élément repère implique, *a priori*, un découpage de l'espace en au moins deux parties.
- l'emploi de *autre* suggère l'existence d'un ensemble: c'est une des caractéristiques soulevées par M. Van Peteghem. Or, l'existence d'un ensemble implique intrinsèquement une opération de partition.
- enfin, il ne faudrait pas oublier la présence du substantif *part* dans *autre part*, qui à lui seul, légitime l'orientation de l'analyse vers la partition.

Vérifions si *autre part* et *ailleurs* réfèrent à des portions d'espace. Nous commencerons par nous intéresser à *ailleurs*.

2.1. Ailleurs

2.1.1. *Ailleurs*, une portion d'espace

Le premier élément qui vient valider l'aspect partitif du sémantisme de *ailleurs*, est le caractère partitif de l'élément repère. Ainsi, *ailleurs* s'emploie conjointement à un repère constitué par:

- un substantif partitif, par exemple *partie* ou *moitié* dans les exemples ci-dessous:
 - (72) Dans certaines **parties** du monde, la couleur de la mort est le noir, tandis qu'**ailleurs** c'est le blanc.
 - (73) Il pleuvra sur la **moitié** nord du pays. **Ailleurs**, il fera plutôt beau.
- la formule partitive *par endroits*¹⁵⁸:
 - (74) Les cendres s'étaient tassées. Elles étaient encore noires mais seulement **par endroits : ailleurs**, tout avait pris une teinte brune terreuse et rouillée (*La couleur de Dieu*, P. Pelot, 2006).
 - (75) Les nuages étaient toujours là, collés à la montagne, coulant **par endroits** comme des rivières figées, montant **ailleurs** comme une fumée lourde et glacée (B. Clavel 1964 dans *Frantext*).
 - (76) L'Argentine est parcourue à l'Est, sur toute sa longueur, par la cordillère des Andes, très élevée **par endroits. Ailleurs**, le relief s'adoucit: plateau au Sud (Patagonie) et plaines de l'est (Pampa) comme au nord (Chaco).

L'opération de partition peut même, dans certains énoncés, s'exprimer au moyen de prédicats partitifs, par exemple *partager*, *diviser* ou *couper*:

- (77) Pour la journée de demain, la France sera **partagée** en deux: beau temps dans le sud, mauvais temps **ailleurs**.
Pour la journée de demain, la France sera **divisée** en deux: beau temps dans le sud, mauvais temps **ailleurs**.
- (78) La pluie **coupera** la France en deux. Il fera beau au nord de la Loire. **Ailleurs**, il faudra s'attendre à beaucoup de grisaille.

En résumé, on trouve dans l'environnements textuel de *ailleurs* les preuves d'une opération de partition, que ce soit au travers de prédicats ou de substantifs partitifs. En outre, dans ces exemples, apparaît également le tout soumis à partition: le référent du substantif *monde* dans (72), du substantif *pays* dans (73) ou encore du nom propre *France* de (77) et (78). Le tout soumis à un découpage spatial peut également être introduit par une préposition dans une structure *ailleurs* + *préposition* + *Nspatial* :

- (79) A plus long terme, la grande inconnue, au Proche-Orient et **ailleurs dans le monde**, concerne la date qui marquera, dans un pays après l'autre, le pic de la production (de pétrole) et le début de son irréversible déclin (*Le Monde diplomatique* de juillet 2004).

¹⁵⁸ Pour plus de détails concernant le sens partitif de *par endroits*, nous renvoyons à R. Huyghe (2006a).

- (80) La multiplication de ces attentats fait craindre leur répétition en Arabie Saoudite, en Irak ou **ailleurs dans le Golfe**, avec, comme conséquences possibles, des perturbations ou des interruptions plus ou moins longues des exportations (*Le Monde diplomatique* de juillet 2004)
- (81) Près d'un français sur deux déclare avoir remarqué, depuis quatre ans, dans sa région ou **ailleurs sur le territoire** des projets de construction ou de rénovation d'hôpital (Discours de X. Bertrand, Ministre de la santé, le 13.02.2007).

Bref, plusieurs éléments nous indiquent qu'une opération de partition est conjointe à l'emploi de *ailleurs*. Dans ce cas, à quoi réfère cet adverbe?

Partons de l'exemple suivant:

- (82) Le mauvais temps coupera la France en deux: il fera beau sur la moitié nord, **ailleurs** il faut s'attendre à beaucoup de grisaille.

Dans cet énoncé, le tout soumis à partition est le référent du nom propre *France*. Le référent du SN *la moitié nord* joue le rôle de repère sur lequel vient s'appuyer le calcul du référent de *ailleurs*. Puisque l'élément repère et cet adverbe sont dans une relation d'exclusion, le référent de ce dernier correspond au tout soumis à partition moins le référent du repère:

référent de *ailleurs* = référent du N *France* – référent du SN *la moitié nord*

Ailleurs se laisse ainsi remplacer par un syntagme correspondant à l'autre partie du N découpé, par exemple *la moitié sud*, *l'autre moitié* et même *le reste de N*:

- (83) Le mauvais temps coupera la France en deux: il fera beau sur la moitié nord. **Ailleurs**, il faut s'attendre à beaucoup de grisaille.
 Le mauvais temps coupera la France en deux. Il fera beau sur la moitié nord. **Sur la moitié sud**, il faut s'attendre à beaucoup de grisaille.
 Le mauvais temps coupera la France en deux. Il fera beau sur la moitié nord. **Sur l'autre moitié**, il faut s'attendre à beaucoup de grisaille.
 Le mauvais temps coupera la France en deux. Il fera beau sur la moitié nord. **Sur le reste du pays**, il faut s'attendre à beaucoup de grisaille.

Par contre, *ailleurs* se laisse moins bien remplacer par un élément qui ne véhicule pas de sens partitif, *i.e.* qui ne corresponde pas à l'autre partie du N soumis à partition:

- (84) ? Le mauvais temps coupera la France en deux. Il fera beau sur la moitié nord. **A Marseille** il faut s'attendre à beaucoup de grisaille.
 ? Le mauvais temps coupera la France en deux. Il fera beau sur la moitié nord. **En Corse** il faut s'attendre à beaucoup de grisaille.

Ces deux énoncés, même s'ils ne sont pas tout à fait inacceptables, véhiculent un sentiment d'incomplétude que l'on ne ressent pas avec l'emploi de *ailleurs*.

En résumé, nous retiendrons que *ailleurs* peut s'employer dans le cadre de la partition d'un référent spatial divisé en deux parties: une partie correspond au référent de l'élément repère, l'autre partie correspond au référent de *ailleurs*.

Mais ce découpage n'est pas exclusivement binaire. On constate ainsi que le repère de *ailleurs* peut lui-même être subdivisé en plusieurs parties. C'est le cas dans les exemples suivants:

- (85) Dans **certaines parties du monde**, la couleur de la mort est le noir, tandis qu'**ailleurs** c'est le blanc.

- (86) La matinée s'annonce toujours un peu fraîche sur le pays, avec 2 à 6°C **dans le nord-est et dans certaines vallées de l'est du pays**, et de 5 à 12°C **ailleurs** (bulletin météo du 15.10.2007)
- (87) Excédentaires **du Poitou au nord de l'aquitaine** ainsi que **sur l'Auvergne et la basse vallée du Rhône**, les précipitations n'ont pas été déficitaires **sur le nord-est. Ailleurs**, le bilan est extrêmement contrasté, dépendant de la survenue de phénomènes orageux (Document Météo France).

Mais peu importe la subdivision du repère, le référent de *ailleurs* correspond toujours à la partie restante de l'entité spatiale découpée:

- (88) Excédentaires du Poitou au nord de l'aquitaine ainsi que sur l'Auvergne et la basse vallée du Rhône, les précipitations n'ont pas été déficitaires sur le nord-est. **Sur le reste du pays**, le bilan est extrêmement contrasté, dépendant de la survenue de phénomènes orageux.

On constate en outre que le référent de *ailleurs* peut renvoyer à plusieurs portions d'espace. Si dans (89) *ailleurs* réfère à une portion d'espace unique, cet adverbe réfère à deux portions d'espace non contiguës dans (90):

- (89) Il pleuvra sur le nord-est. **Ailleurs**, on attend du beau temps.
- (90) Il pleuvra sur une large bande du territoire allant du golfe de Gascogne au nord-est. **Ailleurs**, on attend du beau temps.

Dans (90), *ailleurs* réfère à deux portions d'espace non adjacentes, séparées par une bande de pluie qui partage le pays en trois parties:

- (91) Il pleuvra sur une large bande du territoire allant du golfe de Gascogne au nord-est. **Au nord et au sud de cette bande**, on attend du beau temps.

Cela laisse également supposer que *ailleurs* peut référer à plusieurs endroits et non seulement un seul comme le suggèrent les dictionnaires. Essayons d'y voir un peu plus clair.

2.1.2. *Ailleurs*, une structuration interne partitive

Cette hypothèse se trouve confirmée par les exemples suivants dans lesquels *ailleurs* est suivi par ce que G. Kleiber (2005b) nomme des expressions exceptives, *sauf*, *excepté*, *hormis*, *à part*, qui, *a priori*, ne peuvent s'appliquer qu'à des ensembles dont on peut soustraire un élément:

- *sauf*:

- (92) Comme les autres pays d'Europe de l'ouest, la France fut très concernée par la Réforme, mais la répression organisée par le pouvoir y fut plus efficace qu'**ailleurs, sauf en Espagne et en Italie** (*Population*, 53, 3, 1998, p.643).

- *excepté*:

- (93) Le Centre de Valorisation Organique (CVO) en construction à Séquedin sera unique en Europe [...] Cela n'existe pas **ailleurs, excepté en Suède** (*Le Monde* du 27.03.2006).
- (94) Les températures sont encore très douces en Méditerranée, supérieures à 32°C, inférieures à 30°C **ailleurs, excepté** dans le sud-ouest (Document Météo-France).

- *hormis*:

- (95) Le prénom Nina ne s'est répandu en France qu'au début du XX^{ème} siècle et connaît aujourd'hui un certain succès, qu'on ne retrouve pas **ailleurs**, **hormis** dans son pays d'origine, la Géorgie, et chez les hispanophones.

- *à part*:

- (96) Dans la région, on dénombre une quarantaine de ces oiseaux nocturnes, alors qu'ils sont quasiment inconnus **ailleurs**, **à part** en Roumanie.

Faisons un petit détour par le fonctionnement sémantique de ce type d'expressions. Le fait que celles-ci puissent s'appliquer à *ailleurs* va nous apprendre des choses précieuses sur cet adverbe.

G. Kleiber (2005b) énumère six caractéristiques sémantiques pour les tours exceptifs. Trois d'entre elles attirent tout particulièrement notre attention:

- i) les expressions exceptives "opèrent une partition sur un ensemble et engagent donc une relation de type partie-tout" (*op.cit.*:52), "elles nécessitent que l'élément ou les éléments qu'elles exceptent fasse(nt) partie ou soi(en)t inclus dans l'ensemble des éléments auxquels s'applique le prédicat de la phrase" (*op.cit.*:43). Cet ensemble peut d'ailleurs indifféremment être un SN pluriel (*Tous les élèves ont été punis, sauf Paul*) ou un SN singulier (*Toute l'équipe de foot a été punie, sauf le gardien de but*) "pour peu qu'il soit appréhendé comme étant un tout" (*op.cit.*:44). G. Kleiber propose un exemple spatial illustrant cette caractéristique de totalité: *Il a plu partout, sauf à Paris*.
- ii) le tout en question est soumis à deux contraintes. La première implique que "l'ensemble sur lequel les marqueurs *sauf/excepté*, etc., engagent leur partition exceptive doit déjà être borné, c'est à dire construit comme un tout ou comme un ensemble" (*op.cit.*: 46).
- iii) la seconde contrainte concerne la structure interne de ce tout qui "doit déjà être structuré en parties ou en membres pour que l'opération d'extraction partitive exceptive puisse avoir lieu. Il semble que les marqueurs d'exception ne peuvent soustraire de l'ensemble ou du tout que des parties déjà constituées préalablement, de façon intrinsèque par le sémantisme du N ou du tout antécédent [...]" (*op.cit.*: 48).

Ces propriétés des marqueurs d'exception, applicables à *ailleurs*, laissent suggérer que:

- i) le référent de *ailleurs* présente les caractéristiques d'un tout (ou d'un ensemble), qui peut être soumis à partition par le biais d'expressions exceptives;
- ii) le référent de *ailleurs* est pré-structuré en parties ce qui est cohérent avec le fait qu'il puisse référer à plusieurs portions d'espace: c'est la structuration interne du référent de *ailleurs* qui ouvre la possibilité d'une telle pluralité.

Quelques arguments supplémentaires viennent valider ces conclusions:

- *ailleurs* peut être suivi d'un marqueur qui, même s'il n'appartient pas à la catégorie des expressions exceptives, implique la partition d'un ensemble de départ, par exemple *entre autres* qui est "une expression marquant que l'on envisage volontairement qu'un élément ou qu'une partie des éléments d'un ensemble possible" (*TLFi*):

(97) Parallèlement à la construction de l'usine de Kembs, et s'inspirant des installations qu'il avait déjà réalisées **ailleurs, entre autres en Italie**, René Koechlin entreprend la réalisation de l'usine d'accumulation hydraulique par pompage du Lac Noir et du Lac Blanc dans les Vosges (*Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1, 1962.)

- *ailleurs* peut être suivi de la formule *par exemple*¹⁵⁹ qui indique l'existence d'un ensemble dont on n'extrait qu'un ou quelques exemples:

(98) J'aimerais habiter **ailleurs** qu'en France, en Espagne **par exemple**.

(99) Il est exact que ces diverses actions - en dehors même de celles que je projetais d'entreprendre **ailleurs, par exemple** en Algérie - devaient dans mon esprit conduire à l'organisation d'une grande fédération [...] (P. Mendès-France 1968 dans *Frantext*).

- *ailleurs* s'emploie comme complément locatif de verbes qui expriment une idée de nombre et donc une localisation multiple (*éparpiller, disséminer, répartir, disperser*):

(100) La centralisation de toutes les compétences en matière de terrorisme à Paris fait que tous les prisonniers basques et corses se trouvent incarcérés dans les maisons d'arrêt parisiennes ou pour cause de surpeuplement sont **éparpillés ailleurs**, à Perpignan, Toulouse, Angoulême, Lyon et Saint-Étienne (Document du Ministère de l'intérieur).

(101) Selon le HCR, il y a plus de 1,5 millions de réfugiés afghans en Iran et environ 2 millions au Pakistan, et plusieurs centaines de milliers **disséminés ailleurs** dans le monde (Communiqué de presse du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés du 03.04.2002).
Les principaux problèmes environnementaux dans la mer de Barents étaient: i) la pêche commerciale [...] ii) les polluants organiques persistants et les métaux lourds qui s'accumulaient dans l'environnement de l'Arctique bien que provenant de sources **disséminées ailleurs** (Document de l'ONU).

(102) Les jardinières devant l'Eglise ont été changées pour être plus adaptées au site. Celles enlevées seront **réparties ailleurs** dans le village.
L'opération menée par le conseil général visant à implanter des antennes téléphoniques dans le Calvados est arrivée à terme et les subventions qui devaient nous être attribuées ont été **réparties ailleurs** (Bulletin municipal de Pont d'OUILLY, 2007).

(103) Sur les 54000 réfugiés rwandais vivant au Burundi, 41000 se trouvent dans les quatre zones d'installation de Kayangazi, Kigamva, Murambe et 13000 sont **dispersés ailleurs** dans le pays (Document du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés).
Aventis et Sanofi auraient été tôt ou tard l'objet de fusion. Ces entreprises se seraient **dispersées ailleurs** dans le monde, et les centres de décision auraient échappé à la France avec les emplois qui s'y rattachent (Document du Sénat).

- le contexte droit de *ailleurs* peut contenir des syntagmes prépositionnels coordonnés

¹⁵⁹ Cf. C. Rossari (2003).

avec *et* ou *ou*:

- (104) *Courier Cadre* propose des informations indispensables pour accompagner la vie professionnelles des cadres. Ce mensuel leur donne la parole. Une large place est accordée aux témoignages, aux expériences vécues **ailleurs**, en France **et** à l'étranger (*Courier Cadre*).
- (105) Aujourd'hui, de nombreuses entreprises préfèrent quitter notre région pour s'implanter **ailleurs**, en France **ou** à l'étranger.
Les musiciens qui ont été formés en France, finissent par s'installer **ailleurs**, en Europe **ou** aux Etats-Unis.

La structuration interne partitive du référent de *ailleurs* rapproche ce dernier de l'adverbe *partout* qui peut, lui aussi, se voir adjoindre une expression exceptive:

- (106) Les prix de l'électricité ont augmenté **partout, sauf** en France.
Le pommier se plaît **partout, excepté** dans les pays chauds.
Il est **partout** interdit de fumer, **à part** dans la salle fumeur.
On trouve des araignées **partout, hormis** dans les contrées les plus froides.

C'est également le cas de *nulle part* et de *nulle part ailleurs*:

- (107) C'est un poisson qu'on ne trouve **nulle part, excepté** en Russie.
Le lac d'Ohrid abrite un poisson qu'on ne trouve **nulle part ailleurs, excepté** en Russie (Document du Consulat d'Albanie).
- (108) Cet arbre ne se trouve **nulle part, sauf** au Maroc.
Cet arbre ne se trouve **nulle part ailleurs, sauf** au Maroc.

Par contre, *quelque part* refuse ce type de modification même s'il est accompagné de *ailleurs*:

- (109) ? Cet arbre se trouve **quelque part** en Corse, **sauf/excepté/à part/hormis** à Calvi.
? Cet arbre se trouve **quelque part ailleurs, sauf/excepté/à part/hormis** à Calvi.

Le référent de *quelque part ailleurs* ne se caractérise pas par une structure interne partitive. Nous verrons *infra* que ce résultat revêt d'une certaine importance, *quelque part ailleurs* présentant d'intéressantes similitudes avec *autre part*.

2.1.3. Bilan

En conclusion, nous retiendrons que:

- *ailleurs* peut s'employer dans le cadre d'une opération de partition, aux côtés de substantifs ou prédicats partitifs: il réfère dans ce cas à une portion d'espace qui correspond au référent du N spatial découpé auquel on soustrait une première partie qui correspond à l'élément repère.
- *ailleurs* peut renvoyer à une portion d'espace unique mais également à plusieurs portions d'espace non contiguës.
- *ailleurs* présente autant les caractéristique d'une partie que d'un tout lui-même pré-structuré en parties, ce qui lui ouvre la possibilité de référer à

plusieurs endroits et non seulement un seul.

Vérifions si nous aboutissons aux mêmes conclusions concernant *autre part*.

2.2. *Autre part*

Construit sur la base du partitif *part*, on peut s'attendre, au minimum, à parvenir à des conclusions similaires. Pourtant on constate que *autre part* commute difficilement avec *ailleurs* quand le repère présente les caractéristiques d'une partie:

- (110) ? Dans certaines parties du monde, la couleur de la mort est le noir, tandis qu'**autre part** c'est le blanc.
? Il pleuvra sur la **moitié** nord du pays. **Autre part**, il fera plutôt beau.
- (111) Les cendres s'étaient tassées. Elles étaient encore noires mais seulement **par endroits** : **ailleurs**, tout avait pris une teinte brune terreuse et rouillée.
? Les cendres s'étaient tassées. Elles étaient encore noires mais seulement **par endroits** : **autre part**, tout avait pris une teinte brune terreuse et rouillée

C'est le cas même quand le cotexte présente un prédicat partitif:

- (112) ? Pour la journée de demain, la France sera **partagée** en deux: beau temps dans le sud, mauvais temps **autre part**.
? Pour la journée de demain, la France sera **divisée** en deux: beau temps dans le sud, mauvais temps **autre part**.
? La pluie **coupera** la France en deux. Il fera beau au nord de la Loire. **Autre part**, il faudra s'attendre à beaucoup de grisaille.

Sans être tout à fait inacceptables, ces énoncés sont moins satisfaisants que ceux composés avec *ailleurs*:

- (113) La pluie **coupera** la France en deux. Il fera beau au nord de la Loire. **Ailleurs**, il faudra s'attendre à beaucoup de grisaille.
? La pluie **coupera** la France en deux. Il fera beau au nord de la Loire. **Autre part**, il faudra s'attendre à beaucoup de grisaille.

Comment expliquer cette préférence pour *ailleurs*? Faut-il en conclure que *autre part* ne peut pas référer à une portion d'espace?

Dans les faits, deux arguments confirment que le sémantisme de *autre part* a à voir avec la notion de partition, malgré les problèmes que posent les énoncés sous (110) et (112):

- *autre part* peut être introduit par la préposition *par* qui sélectionne des portions d'espace: *Il faut passer par autre part*.
- *autre part* peut être intégré dans une structure syntaxique *autre part* + *préposition* + *N spatial*:
(114) Les Russes sont le groupe ethnique le plus important en Europe et l'un des plus grands du monde avec une population de près de 137 millions de personnes. À peu près 116 millions de Russes ethniques vivent en Russie et quelques 18 millions de plus vivent dans les pays voisins. Un nombre

relativement important de Russes, environ 3 millions, vivent **autre part dans le monde**, la plupart en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest (*Wikipédia*).

- (115) La multiplication de ces attentats fait craindre leur répétition en Arabie Saoudite, en Irak ou **autre part dans le Golfe**, avec, comme conséquences possibles, des perturbations ou des interruptions plus ou moins longues des exportations (exemple (80) modifié).
- (116) Près d'un français sur deux déclare avoir remarqué, depuis quatre ans, dans sa région ou **autre part sur le territoire** des projets de construction ou de rénovation d'hôpital (exemple (81) modifié).

Dans ces exemples, le substantif suivant *autre part* constitue un tout découpé en plusieurs parties. Ainsi, dans (115), le référent de *Golfe* est découpé en trois parties: le référent de *Arabie Saoudite* et le référent de *Irak*, qui remplissent le rôle d'élément repère, et le référent de *autre part*. Dans (116), le référent de *territoire* est découpé en deux parties représentées par le référent de *région* (repère) et par celui de *autre part*. D'ailleurs, dans chacun de ces exemples, le référent de *autre part* ne saurait s'étendre au-delà des tous découpés. Ces derniers représentent les limites au calcul de la référence de notre adverbe, comme le montre *a contrario* l'exemple suivant:

- (117) * La multiplication de ces attentats fait craindre leur répétition en Arabie Saoudite, en Irak ou **autre part dans le Golfe, par exemple en Angleterre**.

Il suffit de rester dans les limites spatiales du tout découpé pour que l'énoncé soit tout à fait acceptable:

- (118) La multiplication de ces attentats fait craindre leur répétition en Arabie Saoudite, en Irak ou **autre part dans le Golfe, par exemple au Liban**.

En conclusion, *autre part* peut référer à une portion d'espace. Mais, concernant la partition, deux questions restent en suspens:

- pourquoi *autre part* ne peut-t-il pas être employé dans les énoncés sous (110) et (112) qui présentent pourtant des repères et des prédicats partitifs?
- qu'en est-il à propos de l'ensemble construit par le biais de *autre* ?

Nous commencerons par nous intéresser à cette dernière question.

2.2.1. Un ensemble sous-déterminé

D'après M. Van Peteghem, *autre* implique la construction d'un ensemble: le référent du syntagme dans lequel figure *autre* appartient à un même ensemble que le référent de l'élément repère. C'est du moins le cas à partir des SN *une autre robe*, *une autre ville* pour lesquels les ensembles construits sont respectivement un ensemble de robes et un ensemble de villes. Ce fonctionnement sémantico-référentiel se trouve confirmé par l'exemple suivant:

- (119) J'adore Paris, je ne me vois pas vivre **dans une autre ville**.

L'ensemble en question ici est un ensemble de villes, auquel appartient le référent de

Paris et le référent du SN *une autre ville*. Il est d'ailleurs impossible de remplacer *Paris* par un autre substantif ou SN qui réfère à autre chose qu'une ville, par exemple une région ou un quartier:

- (120) J'adore Paris, je ne me vois pas vivre **dans une autre ville**.
* J'adore l'Ile de France, je ne me vois pas vivre **dans une autre ville**¹⁶⁰.
* J'adore le quartier latin, je ne me vois pas vivre **dans une autre ville**.

L'emploi de *autre part* et de *ailleurs* est au contraire beaucoup plus souple:

- (121) J'adore Paris, je ne me vois pas vivre **autre part**.
J'adore Paris, je ne me vois pas vivre **ailleurs**.
(122) J'adore l'Ile de France, je ne me vois pas vivre **autre part**.
J'adore l'Ile de France, je ne me vois pas vivre **ailleurs**.
(123) J'adore le quartier latin, je ne me vois pas vivre **autre part**.
J'adore le quartier latin, je ne me vois pas vivre **ailleurs**.

Quand *autre* est employé dans un syntagme du type *déterminant+autre+substantif*, le repère et le syntagme en *autre* réfèrent obligatoirement à deux entités de la même espèce, par exemple deux villes. Or, cette identité d'espèce ne s'applique pas à *autre part* ou *ailleurs* et leurs repères. Si dans l'exemple ci-dessous, le repère correspond à une ville, Paris, le référent de *autre part* et *ailleurs* ne correspond pas forcément à une autre ville:

- (124) Je déteste Paris, j'aimerai habiter **autre part**, en Provence ou en Picardie.
Je déteste Paris, j'aimerai habiter **ailleurs**, en Provence ou en Picardie.

En conclusion, *autre part* et *ailleurs* se distinguent des SN en *autre* par le fait que l'ensemble construit reste relativement sous-déterminé. C'est ce qui explique d'ailleurs pourquoi ces adverbes peuvent être employés avec un éventail de repères très différents y compris des repères non spatiaux:

- (125) Il faut encore presque un demi-siècle pour convaincre fabricants et clients qu'il faut aller chercher, **autre part que dans le passé**, des thèses d'inspiration valable (Viaux dans *Frantext*).
(126) Où est la joie **autre part que dans la vie** (Claudel 1920 dans *Frantext*).
(127) D'ailleurs le bonheur existe-t-il sur cette terre? Et faut-il le chercher, sérieusement, **autre part que dans le rêve** (Mallarmé dans *Frantext*).
(128) Hier, Dominique de Villepin a relancé le débat sur l'éventualité d'un péage urbain dans les villes de France les plus engorgées [...] Pour Denis Baupin, la solution est **ailleurs** (*Le Figaro* du 14.11.2006).

La seule contrainte concernant ces repères, du moins concernant ceux introduits par *que* dans une structure corrélatrice, est d'être intégrés dans un syntagme prépositionnel (*dans le passé, dans la vie, dans le rêve*): on peut considérer que la préposition rétablit une certaine spatialité.

Pour finir l'examen de *autre part* sous l'angle de la partition, essayons d'expliquer la contrainte qui pèse sur les exemples du type:

- (129) * Il fera beau sur le nord de la France. **Autre part**, on attend beaucoup de pluie.

L'hypothèse que nous allons défendre est que *autre part*, contrairement à *ailleurs*, ne peut

¹⁶⁰ A moins que le contexte ne fasse explicitement mention de Paris ou d'une autre ville d'Ile de France.

référer qu'à un seul point de localisation.

2.2.2. *Autre part*: un ou plusieurs endroits?

Autre part s'emploie plus facilement quand le repère ne présente pas de caractéristique partitive comme *le lac Lemman* ou *Paris* (opposé au SN partitif *la moitié nord du pays* sous (130)):

(130) ? Il pleuvra sur la **moitié** nord du pays. **Autre part**, il fera plutôt beau.

(131) J'adore le lac Lemman, je ne pourrais pas pêcher **autre part**.
J'adore Paris, je ne me vois pas vivre **autre part**.

Or, à partir de ces exemples, *autre part* commute avec *ailleurs* mais également avec *quelque part ailleurs*:

(132) J'adore le lac Lemman, je ne pourrais pas pêcher **ailleurs**.
J'adore Paris, je ne me vois pas vivre **ailleurs**.

(133) J'adore le lac Lemman, je ne pourrais pas pêcher **quelque part ailleurs**.
J'adore Paris, je ne me vois pas vivre **quelque part ailleurs**.

La proximité entre *autre part* et *quelque part ailleurs* se manifeste particulièrement dans le fait que *quelque part ailleurs* ne peut pas s'employer dans les énoncés qui acceptent difficilement *autre part*:

(134) * La pluie **coupera** la France en deux. Il fera beau au nord de la Loire.
Quelque part ailleurs, il faudra s'attendre à beaucoup de grisaille.
* Il pleuvra sur la **moitié** nord du pays. **Quelque part ailleurs**, il fera plutôt beau.

Faisons dans un premier temps le point sur la relation qu'entretient *autre part* avec la locution *quelque part ailleurs*.

2.2.2.1. *Autre part* versus *quelque part ailleurs*

M. NØjgaard (1992) postule que *autre part* est "en train de sortir de l'usage au profit de la combinaison *quelque part ailleurs*" et que ainsi, "la langue moderne tend à réserver *autre part* à la fonction sérielle *d'une part ... d'autre part*" (*op.cit.*: 534). La concurrence entre *autre part* et *quelque part ailleurs* s'explique d'après lui par une non-coïncidence entre forme et fonction: *quelque part* et *autre part* sont tous les deux composés de *part* (coïncidence de forme) mais appartiennent à des catégories différentes: dans sa classification, *autre part* appartient à la catégorie des adverbiaux orientés, c'est-à-dire les adverbes dont la référence se construit par rapport à un point d'orientation (*Chine* dans *autre part qu'en Chine*) alors que *quelque part* appartient à la catégorie des adverbes non orientés: les deux adverbes se trouvent ainsi dans une non-coïncidence de fonction. C'est d'après lui cette non-correspondance entre forme et fonction qui explique la préférence contemporaine pour *quelque part ailleurs*: cette locution rétablirait l'équilibre entre forme et fonction.

D'emblée, cette explication pose deux problèmes:

- l'auteur n'explique pas pourquoi la non-correspondance entre forme et fonction est problématique: pourquoi nuit-elle à *autre part*?
- on peut surtout à objecter M. NØjgaard que *quelque part ailleurs* est une locution adverbiale orientée puisqu'elle est construite avec *ailleurs*. *Autre part* et *quelque part ailleurs* seraient ainsi dans une correspondance de fonction. L'auteur postule pourtant l'inverse.

Si l'explication ne nous convainc pas, voyons néanmoins si l'hypothèse de départ se vérifie: est-ce que *quelque part ailleurs* concurrence sérieusement *autre part*?

De prime abord, l'hypothèse de M. NØjgaard semble attirante surtout que l'on constate que les exemples avec *quelque part ailleurs* ne sont pas relégués au rang d'exception, bien au contraire. *Quelque part d'ailleurs* appartient d'ailleurs à tout un paradigme de locutions construites en ajoutant une marque d'altérité (*ailleurs* ou *autre*) à un adverbe en *quelque*:

quelque part + ailleurs = quelque part ailleurs

quelqu'un + autre = quelqu'un d'autre

quelque chose + autre = quelque chose d'autre

La locution *quelque part ailleurs* constitue pourtant une irrégularité dans ce paradigme, puisqu'elle est construite avec *ailleurs* et non avec *autre*: **quelque part d'autre*. *Quelque part ailleurs* est en outre la forme la plus ancienne, la première attestation datant de 1566 (base *Frantext*). Les locutions *quelqu'un d'autre* et *quelque chose d'autre* sont plus récentes datant respectivement de 1862 et 1868 (base *Frantext*)¹⁶¹.

Mais qu'en est-il de la concurrence avec *autre part*?

Partons d'un premier exemple:

- (135) Dans les années 70, les entreprises ont constamment perfectionné leur capacité à contourner la fiscalité grâce, notamment, aux prix de transfert, d'abord dans les biens, puis dans les services. Une entreprise qui fabrique un produit complexe dans plusieurs pays effectue de nombreuses opérations comptables internes hors marché. Elle fabrique les composants de son produit dans différents états, fournit des services dans différents lieux, combine le tout dans un produit fini réalisé **quelque part ailleurs** [...] (*Le monde diplomatique* d'octobre 1998).

Il est vrai qu'à partir de cet exemple, *quelque part ailleurs* commute facilement avec *autre part*:

- (136) Elle fabrique les composants de son produit dans différents états, fournit des services dans différents lieux, combine le tout dans un produit fini réalisé **autre part** [...]

En outre, nous venons de le constater *supra*, *autre part* et *quelque part ailleurs* semblent

¹⁶¹ On constate de surcroît que l'anglais connaît également deux formes concurrentes construites avec *else* et *where*:

- *elsewhere*, d'après le modèle de construction de M. Haspelmath (parallèlement à *nowhere* et *somewhere*, cf. *supra* chapitre 4), qui correspond au *autre part* français:

He was supposed to visit us, but he had to go **elsewhere**.

- *somewhere else* qui correspond à *quelque part ailleurs*:

You will not find this type of item here, you will have to buy it **somewhere else**.

partager les mêmes contraintes d'emploi:

- (137) Au Danemark, l'épargne est insuffisante. **Ailleurs**, on accumule trop de capitaux.
* Au Danemark, l'épargne est insuffisante. **Autre part**, on accumule trop de capitaux.
* Au Danemark, l'épargne est insuffisante. **Quelque part ailleurs**, on accumule trop de capitaux.
- (138) La pluie **coupera** la France en deux. Il fera beau au nord de la Loire. **Ailleurs**, il faudra s'attendre à beaucoup de grisaille.
* La pluie **coupera** la France en deux. Il fera beau au nord de la Loire. **Autre part**, il faudra s'attendre à beaucoup de grisaille.
* La pluie **coupera** la France en deux. Il fera beau au nord de la Loire. **Quelque part ailleurs**, il faudra s'attendre à beaucoup de grisaille.
- (139) L'actualité en France et **ailleurs**.
* L'actualité en France et **autre part**.
* L'actualité en France et **quelque part ailleurs**.
- (140) Cuisine d'**ailleurs**.
* Cuisine d'**autre part**.
* Cuisine de **quelque part ailleurs**.

Pourtant quelques essais de substitution supplémentaires viennent nuancer l'hypothèse de M. NØjgaard et indiquent que ces deux formes adverbiales, même si elles partagent sans aucun doute des points communs, ne sont pas pour autant identiques. On remarque ainsi que *quelque part ailleurs*, à l'inverse de *autre part*, ne peut pas s'employer dans une structure corrélatrice en *que*:

- (141) J'aimerais habiter **autre part** qu'en France.
* J'aimerais habiter **quelque part ailleurs** qu'en France.
- (142) J'aimerais habiter **autre part** qu'ici.
* J'aimerais habiter **quelque part ailleurs** qu'ici.

D'autre part, *quelque part ailleurs* peut difficilement être introduit par une préposition:

- (143) Jamais il ne quitterait Haïti, jamais il ne voguerait **vers autre part** [...] ? Jamais il ne quitterait Haïti, jamais il ne voguerait **vers quelque part ailleurs** [...]
- (144) Il faut passer **par autre part**.
? Il faut passer **par quelque part ailleurs**.

Mais, ces quelques différences ne suffisent pas occulter le fait que ces deux formes sont proches. Même si *autre part* semble avoir un concurrent beaucoup plus direct et beaucoup plus sérieux en *ailleurs* avec qui il commute dans d'innombrables énoncés, cette proximité nous interpelle et il serait intéressant de l'expliquer.

Nous avons vu *supra* que *quelque part ailleurs* ne pouvait être suivi d'un marqueur exceptif, ce qui suggère que le référent de cette locution ne se caractérise pas par une structuration interne partitive:

- (145) * On trouve cet arbre **quelque part ailleurs**, sauf/excepté/à part/hormis à Calvi.

En outre, le contexte droit de cette locution ne peut contenir de syntagmes coordonnées par *et*:

- (146) L'entreprise Airbus quitte Toulouse pour être délocalisée **ailleurs**, en Chine et en Inde.
 * L'entreprise Airbus quitte Toulouse pour être délocalisée **quelque part ailleurs**, en Chine et en Inde.

Il y a conflit entre le référent construit par *quelque part ailleurs* et le nombre de points de localisations apportés par l'exemple: *quelque part ailleurs* ne peut renvoyer qu'à un seul endroit. C'est ce qui explique d'ailleurs l'impossibilité pour cette locution d'être employée avec des verbes qui expriment une idée de nombre ainsi qu'une localisation spatiale étendue (*éparpiller, disséminer, répartir, disperser*):

- (147) * La centralisation de toutes les compétences en matière de terrorisme à Paris fait que tous les prisonniers basques et corses se trouvent incarcérés dans les maisons d'arrêt parisiennes ou pour cause de surpeuplement sont **éparpillés quelque part ailleurs**, à Perpignan, Toulouse, Angoulême, Lyon et Saint-Étienne.
- (148) * Selon le HCR, il y a plus de 1,5 millions de réfugiés afghans en Iran et environ 2 millions au Pakistan, et plusieurs centaines de milliers **disséminés quelque part ailleurs** dans le monde.
- (149) * Les jardinières devant l'Eglise ont été changées pour être plus adaptées au site. Celles enlevées seront **réparties quelque part ailleurs** dans le village.
- (150) * Aventis et Sanofi auraient été tôt ou tard l'objet de fusion. Ces entreprises se seraient **dispersées quelque part ailleurs** dans le monde, et les centres de décision auraient échappé à la France avec les emplois qui s'y rattachent.

Par contre, *quelque part ailleurs* est compatible avec des prédicats antonymes qui impliquent une unité spatiale (*regrouper, réunir, rassembler*):

- (151) Les manifestants se sont **regroupés/réunis/rassemblés quelque part ailleurs**.

En résumé, *quelque part ailleurs* a une fonctionnalité peu étendue: cette locution ne peut s'employer que dans des contextes dans lesquels la localisation spatiale n'exige qu'un seul point de localisation. A l'inverse, *ailleurs*, n'étant pas soumis à cette contrainte d'emploi, se trouve autant dans les énoncés qui impliquent un seul point de localisation que plusieurs:

- (152) Sur les 54000 réfugiés rwandais vivant au Burundi, 41000 se trouvent dans les quatre zones d'installation de Kayangazi, Kigamva, Murambe et 13000 sont **dispersés ailleurs** dans le pays (Document du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés).
- (153) Lorsque l'ennemi attaque massivement, il faut se disperser et se **regrouper ailleurs** pour attendre de bonnes occasions de répartir la contre offensive.

Qu'en est-il concernant *autre part*?

2.2.2.2. *Autre part*: un référent spatial unique

Autre part s'emploie difficilement comme complément des verbes *éparpiller, disperser, répartir, disséminer*:

- (154) ? La centralisation de toutes les compétences en matière de terrorisme à Paris fait que tous les prisonniers basques et corses se trouvent incarcérés dans les maisons d'arrêt parisiennes ou pour cause de surpeuplement sont **éparpillés autre part**, à Perpignan, Toulouse, Angoulême, Lyon et Saint-Étienne.
- (155) ? Selon le HCR, il y a plus de 1,5 millions de réfugiés afghans en Iran et environ 2 millions au Pakistan, et plusieurs centaines de milliers **disséminés autre part** dans le monde.
- (156) ? Les jardinières devant l'Eglise ont été changées pour être plus adaptées au site. Celles enlevées seront **réparties autre part** dans le village.
- (157) ? Aventis et Sanofi auraient été tôt ou tard l'objet de fusion. Ces entreprises se seraient **dispersées autre part** dans le monde, et les centres de décision auraient échappé à la France avec les emplois qui s'y rattachent.

Par contre, *autre part* est compatible avec des prédicats qui impliquent une unité spatiale (*regrouper, réunir, rassembler*):

- (158) Il (sa sainteté) rendit même un décret qui interdisait au Sacré Collège de se **réunir autre part** qu'à Rome (*Histoire des papes*, M. La Châtre).
Il (sa sainteté) rendit même un décret qui interdisait au Sacré Collège de se **rassembler autre part** qu'à Rome.
Il (sa sainteté) rendit même un décret qui interdisait au Sacré Collège de se **regrouper autre part** qu'à Rome.

Cette préférence de *autre part* pour les verbes qui impliquent une localisation spatiale unique suggère que cet adverbe ne renvoie qu'à un seul point de localisation, un seul endroit.

Quelques arguments supplémentaires viennent étayer cette hypothèse.

On constate d'une part que le cotexte droit de l'adverbe ne peut contenir de syntagmes coordonnés par *et* ou *ainsi que*. Du moins, nous n'en avons trouvé aucun exemple:

- (159) L'entreprise Airbus quitte Toulouse pour être délocalisée **autre part**.
* L'entreprise Airbus quitte Toulouse pour être délocalisée **autre part**, en Chine **et** en Inde.
* L'entreprise Airbus quitte Toulouse pour être délocalisée **autre part**, en Chine **ainsi qu'**en Inde.

Par contre, nous avons à notre disposition un nombre important d'exemples pour lesquels le cotexte droit présente des syntagmes coordonnées à l'aide de *ou*:

- (160) J'aimerais vivre **autre part**, à Paris **ou** au moins à Bordeaux (Ionesco dans *Frantext*).

Ou présente une ambiguïté entre une lecture exclusive (la vérité d'un des deux termes conjoints exclut l'autre) et une lecture inclusive (la vérité de l'un n'exclut pas la vérité de l'autre):

- (161) C'est du poisson **ou** de la viande (Riegel et al. 1994:526): lecture exclusive.
(162) Des passeports seront délivrés aux ressortissants du pays **ou** aux personnes ayant épousé un ressortissant du pays (Riegel et al. 1994:526): lecture inclusive.

Riegel et al. (1994) précisent que, si cette ambiguïté n'est pas levée par des connaissances extralinguistiques, on peut avoir recours aux conjonctions *ou bien ... ou bien, soit ... soit* qui ont la particularité d'orienter la lecture vers des interprétations exclusives:

(163) C'est **soit** du poisson, **soit** de la viande.

Or, les *ou* présents dans les cotextes droits de *autre part* sont bien des *ou* exclusifs:

(164) J'aimerais vivre **autre part, soit** à Paris, **soit** à Bordeaux.
J'aimerais vivre **autre part, ou bien** à Paris **ou bien** à Bordeaux.

A l'inverse, l'exemple suivant nous indique que la lecture des *ou* présents dans le cotexte de *ailleurs* peut être inclusive:

(165) Les indices boursiers se stabilisent en France. **Ailleurs**, aux Etats-Unis **ou** au Japon, la situation reste critique.
? Les indices boursiers se stabilisent en France. **Ailleurs, soit** aux Etats-Unis, **soit** au Japon, la situation reste critique.
? Les indices boursiers se stabilisent en France. **Ailleurs, ou bien** aux Etats-Unis **ou bien** au Japon, la situation reste critique.
Les indices boursiers se stabilisent en France. **Ailleurs**, aux Etats-Unis **ainsi qu'**au Japon, la situation reste critique.

On remarque d'autre part que, si *autre part* commute avec les syntagmes *un autre lieu/un autre endroit*, il commute difficilement avec ces mêmes syntagmes au pluriel. Voyons cela en détail.

Autre part et *ailleurs* ne sont pas les seules formes à pouvoir exprimer une altérité locative en français contemporain. Nos adverbes partagent cette fonction avec les syntagmes *dans un autre endroit, dans un autre lieu*. Ces quatre formes commutent ainsi assez facilement, conformément à ce qui est proposé par les dictionnaires:

(166) J'aimerai habiter **autre part**.
J'aimerai habiter **ailleurs**.
J'aimerai habiter **dans un autre endroit**.
J'aimerai habiter **dans un autre lieu**.

Il est presque toujours possible de remplacer les syntagmes *autre lieu* et *autre endroit* par les adverbes *autre part* et *ailleurs*. A vrai dire, nous n'avons trouvé aucun contexte où cette commutation n'est pas possible, quelle que soit d'ailleurs la préposition qui introduise *un autre endroit/un autre lieu* (*dans, à* ou *en*):

(167) L'assemblée générale se réunit au siège de l'ONU, à moins qu'elle ne soit convoquée **en un autre lieu** en vertu d'une décision prise au cours d'une session antérieure ou à la demande de la majorité des membres de l'organisation (Traité de l'ONU).
L'assemblée générale se réunit au siège de l'ONU, à moins qu'elle ne soit convoquée **autre part**.
L'assemblée générale se réunit au siège de l'ONU, à moins qu'elle ne soit convoquée **ailleurs**.

(168) Suspendre les bords en dessous d'une étagère, ou **à un autre endroit**, en fixant le couvercle par deux vis (Extrait d'une notice de montage).
Suspendre les bords en dessous d'une étagère, ou **autre part**, en fixant le couvercle par deux vis.
Suspendre les bords en dessous d'une étagère, ou **ailleurs**, en fixant le couvercle par deux vis.

Mais, la substitution est nettement plus difficile dans l'autre sens, quand on essaye de remplacer *autre part* ou *ailleurs* par un syntagme prépositionnel avec *lieu* ou *endroit*:

(169) Cela fait dix ans que je fais mes courses chez X, c'est décidé la semaine prochaine je vais **autre part**.

Cela fait dix ans que je fait mes courses chez X, c'est décidé la semaine prochaine je vais **ailleurs**.

? Cela fait dix ans que je fait mes courses chez X, c'est décidé la semaine prochaine je vais **dans un autre endroit**.

* Cela fait dix ans que je fait mes courses chez X, c'est décidé la semaine prochaine je vais **dans un autre lieu**.

Les limites à ces substitutions paradigmatiques laissent penser que l'équivalence sémantique entre *autre part/ailleurs* et *dans un autre endroit/dans un autre lieu* proposée par les dictionnaires n'est pas aussi nette. Ces limites de substitution sont d'ailleurs normales et prévisibles: si *endroit* et *lieu* sont proches sémantiquement et se laissent souvent remplacer l'un par l'autre, il n'en sont pas pour autant dans une relation de synonyme absolue, il y a même de très nettes différences (cf. R. Huyghe 2006b à ce propos).

Il reste néanmoins à expliquer pourquoi *ailleurs* ne se laisse pas toujours remplacer par les syntagmes *dans un autre endroit/dans un autre lieu*:

(170) Le suicide jeune prend des proportions alarmantes au Danemark. **Ailleurs**, la jeunesse semble bien sans sa peau (exemple emprunté à M. NØjgaard 1993).

* Le suicide jeune prend des proportions alarmantes au Danemark. **A un autre endroit/en un autre lieu**, la jeunesse semble bien dans sa peau.

Il faut également expliquer pourquoi, à partir de ce même exemple, *ailleurs* ne se laisse pas remplacer par *autre part*:

(171) * Le suicide jeune prend des proportions alarmantes au Danemark. **Autre part**, la jeunesse semble bien sans sa peau.

Concernant, l'exemple (170), on pourrait envisager que le nom propre *Danemark* n'est pas catégorisé comme un endroit ou un lieu, ce qui viendrait expliquer l'inacceptabilité de l'énoncé. Mais ce n'est pas le cas:

(172) Le Danemark est un **endroit** que j'apprécie tout particulièrement.
Le Danemark est un **lieu** de villégiature fantastique.

Il suffit d'ailleurs de transposer *endroit* ou *lieu* au pluriel pour rétablir l'acceptabilité de l'exemple (170):

(173) Le suicide jeune prend des proportions alarmantes au Danemark. **En d'autres lieux**, la jeunesse semble bien dans sa peau.
Le suicide jeune prend des proportions alarmantes au Danemark. **En d'autres endroits**, la jeunesse semble bien dans sa peau.

Ailleurs commute également avec le SN pluriel *dans d'autres pays* alors que le SN singulier *dans un autre pays* est exclu:

(174) * En France, on mange des escargots. **Dans un autre pays**, on n'en mange pas.
En France, on mange des escargots. **Dans d'autres pays**, on n'en mange pas.

Le fait que *ailleurs* commute avec des syntagmes pluriels mais pas avec les mêmes syntagmes au singulier nous indique que cet adverbe ne caractérise pas une référence spatiale multiple, du moins dans cet exemple. Cela vient par ailleurs confirmer ce que nous disons *supra* (cf. 2.1.2 et 2.1.3.) à propos de sa structuration interne partitive. Ce résultat indique également que *autre part* ne peut pas être employé dans le cadre d'une altérité

spatiale qui se caractérise par une localisation multiple.

On comprend également pourquoi cet adverbe ne peut pas être détaché en tête de phrase:

- (175) J'aimerais habiter **autre part** qu'à Paris.
* Demain, il fera beau à Paris. **Autre part**, le temps sera plutôt maussade.
- (176) J'aimerais habiter **autre part** qu'en France.
* Les indices boursiers se stabilisent en France. **Autre part**, la situation reste critique.

Dans ces deux séries d'exemples, l'élément repère est identique (*à Paris* sous (175) ou *en France* sous (176)). Pourtant, seuls les premiers sont acceptables. Cette contrainte ne peut donc être imputée au repère. On constate de surcroît que ces contraintes d'emplois constituent une nette différence avec *ailleurs* qui s'emploie sans difficulté dans les énoncés pour lesquels *autre part* est exclu et constitue inversement un point commun avec *quelque part ailleurs*:

- (177) Demain, il fera beau à Paris. **Ailleurs**, le temps sera plutôt maussade.
Les indices boursiers se stabilisent en France. **Ailleurs**, la situation reste critique.
* Demain, il fera beau à Paris. **Quelque part ailleurs**, le temps sera plutôt maussade.
* Les indices boursiers se stabilisent en France. **Quelque part ailleurs**, la situation reste critique.

Comment expliquer la contrainte qui pèse sur *autre part* et *quelque part ailleurs*?

Dans les exemples qui acceptent *autre part*, cet adverbe est employé dans une structure corrélatrice en *que*¹⁶² alors que, dans les exemples pour lesquels *autre part* est exclu, *ailleurs* est détaché en tête de phrase, dans une fonction d'introducteur de cadre spatial¹⁶³. Or, ni *autre part*, ni *quelque part ailleurs* ne semblent pouvoir remplir cette fonction. Du moins, nous n'avons trouvé aucun exemple qui atteste cette possibilité.

Il semble y avoir une corrélation entre position syntaxique et type d'altérité spatiale exprimée (unique ou multiple). Ainsi, quand *ailleurs* est détaché en tête de phrase, dans une fonction de complément locatif extra-prédicatif, il réfère toujours à plus d'un endroit:

- si le cotexte immédiat de *ailleurs* apporte des précisions concernant le référent de cet adverbe, ce complément d'information peut difficilement renvoyer à un lieu unique, sous peine de produire un sentiment d'incomplétude:
(178) En France, on mange des escargots. **Ailleurs**, on n'en mange pas.
?En France, on mange des escargots. **Ailleurs, en Angleterre**, on n'en mange pas.
- à partir de cet exemple, *ailleurs* commute facilement avec *partout ailleurs*:

¹⁶² *Autre part* fonctionne ici comme les SN en *autre* qui intègrent également ce type de structure syntaxique. A ce propos, M. Van Peteghem (2000) reprend la définition proposée par Rivara (1990):

Les structures corrélatives peuvent être définies comme étant des "structures complexes dont la principale et la subordonnée renferment deux éléments dont chacun renvoie à l'autre de façon anaphorique, et qui sont ainsi unis par une relation d'identité. Cette relation étant constitutive de la structure corrélatrice" (Rivara 90:137 cité par M. Van Peteghem 2000:124).

¹⁶³ Nous reprenons ici la terminologie de M. Charolles (1997).

- (179) En France, on mange des escargots. **Partout ailleurs**, on n'en mange pas.
- à partir de l'énoncé *En France, on mange des escargots. Ailleurs, on n'en mange pas*, on déduit implicitement que la France est le seul endroit où l'on mange des escargots, ce que démontre *a contrario* l'énoncé suivant:

(180) * En France, on mange des escargots. **Ailleurs**, on n'en mange pas. Au Japon on les cuisine au vin blanc.

Or, le seul moyen de contourner l'agrammaticalité de cet exemple est d'employer un marqueur exceptif ce qui indique qu'en position détachée, *ailleurs* présente une structuration interne partitive et ouvre donc la possibilité d'une référence spatiale multiple:

- (181) En France, on mange des escargots. **Ailleurs** on n'en mange pas, **sauf** au Japon où on les cuisine au vin blanc.

Détaché en tête d'énoncé, *ailleurs* exprime une altérité spatiale multiple. C'est ce qui peut expliquer pourquoi *autre part*, ne pouvant référer à plus d'un endroit à la fois, ne peut être détaché en tête d'énoncé. Ainsi, *autre part* ne peut que remplir la fonction de complément locatif intraprédicatif:

- (182) Demain, il serait loin, la mer l'aurait **conduit autre part** (Hermery-Vieille 1983 dans *Frantext*)
- (183) Jamais il ne quitterait Haïti, jamais il ne **voguerait vers autre part** (Hermery-Vieille 1983 dans *Frantext*)
- (184) Elle passait tout l'hiver à Paris à soupirer après Ferbroques et l'été venu, elle **courait autre part** (Anouilh 1950 dans *Frantext*).

Nous n'avons par ailleurs trouvé aucun exemple dans lequel *autre part* remplit la fonction de complément extraprédicatif. En outre, quand il remplit la fonction de complément intraprédicatif, il ne sélectionne que des verbes qui impliquent une localisation spatiale unique (*cf. supra* section 2.2.2.2. du présent chapitre). En résumé, plusieurs arguments viennent valider l'hypothèse selon laquelle *autre part* renvoie à un référent spatial unique alors que *ailleurs* peut renvoyer à plusieurs endroits. Ce calcul référentiel explique d'ailleurs la proximité entre *autre part* et *quelque part ailleurs*, qui, comme *autre part*, ne peut renvoyer qu'à un seul endroit.

3. Conclusions

S'il existe différents types d'altérité spatiale, celle qu'exprime *autre part* dépend de son fonctionnement sémantico-référentiel: l'altérité engendrée par cet adverbe doit être imputée à *autre* et se traduit par l'exclusion d'un élément repère de son propre référent.

Ce fonctionnement sémantico-référentiel, commun à *autre part* et *ailleurs*, explique leur forte proximité sémantique ainsi que les facilités de substitutions qui en découlent. Ces deux adverbes ne font pourtant pas double emploi. Les possibilités de substitutions sont en effet limitées et c'est sur *autre part* que semble peser le plus de contraintes:

- sémantiques: *autre part* ne peut servir de localisateur dans une relation spatiale qui implique plusieurs endroits: il ne se caractérise pas par une structuration interne partitive, à l'inverse de *ailleurs*.

- syntaxiques: *autre part* ne peut pas être détaché en tête de phrase dans une fonction de complément locatif extra-prédicatif. Il ne peut que remplir la fonction de complément intra-prédicatif aux côtés de verbes qui impliquent une localisation spatiale unique.

Autre part partage d'ailleurs ces contraintes avec la locution *quelque part ailleurs* ce qui fait, qu'en définitive, notre adverbe est soumis à une double concurrence. En outre, au cours de notre travail, nous n'avons trouvé aucun emploi de *autre part* qui ne puisse être rempli par *quelque part ailleurs* ou *ailleurs*. On comprend mieux la maigre place qu'occupe notre adverbe dans l'expression de l'altérité spatiale en français contemporain et la nette préférence des locuteurs français pour *ailleurs*.

Il y a une dernière conclusion sur laquelle nous aimerions attirer l'attention: contre toute attente, le fait que *autre part* soit construit sur la base de *part* n'en fait pas pour autant un locatif que l'on peut réellement qualifier de partitif. *Ailleurs* présente d'ailleurs autant de caractéristiques partitives que *autre part*, voire davantage puisqu'il fait l'objet de moins de contraintes.

Chapitre 6

La locution adverbiale *d'une part ... d'autre part*

Introduction

L'examen de la locution *d'une part ... d'autre part* constitue la dernière étape dans notre analyse des emplois contemporains du substantif *part*. La complexité de son sémantisme en fait une candidate idéale pour clore ce travail de thèse. Parmi les emplois de *part*, il s'agit sans doute de la forme la plus délicate à analyser. Elle entretient en effet de multiples connexions avec un grand nombre d'organismes textuels comme par exemple les marqueurs d'intégration linéaire¹⁶⁴, catégorie à laquelle appartiennent également les locutions *d'un côté ... d'un autre côté*, *d'abord ... ensuite ... enfin* ou les adverbiaux ordinaux *premièrement ... deuxièmement ... troisièmement*. Mais, sous certains aspects, *d'une part ... d'autre part* présente également certaines similitudes avec deux locutions construites avec *ailleurs* : *d'ailleurs* et *par ailleurs*. Ces nouvelles affinités avec *côté* et *ailleurs*, qui viennent s'ajouter à celles que nous relevons dans nos chapitres 4 et 5, indiquent l'étendue des liens qui unissent les différents emplois contemporains de *part*. Cette cohésion dans les emplois se trouve accentuée par un certain nombre d'aspects liés à l'expression de la partition que nous exposerons au cours de ce chapitre.

Notre but n'est pas de bouleverser l'analyse de cette locution. Nombreux sont ceux à s'y être intéressé avant nous, avec succès d'ailleurs. Parmi les emplois de *part*, il s'agit sans nul doute de la forme la plus analysée. C'est essentiellement dans les travaux sur cette locution que nous trouvons les quelques descriptions de *part*, ce substantif n'ayant pas encore vraiment fait l'objet d'un traitement particulier. Notre travail présentera donc une dynamique inverse : analyser *d'une part ... d'autre part* dans un travail consacré à *part*. Nous déterminerons, entre autres, si les quelques conclusions que nous tirons sur *part* peuvent éclairer le fonctionnement de *d'une part ... d'autre part*. Notre objectif dans ce chapitre sera donc celui-ci : examiner le plus précisément possible comment *d'une part ... d'autre part* s'articule avec les autres emplois de *part*.

Nous procéderons dans un premier temps à l'examen des travaux linguistiques consacrés à cette locution. Cette présentation vient compléter celle que nous proposons dans le chapitre 1.

La question de la partition fera l'objet d'une seconde partie. Jusqu'à présent, ce point constitue le fil conducteur de notre travail descriptif. Or, nous verrons que *d'une part ...*

¹⁶⁴ Désormais MIL.

d'autre part ne déroge pas à cette régularité: nous examinerons les modalités de la partition à laquelle participe la locution.

Dans un dernier temps, nous nous intéresserons aux emplois de *d'autre part* sans *d'une part*. Leur fréquence indique qu'il ne s'agit en aucun cas d'un usage inhabituel de la locution, bien au contraire. *D'autre part* partage des caractéristiques communes avec *d'une part*... *d'autre part* sans pourtant s'y substituer. C'est d'ailleurs dans cette partie de l'analyse qu'apparaissent les connexions avec les locutions construites avec *ailleurs*.

1. Etat de la question

L'état des lieux que nous présentons ici est organisé de façon chronologique.

A. Auchlin (1981), dans le cadre d'une analyse sur les marqueurs de structuration de la conversation, est le premier à s'intéresser à *d'une part ... d'autre part* qu'il baptise "marqueur d'intégration linéaire" (MIL). G. Turco et D. Coltier (1988) feront des MIL une catégorie de marqueurs à part entière qui, disent-ils, "accompagnent l'énumération sans fournir de précision autre que le fait que le segment discursif qu'ils introduisent est à intégrer de façon linéaire dans la série" (1988:57). Cet aspect sériel de la locution sera par la suite très largement relayé. M. Nøjgaard (1992) en fait une caractéristique essentielle classant cette locution, avec *d'un côté ... de l'autre*, parmi les adverbes sériels corrélatifs. C. Schnedecker (1998a), dans un travail sur les corrélatifs anaphoriques, expose un certain nombre d'arguments pour le rapprochement des marques intervenant au niveau de la séquence, dont *d'une part ... d'autre part*, et celles intervenant au niveau des chaînes de référence, mettant elle aussi, même si elle parle de *chaîne* et non de *série*, l'accent sur l'aspect sériel de la locution. Nous reviendrons ensuite, en détail, sur les travaux de P. Péroz (1998) et B. Combettes (1998) brièvement introduits dans le chapitre 1. Pour finir cet état des lieux, nous nous intéresserons aux travaux de A. Jackiewicz (2002, 2003) qui traite des MIL dans le cadre du traitement automatique des textes.

Les travaux que nous présentons ici, bien qu'ils apparaissent dans des cadres d'analyse variés, chacun avec une terminologie spécifique (ce qui explique d'ailleurs les problèmes de catégorisation de la locution), mettent en avant des caractéristiques similaires. Ainsi, une grande partie des analyses fait très nettement ressortir une première spécificité de la locution : *d'une part ... d'autre part* est décrit conjointement à une opération de sériation.

Sa forme composée, *d'une part* associée à *d'autre part*, semble d'ailleurs conditionner les courtes définitions des dictionnaires qui mettent en avant une fonction de mise en parallèle de deux éléments. La locution s'emploie "pour marquer une opposition entre deux idées, deux parties d'une analyse ou d'un développement" (le *GLLF*), "pour mettre en parallèle, pour opposer deux idées ou deux faits" (le *TLFi*). Cette fonction est également relayée par les grammaires qui classent cette locution dans la catégorie des connecteurs à la fois spatiaux et énumératifs. Ainsi, d'après M. Riegel et al., (1994) "les couples *d'un côté/de l'autre côté*, *d'une part/d'autre part* sont fréquemment utilisés dans une énumération ou dans un contexte argumentatif, avec un effet de parallélisme" (1984:619).

Dictionnaires et grammaires ne vont pas plus loin dans leur description, ce n'est d'ailleurs pas leur propos. Mais nous allons retrouver très largement cette piste dans les descriptions linguistiques de la locution. De près ou de loin, *d'une part ... d'autre part* est toujours analysé autour de la notion de série, alternativement défini comme un marqueur d'intégration

linéaire (cf. 1.1. et 1.2.), un adverbe sériel corrélatif (cf.1.3.) ou encore comme un corrélat anaphorique (cf.1.4.).

1.1. A. Auchlin (1981)

A. Auchlin (1981a)¹⁶⁵ s'intéresse à *d'une part ... d'autre part* dans le cadre d'un travail plus global sur les marqueurs de structuration de la conversation, désormais MSC.

L'auteur appartient à l'équipe genevoise d'analyse du discours qui s'attache à décrire la structure hiérarchique du discours. Les recherches de ce groupe portent sur la nature des constituants discursifs (organisés en actes, en interventions et en échanges¹⁶⁶), sur leurs modes d'articulation et plus précisément sur les morphèmes qui marquent ces articulations, les connecteurs pragmatiques. Ces derniers sont de trois types:

- les marqueurs méta-discursifs, également appelés marqueurs de fonction illocutoire comme *s'il vous plaît*.
- les connecteurs interactifs comme *car* ou *en effet*.
- les marqueurs de structuration de la conversation, définis comme des outils permettant "la continuation du texte conversationnel, en articulant des constituants en respect avec la maxime dérivée de celle de Grice¹⁶⁷" (*op.cit.*:95). Dans l'échange ci-dessous, *bon ben* est un MSC, qui sert à "mentionner ou instancier dans le discours d'un locuteur la référence à un constituant d'un interlocuteur" (E. Roulet et al. 1985:106):

- (1) E: (...) vous n'avez pas quinze francs ↑
 C: (elle renifle) hm-non
 E: **bon ben** ça fait rien -j'vais m'arranger (cité par E. Roulet et al. 1985:106)

A. Auchlin s'intéresse aux marqueurs de structuration de la conversation animé par deux objectifs: l'examen du processus de structuration de la conversation ainsi qu'une description générale et le classement des MSC. C'est surtout à cette classification, où figure *d'une part ... d'autre part*, que nous allons nous intéresser:

	linéaire	décrochement descendant	décrochement ascendant	sans indexation
du même locuteur	pis, bon pis, pis bon, pis quoi, pis alors, d'une part ... d'autre part	alors, alors bon, ben bon, quand on sait/voit, ben quoi	alors, bon alors, ben alors, bon ben, eh bien, ben alors, voilà, ben voilà, pis voilà, voilà	ah oui pis
de l'interlocuteur	ben, eh bien, ouais, non mais, maintenant	alors, alors bon, ben bon, ben ... quoi	alors, bon alors, ben bon ben, ben alors	ouais, non mais
constituant non verbal				mais heu, au fait, à propos, ah oui + (j'y pense, etc.), alors, eh bien.

Tableau 14
 Le classement des MSC d'après A. Auchlin (1981a)

¹⁶⁵ Voir également A. Auchlin (1981b).

¹⁶⁶ Les échanges d'une conversation sont constitués d'interventions, interventions qui à leur tour sont constituées d'actes de langage, d'intervention ou d'échanges, etc. ...

¹⁶⁷ Il s'agit ici de la maxime de pertinence.

L'auteur, dans le commentaire de cette classification, ne propose aucun exemple pour illustrer son propos. Pour éclaircir néanmoins ses explications théoriques nous emprunterons un exemple à E. Roulet et *al.* (1985) qui reprennent largement les analyses d'A. Auchlin sur la structuration de la conversation. L'exemple sur lequel nous allons nous appuyer est extrait d'une conversation se tenant dans une librairie:

- (2) C: est-ce que vous avez CONTES ET NOUVELLES d'OSCAR WILDE
 ↑
 E: faut que j'vous commande
 C: hm-ça va ...↑
 E: **alors**, ça doit exister en FOLIO
 C: en FOLIO ↑
 E: sauf erreur – j'vais d'ailleurs vérifier ça tout de suite – WILDE - - (il cherche)
alors en FOLIO y a LE CRIME DE LORD ARTHUR SAVILLE - ET AUTRES CONTES -voilà
 C: voilà
 E: oui – **alors** ils ont pris simplement un titre – c'est traduit par LACK – ouais-
ben voilà c'est les contes de WILDE (cité par E. Roulet et *al.* 1985).

Dans le tableau d'A. Auchlin, les MSC sont classés d'après un double critère.

Les MSC sont, d'une part, classés d'après leur comportement à l'égard des niveaux de textualisation des constituants qu'ils articulent: ces constituants sont reliés entre eux par "des rapports fonctionnels de coordination ou de subordination, qu'on peut traiter en termes de niveaux de textualisation" (A. Auchlin 1981a:90). Deux constituants sont dits *coordonnés* s'ils sont à un même niveau de textualisation et sont dits *subordonnés* si l'un des constituants est subordonné à l'autre, c'est-à-dire à un niveau de textualisation inférieur. E. Roulet *et al.* distingue d'ailleurs parmi les actes de langage, les actes directeurs des actes subordonnés. Alors que les premiers donnent un sens général à l'échange, les seconds viennent appuyer, en tant qu'arguments ou justifications, les actes directeurs.

Les MSC peuvent d'abord indiquer un rapport hiérarchique entre les constituants. Ce rapport hiérarchique peut être de deux natures, soit ascendant, soit descendant:

- i) le rapport est descendant si le constituant qui suit est subordonné: dans l'exemple (2), le premier *alors* marque un décrochement descendant, il "indique l'ouverture d'un échange de spécification de l'objet de la commande enchâssé dans l'échange de la commande" (E. Roulet et *al.* 1985:32).
- ii) le rapport est ascendant si le constituant qui précède est subordonné (par exemple le passage d'une affirmation à une explication): dans l'exemple (2), le second *alors* marque, en combinaison avec *voilà*, "un décrochement ascendant à l'intérieur de la structure de l'intervention puisqu'il introduit l'acte directeur" (E. Roulet et *al.* 1985:32).

Si les constituants reliés ne sont dans aucun rapport hiérarchique (ni ascendant, ni descendant), ils sont dits dans un rapport linéaire.

A. Auchlin propose un dernier type de rapport entre constituants nommé *sans indexation du*

niveau de textualisation. Il n'y a dans ce cas aucune indication sur les niveaux de textualisation (hiérarchique ou non) entre les deux constituants articulés. Ainsi, un MSC comme *au fait* permet de réaliser des ouvertures absolues "c'est-à-dire des ouvertures d'échanges (au début ou en cours de conversation) qui ne se rattachent les uns aux autres par aucun lien fonctionnel ou thématique" (E. Roulet et al. 1985:110):

(3) Au fait, comment va Marie ?

Il est à noter que dans cette configuration, le premier constituant n'est pas forcément de nature cotextuelle, il peut également être de nature contextuelle, c'est à dire un constituant non verbal dans la terminologie d'A. Auchlin.

Les MSC sont, d'autre part, classés d'après "certaines variables portant sur les types de constituants articulables" (A. Auchlin 1981a:95). Certains MSC articulent en effet des constituants en rapport monologique alors que d'autres apparaissent dans des contextes dialogaux:

(4) (...) ben ch'suis jui ai pas cassé la figure mais enfin on s'est expliqué **quoi** puis j'ai -j'ai eu l'dessus **quoi** mais j'lui ai pas cassé la figure (E. Roulet et al. 1985:102)

(5) A: vous avez vot'billet?

B: ben non

A: **alors** ça fait dix francs d'amende (*op.cit*:96).

Dans l'exemple (4), *quoi* articule deux constituants d'un même locuteur alors que dans l'exemple (5), *alors* introduit un constituant de l'interlocuteur.

Revenons à *d'une part ... d'autre part*.

Deux caractéristiques de la locution sont mises en évidence par le classement d'A. Auchlin (1981a):

- tout d'abord, les constituants encadrés par *d'une part* et *d'autre part* sont produits par le même locuteur.

- ensuite, l'enchaînement des constituants est linéaire: il est ainsi impossible de trouver *d'une part* introduisant un argument et *d'autre part* introduisant une conclusion. N'étant ni ascendant, ni descendant, un enchaînement de ce type ne peut concerner que deux constituants de même niveau (deux actes directeurs ou deux arguments).

Nous retiendrons donc cette première définition de la locution: *d'une part ... d'autre part* indique un type d'enchaînement linéaire des constituants d'un même locuteur. Sur la base d'une telle description, A. Auchlin baptise cette forme *marqueur d'intégration linéaire*:

Un marqueur de structuration remarquable du point de vue de la simplicité de son fonctionnement est *d'une part ... d'autre part*, que l'on pourrait appeler marqueur d'intégration linéaire. Il marque en effet les frontières de deux constituants, en indiquant que ceux-ci sont juxtaposés l'un à l'autre, et s'intègrent dans un seul mouvement (A. Auchlin 1981a: 97).

Une telle description de la locution, et des MIL, appelle cependant quelques remarques.

D'une part ... d'autre part est-il le seul marqueur d'intégration linéaire pour A. Auchlin? Si l'auteur baptise *d'une part ... d'autre part* par l'étiquette de MIL, il ne dit rien à propos des autres marqueurs qui partagent la partie du tableau renvoyant à un enchaînement linéaire du même locuteur: *pis, bon pis, pis bon, pis ... quoi, pis alors*. Il n'en propose d'ailleurs aucun exemple. Ce n'est pas le cas d'E. Roulet et al. (1985) qui opèrent une distinction, à partir de l'examen de *pis*, entre intégration linéaire additionnelle et intégration linéaire complémentaire:

Le fonctionnement de *pis*, sur le plan des indications hiérarchiques nous semble analogue à celui de *d'une part ... d'autre part* [...]: il sert à marquer une intégration linéaire que nous pouvons qualifier d'additionnelle, de constituants, par oppositions à l'intégration linéaire des interventions constitutives d'échanges, intégration que nous qualifierons de complémentaire [...] (E. Roulet et al. 1985:102)

Par exemple, dans l'échange ci-dessous, *pis* indique un enchaînement linéaire des niveaux de développement. Il articule deux arguments *c'est juste pour un conte* et *s'il y est pas*, ces deux constituants étant additionnés l'un à l'autre¹⁶⁸:

- (6) E: alors en fait c'est dans FOLIO qu'vous trouvez
C: hm-non parce que c'est juste un conte **pis** j'sais pas s'il y est pas là d'dans heu –
E: bien s'il est pas là d'dans ben c'est pas grave parce que moi j'le garderai pour l'stock (...) (*op.cit.*: 101).

Les auteurs ne proposent pas d'exemple d'intégration linéaire complémentaire. Néanmoins, nous retiendrons que deux constituants sont en rapport additionnel s'ils figurent tous deux dans une même intervention et sont en rapport complémentaire s'ils figurent chacun dans l'une des deux interventions pouvant composer un échange.

Les marqueurs décrits dans l'article de A. Auchlin (1981a) sont pratiquement tous réservés à la langue orale. L'auteur s'intéresse en effet aux marques qui structurent la conversation, les MSC. On peut néanmoins s'étonner de la présence de *d'une part ... d'autre part* dans un travail consacré à l'oral: c'est en effet une locution que l'on retrouve tout aussi bien à l'écrit. De plus, si *d'une part ... d'autre part* apparaît dans une telle analyse, pourquoi *d'un côté ... de l'autre*, par exemple, n'y figure-t-il pas? Qu'est ce qui motive la présence de *d'une part ... d'autre part* dans ce travail? Peut-être est-ce à cause de "sa simplicité de fonctionnement" (*op.cit.*:97)?

A. Auchlin est ainsi le premier à porter de l'intérêt à *d'une part ... d'autre part*. Mais, s'il propose l'étiquette de MIL, sa définition est bien vague. Son article n'étant pas consacré à cette locution, ni même aux MIL, il n'apporte aucune précision sur le fonctionnement de cette locution ou sur ses contraintes d'emploi. Il faudra attendre les travaux de G. Turco et D. Coltier (1988) pour avoir une description plus détaillée à la fois des MIL ainsi que de *d'une part ... d'autre part*.

¹⁶⁸ Pour réaliser un acte directeur.

1.2. G. Turco et D. Coltier (1988)

Dans la perspective d'une étude des processus rédactionnels, G. Turco et D. Coltier (1988) s'intéressent aux organisateurs textuels, "éléments indispensables de la mise en texte" (*op.cit.:57*). Reprenant l'étiquette de MIL proposée par A. Auchlin, ils en approfondissent la description.

1.2.1. Redéfinition de la catégorie des MIL

Les auteurs élargissent tout d'abord cette catégorie aux marques de l'écrit. Rappelons que celles répertoriées par A. Auchlin ne concernaient que l'oral.

Ils reformulent légèrement la définition des MIL qui, disent-ils, "accompagnent l'énumération sans fournir de précision autre que le fait que le segment discursif qu'ils introduisent est à intégrer de façon linéaire dans la série" (*op.cit.:57*). Ils opposent ainsi les MIL à d'autres morphèmes comme ceux qui établissent une hiérarchie entre les arguments (*surtout, essentiellement*) ou ceux qui marquent l'attitude du locuteur face à son énonciation (*sans conteste, indéniablement*).

Leur définition des MIL apparaît suite à l'exemple suivant, extrait d'une brochure de l'office de tourisme de la province de Namur:

- (7) La province de Namur c'est ...
C'est **d'abord** ... 6 régions ...
C'est **ensuite** ... ses villes d'art ...
C'est **aussi** ... à chaque virage un nouveau paysage ...
C'est **surtout** ... la Meuse, ses affluents et ses plans d'eau.
C'est **encore** ... son hébergement, sa gastronomie.
C'est **essentiellement** ... son tourisme en famille.
C'est **également** ... son folklore, son artisanat.
C'est **sans contexte** ... son patrimoine culturel.
C'est **indéniablement** ... ses curiosités touristiques.
C'est **en plus** ... à chaque saison, ses plaisirs!
C'est **enfin** ... les centres provinciaux à vocation touristique (*op.cit:57*).

Ce qui intéresse les auteurs dans cet exemple, ce sont les morphèmes "qui accompagnent l'énumération" (*op.cit.:57*) des attraits de la région belge.

1.2.2. Inventaire des MIL

G. Turco et D. Coltier proposent un premier inventaire/classification de la catégorie des MIL. Leur proposition de classement s'appuie sur un double critère: l'origine sémantique du morphème sur lequel est construit le MIL (la numération, le lieu ou le temps) ainsi que sa fonction dans la série (ouverture, relais ou fermeture). Ils construisent ainsi à un tableau à

double entrée:

	Ouverture	Relais	Fermeture
Numération	Premièrement	Deuxièmement	
Lieu	D'une part	D'autre part	De l'autre
	D'un côté	D'un autre côté	De l'autre
Temps	(Tout) d'abord	Ensuite	Enfin

Tableau 15

Le classement des MIL d'après G. Turco & D. Coltier (1988)

Deux caractéristiques sont attribuées à *d'une part ... d'autre part*:

- son origine sémantique: le lieu
- sa fonction dans la série: *d'une part* marque l'ouverture d'une série, *d'autre part* est présenté comme un marqueur de relais, c'est-à-dire que le constituant discursif qu'il accompagne entre dans une série mais n'en est pas l'élément initial, ni final d'ailleurs. *De l'autre* qui peut, dans certains cas, se combiner avec *d'une part*, est présenté non pas comme un marqueur de relais mais comme un marqueur de fermeture de la série. Nous reviendrons *infra* sur cette classification¹⁶⁹.

Concernant plus spécifiquement *d'une part ... d'autre part*, trois caractéristiques se dégagent: une grande souplesse d'emploi, un aspect sériel qui motive la classification de la locution parmi les MIL ainsi qu'une double fonction (empaquetage et guidage).

1.2.3. Une grande souplesse d'emploi

G. Turco & D. Coltier (1988) révèlent trois caractéristiques distributionnelles qui confèrent à la locution une grande souplesse d'emploi:

- la locution n'a pas de place fixe
- elle peut entrer en combinaison avec d'autres connecteurs
- elle peut s'affranchir de la corrélation qui lie *d'une part* à *d'autre part*.

1.2.3.1. Une position variable

D'une part ... d'autre part ne semble pas avoir de place fixe. Les auteurs répertorient trois

¹⁶⁹ Ce tableau donne en effet à penser que *d'autre part* et *ensuite* sont équivalents *i.e.* que *d'autre part* est suivi de *de l'autre* comme *enfin* suit *ensuite*

positions possibles:

- *d'une part* p ¹⁷⁰, *d'autre part* q:
(8) L'intérêt interactionnel de la notion d'énonciateur/destinataire est ainsi double: **d'une part** elle permet de rendre compte d'éléments utilisés pour la désambiguïsation du contenu prépositionnel et la force illocutoire, **d'autre part** elle permet d'étudier l'identité des personnes engagées dans la situation de communication comme un processus temporel (*op.cit:63*).
- p *d'une part*, q *d'autre part*:
(9) Bisbille entre Albin Chalandon **d'une part**, Jacques Chirac et Alain Poher **d'autre** à propos de la Haute Cour de justice chargée d'étudier le cas Nucci (*op.cit:64*).
- p *d'une part*, *d'autre part* q:
(10) L'essentiel de cette analyse réside dans la distinction faite entre les fonctions d'organisation et d'imposition **d'une part** et, **d'autre part**, les fonctions de développement (*op.cit:64*).

Concernant *d'une part* p, q *d'autre part*, les auteurs n'ont trouvé aucun exemple pour attester cette possibilité. Ils ne l'excluent pas pour autant.

1.2.3.2. Des possibilités de combinaisons variées

D'une part ... d'autre part se combine avec d'autres connecteurs.

Tout d'abord, la locution peut se combiner avec d'autres MIL. Les auteurs n'en proposent aucun inventaire mais un classement en fonction de leur position par rapport à *d'une part* et *d'autre part*:

- MIL + *d'une part*; un MIL peut se placer avant *d'une part*, par exemple *d'un côté*:
(11) **D'un côté, d'une part** il proclame son innocence et **d'autre part** il n'a jamais avoué, mais **d'un autre côté**, son passé ne plaide guère en faveur de son innocence (*op.cit:67*)¹⁷¹.
- *d'autre part* + MIL; *enfin* peut accompagner *d'autre part*:
(12) **D'une part**, il se dit innocent, **d'autre part enfin**, il est prouvé qu'il n'était pas sur les lieux du crime (*op.cit:67*).

Les auteurs notent que certaines restrictions pèsent sur ces combinaisons:

- * *d'une part* + MIL: un phénomène de redondance empêche une telle combinaison:
(13) * **D'une part d'abord** il clame son innocence, **d'autre part**, il n'était pas prouvé qu'il était sur les lieux du crime (*op.cit:67*).
- * MIL + *d'autre part*:
(14) * **D'une part** il clame son innocence, **deuxièmement d'autre part**, il n'a pas été vu sur les lieux du crime (*op.cit:67*).

¹⁷⁰ p et q sont les segments respectivement encadrés par *d'une part* et par *d'autre part*.

¹⁷¹ Cet exemple nous semble difficilement acceptable.

D'une part ... d'autre part peut également se combiner avec des connecteurs autres que des MIL. Les auteurs répertorient cinq types de combinaisons, selon le nombre de connecteurs (un ou deux) associés¹⁷² et selon leur position par rapport à *d'une part ... d'autre part*:

- (p *d'une part*) + connecteur + (*d'autre part* q):
 - (15) Ce que nous avons dit jusqu'ici suffira pour convaincre le lecteur que les ressources dont dispose cette peuplade sont très insuffisantes **d'une part**, mais aussi **d'autre part** qu'une meilleure répartition des richesses apporterait une amélioration sensible du niveau de vie moyen (*op.cit:65*).
- (*d'une part* p) + connecteur + (*d'autre part* q):
 - (16) **D'une part** il proclame son innocence, mais **d'autre part** il ne peut fournir d'alibi satisfaisant (*op.cit:67*).
- (connecteur 1 *d'une part* p) + (connecteur 2 *d'autre part* q)
 - (17) Une telle hypothèse ne peut être retenue que si **d'une part** l'inflation reste au-dessous du seuil des 3% et si **d'autre part** le chômage se stabilise à son niveau actuel (*op.cit:66*).
- (*d'une part* connecteur 1 p) + (*d'autre part* connecteur 2 q):
 - (18) Il apparaît en effet **d'une part** que la conclusion peut être de nature implicite (vs explicite), **d'autre part** que certains arguments, constitutifs de la relation argumentative, peuvent être de nature non linguistique (*op.cit:66*).
- connecteur + (*d'une part* p, *d'autre part* q):
 - (19) Ce que les deux principes permettent de mettre à jour est donc **d'une part** le caractère orienté du contenu (orientation pour une certaine conclusion) et **d'autre part** le caractère graduel de cette orientation (*op.cit:66*).

1.2.3.3. L'affranchissement du lien corrélatif

Un dernier élément atteste de la souplesse d'emploi de *d'une part ... d'autre part*: la possibilité de s'affranchir du lien corrélatif et de se présenter sous une forme isolée.

G. Turco et D. Coltier signalent la possibilité de trouver *d'une part* sans *d'autre part*. Le second constituant discursif peut alors être marqué par un autre morphème comme *surtout* ou *inversement*:

- (20) L'intérêt du détour, avec les élèves, par une réflexion un peu formelle de caractère logico-sémantique est assez évident. **D'une part** on peut escompter une meilleure compréhension du sujet, et, **surtout**, une aide pour la recherche des arguments (*op.cit:69*).
- (21) Si, **d'une part**, le sémiologue est toujours vigilant derrière le chroniqueur d'actualité (dont les articles sont de véritables travaux de sémiotique qui relèvent de ce que l'on pourrait appeler une sémiotique militante, engagée), **inversement**, on voit poindre l'humour concret et l'ironie caustique du polémiste dans les recherches théoriques du sémiologue (*op.cit:69*).

Les auteurs mentionnent également des emplois où le second segment discursif n'est

¹⁷² Dans la majorité des cas, les deux connecteurs sont identiques.

marqué par aucun morphème particulier:

- (22) En tant que principe de régulation du discours, les topoï posent de façon cruciale le problème de l'articulation entre **d'une part** le discours, la langue (ou plus précisément le lexique) et les instructions (langagières ou non langagières). C'est donc uniquement en tant qu'ils sont articulés à des faits de langue ... qu'ils retiendront notre attention (*op.cit:69*).

Ce type d'emploi pose d'après eux un problème de guidage, l'annonce faite par "*d'une part* n'étant pas relayée: c'est *donc* qui permet de considérer la liste des arguments comme close" (*op.cit.: 69*).

L'emploi de *d'autre part* sans *d'une part* donne lieu à une description plus détaillée.

Certains emplois de *d'autre part* sont présentés comme correspondant à une forme "tronquée" du MIL *d'une part ... d'autre part*. Dans l'exemple ci-dessous, l'annonce explicite du nombre d'éléments à prendre en compte (*deux aspects de la vie de l'auteur*) et la marque graphique de l'introduction de l'énumération (les doubles points), sont deux éléments qui conduisent les auteurs à considérer *d'autre part* comme une forme tronquée de *d'une part ... d'autre part*:

- (23) **Deux aspects de la vie de l'auteur** des "Souvenirs entomologiques", par Y.Delange, maître assistant au Muséum d'histoire naturelle de Paris: l'homme de terrain, et, **d'autre part** le pédagogue et savant en avance sur son siècle (*op.cit:69*).

D'autre part est présenté comme MIL même dans les emplois où l'on ne retrouve pas les contraintes syntaxiques caractéristiques de *d'une part ... d'autre part*. Ils prennent ainsi le contre-pied des descriptions du *Petit Robert* et de J.P. Bronckart *et al.* (1985) qui signalent deux locutions distinctes: *d'une part ... d'autre part* et *d'autre part*. Nous aurons l'occasion de revenir très largement sur ces emplois isolés de la locution.

1.2.4. Qu'est ce qui relie *d'une part ... d'autre part* à la notion de série?

Dès le début de l'article, *d'une part ... d'autre part* est présenté comme un marqueur d'intégration linéaire. Voyons à présent comment la notion de "série" est associée à la locution.

Dans certains exemples, *d'une part ... d'autre part* se joint à un élément cotextuel (antéposé ou postposé) qui apporte des informations sur le nombre d'éléments de la série à laquelle participe *d'une part ... d'autre part*. C'est ce que G. Turco et D. Coltier appellent "phénomène d'annonce". Dans l'exemple (24), le SN *les deux bouts* annonce que la série encadrée par *d'une part ... d'autre part* présente précisément deux éléments:

- (24) La durée de la scolarité s'est allongée par les **deux bouts**: extension des pouponnières et des écoles maternelles **d'une part**, prolongement de la scolarité obligatoire **d'autre part** (*op.cit:69*).

Dans une annonce (ou une reprise s'il s'agit d'un élément postposé), le nombre n'est

d'ailleurs pas forcément déterminé:

- (25) **Un certain nombre de faits** plaident en sa faveur: **d'une part** aucun mobile plausible n'a été avancé, **d'autre part** personne ne l'a vu sur les lieux du crime (*op.cit:68*).
- (26) **D'une part** aucun mobile sérieux n'a pu être retenu contre lui, **d'autre part** personne ne l'a vu près des lieux du crime, **ces arguments** plaident en faveur de son acquittement (*op.cit:68*).

Dans les exemples ci-dessus, ce sont les SN *un certain nombre de faits* et *ces arguments* qui jouent, d'après les auteurs, le rôle d'annonce. Néanmoins, ces syntagmes ne renseignent pas sur la taille de la série, c'est-à-dire sur le nombre d'éléments la composant, ce qui aurait été le cas avec les SN *deux faits plaident en sa faveur* ou *ces deux arguments*.

G. Turco et D. Coltier apportent une dernière information sur la série encadrée par la locution; celle-ci peut être composée de plus de deux éléments:

- (27) Les rapprochements peuvent se multiplier entre Cambiaso et les élèves de Raphaël, comme Pierin del Vaga, qui l'ont directement influencé à Gênes, **d'une part**, les vénitiens amateurs de clair-obscur, comme Jacopo Bassano, **d'autre part** et, **en troisième lieu**, une foule de peintres provinciaux, comme les Campi à Crémone, ou le curieux Bona de Brescia (*op.cit:69*).

Dans l'exemple (27) la locution entre en combinaison avec une troisième marque linguistique, *en troisième lieu*, qui vient marquer la troisième et dernière étape de la série.

1.2.5. Une double fonction: emballage et guidage

G. Turco et D. Coltier attribuent à *d'une part ... d'autre part* une double fonction: une fonction d'emballage ainsi qu'une fonction de guidage. La fonction d'emballage est définie comme "la constitution de paquets de prédicats ou de propositions" (*op.cit.:63*). C'est sur cette fonction d'emballage que repose la fonction de guidage: "Eléments à la fois textuels et métatextuels, ils accompagnent le texte, le commentent, pour en déterminer les conditions d'interprétation" (*op.cit.:71*).

1.2.5.1. Emballage

D'après les auteurs, *d'une part ... d'autre part* permet de délimiter des constituants en accomplissant une opération de "parenthésation" (*op.cit.:64*). La locution participe à la construction de paquets en associant plusieurs unités. Dans l'exemple suivant, *Jacques Chirac et Alain Poher* constitue ce que les auteurs appellent un "paquet":

- (28) Bisbille entre Albin Chalandon **d'une part**, Jacques Chirac et Alain Poher **d'autre part** à propos de la Haute cour de justice (*op.cit:64*).

A propos de (28), G. Turco et D. Coltier précisent que "ni la structure de la phrase, ni la connaissance du contexte extralinguistique ne permettraient de faire un choix satisfaisant (l'étiquette politique des personnages en question suggérerait plutôt un regroupement

différent)" (*op.cit.*: 64).

1.2.5.2. Guidage

G. Turco et D. Coltier envisagent l'emploi des MIL dans une perspective interactionnelle et montrent comment leur emploi est à la fois de nature monologique et de nature dialogique.

L'emploi des MIL est tout d'abord de nature monologique car leur utilisation agit sur la prise de parole de l'autre. Les MIL ne "se prêtent pas à réfutation. Il n'est pas possible d'interrompre avant un "d'autre part", ou un connecteur qui en tiendrait lieu, une période commencée par un "d'une part"" (*op.cit.*:72).

L'emploi des MIL est également de nature dialogique car leur utilisation "dénote dans le discours proféré la présence, au moins potentielle, du récepteur" (*op.cit.*:71). Ils agissent comme des auxiliaires de coopération qui se basent sur un "calcul de l'émetteur sur les difficultés d'interprétation que pourra éprouver le destinataire" (*op.cit.*:71). C'est à ce niveau qu'intervient la fonction de guidage:

Les organisateurs, dans leur fonction de guidage, jouent un rôle déterminant [...] Eléments à la fois textuels et métatextuels, ils accompagnent le texte, le commentent, pour en déterminer les conditions d'interprétation. ... Ils fournissent des instructions – indication d'anticipation ou de rétroaction – qui permettent le traitement d'informations de nature non séquentielles (*op.cit.*:71).

1.2.6. Discussion

L'objectif de G. Turco et D. Coltier est d'approfondir l'analyse des MIL. Mais ils ne font pas que reprendre l'étiquette et la définition d'A. Auchlin. Ils vont beaucoup plus loin:

- i) en élargissant la catégorie aux marques de l'écrit;
- ii) en proposant un premier inventaire des marques entrant dans cette catégorie d'organisateur textuels;
- iii) en procédant à l'analyse distributionnelle de *d'une part ... d'autre part*, les auteurs apportent des informations pertinentes. Les possibilités de positions dans la phrase ainsi que les possibilités de combinaisons avec d'autres marques linguistiques indiquent non seulement une grande souplesse d'emploi mais également des liens avec d'autres marques linguistiques que les MIL.

Pourtant, certains problèmes subsistent.

Un premier problème se situe au niveau des critères choisis pour la classification des MIL. Si l'origine morpho-sémantique de *d'une part ... d'autre part* est bien le lieu, son figement et donc l'opacité sémantique de *part* dans cette locution, ne permet plus de caractériser ses emplois contemporains. Cette opacité sémantique est d'ailleurs à l'origine d'une mauvaise analyse de *d'abord*, dont l'origine sémantique n'est pas le temps mais bien le lieu (*cf.* à ce propos C. Schnedecker 1998a).

Par ailleurs, les auteurs ne justifient à aucun moment l'élargissement de la catégorie des MIL. Pourquoi n'avoir par élargi cet inventaire à des marques comme *de plus*, *d'ailleurs*, *en*

outré, ... ?

Concernant *d'une part ... d'autre part*, certains critères distributionnels posent problèmes. La combinaison avec certains connecteurs résulte en effet de l'enchâssement de différents plans d'organisation textuelle (*cf.* à ce propos C. Santoni 1998) et ne reflète pas la faculté de la locution de se combiner avec d'autres connecteurs. Seules certaines combinaisons répertoriées vont permettre de préciser le fonctionnement de la locution: nous pensons par exemple aux combinaisons avec un connecteur comme *mais*, intercalé entre *d'une part* et *d'autre part*. L'analyse de ce type de combinaison peut nous permettre de déterminer le mode d'articulation des segments reliés par la locution.

Par ailleurs, les deux fonctions attribuées à *d'une part ... d'autre part* (empaquetage et guidage) ne sont pas exclusives à cette locution et caractérisent tous les MIL. Quelles sont, dans ce cas, les spécificités de *d'une part ... d'autre part*? Nous verrons que P. Péroz (1998) répond en partie à cette question. Auparavant, voyons l'examen de la locution chez M. Nøjgaard (1992).

1.3. Un adverbe relationnel sériel corrélatif: M. Nøjgaard (1992)

Pour M. Nøjgaard (1992), *d'une part ... d'autre part* se définit comme un adverbe relationnel sériel corrélatif: l'aspect sériel du marqueur est ici très explicitement mis en avant.

1.3.1. Les relationnels sériels

Les adverbes relationnels sériels "servent à couper la progression discursive en segments ordonnés. Ils signalent que les arguments se succèdent dans un ordre fixé [...] ils ne nous informent pas sur le statut logique de l'argument introduit [...] ils nous disent seulement qu'il faut interpréter celui-ci comme une partie d'un ensemble progressif" (*op.cit.*: 241).

S'il n'y a pas de progression logique d'un élément à l'autre, le sériel confère néanmoins à l'argument "une place relative à l'intérieur de la série" (*op.cit.*: 243). En fonction de la place attribuée aux arguments dans la série, M. Nøjgaard dénombre trois types d'adverbes sériels:

- les sériels progressifs marquent que l'argument constitue le premier membre de la série (par exemple *d'abord*).
- les sériels phoriques marquent les places intermédiaires (par exemple *ensuite*).
- les sériels régressifs servent à clore la série, "signalant le terme final d'un ensemble argumentatif" (*op.cit.*:243) (par exemple *finalelement*).

Ces adverbes sériels se combinent pour former des séries à deux ou plusieurs arguments, selon un des cinq modèles suivants:

- une série finie fermée (binaire ou ternaire) dans laquelle toutes les étapes sont

marquées par un adverbe:

d'abord ... ensuite ... finalement

- une série finie ouverte qui ne contient pas d'adverbial terminatif:

d'abord ... ensuite ... (finalement)

- une série finie anomique. Il s'agit d'une série finie dont seule l'étape finale est marquée adverbialement:

... finalement

- une série finie élastique (à étape redoublée). Cette série est expansible, caractérisée par un doublement de l'étape intermédiaire:

d'abord ... ensuite ... et puis ... finalement

- une série non finie (numérique). Dépourvue de terme final, cette série est assurée par les adverbiaux numériques:

premièrement ... deuxièmement ... troisièmement

1.3.2. Les sériels corrélatifs

Pour l'auteur, *d'une part ... d'autre part* entre dans la catégorie des sériels corrélatifs aux côtés de *d'un côté ... d'un autre côté*. D'après lui, les sériels corrélatifs ne peuvent constituer qu'une série binaire fermée: "la série corrélatif ne peut comporter que deux membres et le second complément clôt ainsi la série" (*op.cit.*: 300).

Il précise également que les sériels corrélatifs se trouvent dans deux types d'emploi, un emploi argumentatif ou un emploi explicatif:

- "l'ensemble corrélatif peut expliciter les arguments appelés par une expression numérique [...]" (*op.cit.*:301):

(29) [les leaders algériens] avaient un mal fou à se résigner à deux faits de l'histoire politique. **D'un côté**, aucune gloire ne saurait jamais fonder le droit; **d'un autre côté**, l'expérience n'étant jamais transmissible, la jeunesse, pour s'accomplir, a besoin d'être ingrate (*op.cit.*:301).

- "[...] ou encore suggérer l'ensemble dans un mouvement explicatif" (*op.cit.*:301). On notera la présence de *pourquoi* dans l'exemple qu'il propose pour illustrer l'emploi explicatif des sériels corrélatifs:

(30) Déjà, il (le jeu des citations) permet d'entrevoir pourquoi la légitimation intellectuelle de la démocratie emprunte au registre de l'incohérence. **D'un côté**, il importe de persuader les autres comme soi-même de ce que cette règle de vie politique accorde la propriété du pouvoir au peuple. **De l'autre**, la réalité s'impose qu'il n'en est pas et ne peut en être vraiment ainsi (*op.cit.*:301).

M. Nøjgaard décrit également quelques conditions d'emploi de *d'une part ... d'autre part* identiques à celles relevées par G. Turco & D. Coltier (1988). Il mentionne ainsi:

- la possibilité qu'ont les progressifs non corrélatifs de se substituer au premier

complément de la corrélation. Par exemple, *d'abord*, progressif non corrélatif, peut remplacer *d'une part*:

(31) Ce propos de Lévi-Strauss appelle plusieurs remarques. **D'abord**, le rapport [...] nous paraît montrer [...]. **D'autre part**, la corrélation inverse [...] tend à prouver [...] (*op.cit*:301).

- la possibilité d'entrer dans une série ternaire:

(32) **D'une part**, elle [la pensée baruya] reconnaît les pouvoirs créateurs de la femme; **d'autre part**, elle les dénigre, en rabaisse l'importance, voire les avilit; **enfin**, elle en fait des pouvoirs masculins en les retournant contre les femmes pour mieux les asservir (*op.cit*:301).

- la possibilité de s'accompagner d'une expression numérique, ici le syntagme nominal *deux commentaires*:

(33) Deux commentaires moins édifiants s'imposent malheureusement. **D'une part**, ce perfectionnisme libérateur représente à beaucoup d'égards le produit de la sagesse qui se fait jour dans les régimes finissants. [...] **D'autre part**, il serait déraisonnable d'attendre des démocraties naissantes du Tiers Monde qu'elles reposent dès leurs premiers balbutiements sur cette lucidité et ce dépouillement extrême de la citoyenneté (*op.cit*:301).

- la possibilité de "se libérer du rapport corrélatif pour s'assimiler aux additifs connectifs¹⁷³" (*op.cit*:302). Il s'agit des emplois de *d'autre part* non accompagnés de *d'une part* dans le cotexte gauche:

(34) Il est certain que les pestes successives n'ont pas eu que des effets négatifs. Les survivants se sont trouvés avec des héritages qui, parfois, tombaient de tous les côtés. **D'autre part** la main d'œuvre s'est raréfiée et les salaires ont augmenté. Ainsi les difficultés économiques ont-elles obligé en quelque sorte à l'invention (*op.cit*:302).

Pour finir la série de travaux présentant *d'une part ... d'autre part* sous l'angle de la série, nous allons nous intéresser aux corrélatifs anaphoriques, catégorie de marques décrite et proposée par C. Schnedecker. Si l'auteur ne parle pas explicitement de "série", elle montre néanmoins que l'analyse d'une locution comme *d'une part ... d'autre part* autorise des rapprochements avec la notion de chaîne. Nous verrons d'ailleurs que les idées de chaîne et série présentent certains points communs.

¹⁷³ Les additifs connectifs (*en outre* par exemple) situent deux arguments "sur un pied d'égalité logique" (*op.cit*:284). Mais ces deux arguments, bien qu'étant co-orientés, sont différenciés par leur force argumentative, le second ayant un "dynamisme communicatif plus fort que le premier" (*op.cit*:284).

1.4. Un corrélat anaphorique: C. Schnedecker (1998a)

1.4.1. Entre séquence et chaîne de référence, les corrélats anaphoriques

Les marques linguistiques qui participent à l'organisation du discours dépendent de différents plans d'organisation textuelle. Les organisateurs textuels structurent, organisent le discours, mais à des plans différents. M. Charolles (1988) définit quatre plans d'organisation textuelle dont les séquences qui intéressent directement notre propos¹⁷⁴. Les séquences "résultent du découpage du matériau discursif. Il y a création d'une séquence lorsque le sujet, par exemple écrivain, indique comment il fractionne son texte... Les marqueurs de séquentialité sont l'indice d'une activité métadiscursive chez celui qui les utilise¹⁷⁵" (*op.cit.*:9). Deux familles de marques sont en rapport avec la séquentialité: des marques typographiques (le paragraphe, la ponctuation) et des marques linguistiques.

C'est sous l'étiquette de "marqueur de séquentialité" qu'apparaît *d'une part ... d'autre part*:

Une définition (de la séquence) aussi large amène à traiter comme marques de séquentialité toutes les expressions qualifiant (exclusivement ou complémentaiement) l'ordonnancement du dire. Ainsi rangera-t-on dans cette catégorie des morphèmes comme "par ailleurs", "quant à", "en outre", "donc" [...] ou encore des marqueurs corrélatifs du type "d'un côté/de l'autre", "**d'une part/d'autre part**" (*op.cit.*:9).

M. Charolles est ainsi le premier à analyser la locution *d'une part ... d'autre part* sous l'angle de la séquence.

C. Schnedecker (1998a) défend, quant à elle, une hypothèse innovante en exposant un certain nombre d'arguments pour le rapprochement des marques intervenant au niveau de la séquence et celles intervenant au niveau des chaînes de référence. Elle propose une nouvelle catégorie, celles des corrélats anaphoriques.

C. Schnedecker rappelle les modes de structuration textuelle induites par les marques séquentielles et par les chaînes de référence:

- les marques séquentielles "segmentent, découpent le texte, le subdivisant en paquets, autrement dit en unités bien délimités et théoriquement bien repérables. Ces unités sont donc compactes. En outre, les marques les configurant ont une courte portée" (*op.cit.*:6).
- les chaînes de "référence se manifestent en pointillés et non par paquets. En ce sens, elles balisent le texte de points d'ancrage référentiels. Leurs composants sont

¹⁷⁴ Les trois autres plans sont les périodes, les chaînes, les portées:

- la période est "une unité d'énonciation dont les membres ou composants (phrastiques) entretiennent des rapports de dépendance" (*op.cit.*:6)
- les chaînes sont "constituées par des suites d'expressions coréférentielles" (*op.cit.*:8)
- la portée est "toute portion de texte dont l'interprétation est indexée comme devant s'effectuer dans un certain cadre (ou espace) de véridiction" (*op.cit.*:8)

¹⁷⁵ La séquence est également définie par J-M.Adam (1997) comme un empaquetage propositionnel prototypé, la période correspondant à un empaquetage propositionnel de base. Il décrit cinq types de séquences: séquence narrative, descriptive, argumentative, explicative, dialogale.

séparés par des blancs, ce qui explique qu'elles n'ont *a priori* aucune capacité à compactifier le texte" (*op.cit.*:6).

Mais l'auteur nuance cette distinction: elle se propose d'analyser conjointement les formes qui interviennent au niveau de la séquence et celles qui interviennent au niveau des chaînes de référence car "elles structurent le discours suivant un mode commun complexe ... qui implique conjointement l'anaphore et la corrélation, autrement dit un lien référentiel et un lien syntaxique" (*op.cit.*:3-4).

Elle propose de les nommer "corrélats anaphoriques":

[...] nous désignons désormais cet ensemble d'unités par le terme de corrélats anaphoriques (abrégé CA), le terme de corrélat visant à marquer la dépendance mutuelle entre les segments textuels introduits par deux (ou n) de ces unités à un plan disons macro-syntaxique; celui de l'anaphore traduisant d'une manière très (trop) englobante l'interdépendance existant entre les unités de ces diverses séries (*op.cit.*:12).

C. Schnedecker propose un classement morpho-sémantique des corrélats anaphoriques sous la forme d'un tableau inspiré de celui de G. Turco & D. Coltier (*op.cit.*:56) en y ajoutant une subdivision formes simples *versus* complexes et en l'étendant aux expressions référentielles:

Origine sémantique	marqueurs séquentiels		expressions référentielles	
	Formes simples	Formes composées	Formes simples	Formes composées
Numération	premièrement ... primo ...			le premier ... le/ce dernier l'un ... l'autre ¹⁷⁶
Espace (formatage de l')		d'une part ... d'un côté ... d'abord ...		celui-ci ... celui-là
Espace + numération		en premier lieu... ... d'autre part ...d'un autre côté		
Temps	... ensuite ... enfin			
Temps + numération		dans un premier temps		

Tableau 16

Classement morpho-sémantique des CA d'après C. Schnedecker (1998a)

L'auteur reprend la subdivision proposée par G. Turco et D. Coltier distinguant les trois origines sémantiques (numération, lieu et temps). On retrouve ainsi *d'une part ... d'autre part* sous une origine sémantique spatiale mais l'auteur propose de distinguer deux origines spatiales, "formatage de l'espace" et "espace + numération":

- formatage de l'espace: d'après l'auteur, "*part* et *côté*, ainsi que d'une certaine façon *abord* résultent d'un découpage, d'un formatage, bref désignent des limites spatiales

¹⁷⁶ Pour une analyse détaillée du CA *l'un ... l'autre*, nous renvoyons à C. Schnedecker (1998b), (2000), (2001d), (2002b), (2006b) et (2006c).

plutôt que l'espace à proprement parler" (*op.cit.*:16).

- espace + numération: elle s'appuie sur l'étymologie de *autre* (*alter* s'entend comme le second de deux) pour classer *d'autre part* et *d'un autre côté* dans cette catégorie aux côtés de *en premier lieu*.

Bon nombre d'arguments valident ses hypothèses et lui permettent de ranger marques séquentielles et expressions référentielles anaphoriques dans une seule et même catégorie, celle des CA. Ces deux types de marques ont en effet des points communs:

- morphologiques:

- les mêmes prépositions apparaissent dans les deux types de marques (*de, en, dans*)

- ces marques renvoient aux mêmes catégories ontologiques (temps et espace) (*cf.* à ce propos M. Haspelmath 1997)

- ces marques sont composées d'adjectifs paradigmatiques¹⁷⁷ (*premier, second, dernier, autre*) qui "introduisent en tant que présupposé un paradigme d'éléments semblables à l'élément auquel il est attaché dans la phrase actuelle" (*op.cit.*:14). De plus, ces adjectifs ne s'interprètent qu'au regard d'un repère (*cf.* à ce propos M. Van Peteghem 1995 pour *autre*).

- sémantiques: ils partagent les mêmes origines sémantiques (*cf.* tableau ci-dessus)

- structurels: C. Schnedecker parle de "configurations discursives assez similaires" (*op.cit.*:17) avec la présence, dans le cotexte gauche, d'un SN pluriel (N précédé d'un quantificateur ou conjonction de SN singuliers par le biais d'un coordonnant comme *et*).

1.4.2. Le rendement anaphorique des CA séquentiels

Le caractère hybride des corrélats anaphoriques implique que "les marques de chacune des familles¹⁷⁸ héritent des caractéristiques de l'autre" (*op.cit.*:22). Ainsi, les marques séquentielles ont-elles un rendement anaphorique: "leur interprétation dépend, semble-t-il, de la présence d'autres marques du cotexte" (*op.cit.*: 10). L'auteur rappelle les propos de Guimier (1996) qui écrit à propos des adverbes conjonctifs qu'ils :

(...) ne peuvent ouvrir un discours. Ils sont fondamentalement **anaphoriques** et exigent la présence d'une suite textuelle dans leur antécédence (en gras dans le texte).

Ainsi, les marqueurs séquentiels ne peuvent pas initier un texte:

(35) * **De l'autre côté**, on ne peut strictement séparer les deux éléments (cité par C. Schnedecker p.11).

Les CA séquentiels constituent également une "sorte de chaîne qui subit un ordre de

¹⁷⁷ Terminologie proposée par A.Berrendonner et M.-J.-Béguelin (1994) à la suite de H. Nølke.

¹⁷⁸ *i.e.*, les marqueurs séquentiels et les expressions référentielles

contraintes équivalentes à celles qui pèsent sur les chaînes de références" (*op.cit.*:22). Ces contraintes (nombre minimal de maillons motivant l'étiquette de chaîne et contrainte de distance) s'appliquent à *d'une part ... d'autre part*.

Le nombre minimal de maillons est automatiquement atteint avec un marqueur de forme corrélée comme *d'une part ... d'autre part* qui encadre au minimum deux paquets de propositions.

D'une part ... d'autre part est également concerné par la question de la distance qui peut séparer les deux constituants que ce marqueur encadre. C.Schnedecker propose l'exemple suivant pour illustrer le problème qu'implique une trop grande distance entre les deux marques corrélées *d'une part* et *d'autre part*:

- (36) Apprendre à écrire un texte argumentatif ou dissertatif suppose un double décentrement par rapport au débat oral. **D'une part**, la planification du dialogue argumentatif souvent aléatoire, non pilotée par un point de vue organisateur, obéissant à une logique progressive (on ne sait à quelle conclusion cela va aboutir), cogérée par plusieurs locuteurs, est différente de la planification d'un écrit dissertatif. On peut reprendre l'opposition proposée par R.Blanché (1973, 228) entre argumentation et délibération (même si cette opposition ne recouvre pas chez Blanché l'opposition situation écrite/situation orale): "l'argumentation au sens strict est l'art de justifier une opinion", c'est "une démarche intellectuelle (...) essentiellement régressive" qui consiste à "rechercher" et à "exposer les raisons qui permettent de soutenir ou de réfuter une thèse préalable". La thèse première, "c'est elle qui appelle les arguments". La délibération, au contraire, est une démarche progressive où "la recherche ne porte pas sur les prémisses mais sur la conclusion".

Dans la libération on ne sait pas d'avance quelle thèse soutenir, on ne sait pas vers quelle conclusion aller. Ainsi, le dialogue argumentatif est proche du mouvement délibératif au sens de Blanché, alors que produire un écrit argumentatif relève fondamentalement d'une démarche régressive, même si le produit écrit mime une organisation progressive. La projection sur la production dissertative de situations dialogales essentiellement réfutatives (*cf.* le débat sur la musique) peut conforter une planification pas à pas où l'enchaînement des énoncés est jalonné par des successions de *mais* sans mise en œuvre d'une orientation argumentative d'ensemble. **D'autre part**, la situation de production de texte dissertatif diaphonique explicite et contrôlée, dont une des principales difficultés réside dans la cohabitation réglée de discours, les uns étant assurés par le locuteur Lo, les autres étant attribués à des énonciateurs L1, L2, L3 (C. Schnedecker 1998, emprunté à C. Santoni, 1997).

Si la distance est trop grande, ce qui est le cas dans cet exemple, "on peut se demander dans quelle mesure l'occurrence *d'autre part* ne vient pas inopportunistement rappeler au lecteur le second versant – pourtant annoncé – du mouvement, qu'il a du vraisemblablement oublier vu l'intervalle, et si elle n'est pas de nature à provoquer une lecture "à rebours" afin de retrouver la mention-ouvert de la mini-chaîne: *d'une part*" (*op.cit.*: 23)¹⁷⁹.

¹⁷⁹ C. Schnedecker note également que dans ce type d'exemple, il est impossible de substituer *de l'autre* à *d'autre part*, à cause de l'intervalle qui sépare les deux occurrences.

1.4.3. Discussion

C. Schnedecker explore les liens entre deux types d'organiseurs textuels, les marques de séquentialité et les marques qui fonctionnent au niveau des chaînes de référence. Elle présente un bon nombre d'arguments forts convaincants qui gommement les frontières entre ces deux catégories de marqueurs. Nous retiendrons principalement son examen des marqueurs de séquentialité sous l'éclairage de l'anaphore. Elle introduit également la question de la portée des marqueurs de séquentialité (plus courte que celle des marques intervenant au niveau des chaînes de référence). Si l'apport de *part* dans la locution est largement décrit dans tous les travaux sur la locution, l'apport sémantique de *autre* est passé sous silence. C. Schnedecker est la seule à ouvrir une piste dans ce sens.

L'auteur semble valider la définition des MIL proposée par G. Turco et D. Coltier: son propos n'est pas de revenir sur la description ou la légitimité de cette catégorie d'organiseurs textuels. Les étiquettes employées pour parler des morphèmes analysés semblent ainsi imbriquées les unes dans les autres: faut-il comprendre que les MIL sont des marqueurs de séquentialité qui eux-mêmes appartiennent à la catégorie des corrélats anaphoriques?

Revenons à présent au travail de P. Péroz (1998), exclusivement consacré à *d'une part ... d'autre part*.

1.5. P. Péroz (1998)

L'article de P. Péroz, exclusivement consacré à *d'une part ... d'autre part*, se présente sous de nombreux points comme une analyse complémentaire aux travaux de G. Turco et D. Coltier. Il reprend d'ailleurs l'étiquette de MIL, confirmant ainsi la classification de *d'une part ... d'autre part* parmi cet ensemble de marqueurs, bien que ce ne soit pas son propos. Il poursuit également les investigations de G. Turco et D. Coltier sur le phénomène d'annonce qu'il juge d'ailleurs à la base des deux fonctions qui lui sont assignées: empaquetage et guidage. Il se propose de décrire à quoi tient ce phénomène d'annonce, question à laquelle n'ont pas répondu G. Turco et D. Coltier. Il ne s'agit ici qu'une des pierres qu'il apporte à l'édifice: outre l'explication du phénomène d'annonce, il propose la distinction de deux types d'emploi de la locution et met l'accent sur un élément jusqu'alors passé inaperçu dans le fonctionnement de *d'une part ... d'autre part*: un élément qu'il nomme x0.

1.5.1. Une instabilité à l'origine du phénomène d'annonce

Tout comme G. Turco & D. Coltier (1988), P. Péroz parle également d'un phénomène d'annonce. Mais alors que les premiers parlent de phénomène d'annonce à propos des

expressions qui annoncent le nombre d'éléments de la série qui va suivre, P. Péroz n'attribue le phénomène d'annonce qu'à *d'une part* qui annonce la présence d'un *d'autre part* dans le cotexte droit.

D'après l'auteur, "l'indéfinition de *d'une part* correspond à une instabilité qualitative aisément perceptible ("une part ? quelle part ? etc.")" (*op.cit.*: 68). L'instabilité qui caractérise *d'une part* est d'après lui à l'origine du phénomène d'annonce associé à *d'une part*:

[...] cette instabilité ne peut être résolue que par une comparaison avec les autres termes de la classe, autrement dit avec "une autre part". C'est donc le rôle que vient jouer le constituant *d'autre part* (*op.cit.* :69).

1.5.2. Un terme premier: x0

P. Péroz insiste également sur l'existence d'un premier segment qu'il nomme x0: "x0 est le premier terme sans lequel l'introduction de x1¹⁸⁰ et de x2 est sans objet" (*op.cit.*:65). S'il juge les deux premiers énoncés ci-dessous irrecevables, le rétablissement de x0 les rend à nouveau acceptables:

- (185) * [...] Extension des pouponnières et des écoles maternelles **d'une part**, prolongement de la scolarité **d'autre part** (*op.cit.*:63).
- (37) * [...] Entre les fonctions d'organisation **d'une part** et d'imposition **d'autre part** (*op.cit.*:63).
- (186) La durée de la scolarité s'est allongée par les deux bouts: extension des pouponnières et des écoles maternelles **d'une part**, prolongement de la scolarité **d'autre part** (*op.cit.*:63).
- (187) L'essentiel de cette analyse réside dans la distinction faite entre les fonctions d'organisation **d'une part** et d'imposition **d'autre part** (*op.cit.*:63).

1.5.3. Deux types d'emplois: répartition et argumentation

P. Péroz fait l'hypothèse que le "rôle de la locution est d'articuler la relation <x0/x1,x2>" (*op.cit.*: 64). Sur la base d'une comparaison du type de relation entre x0 et [x1, x2], l'auteur détermine deux types d'emploi de *d'une part* ... *d'autre part*: les emplois de type répartition et les emplois de type argumentation.

La transposition de la théorie de l'argumentation de J.C. Anscombe et O. Ducrot (1988) lui permet d'analyser la locution *d'une part* ... *d'autre part* comme un marqueur argumentatif, x1 et x2 représentant deux arguments en faveur d'une conclusion qui n'est autre que x0. Dans

¹⁸⁰ x1 et x2 sont les constituants respectivement encadrés par *d'une part* et *d'autre part*.

l'exemple ci-dessous, la conclusion est x_0 *les serpents n'ont pas de pattes*, x_1 et x_2 sont deux arguments:

- (38) Les serpents n'ont pas de pattes, **d'une part** ils n'en ont pas besoin et **d'autre part** s'ils en avaient ce seraient des lézards (*op.cit:64*).

Il remarque cependant qu'une description en ces termes ne convient pas à tous les emplois de *d'une part ... d'autre part*, ce qui le pousse à envisager un second type d'emploi: les emplois de type répartition, illustrés par l'exemple ci-dessous, "qui marquent plutôt la répartition de deux sous-ensembles de termes" (*op.cit.: 65*):

- (39) Nous verrons en particulier, que les solutions doivent être trouvées, **d'une part**, dans les structures éducatives, et **d'autre part**, à l'extérieur [...] (*op.cit:65*).

Ces deux types d'emploi se distinguent tout d'abord sur un plan syntaxique d'après:

- la nature des constituants: dans les emplois de type répartition, x_1 et x_2 sont des groupes nominaux "qui appartiennent comme complément à la proposition x_0 elle-même" (*op.cit.: 67*) alors que dans les emplois de type argumentation, x_1 et x_2 sont des propositions indépendantes.
- le lien syntaxique entre les constituants: autonomie syntaxique pour les emplois de type argumentation et dépendance pour les emplois de type répartition.

D'après P. Péroz, la relation entre x_0 et x_1, x_2 trouve son origine "dans le mode de construction du repère de x_1, x_2 , c'est-à-dire le partage de x_0 " (*op. cit.:70*). Ce partage peut avoir lieu à deux moments différents:

- au même moment que la construction de x_0 ce qui correspond aux emplois de type répartition. Si partage et construction ont lieu en même temps, " x_0 est donné d'emblée comme autorisant deux points de vue x_1 et x_2 " (*op.cit.:71*).
- après la construction de x_0 . Si le partage est postérieur à la construction de x_0 , cela "apparaît comme une manière de redire autrement le domaine du dit de x_0 en introduisant deux éléments particuliers x_1 et x_2 qui se trouvent dès lors interprétables comme des arguments allant dans la même direction que la conclusion donnée par x_0 " (*op. cit.:71*). Ce partage correspond aux emplois de type argumentation.

L'auteur note cependant que le critère syntaxique n'est pas tout à fait discriminant. Certains exemples dans lesquels x_1 et x_2 sont des compléments de x_0 (illustrant donc un emploi de type répartition) ont malgré tout une faible valeur argumentative:

- (40) La présence des mouettes sur les étangs **d'une part**, et **d'autre part**, celle des loutres dans les rivières sont des illustrations du phénomène d'adaptation (*op.cit:65*).

C'est ce qui le pousse à présenter les emplois de type répartition et argumentation comme "deux positions polaires" (*op.cit.:65*) entre lesquelles une gradation est possible:

- (41) Les élèves sont sortis **d'une part** par la porte du fond et **d'autre part** par les fenêtres (*op.cit:70*).
- (42) Les élèves sont sortis très rapidement, **d'une part** par la porte du fond et **d'autre part** par les fenêtres (*op.cit:70*).

- (43) Les élèves sont sortis très rapidement, **d'une part** ils sont sortis par la porte du fond et **d'autre part** ils sont passés par les fenêtres (*op.cit.:70*).

Pour les cas intermédiaires, comme l'exemple (42), "syntaxe et sémantique ne sont pas tout à fait concordants" (*op.cit.:71*). x_1 et x_2 sont constitutifs de x_0 mais d'après l'auteur, "la spécification par l'adverbe *rapidement* donne à la proposition une stabilité quantitative suffisante pour qu'on puisse la considérer comme autonome par rapport à x_1 , x_2 sur le plan sémantique, on débouche sur l'argumentation" (*op.cit.:71*).

1.5.4. Discussion

Si P. Péroz reprend l'étiquette de MIL, il en modifie quelque peu la définition, y introduisant le terme premier x_0 :

Notre étude confirme la validité du classement de la locution *d'une part, d'autre part* dans les marqueurs d'intégration linéaire au sens où son fonctionnement correspond bien à l'articulation de deux niveaux de la structure du texte (x_0 d'une part et x_1, x_2 d'autre part) dans lequel elle apparaît (*op.cit.:71*).

Les MIL participent ainsi à l'articulation de deux niveaux de la structure du texte. Le premier niveau est constitué par x_0 et le second niveau est constitué par x_1 et x_2 respectivement encadrés par *d'une part* et par *d'autre part*: x_1 et x_2 apparaissent au même niveau dans la structure, ce qui correspond bien à la linéarité décrite par A. Auchlin.

P. Péroz développe de plus certains points jusqu'à alors inexploités. Malgré une terminologie parfois difficile d'accès, il apporte des éléments de description à propos de:

- l'élément cotextuel x_0 précédant la locution, qui joue d'ailleurs un rôle dans la définition de la catégorie des MIL.
- la répartition des emplois de *d'une part ... d'autre part* : argumentation vs répartition.
- la fonction d'annonce attribuée à *d'une part*

Malgré tout, la description de l'élément x_0 reste relativement sommaire. Des questions restent en suspens: comment délimiter x_0 ? Y a-t-il des contraintes qui pèsent sur ce terme premier?

Intéressons-nous à présent à l'approche diachronique de B. Combettes.

1.6. B. Combettes (1988): un éclairage diachronique

Nous avons déjà brièvement fait référence à l'analyse de B. Combettes dans notre partie consacrée au substantif *part*. Nous y revenons plus largement ici pour décrire en détail son travail sur la locution *d'une part ... d'autre part*.

B. Combettes décrit les emplois des locutions formées sur *part* et *côté* pour la période qui

s'étend du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle, "les valeurs et les emplois modernes apparaissant déjà en français classique" (*op.cit.*:38). Ses objectifs sont doubles:

- décrire l'évolution diachronique des locutions construites avec *part* et *côté*. Son hypothèse est que ces deux locutions ont changé de valeur selon un ordre réglé: dotées à l'origine d'une valeur référentielle spatiale, elles s'appliquent progressivement au niveau textuel puis au niveau énonciatif;
- établir et expliquer les différences de sens, les différences dans les propriétés syntaxiques des locutions construites avec *part* et celles construites avec *côté*.

1.6.1. Les locutions construites avec *part*. (*d'une part*)... *de l'autre part* et (*d'une part*) ... *d'autre part*

D'après l'auteur, deux locutions sont attestées avec ou sans article défini dans la seconde partie de la locution: *d'une part ... de l'autre part* et *d'une part ... d'autre part* qui correspond à l'usage moderne de *d'une autre part*. Chacune de ces locutions se trouve sous une forme corrélée ou sous une forme non corrélée.

Avec l'article défini, on trouve une forme non corrélée *de l'autre part* et une forme corrélée *d'une part ... de l'autre part*:

- (44) Car au coupable, il semble qu'elle (la conscience) aide à la torture pour lui faire confesser sa faute (...); et, **de l'autre part**, qu'elle fortifie l'innocence contre la torture (*op.cit.*:45).
- (45) Cette allégation sert à les faire paraître ignorants **d'une part**, et **de l'autre** fort indignes disciples d'un maître dont ils se vantent (*op.cit.*:46).

La présence de l'article défini, dans les emplois non corrélatifs, "conduit à une réduction à deux parts, et, par là, à une relation d'opposition" (*op.cit.*: 45). B. Combettes note que cette relation d'opposition n'est pas toujours perceptible lorsqu'il s'agit d'une forme corrélée. Ainsi, dans l'exemple (45), les adjectifs *ignorants* et *indignes* ne semblent pas être dans une relation d'opposition.

Sans article défini, on trouve également deux formes: une forme corrélée *d'une part ... d'autre part* et une forme non corrélée *d'autre part*:

- (46) J'avais **d'une part** les ennemis à ma porte, **d'autre part** les picoreurs, pires ennemis (*op.cit.*:45).
- (47) Je dois plusieurs telles mollesse à l'usage. Nature m'a aussi, **d'autre part**, apporté les siennes (*op.cit.*:45).

A l'inverse de la forme avec l'article défini, les occurrences de *d'autre part* ne permettent pas "de mettre en parallèle des contenus qui s'opposeraient, s'excluraient" (*op.cit.*: 45). On trouve plutôt des effets de symétrie, d'addition, de complémentarité et même de progression, *d'autre part* (et *d'une part ... d'autre part*) pouvant être paraphrasé par *non seulement / mais encore* ou bien par *de plus, en outre, ...* La corrélation avec *d'une part* ne fait "qu'explicitier le parallélisme" (*op.cit.*:45).

1.6.2. Les locutions construites avec *côté*

B. Combettes ne s'intéresse pas exclusivement à *d'une part ... d'autre part*. Il cherche en effet à comparer les locutions construites avec *part* et celles construites avec *côté*.

Côté est un lexème qui exprimerait une valeur de binarité, d'opposition. D'après l'auteur, les locutions construites avec *côté* conservent cette valeur première. Tout comme pour les locutions avec *part*, on retrouve une forme corrélée (*d'un côté ... de l'autre*) et une forme non corrélée (*d'un autre côté*).

B. Combettes observe tout d'abord les cas de corrélation. Il faut noter que tous les emplois corrélatifs analysés se composent de l'article défini (*d'un côté ... de l'autre*). L'apparition du syntagme *d'un côté* annonce "un parallèle entre deux référents qui constituent deux aspects d'un même ensemble [...] qui se limitent à deux unités, n'étant pas sélectionnées dans une série plus large" (*op.cit.:47*). Cette relation peut exprimer une opposition mais également une complémentarité ou une simple addition:

- expression d'une opposition:

(48) Je ne sais pas si je dois louer ou blâmer la température de nos climats, laquelle nous oblige, **d'un côté**, à des labeurs si long et continuels, et, **de l'autre**, nous guérit du mal d'oisiveté (*op.cit:47*).

- expression d'une complémentarité:

(49) C'est Dieu qui est le principe de la tendresse paternelle, parce que **d'un côté** il nous donne des enfants, et que **de l'autre** il a tellement formé notre cœur que nous ne pouvons nous empêcher de les aimer (*op.cit:48*).

- expression d'une mise en parallèle:

(50) Ainsi gouvernez-moi avec votre sagesse **d'un côté** et votre amitié **de l'autre** (*op.cit:48*).

Les locutions formées avec *côté* "entrent facilement dans des configurations qui expriment un choix, sans qu'il y ait obligatoirement incompatibilité entre les référents: une hiérarchie, une gradation est instituée [...]" (*op.cit.:49*). Alors que *part* établit une égalité, une symétrie, l'utilisation de *côté* entraîne non seulement un effet de binarité mais aussi une dissymétrie: l'un des côtés apparaît comme préférable à l'autre. B. Combettes se demande d'ailleurs si la présence de l'article défini ne favorise pas cette dualité.

L'auteur constate que la forme non corrélatrice se rencontre essentiellement en emploi isolé *d'autre côté*. D'après lui, "l'absence d'article défini éloigne de l'interprétation binaire, dichotomique, de l'expression de l'autre côté et rapproche de *d'autre part*, mais le sens du substantif maintient toutefois la dualité initiale" (*op.cit.:50*). On rencontre ainsi *d'autre côté* dans une fonction de marqueur de topicalisation:

(51) Clorian n'avait point eu la hardiesse de la dire à cette belle Circène. Elle **d'autre côté** était encore trop jeune pour prendre garde aux actions qui lui en pouvaient donner naissance (*op.cit:50*).

Dans cet exemple, une progression est perceptible, paraphrasable par *non seulement/mais encore*. B. Combettes insiste ici sur la liaison entre deux référents qu'institue la locution *d'un*

côté ... de l'autre, fonctionnalité qui ne disparaît pas avec la forme corrélée. L'exemple suivant illustre bien comment *d'autre côté* ne produit pas une simple addition: la causalité introduite par *parce que* n'est pas seulement constituée de l'addition de deux subordonnées mais bien "de la délimitation, de la restriction, ajoutée par la deuxième proposition à la première" (*op.cit.*: 50):

- (52) Et parce que vous jugez cet article digne d'être ajouté aux autres (...) et que **d'autre côté** Silvandre ne veut pas y être nommé, j'ordonne qu'il sera écrit, mais de cette sorte (*op.cit.*:40).

B. Combettes observe également un glissement vers le domaine énonciatif. Parfois, un verbe de parole (*dire* dans l'exemple (53) ou *répondre* dans l'exemple (54)) apparaît explicitement:

- (53) On peut **dire, d'un côté**, que de lâcher la bride aux pars (factions), c'est épandre et semer la division (...) Mais, **d'autre côté**, on dirait que c'est les amollir et relâcher par la facilité et l'aisance (*op.cit.*:52).

L'auteur note que la corrélation avec *d'un côté* n'est pas fréquente dans les emplois de type énonciatif. On trouve plutôt des formes non corrélées:

- (54) S'il n'y avait que la première objection, je **répondrai d'autre côté** que (...) (*op.cit.*:52).

L'article défini ne s'impose pas dans les emplois du type énonciatif, "dans la mesure où il n'y a pas réellement opposition, contraste entre deux réalités, mais changement de cadres, passage à d'autres évènements" (*op.cit.*:51).

1.6.3. L'emploi des locutions dans les phrases complexes

B. Combettes s'intéresse également à l'emploi des locutions construites avec *part* et *côté* dans des structures non symétriques, *i.e.* des structures où ces locutions ne mettent pas en relation des constituants de même ordre. En effet, les locutions corrélatives peuvent être employées dans le cadre de la phrase complexe, "l'un des deux termes se trouvant dans la proposition principale, alors que l'autre est situé dans la subordonnée" (*op.cit.*:53).

1.6.3.1. Les locutions construites avec *côté*

Employée dans une phrase complexe, la locution *d'un côté ... de l'autre* va "souvent de pair avec la conjonction *si*" (*op.cit.*:53):

- (55) **S'**il est avantageux **d'un côté** de laisser vivre les hérétiques sous l'apparence de bons catholiques, cela est **de l'autre** bien pernicieux (*op.cit.*:53).
- (56) Il faut croire que **si d'un côté** il (Dieu) a permis que son église se partageât, il n'a pas pu vouloir **de l'autre** qu'elle fût sans aucune règle (*op.cit.*:53).

B. Combettes parle de mouvement argumentatif assimilable à une concession. La proposition corrélée par *de l'autre* ne s'oppose pas à la subordonnée par *si*, mais "apporte un rectificatif au contexte antérieur" (*op.cit.*:54). D'ailleurs, l'auteur précise que "cet effet de

concession serait plus difficilement traduit par la corrélation *d'une part/de l'autre*, qui marquerait davantage une addition pure et simple qu'une rectification" (*op.cit.:54*).

1.6.3.2. Les locutions construites avec *part*

Les subordonnées¹⁸¹ "de justification" (*op.cit.:54*) introduites par *puisque* semblent réservées aux locutions formées avec *part*:

- (57) Vous vous fussiez bien passé de rapporter cet endroit de Saint Jérôme, puisque **d'une part** il touche un point qui ne se doit jamais traiter qu'avec une extrême discrétion, et que **de l'autre** il ne contient rien qui ne vous soit tout à fait contraire (*op.cit.:55*).

Contrairement aux exemples (55) et (56) avec *côté*, où l'on concède une première proposition pour la rectifier par une seconde, il s'agit ici "d'ajouter une justification supplémentaire, un argument, plus fort sans doute que le premier, au mouvement argumentatif" (*op.cit.:55*), "d'un effet d'addition de deux arguments orientés dans la même direction" (*op.cit.:55*). L'auteur remarque d'ailleurs qu'il est possible de permuter les deux propositions subordonnées, le second argument ne semblant pas être plus fort que le premier.

Il note également que dans certains exemples *part* apparaît alors que l'on s'attendait à *côté*. Ainsi, dans l'exemple suivant, la conjonction *si* appelle plutôt l'emploi de *d'un côté ... de l'autre*:

- (58) J'entends bien, lui dis-je, mais **si d'une part** vous êtes les juges des confesseurs, n'êtes vous pas, **de l'autre**, les confesseurs des juges (*op.cit.:53*).

1.6.4. A propos des constituants mis en relation

Les locutions formées avec *côté* "semblent acquérir plus rapidement, plus nettement que celles qui sont construites sur *part*, le statut de constituant libre, de groupe périphérique, extérieur à la structure propositionnelle" (*op.cit.:55*). Ce n'est pas le cas des locutions construites avec *part* qui semblent mieux intégrées à la proposition, en mettant en relation "des constituants tels que les groupes compléments, les adjectifs attributs, etc., alors que *côté* s'appliquera à des propositions entières" (*op.cit.:56*). L'auteur cite quelques exemples où *d'une part ... d'autre part* participe à la corrélation de :

- syntagmes compléments:

- (59) J'avais **d'une part** les ennemis à ma porte, **d'autre part** les picoreurs, pires ennemis (*op.cit.:56*).

- syntagmes sujets:

- (60) Comment se peuvent accorder et subsister ensemble une vie et un service si chétif et misérable **d'une part**, et une opinion si glorieuse et si hautaine **de**

¹⁸¹ B. Combettes note que dans la plupart des exemples avec *part*, il s'agit de subordonnées juxtaposées ou coordonnées et non d'une subordonnée associée à une principale.

l'autre (*op.cit:56*).

- syntagmes attributs:

- (61) Ces verbes (...) font qu'un vers est **d'une part** faible, lâche et flétri, et **de l'autre** si pesant et incommode, qu'il emble que la voix ne peut jamais sortir de le proférer (*op.cit:56*).

Il note également que *d'autre part* employé seul entre dans des contextes identiques. L'exemple suivant illustre une corrélation de syntagmes compléments:

- (62) J'ai une façon rêveuse qui me retire à moi, et **d'autre part** une lourde ignorance et puérite de plusieurs choses communes (*op.cit:56*).

1.6.5. Conclusions

Au terme de cette analyse, B. Combettes conclut que *côté* est le terme marqué de l'opposition avec *part*. Il montre en effet que les schémas syntaxiques dans lesquels peuvent rentrer les locutions construites avec *côté* sont plus limités: avec un statut plus périphérique, elles peuvent difficilement mettre en relation des syntagmes sujets ou attributs. L'auteur relie ces conditions d'emploi aux différences entre la démarche d'addition et la démarche de concession:

- l'addition s'applique à tout type d'unité linguistique, de l'énoncé au groupe syntaxique minimal.
- la concession est plus contrainte et met en relation des énoncés (*P1 quoique P2*) mais plus difficilement des constituants (* *Il aime X, quoique Y*).

C'est d'après lui ce qui explique l'emploi de *côté* dans des tours plutôt concessifs et l'emploi de *part* dans les différentes réalisations de l'addition. Il note néanmoins que ces conditions d'emploi ne sont pas hermétiques. Si *part* se spécialise dans l'addition et que *côté* est plutôt réservé aux diverses réalisations de l'opposition (et de la concession), il note tout de même que l'opposition peut parfois être exprimée par *d'une part ... d'autre part* et que les locutions formées avec *côté* peuvent, par un affaiblissement de la valeur de *côté*, souligner une simple mise en parallèle, proche de l'énumération.

B. Combettes apporte donc un éclairage diachronique tout à fait pertinent. Nous retiendrons:

- l'évolution de *d'une part ... d'autre part* de la spatialité vers le domaine énonciatif.
- la description des valeurs énonciatives. Plusieurs caractéristiques semblent se dégager: la position de la locution en tête d'énoncé et l'absence de l'article défini. Pourtant certains problèmes se posent. Tout d'abord, les exemples qui illustrent le niveau discursif ne présentent que la forme *d'autre part* et jamais la forme corrélée *d'une part ... d'autre part*. Ensuite, dans les exemples qui illustrent une valeur énonciative, *d'autre part* apparaît toujours en tête d'énoncé alors qu'ailleurs dans l'article, cette locution est présentée comme "intégrée" à la proposition, ce qui peut donc paraître contradictoire.

- les nuances de sens selon le substantif (*part* ou *côté*) avec lequel est construite la locution.
- l'examen de la nature des constituants mis en relation
- la distinction de deux formes attestées, l'une avec, l'autre sans article défini. Les arguments de B. Combettes vont en effet dans le sens d'une nuance de sens entre les locutions formées avec le déterminant défini (*d'une part ... de l'autre* ou *d'une part ... de l'autre part*) et les locutions sans déterminant défini (*d'une part ... d'autre part* et la forme non corrélée *d'autre part*). D'après l'auteur, la présence de l'article défini dans la locution conduit à une opposition alors que son absence produit à l'inverse un effet d'addition de symétrie entre les segments corrélés.
- le rapprochement de *d'autre part* dans une fonction discursive avec d'autres locutions construites avec *part*: *de ma part*, *pour sa part*.

Il nous faudra bien sûr examiner dans la suite du travail si l'on retrouve toutes ces caractéristiques dans les emplois contemporains de la locution.

1.7. A. Jackiewicz (2002, 2003): l'examen des MIL sous l'angle du traitement automatique des textes

Les travaux récents en traitement automatique des textes s'intéressent aux MIL. C'est leur fonction d'empaquetage, pour reprendre la terminologie de G. Turcot & D. Coltier (1988), qui explique l'intérêt porté à ce type de marqueurs:

[...] le problème que rencontre aujourd'hui le traitement automatique des textes, quelle que soit la visée ultérieure, tient au fait que l'on ne sait pas comment les découper en unités de traitement. La prise en considération des indicateurs graphiques et typographiques constitue un préalable, mais les phrases se révèlent bien souvent des unités trop étroites et les paragraphes ou les sections, des unités trop vastes [...] Le fait de pouvoir segmenter les textes en prenant appui également sur l'organisation discursive des contenus représente un apport significatif (A. Jackiewicz & J.-L. Minel 2003).

Les MIL sont ainsi abordés dans la lignée des travaux de M. Charolles (1997) sur les introducteurs de cadres¹⁸². Parmi ces expressions cadratives, "une famille de marques de nature métalinguistique jouent le rôle d'organisateur textuels par excellence: ce sont les marqueurs d'intégration linéaire (MIL). Les MIL qui ont la propriété caractéristique d'être

¹⁸² A la suite des travaux de R. Martin sur les univers de discours, M. Charolles est amené à élargir cette réflexion et à proposer une catégorie plus large, celle de cadre de discours, catégorie à l'intérieur de laquelle les univers de discours côtoient d'autres introducteurs de cadre, à savoir les champs thématiques, les domaines qualitatifs et les espaces de discours. Ces derniers peuvent être introduits par deux types de marqueurs: ceux qui portent sur les aspects métalinguistiques de l'énonciation (*bref*, *en un mot*) et ceux qui concernent l'organisation du discours, participant au partitionnement de l'information (*d'une part ... d'autre part*, *premièrement*, *deuxièmement*).

indépendants des contenus sémantiques des segments qu'ils introduisent et relient entre eux sur le mode d'une série, créant ainsi une véritable structure textuelle" (*op.cit.*:3).

Sur la base d'un important corpus¹⁸³, A. Jackiewicz (2002) répertorie l'ensemble des combinaisons de MIL employées pour marquer une série. L'auteur en dénombre ainsi plus de 180 différentes. L'examen de ces combinaisons apporte des informations quant à:

- la longueur de la série; elle est variable, entre deux et dix éléments, avec une très nette prédominance des séries courtes à deux ou trois éléments¹⁸⁴:

Longueur des séries balisées par les MIL	Nombre de séries répertoriées dans le corpus
2	70
3	70
4	25
5	6
6	5
7	3
8	1
9	1
10	1

Tableau 17

La longueur des séries encadrées par les MIL d'après A. Jackiewicz (2002)

- le niveau d'homogénéité de la série. Une des caractéristiques des séries courtes est l'hétérogénéité de leurs introducteurs: "les introducteurs particuliers issus des séries d'origine temporelle, spatiale ou "numérique" peuvent se combiner entre eux (exemple: *premièrement/en deuxième lieu/enfin* ou *tout d'abord/deuxième facteur/en troisième lieu/enfin, dernier élément*)" (A. Jackiewicz & J.-L. Minel 2003:4). Par contre, "plus une série est longue, plus ses introducteurs tendent à être homogènes (appartenir à la même série originelle), ce qui explique le très faible nombre de possibilités effectivement exploitées pour introduire une série longue" (*op.cit.*:4). A. Jackiewicz (2002) note également que le balisage des séries peut être incomplet, avec un ou deux MIL manquants.

Au-delà d'une validation numérique très pertinente de certaines caractéristiques des MIL, A. Jackiewicz affine également la description du segment textuel, l'amorce, qui accompagne parfois l'emploi des MIL. S'il peut s'agir d'un "classifieur" (*op.cit.*: 4) associé à une information numérique (par exemple *trois éléments*), cette annonce peut également être faite implicitement par le biais "d'expressions telles que *un paradoxe, une dichotomie...*" (*op.cit.*:4). Nous verrons *infra* que l'on retrouve fréquemment ce type de substantif aux côtés de *d'une part ... d'autre part*.

¹⁸³ *Le Monde diplomatique* sur CD-ROM et *Frantext*.

¹⁸⁴ C. Schnedecker (2001a) le constate par ailleurs à propos des adverbiaux ordinaux: "elles excèdent rarement quatre items. Au-delà, leur exploitation peut faire sourire [...] Dans ce cas, on leur substitue des suites d'unités chiffrées ou alphabétiques" (*op.cit.*:376-377).

1.8. Bilan

Le bilan que nous proposons ici s'articule en trois parties. Nous commencerons par faire l'inventaire des caractéristiques qui semblent se dégager après ce premier tour d'horizon. Nous pointerons ensuite les problèmes et questions en suspens.

1.8.1. Les "acquis"

Malgré les diverses étiquettes employées (MIL, CA, sériel corrélatif, marqueur de séquentialité), les analyses ci-dessus convergent sur des aspects:

- **morpho-sémantiques:**

- i) l'origine sémantique de *d'une part ... d'autre part* est le lieu. C'est une hypothèse qui se confirme par nos propres recherches sur *part* ainsi que par l'analyse diachronique de B. Combettes (1998) qui montre bien comment *d'une part ... d'autre part* glisse de la spatialité vers l'organisation textuelle. C. Schnedecker et G. Turco & D. Coltier se basent d'ailleurs sur cette origine spatiale pour procéder à la classification des MIL et des CA.
- ii) la corrélation de *d'une part* à *d'autre part* n'est pas obligatoire. G. Turco et D. Coltier parlent à ce propos de "séries non homogènes" (1988:68): *d'une part* peut s'employer sans *d'autre part* et *d'autre part* peut s'employer sans *d'une part*. Il s'agit d'ailleurs d'une caractéristique des MIL en général (cf. A. Jackiewicz (2002) et (2003) à ce propos).¹⁸⁵

- **syntaxiques:** les auteurs observent un parallélisme syntaxique entre les segments discursifs encadrés par la locution. Les éléments corrélés par *d'une part ... d'autre part* sont des unités linguistiques allant de la phrase au syntagme (cf. B. Combettes)

- **distributionnels:** la locution se combine à la fois avec d'autres MIL mais également avec d'autres connecteurs. Nous n'en avons pourtant aucun inventaire précis.

- **discursifs:**

- i) les segments encadrés par la locution sont dans un rapport monologique, énoncés par un même locuteur.
- ii) *d'une part ... d'autre part* s'analyse dans une perspective interactionnelle (au travers de la fonction de guidage).

- **fonctionnels:**

¹⁸⁵ Cf. également H.-J. Deulofeu (2001) à propos de la notion de structure corrélatrice. L'auteur remet en question cette notion et préfère plutôt parler, à propos d'un organisateur textuel comme *d'une part ... d'autre part*, de "connecteur parallèle".

- i) *d'une part ... d'autre part* participe à l'organisation du discours. Présenté comme un organisateur textuel, il apparaît néanmoins sous une double facette. Associé à une fonction d'empaquetage (décrite par G. Turco & D. Coltier), il associe plusieurs unités en paquets. Dans sa fonction de marqueur de séquentialité, il participe également au découpage de l'information. Cette locution apparaît donc comme un marqueur polyvalent, divisant le texte en îlots discursifs mais pouvant également procéder à des regroupements (création de paquets) dans ces mêmes îlots.
- ii) *d'une part ... d'autre part* participe à l'organisation d'une succession de segments discursifs, succession tour à tour décrite comme une série ou comme une chaîne. M. Nøjgaard, G. Turco & D. Coltier et A. Jackiewicz parlent explicitement de "série". C. Schnedecker préfère parler de "chaîne" puisqu'elle plaide pour un rapprochement des marques séquentielles et des marques qui interviennent au niveau des chaînes de référence. Ces auteurs mentionnent également la possibilité pour *d'une part ... d'autre part* de figurer dans une série, une chaîne de plus de deux segments (M. Nøjgaard et G. Turco & D. Coltier) ainsi que l'introduction de cette succession de segments par une expression antéposée ou postposée (C. Schnedecker, M. Nøjgaard, G. Turco & D. Coltier, P. Péroz et A. Jackiewicz).

1.8.2. Les divergences

Mais au-delà de ces points communs, il y a néanmoins certains éléments sur lesquels ces analyses divergent. En particulier à propos de:

- de la fonction de *d'une part ... d'autre part*. Pour G. Turco & D. Coltier cette locution "établit un rapport entre deux constituants discursifs, mais ne précise pas de quelle nature est ce rapport" (*op.cit.*:69), elle "ne fournit aucune indication sur l'orientation sémantique des constituants" (*op.cit.*: 63). B. Combettes suggère, quant à lui, que cette locution produit un effet d'addition. P. Péroz et M. Nøjgaard iront encore plus loin en proposant chacun deux types d'emploi: argumentation et répartition pour P. Péroz, argumentation et explication pour M. Nøjgaard.
- du phénomène d'annonce. P. Péroz parle d'un phénomène d'annonce qui n'est pas à confondre avec celui introduit par G. Turco & D. Coltier. Alors que ces derniers parlent de phénomène d'annonce à propos des expressions qui annoncent le nombre d'éléments de la série qui va suivre, P. Péroz n'attribue le phénomène d'annonce qu'à *d'une part* qui annonce la présence d'un autre marqueur dans le cotexte (*d'autre part* ou *de l'autre*).
- de la fonction de clôture de *d'autre part*. Si M. Nøjgaard mentionne la possibilité pour *d'une part ... d'autre part* d'entrer dans une série ternaire il postule néanmoins que cet adverbe ne peut encadrer qu'une série binaire fermée, ouverte par le progressif *d'une part* et fermée par *d'autre part*. *D'autre part* est, dans sa typologie, un sériel régressif. A l'inverse, pour G. Turco & D. Coltier, *d'autre part* n'est pas un marqueur de clôture mais un marqueur relais. Pour eux, la fonction de marqueur de clôture ne peut être remplie que par *de l'autre*, qui indique que la série encadrée par *d'une part ... de l'autre* n'est constituée que de deux éléments.

1.8.3. Questions et problèmes en suspens

Dans la suite du travail, nous reprendrons un certain nombre de points développés par les auteurs pour les approfondir. Nous reviendrons entre autres sur certains aspects distributionnels. G. Turco et D. Coltier ont beaucoup insisté sur la grande souplesse d'emploi qui caractérise *d'une part ... d'autre part*, au détriment peut être d'une analyse distributionnelle orientée vers certaines contraintes d'emploi. Nous ferons le point sur ce sujet. Nous aborderons également la combinaison de *d'une part ... d'autre part* avec d'autres connecteurs: le type de connecteur associé à la locution nous renseignera en effet sur le type de relation entre les segments corrélés. G. Turco et D. Coltier se sont intéressés à cette question mais se sont plus penchés sur la place des connecteurs qu'au type de connecteur que l'on peut lui adjoindre.

Concernant les aspects morpho-syntaxiques nous examinerons les formes "isolées" sans *d'une part* ou sans *d'autre part*. Quel morphème vient remplacer, le cas échéant, la partie manquante du marqueur? Perdent-ils une partie de leurs fonctions? Il faudra également comparer le comportement de la locution suivant qu'elle est formée avec *d'autre part* ou de *l'autre*. Nous verrons aussi qu'il existe des formes apparentées comme *pour une part ... pour une autre part/pour l'autre part*:

- (63) L'opposition de fond des nouvelles formations politiques dont nous parlons aux deux formes contraires de totalitarisme politico-social relèverait donc **pour une part** des mêmes raisons théoriques [...] mais **pour une autre part** de raisons de situation concrète (J. Maritain 1936 dans *Frantext*).
- (64) La force centrifuge dont l'existence est démontrée par l'observation du pendule (variation de la gravité avec la latitude, due **pour une part** à la composition de la force centrifuge avec l'attraction newtonienne exercée par la terre, et, **pour l'autre part**, à l'aplatissement de la terre, conséquence, lui aussi, de la force centrifuge) [...] (A. Danjon 1948 dans *Frantext*).

Nous reviendrons également sur les aspects fonctionnels de la locution. En effet, les fonctions que lui assignent G. Turco & D. Coltier ne semblent pas spécifiques à *d'une part ... d'autre part* et ne précisent pas la particularité de la locution à l'intérieur de la catégorie des MIL. La double fonctionnalité (empaquetage et guidage) caractérise tous les MIL. Qu'est ce qui distingue alors *d'une part ... d'autre part* des autres marqueurs? De plus, comment expliquer l'emploi de *d'une part ... d'autre part* dans les phrases courtes pour lesquelles ni la fonction d'empaquetage, ni la fonction de guidage ne semblent vraiment pertinentes? Ces deux fonctions semblent plutôt nécessaires pour des séquences longues avec des phrases complexes. On le voit, les questions sont nombreuses, mais le véritable fil conducteur de notre propre examen de *d'une part ... d'autre part* sera d'observer comment cette locution s'articule avec les autres emplois de *part*. La question de la partition étant récurrente dans les emplois de *part* analysés jusqu'ici, c'est par cette entrée que nous allons donc démarrer notre analyse.

2. La question de la partition

L'emploi de *d'une part ... d'autre part* s'accompagne souvent d'une segmentation matérielle du texte, allant de pair avec un découpage en paragraphes (cf. D. Bessonat 1988):

- (65) En dehors de ce phénomène (la non pertinence de la variable âge dans la sortie au théâtre), qui reste à approfondir, les courbes des différentes générations sont globalement superposables, ce qui traduit l'absence de tout phénomène générationnel. Cette affirmation est cependant à nuancer à deux titres.

D'une part, on observe un effet générationnel positif entre la génération *Libération* et la génération *Algérie* qui s'explique par le faible taux de sorties culturelles des Français nés avant guerre.

D'autre part, étant donné le faible degré de précision de l'indicateur de pratique annuelle, on peut se demander si l'absence d'effet générationnel constaté au niveau de l'ensemble du public ne dissimulerait pas un effet générationnel parmi ceux qui vont le plus souvent au théâtre (Document du Ministère de la culture).

Quand l'emploi de *d'une part* et *d'autre part* s'accompagne d'un découpage en paragraphes, il occupe fréquemment une position initiale. Il s'agit là d'une caractéristique que partagent de nombreux organisateurs textuels, dont les MIL. C. Schnedecker (2001a) (2001b) le note à propos des adverbiaux ordinaux :

[...] dans le cadre inter-phrastique, ils coïncident fréquemment avec l'initiale des paragraphes, lieu littéralement remarquable où le traitement des informations est optimisé (*op.cit.* : 375).

La participation de *d'une part ... d'autre part* au découpage matériel du texte est sans doute l'aspect partitif le plus visible. Mais il ne s'agit là que de la partie apparente de tout un "iceberg" méronymique. Nous allons nous attarder sur un découpage de tout autre nature. L'analyse de notre corpus indique, qu'en plus de contribuer au découpage matériel du texte, *d'une part ... d'autre part* participe au découpage d'entités cotextuelles : de nombreux énoncés présentent conjointement à la locution, une opération de partition, *d'une part* et *d'autre part* encadrant les différentes parties résultant de ce découpage.

Signalons tout d'abord que tous les exemples de notre corpus ne sont pas équivalents quant aux traces que laisse une éventuelle opération de découpage dans le cotexte de *d'une part ... d'autre part*. L'exemple suivant ne présente ainsi pas de trace apparente de partition, hormis bien entendu la locution elle-même :

- (66) L'Union (européenne) est représentée **d'une part** par le Président de la Commission européenne, et **d'autre part** par le dirigeant du pays qui assure la présidence de l'Union européenne (Document du G8 d'Evian en 2003).
- (67) Les opiacés sont utilisés **d'une part** comme analgésiques et **d'autre part** comme stupéfiants.

Laissons de côté ces exemples pour commencer notre analyse en examinant ceux qui, à l'inverse des deux précédents, laissent apparaître un cotexte riche en marques partitives, par exemple :

- (68) Chauffé à sec, le sucre entre en fusion à 160°C. Si l'on arrête de chauffer, il se refroidit en masse vitreuse (sucre d'orge); si l'on pousse jusqu'à 190°C, il se colore en jaune et par refroidissement donne le caramel, mélange complexe assez mal identifié; à 200°C et plus, le sucre se **décompose, d'une part**, en carbone amorphe très pur et cassant, et, **d'autre part**, en produits qui s'évaporent sous forme de gaz combustibles et de vapeurs acides (acide formique, acétique, acétone, formol, etc.).

Dans cet exemple, le référent du SN *le sucre* est divisé en deux éléments à savoir du carbone et des produits s'évaporant sous forme de gaz ou de vapeur : *d'une part* et *d'autre part* encadrent ici les deux parties qui résultent de cette partition. Or, dans cet exemple, *d'une part ... d'autre part* se laisse remplacer par une locution proche, également construite avec *part, pour une part ... pour une autre part*:

- (69) A 200°C et plus, le sucre se **décompose, pour une part**, en carbone amorphe très pur et cassant, et, **pour une autre part**, en produits qui s'évaporent sous forme de gaz combustibles et de vapeurs acides.

Voyons cela en détail.

2.1. Des points communs avec la locution *pour une part ... pour une autre part*

Les emplois de *pour une part* se partagent en deux catégories: *pour une part* s'emploie seul ou bien corrélé à *pour une autre part*.

2.1.1. La locution *pour une part*: deux emplois

Une première catégorie des emplois de *pour une part* est constituée par la locution *pour une part* employée seul:

- (70) Dès l'origine, l'Ecole se dote d'un conseil d'administration composé **pour une part significative** d'industriels (Document de l'école des Mines de Nancy).
- (71) Le tableau suivant, issu d'une enquête sur le coût et les délais des expertises judiciaires montre que celles-ci contribuent **pour une part importante** à la durée des procédures civiles (Document du Sénat)
- (72) Les feux domestiques contribuent **pour une grande part** à la pollution hivernale en Europe (*Le monde* du 13.12.2007).

Dans ce cas, la présence d'une modification adjectivale s'avère nécessaire. Voici un échantillon des adjectifs que l'on trouve habituellement aux côtés de *pour une part* :

pour une **part** importante
limitée
essentielle
déterminante

non négligeable
considérable
substantielle
fondamentale

Nous retrouvons ici une modification adjectivale quantitative, cohérente avec les aspects quantitatifs du sémantisme de *part* (cf. chapitre 3 section 2). Nous n'avons quasiment trouvé aucun exemple sans adjectif aux côtés de *pour une part*¹⁸⁶. D'ailleurs, la suppression de ces adjectifs pose problème. Sans être totalement inacceptables, les exemples suivants sont néanmoins ressentis comme moins bons que les exemples (70) à (72)¹⁸⁷:

- (73) ? Dès l'origine, l'Ecole se dote d'un conseil d'administration composé **pour une part** d'industriels.
- (74) ? Les délais des expertises judiciaires contribuent **pour une part** à la durée des procédures civiles.
- (75) ? Les feux domestiques contribuent **pour une part** à la pollution hivernale en Europe.

Les énoncés illustrant l'emploi de *pour une part* employé seul, présentent un autre point commun. Outre la modification adjectivale quantitative constante, les mêmes prédicats reviennent fréquemment dans les cotextes. Il s'agit par exemple des partitifs¹⁸⁸ *composer* (cf. exemple (70)), *constituer* mais également *contribuer* ou *participer*:

- (76) L'Outre-Mer **contribue pour une part importante** à la position privilégiée de la France sur la scène internationale au regard des enjeux environnementaux (Document du Ministère de l'intérieur)
- (77) Le parc français de bâtiments (logements, bureaux, commerces, équipements) **contribue pour une part importante** à la consommation d'énergie finale (39%) et aux émissions de gaz à effet de serre (18%) (Document du Ministère du Logement).
- (78) Les équipements **participent pour une part importante** à la sécurité et doivent pour cette raison faire l'objet de soins très attentifs et continus (Document du Ministère de l'écologie).

Tous ces prédicats s'envisagent sous l'angle de la partition y compris *participer* qui entretient des relations synonymiques avec la locution verbale *prendre part* (cf. chapitre 3 section 3.2.1.1.). Par ailleurs, *contribuer* est défini comme "avoir une part, plus ou moins importante, dans la production d'un résultat, d'un état"(TLFi).

Une seconde catégorie est constituée par l'emploi de *pour une part* corrélié à *pour une autre part* ou *pour l'autre part*. Il s'agit de l'emploi de *pour une part* qui a attiré notre attention :

- (79) Par quels moyens les universités et grandes écoles françaises pourront-elles

¹⁸⁶ Une exception, l'emploi de *pour une part* avec *du moins*. Si *part* n'est pas modifié par un adjectif, on retrouve néanmoins des aspects quantitatifs :

Il serait sans doute suicidaire pour les acteurs du secteur ferroviaire de ne pas intégrer cette dimension nouvelle de leur action qui semble, *pour une part du moins*, déjà admise par nos partenaires européens (Document du Sénat).

¹⁸⁷ A l'inverse, *pour partie* et *en partie*, qui entretiennent des relations synonymiques avec *pour une part*, s'emploie sans adjectif :

Les feux domestiques contribuent **en partie** à la pollution hivernale en Europe.

¹⁸⁸ Pour l'aspect partitif des verbes *composer* et *constituer*, cf. I. Tamba (1994).

mettre en avant leurs performances de formation et de recherche pour les faire reconnaître sur la scène internationale ? La réponse tient, **pour une part**, à la politique scientifique et pédagogique proposée par les établissements et, **pour une autre part**, à leur stratégie de partenariats et de regroupements dans une carte universitaire rénovée (*Le Monde* du 26.05.2008).

- (80) [...] les sommes affectées à ce fonds sont, **pour une part** destinées au financement d'actions de modernisation du système de soins, et **pour l'autre part** à la revalorisation des tarifs applicables aux honoraires, rémunérations et frais accessoires des médecins (Document du Conseil constitutionnel).
- (81) Le produit de la taxe foncière est actuellement affecté **pour une part** à la commune, **pour une autre part** au département et à la région (Ministère de l'Intérieur).

Mais, si *pour une part* corrélé à *pour une autre part* s'emploie conjointement à des prédicats partitifs tels *composer*, il s'associe plus difficilement aux verbes *participer* ou *contribuer* :

- (82) Un conseil de « sages » consultatif, éclairant la direction de la MILDT sur les grands phénomènes de société qui interfèrent avec les enjeux liés aux substances psycho actives sera créé. Il sera **composé pour une part** de professionnels compétents dans le domaine de la recherche, de la prévention ou de l'application de la loi, et **pour une autre part**, de personnalités reconnues pour leurs travaux scientifiques, leur œuvre intellectuelle ou leur engagement dans l'action collective, sans que cette reconnaissance ait forcément un lien avec les addictions (Document Ministère de la Santé)
- (83) ? Le parc français de bâtiments **contribue pour une part** à la consommation d'énergie finale (39%) et **pour une autre part** aux émissions de gaz à effet de serre (18%).

Gardons en mémoire cette observation et passons aux points communs avec *d'une part ... d'autre part*.

2.1.2. Des affinités avec *d'une part ... d'autre part*

Le rapprochement que nous proposons entre les deux locutions est motivé par les possibilités de substitution. *Pour une part ... pour une autre part* se laisse aisément remplacer par *d'une part ... d'autre part*, ici à partir de l'exemple (82):

- (84) Un conseil de "sages" consultatif sera **composé, d'une part** de professionnels compétents dans le domaine de la recherche, de la prévention ou de l'application de la loi, et **d'autre part**, de personnalités reconnues pour leurs travaux scientifiques, leur œuvre intellectuelle ou leur engagement dans l'action collective, sans que cette reconnaissance ait forcément un lien avec les addictions.

Ces possibilités de substitution sont très larges, même sans prédicats partitifs :

- (85) Les communiqués sont affichés dans les salles de presse. Leur diffusion à l'ensemble des journalistes est quant à elle assurée **pour une part** grâce à

des envois en nombre de télécopies aux rédactions concernées, et **pour une autre part** par voie de courrier électronique (Document de l'assemblée nationale).

Les communiqués sont, par ailleurs, affichés dans les salles de presse. Leur diffusion à l'ensemble des journalistes est quant à elle assurée **d'une part** grâce à des envois en nombre de télécopies aux rédactions concernées, et **d'autre part** par voie de courrier électronique.

- (86) Le produit de la taxe foncière est actuellement affecté **pour une part** à la commune, **pour une autre part** au département et à la région (Ministère de l'Intérieur).

Le produit de la taxe foncière est actuellement affecté **d'une part** à la commune, **d'autre part** au département et à la région.

En outre, on note des possibilités de combinaison entre les deux locutions. Nous observons en effet dans notre corpus un certain nombre d'exemples dans lesquels la première partie de la locution, *d'une part*, est remplacée par *pour une part*¹⁸⁹:

- (87) Le diabète insulino-dépendant (DID) est difficile à vivre et à traiter pour l'adolescent. Les changements physiologiques et psychologiques qui caractérisent le passage de l'enfance à l'âge adulte s'accompagnent souvent d'une détérioration de l'équilibre glycémique. Ce déséquilibre est lié **pour une part** aux phénomènes hormonaux pubertaires et **d'autre part** à des facteurs comportementaux (*Diabetes & metabolism*, 2001, 27, 4).
- (88) Les enseignants, pour cette spécialisation, sont **pour une part** des enseignants de Paris Descartes, et **d'autre part** des membres de l'Association Française de Musicothérapie, des musicothérapeutes, des psychologues, des musiciens et musicologues (Document de l'Université Paris Descartes).
- (89) En fait, les femmes, cadres comme les hommes, sont forcément confrontées à des arbitrages à différents moments de leur carrière sous l'effet de deux types de contraintes, qui viennent de l'entreprise **pour une part** et de la sphère privée, **d'autre part** (Document APEC).

Outre les possibilités de substitution ou de combinaison, *pour une part ... pour une autre part* et *d'une part ... d'autre part* partagent d'autres points communs, en particulier des contraintes formelles :

- la seconde partie de ces locutions ne peut être plurielle : **pour une part ... pour d'autres parts/ *pour une part ... pour les autres parts* :

- (90) [...] les sommes affectées à ce fonds sont, **pour une part** destinées au financement d'actions de modernisation du système de soins, et **pour l'autre part** destinés à la revalorisation des tarifs applicables aux honoraires, rémunérations et frais accessoires des médecins (Document du conseil constitutionnel).

*[...] les sommes affectées à ce fonds sont, **pour une part** destinées au financement d'actions de modernisation du système de soins, et **pour d'autres parts** destinés à la revalorisation des tarifs applicables aux honoraires, rémunérations et frais accessoires des médecins.

¹⁸⁹ Si une combinaison inverse (*d'une part ... pour une autre part*) est sans doute possible, nous n'en avons trouvé aucun exemple.

- c'est exclusivement *autre* qui qualifie *part* dans la seconde moitié de la locution :
pour une part ... pour une seconde part*/pour une part ... pour une différente part* :

(91) C'est ainsi que sur la base des travaux notamment de Benveniste, de Culioli, **pour une part**, de Weinrich, **pour une autre part**, on a vu apparaître dans les manuels et les cours des contenus et des pratiques concernant l'interprétation et/ou l'usage : des marques personnelles, des déictiques, des valeurs aspectuelles et modales, ou temporelles des tiroirs verbaux (G. Achard-Bayle).

* C'est ainsi que sur la base des travaux notamment de Benveniste, de Culioli, **pour une part**, de Weinrich, **pour une seconde part**, on a vu apparaître dans les manuels et les cours des contenus et des pratiques concernant l'interprétation et/ou l'usage : [...]

* C'est ainsi que sur la base des travaux notamment de Benveniste, de Culioli, **pour une part**, de Weinrich, **pour une différente part**, on a vu apparaître dans les manuels et les cours des contenus et des pratiques concernant l'interprétation et/ou l'usage : [...]

- quand *pour une part* est corrélé à *pour une autre part*, il ne peut s'accompagner d'aucune modification adjectivale. Nous avons pourtant vu *supra* que la présence d'un adjectif est obligatoire quand *pour une part* s'emploie seul :

(92) ? Le produit de la taxe foncière est actuellement affecté **pour une part importante** à la commune, **pour une autre part** au département et à la région.

Le produit de la taxe foncière est actuellement affecté **pour une part importante** à la commune.

On notera également un point commun fonctionnel : dans l'exemple (91), *pour une part ... pour une autre part* remplit la fonction d'empaquetage décrite par G. Turco & D. Coltier (1988 :63-64) en isolant deux paquets, le premier constitué des travaux de Benveniste et de Culioli, le second constitué des travaux de Weinrich.

La locution *pour une part* présente donc d'intéressantes similitudes avec *d'une part ... d'autre part*. Cette proximité est importante, surtout si l'on considère que nous n'avons trouvé aucun exemple pour lequel *pour une part ... pour une autre part* ne se laisse pas remplacer par *d'une part ... d'autre part*. Pourtant, l'inverse ne se vérifie pas. C'est le cas à propos des énoncés suivants:

(93) L'Union (européenne) est représentée **d'une part** par le Président de la Commission européenne, et **d'autre part** par le dirigeant du pays qui assure la présidence de l'Union européenne (Document du G8 d'Evian en 2003).

* L'Union (européenne) est représentée **pour une part** par le Président de la Commission européenne, et **pour une autre part** par le dirigeant du pays qui assure la présidence de l'Union européenne.

On pourrait imputer l'inacceptabilité de l'exemple précédent à l'absence de prédicat partitif mais deux observations viennent invalider cette hypothèse:

- pour une part ... pour une autre part* peut s'employer sans prédicat partitif (cf. exemple (79)).
- la présence d'un prédicat partitif ne suffit pas pour autoriser l'emploi de *pour une part ... pour une part*, ce que montre *a contrario* l'exemple suivant:

- (94) Cette débroussailleuse **comporte, d'une part** une turbine montée dans un carter relié à un conduit de soufflage, et **d'autre part** une tête de coupe à fil entraînée par un moteur thermique ou électrique alimenté par câble ou par accumulateur via un arbre moteur animant simultanément la tête et la turbine dans le même sens (Notice).

* Cette débroussailleuse **comporte, pour une part**, une turbine montée dans un carter relié à un conduit de soufflage, et **pour une autre part** une tête de coupe à fil entraînée par un moteur thermique ou électrique alimenté par câble ou par accumulateur via un arbre moteur animant simultanément la tête et la turbine dans le même sens.

En fait, *pour une part ... pour une part* est touché par les mêmes contraintes d'emploi que celles que nous relevons pour le substantif *part*. Ainsi, la locution ne peut pas participer au découpage du référent d'un N comptable hétérogène comme *débroussailleuse*.

Il faudrait bien entendu approfondir cette brève analyse comparative entre les deux locutions. Mais ce serait trop nous éloigner de ce qui nous préoccupe ici, à savoir *d'une part ... d'autre part*.

En résumé, nous retiendrons que:

- i) *part* entre dans la construction de deux formes adverbiales corrélées: *d'une part ... d'autre part* et *pour une part ... pour une autre part*.
- ii) les points communs entre les deux locutions (substitution, combinaison, contraintes identiques) laissent supposer des mécanismes sémantico-référentiels communs. Ce qui signifie qu'en plus de s'analyser sous l'angle de la partition, le fonctionnement de *d'une part ... d'autre part* doit s'envisager dans ses rapports avec le sémantisme de *part*.

Si ce bref examen de *pour une part ... pour une autre part* valide, certes indirectement, le lien entre *part* et *d'une part ... d'autre part*, un élément vient néanmoins compliquer l'analyse. On constate, en effet, que *partie* s'emploie également sous une forme corrélée *en partie ... en partie*, avec les mêmes possibilités de substitution avec *d'une part ... d'autre part*:

- (95) Un tel niveau de chômage s'explique **en partie** par la conjoncture, **en partie** par des raisons structurelles.
Un tel niveau de chômage s'explique **d'une part** par la conjoncture, **d'autre part** par des raisons structurelles.

Ce nouvel élément indique bien que la locution *d'une part ... d'autre part* a toute sa place parmi les expressions partitives mais, dans ce cas, de quel partitif se rapproche-t-elle le plus, de *part* ou de *partie*? Répondre à cette question suppose l'identification des spécificités des opérations de partitions auxquelles participe la locution.

2.2. *D'une part ... d'autre part* et la relation partie-tout

2.2.1. La partition d'un tout

Les affinités de *d'une part ... d'autre part* avec la relation partie-tout s'expriment tout d'abord à travers sa participation aux opérations de partition d'un tout: les deux parties de la locution accompagnent chacune une des parties de l'entité découpée. Cette dernière peut être de deux natures:

- le référent d'un syntagme quantitatif renvoyant à un ensemble d'unités
- le référent d'un syntagme non quantitatif mais sujet d'un prédicat partitif.

2.2.1.1. Un ensemble construit par le biais d'une expression quantifiante

Dans son travail sur les adverbiaux ordinaux, C. Schnedecker (2001a) constate que ces derniers s'emploient aux côtés d'expressions quantifiantes qui "désignent un ensemble qui sert de cadre général à l'énumération" (*op.cit.* 2001:368):

- (96) Je crois que j'avais fait en même temps **trois découvertes**: **premièrement** les adultes avaient un "travail", **deuxièmement** ce travail des adultes était une chose capitale, auprès de laquelle rien de ce que j'avais appris auparavant ne comptait, et **troisièmement**, j'ignorais quelle était cette chose capitale en ce qui concernait notre père (*op.cit.*:365).

De la même façon, le cotexte gauche de *d'une part ... d'autre part* peut contenir un syntagme nominal ou adverbial quantitatif. Dans les exemples suivants, il s'agit des SN *deux raisons*, *triple crise* et de l'adverbe *doublement* :

- (97) En production, les faits se relèvent moins clairs. Cela provient d'au moins **deux raisons**. **D'une part**, le nombre de données empiriques s'avère plus restreint. **D'autre part**, les approches théoriques restent, encore aujourd'hui, peu développées (*Langue Française*, 81, 1989).
- (98) Le pays est confronté à une **triple crise** où le marasme s'auto-alimente. **D'une part**, sa crise propre, que provoque un déficit public énorme creusé par la faiblesse de ses recettes fiscales. Elle dure depuis la fin de l'empire soviétique et s'aggrave au fil des ans. **D'autre part**, la crise que traversent tous les pays producteurs de pétrole en raison de la baisse du prix du baril depuis l'automne. La Russie subit **enfin** le contrecoup de la tourmente asiatique, dont elle a ressenti une première fois les effets en octobre 1997, puis à nouveau en mai 1998, lors de la rechute de l'Indonésie, et qui se traduit par une défiance des marchés et des attaques sporadiques sur le rouble (*Le Monde* du 03.07.1998).
- (99) Un matin, les villageois trouvèrent leur moine occupé à scier les platane des nymphes et ils s'infligèrent **doublement**, car **d'une part** ils craignaient la vengeance des fées, qui s'en iraient emportant avec elles les sources, et **d'autre part** ce platane ombrageait la place où ils avaient coutume de se réunir pour danser (M. Yourcenar 1978 dans *Frantext*).

Il peut également s'agir d'un SN indéfini par exemple *plusieurs points*:

- (100) **Plusieurs points**, en effet, méritent notre attention. **D'une part**, la catégorie du nombre fait, chez les grecs, l'objet d'élaborations mathématiques et philosophiques telles que la réutilisation de cette catégorie pour unifier les phénomènes morphologiques en question est loin d'être évidente. **D'autre part**, la liaison entre le système flexionnel et le système numérique n'est pas tout à fait une évidence immédiate. **Enfin**, on peut se demander pourquoi aucune liaison n'est proposée avec la quantification (S. Auroux, *La théorie du nombre linguistique*).

La configuration est analogue à celle des énoncés construits avec les adverbiaux ordinaux ce qui indique que l'ensemble construit par les expressions quantifiantes est compatible avec les deux types de MIL. La substitution entre les deux types d'organisateur textuels est ainsi possible :

- (101) En production, les faits se relèvent moins clairs. Cela provient d'au moins **deux raisons**. **D'une part**, le nombre de données empiriques s'avère plus restreint. **D'autre part**, les approches théoriques restent, encore aujourd'hui, peu développées (*Langue Française*, 81, 1989).
En production, les faits se relèvent moins clairs. Cela provient d'au moins **deux raisons**. **Premièrement**, le nombre de données empiriques s'avère plus restreint. **Deuxièmement**, les approches théoriques restent, encore aujourd'hui, peu développées.

On constate par ailleurs que si *d'une part ... d'autre part* peut s'associer à un autre MIL pour composer une série d'organisateur textuels à trois éléments (*cf.* exemple (100) et (98)), la taille de cette configuration est néanmoins limitée à trois éléments. Ce n'est pas le cas des adverbiaux ordinaux qui s'emploient dans des séries plus longues. Cependant, "elles excèdent rarement quatre items. Au-delà, leur exploitation peut faire sourire [...] Dans ce cas, on leur substitue des suites d'unités chiffrées ou alphabétiques" (C. Schnedecker 2001a:376-377).

A l'inverse, l'emploi de *d'un côté ... d'un autre côté* est contraint dans ce type d'exemple. Ne pouvant s'associer à une troisième marque linguistique du type *enfin*, il ne peut pas commuter avec les autres MIL quand ces derniers sont introduits par une expression qui réfère à plus de deux éléments. Seules les combinaisons binaires ouvrent la possibilité d'une substitution avec *d'un côté ... d'un autre côté*. Pourtant, cette binarité ne suffit pas à l'utilisation de *d'un côté ... d'un autre côté*. Les exemples suivants, sans être tout à fait irrecevables, posent en effet problème :

- (102) ? En production, les faits se relèvent moins clairs. Cela provient d'au moins **deux raisons**. **D'un côté**, le nombre de données empiriques s'avère plus restreint. **D'un autre côté**, les approches théoriques restent, encore aujourd'hui, peu développées.
- (103) ? Un matin, les villageois trouvèrent leur moine occupé à scier les platanes des nymphes et ils s'infligèrent **doublement**, car **d'un côté** ils craignaient la vengeance des fées, qui s'en iraient emportant avec elles les sources, et **d'un autre côté** ce platane ombrageait la place où ils avaient coutume de se réunir pour danser.

Une autre question se pose: puisque *d'une part ... d'autre part* et la série adverbiale ordinale sont dans un rapport de forte proximité lorsqu'ils sont associés à une expression quantifiante, on constate pourtant qu'ils ne peuvent pas se combiner:

- (104) ? Je crois que j'avais fait en même temps **trois découvertes**: **d'une part** les adultes avaient un "travail", **d'autre part** ce travail des adultes était une

chose capitale, auprès de laquelle rien de ce que j'avais appris auparavant ne comptait, et **troisièmement**, j'ignorais quelle était cette chose capitale en ce qui concernait notre père.

- (105) * En production, les faits se relèvent moins clairs. Cela provient d'au moins **deux raisons. D'une part**, le nombre de données empiriques s'avère plus restreint. **Deuxièmement**, les approches théoriques restent, encore aujourd'hui, peu développées.

Une configuration inverse pose curieusement moins de problème:

- (106) En production, les faits se relèvent moins clairs. Cela provient d'au moins **deux raisons. Premièrement**, le nombre de données empiriques s'avère plus restreint. **D'autre part**, les approches théoriques restent, encore aujourd'hui, peu développées.

L'ensemble auquel réfère l'expression quantifiante est identique, tout comme le contenu discursif. C'est donc au niveau des marques linguistiques elles-mêmes que s'expriment les incompatibilités. *D'une part* et *premièrement* commutent relativement facilement. C'est entre *d'autre part* et *deuxièmement* que les choses se compliquent: alors que *d'autre part* peut prendre la place de *deuxièmement*, l'inverse est impossible. Laissons provisoirement ce point en suspens. Nous aurons l'occasion de revenir sur les spécificités de *d'autre part* dans la troisième section de ce chapitre.

Nous allons à présent voir que l'ensemble auquel s'associe *d'une part ... d'autre part* n'est pas forcément une expression quantifiante: la locution s'emploie en effet aux côtés d'un panel varié de prédicats partitifs qui s'appliquent à une entité cotextuelle soumise à un découpage.

2.2.1.2. Les prédicats partitifs associés à *d'une part ... d'autre part*

D'une part ... d'autre part s'emploie fréquemment aux côtés des prédicats partitifs *composer, se décomposer en, diviser, comporter, être constitué*:

- *composer* :

- (107) En régime capitaliste une entreprise industrielle n'est-elle pas une ruche **composée d'une part** de travailleurs salariés et **d'autre part** de capitaux unis en sociétés ? (TLFi)

- *se décomposer*:

- (108) L'aide à apporter aux personnes atteintes de démence de type Alzheimer **se décompose d'une part** en soin ou aide à apporter dans l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, **d'autre part** en temps de surveillance de la personne malade (*La maladie d'Alzheimer, quelle place pour les aidant ?*, 2002 :248).

- *diviser* :

- (109) Le CNDS, qui a succédé au Fond national pour le développement du sport, est un nouvel outil de financement au service du sport français. Doté d'un budget de 213 millions euros pour 2006, il a pour mission de répondre aux demandes du mouvement sportif national et territorial. Son budget se **divise, d'une part**, en 141 millions d'euros de subventions de fonctionnement, **d'autre part**, en 52,6 millions d'euros de participation à l'aménagement du

territoire en termes d'équipements sportifs (Document du Sénat).

- *comporter* :

- (110) Le barème des aides mentionnées à l'article L. 4151-8 accordées sous forme de bourses d'études **comporte, d'une part**, au moins cinq échelons, numérotés de un à cinq, auxquels correspondent des plafonds de ressources minimaux et, **d'autre part**, une liste de points de charges minimaux de l'étudiant (*J.O* du 05.05.2005).
- (111) Le site de production, situé à Clay Cross (Derbyshire, Angleterre), acquis par Bewater PLC en 1985, **comporte, d'une part**, une fonderie, **d'autre part**, une unité de centrifugation capable de produire des tuyaux de fonte ductile dont le diamètre est compris entre 200 et 700 millimètres (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).

- *être constitué* :

- (112) Le laboratoire commun EURONETLAB **est constitué d'une part** de chercheurs, d'enseignants/chercheurs, d'ingénieurs du LIP6, et **d'autre part**, de chercheurs ou ingénieurs de THALES et 6WIND (Document CNRS).
- (113) L'immeuble forestier est **constitué d'une part** par le sol (capital fonds), **d'autre part** par les peuplements (capital superficie) (Document du Sénat).

Dans tous ces exemples, chacune des deux parties de la locution encadre deux parties issues de la partition d'un tout. Ces énoncés illustrent tous un découpage exclusivement binaire, binarité qui transparait clairement dans les énoncés suivants par le biais du numéral *deux*. On constate par ailleurs que les prédicats partitifs peuvent s'accompagner des partitifs *partie* et, plus rarement, *portion*, ces substantifs renvoyant aux segments textuels encadrés par *d'une part* et *d'autre part*:

- *partie* :

- (114) Areva indique qu'il va investir au Creusot pour fabriquer en France 100% des pièces de cuves des EPR au lieu de 80% actuellement. Cet investissement [...] se **décompose en deux parties**. Areva va **d'une part** investir 70 millions d'euros avec le numéro un mondial de l'acier Arcelor Mittal pour augmenter de 35.000 à 50.000 tonnes par an d'ici 2010 la production de lingots de l'aciérie d'Arcelor Mittal située au Creusot. **D'autre part**, Areva va investir dans sa filiale, Creusot Forge, pour continuer à développer sa production de pièces forgées destinées à la fabrication des composants des réacteurs nucléaires (cuve, générateur de vapeur...) (*La Tribune* du 03.07.08).
- (115) Cette épreuve **se compose de deux parties** : **d'une part**, un commentaire de documents d'histoire ou de géographie, **d'autre part**, une composition dans la discipline ne faisant pas l'objet du commentaire (*BOEN* n°15 du 20 avril 2000).
- (116) Port de la côte septentrionale de l'île Kyushu, Fukuoka, chef-lieu de la préfecture homonyme, était la huitième ville du Japon en 1993. L'ensemble urbain **se compose de deux parties** : **d'une part**, Fukuoka proprement dit, vieille cité historique et centre administratif, culturel et universitaire, qui abrite également établissements financiers et compagnies d'assurances ; **d'autre part**, Hakata, le plus ancien port du Japon, où se sont implantées les principales activités industrielles (*Encyclopédie Universalis*).

- *portion* :

- (117) Le cerveau antérieur **comporte** en fait deux **portions** : **d'une part**, le

cerveau intermédiaire, **d'autre part**, le cerveau antérieur proprement dit (*Encyclopédie médicale Quillet 1965 dans Frantext*).

Si *d'une part ... d'autre part* est précédé d'un substantif partitif, ce dernier peut d'ailleurs être temporel, par exemple *étape* ou encore *phase* :

- *étape*:

(118) On peut considérer que la création d'une lignée d'animaux transgéniques **comporte** au moins **deux étapes** : **d'une part**, le transfert d'un transgène (c'est à dire d'une intervention biotechnologique) dans un animal, qui est une activité inventive pouvant être protégée selon la règle des brevets ; **d'autre part**, la reproduction sexuée permettant d'obtenir des descendants de cet animal transgénique, qui est un processus essentiellement naturel et par conséquent exclu de la brevetabilité (*Dimension éthique des stratégies des entreprises pharmaceutiques*, 1996).

- *phases* :

(119) La problématique abordée dans ce mémoire s'inscrit dans la recherche d'une mise en oeuvre automatique d'une chaîne de traitement des images numériques et concerne plus particulièrement, dans ce contexte, le pré-traitement des images floues. Généralement, ce pré-traitement **comporte deux phases** : **d'une part**, l'identification du flou et, **d'autre part**, la restauration de l'image originale (*Contribution au Problème de la Restauration Myope des Images Numériques : Analyse et Synthèse*, 1997).

Mais, si les parties encadrées par *d'une part ... d'autre part* peuvent être qualifiées de *parties* ou de *portions*, elles ne pourront en aucun cas être qualifiées de *parts*. Dans les exemples (114) à (117), *part* ne peut pas se substituer à *partie* ou à *portion* :

(120) * L'ensemble urbain **se compose** de deux **parts** : **d'une part**, Fukuoka proprement dit, **d'autre part**, Hakata, le plus ancien port du Japon, où se sont implantées les principales activités industrielles.

(121) * Le cerveau antérieur **comporte** en fait deux **parts** : **d'une part**, le cerveau intermédiaire, **d'autre part**, le cerveau antérieur proprement dit.

L'inacceptabilité de (120) et (121) s'explique par les contraintes qui pèsent sur *part* : nous avons vu, dans notre troisième chapitre, que ce substantif ne peut s'appliquer à tout type de partition. Ce qui est intéressant ici, c'est que ces contraintes nous renseignent sur le type de partition à laquelle peut participer *d'une part ... d'autre part*. On constate ainsi que cette locution s'emploie dans des énoncés, et donc des partitions, pour lesquels le substantif *part* est lui-même exclu.

Prenons en compte une autre spécificité des exemples présentant un prédicat partitif dans l'environnement cotextuel de *d'une part ... d'autre part*. Une contrainte semble peser sur ces verbes. Nous n'avons en effet trouvé aucun exemple avec *couper* ou *découper*, pourtant fréquemment employés conjointement à *part* :

(122) **découper** quelque chose en deux/trois/plusieurs **parts**
? **découper** quelque chose en **d'une part X, d'autre part Y**

La particularité de *couper* et *découper* est de procéder à des découpages arbitraires, *i.e.* ne respectant pas les limites internes de l'entité soumise à partition. Le résultat du découpage en question est ainsi homéomère, toutes les parties qui en sont issues étant qualitativement identiques. D'où, d'ailleurs, la forte adéquation entre ce type de verbe et *part*: dans les SN

dét part de (dét) N du type *une part de tarte*, *part* implique un découpage exclusivement homéomère.

L'examen des prédicats partitifs qui s'emploient conjointement à *d'une part ... d'autre part* indique donc que cette locution accompagne une opération de partition qui suit les limites internes de l'entité découpée : les verbes *composer*, *se composer de*, *être constitué de*, *comporter* supposent en effet un découpage non homéomère. Ce point constitue donc un important contraste avec les emplois de *part* que nous analysons au tout début de ce travail.

L'écart entre *d'une part ... d'autre part* et *part* se creuse encore davantage si l'on prend en compte les exemples (118) à (119) dans lesquels la locution participe à un découpage temporel. Si, par ce biais, *d'une part ... d'autre part* se rapproche des organisateurs textuels temporels¹⁹⁰, il s'éloigne d'autant des emplois de *part* qui, rappelons-le, se révèlent être tout à fait inaptés à la partition d'entités temporelles (cf. chapitre 3 section 2.4.1.). *Part* se révélait tout autant incapable de procéder à la partition d'une entité spatiale (**une part de la ville* vs *une partie de la ville*). Mais là encore, *d'une part ... d'autre part* n'est pas touché par une telle contrainte :

- (123) L'arrondissement de Corte est **composé de deux parties** nettement distinctes. **D'une part**, une zone montagneuse comportant les plus hauts sommets de l'île (Monte Cinto 2 710 m ; Monte Rotondo 2 622 m), vaste mais peu peuplée. Le pastoralisme traditionnel y est l'activité dominante. **D'autre part**, une zone littorale dite plaine orientale qui doit son développement à l'agriculture (vigne, agrumes, kiwis) et au tourisme (Document du Ministère de l'intérieur).
- (124) Lacroix a reconnu que chaque nuée est en fait **constituée de deux parties** distinctes. **D'une part**, une zone basale, de quelques mètres de hauteur seulement, où l'essentiel de la charge solide est rassemblée et qui se déplace à la façon des coulées de débris non volcaniques. **D'autre part**, un nuage cendreuse très volumineux et spectaculaire, mais en réalité très peu chargé en particules et pratiquement froid (Document de l'université d'Orléans).

Plusieurs points retiennent donc notre attention.

Tout d'abord, l'adéquation de *d'une part ... d'autre part* avec les opérations de partition d'un tout. Associées à des prédicats et des substantifs partitifs, les deux parties de la locution accompagnent chacune une des parties résultant d'un découpage.

On note également la spécialisation de *d'une part ... d'autre part* dans ce type d'opération. En effet, dans le cadre de la partition d'un tout en plusieurs éléments, la substitution avec d'autres MIL est très fortement contrainte. Ces contraintes pèsent sur *d'un côté ... d'un autre côté* mais également sur les adverbiaux ordinaux. Ainsi les exemples suivants sont-ils nettement moins bons que l'exemple original construit avec *d'une part ... d'autre part*:

- (125) A 200°C et plus, le sucre se **décompose, d'une part**, en carbone amorphe très pur et cassant, et, **d'autre part**, en produits qui s'évaporent sous forme de gaz combustibles et de vapeurs acides.
A 200°C et plus, le sucre se **décompose, d'un côté**, en carbone amorphe très pur et cassant, et, **d'un autre côté**, en produits qui s'évaporent sous forme de

¹⁹⁰ Avec lesquels il peut d'ailleurs se combiner :

La séance d'informatique devrait s'organiser en **deux temps** : **d'une part**, des questions d'ordre général qui peuvent intéresser tout le monde (index, table des matières...), pour lesquelles nous attendons des suggestions, et **ensuite** un temps laissé aux questions personnelles.

gaz combustibles et de vapeurs acides.

? A 200°C et plus, le sucre se **décompose, premièrement**, en carbone amorphe très pur et cassant, et, **deuxièmement**, en produits qui s'évaporent sous forme de gaz combustibles et de vapeurs acides¹⁹¹.

La contrainte qui touche *d'un côté ... d'un autre côté* peut néanmoins être levée si le découpage s'envisage sous l'angle de la spatialité:

- (126) L'arrondissement de Corte est **composé de deux parties** nettement distinctes. **D'un côté**, une zone montagneuse comportant les plus hauts sommets de l'île (Monte Cinto 2 710 m ; Monte Rotondo 2 622 m), vaste mais peu peuplée. Le pastoralisme traditionnel y est l'activité dominante. **D'un autre côté**, une zone littorale dite plaine orientale qui doit son développement à l'agriculture (vigne, agrumes, kiwis) et au tourisme.

Le MIL *d'abord ... ensuite ... enfin*¹⁹² et les adverbiaux ordinaux peuvent quant à eux s'employer quand le découpage s'envisage sous l'angle de la temporalité:

- (127) On peut considérer que la création d'une lignée d'animaux transgéniques **comporte** au moins **deux étapes** : **d'abord**, le transfert d'un transgène (c'est à dire d'une intervention biotechnologique) dans un animal, qui est une activité inventive pouvant être protégée selon la règle des brevets ; **ensuite**, la reproduction sexuée permettant d'obtenir des descendants de cet animal transgénique, qui est un processus essentiellement naturel et par conséquent exclu de la brevetabilité.
- (128) On peut considérer que la création d'une lignée d'animaux transgéniques **comporte** au moins **deux étapes** : **premièrement**, le transfert d'un transgène (c'est à dire d'une intervention biotechnologique) dans un animal, qui est une activité inventive pouvant être protégée selon la règle des brevets ; **deuxièmement**, la reproduction sexuée permettant d'obtenir des descendants de cet animal transgénique, qui est un processus essentiellement naturel et par conséquent exclu de la brevetabilité.

Cet exemple illustre par ailleurs la compatibilité des ordinaux avec le verbe *comporter*. On relève également des affinités avec le verbe *comprendre*:

- (188) Le système que nous avons élaboré comprend **trois étapes** : **premièrement** une segmentation thématique, **deuxièmement** une mise en relation des différents segments thématiques, et **troisièmement** un typage thématique des relations et des segments (Document CNRS ; Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur).

Ces quelques observations nous renseignent, partiellement du moins, sur les spécificités de *d'une part ... d'autre part* dans la catégorie des MIL : quand ces derniers sont employés dans le but d'encadrer les parties issues du découpage d'un tout, la locution *d'une part ... d'autre part* est la seule à pouvoir participer au découpage de tout type d'entité. Cette locution affiche une totale neutralité par rapport au type de tout soumis à partition ce qui n'est pas le cas des MIL *d'un côté... d'un autre côté* et *premièrement ... deuxièmement*.

¹⁹¹ A moins d'ajouter une dimension temporelle au découpage.

¹⁹² Cf. M. Kozłowska (1996) sur les rapports entre *ensuite* et l'ordre temporel.

Pour finir, nous aimerions souligner l'écart entre l'emploi de *d'une part ... d'autre part* dans un cotexte partitif et les caractéristiques sémantiques de *part*. On se serait attendu à d'importantes similitudes mais, dans les faits, ce n'est pas le cas. On note tout d'abord que la partition à laquelle participe *d'une part ... d'autre part* ne donne pas un résultat homéomère, ce qui va à l'encontre du sémantisme de *part* dans ses emplois non adverbiaux du type *une part de tarte*. On note, par ailleurs, que la locution participe à des partitions temporelles et spatiales, auxquelles ne peut pas, par contre, s'associer le substantif *part*: *d'une part ... d'autre part* s'affranchit des contraintes qui pèsent sur *part*. En résumé, la locution encadre les parties issues d'une partition qui ne sont pas des parts.

Nous relevons néanmoins un point qui vient atténuer le décalage entre les deux emplois de *part*. Nous avons vu *supra* (chapitre 3 section 2.4.3.1) que *part* pouvait s'employer non seulement dans le cadre d'une opération de partition mais également dans l'opération inverse de composition, cette dernière appartenant également à la sphère de la méronymie :

(129) Le lait entre pour une **part** importante dans la composition de ce chocolat.

(130) Le coton entre pour une **part** importante dans la composition de ce tissu.

Or, *d'une part ... d'autre part* ne s'analyse pas que sous l'angle du découpage. Cette locution s'emploie également dans le cadre de la composition d'un tout.

2.2.2. La composition d'un tout

L'opération de composition d'un tout à laquelle participe *part* peut s'effectuer par le biais des substantifs :

- *fusion* :

(131) (à propos de la philosophie) Elle était la rencontre, **la fusion entre d'une part** un appareil conceptuel, une culture avec ses langages, ses techniques d'apprentissage, ses gloses et ses enchaînements que l'on apprend au contact des générations de penseur, et **d'autre part** une sorte d'impulsion secrète, de disposition de l'esprit à appréhender, à concevoir les choses les plus simples, les plus quotidiennes et les plus fondamentales de l'existence (*L'autonomie dans la migration*, C. de Gourcy, 2005, p.12).

- *réunion* :

(132) Du 31 mars au 4 avril 1996, l'UNESCO a participé à une **réunion entre, d'une part**, une délégation palestinienne composée de fonctionnaires des "Ministères" du logement, de l'éducation et de la coopération internationale et du Maire de Gaza et, **d'autre part**, des responsables du Ministère français de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme (Document de l'Unesco).

- *union* :

(133) Londres hérite la région de la Société des Nations en 1922 [...]. Pour la Couronne, la terre de la future Jordanie est d'abord et surtout un **trait d'union entre, d'une part**, ses possessions d'Afrique de l'Est (Soudan), ses prérogatives stratégiques sur le canal de Suez et l'Egypte (via la Palestine); et **d'autre part**, ses centres d'intérêts en Irak, sur la côte du golfe persique et plus à l'Est, son Empire des Indes (*Géopolitique de la Jordanie*, A. Renon,

1996, p.8-9).

- *alliance* :
 - (134) Ce succès de la formation des ouvriers et des employés à l'école ne doit rien au hasard : elle est le produit d'une **alliance entre, d'une part**, les communistes et la CGT, pour qui il s'agit "d'un enseignement prolétarien par excellence, enseignement du peuple travailleur, enseignement de classe", et, **d'autre part**, des fractions du patronat, dont la puissante Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), qui souhaite une main-d'œuvre rapidement formée pour la reconstruction de l'après-guerre (*Le Monde diplomatique* d'avril 2004) .
- *accord* :
 - (135) L'oeuvre audiovisuelle en réputée achevée lorsque la version définitive a été établie d'un commun **accord entre, d'une part**, le réalisateur ou, éventuellement, les coauteurs et, **d'autre part**, le producteur (Document du Ministère de la culture).
- *partenariat* :
 - (136) Le projet s'appuie sur le **partenariat entre, d'une part**, un industriel spécialisé dans le domaine de la nutrition clinique ayant déjà une expérience du développement de solutions nutritives spécifiques et de pharmaco-nutrition (Novartis SA), et, **d'autre part**, deux équipes de recherche : l'une spécialisée dans la recherche expérimentale sur les manipulations de la croissance tumorale par nutriments (Document du Ministère de la santé).
- *contrat* :
 - (137) La mise en place d'un PER résulte de la conclusion d'un contrat entre **d'une part**, un employeur ou un groupement d'employeurs et, **d'autre part**, un fonds d'épargne retraite qui ne peut commencer ses opérations qu'après avoir obtenu un agrément administratif (*La place de la loi et du contrat dans la garantie du droit à la protection sociale de 1945 à nos jours*, M. Boumediene, 2003, p.446).
- *collaboration* :
 - (138) Mise en œuvre de projets pilotes impliquant la **collaboration entre, d'une part**, les départements ministériels et leurs institutions concernées et, **d'autre part**, les organisations privées (Document de l'Unesco).
- *coopération* :
 - (139) La présente convention définit les modalités de **coopération entre d'une part** le ministère, et **d'autre part** l'APCM (Assemblée permanente des chambres de métier) (Document du Ministère de l'Éducation nationale).

Deux points retiennent notre attention:

- i) dans tous ces exemples, *d'une part ... d'autre part* s'emploie à la suite de la préposition *entre* qui "marque une relation de réciprocité ou d'opposition à l'intérieur d'un ensemble" (*TLFi*)¹⁹³.

¹⁹³ Il faut signaler que la préposition *entre* accompagne également la locution quand cette dernière participe, non plus à la composition d'un tout, mais à une opération de partition. Par exemple :

Jamais Armand n'avait eu une sensation aussi intense du **divorce entre** la vitalité enthousiaste des propos

ii) les substantifs *accord, contrat, partenariat, collaboration* et *coopération*, en plus de référer à des tous, nous renseignent sur le type d'entités associées : il s'agit d'entités présentant un caractère animé (humain). Le caractère partitif de ces substantifs est d'ailleurs souligné par l'emploi de *partie* dans le sens "Personne qui participe à une action juridique ou judiciaire" (TLFi) :

(140) Un accord/un contrat/un partenariat a été signé entre les deux **parties**.
Un accord/un contrat/un partenariat a été signé entre **d'une part A, d'autre part B**.

(141) Un dialogue politique régulier constitue un pas important dans la coopération/la collaboration entre les deux **parties**.
Un dialogue politique régulier constitue un pas important dans la **coopération/la collaboration** entre **d'une part A, d'autre part B**.

Ces substitutions indiquent le caractère partitif des segments encadrés par *d'une part ... d'autre part*.

L'opération de composition d'un tout à laquelle participe *d'une part ... d'autre part* peut également s'effectuer par le biais des prédicats *regrouper, rassembler* ou *réunir* :

- *regrouper* ("former un groupe, un ensemble fonctionnel à partir d'éléments dispersés, autonomes" TLFi) :

(142) Le dispositif national d'accueil et d'hébergement est conçu pour apporter en priorité des réponses aux plus vulnérables que sont les familles avec enfants, les jeunes en rupture familiale, les femmes victimes de violence, les personnes de santé fragile et les personnes les plus désocialisées. Ce dispositif **regroupe, d'une part**, l'ensemble des structures qui permettent l'accueil et la prise en charge en urgence et en insertion des publics en difficulté et, **d'autre part**, celles qui concernent les demandeurs d'asile. Il comprend près de 90 000 places (B.O du 18.10.2004).

(143) La restauration est un secteur économique diversifié qui **regroupe d'une part**, la restauration commerciale avec les restaurants traditionnels, les cafés restaurants, les restaurants à thème, les restaurants rapides à l'anglo-saxonne et à la française et les cafétérias et **d'autre part**, la restauration collective (Document de la Direction du tourisme).

- *rassembler* ("mettre ensemble" TLFi):

(144) Cette profession **rassemble d'une part** les concierges et gardiens d'immeubles ou d'infrastructures collectives (gymnases, écoles, etc.) et **d'autre part**, les agents de sécurité employés par les entreprises (banques, parkings, musées, convoyeurs de fonds, les gardes du corps, les maîtres-chiens, etc.) (Document du Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité).

(145) Disponible sur Internet, cet outil **rassemble d'une part**, une base de données issues de la bibliographie, de l'industrie et de programmes de recherche, et **d'autre part**, un module de simulation du comportement microbien s'appuyant sur les outils actuels de la microbiologie prévisionnelle (*Sciences*

et des slogans, **d'une part**, et la mort des passions **d'autre part**, tendues dans une attitude inhumaine, obstinément retirées de la communication (Kristeva 1990 dans *Frantext*).

des aliments, 2006, vol.26).

- réunir ("mettre ensemble pour former un tout" *TLFi*):

- (146) (à propos du musée Pyrénéen de Lourdes) Il **réunit d'une part** une documentation d'ethnographie régionale sur les Pyrénées, **d'autre part** un fonds pyrénéiste axé sur les pratiques et représentations de la montagne, les voyages, les observations scientifiques ou les récits d'ascension (Document du ministère de la culture).
- (147) Nous voudrions éclairer ces phénomènes par une autre expérience en cours depuis quelques années, dans le cadre d'une collaboration qui **réunit, d'une part**, la petite équipe rouennaise qui s'intéresse à la terminologie et, **d'autre part**, un groupe de chercheurs travaillant en biologie, en informatique, en mathématiques et en statistiques autour des méthodes et outils offerts par la bioinformatique (*Socioterminologie*, F. Gaudin, 2002, p.187).

L'emploi de *d'une part ... d'autre part* dans le cadre d'une opération de composition d'un tout constitue une importante différence avec la locution construite avec *côté*. En effet, *d'un côté ... d'un autre côté* ne peut pas s'employer à la suite des verbes *regrouper*, *rassembler* et *réunir* :

- (148) * La restauration est un secteur économique diversifié qui **regroupe d'un côté**, la restauration commerciale avec les restaurants traditionnels, les cafés restaurants, les restaurants à thème, les restaurants rapides à l'anglo-saxonne et à la française et les cafétérias et **d'un autre côté** la restauration collective.
- (149) * Cette profession **rassemble d'un côté** les concierges et gardiens d'immeubles ou d'infrastructures collectives et **d'un autre côté**, les agents de sécurité employés par les entreprises.
- (150) * Le musée **réunit d'un côté** une documentation d'ethnographie régionale sur les Pyrénées, **d'un autre côté** un fonds pyrénéiste axé sur les pratiques et représentations de la montagne, les voyages, les observations scientifiques ou les récits d'ascension.

Ces exemples indiquent une contradiction sémantique entre *regrouper*, *rassembler*, *réunir* et *d'un côté ... d'un autre côté*. Par contre, cette locution s'accommode sans difficulté du verbe antonyme *séparer* ou du substantif *séparation* :

- (151) En ce qui concerne l'économie générale du projet de reprise de M. Deveaux, elle repose sur le principe d'une **séparation** entre, **d'un côté**, les magasins Armand Thiéry, de loin le plus bel actif, et, **de l'autre**, les différentes filiales industrielles ainsi que la chaîne de magasins Classe Affaires (*Les échos* du 17.02.1995).

Tout comme *d'une part ... d'autre part* d'ailleurs :

- (152) Les pratiques culturelles se caractérisent, dans notre société, par une forte **séparation** entre, **d'une part**, l'écrit, prépondérant dans l'enseignement scolaire et, **d'autre part**, l'image, largement dominante dans la culture des jeunes. Cette césure engendre des difficultés dans la communication entre groupes sociaux ou entre générations et dans la transmission des savoirs (Document du Ministère de la culture).
- (153) La **séparation** entre, **d'une part**, les flexions numérales et le système numéral, et, **d'autre part**, la quantification (ou, plus généralement, la détermination nominale) peut s'expliquer de plusieurs façons (S. Auroux, *Théories du nombre linguistique*).

En résumé, nous retiendrons que :

- i) *d'une part ... d'autre part* s'associe aux deux versants de la méronymie : le découpage d'un tout en partie et l'opération inverse de composition d'un tout. Ce n'est pas le cas de *d'un côté ... d'un autre côté* qui se révèle inapte à participer à une opération de composition d'un tout.
- ii) si *part* et *côté* sont sémantiquement proches d'un point de vue diachronique, *part* signifiant *côté* en ancien français, cet aspect de *part* ne caractérise pas la locution *d'une part ... d'autre part*. Par contre, le sémantisme spatial de *côté* reste actif même sous la forme adverbialisée *d'un côté ... d'un autre côté*.

2.3. Bilan

L'objectif de cette section était d'observer l'emploi de *d'une part ... d'autre part* sous l'angle de la partition. Cet examen nous a permis, d'une part, d'affiner les relations que la locution entretient avec *part*, d'autre part, de déterminer, partiellement du moins, sa place à l'intérieur de la catégorie des MIL.

Concernant les liens avec *part*, le bilan est mitigé.

Sous certains aspects, la locution s'éloigne du sémantisme de *part*. En effet, les segments textuels qu'elle encadre ne sont pas des parts, ce qui lui permet de participer à des découpages spatiaux et temporels, interdits au substantif. Le type de découpage en jeu indique également un découpage non homéomère, *i.e.* respectant les limites de l'entité découpée, alors que l'emploi de *part* implique l'inverse. Cela signifie que si la locution participe au découpage d'un tout, ce n'est pourtant pas elle qui "découpe" puisque les parties existaient avant son emploi. C'est sans doute pour cette raison que, dans la majorité des exemples que nous avons analysés ici, la locution est facilement supprimable:

(154) A 200°C et plus, le sucre se **décompose, d'une part**, en carbone amorphe très pur et cassant, et, **d'autre part**, en produits qui s'évaporent sous forme de gaz combustibles et de vapeurs acides.

A 200°C et plus, le sucre se **décompose** en carbone amorphe très pur et cassant et en produits qui s'évaporent sous forme de gaz combustibles et de vapeurs acides.

Mais, malgré cette différence entre la locution et *part*, on relève des similitudes dans le mode de partition. Tout d'abord, tout comme *part*, *d'une part ... d'autre part* s'emploie dans les deux opérations inverses de composition et de décomposition d'un tout. S'ajoutent à cela les liens entre *d'une part ... d'autre part* et *pour une part ... pour une autre part*.

La facette partitive de *d'une part ... d'autre part* précise par ailleurs sa place dans la catégorie des MIL. Nous savons que les MIL peuvent tous s'envisager sous l'angle de la partition. C. Schnedecker (2001a, 2001b) l'a démontré à propos des adverbiaux ordinaux. C'est également le cas de *d'un côté ... d'un autre côté*, étant donné le sémantisme partitif de *côté*. D'ailleurs, les travaux sur *d'une part ... d'autre part* insistent souvent sur la proximité avec la locution construite avec *côté*, la prise en compte d'aspects diachroniques venant à elle seule valider ce rapprochement. *Part* et *côté* sont tous deux des substantifs partitifs, mais, contre toute attente, nos observations indiquent d'importantes différences. De lourdes

contraintes pèsent en effet sur *d'un côté ... d'un autre côté* qui ne peut, ni participer à l'opération de composition d'un tout, ni à un processus de partition, à moins que cette dernière soit spatiale. Les adverbiaux ordinaux semblent plus adaptés aux opérations méronymiques. Mais leur emploi est néanmoins plus limité que *d'une part ... d'autre part*. Ils sont en effet incompatibles avec certains prédicats partitifs et surtout, ils ne peuvent pas participer à une opération de composition d'un tout:

(155) Cette profession **rassemble d'une part** les concierges et gardiens d'immeubles ou d'infrastructures collectives et **d'autre part**, les agents de sécurité employés par les entreprises.

? Cette profession **rassemble premièrement** les concierges et gardiens d'immeubles ou d'infrastructures collectives et **deuxièmement**, les agents de sécurité employés par les entreprises.

Une seule configuration partitive semble vraiment adaptée aux adverbiaux ordinaux: les cas où la partition s'effectue sur un ensemble constitué par une expression quantifiante.

Dans la catégorie des MIL, *d'une part ... d'autre part* se révèle donc être le seul à pouvoir s'employer dans un panel varié d'opérations partitives, ce qui indique de véritables affinités sémantiques avec la sphère de la méronymie. Pourtant, les aspects partitifs sont insuffisants pour décrire tous les emplois de *d'une part ... d'autre part*. Un certain nombre de points demandent en effet à être approfondis:

i) *d'une part ... d'autre part* ne s'emploie pas que dans un contexte partitif. Par exemple:

(189) La perception des performances de l'économie japonaise est largement biaisée par la tentation **d'une part**, de la référence historique, qui la confronte à ses propres succès passés, et **d'autre part**, de la comparaison géographique, qui la mesure à l'aune de l'insolente prospérité américaine (*Le Monde* du 09.12.1997).

ii) si *d'une part ... d'autre part* se combine avec les autres MIL, ce qui indique la relative homogénéité de cette catégorie, il peut également s'associer à d'autres marques linguistiques. *D'autre part* se laisse ainsi remplacer par *en outre*, *par ailleurs* ou *mais aussi*. Cette liste n'est pas exhaustive mais indique, pour le moins, que la locution entretient des affinités avec d'autres éléments que des MIL.

iii) une piste reste encore inexplorée: l'apport sémantique de *autre*. Nous avons vu *supra* (cf. chapitre 5) que *autre* a un sémantisme en partie partitif¹⁹⁴. Mais *autre* pose également la question de l'altérité. Retrouve-t-on trace de cette altérité dans l'emploi de *d'une part ... d'autre part*?

iv) l'examen de notre corpus laisse apparaître un nombre très élevé d'exemples dans lesquels *d'autre part* s'emploie sans un *d'une part* dans le cotexte gauche. S'agit-il d'une simple variante formelle?

Toutes ces interrogations focalisent notre attention vers de la seconde moitié de la locution. Voyons ce que peut nous apprendre l'examen de *d'autre part*.

¹⁹⁴ *Autre* présuppose l'existence d'un ensemble (cf. M. Van Peteghem (1995) à ce propos).

3. Propriétés sémantico-référentielles de *d'autre part*

Nous commencerons par nous intéresser à l'apport sémantique de *autre*. *Autre* entre dans la construction de *d'une part ... d'autre part* mais aussi de *d'un côté ... d'un autre côté*. Si la section précédente a montré de fortes disparités entre les deux locutions, nous allons voir à présent, qu'en dehors de l'éclairage partitif, elles partagent néanmoins de solides points communs. Et c'est essentiellement dans l'expression de l'altérité qu'elles se retrouvent.

3.1. L'altérité: un point commun avec *d'un côté ... d'un autre côté*

Les notions d'altérité, et inversement d'identité, s'inscrivent dans la description des organisateurs textuels. C. Schnedecker (2001a) le met en évidence à propos des adverbiaux ordinaux, une de leurs spécificités étant la relation d'identité qui relie les différents segments textuels qu'ils encadrent. Ces segments sont "supposées appartenir à un même ensemble" (*op.cit.* :370). De là découle "une contrainte d'identité, motivée par la valeur partitive des adjectifs ordinaux" (*op.cit.* :370), contrainte d'identité qui implique, entre autres, l'homogénéité syntaxique des unités corrélées.

Cette homogénéité syntaxique se vérifie également pour *d'une part ... d'autre part*. Ainsi, dans les exemples suivants, *d'une part* et *d'autre part* encadrent des segments textuels de même nature, des syntagmes nominaux sous (156), prépositionnels sous (157) :

- (156) De tels traits sont, par exemple, la contradiction entre la continuité des univers physiques et mental **d'une part**, et, **d'autre part**, la discontinuité des oppositions distinctives des langues (C. Hagège 1985 dans *Frantext*).
- (157) La perception des performances de l'économie japonaises est largement biaisée par la tentation **d'une part**, de la référence historique, qui la confronte à ses propres succès passés, et **d'autre part**, de la comparaison géographique, qui la mesure à l'aune de l'insolente prospérité américaine (*Le Monde* du 09.12.1997).

Au plan énonciatif, *d'une part ... d'autre part* articule des constituants obligatoirement dans un rapport monologique ; elle ne peut en aucun cas encadrer deux constituants produits par deux énonciateurs différents (*cf.* A. Auchlin (1981) à ce propos) :

- (158) A : J'aime bien Pierre. **D'une part**, il est serviable.
* B : **D'autre part** il est généreux.

L'homogénéité énonciative est d'ailleurs une propriété que partagent tous les MIL. C. Schnedecker (2001a) le note déjà à propos des adverbes ordinaux qui "doivent émaner d'un même énonciateur" (2001 :374) :

- (159) A : J'aime bien Pierre. **Premièrement**, il est serviable.
?? B : **Deuxièmement**, il est généreux (*op.cit.*:374).

Mais, contrairement aux ordinaux, *d'une part ... d'autre part* n'implique pas une co-

orientation argumentative. S'il est "impossible d'articuler la série adverbiale ordinale avec *mais*" (*op.cit.*:374), cette possibilité est offerte à *d'une part ... d'autre part*, tout comme, d'ailleurs, à *d'un côté ... d'un autre côté* :

- (160) * Je ne sais pas quoi penser de Pierre. **Premièrement**, il est serviable **mais deuxièmement** il est très radin (*op.cit.*:374).
 Je ne sais pas quoi penser de Pierre. **D'une part**, il est serviable **mais d'autre part** il est très radin.
 Je ne sais pas quoi penser de Pierre. **D'un côté**, il est serviable **mais d'un autre côté** il est très radin.

L'identité des deux constituants encadrés par *d'une part ... d'autre part* n'est donc que partielle. La locution peut d'ailleurs participer à des configurations discursives qui expriment une véritable altérité sémantique. *D'une part* s'associe ainsi à des marqueurs du type *au contraire, inversement, d'un autre côté* :

- (161) Enfin, nous sommes arrivés à une conclusion particulièrement intéressante : si l'on augmente suffisamment la longueur de la chaîne, on voit, **d'une part**, la toxicité et l'action gaméticide diminuer, tandis qu'**au contraire**, l'action sur les schizontes augmente (*Ce que la France a apporté à la médecine depuis le début du XXe siècle*, 1943 dans *Frantext*).
- (162) Si, **d'une part**, le sémiologue est toujours vigilant derrière le chroniqueur d'actualité (dont les articles sont de véritables travaux de sémiotique qui relèvent de ce que l'on pourrait appeler une sémiotique militante, engagée), **inversement**, on voit poindre l'humour concret et l'ironie caustique du polémiste dans les recherches théoriques du sémiologue (cité par G.Turco et D.Coltier 1988 :69).
- (163) Si elle manque à ce point d'humour, de tendresse, de poésie, c'est tout bonnement, **d'une part**, qu'elle a pour unique objet l'intelligible, et que, **d'un autre côté**, l'intelligible n'est ni amusant, ni émouvant, ni poétique (H. Brémond 1926 dans *Frantext*).

La locution s'emploie également à la suite des verbes *distinguer* ou *opposer*:

- (164) En matière de travaux routiers, conformément à l'avis n° 01-A-08 du Conseil de la concurrence et à l'arrêté interministériel du 22 juin 2001 relatifs à l'acquisition du groupe GTM par la société Vinci, il convient de **distinguer d'une part** les activités de pose des revêtements de chaussée et **d'autre part** les activités de fabrication de ces revêtements (Document de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).
- (165) Un déséquilibre démographique interne **oppose d'une part** le nord-est en expansion, **d'autre part** les secteurs ouest et sud, plus ruraux, et parfois en déclin (Document de la préfecture de l'Eure).

Dans certains exemples, c'est le contenu sémantique des segments textuels encadrés par *d'une part* et *d'autre part* qui est dans une relation d'altérité ; *nourrir* vs *atrophier* sous (166), *continuité* vs *discontinuité* sous (167):

- (166) Elle fantomalise le spectateur, projette son esprit dans la pluralité des univers imagés ou imaginaires, fait essaimer son âme dans les innombrables doubles qui vivent pour lui. **D'une part**, la culture de masse **nourrit** la vie, **d'autre part**, elle **atrophie** la vie (G. Lipovetsky 1987 dans *Frantext*).
- (167) De tels traits sont, par exemple, la **contradiction** entre la **continuité** des

univers physique et mental **d'une part**, et **d'autre part**, la **discontinuité** des oppositions distinctives des langues (C. Hagège 1985 dans *Frantext*).

Quand le cotexte de *d'une part ... d'autre part* présente des traces d'altérité, la substitution avec d'autres MIL est contrainte, en particulier avec les ordinaux, mais aussi avec *d'abord ... ensuite ... enfin* :

(168) * Un déséquilibre démographique interne oppose **premièrement** le nord-est en expansion, **deuxièmement** les secteurs ouest et sud, plus ruraux, et parfois en déclin.

(169) * Un déséquilibre démographique interne oppose **d'abord** le nord-est en expansion, **ensuite** les secteurs ouest et sud, plus ruraux, et parfois en déclin.

A l'inverse, *d'un côté ... d'un autre côté* s'accommode très bien de ces marques d'altérité :

(170) Un déséquilibre démographique interne oppose **d'un côté** le nord-est en expansion, **d'un autre côté** les secteurs ouest et sud, plus ruraux, et parfois en déclin.

(171) Elle fantomalise le spectateur, projette son esprit dans la pluralité des univers imagés ou imaginaires, fait essaimer son âme dans les innombrables doubles qui vivent pour lui. **D'un côté**, la culture de masse nourrit la vie, **d'un autre côté**, elle atrophie la vie.

L'altérité est une d'ailleurs une condition *sine qua non* à l'emploi de *d'un côté ... d'un autre côté*. C'est ce qu'indiquent *a contrario* les énoncés suivants:

(172) J'aime bien Pierre. **D'une part** il est serviable, **d'autre part** il est généreux.
? J'aime bien Pierre. **D'un côté**, il est serviable, **d'un autre côté**, il est généreux.

En résumé, nous retiendrons que l'identité entre les segments encadrés par *d'une part ... d'autre part* s'arrête au niveau syntaxique et énonciatif. C'est également à ce niveau que s'arrête la proximité avec les adverbiaux ordinaux. En effet, *d'une part ... d'autre part* ouvre la voie à une hétérogénéité argumentative ou sémantique et se rapproche par ce biais de la locution construite avec *côté, d'un côté ... d'un autre côté*. La première partie de ce chapitre avait indiqué une relation déséquilibrée entre *d'une part ... d'autre part* et *d'un côté ... d'un autre côté*: dans un contexte partitif, l'emploi de *d'un côté ... d'un autre côté* se révèle limité. Dans un contexte non partitif, la relation entre les deux locutions semble se rééquilibrer, les possibilités de substitution étant plus souples. Ainsi, dans un contexte d'altérité, les deux locutions s'emploient-elles souvent l'une à la place de l'autre. On note néanmoins deux exceptions:

- i) les structures concessives
- ii) certains emplois de *d'un autre côté* sans *d'un côté*

3.1.1. Une incompatibilité avec les structures concessives

B. Combettes (1998) observe à partir d'un corpus de français classique que "la corrélation *d'un côté/de l'autre*, lorsqu'elle est utilisée dans une phrase complexe, va souvent de pair avec l'emploi de la conjonction *si*" (*op.cit*:53). Nous constatons que c'est toujours le cas en français contemporain. Par exemple:

(173) Si **d'un côté** Pierre est bel homme, il est **d'un autre côté** piètre cuisinier.

A l'inverse, *d'une part ... d'autre part* s'accommode mal d'une structure concessive:

(174) ? Si **d'une part** Pierre est bel homme, il est **d'autre part** piètre cuisinier.

D'un côté ... d'un autre côté peut d'ailleurs se joindre aux locutions concessives *toutefois, en revanche, cependant*:

(175) Le bilan de la situation des enfants népalais est mitigé. **D'un côté**, la mortalité infantile est élevée, les cas de malnutrition fréquents; la salubrité et la qualité de l'air dans les habitations laissent à désirer; et la scolarité des enfants s'arrête souvent après quelques années d'école. Compte tenu de la pauvreté et des conditions difficiles de survie, il est quasiment impossible de subvenir comme il convient aux besoins des enfants. **D'un autre côté toutefois**, certains enfants s'épanouissent malgré ces conditions socio-économiques défavorables. En s'acquittant des corvées ménagères de la famille et de travaux agricoles (la surveillance du bétail par exemple), nombre d'enfants des villages du Népal acquièrent une image positive d'eux-mêmes et une représentation claire des responsabilités qui leur incombent au sein de la société (Document Unicef).

(176) Il est probable que la reconnaissance par l'État de possibles addictions sportives, en amont de l'usage de produits dopants, présente à la fois un intérêt et un risque. **D'un côté**, les reconnaître peut permettre de les diluer parmi le spectre des autres addictions. Le problème se déplacerait alors vers un sujet renvoyé à sa singularité et autoriserait le traitement individuel d'un « problème individuel », accentuant la dérive d'une médicalisation des rapports sociaux. **En revanche, d'un autre côté**, il existe une potentialité incontrôlable, de la part d'un cercle plus large d'auditeurs, d'entrevoir une « drogue sportive », d'associer les représentations du sportif et du toxicomane, ou, à tout le moins, d'envisager le sport comme une *pratique à risques* qui mettrait cette fois en cause les fondements du modèle (*Psychotropes*, 8, 2002).

(177) Dans un chapitre à part de cet engrenage, pour des raisons de différence qualitative, nous trouvons Hiroshima et l'icône du champignon nucléaire. **D'un côté**, il s'agit d'un épisode de plus, probablement le plus cruel, de cette Peste : son bilan mortel est du même niveau que les ténébreuses prouesses du siècle. **D'un autre côté, cependant**, sa dimension est totalement différente : plus pure, plus universelle, plus essentielle. La mort massive sur les champs de bataille et dans les camps de concentration est baroque, et cela se doit à une suraccumulation ; mais la silhouette du champignon nucléaire est abstraite, elle est le fruit du minimalisme et de la stylisation. Jamais des lignes si pures n'avaient tant tué (*Diogène*, 197, 2002).

Toute substitution avec *d'une part ... d'autre* est ici exclue. Ainsi:

(178) * Dans un chapitre à part de cet engrenage, pour des raisons de différence qualitative, nous trouvons Hiroshima et l'icône du champignon nucléaire. **D'une part**, il s'agit d'un épisode de plus, probablement le plus cruel, de cette Peste : son bilan mortel est du même niveau que les ténébreuses prouesses du siècle. **D'autre part, cependant**, sa dimension est totalement différente : plus pure, plus universelle, plus essentielle.

Comment expliquer l'inadéquation de *d'une part ... d'autre part* avec la concession? Ce

point mérite toute notre attention car il s'agit de la première contrainte d'emploi que nous pouvons attribuer à la locution. Cela contraste avec nos observations précédentes qui indiquaient toutes une importante souplesse d'emploi.

3.1.2. *D'un autre côté sans d'un côté*

D'un côté ... d'un autre côté et *d'une part ... d'autre part* partagent la particularité de pouvoir s'employer sous une forme tronquée, sans un *d'une part* ou *d'un côté* dans le cotexte gauche. Par exemple:

- (179) Les femmes enceintes reçoivent des messages contradictoires à propos de la consommation de poisson. De hauts niveaux de consommation de poisson pendant la grossesse ont été associés à une durée de grossesse plus longue, une augmentation du poids du bébé à la naissance et des capacités intellectuelles plus élevées. **D'un autre côté**, le poisson peut également être une source potentielle d'exposition à des polluants comme le mercure qui provient notamment du lessivage de l'air et des sols, pollués par la combustion du charbon dans les centrales électriques et des activités minières. Aux doses sans réel danger sur l'homme, le mercure pourrait être toxique pour le fœtus : il est en effet soupçonné de provoquer des dommages neurologiques. Une récente recherche américaine a montré que le méthylmercure pouvait présenter un autre risque, celui de naissance prématurée (Document du Ministère de la Santé).
- (180) Je n'aurais pas dû déménager en Provence, Paris me manque. **D'un autre côté**, si je n'avais pas déménagé, je n'aurais pas rencontré mon mari.
- (181) Antoine écoutait. Non sans émotion : il éprouvait maintenant une sorte de curiosité pour les histoires de maladie, de mort. **D'autre part**, ce bavardage le dispensait de parler (*TLFi*).
- (182) Je ne peux pas louer cette salle, elle est trop chère. Mais **d'un autre côté**, elle me plaît.

L'exemple (179) est pourtant le seul à permettre une substitution entre les deux locutions:

- (183) Les femmes enceintes reçoivent des messages contradictoires à propos de la consommation de poisson. De hauts niveaux de consommation de poisson pendant la grossesse ont été associés à une durée de grossesse plus longue, une augmentation du poids du bébé à la naissance et des capacités intellectuelles plus élevées. **D'autre part**, le poisson peut également être une source potentielle d'exposition à des polluants comme le mercure qui provient notamment du lessivage de l'air et des sols, pollués par la combustion du charbon dans les centrales électriques et des activités minières.
- (184) ? Je n'aurais pas dû déménager en Provence, Paris me manque. **D'autre part**, si je n'avais pas déménagé, je n'aurais pas rencontré mon mari.
- (185) ? Antoine écoutait. Non sans émotion : il éprouvait maintenant une sorte de curiosité pour les histoires de maladie, de mort. **D'un autre côté**, ce bavardage le dispensait de parler.
- (186) * Je ne peux pas louer cette salle, elle est trop chère. Mais **d'autre part**, elle me plaît.

L'exemple autorisant la substitution entre les deux est également le seul où l'on peut reconstruire la partie manquante de la locution:

- (187) Les femmes enceintes reçoivent des messages contradictoires à propos de la consommation de poisson. **D'un côté**, de hauts niveaux de consommation de poisson pendant la grossesse ont été associés à une durée de grossesse plus longue, une augmentation du poids du bébé à la naissance et des capacités intellectuelles plus élevées. **D'un autre côté**, le poisson peut également être une source potentielle d'exposition à des polluants comme le mercure qui provient notamment du lessivage de l'air et des sols, pollués par la combustion du charbon dans les centrales électriques et des activités minières.
- (188) Les femmes enceintes reçoivent des messages contradictoires à propos de la consommation de poisson. **D'une part**, de hauts niveaux de consommation de poisson pendant la grossesse ont été associés à une durée de grossesse plus longue, une augmentation du poids du bébé à la naissance et des capacités intellectuelles plus élevées. **D'autre part**, le poisson peut également être une source potentielle d'exposition à des polluants comme le mercure qui provient notamment du lessivage de l'air et des sols, pollués par la combustion du charbon dans les centrales électriques et des activités minières.

Les difficultés de substitution vont de pair avec l'impossibilité de rétablir *d'une part* ou *d'un côté* dans le cotexte gauche de *d'autre part* et *d'un autre côté*, ce qui indique que, si les deux locutions complètes sont proches, ce n'est plus le cas quand elles sont employées sous une forme tronquée. Voyons ce que peut nous apprendre l'examen de *d'autre part* lorsqu'il est employé sans *d'une part*.

3.2. Les emplois de *d'autre part* sans *d'une part*

Tout au long de ce chapitre, nous avons pu observer la souplesse d'emploi de *d'une part* ... *d'autre part*, *d'une part* commutent relativement facilement avec d'autres MIL. Nous allons à présent nous intéresser aux emplois de *d'autre part* employé seul, *i.e.* sans qu'aucun autre marqueur ne vienne remplacer le *d'une part* supposé manquant. D'ailleurs, l'est-il vraiment? Nous nous proposons de répondre à cette question : *d'autre part* employé seul est-il une forme lacunaire de la locution *d'une part* ... *d'autre part* ?

Une première constatation s'impose : il ne s'agit en aucun cas d'un emploi inhabituel de la locution. Notre constat, bien que nous ne l'ayions pas numériquement validé, est qu'il y a autant d'exemples de *d'autre part* sans *d'une part* que d'exemples présentant les deux parties de la locution. Cette observation justifie à elle seule l'intérêt que nous portons à un tel emploi de la locution. L'examen de *d'autre part* sans *d'une part* va également mettre en évidence de fortes affinités avec des locutions adverbiales qui ne sont pas des MIL: le trio *en plus*, *en outre*, *de surcroît* et les deux locutions construites avec *ailleurs*, *d'ailleurs* et *par ailleurs*.

3.2.1. S'agit-il d'une forme lacunaire ?

Si *d'autre part* se révélait être une forme lacunaire de *d'une part ... d'autre part*, nous devrions pouvoir reconstruire un *d'une part* dans le cotexte gauche de *d'autre part*. Or, ce n'est pas toujours le cas.

Partons de l'exemple suivant :

- (189) Les recherches que nous menons depuis plusieurs années sur la fonction linguistique de l'argumentation ont fait l'objet de publications très dispersées, dont certaines sont actuellement inaccessibles. **D'autre part**, nous avons été conduits depuis peu à introduire notre théorie de l'argumentation dans la théorie générale de l'énonciation à laquelle nous travaillons actuellement, et dont le thème central est la notion de polyphonie (premières lignes de *l'Argumentation dans la langue* d'O.Ducrot et J.C. Anscombe).

D'une part n'étant pas compatible avec une position en tête d'énoncé, il est exclu de le reconstruire ici :

- (190) * **D'une part**, les recherches que nous menons depuis plusieurs années sur la fonction linguistique de l'argumentation ont fait l'objet de publications très dispersées, dont certaines sont actuellement inaccessibles. **D'autre part**, nous avons été conduits depuis peu à introduire notre théorie de l'argumentation dans la théorie générale de l'énonciation à laquelle nous travaillons actuellement, et dont le thème central est la notion de polyphonie.

La suppression de *d'une part* est elle aussi contrainte. Ainsi, l'exemple suivant, sans être tout à fait irrecevable, produit un sentiment d'incomplétude :

- (191) Il me semble donc que nous sommes en train de vivre une période clef de l'histoire, où s'opère un divorce entre, **d'une part**, la modernité, ravalée au simple rang de slogan électoral, et, **d'autre part**, le progrès conçu comme finalité de l'action de l'Homme en société (Document du Sénat).
? Il me semble donc que nous sommes en train de vivre une période clef de l'histoire, où s'opère un divorce entre la modernité, ravalée au simple rang de slogan électoral, et, **d'autre part**, le progrès conçu comme finalité de l'action de l'Homme en société.

Il conviendrait mieux, dans ce cas, de supprimer totalement la locution:

- (192) Il me semble donc que nous sommes en train de vivre une période clef de l'histoire, où s'opère un divorce entre la modernité, ravalée au simple rang de slogan électoral, et le progrès conçu comme finalité de l'action de l'Homme en société.

Dans certains exemples, la suppression de *d'une part* s'avère totalement impossible:

- (193) Le lien entre verbes **d'une part** et prépositions ou relateurs en général **d'autre part**, est loin, au reste, d'être seulement logique (C. Hagège 1985 dans *Frantext*).
* Le lien entre verbes et prépositions ou relateurs en général **d'autre part**, est loin, au reste, d'être seulement logique.
- (194) On peut décomposer un champ d'informations en une configuration d'unités **d'une part**, et un tableau de noms attribués aux lignes et aux colonnes de la configuration, **d'autre part** (Jolley 1968 dans *Frantext*).

* On peut décomposer un champ d'informations en une configuration d'unité, et un tableau de noms attribués aux lignes et aux colonnes de la configuration, **d'autre part**.

Or, dans chacun de ces deux exemples *d'une part* et *d'autre part* occupent la même position dans l'énoncé. Les deux parties de la locution se situent après les segments de phrase qu'elles encadrent dans une structure *p d'une part, q d'autre part* :

verbes **d'une part** et prépositions ou relateurs en général **d'autre part**
une configuration d'unité **d'une part** et un tableau de noms **d'autre part**

Le réexamen de notre corpus indique par ailleurs que tous les *d'autre part* sans *d'une part* se situent en tête de phrase sur le modèle de :

(195) Pierre est bel homme. **D'autre part**, il est bon cuisinier.

Si *d'autre part* peut également s'insérer entre le verbe et l'attribut du sujet, un déplacement en fin d'énoncé n'est par contre pas convainquant

(196) Pierre est bel homme. Il est **d'autre part** bon cuisinier.
? Pierre est bel homme. Il est bon cuisinier **d'autre part**.

D'autre part seul peut difficilement clore le segment discursif qu'il encadre. Cela explique non seulement l'inacceptabilité des exemples sous (193) et (194), mais indique également que *d'autre part* seul fonctionne différemment que lorsqu'il est accompagné de *d'une part*, puisque dans ce cas il peut clore le segment discursif encadré.

Plusieurs arguments supplémentaires nous indiquent que *d'autre part* présente des caractéristiques différentes du couple *d'une part ... d'autre part* :

- i) *d'autre part* ne contraint pas à l'homogénéité énonciative qui est pourtant indissociable de *d'une part ... d'autre part*. On peut facilement reconstruire un dialogue entre deux locuteurs A et B dans lequel B réagit sur les propos de A en initiant son dire à l'aide de *d'autre part* :

A : J'ai adoré la soirée passée chez Pierre. C'est un excellent cuisinier

B : **D'autre part**, il est bel homme, ce qui ne gâche rien !

versus

A : J'ai adoré la soirée passée chez Pierre. **D'une part** c'est un excellent cuisinier

B : * **D'autre part**, il est bel homme, ce qui ne gâche rien !

- ii) *d'autre part* n'occupe pas obligatoirement la seconde place dans une succession de marqueurs textuels, ce qui est le cas quand il est employé avec *d'une part* (cf. *supra* la combinaison *d'une part ... d'autre part ... enfin*):

(197) Plusieurs raisons me poussent à penser que Pierre et Marie vont se séparer. **Premièrement**, ils ne se sont jamais aimés. **Deuxièmement**, ils se disputent sans arrêt. **D'autre part**, on ne les voit plus jamais ensemble.

Dans ce dernier exemple, *d'autre part* vient s'ajouter, dans une troisième position, à la série constituée par *premièrement* et *deuxièmement*. Les ordinaux permettent en effet un tel ajout. C. Schnedecker (2001a) constate en effet que les adverbiaux ordinaux supposent un ensemble d'éléments non dénombré et non fini:

- le fragment discursif introduit par *premièrement* "sert à circonscrire dans le discours un ensemble de segments, non dénombrés et en nombre non fini" (*op.cit.*:371).

- les unités précédant et suivant les segments introduits par les adjectifs dérivés en –*ième* "constituent un ensemble non fini et non dénombrable" (*op.cit.*:371).

Les ordinaux supposent que "l'ensemble reste ouvert à d'éventuels énièmes éléments, sauf si la mention explicite de *dernier* borne, "à droite", le domaine notionnel constitué" (*op.cit.*:370). Cela implique qu'un adjectif en –*ième*, comme *deuxième*, ne remplit pas les fonctions de marqueur de clôture.

Explorons cette facette additive de *d'autre part*¹⁹⁵.

3.2.2. La fonctionnalité additive de *d'autre part*

3.2.2.1. Une proximité avec les marqueurs additifs *en plus, en outre, de surcroît*

D'après le *TLFi*, *d'autre part* employé seul permet "d'ajouter une précision". On constate en effet que *d'autre part* s'emploie avec le verbe *ajouter*:

- (198) A l'action du Haut Commissariat **s'ajoute d'autre part** celle, ample et continue, des agences bénévoles (Document du Haut Commissariat des Nation Unies pour les réfugiés)

La proximité avec une opération d'addition transparait également au travers de la commutabilité entre *d'autre part* et les marqueurs additifs *en outre, de plus, de surcroît*:

- *en outre*¹⁹⁶:

- (199) Un enseignant de 28 ans, poursuivi pour avoir téléchargé et partagé de la musique sur Internet, a **en outre** été condamné mercredi 2 février à une amende de 3 000 euros avec sursis par le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise), dans la première affaire de ce type jugée au pénal (*Le Monde* du 02.02.2005).

Un enseignant de 28 ans, poursuivi pour avoir téléchargé et partagé de la musique sur Internet, a **d'autre part** été condamné mercredi 2 février à une amende de 3 000 euros avec sursis par le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise), dans la première affaire de ce type jugée au pénal.

- *de surcroît*:

- (190) Dénués de morale, nos dirigeants manifestent de **surcroît** une remarquable imbécillité politique (*Le Monde* du 10.03.2005).
Dénués de morale, nos dirigeants manifestent **d'autre part** une remarquable imbécillité politique.

- *de plus*:

- (200) L'exploitation de la géothermie comme énergie renouvelable, malgré tout

¹⁹⁵ Relevée entre autres par E. Roulet *et al.* (1981), B. Combettes (1998) et M. NØjgaard (1992).

¹⁹⁶ Le *TLFi* fait d'ailleurs mention de l'expression vieillie *d'outre en outre* mise en synonyme de *de part en part*:

Un coup d'épée qui le perça *d'outre en outre* (*TLFi*).

l'intérêt qu'elle représente, est onéreuse et fortement consommatrice de ressources énergétiques (notamment pour la filière haute température). Le coût d'investissement pour une centrale géothermique électrique est de l'ordre de 2 000 € par kW électrique installé. Toutefois, elle constitue une option dans l'éventail énergétique de demain. Le potentiel électrique de la géothermie haute température reste prometteur malgré les coûts. Les programmes de recherche et développement se multiplient, notamment autour du dispositif expérimental de Soultz-sous-forêts (France). **De plus**, la France est précurseur dans le domaine des réseaux de chaleur géothermiques : 60 centrales géothermiques et 50 000 pompes à chaleur sont opérationnelles et 10 600 logements ont été raccordés aux réseaux de chaleur entre 2000 et 2005 (Document Gaz de France).

L'exploitation de la géothermie comme énergie renouvelable, malgré tout l'intérêt qu'elle représente, est onéreuse et fortement consommatrice de ressources énergétiques (notamment pour la filière haute température). Le coût d'investissement pour une centrale géothermique électrique est de l'ordre de 2 000 € par kW électrique installé. Toutefois, elle constitue une option dans l'éventail énergétique de demain. Le potentiel électrique de la géothermie haute température reste prometteur malgré les coûts. Les programmes de recherche et développement se multiplient, notamment autour du dispositif expérimental de Soultz-sous-forêts (France). **D'autre part**, la France est précurseur dans le domaine des réseaux de chaleur géothermiques : 60 centrales géothermiques et 50 000 pompes à chaleur sont opérationnelles et 10 600 logements ont été raccordés aux réseaux de chaleur entre 2000 et 2005.

En outre, les marqueurs additifs n'impliquent pas une homogénéité énonciative, tout comme *d'autre part* quand il est employé seul:

(201) A: Pierre est bel homme.

B: **En plus**, il est excellent cuisinier.

Les liens qu'entretient *d'autre part* avec l'addition ne concerne pas que *d'autre part* employé seul. Deux arguments indiquent que c'est également le cas quand *d'autre part* est associé à *d'une part*:

i) le verbe *ajouter* se retrouve quand *d'autre part* est associé à *d'une part*:

(202) Le gaz disponible à court et moyen terme, qui alimente en particulier le marché « spot », est limité. Il provient, **d'une part**, des productions domestiques actuelles non engagées dans le cadre de contrats à long terme – soit, aujourd'hui, 15 Gm³/an à destination du continent européen à partir de la Grande-Bretagne – ainsi que de productions domestiques nouvelles, situées essentiellement en Norvège, qui devraient progressivement atteindre 30 Gm³/an à l'horizon 2010. A ces quantités, viennent **s'ajouter, d'autre part**, les disponibilités en gaz liquéfié en excédent des flux commerciaux dédiés à long terme, qui représentent aujourd'hui 5 Gm³/an et pourraient atteindre 15 Gm³/an en 2010 (Ministère de l'industrie).

(203) Au delà de la logique capitaliste qui donne raison à Mittal Steel, l'affaire a pris une dimension politique. **D'une part**, pour les États, l'acier est un produit stratégique. Aussi, la France, et peut-être aussi le Luxembourg et la Wallonie (Belgique) peuvent soutenir l'offre financièrement moins attractive de Severstal. D'autant que dans la perspective de l'entrée de la Russie dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la fusion donnerait au

continent européen la capacité de tenir tête aux États-Unis. À cela **s'ajoute d'autre part** la question de l'emploi. Mittal Steel, dans un souci de rentabilité financière toujours plus élevée, annonce des compressions gigantesques de personnel dans les trois ans à venir. Severstal poursuit une autre logique, basée sur la symbiose avec les États et donc plus respectueuse de l'emploi (Réseau de presse Voltaire).

ii) *en outre, de plus et de surcroît* peuvent se combiner à *d'une part* :

- (204) Pour que le raisonnement soit valable, il faut, **d'une part**, qu'il n'y ait ni viscosité, ni chocs, ni aucun phénomène irréversible, et, qu'**en outre**, la température du fluide soit constante à l'infini, c'est-à-dire, sur une sphère de rayon très grand (P. Painlevé 1930 dans *Frantext*).
- (205) Je vais choisir Pierre **d'une part** c'est un garçon sérieux qui n'a jamais manqué à l'appel et je dois dire **en plus** qu'il est financièrement solvable (cité par J. Deulofeu 2001 :103).

iii) *d'une part ... d'autre part* s'associe également à *mais aussi* :

- (206) Ce que je nomme ici, avec Karl Marx *société*, c'est la résultante de l'ensemble des histoires **d'une part** qui a abouti à un moment donné des rapports entre les hommes, **mais aussi d'autre part** l'état particulier de ces rapports (*La question des œuvres en sociologie des arts et de la culture*, B. Péquignot, 2007, p.31-32).
- (207) La question herméneutique est [...] l'une des raisons de la diversité de l'éthique protestante. Celle-ci peut, **d'une part**, être vue comme embarrassante, **mais aussi, d'autre part**, être interprétée dans un sens positif (*Nouvelle encyclopédie de bioéthique*, G. Hottois et al., 2001, p.679).

On trouve d'ailleurs de nombreux exemples dans lesquels *d'une part* s'associe uniquement à *mais aussi* :

- (208) Ils ont repris le café des Leys et très rapidement ont su faire fructifier ce commerce **d'une part** en le rénovant, le rendant ainsi plus accueillant, **mais aussi** en assurant rapidement une cuisine familiale traditionnelle pour leur clientèle ouvrière principalement (*Le journal de Saône et Loire* du 03.02.2006).
- (209) Une nouvelle approche pour l'optimisation d'architecture de machines existantes et pour la synthèse automatique de parties opératives est présentée dans cette thèse. L'originalité de cette approche se situe **d'une part** dans le concept même de la synthèse automatique **mais aussi** dans la méthode employée pour l'implantation du système (*Procédé de réduction automatique d'une description d'architecture. Application à l'intégration d'automates de Traitement d'Image*, 1990).

Du fait qu'il commute avec toute une catégorie de marqueurs additifs, nous concluons donc que *d'autre part* peut fonctionner comme tel. D'un autre côté, on constate que *en outre, de plus, de surcroît* s'accommodent des structures spécifiques aux MIL. Ils peuvent en effet prendre la place d'un MIL en intégrant une configuration partitive annoncée par une expression quantifiante:

- (210) Ces animaux, par la composition de leur système nerveux, possèdent donc **deux facultés** distinctes; savoir: celle du mouvement musculaire, et **en outre**, celle de pouvoir éprouver des sensations (*Philosophie zoologique*, J.-

B. de Monet de Lamarck, 1809, p.220).

- (211) Le second semestre devrait être nettement meilleur, pour au moins **deux raisons** : de nombreux annonceurs semblent avoir attendu la fin du Mondial pour envisager de lancer leur campagne de publicité ; **en outre**, l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée, programmée pour le 1er janvier prochain, pourrait inciter des annonceurs à vouloir séduire les acheteurs avant que la TVA passe de 16 % à 19 % (*Les échos* du 03.08.2006).

La proximité entre *d'une part ... d'autre part* et le trio de marqueurs additifs *en outre, de plus, de surcroît* est néanmoins atténuée par au moins trois différences:

- i) *en plus, en outre* et *de surcroît* ne peuvent pas s'utiliser pour relier deux arguments anti-orientés:
- (212) * Pierre est bel homme. **En plus/en outre/de surcroît** il est mauvais cuisinier.
Pierre est bel homme. **D'autre part**, il est mauvais cuisinier.
- ii) *d'autre part* peut difficilement participer à une structure du type *non seulement ... mais de plus/en outre*:
- (213) Un jeune Français de 19 ans, Tony Parker, est en passe de concrétiser le rêve de sa vie : **non seulement** il a été admis dans l'une des équipes de basket les plus prestigieuses des USA, **mais** il peut, **en outre**, désormais rêver d'obtenir le titre suprême du championnat NBA (*Le Télégramme* du 09.05. 2002).
- (214) ? Un jeune Français de 19 ans, Tony Parker, est en passe de concrétiser le rêve de sa vie : **non seulement** il a été admis dans l'une des équipes de basket les plus prestigieuses des USA, **mais** il peut, **d'autre part**, désormais rêver d'obtenir le titre suprême du championnat NBA.
- iii) *d'autre part* ne peut pas s'employer dans une proposition enchâssée dans une autre:
- (215) Achever une œuvre d'art, **de surcroît** classée monument historique, est une situation que bien peu d'architectes connaissent dans leur vie, une responsabilité qui aurait fait reculer nombre de confrères avertis (*Le Parisien* du 12.04.20058).
* Achever une œuvre d'art, **d'autre part** classée monument historique, est une situation que bien peu d'architectes connaissent dans leur vie, une responsabilité qui aurait fait reculer nombre de confrères avertis.
- (216) Le fait de disposer de la séquence génomique d'un autre insecte diptère, la drosophile, qui est **en outre** l'objet d'études génétiques depuis près d'une centaine d'années, est ici un atout (Document du centre national de séquençage).
* Le fait de disposer de la séquence génomique d'un autre insecte diptère, la drosophile, qui est **d'autre part** l'objet d'études génétiques depuis près d'une centaine d'années, est ici un atout.
- (217) La vocation religieuse insolite de cette intellectuelle russe typique, aux idées politiques avancées, **de plus** mariée et mère de trois enfants, ne pouvait qu'être objet d'étonnement.
* La vocation religieuse insolite de cette intellectuelle russe typique, aux idées politiques avancées, **d'autre part** mariée et mère de trois enfants, ne

pouvait qu'être objet d'étonnement.

Si *d'autre part* s'apparente au trio additif *de plus, en outre, de surcroît*, il ne peut donc pas opérer tout type d'addition. Mais c'est pourtant par le biais de cette fonctionnalité additive que *d'autre part* se rapproche des locutions *par ailleurs* et *d'ailleurs*.

3.2.2.2. L'addition: un point commun avec *par ailleurs* et *d'ailleurs*

D'après le *TLFi*, la locution *par ailleurs* "indique que l'on mentionne à titre complémentaire et comme en passant, des aspects que l'on n'a pas encore envisagés". Le *Dictionnaire de l'académie* (9^{ème} édition) met plutôt en avant une proximité avec les expressions *d'autre part*, *d'un autre point de vue* et *pour le reste*.

Mais *par ailleurs* présente également certaines affinités avec *en plus, de surcroît, en outre*. A partir des exemples suivants, *par ailleurs* commute avec ces trois marqueurs additifs ainsi qu'avec *d'autre part*:

(218) Le mois de janvier a été froid. Les températures moyennes mensuelles sont presque partout inférieures aux valeurs de saison. Mais c'est sur l'est du pays que cela est le plus marqué, avec un écart à la normale avoisinant -2°C. **Par ailleurs**, le mois a été extrêmement sec sur la quasi-totalité du pays. Seules les régions méditerranéennes ont connu des précipitations excédentaires. Sur le Languedoc-Roussillon notamment, les cumuls ont été trois à quatre fois supérieurs à ceux relevés habituellement en janvier (Document Météo France).

[...] **En plus**, le mois a été extrêmement sec sur la quasi-totalité du pays.

[...] **De surcroît**, le mois a été extrêmement sec sur la quasi-totalité du pays.

[...] **En outre**, le mois a été extrêmement sec sur la quasi-totalité du pays.

[...] **D'autre part**, le mois a été extrêmement sec sur la quasi-totalité du pays.

(219) Le HCR estime que 165 000 réfugiés (80 000, selon le Comité des Etats-Unis pour les réfugiés) du Sahara occidental se trouvaient toujours, au 1er janvier 2000, dans des camps dans la région de Tindouf, dans le désert de l'Ouest algérien. **Par ailleurs**, on estime que 100 000 à 200 000 personnes ont été déplacées par la guerre civile depuis le début des années 1990 (*Le Monde diplomatique* d'avril 2001).

[...] **En plus**, on estime que 100 000 à 200 000 personnes ont été déplacées par la guerre civile depuis le début des années 1990.

[...] **De surcroît**, on estime que 100 000 à 200 000 personnes ont été déplacées par la guerre civile depuis le début des années 1990.

[...] **En outre**, on estime que 100 000 à 200 000 personnes ont été déplacées par la guerre civile depuis le début des années 1990.

[...] **D'autre part**, on estime que 100 000 à 200 000 personnes ont été déplacées par la guerre civile depuis le début des années 1990.

Dans certains exemples, la substitution entre *par ailleurs* et *d'autre part* est même exclusive. Ainsi, dans les textes procéduraux¹⁹⁷ du type recette de cuisine, *d'autre part* ne se

¹⁹⁷ Cf. M.-P. Péry-Woodley (2001) et J.-M. Adam (2001) pour l'organisation textuelle dans les discours procéduraux.

laisse remplacer par aucun membre du trio *de plus, en outre, de surcroît*:

Bar meunière sauce champignon

Ingrédients pour quatre personnes:

4 petits bars de 150g environ

4 c. à soupe de farine

50gr.de beurre

200gr. de champignons de couche

2 oignons

1 c. à soupe d'huile

1 filet de citron

Sel et poivre

Ciboulette hachée

150 g de crème fraîche

Préparation:

Passez les poissons dans la farine et faites-les cuire à la poêle dans la matière grasse chaude.

Par ailleurs/d'autre part, nettoyez et émincez les champignons, pelez et hachez les oignons, faites les cuire à l'huile 20mn environ en les arrosant d'un filet de citron et en assaisonnant. Ajoutez la ciboulette et la crème fraîche en fin de cuisson. Servez cette sauce avec le poisson. (Recette Marmiton)

Glace au caramel

Pour 6 à 8 personnes

Fouettez 6 jaunes d'œufs avec 150g de sucre et faites bouillir $\frac{3}{4}$ de litre de lait.

D'autre part/par ailleurs faites fondre 200g de sucre imbibé d'eau avec quelques gouttes de jus de citron.

Surveillez bien la cuisson du sucre jusqu'à ce qu'il atteigne la couleur du caramel blond.

Retirez du feu.

Versez le lait chaud sur le caramel en remuant et versez le lait caramélisé sur les œufs sucrés.

Faites épaissir cette crème sur feu doux comme une crème anglaise, sans cesser de remuer et en évitant l'ébullition.

Laissez refroidir, incorporez alors 150g de crème fouettée et faites glacer en sorbetière.

(Recette Marmiton)

Par ailleurs peut se substituer à *d'autre part* employé seul mais se combine également avec *d'une part*:

- (220) Dans l'industrie privée, les travailleurs de Thalès, Dassault, Matra ou Snecma bénéficient du même statut que n'importe quel salarié travaillant dans une entreprise privée. Cette industrie privée est concentrée dans **deux pôles**: l'aérospatiale, avec le rapprochement de Dassault, Matra et Aérospatiale, devenu le deuxième groupe européen de l'aéronautique civile et militaire **d'une part** et **par ailleurs** l'électronique de défense avec Thomson, Alcatel et la branche électronique de Dassault (Document Lutte Ouvrière).
- (221) En cas de non-respect de ces dispositions, et par souci d'efficacité, il conviendra d'envisager des sanctions à l'encontre du jeune conducteur, **d'une part**, et, **par ailleurs**, à l'encontre du propriétaire du véhicule, s'il s'agit d'un tiers (Document de l'assemblée nationale).

On remarque pourtant que, dans ce cas, *par ailleurs* se place toujours au début du segment textuel qu'il encadre, alors que *d'autre part* peut être placé à la fin:

- (222) ? En cas de non-respect de ces dispositions, et par souci d'efficacité, il conviendra d'envisager des sanctions à l'encontre du jeune conducteur, **d'une part**, et, à l'encontre du propriétaire du véhicule, s'il s'agit d'un tiers **par ailleurs**.
En cas de non-respect de ces dispositions, et par souci d'efficacité, il

conviendra d'envisager des sanctions à l'encontre du jeune conducteur, **d'une part**, et, à l'encontre du propriétaire du véhicule, s'il s'agit d'un tiers **d'autre part**.

D'une part est d'ailleurs le seul MIL à se combiner avec *par ailleurs*. Toute association avec un autre MIL est en effet impossible:

- * d'abord ... par ailleurs
- * premièrement ... par ailleurs
- * d'un côté ... par ailleurs

Pourtant, *d'une part* refuse toute association avec *d'ailleurs*:

- (223) * Cette industrie privée est concentrée dans **deux pôles** : l'aérospatiale, avec le rapprochement de Dassault, Matra et Aérospatiale, devenu le deuxième groupe européen de l'aéronautique civile et militaire **d'une part** et **d'ailleurs** l'électronique de défense avec Thomson, Alcatel et la branche électronique de Dassault.
- (224) * En cas de non-respect de ces dispositions, et par souci d'efficacité, il conviendra d'envisager des sanctions à l'encontre du jeune conducteur, **d'une part**, et, **d'ailleurs**, à l'encontre du propriétaire du véhicule, s'il s'agit d'un tiers.

Quant à *d'autre part* employé seul, il offre moins de résistance:

- (225) Je ne veux pas louer cette salle: elle est trop chère, **d'ailleurs** elle ne me plaît pas (exemple emprunté à O. Ducrot *et al.* 1980).
- (226) Je ne veux pas louer cette salle: elle est trop chère, **d'autre part** elle ne me plaît pas.

L'inacceptabilité de (223) et (224) s'explique par l'une des caractéristiques de *d'ailleurs* décrite par O. Ducrot *et al.* (1980)¹⁹⁸:

Si l'énoncé X est affecté d'une marque signalant qu'il sera suivi de Y, alors Y ne peut pas être régi par *d'ailleurs* (*op.cit.*:207).

Quant à la substitution de *d'ailleurs* par *d'autre part* dans (225), elle peut s'expliquer par la fonctionnalité additive de *d'ailleurs*:

L'énoncé Y régi par *d'ailleurs* présente toujours un argument Q qui s'ajoute à un argument ou à un ensemble d'arguments antérieurs. Nous venons de montrer que Y donne toujours un argument Q. Notre schéma va plus loin: il pose que Q est un argument supplémentaire (*op.cit.*:197).

En résumé, nous retiendrons que *d'autre part* présente des affinités avec *par ailleurs* et *d'ailleurs*, ces trois locutions impliquant toutes les trois un processus d'addition: c'est sur la base de leur caractère additif que s'effectuent les substitutions. Mais la fonctionnalité additive de *d'ailleurs* et *par ailleurs* n'explique qu'en partie les affinités avec *d'autre part*. Cette proximité est renforcée par leur caractère partitif. En effet, *par ailleurs* et *d'ailleurs* entretiennent des rapports sémantiques non seulement avec les additifs *en outre*, *de plus*, *de surcroît* mais également avec des locutions d'une origine morphosémantique partitive: les locutions *du reste* et *au demeurant*. *Du reste* est en effet présenté comme synonyme de *d'ailleurs* et *en outre* par le TLFi. Un reste c'est "ce qui reste, ce qui subsiste d'un ensemble auquel on a retranché une partie" (TLFi). *Demeurer* est quant à lui dans une relation

¹⁹⁸ Cf. également J. M. Luscher (1989), D. Paillard (1991), H. Portine (2001).

synonymique avec *rester*: le substantif *demeurant* réfère à "ce qui reste" (TLFi)¹⁹⁹.

Ce point est intéressant car il indique une importante connexion entre les emplois non spatiaux de *ailleurs* (*d'ailleurs* et *par ailleurs*) et son emploi spatial. Dans le chapitre précédent nous insistons en effet sur la fonctionnalité partitive de l'adverbe de lieu *ailleurs* dont le référent correspond toujours à la partie restante de l'entité spatiale découpée. *Ailleurs* se laisse ainsi remplacer par un SN composé du substantif *reste*²⁰⁰.

Mais si les locutions *du reste* et *au demeurant* s'apparentent à *d'ailleurs* et *par ailleurs*, elles sont très différentes de *d'autre part*:

- i) elles ne déclenchent pas de mécanismes additifs. Elles sont ainsi incompatibles avec le verbe *ajouter*:

(227) ? A l'action du Haut commissariat s'ajoute **du reste** celle, ample et continue, des agences bénévoles.

* A l'action du Haut commissariat s'ajoute **au demeurant** celle, ample et continue, des agences bénévoles.

- ii) elles ne peuvent pas se combiner avec *d'une part*:

(228) * d'une part ... du reste

* d'une part ... au demeurant

- iii) elles peuvent, contrairement à *d'autre part*, se trouver enchâssées dans une autre proposition, tout comme *d'ailleurs* et *par ailleurs*²⁰¹:

(229) Ainsi l'intervention de Erick Roux de Bézieux avec l'analyse du tissu commercial de l'arrondissement, **au demeurant** fort intéressante dans le cadre de l'arrondissement, s'est avérée à la limite du hors-sujet (*Le Parisien* du 03.10.2003).

(230) M. Gérard Longuet interroge M. le ministre de la fonction publique pour savoir si les maires des communes rurales, **par ailleurs** fonctionnaires, ont droit à une autorisation d'absence pour participer au congrès annuel de l'Association des maires de France (Document du Sénat).

3.2.2.3. Bilan

D'autre part est le seul MIL à se prêter à la substitution et à la combinaison avec des

¹⁹⁹ Voici un exemple de la locution *du reste*:

La généralisation des tests (de dépistage de l'ESB) nous donne l'occasion de sécuriser au maximum la consommation de viande bovine dans notre pays. **Du reste**, la France a été la première, en Europe et dans le monde, à lancer un programme de tests à grande échelle (Document de l'Assemblée nationale).

²⁰⁰ Par exemple:

Excédentaires du Poitou au nord de l'aquitaine ainsi que sur l'Auvergne et la basse vallée du Rhône, les précipitations n'ont pas été déficitaires sur le nord-est. **Ailleurs**, le bilan est extrêmement contrasté, dépendant de la survenue de phénomènes orageux (Document Météo France).

Excédentaires du Poitou au nord de l'aquitaine ainsi que sur l'Auvergne et la basse vallée du Rhône, les précipitations n'ont pas été déficitaires sur le nord-est. **Sur le reste du pays**, le bilan est extrêmement contrasté, dépendant de la survenue de phénomènes orageux.

²⁰¹ Par ce biais, *d'ailleurs* et *par ailleurs* se rapprochent du trio additif *de plus, en outre, de surcroît* mais s'éloignent de *d'autre part*.

marqueurs réputés additifs. Cette proximité est accentuée par le fait que ces derniers s'adaptent fort bien à une configuration partitive, par exemple lorsque le tout soumis à partition est le référent d'une expression quantitative.

Cette fonctionnalité additive vient compléter les aspects strictement partitifs. On constate néanmoins qu'employé seul, *d'autre part* exploite davantage les aspects additifs que les aspects partitifs. *D'autre part* sans *d'une part* segmente toujours le texte mais on n'observe que très rarement à ses côtés les prédicats partitifs que l'on rencontre fréquemment dans les cas de réalisation complète de la locution. Plusieurs éléments nous indiquent pourtant que *d'autre part* s'apparente aux marqueurs additifs même lorsqu'il s'adjoint de *d'une part*.

Cette fonctionnalité additive explique par ailleurs les rares contraintes qui touchent la locution. Dans ses emplois argumentatifs, *d'une part ... d'autre part* permet d'ajouter un argument à un autre pour lui donner plus de poids. Or, c'est un mouvement inverse qui caractérise la concession. *D'un autre côté* ne s'apparentant pas aux marqueurs additifs, on comprend pourquoi il peut participer à des processus argumentatifs concessifs.

4. Conclusions

Notre analyse a mis en lumière de réelles affinités de *d'une part ... d'autre part* avec la relation sémantique de méronymie: cette locution est un véritable outil partitif servant non seulement au découpage matériel du texte, appuyant le découpage paragraphique, mais prenant également part à une variété importante d'opérations partitives. C'est d'ailleurs ce qui la distingue des autres MIL. Au regard d'origines morpho-sémantiques communes, on se serait attendu à ce que les aspects partitifs constituent le lien contemporain avec la locution *d'un côté ... d'un autre côté*, mais il n'en est rien: l'emploi de *d'un côté ... d'un autre côté* dans les opérations partitives est même très contraint. Les adverbiaux ordinaux constituent d'ailleurs de bien meilleurs "partitifs".

Le figement sémantique qu'implique la nature adverbiale de *d'une part ... d'autre part* laisse apparaître d'intéressantes connexions avec les emplois contemporains de *part*. Nous constatons par ailleurs que *d'une part ... d'autre part* s'affranchit d'un bon nombre de contraintes qui limitent l'emploi du substantif *part*.

Ces aspects partitifs, qui conduisent à la construction d'une relation d'identité chez les adverbiaux ordinaux, se combinent avec l'apport sémantique de *autre*: si d'un côté, on note une homogénéité syntaxique entre les segments textuels encadrés par la locution, d'un autre côté l'homogénéité sémantique et/ou argumentative n'est pas exigée. Cette altérité peut même aller jusqu'à une hétérogénéité énonciative pour certains emplois de *d'autre part* sans *d'une part*. C'est d'ailleurs sur la question de l'altérité que *d'une part ... d'autre part* et *d'un côté ... d'un autre côté* se rejoignent. Pourtant, *d'une part ... d'autre part* reste neutre vis à vis de la relation d'altérité ou d'identité construite, ce qui n'est pas le cas de *d'un côté ... d'un autre côté* pour qui l'expression de l'altérité est une condition d'emploi. L'emploi de *d'autre part* sans *d'une part*, ouvre la voie de l'hétérogénéité énonciative et met en lumière la fonctionnalité additive de la locution: sous certains aspects, *d'une part ... d'autre part* s'apparente aux marqueurs additifs du type *de plus, en outre, de surcroît*. Mais, si par ce biais, la locution s'éloigne de *côté*, elle se rapproche d'autant de deux autres locutions dont l'origine morpho-sémantique est également l'espace, *d'ailleurs* et *par ailleurs*.

Conclusion générale

Les descriptions lexicographiques et les analyses linguistiques qui ont servi de point de départ à ce travail donnaient une image quelque peu appauvrie du sémantisme de *part*. Dans son emploi nominal, apparenté à *partie*, *part* semblait relégué à un emploi du type *une part de tarte*. Par ailleurs, l'emploi de *part* nominal est soumis à d'importantes contraintes qui peuvent, elles aussi, expliquer l'impression de pauvreté sémantique qui se dégage de ce mot. Ainsi, l'incompatibilité de *part* avec, entre autres, les référents spatiaux ou temporels contraste avec la souplesse d'emploi de *partie* et souligne d'autant les atouts de ce dernier. Les emplois figés ont certes suscité plus d'intérêt, mais, là aussi, *part* est souvent associé, non pas à *partie*, mais à *côté*. Si ces rapprochements avec d'autres substantifs, tous deux partitifs de surcroît, sont intéressants car ils nous renseignent, même indirectement, sur le fonctionnement sémantico-référentiel de *part*, il nous semblait tout aussi important de désolidariser *part* des partitifs auxquels il est immanquablement assimilé.

Les conclusions auxquelles nous avons abouti montrent que, dans le vaste système de l'expression de la partition, *part* est un acteur de premier plan.

Une analyse distributionnelle aura révélé que, sous de nombreux aspects, le champ d'application de *part* est plus large que celui d'autres partitifs. Ainsi, *part* s'applique indifféremment à des référents abstraits ou concrets, et dans ce cas, solides ou liquides, alors que les partitifs *morceau* ou *bout*, par exemple, ont une distribution qui les lie à des N concrets, dont les référents sont de surcroît solides. *Part* est également à même de segmenter des ensembles construits par le biais de N pluriels ou collectifs, fonction que ne peuvent remplir ni *morceau* ni *bout*.

Concernant le couple *part/partie*, nous avons tâché de montrer que *part* n'est pas un doublon de *partie*, même si ces deux mots partagent des propriétés sémantico-référentielles communes: ces deux partitifs commutent ainsi dans le cadre des partitions incompatibles avec *morceau* et *bout*. Mais, pour autant, *part* et *partie* ne se font pas concurrence. Ils sont plutôt dans une relation de complémentarité. Cette complémentarité ne transparaît pas vraiment au niveau des tous sélectionnés – étant donné que, sur ce point, *partie* ne connaît que de très rares contraintes – mais plutôt au niveau des modalités de l'opération de partition: les parts issues d'un découpage sont homéomères *i.e.* identiques entre elles. Cette complémentarité transparaît également dans la spécialisation de *part* dans l'expression de la quantification. Si, sous certains aspects, *partie* fonctionne lui aussi comme un substantif quantificateur, il n'en reste pas moins que *part* est un bien meilleur quantificateur que *partie*.

L'examen des locutions verbales *prendre part* et *avoir part* a confirmé l'importance de la

notion de quantification dans le sémantisme de *part*, y compris dans les formes figées. C'est en outre l'association des aspects partitifs et quantitatifs qui explique un emploi qui est propre à *part*, celui que l'on trouve dans les énoncés du type *la part de la voiture dans le transport* ou bien encore *la part de Pierre dans cette affaire*.

Mais la singularité de *part* se manifeste surtout au travers de la variété des quantifications auxquelles il peut prendre part. Si la participation à une quantification interne constitue un point commun avec *morceau*, *bout* ou encore *tranche*, c'est sur le terrain de la quantification bornante et externe que *part* se distingue. Plus particulièrement, nous avons montré que *part* produit un type de quantification inédit: *part* quantifie des N massifs sans leur fournir de limites, ce qui lui permet de s'associer à une relation méronymique de type "composant/composé" (*Il y a une part de coton dans ce tissu*). Mais c'est au niveau de la quantification externe que *part* se démarque le plus, puisqu'avec ce type de quantification, on quitte la sphère de la partition (*une part de fraises*). C'est d'ailleurs sur ce point que *part* rejoint le dernier membre du trio synonymique mis en avant par les dictionnaires car, si les aspects quantitatifs éloignent *part* de *partie*, ils le rapprochent d'autant de *portion*. *Part* et *portion* sont d'ailleurs les seuls substantifs partitifs à pouvoir procéder aux trois types de quantification, à la différence que *portion* ne peut pas être employé dans une relation méronymique "composant/composé", puisqu'il fournit des limites aux N massifs qu'il quantifie. Question quantification, *part* est donc assurément le partitif le plus performant.

L'examen des emplois spatiaux de *part* a néanmoins montré que c'est la partition qui est le véritable fil conducteur de tous les emplois de *part* analysés dans cette étude.

La partition s'exprime tout d'abord au travers de la proximité avec *côté*. Sous de nombreux aspects, *part* conserve en effet les propriétés de son ancienne acception spatiale au sens de *partie latérale d'un objet*. *Part* et *côté* entrent ainsi en concurrence dans la construction de diverses locutions qui, du point de vue formel, sont très proches. La proximité avec *côté* transparait également au travers du fonctionnement de *part* comme nom de localisation interne (cf. les locutions *de part en part* et *de part et d'autre de*) mais également externe (cf. la locution *de toutes parts*). Mais, alors que *côté* est contraint à l'expression de la latéralité, *part* peut référer à toute partie spatiale. C'est ce qu'indiquent certains emplois de *de part en part* et *de toutes parts* mais également le trio adverbial *autre part*, *quelque part* et *nulle part*. Inversement, les locutions construites avec *côté* ont un champ d'application plus limité y compris dans la fonction d'organisateur textuel *d'un côté ... d'un autre côté*. En revanche, *d'une part ... d'autre part* couvre un spectre d'emploi beaucoup plus large, ne se limitant pas à l'expression de l'opposition.

D'une part ... d'autre part peut être considéré comme la forme la plus grammaticalisée: de nombreux adverbes construits avec *part* connaissent des emplois spatiaux, ce qui n'est pas (plus) le cas pour *d'une part ... d'autre part*. Pourtant, la fonctionnalité partitive de *part* est encore nettement saillante. Outil de découpage du discours, *d'une part ... d'autre part* présente de réelles affinités avec un autre emploi de *part* (*pour une part ... pour une autre part*) mais également avec un éventail varié de prédicats partitifs. Les liens avec la partition s'opèrent d'ailleurs sur les deux versants opposés de composition et de décomposition d'un tout, ce qui confère à *d'une part ... d'autre part* une fonctionnalité partitive très complète. A l'inverse, la locution *d'un côté ... d'un autre côté*, qui est pourtant elle aussi construite sur la base d'un substantif partitif, présente très peu d'affinités avec la relation sémantique partie-tout.

Parmi les formes figées, c'est l'adverbe de lieu *autre part* qui exploite le moins la facette partitive de *part*. Seul *autre* semble être vecteur de partition dans *autre part*: le calcul du référent de *autre part*, qui se fait par le truchement d'un élément-repère, et plus spécifiquement par son exclusion d'un ensemble, implique une partition de l'espace. La notion d'altérité constitue un point commun avec *ailleurs* puisque ces deux adverbes ont un fonctionnement sémantico-référentiel quasi-identique. Mais *ailleurs* se démarque de *autre part* en présentant davantage de caractéristiques partitives: contrairement à *autre part*, le référent de *ailleurs* se caractérise par une structuration interne partitive. Par ailleurs, nous avons constaté que de nombreuses contraintes sémantiques, mais également syntaxiques, pèsent sur *autre part* et s'ajoutent à la concurrence de *ailleurs* et *quelque part ailleurs*. L'ensemble de ces faits explique pourquoi *autre part* un adverbe locatif très peu utilisé. C'est *ailleurs* qui est massivement employé pour exprimer l'altérité spatiale en français contemporain. A ce propos, il conviendrait de vérifier si ce n'est pas l'intégration de *autre part* dans le paradigme *autre part/quelque part/nulle part* qui évite à *autre part* de totalement sortir de l'usage. La concurrence avec *ailleurs* est en effet relativement ancienne, pourtant *autre part* est toujours, certes modestement, employé en français contemporain.

D'autres points mériteraient un examen plus approfondi.

Nous avons essayé de traiter, avec la même équité, l'emploi nominal de *part* et son utilisation dans le cadre de formes figées. Mais, sous différents aspects, l'examen de ces dernières s'avère incomplet. D'un point de vue diachronique, nous ne nous sommes intéressée qu'à *autre part* ce qui peut paraître, à juste titre, insuffisant. Il conviendrait d'approfondir cette partie du travail, mais aussi de l'étendre à d'autres emplois de *part*. Par ailleurs, concernant le français contemporain, un certain nombre de formes figées sont restées à l'écart de l'analyse. *A part* mériterait ainsi une attention toute particulière. L'analyse de G. Kleiber (2005b) à propos des constructions exceptives indique en effet de prometteuses relations avec la notion de partition. Nous pensons également à l'adverbe *nulle part*, qui n'a, à notre connaissance, jamais fait l'objet d'un traitement particulier, mais aussi aux locutions *faire part*, *de la part de* et *pour ma part*. Concernant le marqueur d'intégration linéaire *d'une part ... d'autre part*, il faudrait étendre l'analyse à la variante *d'une part ... de l'autre*. Du reste, si nous avons mis à jour quelques points communs entre *d'une part ... d'autre part* et les adverbiaux ordinaux *premièrement ... deuxièmement*, il serait judicieux de poursuivre cette analyse en examinant le fonctionnement de *en premier lieu ... en second lieu* qui présente la particularité d'associer les ordinaux à un autre substantif spatial, *lieu*.

Par ailleurs, nous n'avons que très superficiellement exploité la dimension interlinguistique. Le cas de l'anglais gagnerait à être approfondi. Si le mot *part* anglais renvoie uniquement à *partie* en français (*Only a **part** of the play is good / Il n'y a qu'une **partie** de la pièce qui soit bonne*, traduction proposée par *Le Robert&Collins*), l'anglais dispose du mot *share* pour faire référence à ce qui revient à quelqu'un dans un partage (*his **share** of the inheritance / sa **part** d'héritage*). Par ailleurs, c'est le lexème *piece* qui est employé pour faire référence à une part de gâteau: *a piece of cake*. Ces quelques observations donnent un aperçu de l'enchevêtrement de correspondances entre le français et l'anglais qu'il serait intéressant de démêler, l'anglais n'étant, bien sûr, qu'un exemple parmi d'autres.

Mais, nous en reparlerons *ailleurs* ...

Bibliographie

- ADAM J.-M., 1997, «Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite», *Pratiques*, 94, 3-18.
- 2001, « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire », *Langages*, 141, 10-27.
- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O., 1988, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- AUCHLIN A., 1981a, « Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation », *Etudes de linguistique appliquée*, 44, 88-103.
- 1981b « *Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi !* marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française*, 2, 141-160.
- BENNINGER C., 1999, *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Paris, Klincksieck.
- BERRENDONNER A. & REICHLER-BEGUELIN M.-J., 1994, « De quelques adjectifs à rendements anaphoriques : *premier, dernier, autre* », in G. Gross, P. Lerat & C. Molinier (éds), *L'adjectif : une catégorie hétérogène*, *Studi italiani di linguistica teorica e applicata* XXV, 3, 475-502.
- BESSONAT D., 1988, « Le découpage en paragraphe et ses fonctions », *Pratiques*, 57, 81-105.
- BIBLIOTHEQUE DE L'INFORMATION GRAMMATICALE, 2006, *La relation partie-tout*, n°59.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 2001, « Grammaticalisation d'un terme de lieu : *quelque part* et *mis à part* », *Recherches sur le français parlé*, 16, 83-101.
- 2003, « *Quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelquefois* », *Verbum*, 25, 3, 277-290.
- BORILLO A., 1988, « Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne », *Cahiers de grammaire*, 13, 2-22.
- 1998, *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- 1999, « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne », *Langages*, 136, 53-75.
- 2000, « Degrés de grammaticalisation : des noms de parties aux prépositions

- spatiales », in P. De Carvalho & L. Labrunne (éds), *Grammaticalisation 1. Démotivation et Contrainte*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 257-274.
- 2006, « Partition, répartition, balayage de discours », in G. Kleiber, C. Schneidecker, A. Theissen (éds), *La relation partie-tout*, Louvain, Peeters, 17-30.
- BRAULT G., 2002, *Les adverbess spatiaux: le cas de là-bas*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.
- 2004a, « Quel lieu désigne là-bas? », *Le Français moderne*, 2, 57-72.
- 2004b, « Pour une typologie des emplois de là-bas », *Linguisticae Investigationes*, 27, 1, 25-45.
- BRONCKART J.-P. et al., 1985, *Le fonctionnement du discours*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- BRUNOT F., 1966, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin.
- CHAROLLES M., 1988, « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences », *Pratiques*, 51, 3-13.
- 1997, « L'encadrement du discours, univers, champs, domaine et espaces », *Cahiers de recherche linguistique*, 6, 1-73.
- COMBETTES B., 1998, « Approche diachronique des tours corrélatifs du type : d'une part ... d'autre part », in C. Schneidecker (éd.), *Les corrélatifs anaphoriques*, Paris, Klincksieck, 37-58.
- COMBETTES B., MARCHELLO-NIZIA C. & PREVOST S., 2003, « Introduction : grammaticalisation et changement linguistique », *Verbum*, 25, 3, 225-240.
- CRAIG C., 1991, « Ways to go in Rama: a Case Study in Polygrammaticalization », in E. Traugott et al. (éds), *Approaches to Grammaticalization volume 2*, Amsterdam et Philadelphie, Benjamins, 455-492.
- CREVENAT-WERNER D., 1996, «Tranche avec les noms concrets», *Cahiers de lexicologie*, 68, 45-61.
- 1997, « Comment peut-on avoir une tranche abstraite », *Verbum*, 19, 3, 275-292.
- CREVENAT-WERNER D. & M. BIERMANN-FISCHER, 1995, "Les noms massifs concrets et la structure "être une partie de"", *Arba*, 5, 107-124.
- CRUSE D.A., 1986, *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DANJOU-FLAUX N., 1979, « Propositions pour une définition de *au contraire*. Réflexion sur un opérateur d'autonymie discursive », *Modèles linguistiques*, I, 2.
- 1980, « *Au contraire, par contre, en revanche* : une évaluation de la synonymie », *Bulletin du centre d'analyse du discours*, 4, 123-146.
- 1983, « *Au contraire*, connecteur adversatif », *Cahiers de linguistique française*, 5, 275-303.
- 1984, « *Au contraire* comme opérateur d'autonymie dans les dialogues », in P. Attal

- & C. Muller (éds.), *De la syntaxe à la pragmatique*, Amsterdam, John Benjamins, 75-91.
- 1984, « *Au contraire, par contre, en revanche* », *Linguisticae Investigationes*, 8, 75-94.
- 1986, « L'opposition en français : le connecteur adversatif *au contraire* », *L'information grammaticale*, 28, 46-47.
- 2003, « *Au contraire (de) et le sens de contre* », in P. Péroz (éd.), 2003, *CONTRE. Identité sémantique et variation catégorielle*, Metz, Université de Metz, 289-309.
- DEFrancq H. & WILLEMSE D., 1997, « *Quelque chose, un objet pas comme les autres* », *Travaux de linguistique*, 35, 91-102.
- DEULOFEU H.-J., 2001, « La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites », *Recherches sur le français parlé*, 16, 103-124.
- DOSTIE G., 2001, « Sur la (poly)grammaticalisation », in G. Col & D. Roulland (éds), *Grammaticalisation 2. Concepts et cas*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 61-91.
- DUCROT O. *et al.*, 1980, « *D'ailleurs ou la logique du camelot* », *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 193-232.
- FLAUX N., 1999, « A propos des noms collectifs », *Revue de linguistique romane*, 63, 473-502.
- GALMICHE M., 1986, « Notes sur les noms de masse et le partitif », *Langue française*, 72, 40-53.
- 1989, « Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement », in J. David & G. Kleiber (éds), *Termes massifs et termes comptables*, 63-77.
- GROSS G., 1996, *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys.
- GUIRAUD P., 1966, *Le moyen français*, Paris, PUF.
- HASPELMATH M., 1997, *Indefinite pronouns*, Oxford, Oxford University Press.
- HEINE B., 1992, "Grammaticalization Chains", *Studies in Language*, 16, 2, 335-368.
- HONESTE M.-L., 1997, "La notion d'espace en français à travers l'étude de quelques mots de très haute fréquence", in M.L. Groussier & C. Rivière (éds), *La Notion*, Paris, Ophrys, 290-296.
- 2004, « *Place : une notion spatiale ?* », *Cahiers de Lexicologie*, 85, 2, 43-56.
- HONESTE M.-L. & PICOCHÉ J., 1993, « L'expérience de l'espace et sa symbolisation à travers la polysémie des mots *bord* et *côté* », *Faits de langue*, 1, 163-171.
- HOPPER P. & TRAUGOTT E., 1993, *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HUYGHE R., 2006a, « Entre localisation et partition : le cas de *endroit* », in G. Kleiber, C. Schneckedecker, A. Theissen (éds), *La relation partie-tout*, Louvain, Peeters, 41-58.

- 2006b, *Les noms génériques d'espace en français*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- JACKIEWICZ A., 1996, « L'expression lexicale de la relation d'ingrédience », *Faits de langue*, 7, 53-62.
- 2002, « Repérage et délimitation des cadres organisationnels pour la segmentation automatique des textes », *CIFT'2002 Colloque international sur la fouille de texte Hammamet 21-23 octobre 2002*, 95-105.
- 2004, « Les séries linéaires dans le discours : marques, opérations et structures sous-jacentes », Journée de l'ATALA : modéliser et décrire l'organisation discursive à l'heure du document numérique, La Rochelle.
- JACKIEWICZ A. & MINEL J.-L., 2003, « L'identification de structures discursives engendrées par les cadres organisationnels », *TALN*, 1, Batz-sur-Mer, 155-164.
- KLEIBER G., 1986, « Déictique, embrayeurs, « token-reflexive », symboles indexicaux, etc. : comment les définir », *L'information grammaticale*, 51, 3-18.
- 1993, « L'espace d'ici : sur la pragma-sémantique des adverbes spatiaux. Le cas d'*Il fait chaud ici* », *Cahiers de linguistique française*, 14, 85-104.
- 1995, « D'ici à là et vice-versa : pour les aborder autrement », *Le gré des langues*, 8, 8-27.
- 1994, *Nominales*, Paris, Armand Colin.
- 1997, « Massif/comptable et partie/tout », *Verbum*, 19, 3, 321-337.
- 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- 2005a, « Détermination, indéfinis et construction partitive », *Scolia*, 20, 209-239.
- 2005b, « Comment se « règle » linguistiquement l'exception : petite sémantique des constructions exceptives », *Faits de langue*, 25, 39-52.
- KLEIBER G. & GERHARD-KRAIT F., 2006, « Les emplois émergents non spatiaux de *quelque part* », in G. Kleiber, C. Schnedecker, A. Theissen (éds), *La relation partie-tout*, Louvain, Peeters, 89-106.
- KOZLOWSKA M., 1996, « *Ensuite* et l'ordre temporel », *Cahiers de linguistique française*, 18, 243-274.
- LANGACKER R., 1991, « Noms et verbes », *Communications*, 53, 103-153.
- LECOLLE M., 1998, « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de grammaire*, 23, 41-65.
- LEE S., 1992, *Quelques marqueurs spatio-temporels du français à l'écrit : étude du fonctionnement sémantico-référentiel*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg II.
- 1993, « Sur quelques emplois d'ici et là à l'écrit », *Travaux de linguistique et de philologie*, 31, 285-306.

- LE GOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LE QUERLER N., 1993, « Les circonstants et la position initiale », in C. Guimier (éd), *1001 circonstants*, Caen, Presses universitaires de Caen, 159-184.
- 2001, « La grammaticalisation de *côté* introducteur de topicalisation », in Col G. & D. Roulland (éds), 2001, *Grammaticalisation 2. Concepts et cas*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 155-180.
- LUSCHER J.-M., 1989, « Connecteurs et marques de pertinence, l'exemple de *d'ailleurs* », *Cahiers de linguistique française*, 10, 101-145.
- MARTIN R., « Le fantôme du nom abstrait », 1996, in N. Flaux, M. Glatiny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion.
- MEILLET A., 1905, « Comment les mots changent de sens » in *L'Année Sociologique*, 1905/1906, repris dans *Linguistique historique et générale*, Paris, Champion, 1921.
- MENARD P., 1988, *Syntaxe de l'ancien français* (3^{ème} édition revue et augmentée), Bordeaux, Bordeaux Editions Bière.
- MILNER J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Editions du Seuil.
- MOIGNET G., 1984, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- NOAILLY- LE BIHAN M., 1982, « *Côté*, *question* et quelques autres », *Lingvisticae Investigationes*, 6, 2, 333-343.
- NØJGAARD, M., 1992, *Les adverbes du français : essai de description fonctionnelle*, Historisk-filosofiske Meddelelser 66 :1, Copenhagen, Munksgaard.
- NORMAND C., 1997, « *Bouts, Brins, Bribes* ou dire le *peu* », *Le gré des langues*, 12, 100-114.
- PAILLARD D., 1991, « *D'ailleurs* ou comment enchaîner l'un à l'autre. Essai de traitement lexicologique », *Le gré des langues*, 2, 60-66.
- PERY-WOODLEY M.-P., 2001, « Modes d'organisation et de signalisation dans les textes procéduraux », *Langages*, 141, 28-46.
- PEROZ P., 1998, « *D'une part, d'autre part* : le partage du dit », in C. Schnedecker (éd.), *Les corrélats anaphoriques*, Paris, Klincksieck, 61-73.
- PICOCHÉ J., 1980, « Les degrés de l'altérité et le signifié de puissance de quelques verbes exprimant l'idée de « (faire) devenir autre » », *Travaux de linguistique et de littérature*, 18, 165-172.
- PORTELANCE C., 2005, « La relation entre partition et localisation : le cas de *côté* », *Scolia*, 19, 77-91.
- PORTINE H., 2001, « Grammaticalisation de l'altérité spatiale : *d'ailleurs* et l'assertion allocentrée », in G. Col & D. Roulland (éds), *Grammaticalisation 2. Concepts et cas*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 247-266.
- RECHERCHES LINGUISTIQUES, 1987, *Termes massifs et termes comptables*, volume

XIII.

- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROSSARI C., 2003, « *Par exemple* : une procédure d'exemplification par la preuve », in B. Combettes, C. Schnedecker & A. Theissen (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours. Actes du Colloque international de Metz (18, 19, 20 mars 1999)*, Paris, Champion, 461-478.
- ROULET E. et al., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne.
- SANTONI C., 1998, *Etat de la question sur d'une part ... d'autre part*, Mémoire de DEA, Université de Metz.
- SCHNEDECKER C., 1998a, « Les corrélatifs anaphoriques : une entrée en matière », in C. Schnedecker (éd.), *Les corrélatifs anaphoriques*, Paris, Klincksieck, 3-36.
- 1998b, « *L'autre ... sans l'un*, sur les emplois isolés de *l'autre* », in C. Schnedecker (éd.), *Les corrélatifs anaphoriques*, Paris, Klincksieck, 131-165.
- 2000, « Des agents doubles de l'expression référentielle: *l'un/l'autre; le premier/le second* », in A. Englebert et al. (éds), *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes. Bruxelles, 23-29 juillet*, volume VII, Tübingen, Niemeyer, 655-666.
- 2001a, « De l'ordre dans les adverbes : les ordinaux », *Bibliothèque de l'information grammaticale*, 45, 365-378.
- 2001b, « Adverbes ordinaux et introducteurs de cadre : aspects linguistiques et cognitifs », *Linguisticae investigationes*, 24, 2, 257-287.
- 2001c, « *Premier, second et dernier* : des ordinaux peu ordinaires », *Le Français Moderne*, 69,1, 21-38.
- 2001d, « Couples anaphoriques et cohésion discursive : quand *l'un / l'autre* font bande à part », in W. De Mulder, C. Vet & C. Veters (éds), *Anaphores pronominales et nominales. Etudes pragma-sémantiques*, Amsterdam/New York, Rodopi, 69-98.
- 2002a, « *Quelqu'un* : le bon à tout faire des pronoms dits indéfinis ? », *Verbum*, 24, 4, 375-398.
- 2002b, « Les corrélatifs anaphoriques *l'un / l'autre, le premier / le second* : aspects cohésifs de la référence « en stéréo » », in H.-L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Århus, 17-19 mai 2001*, Berne, Peter Lang, 257-284.
- 2003a, « Marqueurs sériels et anticipations », *Scolia*, 17, 69-90.
- 2003b, « *Quelques-uns* 'partitif' : Approche sémantico-référentielle », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, XCVIII, 1, 197-227.

- 2005, « *Autre vs second* : de vrais faux ordinaux », *Cahiers de lexicologie*, 86, 1, 131-144.
- 2006a, « Que vise *quelqu'un* ? », in F. Corblin, S. Ferrando & L. Kupferman (éds), 2006, *Indéfini et prédication*, Paris, PUPS, 403-415.
- 2006b, « Les formes de parallélisme au service de la cohésion et de la cohérence des séquences à pronoms corrélés *l'un/l'autre* et *le premier/le second* », in F. Calas (éd), *Cohérence et discours*, Paris, Presses de l'université Paris Sorbonne.
- 2006c, *De l'un à l'autre et réciproquement*, Louvain-la-neuve, Duculot.
- STOSIC D., 2002, « "Par" et "à travers" dans l'expression des relations spatiales : comparaison entre le français et le serbo-croate », Thèse de doctorat, Université de Toulouse le Mirail.
- TAMBA I., 1994, « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le gré des langues*, 7, 64-85.
- TOVENA L. & VAN PETEGHEM M., 2002, « Différent vs *autre* et l'opposition réciproque vs comparatif », *Linguisticae Investigationes*, 25, 1, 149-170.
- TURCO G. & COLTIER D., 1988, « Des agents doubles de l'organisation textuelle, les marqueurs d'intégration linéaire », *Pratiques*, 57, 57-79.
- VANDELOISE C., 1986, *L'espace en français*, Paris, Editions du Seuil.
- VAN DE VELDE D., 1996a, *Le spectre nominal : Des noms de matière aux noms d'abstraction*, Paris, Peeters.
- 1996b, « Détermination des noms abstraits », in N. Flaux, M. Glatiny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 275-287.
- VAN PETEGHEM M., 1995, « L'indéfini *autre* : analyse sémantico-référentielle ou en quoi *autre* est déictique », in R. Van Deyck (éd.), *Diachronie et variation linguistique. La deixis temporelle, spatiale et personnelle*, Communication & Cognition, Studies in language, Gand, 87-114.
- 1997a, « Mécanismes anaphoriques sous-jacents aux 'indéfinis' *autre* et *même* », in W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck, C. Vettters (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, 187-200.
- 1997b, « Sur un indéfini marginal: *même* exprimant l'identité », *Langue française*, 116, 61-81.
- 2000, « Les indéfinis corrélatifs *autre*, *même* et *tel* », in L. Bosveld, M. Van Peteghem & D. Van de Velde (éds), *De l'indétermination à la qualification : les indéfinis*, Arras, Artois Presses Université, 117-202.
- 2001, « *Autre vs différent* : du pareil au même ?, in D. Amiot, W. De Mulder & N. Flaux (éds), *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, Arras, Artois Presses Université, 141-160.

- VENERIN-GUENEZ C., 2006a, *Morceau, bout, fragment, tranche, etc. Les noms des parties atypiques issues d'un processus de bris ou de découpe*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- 2006b, « Noms de parties séparées et prédicats de destruction », in G. Kleiber, C. Schneedecker, A. Theissen (éds), *La relation partie-tout*, Louvain, Peeters, 381-398.
- WIEDERSPIEL B., 1992, « Termes de masse et référence hétérogène », *Le français moderne*, 60, 1, 46-67.
- WILLEMS D., 1998, « Un petit rien sur *quelque chose* », in A. Englebert *et al.* (éds), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60e anniversaire*, Parix/Bruxelles, Duculot, 137-145.
- WINSTON M.-E., CHAFFIN R. & HERMANN D., 1987, « A Taxonomy of part-whole relations », *Cognitive Science*, 11, 4, 417-444.
- YUKIYO H., 2005, « La source de l'approximation dans *par ici, par là, par là-bas* », *Linx*, 53, 121-134.

Dictionnaires et bases textuelles

- BLOCH O. & VON WARTBURG W., 1932, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF.
- BFM - Base de Français Médiéval, Lyon : UMR ICAR / ENS-LSH, 2005.
[en ligne] <http://bfm.ens-lsh.fr>
- Dictionnaire de l'Académie française, première édition (1694)*, Nancy ATILF en partenariat avec ARTFL.
[en ligne] <http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/PREMIERE/premiere.fr.html>
- Dictionnaire de l'Académie française, huitième édition (1932-1935)*, ATILF, CNRS, Académie Française.
[en ligne] <http://atilf.atilf.fr/academie.htm>
- Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition (1994-)*, ATILF, CNRS, Académie Française.
[en ligne] <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>
- DI STEPHANO G., 1991, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, Ceres.
- EMOND V., GROULT P. & MURAILLE G., 2003, *Dictionnaire de la langue du moyen-âge*, Montréal, Guérin.
- GAFFIOT F., 2001, *Le grand Gaffiot, dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette.
- GODEFROY F., 1967, *Lexique de l'ancien français*, H. Champion, Paris.

- 1969, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du neuvième au quinzième siècle*, Nendeln (Liechtenstein), Kraus Reprint.
- GREIMAS A-J., 1968, *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du quatorzième*, Deuxième édition revue et corrigée, Paris, Larousse.
- Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, 1989, Paris, Larousse.
- HATZFELD A. & DARMESTETER A., 1890, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e jusqu'à nos jours*, Paris, Delagrave.
- HUGUET E., 1973, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier.
- LACOUR C., 1999, *Dictionnaire français des mots oubliés du XII^e au XIX^e siècle*, Nîmes, Lacour Editeur.
- LAFAYE P., 1870, *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris, Hachette.
- LITRE E., 1872, *Dictionnaire de la langue française*, CD-Rom Texte Intégral, Marsanne, Redon.
- LE ROBERT & COLLINS, 1994, *Dictionnaire français-anglais anglais-français Senior*, (troisième édition), Paris, Dictionnaires Le Robert.
- NICOT J., 1606, *Le Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*. Nancy ATILF en partenariat avec ARTFL.
[En ligne] <http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/TLF-NICOT/index.htm>
- REY A. & REY-DEBOVE J. (dir.), 1994, *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires le Robert.
- REY A. & CHANTREAU S., 1979, *Dictionnaire des expressions et des locutions*, Paris, Robert.
- ROBERT P., 1981, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert (Edition corrigée).
- Petit Larousse illustré*, 2003, Paris, Larousse.
- TLFi – Trésor de la langue française informatisé. Nancy: ATILF
[En ligne] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- TOBLER A. et LOMMATZSCH E., 1954-1972, *Alfranzösischer Wörterbuch*, Wiesbaden, F. Steiner.